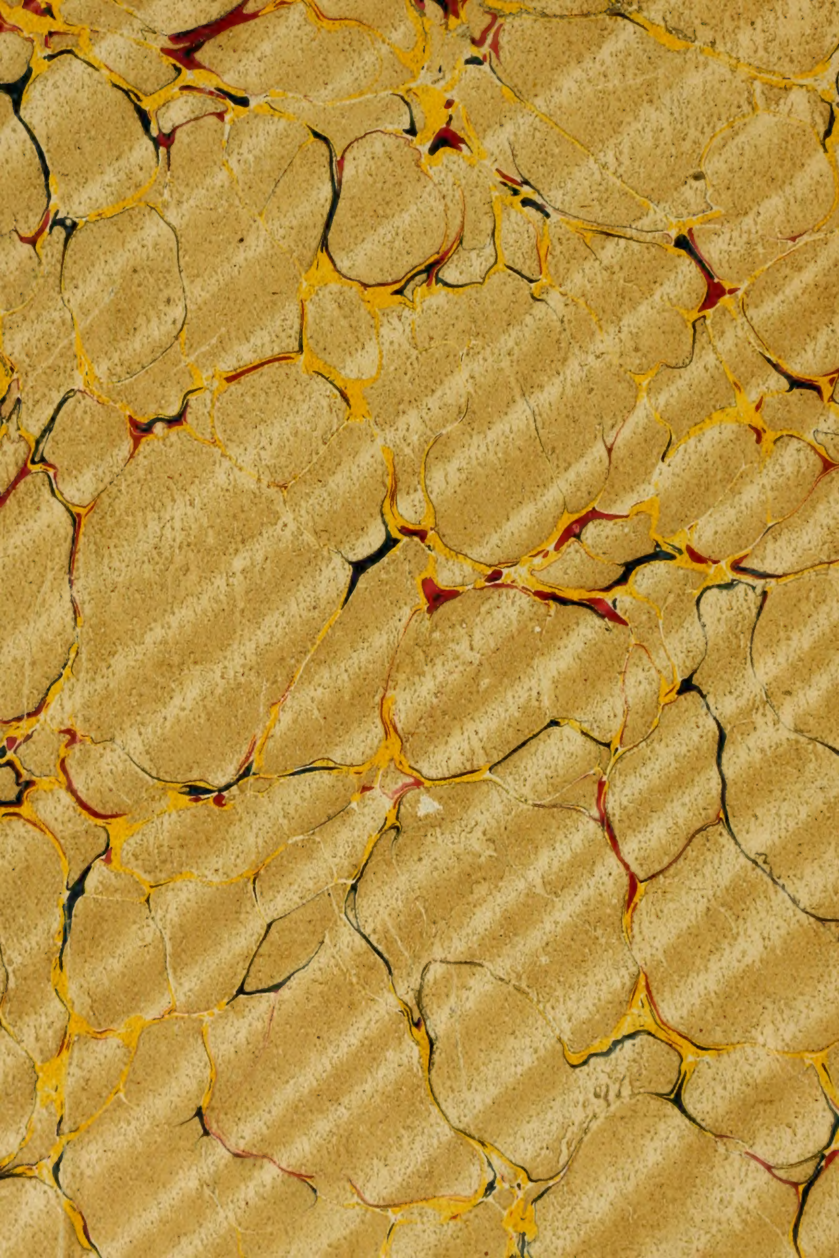




ACADÉMIE

DES

# INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

ANNÉE 1894

---

QUATRIÈME SÉRIE

TOME XXII

# ACADÉMIE

DES

# INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

---

## COMPTES RENDUS

DES

## SÉANCES DE L'ANNÉE 1894

QUATRIÈME SÉRIE

## TOME XXII






PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

---

M DCCC XCIV

# COMPTES RENDUS DES SÉANCES
DE
# L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES

## PENDANT L'ANNÉE 1894.

## COMPTES RENDUS DES SÉANCES.

JANVIER-FÉVRIER.

## PRÉSIDENCE DE M. P. MEYER.

### SÉANCE DU 5 JANVIER.

M. Senart, en quittant le fauteuil de la présidence, prononce les paroles suivantes :

« Mes chers Confrères,

« Vous m'aviez, il y a un an, fait un grand honneur en me déférant la présidence de notre Compagnie; l'honneur était d'autant plus précieux qu'il emportait la présidence de l'Institut tout entier. Je vous en avais dit d'abord mes remerciements bien sincères. Comment ne les renouvellerais-je pas plus chaudement encore après le concours si empressé, si aimable que vous m'avez donné et qui a tant augmenté ma dette?

« Vous ne pouviez attendre de moi que de l'exactitude et du zèle. J'ai fait de mon mieux pour que cette attente ne fût pas déçue.

« On assure que quiconque a goûté au pouvoir ne s'en sépare qu'avec des regrets amers. Voilà un ordre de sentiments auquel notre constitution sagement égalitaire, grâce à Dieu, n'ouvre pas la porte. Je ne serai donc pas suspect, et je puis vous avouer



IMPRIMERIE NATIONALE.

naïvement que je ne quitte pas sans quelque émotion une place où pendant plusieurs mois je me suis senti si fortement et si amicalement encadré. Est-ce simplement la mélancolie des choses qui finissent, qui finissent sans prévision de retour? C'est mieux que cela.

«Vous m'avez entouré de tant de bienveillance indulgente! Comment ne verrais-je pas avec quelque inquiétude m'échapper la fonction qui m'y donnait des titres?

«Veuillez, mes chers Confrères, conserver au confrère qui rentre dans le rang la sympathie affectueuse dont vous avez donné tant de marques au président qui disparaît. Et je vous assure qu'alors il ne me restera de cette année, sans aucun voile de regrets, que le souvenir d'une confiance qui, je le sais, est une obligation de plus, le souvenir durable d'une reconnaissance dont l'expression très cordiale doit être ma dernière parole à cette place.»

Le Président invite ensuite M. Paul Meyer, président pour 1894, et M. Maspero, vice-président, à prendre place au bureau.

M. Paul Meyer, en prenant possession du fauteuil, s'exprime en ces termes :

«Messieurs,

«Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en me nommant président de l'Académie. Plus heureux que mon prédécesseur, appelé inopinément à la présidence dans les pénibles circonstances que vous n'avez pas oubliées, j'ai pu, pendant l'année qui vient de s'écouler, faire l'apprentissage de mes nouvelles fonctions à bonne école. Je m'estimerais heureux si je pouvais vous donner l'illusion que vous n'avez pas changé de président. Tous, en effet, vous avez apprécié non seulement l'exemplaire assiduité, mais surtout le tact et l'autorité avec lesquels M. Senart a dirigé nos délibérations. Ceux d'entre nous qui ont eu l'honneur de siéger à ses côtés dans les commissions ont eu mainte occasion d'admirer la clarté de son esprit et l'étendue de sa compétence scientifique. L'année 1893 marquera dans les annales

de notre Compagnie. Nous avons eu à organiser la fondation Piot, à décerner pour la quatrième fois le prix biennal. La tâche de votre président était d'autant plus compliquée qu'il avait à présider non seulement nos séances, mais encore les assemblées des cinq classes de l'Institut. On peut dire qu'il s'en est brillamment acquitté. Je suis sûr de répondre à votre sentiment unanime en lui adressant les très sincères remerciements de l'Académie. »

M. le Président ajoute qu'il réclame pour l'exercice de ses nouvelles fonctions toute l'indulgence et le bon concours de la compagnie. Il prie tout particulièrement ses confrères de faire tous leurs efforts pour ne point augmenter le nombre des discours qu'il aura à prononcer.

Les remerciements unanimes de l'Académie sont adressés à M. Senart.

M. Gomperz, récemment élu correspondant, adresse au Président la lettre suivante :

Vienne, le 3 janvier 1894.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de recevoir hier la communication que vous avez bien voulu m'adresser le 29 décembre 1893. Agréez, Monsieur, l'expression de mes remerciements les plus sincères, et veuillez, je vous en prie, vous faire l'interprète de mes sentiments de profonde et respectueuse reconnaissance auprès de l'illustre Académie qui m'a jugé digne de remplacer comme un de ses correspondants étrangers mon ami, feu M. Nauck, de Saint-Pétersbourg. Ai-je besoin de vous dire que je me sens infiniment honoré par cette marque d'intérêt bienveillant que vient de m'accorder la glorieuse Compagnie, qui a ses racines dans la France de Richelieu et qui est près de franchir le seuil du vingtième siècle sans avoir éprouvé une diminution de son éclat historique?

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Th. Gomperz.

Sont adressés aux concours de l'Académie :

Prix ordinaire :

*Histoire de la domination byzantine en Afrique*. Un mémoire portant pour épigraphe : « Africa barbaris planxit nudata rapinis. »

Antiquités de la France :

*La maison de Craon (1050-1480)*, étude historique accompagnée du *Cartulaire de Craon*, par M. Bertrand de Broussillon, t. I et II (Paris, 1893, 2 vol. in-8°);

*Œuvres de Robert Blondel, historien normand du XV^e^ siècle*, par M. A. Héron (Rouen, 1891 et 1893, 2 vol. in-8°);

*Le château de la Roche-Talbot et ses seigneurs*, par M. le comte de Beauchesne (Mamers, 1893, in-8°).

Prix Duchalais (*Numismatique du moyen âge*) :

*Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies mérovingiennes*, par M. Maurice Prou (Paris, 1892, in-8°).

Prix Gobert :

*La diplomatie au temps de Machiavel*, t. I, II et III, par M. de Maulde-la-Clavière (Paris, 1892 et 1893, 3 vol. in-8°);

*Histoire de Louis XII*, 2^e^ partie, t. I et II, par le même (Paris, 1893, in-8°);

*Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e^ au XV^e^ siècle*, fasc. 61-75, par M. Frédéric Godefroy (Paris, 1890-1893, in-4°);

*Histoire générale de Paris. Épitaphier du vieux Paris*, t. II, *Bernardins-Charonne*, par M. Émile Raunié (Paris, 1893, in-4°).

Prix Bordin (*Étude de la géographie et de la paléographie égyptiennes et sémitiques*);

Un mémoire ayant pour épigraphe : *Le Sinaï est en quelque sorte la montagne de l'Égypte* (E. Renan).

Prix Louis Fould :

*Histoire de la sculpture grecque*, t. I : *les origines; les primitifs; l'archaïsme avancé; l'époque des grands maîtres du V^e^ siècle*, par M. Maxime Collignon (Paris, 1892, in-8°).

Prix Brunet :

*Bibliographie contemporaine. Histoire littéraire du XIX^e^ siècle*, t. I à VII, par M. A. Laporte (Paris, 1884-1893, 7 vol. in-8°);

*Bibliographie des éditions de Simon de Colines (1520-1546)*, par M. Ph. Renouard (Paris, 1893, in-8°);

*Bibliographie des thèses. Catalogue des thèses de sciences soutenues en France de 1810 à 1890 inclusivement*, par M. A. Maire (Paris, 1892, in-8°);

*Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, t. I et II, par M. Maurice Tourneux (Paris, 1890 et 1893, 2 vol. grand in-8°);

*Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, t. I et II, par M. A. Tuetey (Paris, 1890 et 1892, 2 vol. grand in-8°).

Prix Stanislas Julien :

*Mémoire composé à l'époque de la grande dynastie T'ang sur les religieux éminents qui allèrent chercher la loi dans les pays d'Occident*, par I. Tsing, traduit par M. Édouard Chavannes (Paris, 1894, in-8°).

Prix de La Grange :

*Miracles de Nostre Dame*, t. VIII, glossaire et tables, par M. Bonnardot (Paris, 1893, in-8°).

Prix Saintour :

*La correspondance d'Aménophis III et d'Aménophis IV*, par M. J. Halévy (Paris, 1893, in-8°);

*Ousâma Ibn Mounkidh, un émir syrien au premier siècle des croisades (1095-1188)*, 1re partie, fasc. 1 et 2, et 2e partie, par M. H. Derenbourg (Paris, 1886, 1889 et 1893, 3 vol. in-8°).

Si aux ouvrages présentés dans la séance de ce jour on ajoute ceux qui ont été adressés à l'Académie dans les séances précédentes, on a, pour les concours de 1894, la situation suivante :

Prix ordinaire de l'Académie (*Histoire de la domination byzantine en Afrique, d'après les auteurs, les inscriptions et les monuments*) : 1 concurrent;

Prix Duchalais (*Numismatique du moyen âge*) : 1 concurrent;

Antiquités de la France : 19 concurrents;

Prix Gobert : 7 concurrents;

Prix Bordin (*Étudier la géographie et la paléographie égyptiennes et sémitiques de la péninsule sinaïtique jusqu'au temps de la conquête arabe*) : 1 concurrent;

Prix Louis Fould (*Histoire des arts du dessin*) : 2 concurrents;

Prix Delalande-Guérineau (au meilleur ouvrage d'archéologie ou de littérature ancienne classique) : 1 concurrent;

Prix Brunet : 11 concurrents;

Prix Stanislas Julien : 4 concurrents;

Prix de La Grange : 1 concurrent;

Prix Saintour (au meilleur ouvrage relatif à l'Orient) : 9 concurrents.

M. Edmond Le Blant a la parole pour une communication :

Le zélé conservateur du musée de Vienne (Isère), M. Cornillon, veut bien m'annoncer que des fouilles reprises, ces jours derniers, autour de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre ont fait découvrir des tombes, violées pour la plupart et dont les inscriptions avaient été déplacées. Deux de ces sépulcres, demeurés intacts, appartenaient comme plusieurs autres de la même ville, à de saintes filles[1].

Le premier porte l'inscription suivante :

IN HOC TVMVLO REQVI
ESCIT BONAE MEMORIAE
ANANTHAILDA SANC
TIMONIALIS CVI DNS
AETERNAM REQVIEM TRI

[1] *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, n°s 435 et 699; *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n°s 121, 121^B; Allmer, *Revue épigraphique*, 1893, p. 236.

BVAT SEMPER DEVOTA SVIS
PAVPERIBVS LARGA OBIIT
VIIII MAII PC VENANTI RE
SVRRECTVRA IN PACE

Si je laisse de côté la formule *quo*, *quod* ou *ubi fecit januarius dies xv* et autres de ce type, il est rare de voir, dans les inscriptions chrétiennes antiques, le jour du mois indiqué autrement que par les nones, les ides et les calendes. De la forme devenue nôtre que nous trouvons ici : MAII VIIII «le neuf de mai», nous avions déjà des semblables sur des marbres des années 517, 574, 579, 618 (1). Celui de la religieuse de Vienne est daté de 509; il a donc ici le premier rang, car j'hésiterais à tenir compte d'une autre inscription de l'an 452, dans laquelle l'indication du jour du mois a été gravée après coup (2).

*Ananthailda* était probablement l'une des religieuses du célèbre couvent de Saint-André fondé à Vienne vers la fin du v[e] siècle (3). La forme de son nom me paraît nouvelle; il ne figure pas dans les relevés de vocables germaniques publiés jusqu'ici.

Le second des tombeaux de Saint-Pierre a reçu le corps de la vierge *Celsa;* il portait cette inscription qui, comme nous le voyons souvent dans les épitaphes des religieuses, compare la morte aux vierges sages de l'évangile accourant au-devant de l'époux céleste avec leurs lampes allumées :

MERITIS PARITERQVE
ET NOMINE CELSA·HIC
CORPVS CAELEBEM NAM

(1) Marini, *I papiri diplomatici*, p. 376[A]; Muratori, *Inscriptiones*, p. 2004, n° 1; *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, p. 114; Perret, *Catacombes*, t. V, pl. LXXIII, n° 11.

(2) *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VIII, n° 8630.

(3) Hauréau, *Gallia christiana*, t. XVI, p. 193.

SPIRITVM CAELO · REFVDIT
ALMO MVNDANA SPRE
VIT CARNE SVBACTA CRV
CI · MAETVENSQVE PROS
PERA · SEMPER ADVERSA
RIDENS · SIC SODALES CVNC
TAS DIVINCTAS HABENS ·
SESEQVE PRAEBVIT OMNI
BVS ALVMNAM NON IN
PAR DECEM · SAPIENTIBVS PV
ELLIS ACCENSO OLIVO SPON
SVM PRAESTOLATA XPM
CVIVS · DEP · IIII · NON MART PC · AGAPITI

Le marbre, lorsqu'on l'a trouvé, était entier et encore encastré dans une dalle de pierre. Rien ne manque donc au début de la légende, bien que le premier de ses *quasiversus* soit incomplet. Cette particularité nous montre une fois de plus avec quelle inintelligence les *epitaphistæ*, comme parle Sidoine Apollinaire, copiaient les modèles dont ils faisaient usage pour faciliter leur besogne. Celui dont s'est servi l'auteur de notre *nænia* a son type, sinon son prototype, dans le début d'une petite inscription de saint Damase[1] :

CORPORE MENTE ANIMO PARITER DE NOMINE FELIX

Je ne saurais dire si le méchant poète dont on vient de re-

(1) *Carmen* VI.

trouver la pièce a voulu, comme l'ont fait d'autres, copier cet hexamètre [1]; toujours est-il qu'inscrits en tête de son premier vers, les mots MENTE ANIMO, qui figurent dans celui de saint Damase, le replaceraient sur ses pieds.

Un fragment de marbre trouvé à Vienne en 1888, près de l'église de Saint-Pierre et que j'ai publié d'après une copie de M. Allmer [2] porte ce qui suit :

. . . . . MOLV. . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . LEBR. . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . VM CAE. . . . . . . . . . . .
. . . . . A SPREVI. . . . . . . . . . . .
. . . . . M METVEN. . . . . . . . .
. . . . . EX ADVERSA R. . . . .
. . . . . TIS INGENIO XP. . . . .
. . . . . VS DEP · III · IDVS IANVA.
. . . . . . . . . . SIL VCC INDIC · XIIII

Cette inscription mutilée, quelque peu postérieure à l'épitaphe de *Celsa*, paraît avoir été conçue en partie dans les mêmes termes; la comparaison de cette dernière permet de lire dans les lignes trois à six les mots *spirit*VM CAE*lo mundan*A SPREVI*t*, METVEN*s*, ADVERSA R*idens*; peut-être le mot *cælebem* était-il à la deuxième ligne.

Les deux épitaphes nouvelles que je viens de transcrire sont datées de post-consulats. Pour toutes deux la raison en doit

[1] *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 481^A.

. . . . . PARITER ET NOMIN*e*

[2] *Nouveau recueil des Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 120 A.

être la même. A Venantius et à Agapitus (508 et 517) ont succédé, en 509 et en 518, Magnus et Importunus nommés consuls en Orient et sans collègues pour l'Occident. Les inscriptions de la Gaule ne nous ont pas encore fourni les noms de ces derniers personnages inconnus ou non proclamés sans doute dans notre pays [1].

Comme le marbre d'*Ananthailda*, celui de *Celsa* ne porte aucune mention de l'âge. C'est là un trait particulier aux inscriptions funéraires des hommes et des femmes voués au culte du Seigneur. Les années passées « dans le siècle » ne valaient point qu'on les comptât.

M. le marquis de Vogüé lit une note sur une borne milliaire arabe du Ier siècle de l'hégire découverte sur la route de Jaffa à Jérusalem [2].

M. Clermont-Ganneau présente quelques observations sur cette communication.

M. Menant communique des photographies d'inscriptions cunéiformes et latines conservées au couvent d'Etchmiadzine (Arménie) et qui lui ont été remises par M. de Mély.

Ces inscriptions sont renvoyées à l'examen de MM. Héron de Villefosse et Menant.

M. Müntz, au nom de la commission du prix Gobert, donne lecture de la liste des ouvrages adressés à ce concours.

M. Paul Viollet commence la lecture d'un mémoire sur les États réunis à Paris en 1358, et dont il a déjà signalé l'importance.

L'Académie procède à la nomination des Commissions de prix. Sont élus :

(1) Relandus, *Fasti consulares*, p. 678 et 685; de Rossi, *Inscript. christ. urbis Romæ*, t. I, p. 434.

(2) Voir aux Communications, n° I (p. 27).

Prix ordinaire (*Histoire de la domination byzantine en Afrique*) : MM. Schlumberger, Boissier, Héron de Villefosse, l'abbé Duchesne;

Prix Duchalais (*Numismatique du moyen âge*) : MM. Deloche, Schlumberger, de Barthélemy, Müntz;

Prix Bordin (*Étude de la géographie et de la paléographie égyptiennes et sémitiques*) : MM. Derenbourg, de Vogüé, Clermont-Ganneau, Ph. Berger;

Prix Louis Fould : MM. Perrot, Heuzey, Saglio, Müntz;

Prix Delalande-Guérineau : MM. Perrot, Weil, Boissier, Croiset;

Prix Brunet : MM. Delisle, Hauréau, de Rozière, de Boislisle;

Prix Stanislas Julien : MM. Barbier de Meynard, Schefer, Oppert, Senart;

Prix de La Grange : MM. Delisle, G. Paris, Longnon, Gautier;

Prix Saintour : MM. Barbier de Meynard, Schefer, Senart, Ph. Berger;

Fondation Benoît Garnier : MM. Barbier de Meynard, Schefer, Senart, Hamy;

Fondation E. Piot : MM. Delisle, Heuzey, Perrot, Schlumberger, Héron de Villefosse, Saglio, de Lasteyrie, Müntz.

---

SÉANCE DU 12 JANVIER.

Le Ministre de l'instruction publique transmet à la Compagnie divers travaux de M. Grenard, auxiliaire de M. Dutreuil de Rhins, qui a été chargé par l'Académie d'une mission dans la haute Asie.

Ces documents sont renvoyés à la Commission du legs Garnier.

Le Syllogue hellénique de Candie, par une circulaire qu'il adresse à l'Académie, fait savoir qu'il ouvre une souscription pour couvrir les frais de transport dans un lieu sûr de la grande

inscription de Gortyne qui se trouve abandonnée à l'endroit même où elle fut découverte en 1884.

Renvoi à la Commission Piot.

M. Georges Vayssié adresse un mémoire sur les reconnaissances qu'il vient de faire dans l'île de Pantellaria.

Renvoi à la Commission des études du Nord de l'Afrique.

M. Menant achève la seconde lecture de son mémoire intitulé : «Trois anciens souverains de Chaldée.»

M. Oppert présente des observations sur le nom de l'un des rois mentionnés dans le mémoire de M. Menant.

---

SÉANCE DU 19 JANVIER.

Le Président rappelle que l'Académie vient de perdre un de ses plus anciens membres, M. William Waddington. Les derniers hommages de la Compagnie ont été rendus à sa mémoire lors de ses funérailles. Cette cérémonie ayant eu lieu, l'Académie, selon son usage, ne doit pas lever la séance. Le Président n'en a pas moins le devoir d'exprimer de nouveau les regrets causés par la perte d'un confrère, que ses devoirs publics avaient tenu longtemps éloigné des séances et que la mort vient d'enlever au moment où il allait reprendre sa place à l'Académie.

M. le comte Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, informe la Compagnie que l'Académie des beaux-arts a désigné MM. Daumet et Larroumet pour faire partie de la Commission du prix Fould.

L'Académie procède à l'élection de trois membres qui doivent la représenter dans la Commision du centenaire de l'Institut.

Sont élus : MM. Delisle, le marquis de Vogüé et Deloche.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, M. Louis Passy lit une notice sur divers monuments antiques en porphyre. Il rappelle à l'Académie qu'il y a vingt-cinq ans déjà, il lui a communiqué un mémoire tendant à prouver que les groupes encastrés dans le mur de l'église de Saint-Marc et les groupes sculptés en haut relief sur les colonnes en porphyre de la bibliothèque du Vatican, représentaient les deux Augustes et les deux Césars. Depuis cette époque déjà bien lointaine, M. Passy n'a cessé ses recherches sur les monuments antiques en porphyre : il croit avoir recueilli ainsi les preuves d'un ouvrage original. Les sculptures en porphyre provenaient toutes des carrières de porphyre exploitées par les empereurs romains dans la basse Égypte. Les monuments qu'il soumet à l'Académie viennent de l'Égypte. C'est d'abord un buste d'empereur romain qui se trouve au musée de Boulaq et dans lequel M. Passy croit voir les traits de Maximien Hercule, et ensuite une statue mutilée d'empereur romain, assis sur son trône, qui pourrait être la statue de Dioclétien divinisé. L'objet de cette communication est de démontrer que ces deux monuments en porphyre doivent être assimilés aux groupes de Venise et de Rome au point de vue du temps et de l'art; ils justifient entièrement les conclusions qu'il avait cru devoir tirer dans son premier mémoire sur l'importance des groupes de Rome et de Venise.

MM. Perrot, Saglio, le comte de Lasteyrie et Maspéro présentent différentes observations au sujet des conclusions du mémoire de M. L. Passy.

M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, adresse à l'Académie les photographies et les estampages des fragments musicaux, gravés sur les parois du trésor des Athéniens, qu'il a découverts à Delphes.

M. Clermont-Ganneau communique une inscription romaine découverte par lui, il y a vingt ans, à Bettîr, localité arabe des environs de Jérusalem. Cette inscription, demeurée jusqu'à ce

jour inédite, est gravée sur le rocher, au débouché d'un aqueduc antique; elle contient la mention de deux détachements (*vexillationes*), l'un de la v^e^ légion *Macedonica*, l'autre de la xi^e^ *Claudia*. M. Clermont-Ganneau montre que ces détachements avaient été pris au dépôt des deux légions cantonnées l'une et l'autre sur les bords du Danube et avaient été appelés en Palestine, au moment de la terrible et fameuse insurrection juive de Barcochebas, sous l'empereur Hadrien en l'an 135 de notre ère. Après l'écrasement des Juifs, ces détachements avaient dû être laissés en garnison à Bettîr, point d'une grande importance stratégique, commandant une des routes qui mènent de Jérusalem à la Méditerranée. Cette découverte apporte un argument sérieux en faveur de l'identité, jusqu'ici contestée, de la localité arabe de Bettîr avec la ville de Bethar, ou Bether, dernier boulevard de la résistance de Barcochebas et théâtre du drame militaire qui a marqué l'anéantissement définitif de la nationalité juive. M. Clermont-Ganneau rapproche de l'inscription de Bettîr une autre inscription romaine qu'il a découverte quelques années plus tard, non loin de là, à Emmaüs-Nicopolis (l'Emmaüs des Évangiles), et où figure un soldat de la même légion v^e^ *Macedonica*. Emmaüs-Nicopolis, commandant la route de Jérusalem à Jaffa, est le pendant stratégique de Bettîr, et elle avait dû, elle aussi, après la victoire, être fortement occupée par les Romains, par suite des mêmes nécessités, et dans les mêmes conditions que Bettîr, qui porte encore en arabe le nom caractéristique de *Khirbet el-Yahoud*, « la ruine des Juifs ».

---

SÉANCE DU 26 JANVIER.

M. Édouard Naville écrit à l'Académie pour la remercier de l'honneur qu'elle lui a fait en le nommant l'un de ses correspondants.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture de son rapport sur les

travaux des Commissions de publication de l'Académie pendant le second semestre de 1893[1].

M. Henri Weil entretient l'Académie des textes poétiques découverts à Delphes par notre École d'Athènes. Ce sont des hymnes, ou des fragments d'hymnes, composés pour les fêtes du sanctuaire et intéressants à divers titres. Un de ces hymnes est complet. C'est un péan composé avec art et élégance, qui fait connaître un détail nouveau de la légende d'Apollon. Il est précédé du décret des Delphiens qui confère au poète des distinctions honorifiques. Plus importants encore sont les morceaux accompagnés de notes de musique. Nous avons là les spécimens les plus authentiques et les plus étendus que nous possédions de la musique des anciens Grecs. Deux fragments, qui semblent appartenir au même hymne et constituent un ensemble de 37 lignes, en partie bien conservées, présentent un tableau vivant de la fête et contiennent des allusions à des faits historiques qui permettent d'en déterminer approximativement la date. Après avoir rappelé la victoire d'Apollon sur le fameux dragon qui avait jadis, disait-on, occupé le sanctuaire, le poète rapproche du monstre légendaire les Gaulois farouches et impies que le dieu repoussa en les frappant de terreur. Il est possible que l'hymne ait été écrit peu de temps après l'an 278 avant notre ère. Dans ce cas, ce serait un très beau spécimen de la poésie officielle du siècle de Théocrite et de Callimaque. D'un autre hymne, de deux siècles plus jeune, il ne reste que des fragments très mutilés; on voit cependant, grâce à des restitutions assez sûres, qu'il se terminait par des vœux pour le *collegium* des Ménades et pour l'accroissement de l'empire des Romains.

Des photographies et des estampages, envoyés par M. Homolle, ont été mis sous les yeux de l'Académie. M. Henri Weil, qui en avait reçu communication auparavant, s'est occupé de la constitution et de l'explication de ces précieux textes. M. Théodore Reinach en a étudié la musique et a essayé de la reproduire

[1] Voir l'Appendice n° I (p. 52).

dans notre système de notation. Il a constaté que le grand hymne est écrit dans le ton phrygien chromatique, mais avec plusieurs notes empruntées au mode dorien. Les travaux de ces deux savants paraîtront dans le *Bulletin de correspondance hellénique*.

M. Oppert a la parole pour une communication :

La plus ancienne application des études cunéiformes à la littérature biblique date à peine d'un siècle. Déjà en 1802, Grotefend prouvait par le déchiffrement du groupe désignant le roi Xerxès, que le nom de ce roi était exprimé par le terme biblique d'Ahasveros, l'Assuérus de la Vulgate. Jusque-là les anciens, dont Josèphe et les Septante, avaient assimilé ce roi à Artaxerxès. Quoique l'initiateur des études cunéiformes n'eût pas lu le groupe perse d'une manière complètement correcte et dans sa forme véritable de *Khsayārsā*, il vit que les lettres de la forme hébraïque *A kh sh v r s* correspondaient exactement à l'expression perse. Celle-ci était très difficile à prononcer, et la dureté des sons des lettres, qui formaient ce nom, ne pouvait qu'exposer le terme arien à de cruelles défigurations.

Sans s'arrêter à *Xerxès*, le mède contemporain le rend par *Iksersa*, et la transcription assyrienne de son nom était *Khisi arsa*. Mais les langues sémitiques, ne pouvant pas commencer par deux voyelles qui se suivent, devaient ou insérer une voyelle entre les deux consonnes, ou bien respecter la suite des deux consonnes, en admettant une prothèse : on peut donc supposer *Akhsiyars*, dont s'est formé l'hébreu *Akhsivars*, vocalisé par les Massorètes en *Akhasveros*. On devait donc en expliquer la forme un peu insolite par le changement de *y* en *v*; ainsi Khsayārsā est devenu Ahasveros et Assuérus.

Cette altération a sa raison d'être dans la prononciation déformée dans les textes babyloniens. Les textes juridiques donnent de ce nom difficile à prononcer les formes suivantes : Khasiyarsa (ou *si* et *su*), *Khisiyarsa*, *Khisi arsa*, *Akhsi-yarsu*, *Akkis-arsu* : mais il y a aussi les formes *Akhsivarsu* et *Akhsu-varsu*.

M. Germain Bapst fait une communication sur deux bas-reliefs réputés antiques, appartenant aux collections du château de Chantilly.

M. Charles Normand commence la lecture d'une étude sur l'amphithéâtre gallo-romain de la rue Monge, désigné sous le nom d'*Arènes de Lutèce.*

---

SÉANCE DU 2 FÉVRIER.

Le Préfet de la Seine transmet à l'Académie l'ampliation d'un décret présidentiel, en date du 20 décembre 1893, autorisant l'Académie des inscriptions et belles-lettres à accepter le legs qui lui a été fait par M[me] veuve de Chénier, d'une somme de quatorze mille francs, dont le revenu devra être donné en prix, tous les cinq ans, à l'auteur de la meilleure méthode pour l'enseignement de la langue grecque.

Le Président met aux voix l'acceptation définitive du legs de M[me] de Chénier.

L'acceptation est votée.

L'Académie s'occupera plus tard de nommer une commission pour l'application de ce legs.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, dans une lettre qu'il adresse au Président, donne des nouvelles archéologiques [1].

L'Académie se forme en comité secret pour entendre la lecture du rapport de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, sur les travaux des membres de ces deux Écoles pendant les années 1892-1893 [2].

La séance étant redevenue publique, la parole est donnée à

[1] Voir aux Communications, n° II (page 30).

[2] Voir à l'Appendice, n° II (page 53).



IMPRIMERIE NATIONALE.

M. Menant pour un rapport sur quelques inscriptions vanniques, provenant du monastère d'Etchmiadzine :

« Dans la séance du 5 janvier dernier, vous avez bien voulu me charger d'examiner les cinq photographies d'inscriptions vanniques offertes à l'Académie, au nom de S. E. le général de Frézé, par M. de Mély.

« Elles se rapportent à un roi du pays de Van, nommé *Argistis*, fils de Minuas, c'est-à-dire Argistis Ier (vers 750 avant J.-C.), et sont par conséquent antérieures de trois générations à celles de son homonyme Argistis II, l'adversaire de Sargon (721 ans avant J.-C.). Ces inscriptions, écrites en caractères cunéiformes, n'offrent aucune difficulté de lecture; il n'en est pas ainsi de l'interprétation qui demande une étude spéciale et approfondie. Quoi qu'il en soit, j'estime qu'elles ont un intérêt réel, car les inscriptions vanniques sont encore peu nombreuses et chaque nouveau document a son importance. Ce qu'il s'agit de savoir avant tout, c'est si elles sont inédites.

« J'ai collationné les 52 inscriptions vanniques étudiées par M. Sayce dans le journal de la *R. A. S.* (vol. XIV, part. IV, 1882) et qui doivent comprendre tout ce qui était connu alors. Je ne les y ai pas trouvées, du moins sous la rubrique d'inscriptions provenant d'Etchmiadzine; mais elles pourraient avoir été publiées en Russie sans que j'en aie eu connaissance.

« M. de Mély a visité Etchmiadzine en 1876 [1], et n'a signalé dans la cour du monastère qu'une seule inscription cunéiforme alors couverte d'herbes: il me paraît impossible que, depuis cette époque, les autres aient passé inaperçues des voyageurs qui visitent Etchmiadzine. Cependant M. Chantre ne les a pas remarquées en 1890.

« D'après la forme des caractères, elles ne paraissent pas avoir été écrites par le même graveur; aussi je serais assez porté à croire qu'elles proviennent de différentes localités voisines d'Etchmiadzine et qu'elles ont été transportées dans la cour du mo-

[1] Voir *Quatre mois en Russie*, par M. de Mély, dans *Le tour du monde* (1878), t. XXXV, p. 413.

nastère par quelque curieux désireux de les soustraire à la destruction. Comme vous le voyez, pour me prononcer sur l'importance de ces inscriptions, il me manque deux sortes de renseignements. J'aurais voulu me les procurer avant de vous en entretenir, mais M. de Mély m'a fait savoir qu'il ne pourrait avoir de renseignements de son correspondant avant six mois, et je n'ai pas voulu différer de vous remettre ces photographies. »

---

SÉANCE DU 9 FÉVRIER.

Le Secrétaire perpétuel annonce à l'Académie la perte qu'elle vient de faire de l'un de ses correspondants, M. Robiou, professeur honoraire de la Faculté des lettres de Rennes, décédé le 30 janvier dernier.

S. E. Hamdy Bey, correspondant de l'Académie, adresse au Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

Constantinople, le 29 janvier 1894.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

En réponse à votre lettre du 22 janvier courant, relative à la grande inscription de Gortyne, je m'empresse d'informer l'Académie des inscriptions et belles-lettres que l'administration de la Sublime Porte, désireuse de ne jamais manquer de se conformer aux volontés bien connues de notre Auguste Souverain, qui sont que tous les monuments de son empire soient toujours maintenus en parfait état, se réserve de pourvoir par elle-même à la conservation de cette inscription.

Je vais à cet effet provoquer immédiatement l'envoi d'ordres formels aux autorités de la Crète afin que cette conservation soit désormais assurée par leurs soins. J'aurai l'honneur de vous faire connaître les mesures qui seront ordonnées, et je veillerai à leur bonne et prompte exécution.

Veuillez agréer, etc.

O. Hamdy.

M. Charles Normand, directeur de *l'Ami des Monuments et des*

*Arts*, continue sa lecture sur le premier théâtre parisien ou Arènes de la rue Monge. Il signale les efforts faits pour assurer la sauvegarde de la moitié de ces arènes enfouies à nouveau et qu'il serait si désirable de dégager de façon à présenter l'ensemble de l'édifice. Il retrace l'histoire du *Cimetière des Arènes*, où l'on a trouvé de nombreux squelettes.

Parmi les objets trouvés dans ce théâtre, M. Charles Normand signale en particulier une très belle tête de jeune homme, des peintures, des épingles en or, une bague encore à la main d'un squelette, des vases, dont l'un, fort beau, était à la tête d'un squelette de géant qui mesurait 2 m. 40. Il attire également l'attention sur une très belle tête de femme et sur de nombreux morceaux d'architecture qui permettent d'apprécier le style de l'édifice : corniches, colonnes, chapiteaux et peintures murales.

M. Henri Cordier commence la lecture d'un mémoire sur *l'Extrême-Orient dans l'Atlas catalan de Charles V, roi de France.*

Ce beau monument de la cartographie du moyen âge, conservé dans la galerie Mazarine de la Bibliothèque nationale, à Paris, avait déjà été étudié par Buchon et Tastu, mais ces commentateurs avaient fait des recherches insuffisantes sur l'Asie orientale. M. Cordier, reprenant l'œuvre de ses devanciers, fait ressortir l'importance de la relation de Marco Polo, qui est la source principale à laquelle a puisé le cartographe, et il montre, par des exemples tirés de l'identification des villes, entre autres *Khanbalig* (Pe king), *Quinsai* (Hang tcheou) et *Sincalan* (Canton), que cet atlas de 1375 marque l'apogée de nos connaissances sur l'Asie orientale au XIV^e siècle, lorsque des transformations politiques ou commerciales allaient momentanément interrompre presque entièrement les communications avec la Chine par terre et par mer.

SÉANCE DU 16 FÉVRIER.

M. F. Foureau, chargé par l'Académie d'une mission dans le Sahara occidental, adresse au Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

Oued Takhamalt, Sahara des Touareg Azguer,
14 janvier 1894.

Monsieur,

Je viens d'arriver chez les Touareg Azguer; après entente avec leurs notables, je vais traverser leur pays.

Je congédie mon escorte arabe et je me constitue une caravane uniquement composée de Touaregs.

Je profite du départ de ces hommes vers l'Algérie pour vous envoyer ces quelques mots.

J'ai continué mes travaux depuis la dernière lettre que je vous ai adressée et je marche actuellement sur une des routes qui mènent de la Méditerranée (Tripolitaine) au Soudan.

Ici nulle trace d'occupation romaine ou de civilisation ancienne. Seuls de grands ateliers de silex taillé révèlent la présence de l'homme préhistorique. Il n'est pas du reste difficile de constater que l'art et l'habileté de ces gens-là, dans la préparation de leurs silex et de leurs ustensiles, les met très loin au-dessous de ceux qui taillaient les silex dans le sud algérien. Les échantillons que j'aurai l'honneur de vous remettre le prouvent surabondamment.

Je continue ma route dans la direction du sud et je ne sais pas à quelle date il me sera possible de vous donner de mes nouvelles.

Veuillez agréer, etc.

F. Foureau.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, dans une lettre qu'il adresse au Président, donne des nouvelles archéologiques [1].

Le comité d'organisation du xe Congrès international des Orientalistes, qui doit siéger à Genève du 3 au 12 septembre 1894,

[1] Voir aux Communications, n° III (p. 32).

adresse à l'Académie quelques exemplaires du programme général de ce Congrès et la prie de bien vouloir se faire représenter officiellement à ses séances.

Le Président rappelle qu'un mois s'est écoulé depuis la mort de M. Waddington.

Aux termes du règlement, il consulte l'Académie pour savoir s'il y a lieu de procéder à son remplacement.

L'Académie décide, au scrutin, qu'il y a lieu; et, par un autre vote, elle fixe au 9 mars l'examen des titres des candidats.

M. Heuzey présente des observations nouvelles sur le palais de Tello[1]. En étudiant de plus près ces constructions, remaniées à différentes époques, M. de Sarzec a retrouvé au milieu d'elles une tour d'angle et une grande porte d'entrée, d'ancienne architecture chaldéenne, et certainement édifiées par le patési Goudéa. En effet, elles reproduisent trait pour trait les dispositions architecturales que l'on observe sur le plan d'une enceinte fortifiée, que la célèbre statue de ce prince, au musée du Louvre, tient sur ses genoux. Cette constatation modifie quelque peu l'idée que l'on s'était faite du principal édifice de Tello. La construction de Goudéa, sorte de propylée, faisant partie d'une enceinte à la fois religieuse et militaire, était le développement de l'ancien sanctuaire consacré par un de ses prédécesseurs, le patési Our-Baou, au dieu Nin-Ghirsou, le grand dieu local (l'une des formes de Ninip, l'Hercule-dieu ou le Mars chaldéo-assyrien). Goudéa, étant *patési*, c'est-à-dire *vicaire* de ce dieu, avait naturellement son habitation dans les dépendances de son temple. De là le triple caractère de cet édifice, à la fois sanctuaire, forteresse et palais.

M. Ravaisson communique à l'Académie, à titre de première lecture, le résumé de recherches relatives à deux bas-reliefs célèbres qu'il pense avoir été mal interprétés jusqu'ici et qu'il croit

[1] Voir aux Communications, n° IV (p. 34).

pouvoir rapporter à la légende d'Achille. Ces recherches font suite à un mémoire sur un vase peint du Louvre représentant un épisode de cette légende.

M. Théodore Reinach fait une communication sur deux vers de l'*Iliade* qui mentionnent, parmi les alliés de Priam, «le peuple des Halizônes, venu de la lointaine Alybé, où naît l'argent». Les anciens commentateurs cherchaient ce peuple et ce pays mystérieux dans différentes contrées de l'Asie Mineure. M. Th. Reinach croit que ces identifications sont erronées et que l'Alybé homérique n'est autre que l'Alybé de Denys le Périégète et des autres géographes, et aussi la colonne d'Hercule située sur la côte européenne du détroit de Gibraltar. Les Halizônes, «le peuple environné par la mer», sont les habitants de l'Espagne; et «le pays où naît l'argent» est l'Andalousie dont les mines d'argent étaient, dès la plus haute antiquité, exploitées par les Phéniciens. Ce texte de l'Iliade nous fournirait donc la plus ancienne mention de l'Espagne dans la littérature européenne.

M. G. Schlumberger fait passer sous les yeux de l'Académie de très belles photographies de la célèbre croix byzantine, dite des *Zaccaria*, qui est conservée depuis cinq siècles au Trésor de la cathédrale de San Lorenzo à Gênes et avec laquelle l'archevêque donnait jadis la bénédiction au nouveau doge. Cette croix d'argent doré, d'une exécution très élégante, enrichie de plusieurs centaines de perles et de pierres précieuses, porte à son centre deux fragments de la vraie croix. De charmants médaillons et une belle inscription votive en décorent le revers. L'histoire de ce monument précieux de l'orfèvrerie byzantine est curieuse. Elle passait pour avoir appartenu à saint Jean l'Évangéliste, patron d'Éphèse. Restaurée aux frais du fameux évêque de cette ville, Isaac, directeur de l'empereur Michel Paléologue et son ambassadeur auprès du pape, prise par les Turcs et mise par eux en gage à Phocée, elle fut conquise à l'assaut de cette ville en 1308 par un des membres de la fameuse famille génoise des Zaccaria qui furent princes de Chio et des deux Phocées. Depuis, un autre

membre de la même famille en fit don au trésor de San Lorenzo dont elle est aujourd'hui encore l'ornement.

M. H. Cordier continue et achève la lecture de son mémoire sur *l'Extrême-Orient dans l'Atlas catalan de Charles V, roi de France.*

---

SÉANCE DU 23 FÉVRIER.

M. Ravaisson fait une seconde lecture de son mémoire sur deux bas-reliefs célèbres qu'il croit pouvoir rapporter à la légende d'Achille.

M. Héron de Villefosse lit le rapport suivant :

« M. de Mély a remis au Président de l'Académie la photographie d'une inscription latine conservée au couvent d'Etchmiadzine en Arménie. Cette inscription a été découverte en 1863 à Valarchapat, localité située à peu de distance du couvent et dont l'emplacement paraît correspondre à celui de la capitale des rois d'Arménie après la destruction d'Artaxata. Publiée dès 1867 par un officier russe, elle a été insérée dans le *Corpus* latin où elle figure sous le n° 6052 du volume III.

« La photographie prise par M. de Mély prouve que les lettres ont été passées à la couleur rouge par un ignorant qui a ainsi dénaturé le texte, comme il arrive ordinairement à la suite de cette opération. On veut rendre le texte plus lisible; le plus souvent on le défigure et on augmente les difficultés du déchiffrement. La couleur rouge est un ennemi que les épigraphistes ne pourront jamais terrasser.

Sous ce barbouillage nuisible il est cependant possible de constater que le texte contient, au commencement de la dernière ligne, un mot omis dans les copies précédemment publiées. C'est le mot *mil*(*itum*), appelé du reste par le mot *trib*(*unus*) qui termine l'avant-dernière ligne. Le texte doit donc être ainsi rétabli :

IMP · CAES · M · AVREL · ANTO
NINO · AVG · *commodo* · GER
MA SARM MAX · TRIB · POT
*i*MP · VII · COS · IIII P P VEXILL
LEG · XV APOLL · SVB CAELIO CAL
VINO LEG AVG PR PR CVRAM
AGENTE LICINIO SATVRNINO TRIB
MIL ET AVRELIO LABRASE ⟩ LEG EIVSDEM

*Imp(eratore) Caes(are) M(arco) Aurel(io) Antonino Aug(usto) [Commodo] Germa(nico), Sarm(atico) max(imo), trib(unitia) pot(estate), [i]mp(eratore) VII, co(n)s(ule) IIII, p(atre) p(atriae), vexill(arii) leg(ionis) XV Apoll(inaris) sub Caelio Calvino, leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore), curam agente Licinio Saturnino trib(uno) mil(itum) et Aurelio Labrase c(enturione) leg(ionis) ejusdem.*

« Le texte est de l'année 185.

« Comme le remarque l'éditeur du *Corpus*, cette inscription prouve que les Romains envoyaient des troupes non seulement dans leurs propres provinces, mais aussi dans les états vassaux, nous dirions aujourd'hui dans les pays de protectorat. Une seconde inscription latine découverte en 1824 à *Chersonesos* (Sébastopol), ville du royaume de Bosphore[1], et une inscription grecque trouvée près de Tiflis, dans les ruines de l'antique *Harmozica*[2] confirment cette observation.

« Le détachement qui tenait garnison à Valarchapat en l'année 185 se composait probablement d'un millier d'hommes puisqu'il était commandé par un tribun; il appartenait à une des légions de Cappadoce. L'ancienne capitale du royaume d'Arménie, *Artaxata*, avait été détruite en 163. Une nouvelle capitale, qui reçut le nom de *Kainépolis*, fut bâtie par les Romains à l'endroit même où

(1) *Corp. inscr. latin.*, vol. III, n° 782.
(2) *Ibid.*, n° 6052.

cette inscription a été découverte; le texte est presque contemporain de la fondation de cette nouvelle ville.»

M. Cagnat communique une inscription romaine trouvée en 1893 par les brigades topographiques de Tunisie. C'est une borne-limite; l'inscription est ainsi conçue :

*Ex auct(oritate) Imp(eratoris) Vespasiani Aug(usti) p(atris) p(atriae), fines [provinci]ae Novae et Veter(is) de[rec]ti qua fossa afuit per Rutilium Gallicum co(n)s(ulem) pont(ificem) et Sentium Caecilianum praetorem, legatos Aug(usti).*

La pierre a été trouvée à Henchir-es Souar, au sud-ouest de Laghouat. Elle apprend que le fossé creusé par Scipion après la prise de Carthage, en 146, pour marquer la limite des possessions romaines à cette époque, passait à cet endroit. Rapprochée d'un autre texte épigraphique déjà connu, cette inscription permet d'établir la direction de ce fossé; il suivait vraisemblablement la Siliana jusqu'à Henchir-Dermouliia, gagnant de là Henchir-es-Souar, et atteignait le lac Kelbia[1].

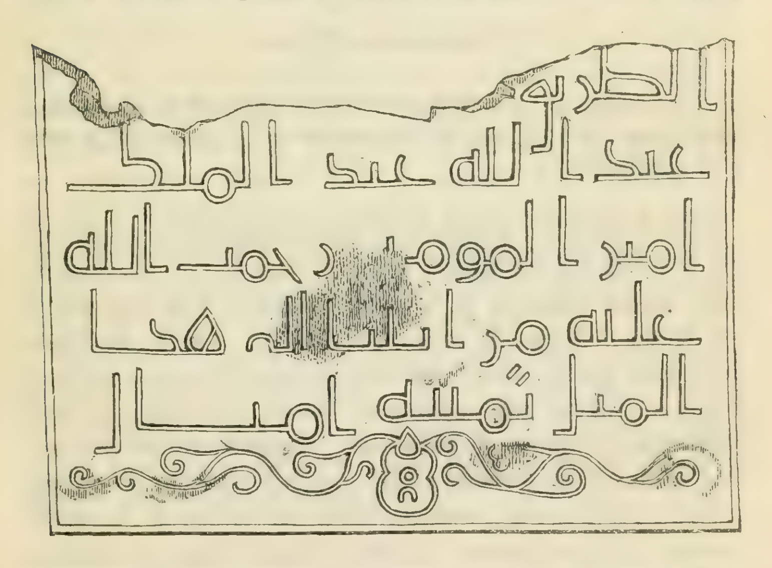
[1] Voir aux Communications, n° V (p. 43).

## COMMUNICATIONS.

### N° I.

**NOTE SUR UNE BORNE MILLIAIRE ARABE DU Ier SIÈCLE DE L'HÉGIRE, PAR M. LE MARQUIS DE VOGUÉ.**

Le R. P. Lagrange, le savant prieur des Dominicains de Jérusalem, m'a dernièrement envoyé l'estampage d'une inscription coufique gravée sur une borne milliaire trouvée au lieu dit Bab-el-Ouady, c'est-à-dire au point où la route de Jaffa à Jérusalem quitte la plaine pour entrer dans les vallées



escarpées des montagnes de Juda. La borne est aujourd'hui déposée à la Trappe d'El-Athroun, non loin du lieu de la découverte. Les dimensions ne sont pas données; l'inscription,

dans sa forme actuelle, occupe un espace de 37 centimètres de hauteur sur 52 centimètres de largeur : le commencement a disparu dans une cassure de la pierre. Le texte est encadré : la partie inférieure du champ est occupée par un ornement grossièrement sculpté, qui figure des rinceaux s'échappant d'une sorte de vase, décoré d'un disque et d'un croissant.

Voici la transcription du texte :

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

الطريق . . . . . . . . . . . . .

عبد الله عبد الملك

امير المومنين رحمة الله

عليه من ايليا الى هذا

الميل ثمنية اميال

. . . *(cette) route* . . . . . *le serviteur de Dieu Abd-el-Melik, commandeur des Croyants. La miséricorde de Dieu soit sur lui! D'Ilia jusqu'à ce mille (il y a) huit milles.*

Abd-el-Melik est le cinquième calife ommiade, qui régna de l'an 65 à l'an 89 de l'hégire, soit 685-705 de l'ère chrétienne. Notre savant confrère M. Clermont-Ganneau[1] a déjà publié une borne milliaire du même personnage, trouvée au Khan-Khatroura, sur la route de Jéricho à Jérusalem et mentionnant le cent-neuvième mille à partir de Damas. Le commencement a également disparu; il renfermait, comme toutes les inscriptions arabes, une formule pieuse, puis l'indication du travail ordonné par le calife, *construction* ou *restauration* de la route; les mots qui manquent dans notre première ligne se trouvent sur la pierre de Khan-Khatroura. M. Clermont-Ganneau les

[1] *Recueil d'archéologie orientale*, t. I, p. 201.

lit : وصنعة الاميال et les traduit «*et la pose des milles*», tout en reconnaissant que le premier mot est d'une lecture embarrassante. Le reste du texte est le même, sauf les noms de lieux et les chiffres.

Je renvoie donc à la dissertation de notre confrère pour les détails de l'inscription; le nouveau texte confirme tout ce qu'il a écrit sur l'administration des premiers califes, sur le soin qu'ils ont mis à continuer les traditions de l'administration romaine et à utiliser l'organisation qu'elle avait créée. Cette tendance se retrouve dans l'emploi du mot ايليا *Ilia* pour désigner Jérusalem et qui n'est autre que le latin *Ælia* Capitolina, du mot ميل, pluriel اميال, qui n'est autre que le latin *mille*. Il est douteux pourtant que la mesure itinéraire consignée sur les deux milliaires d'Abd-el-Melik soit le mille romain de 1,471 mètres : en effet, 8 milles de 1,471 mètres font 11,768 mètres, 109 milles de 1,471 mètres font 160,339 mètres. Or ces deux longueurs sont notoirement inférieures à la distance de Bab-el-Ouady à Jérusalem et à celle de Damas à Khan-Khatroura. Il y a là un petit problème qui ne pourra être résolu avec certitude que si les bornes ont été trouvées *in situ* et en déterminant la longueur exacte du chemin qui les séparait de Jérusalem. Le R. P. Lagrange se réserve d'étudier ce point de métrologie musulmane et nous pouvons attendre avec confiance le résultat de ses recherches.

On remarquera que le caractère coufique de cette inscription est identiquement semblable à celui de l'inscription que j'ai relevée dans l'intérieur de la mosquée dite d'Omar, à Jérusalem, et qui donne la date de la fondation de cette mosquée par le même calife Abd-el-Melik.

## N° II.

LETTRE DE M. GEFFROY, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME.

Rome, le 30 janvier 1894.

Monsieur le Président et cher confrère,

M. Goyau, membre de l'École française de Rome, à la suite d'une visite récente à la Bibliothèque impériale de Vienne (Autriche), signale, dans le 5e volume de la collection de cartes gravées et de dessins manuscrits que contient l'exemplaire de l'Atlas Blaeu possédé par cette Bibliothèque, la présence d'intéressantes représentations, probablement inédites, d'après les ruines romaines qui subsistaient à Bordeaux au XVIIe siècle :

Six croquis des ruines du Palais Gallien;

Un croquis des piliers de Tutèle;

Un dessin de la stèle de Tarquinia Fastina;

Deux dessins de la prétendue Messaline, etc.

Ces dessins ont été exécutés par un Hollandais, Hermann van der Hem, mort à Bordeaux en juin 1649.

M. le comte Tyszkiewicz, qui habite Rome pendant la saison d'hiver, vient de recevoir ici des objets antiques provenant, assure-t-on, d'un tombeau de la Russie méridionale. Le plus intéressant est un plat d'argent, de 33 centimètres de diamètre. Quelques-uns des personnages qui y sont figurés par un travail de repoussé sont presque identiques à ceux de la scène — probablement relative aux mystères d'Éleusis — qui se voit sur le beau vase de Kertch, gravé dans Kondakof. Tolstoï. Salomon Reinach. *Antiquités de la Russie méridionale*, page 75.

A droite et à gauche, se dresse un grand épi de blé. En haut, et dominant tout le reste, à la place qu'occupe, sur le vase de Kertch, Triptolème sur son char ailé, il y a un personnage tenant un cercle (?).

A droite de la partie centrale, Dionysos assis tient de la main gauche le thyrse, comme au vase de Kertch.

A gauche, et tenant la place de l'Hercule du vase de Kertch, un personnage debout, de sexe incertain, à la longue chevelure couronnée de feuillage, au très riche vêtement, avec longues manches et anaxyrides; il tient de chaque main un flambeau. Il se retrouve identique sur le vase de Kertch. Ici seulement il a sous ses pieds, à peu de distance, une sorte de foyer (?).

Au centre de la partie inférieure est un autel sous lequel on voit un bélier. La flamme est ardente. A droite et à gauche de cette flamme sont deux personnages féminins, debout, tournés l'un vers l'autre. Celui de gauche tient des deux mains une corde qu'il étend au-dessus du feu. Le personnage à droite, entièrement nu, est dans l'attitude élégante et grave d'une danse religieuse.

A l'extrémité droite, au bas, un trépied.

Toute la représentation est dominée par une inscription grecque de trois lignes.

La même sépulture contenait, dit-on, et M. le comte Tyszkiewicz a reçu en même temps : une couronne d'or avec dédicace aux dieux *patrôoi;* — une lampe en argent avec dédicace à Jupiter Sauveur : quatre dauphins; une tête casquée qui regarde à gauche; — un petit lécythe d'or, parfaitement intact, de onze centimètres de hauteur; — une très petite boîte en or avec son couvercle, sur lequel est gravé un griffon ailé; — un petit cratère d'or avec inscription au pied; — une quarantaine de plaquettes d'or, les unes portant figuré un double masque, les autres des têtes d'aigles; — plusieurs colliers.

bracelets, pendants d'oreilles; or, grenats, pierres dures, pâtes de verre, cristaux de roche, etc.

Le même habile et dévoué collectionneur a commencé la publication des autres objets précieux, la plupart déjà bien connus dans la science, qui sont actuellement en sa possession. Deux livraisons ont paru, en très belles héliogravures de la maison Bruckmann de Munich et de la maison Dujardin de Paris. Une courte et précise explication de chaque monument est due à M. Fröhner.

Agréez, etc.

A. Geffroy.

## N° III.

LETTRE DE M. GEFFROY, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME.

Rome, le 13 février 1894.

Monsieur le Président et cher confrère,

Les fouilles dans la nécropole de Corneto Tarquinia, interrompues pendant l'été et l'automne, ont été récemment reprises par le municipe de Corneto, et suivies attentivement ou dirigées par M. le professeur Helbig, correspondant de l'Académie. Des tombes nouvelles intéressantes ont été découvertes. Une tombe *a pozzo,* découverte ces jours-ci mêmes, consiste en un grand *dolium* fermé simplement au sommet par une large pierre. Ce dolium contient : 1° une urne fabriquée en plaques de bronze réunies à l'aide du marteau par des clous; là se retrouvent les cendres et les fragments d'ossements carbonisés; 2° une coupe de bronze avec manche vertical d'un travail pareil à celui de l'urne; 3° un rasoir de forme semi-lunaire en bronze; 4° beaucoup de fibules en bronze, une petite fibule en argent, plusieurs petits vases de terre travaillés à la main; 5° enfin, les fragments d'une lance.

M. Helbig fait remarquer que cette lance se termine, comme c'était l'usage (voir son livre sur *l'Épopée homérique*, 2e édition, p. 340), par une pointe à chaque extrémité; celle d'en bas, *σαυρωτήρ* dans l'*Iliade*, permettait de ficher l'arme en terre quand on ne l'employait pas; elle est de bronze ici, et cette sorte d'anneau ou de bracelet, appelé *πόρκης* dans Homère, qui servait à l'affermir et à l'orner, est formé de plaques de bronze en spirale. Le plus remarquable est que la pointe supérieure de la lance, celle qui servait surtout à l'attaque, est en fer, ce qui indique pour toute cette sépulture une date relativement moderne.

Les travaux préparatoires en vue d'une restauration archéologique de la basilique de Santa Maria in Cosmedin, travaux entrepris pendant ces dernières années par l'*Association artistique des amis de l'architecture*, sont achevés. Le Ministre de l'instruction publique, M. le Dr Baccelli, en a pris connaissance. On espère pouvoir bientôt mettre la main au travail définitif : il consisterait à restituer la basilique dans l'état où elle se trouvait au XIIe siècle, alors qu'elle fut transformée par Calixte II et décorée de marbres, de mosaïques et de fresques.

On laisserait subsister et on conserverait, autant que possible, les fragments de sculpture et de peinture qu'on a retrouvés des époques antérieures, des IVe, VIe et VIIIe siècles.

L'empereur d'Allemagne vient d'accorder une somme de 60,000 marcs, pour quatre ans, à l'Institut royal historique prussien, établi à Rome depuis l'année 1888 avec M. Walter Friedensburg pour secrétaire. L'Institut royal historique prussien a déjà publié cinq volumes des correspondances échangées entre la curie romaine et les nonces envoyés en Allemagne pendant la seconde moitié du XVIe siècle. Quatre autres volumes, faisant suite, doivent bientôt paraître.



IMPRIMERIE NATIONALE.

Avec les fonds nouveaux, l'Institut royal se propose de publier, d'après les *Registres des archives vaticanes*, les *Suppliques* relatives à l'Allemagne.

L'École française de Rome va publier ces jours-ci un volume de M. Stéphane Gsell, l'auteur des *Fouilles dans la nécropole de Vulci*, sur le règne de l'empereur Domitien : ce sera le 65e fascicule de la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. Elle a sous presse en ce moment un volume de M. Enlart sur l'architecture cistercienne en Italie, avec de nombreux dessins, un volume de M. André Baudrillart sur le culte de la déesse Fortune, un volume de M. Élie Berger sur Blanche de Castille. Ce seront les 66e, 67e et 68e fascicules de la même collection. Nous sommes prêts à commencer l'impression des *Registres* d'Alexandre IV, de Nicolas III et de Martin IV, qui compléteront notre série des *Registres pontificaux du XIIIe siècle.*

Notre volume des *Mélanges* de 1893 va paraître dans quelques jours; l'abondance des matières et le nombre des planches ont causé ce retard. Le premier fascicule des *Mélanges* de 1894 s'imprime.

Agréez, etc.

A. Geffroy.

## N° IV.

### NOUVELLES OBSERVATIONS SUR LE PALAIS DE TELLO,

### PAR M. L. HEUZEY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

(SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1894.)

La publication qui vient d'être faite, dans le nouveau fascicule des *Découvertes en Chaldée*, d'un plan d'ensemble du palais de Tello[1], demande à être accompagnée de quelques obser-

[1] *Découvertes en Chaldée*, plan A.

vations sur certains faits architectoniques relevés par M. de Sarzec au cours de ses fouilles successives. Le plan général nous donne surtout le dernier état, l'état le plus moderne, de cet édifice très complexe, qui a été remanié à plusieurs époques et presque partout avec les anciennes briques; mais il ne fait pas connaître les études de détail qui ont déterminé avec plus de précision les points où l'ancienne construction chaldéenne est encore intacte. Ces indications nouvelles doivent être reportées sur des plans partiels, à plus grande échelle, qui sont en préparation; il importe néanmoins d'en dire quelques mots, bien que l'enquête soit seulement commencée et n'ait pas encore donné tous ses résultats.

## I

Il y a d'abord, sous les fondations actuelles, l'angle d'une épaisse muraille en très grandes briques[1], qui est certainement un reste de la terrasse construite par le patési Our-Baou, plusieurs générations avant Goudéa, pour le temple du principal dieu local, Nin-Ghirsou, une des formes de l'Hercule ou du Mars chaldéen. D'après l'inscription gravée sur la statue même de ce prince, le soubassement, rempli de terre passée au crible et soigneusement purifiée de toute souillure, était haut de 10 empans (2 m. 70) ou de 10 coudées (5 m. 40); le temple qui s'élevait au-dessus avait lui-même une hauteur de 30 empans (8 m. 10) ou de 30 coudées (16 m. 20)[2]. Ce sont de toute manière des élévations assez modestes: mais il ne faut pas oublier que nous sommes à une époque plus ancienne même que celle du temple à étages de la ville d'Our. L'erreur

[1] Sous les chambres 26, 27, 28 du plan.

[2] L'hésitation tient à la signification variable attribuée au signe qui indique cette mesure. Voir l'inscription d'Our-Baou, col. III, cases 1-7, *Découvertes*, p. IV-V de la *Partie épigraphique*.

serait de croire que dans ces plaines d'alluvion, dépourvues de pierre à bâtir, au milieu des tribus rivales et des petits états indépendants qui se les partageaient à l'origine, l'architecture ait commencé par des tours de Babel. Les débuts en ont été beaucoup plus simples et plus conformes au développement normal de l'humanité primitive.

Le soubassement d'Our-Baou, de construction massive, sans aucune décoration extérieure, présente d'autre part une disposition très curieuse à noter pour l'histoire de l'architecture. M. de Sarzec avait remarqué que l'assise supérieure de la muraille, au lieu d'être horizontale, présentait partout une légère inclinaison dans le sens du parement intérieur et du terrassement contre lequel il s'appuyait. Le fait était resté inexpliqué. Un examen plus attentif de l'appareil lui a démontré qu'il y avait là, non pas une déviation accidentelle, mais un curieux procédé primitif, qui se retrouve dans plusieurs autres soubassements de Tello. Ce n'est pas seulement le sommet de la muraille, c'est la muraille entière dont toutes les assises sont légèrement inclinées à l'horizon et dont le pied même vient s'arc-bouter contre le sol par une obliquité voulue [1]. Les vieux constructeurs chaldéens avaient trouvé ce moyen primitif de résister à la poussée des terres, et ils arrivaient ainsi à un résultat analogue à celui que l'on obtient aujourd'hui par ce que les architectes appellent le *fruit*, c'est-à-dire par la disposition des assises en retraite l'une sur l'autre. Toutefois cette inclinaison en bloc n'était guère possible, il faut le dire, que grâce à l'extrême cohésion de l'appareil en briques et bitume. Le procédé est d'ailleurs constant à Tello, pour les murs de substruction et y remonte aux origines de la construction en briques. En effet, M. de Sarzec en constate déjà l'emploi, longtemps avant l'époque d'Our-Baou, dans les soubassements du patési

[1] Cette inclinaison est bien visible sur la planche LI des *Découvertes*.

Entéména et la même obliquité des assises de soutènement se retrouve aussi plus tard, comme nous allons le voir, à l'époque de Goudéa.

## II

Le palais de Tello étant bâti presque complètement avec des briques au nom de Goudéa et ces briques formant une masse considérable, qui provient de toute manière d'un grand édifice, il importait surtout de reconnaître avec certitude sur quelque point du palais, au milieu de la complexité des remaniements successifs, la construction originale et authentique de ce patési. Ce point, M. de Sarzec l'avait indiqué dès l'origine et s'était toujours réservé de l'étudier de plus près [1]. C'est un épais massif de briques, actuellement englobé dans les appartements de l'aile gauche (partie S. O.), à peu de distance de l'angle sud du palais [2]; nous avions déjà fait remarquer que l'une de ses faces portait une décoration que l'architecture chaldéo-assyrienne réserve d'ordinaire à l'ornement des façades extérieures : elle consiste en une série de grandes rainures verticales, dentelées par un double ressaut. La solidité et la parfaite régularité des assises en briques et bitume, formant un carré compact d'environ 6 mètres d'épaisseur, ne permet pas de douter qu'il n'y ait là un morceau bien intact de construction chaldéenne, et l'inscription de chaque brique l'assigne avec toute certitude au patési Goudéa. La haute antiquité de cette épaisse muraille est en outre confirmée par

[1] Dès ma première communication à l'Académie sur les découvertes de Tello (2 décembre 1881), je disais : « Cependant, M. de Sarzec se réserve d'étudier de plus près certains faits qu'il a observés dans les fouilles et d'après lesquels différentes parties de la construction auraient peut-être été rebâties avec des briques de Goudéa, autour d'un noyau primitif, qui serait la terrasse à étages. » Voir les *Comptes rendus*. (Cette réserve a été expressément maintenue dans les *Découvertes* et dans mon *Palais chaldéen*.)

[2] Lettres H et H'' du plan A.

l'obliquité légère, mais cependant visible, des assises, conformément au système que nous avons tout à l'heure défini[1]. La disposition indique que c'était une tour et probablement une tour d'angle, dont la présence en cet endroit révèle un ancien plan, assez différent de celui qui nous est connu par les premières fouilles.

Ici se place la découverte la plus significative, résultant d'une nouvelle série d'études et de sondages : c'est que cette tour commandait une grande porte d'entrée de 2 m. 50 d'ouverture, véritable porte d'enceinte fortifiée, qui fut par la suite rétrécie de plus de moitié, pour servir de passage[2] et de communication intérieure entre la cour centrale et les appartements de réception et d'habitation, rajoutés plus tard à la façade sud-ouest.

M. de Sarzec a pu constater que cette entrée avait subi à diverses époques des modifications importantes. D'abord, on avait renforcé la tour, en plaquant, au pied de sa face ornée, un *avant-mur,* décoré des mêmes rainures à double cran, mais de construction moins bonne. Plus tard[3], au contraire, on prit le parti de condamner la porte et d'en murer l'accès à l'alignement de la tour, précaution opposée à la précédente, mais qui trahit le même besoin de défense contre une attaque à main armée. Ce mur de remplissage avait été construit encore avec un certain soin; l'architecte y avait aussi ménagé les rainures décoratives des façades extérieures; mais ces rainures sont à un seul cran, ce qui permet de les distinguer au premier coup d'œil de la décoration plus soignée de Goudéa[4]. Enfin, lorsque des constructions nouvelles furent ajoutées à cette face de l'édifice, on pratiqua, dans la muraille précédemment

[1] On s'en convaincra facilement par l'examen de la planche LIII, fig. 1.
[2] Lettre F du plan A.
[3] Lettre H″ du même plan; cf. pl. L, fig. 1.
[4] *Ibid.*, fig. 2.

construite, une porte, plus étroite que la première, et comme un vestibule, communiquant avec l'aile nouvellement édifiée.

M. de Sarzec ayant supprimé ces additions, la porte de Goudéa nous apparaît maintenant dans sa disposition première, disposition très simple, mais caractéristique. Nous la voyons s'élargir symétriquement des deux côtés, par une suite de trois ressauts à angle droit, et arriver ainsi à former, au niveau de la tour, une entrée de plus de 5 mètres de large, qui sert d'accès. Or un pareil élargissement à l'aide de ressauts, reliant chaque porte aux tours qui la flanquent, se retrouve presque trait pour trait sur le plan d'une enceinte fortifiée que la célèbre statue de l'architecte chaldéen (c'est-à-dire Goudéa représenté comme constructeur) porte sur ses genoux [1]. La seule différence est que, sur le plan gravé, qui tend à simplifier les détails, les ressauts sont seulement au nombre de deux; mais c'est exactement le même système de construction, qui repose tout entier sur de simples combinaisons de briques carrées.

Autrefois on pouvait dire qu'il n'existait aucun rapport entre les arasements mis à nu par les fouilles et le plan dessiné sur les genoux de la statue : aujourd'hui M. de Sarzec a déterminé un point où la similitude est complète et la conformité absolue. C'est un résultat dont l'importance ne saurait échapper à quiconque est tant soit peu familiarisé avec les questions de construction et d'architecture.

Nous avons donc certainement, au milieu des distributions compliquées du palais de Tello, une tour et une porte de Goudéa. Seulement la vieille construction chaldéenne, qui apparaît nettement sur ce point, se perd ensuite, de l'autre côté de la porte, et s'amalgame avec les murs récents par une fusion si étroite, qu'il est difficile de suivre la piste plus loin.

[1] *Découvertes*, pl. XV, fig. 1.

Plusieurs tronçons de murailles du même appareil antique ont bien été rencontrés du côté opposé, vers l'aile droite du palais; mais il faut attendre la continuation des fouilles pour savoir comment ils se raccordent avec l'angle aujourd'hui reconnu.

III

Sur d'autres points au contraire, où l'ancienne architecture paraissait conservée, l'étude de l'appareil a montré des traces certaines de remaniement. Telle est, par exemple, sur la façade principale, la série de tores verticaux formant une décoration que l'on peut comparer à des troncs d'arbres juxtaposés ou, si l'on veut, à des tuyaux d'orgue, et qui se retrouve en effet dans les anciennes constructions chaldéo-assyriennes. En recherchant par quel procédé cette décoration était ici produite, M. de Sarzec a constaté que l'on y avait employé après coup des briques courbes, portant bien le nom de Goudéa, mais fabriquées pour un autre usage[1] : elles ont été empruntées à des colonnes semblables à celles dont il existe sur un autre monticule de si remarquables spécimens. Ces assises n'étant pas d'ailleurs cimentées avec du bitume, on ne peut douter de l'adaptation. De pareils placages, répondant à des restaurations partielles et successives, expliquent l'irrégularité des grandes façades du palais de Tello et les déviations d'alignement que l'on y observe.

Quant au caractère de la construction même de Goudéa, il apparaît par le lien étroit qui rattache cette construction à l'ancien soubassement du temple de Nin-Ghirsou, élevé par Our-Baou; il doit se déduire aussi de l'inscription gravée sur les briques de la tour et de la porte dernièrement reconnues.

Ces briques de Goudéa ne mentionnent que le temple de Nin-Ghirsou, le fameux temple *Ê-ninnou*, le grand sanctuaire

[1] *Découvertes*, pl. XLIX, fig. 1 et 2.

de toute la contrée : elles ne parlent ni d'un palais proprement dit ni d'une enceinte fortifiée. D'ailleurs les textes beaucoup plus explicites des statues de Goudéa sont également muets sur ces deux points, même la grande inscription de la statue qui porte un plan de fortification sur ses genoux.

Ce que l'on peut affirmer, dans l'état actuel de la question, c'est que Goudéa avait construit, à vingt mètres environ en avant de l'ancien soubassement édifié par l'un de ses prédécesseurs, Our-Baou, pour supporter le temple du divin patron de Sirpourla, une épaisse muraille percée de portes, formant de ce côté une sorte de propylée et se reliant à une enceinte plus étendue; cette enceinte était, avant tout, une enceinte religieuse; elle faisait partie intégrante du sanctuaire de Nin-Ghirsou, ce qui n'empêchait pas qu'elle n'eût reçu toutes les dispositions utiles pour la défense du lieu saint. D'autre part, Goudéa était lui-même lié par son titre au sacerdoce du grand dieu local, comme *patési*, c'est-à-dire comme vicaire de Nin-Ghirsou. Il en résulte que son habitation devait être comprise dans cette enceinte et dans les dépendances du temple. De là le triple caractère de cet édifice, qui était à la fois un sanctuaire, une forteresse et un palais.

## IV

Les reconstructions qui ont pu modifier cet ancien état de choses commencent d'assez bonne heure. Vers le xx^e^ siècle avant notre ère, une inscription, depuis longtemps connue[1], nous montre Rim-Sin, fils de Koudour-Mapouk, souverain de Larsa, roi de Soumir et d'Accad, protecteur de la ville d'Our, se vantant d'avoir relevé les villes de Sirpourla et de Ghirsou et augmenté les revenus sacrés du temple *É-ninnou*, dont l'influence

[1] IV. R. n° 35.

religieuse était par conséquent encore grande dans ces contrées. L'indication se trouve confirmée par la découverte que M. de Sarzec a faite, sous le pavage du palais, d'un cône de terre cuite de ce roi Rim-Sin, couvert d'une longue inscription en caractères très fins et malheureusement assez endommagés [1]. C'est du reste la dernière et la plus moderne des inscriptions cunéiformes recueillie dans les fouilles. L'ancien empire de Babylone, la période assyrienne tout entière et la domination perse n'ont laissé aucune trace à Tello et n'y sont pas représentées même par un seul caractère d'écriture. Toute la haute antiquité y est absolument et purement sumérienne.

Le mouvement, ce que l'on peut appeler la vie historique, paraît s'être alors retiré pour de longs siècles de ces districts intérieurs pour se reporter vers les grandes voies des deux fleuves. Dans ces conditions, il est difficile de savoir à quelle époque exacte et par suite de quelles circonstances locales le nouveau palais, dont nous avons le plan, a été pour la première fois reconstruit sur les ruines de l'ancien sanctuaire et avec les mêmes briques, dans une forme qui dérive encore de l'architecture chaldéenne. Il est probable que les marais du bas Euphrate et le canal du Chatt-el-Haï servirent plus d'une fois de remparts à des tentatives d'indépendance, avant le jour où, à la faveur des luttes engagées entre les successeurs d'Alexandre, le dynaste *Adadnadinakhès*, établi dans cette royale demeure, fit mouler de nouvelles briques et y estampa son nom, à la fois en écriture araméenne et en écriture grecque [2]. Du reste l'emploi des briques bilingues est limité à des additions faciles à distinguer : ces additions sont une sorte de portique ou de vestibule intérieur, dans la cour centrale, et un mur de remplissage, élevé pour boucher une porte, tout

(1) *Découvertes*, pl. XLI, fig. 1.
(2) *Découvertes*, pl. XXXVII, fig. 11 et 12.

à fait différente de la porte de Goudéa, ci-dessus décrite[1]. Ce petit prince asiatique hellénisé ne semble donc avoir été que l'un des derniers réparateurs du palais de Tello, déjà bien des fois remanié avant lui.

## N° V.

### NOTE SUR LES LIMITES DE LA PROVINCE ROMAINE D'AFRIQUE, EN 146 AVANT J.-C., PAR M. R. CAGNAT.

(SÉANCE DU 23 FÉVRIER 1894.)

On sait que la prise de Carthage par Scipion Émilien inaugura pour les Romains une politique toute nouvelle sur la terre d'Afrique. Jusque-là, ils avaient hésité à prendre pied dans le pays, persuadés, avec raison, qu'ils ne pourraient pas limiter à leur gré leur occupation. La puissance punique une fois anéantie, il n'y eut plus moyen pour eux de reculer; le Sénat dut se résoudre à entrer en possession d'une certaine étendue de territoire, celle que les Carthaginois avaient sous leur autorité immédiate au début de la troisième guerre punique. Ce territoire est désigné dans les auteurs sous le nom d'*Africa vetus;* il comprenait, autour de la ville de Carthage, une bande de terrain assez étendue; au delà, dans l'intérieur des terres, commençait le royaume des princes numides, des fils de Masinissa, qui protégeait la province romaine contre toute incursion venant de l'Ouest et du Sud; cette région prit postérieurement, lorsqu'elle fut réunie à la province d'Afrique, le nom d'*Africa nova*[2]. Entre l'*Africa vetus* et l'*Africa nova,* Scipion Émilien avait tracé la limite en creusant un fossé, à la fois ligne de démarcation et défense militaire, comme avaient fait autrefois, et avant lui, les Carthaginois, pour séparer leurs

[1] Lettres M, O, O′ et O″ du plan A.

[2] Sur tous ces détails voir Tissot, *Géographie de l'Afrique romaine*, II, p. 1 et suiv.

possessions de celles de leurs voisins, comme firent plus tard les empereurs sur toute l'étendue du *limes imperii*. Ce fossé, nous dit Pline [1], partait de la Tusca (Oued-el-Kebir), qui se jetait à la mer à côté de Thabraca (Tabarca), pour se terminer à Thenae (Henchir-Tiné), c'est-à-dire à 12 kilomètres au-dessous de Sfax.

Quel était le tracé de ce fossé entre ces deux points extrêmes? C'est ce que Tissot a essayé d'établir dans le second volume de sa *Géographie comparée de l'Afrique* [2], en se fondant sur certains indices qu'il a recueillis çà et là dans les auteurs. Pour lui, le fossé de Scipion partait de Thabraca, suivait pendant quelques kilomètres l'Oued-Kebir, qu'il utilisait, puis gagnait la ville de Vacca (Béja), qu'il laissait à l'ouest, et descendait l'Oued-Béja jusqu'à son confluent avec la Medjerda. De là, il aurait fait un détour vers l'ouest, enveloppant le Djebel-Gorrha, aurait regagné la Siliana vers Kasr-el-Hadid et aurait suivi l'Oued-Merg-el-Lil jusqu'aux chotts voisins de Kairouan. Le chott de Sidi-el-Hani formait ensuite la séparation, la rive occidentale appartenant aux princes numides; de là, le fossé aurait été tracé en ligne droite vers Thenae.

Pour justifier ces conclusions, Tissot ne s'est appuyé sur aucun document formel. Aujourd'hui nous possédons pour la solution du problème deux inscriptions qu'il ne connaissait pas et qui l'auraient certainement amené à modifier ses conclusions.

La première a été publiée par moi, il y a dix ans, d'après la copie d'un officier qui m'avait été obligeamment remise [3]. Voici le texte qui m'a été communiqué :

[1] Pline, *Histoire naturelle*, V, 2 et 3.

[2] *Loc. cit.*

[3] *Explorations archéologiques en Tunisie*, II, n° 244; *C. I. L.*, VIII, 14882. J'ai proposé de lire : *E*[*x*] *au*[*ctoritate*] *Imp*(*eratoris*) [*Caes*(*aris*) *Ve*]*spasian*[*i* *Aug*(*usti*) *p*(*atris*) *p*(*atriae*) *fine*[*s*] *provinci*[*ae*] *A*[*fr*(*icae*) *Nova*[*e*] *res*[*tituti p*]*er*... M. Schmidt préfère, avec raison, lire à la ligne 5 : *Nova*[*e*] *e*[*t*] *vet*(*eris*).

X AVG IMPRINI
SPASIANO
AVG P P FINE
PROVINCIALE
NOVAREIVET
DERIGIT

J'avais avancé que, dans ce texte, il était question de la limite de l'*Africa vetus* et de l'*Africa nova* et que la pierre était une borne, datant de Vespasien, destinée à indiquer un point de la ligne frontière. Le monument provient, m'a-t-il été dit, d'un lieu situé à mi-route (10 kilomètres) de Testour et Bou-Djelida; nous l'avons recherché, M. Salomon Reinach et moi, sans le trouver, dans les ruines appelées aujourd'hui Henchir-Dermouliia qui se trouvent précisément à la distance indiquée de Testour dans la direction de Bou-Djelida; il doit être quelque part dans la broussaille, près de ces ruines, sur l'une ou l'autre rive de la Siliana. Voici un premier jalon pour fixer la direction que suivait la ligne de démarcation tracée par Scipion en 146 avant J.-C.

Une très heureuse trouvaille faite l'été dernier par les officiers du service géographique de l'armée est venue confirmer l'explication que j'avais donnée du texte mutilé et mal copié d'Henchir-Dermouliia, et la compléter. En relevant le terrain, au sud des ruines nommées Henchir-es-Souar, M. le capitaine Lebreton et M. le lieutenant Wimpffen ont découvert, près d'un torrent appelé «el Haddada», ce qui veut dire «la limite», une pierre isolée de 2 mètres de haut sur 0 m. 80 de large, qui portait une inscription[1]. Ils en ont pris une copie et un estampage :

[1] Les lettres portées à la ligne 12 ne sont pas visibles sur l'estampage. Je les ai maintenues, parce qu'elles figurent sur la copie de M. Lebreton.

EX AVCT IMP
*v* ESPASIANI
AV*g* · *p* · P FINES
*provinci* AE NO
*v* AE ET VETER DE
*re* CTI QVA FOSSA
AFVIT PER RVTILIV*m*
*g* ALLICVM ϾS PON*t*
*et* SEIIIIV*m* CAECIL*i*
*a* NV*m* PR*a* ETCRE*m*
*l* EGATOS ^VG
. . . . . . . . . . F D

*Ex auct(oritate) Imp(eratoris) [V]espasiani Au[g(usti) p(atris)] p(atriae), fines [provinci]ae No[v]ae et Veter(is) de[re]cti qua fossa afuit per Rutiliu[m G]allicum co(n)s(ulem) pon[t(ificem) et] Sentiu[m] Caecil[ia]num pr[a]etore[m l]egatos Aug(usti)*. . .

Cette inscription prouve que Vespasien fit rétablir l'ancienne limite de l'*Africa vetus* et de l'*Africa nova*, aux endroits où le fossé avait disparu, par l'intermédiaire d'un consulaire, Rutilius Gallicus, et d'un prétorien, Sentius Caecilianus.

Tous deux sont déjà connus, mais on avait émis à leur sujet des hypothèses que ce texte détruit absolument.

Rutilius Gallicus est un grand personnage de l'époque des Flaviens; il fut préfet de Rome sous Domitien. Sa noblesse et ses actions ont été célébrées par Stace dans une de ses *Silves*[1]. Ern. Desjardins lui a consacré un long article dans la *Revue de philologie*, sous forme d'une lettre adressée à M. Louis Havet[2].

[1] Stat., *Silv.*, I, 4.

[2] *Nécessité des connaissances épigraphiques pour l'intelligence de certains textes classiques* (*Rev. de philologie*, 1877, p. 7 et suiv.). — Toute la carrière du personnage est étudiée par MM. Stobbe, Röhl, Hirschfeld, dans la 6e édition de Friedländer, *Darstellungen*, p. 479 et suiv.

Rutilius Gallicus ayant été atteint d'une maladie fort grave, le poète suppose qu'Apollon se laissa toucher du danger que courait son protégé; il alla donc trouver son fils Esculape, pour l'amener au chevet du mourant, mais un dieu ne se dérange pas ainsi sans motif sérieux, même à l'appel de son père. Pour justifier sa démarche, Apollon dut expliquer, chemin faisant, qu'il s'agissait de sauver une tête illustre, et raconter tout au long la vie du malade, ce qui convainquit Esculape, puisque Rutilius Gallicus revint à la santé. Nous devons à cette confidence divine de précieux renseignements sur le *cursus honorum* du personnage; par là, nous savons, entre autres choses, qu'après être arrivé deux fois au consulat — on a établi que son premier consulat date de 65 après J.-C.[1], — il fut revêtu de différentes fonctions, parmi lesquelles se place une mission en Afrique. Pour la caractériser, Stace dit :

Libyci quid mira tributi
Obsequia, et missum media de pace triumphum
Laudem, et opes quantas nec qui mandaverat ausus
Expectare fuit ? Gaudet Trasimenus et Alpes
Cannensesque animae : primusque insigne tributum
Ipse palam lacera poscebat Regulus umbra.

« Célébrerai-je la Libye obéissante, apportant un tribut immense, ce triomphe obtenu en pleine paix, ces richesses qui dépassèrent l'attente de celui même qui avait chargé Gallicus de les exiger ? Trasimène, les Alpes, les mânes de Cannes s'en réjouissent; et l'ombre sanglante de Régulus était la première à réclamer hautement cet insigne tribut ! »

Quelle fonction se cache sous ces périphrases ? Desjardins admet que c'est le proconsulat de la province d'Afrique : M. Stobbe, au contraire, croit que le poète a pu désigner par

[1] Friedländer, *loc. cit.*

là le commandement de la légion III^e Auguste, qui était exercé, on le sait, par un *legatus Augusti pro praetore*; enfin, MM. Mommsen [1] et Hirschfeld [2] sont d'avis que Rutilius Gallicus fut envoyé en Afrique avec le titre de *legatus Augusti ad census accipiendos*. On sait que le tribut provincial étant établi d'après le cens, il fallait, pour fixer le taux de ce tribut, faire un recensement des biens-fonds imposables, et la direction suprême des opérations était confiée à un mandataire spécial de l'empereur *ad census accipiendos*. L'inscription nouvelle d'Henchir-es-Souar tranche la question : Rutilius Gallicus n'y porte pas le titre de *proconsul;* il n'était certainement pas légat de la légion III^e Auguste, ainsi qu'on le verra quand je parlerai de son collègue, Sentius Caecilianus; et comme, d'autre part, l'opération qui nécessita l'érection de cette borne est une opération cadastrale, il ne nous reste plus qu'à admettre l'opinion formulée par MM. Mommsen et Hirschfeld. Il n'y a pas à hésiter maintenant sur la portée des vers de Stace [3].

Le nom de Sex. Sentius Caecilianus s'est déjà rencontré au bas d'un milliaire, copié jadis auprès de Tébessa, qui est aujourd'hui perdu [4] :

VL I A AVG
I O R
PO F

[1] *C. I. L.*, V, 6989.

[2] Cf. Friedländer, *loc. cit.*

[3] On comprend pourquoi les habitants de Leptis élevèrent une statue à la femme de Rutilius Gallicus (*C. I. L.*, V, 6989). Il est probable que ce personnage leur aura rendu quelque service à l'occasion de sa mission *ad census accipiendos*.

[4] *C. I. L.*, VIII, 10165.

[illegible]

[illegible] O

SEX SENTIO[illegible]

CAECILIANO LEg

AVG·PRO·PR

IIII

Il est donc tout naturel de voir dans ce personnage un légat de Numidie.

On n'aurait jamais songé à chercher une solution différente si le nom d'un Sex. Sentius Caecilianus ne figurait pas également sur une autre inscription brisée du côté gauche, avec le titre de *legatus Augusti pro praetore utriusque Mauretaniae*[1]. M. Mommsen[2] n'a pas hésité à identifier les deux personnages et à admettre que Sex. Sentius Caecilianus vivait à l'époque où, la légion III[e] Auguste étant licenciée, le corps d'armée légionnaire de l'Afrique avait été transporté en Maurétanie. Il aurait donc été légat de Maurétanie, et c'est à ce titre qu'il aurait procédé, en Numidie, à une réfection de voie militaire. Cette conclusion était favorisée par cette circonstance que, sur le milliaire de Tébessa, le nom de l'empereur régnant était à peu près effacé. Mais on a reconnu aujourd'hui que, à l'époque où la légion III[e] Auguste fut licenciée, il n'y avait pas de légion campée en Maurétanie[3], et qu'il existait encore des légats pro-préteurs de Numidie[4]. Aussi, M. Pallu de Lessert, dans ses *Fastes de Numidie*[5], M. Hirschfeld dans un article sur les gouverneurs de province de rang équestre[6],

(1) *C. I. L.*, IX, 4194.

(2) *Ibid.*, VIII, p. xx.

(3) Voir mon *Armée d'Afrique*, p. 273, et les sources que j'y cite.

(4) Pallu de Lessert, *Fastes de Numidie*, p. 148.

(5) *Op. cit.*, p. 218.

(6) *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften*, 1889, p. 431, note 92.



IMPRIMERIE NATIONALE.

et moi-même dans mon *Armée d'Afrique*[1], avons été amenés à repousser les conclusions de M. Mommsen. Nous avons admis ou qu'il s'agissait dans ces inscriptions de deux hommes de la même famille, ou, s'il était question du même, que le titre de légat de Numidie et celui de légat de Maurétanie indiquaient deux étapes successives de sa carrière. La borne d'Henchir-es-Souar prouve que Sex. Sentius Caecilianus exerçait en Afrique une fonction prétorienne sous Vespasien. Or le nom de l'empereur à demi-effacé sur le milliaire de Numidie se prête à merveille à la restitution VEsPA*siano*, ainsi que M. Hirschfeld l'avait pressenti[2]. Nous pouvons donc affirmer que Sex. Sentius Caecilianus était légat de Numidie sous le règne de Vespasien, ce qui est une fonction prétorienne. C'est à ce titre, suivant toute vraisemblance, qu'il fut adjoint comme commissaire impérial au consulaire Rutilius Gallicus pour les opérations du recensement dans la province d'Afrique, où il était déjà le représentant de l'empereur à côté du proconsul, représentant du Sénat.

Il reste à fixer à quelle occasion Vespasien imagina de faire opérer un recensement en Afrique, ce qui nous donnera la date exacte du monument d'Henchir-es-Souar et celle du gouvernement de Sex. Sentius Caecilianus.

M. Jullian[3] a déjà fait remarquer que l'on possède un certain nombre de textes épigraphiques, tous de l'époque de Vespasien, relatifs à des rectifications de limites ou à des reprises de territoire par l'État : ils sont datés de l'année 74 et des années suivantes. L'un d'eux, qui nous a été conservé par l'agronome Hygin, existait, nous dit cet auteur, à Cyrène.

[1] *Armée d'Afrique*, p. 285 et suiv.

[2] *Loc. cit.*

[3] *Bulletin épigraphique de la Gaule*, 1884, p. 136 et suiv. — Les textes cités par M. Jullian sont : *C. I. L.*, IV, 1059; VI, 933; X, 3828, 8038; XII, 113; Suet, *Vesp.*, 10.

et portait le nom de Vespasien accompagné de ces mots : *occupati a privatis fines p(opulo) r(omano) restituti* [1]. Or, en avril 73, Vespasien devenait censeur avec son fils Titus [2], et c'était précisément aux censeurs qu'il appartenait d'examiner les questions de cette espèce, qui intéressaient la fortune publique et les revenus de l'État. Il est tout naturel d'admettre que le recensement des terres imposables d'Afrique fut exécuté à cette date et à cette occasion, en 74 ou 75, par ordre de l'empereur-censeur. On conçoit que, pour arriver à asseoir les listes du cens sur des bases équitables, il fût nécessaire de contrôler, de reviser, de perfectionner les anciens cadastres publics ou municipaux, et pour cela de connaître exactement les limites de l'*Africa vetus* et de l'*Africa nova* ; là où le fossé de Scipion n'existait plus, il n'y avait pas à le rétablir, car il ne possédait plus qu'une valeur purement historique, mais à y suppléer; une suite de bornes, se succédant de distance en distance, suffisait à indiquer la direction de la limite. Deux de ces bornes ont été retrouvées en place ; l'avenir nous en réserve peut-être d'autres encore.

En tout cas, elles suffisent à établir que le fossé de Scipion passait beaucoup plus à l'est que Tissot ne le pensait; de la Medjerda il gagnait la Siliana, soit en suivant le cours de cette rivière à partir de son embouchure et pendant une certaine distance, soit en la coupant dans les environs d'Henchir-Dermouliia. Puis il se dirigeait vers Henchir-es-Souar pour atteindre le lac Kelbia et ensuite celui de Sidi-el-Hani. C'est une bande de 50 kilomètres de large qu'il faut restituer à l'*Africa nova*, telle que l'avait délimitée Tissot. Fidèles à leur politique passée, les Romains, après la prise de Carthage, s'avancèrent le moins loin possible dans l'intérieur du pays.

[1] *De condit. agror.*, p. 122.
[2] Goyau, *Chronologie*, p. 153.

## APPENDICE N° I.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS DE PUBLICATION DE CETTE ACADÉMIE PENDANT LE DEUXIÈME SEMESTRE DE 1893, LU LE 26 JANVIER 1894.

Messieurs,

L'Académie, dans le dernier semestre, a fait paraître le 2e fascicule du tome XXVII (1re partie) des *Notices et extraits des manuscrits*, contenant les *Inscriptions du Cambodge*, et le tome XXXI de l'*Histoire littéraire de la France*. Je puis aussi ranger au nombre des ouvrages publiés le tome X de la 1re série du recueil ouvert aux *Mémoires des savants étrangers*, que je dépose aujourd'hui sur le bureau et qui sera distribué dès la séance prochaine.

Les volumes en cours d'impression dans nos grandes collections in-folio touchent presque tous à leur fin : la publication n'en est retardée que par les tables ou les préfaces.

*Historiens des Croisades* : 1° *Historiens occidentaux*, t. V. Le texte entier et les tables même sont imprimés; reste la préface qui va être envoyée à l'imprimerie. Le volume pourra paraître avant la fin de cette année.

2° *Historiens orientaux*, t. IV. Dix nouvelles feuilles (de 20 à 30) sont en bon à tirer et quatre en 2e épreuve,

3° *Historiens arméniens*, t. II. La table des matières (histoire et géographie) est tirée. On rédige la préface; la publication nous en est promise pour 1895.

*Historiens de France*, t. XXIV. Il ne manque, pour l'achèvement du volume, que deux feuilles de texte avec les tables et l'introduction.

Le travail suit sa marche progressive dans nos autres publications in-4°.

*Mémoires de l'Académie.* La 2e partie du tome XXXIV a reçu deux nouveaux mémoires : l'un de M. Ravaisson, *Une œuvre de Pisanello;* l'autre de M. Viollet, *Les États de Paris en février 1358.* Deux autres mémoires déjà lus suffiront probablement à compléter le volume.

*Notices et extraits des manuscrits.* Le tome XXXIV, 2e partie, va s'accroître d'un article de M. Hauréau intitulé : *Le poème adressé par Abélard à son fils Astralabe.*

*Corpus inscriptionum semiticarum.* 1° *Partie phénicienne.* Le fascicule 2 du tome II est en préparation.

2° *Partie araméenne.* Le 2e fascicule a paru au mois de juillet 1893. Le 3e fascicule, contenant les inscriptions sinaïtiques, est en préparation.

3° *Partie himyarite.* Le texte de la première moitié du fascicule a été envoyé à l'impression,

*Œuvres de Borghesi.* Le tome IX, 3e partie, contenant la table des matières des lettres de Borghesi, va paraître : le bon à tirer est donné. Le tome X, qui termine la collection, est en cours d'impression.

La Commission chargée de ce travail vient de faire une grande perte. Notre confrère M. Waddington lui est enlevé au moment où, quittant les hautes fonctions dont il était investi, il allait pouvoir revenir plus entièrement à nos travaux. Ce deuil est partagé par toute l'Académie qui n'oublie pas ce qu'il a fait pendant son ministère de 1876-1877 pour aider au développement de nos publications.

H. Wallon.

---

## APPENDICE N° II.

---

# RAPPORT

### DE LA COMMISSION DES ÉCOLES D'ATHÈNES ET DE ROME SUR LES TRAVAUX DE CES DEUX ÉCOLES PENDANT LES ANNÉES 1892-1893, PAR M. GEORGES PERROT, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

(LU DANS LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 1894.)

Messieurs,

Cette année, comme les années précédentes, on a beaucoup travaillé dans nos deux colonies savantes de Rome et d'Athènes. Si nous n'avons pas reçu de Rome autant de manuscrits que d'Athènes, c'est que l'Italie n'offre pas, autant que la Grèce, l'occasion de recherches sur le terrain et de fouilles qui puissent fournir la matière d'un mémoire; mais, comme concourent à le prouver les articles insérés dans ces *Mélanges d'archéologie et*

*d'histoire* que publie l'École, l'activité n'est pas moindre au Palais Farnèse que dans notre plus modeste hôtel du Lycabette. Tous ceux des pensionnaires de Rome qui étaient astreints à l'obligation du mémoire y ont satisfait en soumettant à l'Académie des essais qui témoignent d'un zèle et d'une curiosité que dirige, avec beaucoup de tact et d'autorité, notre savant confrère, M. Geffroy.

M. Léon Dorez a envoyé un assez court mémoire consacré à l'histoire et à la description des quatre registres du pape Urbain IV. Il a relevé en bon ordre et expliqué d'une façon satisfaisante toutes les particularités utiles à connaître pour faire un judicieux emploi de ces documents et pour en préparer une édition. Il s'est attaché surtout à transcrire les notes relatives aux qualités et aux défauts des candidats qui voulaient obtenir des bénéfices et aux recommandations dont les demandes étaient accompagnées. Ce travail pourra servir d'introduction à l'édition des registres d'Urbain IV, registres qui intéressent très directement l'histoire de France.

M. Frédéric Sœhnée a dépouillé aux Archives du Vatican les registres des lettres secrètes pour les quatre premières années du pontificat d'Innocent VI. Il en a tiré tout ce qui se rapporte aux affaires générales de la France, et surtout aux rapports du roi Jean avec Édouard III, roi d'Angleterre, et Charles le Mauvais, roi de Navarre. Le texte des documents sert de pièces justificatives à un mémoire qui est un intéressant chapitre de notre histoire diplomatique du XIVe siècle. L'auteur y a très convenablement encadré l'analyse des dépêches pontificales dans les données fournies par les chroniques et par divers documents, notamment par les comptes de la Chambre apostolique.

Ce qui ressort surtout de ce mémoire, ce sont les efforts très sincères et très actifs, mais assez infructueux, que fit le pape Innocent VI pour venir en aide à notre malheureux pays

pendant une des périodes les plus critiques de la guerre de Cent ans.

Il est à regretter que l'auteur n'ait pas étendu ses recherches à tout le pontificat d'Innocent VI. Il nous prévient que les derniers registres sont assez pauvres en dépêches relatives à la France. Ce n'est pas une raison pour les laisser de côté, et nous espérons bien que la lacune dont nous nous plaignons sera comblée soit par M. Sœhnée, soit par un de ses successeurs à l'École.

M. Jules Gay nous adresse un mémoire sur les transformations politiques de l'Italie méridionale et les progrès de la domination byzantine depuis la chute de l'exarchat jusqu'à l'époque d'Otton le Grand, 751 à 963.

M. Gay a choisi un sujet obscur et difficile à traiter, tant par la complication des événements que par la pénurie des documents. Il y a là une longue suite de guerres et de négociations entre les Francs, puissance prépondérante en Italie pendant un siècle, et les Byzantins qui étendent leurs conquêtes dans le midi de l'Italie depuis l'avènement de la dynastie macédonienne, vers la fin du IXe siècle. Mais ce ne sont pas les seuls acteurs en scène : à côté d'eux les papes, les ducs Lombards de Bénévent, les ducs de Naples, les princes de Salerne, les comtes de Capoue, enfin les Sarrasins jouent un rôle considérable. Entre toutes ces grandes et petites puissances rivales surgissent des hostilités ouvertes ou sourdes. Des alliances sont formées et abandonnées; c'est un chassé-croisé, c'est un jeu de bascule continuel.

M. Gay a débrouillé avec autant de patience que de sagacité cet écheveau dont les fils sont si fort enchevêtrés. Les faits semblent bien établis. Sur certains points, tels que la chronologie des lettres du pape Adrien à Charlemagne, des rectifications heureuses sont proposées. Il est vrai que l'on aimerait un récit plus vivant. La plupart du temps on voit défiler des

noms, des dates, des ombres; mais il faut dire que la faute en est à la matière plutôt qu'à l'auteur. Celui-ci n'avait à sa disposition que de maigres chroniques, des sources d'information très insuffisantes; s'il avait voulu donner plus de couleur à sa narration, on lui reprocherait sans doute d'avoir composé un roman au lieu d'une histoire sérieuse.

Avouons encore que M. Gay n'a fait usage, ne pouvait peut-être faire usage d'aucun manuscrit, d'aucun document non imprimé, et que le travail aurait pu s'exécuter à Paris aussi bien qu'à Rome. Mais il faut louer l'auteur d'avoir dépouillé un grand nombre de livres, de recueils, de documents de toute espèce et d'en avoir tiré le meilleur parti possible. A en juger par le titre placé en tête du travail, M. Gay se propose de continuer ses études sur la domination byzantine en Italie, jusqu'à l'établissement des Normands.

Son temps de pension a expiré au mois de novembre; mais M. le Ministre de l'Instruction publique a bien voulu lui accorder une bourse de voyage qui lui a permis de retourner passer l'hiver en Italie; il se propose de visiter à nouveau, autant du moins que le lui permettra l'état du pays, ces provinces du midi où il a déjà fait plus d'une excursion, et peut-être y trouvera-t-il, cette fois, quelques-unes de ces pièces inédites qui donneraient à son travail plus d'intérêt encore et de nouveauté.

Ces trois mémoires sont d'ailleurs loin de représenter, à eux seuls, tout l'effort accompli.

Nous savons quel utile emploi ont fait de leur première année de pension MM. Goyau et Graillot. M. Goyau réunit les matériaux d'une étude qui, nous l'espérons, jettera quelque lumière sur une des périodes les plus curieuses et jusqu'à présent les plus mal connues de l'histoire romaine, sur le règne de Dioclétien. M. Graillot a été désigné, par son directeur, pour continuer les traditions de ceux de ses prédécesseurs qui,

comme MM. Toutain et Gsell, ont, au nom de notre École de Rome, pris part à ce grand travail d'exhumation des monuments de l'Afrique romaine que poursuit aujourd'hui, avec tant d'ardeur, la science française.

Adjoint à son aîné, M. Gsell, qui est aujourd'hui attaché à l'École des lettres d'Alger et qui a déjà fait ses preuves en Étrurie et en Algérie même, M. Graillot a exécuté, au printemps dernier, une exploration archéologique de la province de Constantine qui a donné des résultats importants. Les deux voyageurs ont, de concert, relevé et décrit beaucoup de ruines qui, jusqu'à présent, avaient échappé à l'attention ou n'avaient été que signalées en quelques mots; ils ont copié des inscriptions dont plusieurs ont de l'importance; ils ont rapporté nombre de dessins d'architecture et de sculpture. Le rapport que MM. Gsell et Graillot ont rédigé de concert paraîtra, avec une dizaine de planches, dans un cahier de *Mélanges* de l'École dont l'impression s'achève en ce moment.

A Athènes, il n'y avait qu'un pensionnaire de première année, M. Bourguet. M. Homolle a voulu, dès l'abord, le préparer à la tâche qui lui incombera plus tard. Aussitôt après son arrivée, il l'a occupé aux travaux préparatoires que suppose la publication où seront exposés les résultats des découvertes qui se sont faites et qui se feront à Delphes. Le printemps venu, il l'a envoyé à Delphes, avec M. Couve, pensionnaire de quatrième année, prendre part à la direction et à la surveillance des fouilles. M. Bourguet a fait là, sur le terrain, son apprentissage d'archéologue et d'épigraphiste. L'an prochain, il aura à nous montrer, par son mémoire, quel profit il a tiré des circonstances heureuses qui, dès la première heure de son séjour en Grèce, l'ont mis ainsi en face de textes inédits d'une haute importance, de débris d'architecture et de sculpture qui appartiennent à un des plus vastes ensembles de monuments que le génie grec ait créés.

M. Ardaillon, élève de seconde année, envoie un *Mémoire sur les travaux de mines antiques du Laurium.* C'est le commencement d'un travail qui aura une grande importance pour l'histoire générale de la Grèce; il fera mieux connaître cette histoire économique d'Athènes, dont les bases ont été jetées par les belles recherches de Bœckh. Bœckh avait bien deviné quelles ressources l'exploitation des mines d'argent du Laurium avait mises à la disposition des hommes d'état d'Athènes; mais alors le sol et le sous-sol du district minier n'avaient pas été explorés; on ne pouvait se faire une idée du rendement de ces mines. Depuis lors, l'exploitation a été reprise; de nouvelles galeries ont été creusées; elles ont partout rencontré les anciens travaux et permis de les étudier. M. Ardaillon a profité de ces circonstances; il a minutieusement étudié, pendant bien des semaines, avec l'aide des ingénieurs occupés sur les chantiers, les terrains du Laurium et tout ce que l'on y rencontre, à la surface et dans l'intérieur des couches métallifères, de traces des dispositions prises par les ouvriers d'autrefois, leurs puits, leurs galeries, leurs laveries. Par sa nature même, cette exploration a été des plus fatigantes; mais elle a donné les plus curieux résultats.

Ce préambule du mémoire historique promis se divise en trois chapitres. D'abord vient une *Description géographique du Laurium*, où l'auteur fait preuve de connaissances géologiques très étendues et très précises. Le second chapitre est la description des *travaux de mines;* cette description fort minutieuse est éclaircie par des coupes et des plans exécutés sur place. Enfin un dernier chapitre est consacré au *travail métallurgique.*

Ce mémoire témoigne d'un goût tout à fait exceptionnel de l'exactitude; il se lit avec le plus vif intérêt. Nous n'en avons pas vu, depuis longtemps, qui fasse plus honneur à l'École d'Athènes.

M. Millet, lui aussi pensionnaire de seconde année, représente à l'École des études qui ont été inaugurées, il y a une vingtaine d'années, avec beaucoup de succès par M. Bayet, aujourd'hui l'un des correspondants de l'Académie; la tradition en a été continuée, un peu plus tard, par M. Diehl; nous nous félicitons de la voir se renouer aujourd'hui, au moment où, en France comme en Allemagne, la curiosité des érudits et l'attention de la critique recommencent à se tourner de ce côté; nous voulons parler des recherches qui ont trait à l'histoire de l'empire d'Orient et de l'art byzantin, de l'art qui a produit Sainte-Sophie et les belles églises de Salonique et de Ravenne.

M. Millet a choisi pour sujet de son mémoire l'étude du couvent grec de Daphné près d'Athènes, qui est devenu, après la conquête franque, le fameux monastère cistercien de *Dalphinum* ou de *Dalfinet,* où furent ensevelis les ducs d'Athènes. C'est un des monuments les plus intéressants du moyen âge byzantin qui soient demeurés encore debout en Grèce ou du moins un des rares monuments qui présentent encore quelques portions assez bien conservées. M. Millet a donné à son étude de très grands développements, et, en dehors de Sainte-Sophie et du Palais Sacré de Constantinople, je ne connais guère d'édifice de l'époque byzantine qui ait été jusqu'ici l'objet de recherches aussi complètes et aussi minutieuses. Après avoir tenté de refaire, à l'aide des documents contemporains, en très petit nombre, qui sont parvenus jusqu'à nous, l'histoire malheureusement encore très incomplète des communautés, tant grecques que latines, qui se sont succédé à Daphné. M. Millet étudie dans le plus grand détail l'architecture des diverses parties du couvent: il s'applique à restituer l'enceinte, l'église même, les cellules des moines, le cloître, le réfectoire, la chapelle dite *du Cimetière.* Surtout il s'attache à restituer de son mieux la disposition même de l'église, son mode de con-

struction et son ornementation. Cette portion du mémoire fourmille de considérations très instructives sur les édifices religieux des diverses époques byzantines.

Mais la partie la plus intéressante et la plus complète est le chapitre consacré aux mosaïques, qui sont encore très nombreuses à Daphné et qui viennent d'être l'objet d'une restauration partielle. M. Millet y a trouvé l'occasion de donner un véritable traité de peinture religieuse byzantine. Au sujet de chaque personnage et de chaque scène des Saintes Écritures, il s'est livré à des discussions d'un vif intérêt. Ces discussions, jointes à l'étude minutieuse du style, l'ont amené à cette conclusion que l'église de Daphné, bâtie probablement dans le premier quart du XIe siècle, sous le règne de Basile II, le Bulgaroctone, forme, avec trois autres églises de Grèce, un groupe original, qui ne se rattache pas, comme tant d'autres églises byzantines, au type de Sainte-Sophie de Constantinople, mais qui relève d'un autre type, celui de Saint-Serge.

On ne saurait être mieux informé que M. Millet, plus au courant de toutes les questions qui se posent au sujet de l'art byzantin et des variations de ses formes et de son style. Quand il discute ces questions, il a toujours des textes à citer ou des monuments à alléguer en faveur de l'opinion qu'il soutient. De très nombreux plans, des photographies ajoutent à l'intérêt de ce brillant mémoire. Cette monographie servira de modèle aux travaux dont ne peuvent manquer d'être, tôt ou tard, l'objet tant de monuments byzantins encore si imparfaitement étudiés.

MM. Chamonard, de Ridder et Couve en étaient à la troisième année de leur séjour en Grèce. Tous les trois, par la solidité comme par la variété de leurs travaux, ont prouvé combien ils avaient pris à cœur de mettre à profit toutes les occasions de s'instruire que leur offraient la richesse des collections maintenant formées en Grèce et la diversité des fouilles

que l'on ne cesse d'y faire, à Athènes même et sur d'autres points du royaume.

M. Chamonard étudie, dans un mémoire intéressant et judicieusement conduit, les *Stèles funéraires à représentations maritimes;* c'est-à-dire celles où se trouvent associés à l'image du mort des emblèmes nautiques, tels que la rame, la barque, la poupe ou la proue d'un vaisseau. Bien que son examen ne porte que sur vingt-cinq monuments, il arrive à les classer en plusieurs groupes.

Originairement, ces emblèmes sculptés sur des sépultures désignent des marins de profession, des soldats de la flotte. Puis vient la série des scènes où le mort est assis sur un rocher, dans une attitude qui respire la tristesse. Ce sont alors des naufragés ou, dans un sens plus général, des morts que la mer a séparés de leur patrie, qui sont simplement ensevelis à l'étranger; dans un pays tel que la Grèce, on ne peut guère rentrer dans la patrie que par mer. M. Chamonard rattache très ingénieusement à cette série la description, donnée par Marcellinus, d'un tombeau que des symboles du même genre avaient fait attribuer à l'historien Thucydide et où la tradition voyait la preuve qu'il était mort en exil. Cette démonstration repose sur l'interprétation du mot *ἰκρίον*, terme de marine, qui désigne la partie surélevée que l'on appelait dans nos anciens vaisseaux le gaillard d'arrière ou d'avant. L'auteur du mémoire en étend, avec beaucoup de vraisemblance, la signification aux images partielles de l'arrière ou de l'avant d'une galère que l'on observe sur tout un groupe de bas-reliefs funéraires.

Quant à l'opinion qui voulait voir dans ces représentations une allusion à l'autre vie et à la barque du Styx, elle se trouve écartée, sauf peut-être pour un seul exemple, resté douteux; mais c'est le plus remarquable de tous. Il s'agit du grand bas-relief que l'on admire encore en place parmi les stèles du Di-

pylon d'Athènes et sur lequel on voit au premier plan, en avant d'une scène de festin, un petit personnage, d'un aspect étrange, venir dans une barque et étendre la main comme pour réclamer sa part du repas. Il y a là une hardiesse de représentation, un renversement des lois de la perspective qui prédisposent en effet l'esprit du spectateur à une interprétation fantastique et surnaturelle. Cependant telle est la force démonstrative de la preuve archéologique fondée sur la constitution des séries qu'il est difficile de ne pas faire rentrer encore cet exemple exceptionnel dans la classification établie par le mémoire.

Ces opinions avaient sans doute été présentées déjà et discutées par les archéologues, à propos de tel ou tel monument. Toutes ces études antérieures sont citées à leur place et résumées par M. Chamonard; mais l'intérêt particulier de son travail est dans la réunion, dans le classement méthodique de tous les exemples connus d'un même genre de représentations, ce qui lui permet d'arriver à des conclusions générales. Cette notice de 80 pages est accompagnée de 20 photographies, dont quelques-unes font connaître des monuments inédits, maintenant exposés dans la nouvelle salle du Musée Central d'Athènes.

M. Chamonard ne s'en est pas tenu à cet essai; il a étudié aussi la Voie Sacrée d'Éleusis, d'après les fouilles qui ont été récemment exécutées par la Société archéologique d'Athènes. Si ces fouilles n'ont amené aucune découverte importante, elles ont produit cependant quelques résultats intéressants.

La route ancienne a été mise au jour sur un parcours de cinq kilomètres, depuis l'entrée du défilé de Daphné jusqu'au sanctuaire d'Aphrodite. La route moderne, plus directe, suit le fond du défilé en droite ligne, tracé qui a été obtenu au moyen de terrassements par lesquels sont rachetées les inégalités du terrain.

La route ancienne se tient sur l'une des pentes et en suit les détours. On évitait ainsi les travaux de remblai. La construction était soignée. En certains endroits, le rocher a été aplani et on retrouve les traces des chars; les parties où le sol est meuble ne sont pas pavées de grandes dalles comme les voies romaines, mais empierrées avec de gros cailloux irréguliers et tassés. Deux bordures de ces mêmes cailloux dressés sur la tranche délimitent la route dont la largeur variait de 2 m. 50 à 4 m. 80, avec une pente moyenne de 0 m. 045. Quoiqu'on ait trouvé deux bornes indiquant la distance en milles romains, la route est toujours restée, dans l'antiquité, telle que l'avaient faite les Grecs; c'est, je crois, un spécimen unique des procédés de construction que les Grecs employaient en pareil cas. Comme nous l'apprend Aristote, les routes de l'Attique étaient construites et entretenues par l'État; les travaux étaient exécutés par les esclaves publics, sous la direction de cinq magistrats annuels.

Cette partie de la Voie Sacrée était bordée de tombeaux; M. Chamonard a relevé soigneusement l'emplacement et le plan de ceux qui ont été découverts; malheureusement, il ne reste guère que les substructions des monuments. Le plus célèbre était le cénotaphe de la courtisane Pythionicé, la maîtresse d'Harpalos. D'après les auteurs anciens, il était situé sur le bord de la Voie Sacrée, à l'endroit où le voyageur venant d'Éleusis découvre pour la première fois le Parthénon. On l'avait vainement cherché sur la colline d'Hagios Elias qui n'est pas voisine de la route. Fr. Lenormant avait voulu le reconnaître dans une construction déblayée en 1859 par le colonel de Vassoignes. L'auteur du mémoire montre par une vue photographique l'impossibilité de cette attribution; en effet, à cet endroit de la route, l'Acropole est encore masquée. Cette première partie est concluante; la seconde ne l'est pas au même degré. Les restes de construction, situés un peu plus loin, ne

sont pas assez caractérisés pour que l'on puisse, en toute confiance, les identifier avec le tombeau de Pythionicé: on y a rencontré, il est vrai, des débris de marbre; mais on a aussi trouvé là un four à chaux, et les oves que M. Chamonard attribue au tombeau peuvent avoir été apportés du temple d'Apollon à Daphné, qui était d'ordre ionique.

A l'autre extrémité du défilé, les fouilles ont mis au jour le *téménos* d'Aphrodite. L'emplacement était fixé par le rocher percé de niches à offrandes, bien connu des voyageurs. Le déblaiement a permis d'établir le tracé des diverses enceintes et le plan d'un petit temple *in antis;* il était d'ordre dorique, comme le montrent quelques restes d'architecture.

M. Chamonard a donné le catalogue et les photographies des sculptures trouvées dans les fouilles. Ce sont d'abord des colombes, l'oiseau sacré de la déesse; des bas-ventres avec des inscriptions. Quelque singulier que nous paraisse l'usage de graver son nom sur ce dernier genre d'offrandes, il n'y a pas de doute sur le sens; ce sont des malades guéries par l'intervention de la déesse qui témoignent ainsi leur reconnaissance. Les catalogues d'Esculape et d'Amphiaraos énumèrent plusieurs ex-voto nominatifs de la même espèce.

Des fragments de statues et de bas-reliefs, qui sont d'une facture médiocre, appartiennent à l'époque romaine. M. Chamonard fait avec raison une exception pour un petit bas-relief, mutilé, mais d'un assez bon travail, qui rappelle les images que l'on rencontre au-dessus des décrets du IVe siècle. Il représente réunies Athéna et Aphrodite tenant dans sa main un petit Éros.

Deux morceaux de sculpture ont seuls une valeur artistique. Un fragment de torse féminin, trouvé à Daphné, rappelle par la souplesse et la légèreté des draperies les ouvrages du IVe siècle. Il est peut-être un peu trop hardi d'y reconnaître la statue de Coré qui était placée dans le temple d'Apollon. Un

torse viril, découvert à l'entrée du défilé, a été l'objet d'une étude très minutieuse, par laquelle l'auteur cherche à en reconstituer le mouvement et à en déterminer l'époque.

Sur le premier point, le morceau est, à notre avis, trop mutilé pour qu'il soit possible d'arriver à autre chose qu'une hypothèse. On acceptera avec plus de confiance les remarques de M. Chamonard sur le modelé, qui est d'un travail très soigné, avec des traces d'archaïsme. Un type robuste et vigoureux, les épaules larges, la cuisse musculeuse, la connaissance de l'anatomie font songer à l'école d'Égine; la sûreté de main et l'harmonie des lignes indiquent l'œuvre d'un artiste ayant vécu à la fin de la période archaïque.

M. Chamonard a joint à son étude une carte du défilé, les plans de toutes les constructions antiques dressés avec le plus grand soin, des photographies donnant l'aspect de la voie antique et reproduisant toutes les sculptures découvertes dans les fouilles.

M. de Ridder n'a pas témoigné moins de zèle. De lui aussi, nous avons reçu deux envois de nature très différente. Il y a d'abord deux fascicules d'inscriptions. Le premier comprend 221 textes de Paros avec un index très complet; mais, sauf un fragment archaïque de deux lignes et six inscriptions funéraires, c'est la reproduction de monuments déjà publiés. La même observation s'applique aux 56 inscriptions de Naxos parmi lesquelles il y a seulement quelques textes nouveaux et de peu d'intérêt. Si l'on ne savait que l'École s'occupe à préparer et à réunir l'appareil d'un *Corpus* des inscriptions des îles dont elle songe à entreprendre un jour la publication et qui ferait suite aux recueils du même genre qu'a donnés ou qu'annonce l'Académie de Berlin, on aurait peine à comprendre dans quelle intention l'auteur s'est imposé la tâche de cette compilation qui lui a demandé beaucoup de temps, sans que le profit qu'il a pu en tirer soit très appréciable. Ce travail



IMPRIMERIE NATIONALE.

représente la part de M. de Ridder dans une œuvre collective dont l'achèvement rendrait un service signalé aux études épigraphiques; mais il était peut-être inutile d'adresser ces matériaux à l'Académie. Celle-ci n'y trouvait rien qui pût l'aider à se former une opinion motivée sur la valeur de M. de Ridder, sur ses qualités de méthode, de composition et de style. Par bonheur, le second envoi du même pensionnaire a un caractère beaucoup plus personnel.

Sur l'invitation de son directeur, M. de Ridder a entrepri l'étude des bronzes que renferme le musée de l'Acropole et en a dressé le catalogue. C'est de ce travail, qui fait suite à d'autres catalogues jadis publiés par les membres de l'École, MM. Paul Girard, Jules Martha et Collignon, que M. de Ridder a extrait le présent mémoire, spécialement consacré aux *Figurines de bronze trouvées sur l'Acropole*. Il se compose de trois parties, auxquelles sont jointes douze photographies exécutées par l'auteur d'après les originaux.

Dans l'Introduction, l'auteur définit les monuments dont il va s'occuper et explique très nettement quel genre d'intérêt en présentera l'étude.

Suit un catalogue, où sont décrites, avec une extrême précision, 149 pièces. Dans un dernier chapitre, l'auteur expose ses conclusions. Il partage ces figures en plusieurs catégories, et, d'après des indices qui semblent en général très spécieux, il cherche à en déterminer l'origine. On remarquera surtout les raisons qu'il donne d'attribuer certains de ces bronzes à la fabrique chalcidienne et les observations qu'il présente sur l'influence qu'ont exercée au dehors et jusqu'en Étrurie les ateliers de Chalcis; il explique très bien quand et comment l'art du bronzier s'est introduit à Athènes et quels modèles il y a successivement imités, jusqu'au commencement du v^e^ siècle.

On ne peut que savoir grand gré à M. de Ridder d'avoir consenti à s'assujettir au travail de la rédaction d'un catalogue,

travail qui, au premier moment, peut paraître fastidieux, mais qui est certainement, pour un jeune archéologue, le meilleur de tous les apprentissages. M. de Ridder se montre d'ailleurs, dans son introduction et dans ses conclusions, très capable de s'élever, des faits qu'il a observés dans le dernier détail, aux idées générales. Son éducation d'archéologue est déjà très avancée; il a beaucoup lu et il sait regarder les monuments; il a certainement tiré un très bon parti des trois années qu'il a passées en Grèce.

M. Louis Couve nous communique un mémoire intitulé : *Les bas-reliefs archaïques de Thessalie*, auquel sont jointes neuf photographies exécutées d'après les originaux. Il y reprend une question qui, posée jadis par le doyen des archéologues allemands, Henri Brunn, a été, depuis lors, discutée avec beaucoup de passion entre les savants : celle de l'existence d'une école de sculpteurs et de peintres, qui, vers la fin du vi<sup>e</sup> et le commencement du v<sup>e</sup> siècle, aurait eu son centre dans le nord de la Grèce, des côtes de la Thrace et des îles voisines aux frontières méridionales de la Thessalie. M. Couve a étudié avec beaucoup de soin et de finesse les monuments; sa discussion est très bien conduite. Pour ma part, je serais très disposé à accepter la conclusion à laquelle il arrive, que rien n'autorise à croire qu'il y ait eu, dans la Thessalie semi-barbare et ouverte à des influences très variées, une école locale ayant son caractère propre et son originalité. Dans quelques-unes de ces sculptures, qui sont toutes de fabrication courante, on sent l'influence de l'art ionien, et dans d'autres celle de l'art attique; partout, d'ailleurs, sauf dans le beau fragment que M. Heuzey a rapporté de Pharsale au Louvre, on reconnaît l'œuvre de praticiens de province, comme nous dirions, qui restent très inférieurs aux modèles dont ils s'inspirent de loin. En ce qui regarde tout au moins la Thessalie, la thèse de M. Brunn, contre laquelle s'est prononcé le dernier historien de la sculp-

ture grecque, M. Collignon, se trouve sérieusement infirmée par les résultats de cette enquête, où M. Couve a fait preuve d'un sens archéologique déjà très sûr.

Malgré sa réelle valeur, ce mémoire ne suffirait pas à donner une juste idée de la conscience et du zèle avec lequel M. Couve a payé sa dette à l'École. Si M. Couve ne nous a pas présenté d'autre travail, c'est que M. Homolle l'a choisi comme principal collaborateur et comme lieutenant dans la direction des fouilles de Delphes, de ces fouilles qui ont déjà donné des résultats brillants et que l'Académie suit avec un si vif intérêt. Pendant la campagne du printemps et celle de l'automne, c'est lui qui, aidé de M. Bourguet, se tenait du matin au soir sur les chantiers, rédigeait le journal des travaux, relevait, à mesure qu'elles se manifestaient, toutes les dispositions que laissait apercevoir le progrès des tranchées, photographiait les moindres débris de sculpture et copiait les inscriptions au moment où elles sortaient de terre. Dans cette mission de confiance, il a fait preuve de qualités qui ont décidé son directeur à demander pour lui une quatrième année de pension; dans la prévision d'une campagne qui, en 1894, aura nécessairement une importance exceptionnelle, M. Homolle n'a pas voulu se priver d'un concours qui lui a été si utile. Il a donc demandé pour M. Couve une quatrième année de pension; votre Commission a approuvé ce vœu, et, sur le désir exprimé par l'Académie, le ministre a accordé l'autorisation nécessaire.

Les recherches qui sont représentées par les mémoires que nous avons analysés et les fouilles mêmes de Delphes n'ont pas épuisé, au cours de cette année, toute l'activité de l'École. Une description topographique et archéologique de la Phocide devra trouver sa place dans l'ouvrage où seront exposés les résultats des fouilles que la France a entreprises à Delphes; le soin d'en réunir les matériaux a été confié à M. Ardaillon, qui a fait preuve au Laurium d'une aptitude toute particulière

pour ce genre de travaux. Il a commencé à explorer le pays, relevant tous les vestiges des cités et des bourgs d'autrefois et donnant une attention spéciale au tracé des voies; il est intéressant de savoir quels chemins suivaient les visiteurs qui, de toutes les parties du monde grec, affluaient vers le sanctuaire et vers l'oracle célèbre.

M. de Ridder a visité la Béotie, avec l'idée de mieux faire connaître les antiquités primitives de ce pays, celles qui remonteraient jusqu'au temps de ces Minyens d'Orchomène qui jouent le premier rôle dans le mythe des Argonautes et dont la richesse et la puissance sont vantés par Homère. M. de Ridder a fait des fouilles dans l'île de *Gha*, qui se trouve à l'extrémité orientale du lac Copaïs; il y a déblayé un grand édifice, dont le plan rappelle celui des palais de Mycènes et de Tirynthe; dans les restes de ce bâtiment et dans ceux de l'enceinte qui entourait toute l'île, l'appareil est d'ailleurs celui que nous connaissons par les enceintes des citadelles de l'Argolide. Des sondages pratiqués sur divers points de l'espace qu'occupaient la haute et la basse ville d'Orchomène lui ont livré des poteries, des figurines de terre cuite, très anciennes, et des plaques de bronze qui seront décrites dans le *Bulletin*.

En même temps, nos pensionnaires reprenaient cette exploration archéologique de l'île de Délos, qui, commencée sous le directorat de M. Burnouf, poursuivie avec persévérance et méthode par les soins de MM. Dumont et Foucart, est devenue comme l'œuvre propre de l'École et a valu à la science tant de découvertes de premier ordre. M. Chamonard a continué les fouilles du théâtre, dont le plan présente des particularités très curieuses. Ce plan a été relevé par M. Ardaillon et par M. Convert, conducteur des ponts et chaussées, dont M. Homolle s'est assuré la collaboration en vue des fouilles de Delphes, et qui, lorsque les chantiers chôment au pied du Parnasse, prête à l'École son concours empressé pour toutes les entre-

prises scientifiques où elle le réclame. C'est grâce à ses connaissances techniques que M. Homolle a pu entamer cette année un travail dont la nécessité s'imposait depuis longtemps, la *triangulation générale* de l'île. Aidé de MM. Ardaillon et Chamonard, M. Convert a pu, malgré des vents violents qui renversaient parfois les instruments, mener à terme, dès cet automne, une grande moitié de l'opération. Il n'y avait jusqu'ici que des relevés partiels, qui ne se raccordaient pas entre eux. La carte à grande échelle qui sera dressée au moyen des mesures ainsi prises sur le terrain sera la meilleure préparation aux fouilles de l'avenir.

Cette fin de saison, M. Millet l'employait à poursuivre à Constantinople, puis à Trébizonde, les études d'art byzantin commencées par lui à Daphni et à Mistra. Il a fait à Constantinople le catalogue de la partie byzantine du musée de Tchinili-Kiosk et la description des mosaïques de Kahrié-djamé. Au même moment, l'École recevait la visite de deux des plus distingués de ses anciens membres, M. Fougères, chargé de cours à la Faculté des lettres de Lille, et M. Radet, professeur adjoint à la Faculté des lettres de Bordeaux, qui, en revenant poursuivre après plusieurs années les recherches qu'ils avaient jadis entreprises, l'un dans la plaine de Mantinée, en Arcadie, et l'autre dans l'intérieur de l'Asie Mineure, ont montré aux jeunes pensionnaires quel souvenir persistant gardent de la Grèce et de la vie qu'on y mène ceux qui ont su la comprendre et en goûter le charme. M. Fougères se proposait d'exécuter des fouilles sur l'emplacement du théâtre de Mantinée; il a été repris, dès son arrivée, des fièvres qu'il avait jadis contractées dans le pays, et il a dû se contenter de vérifier sur le terrain, pendant une quinzaine de jours, certaines des hypothèses auxquelles l'avait conduit une étude approfondie de cette région et de ses ruines. M. Radet était accompagné de M. Ouvré, un de ses collègues, helléniste très

compétent; il espérait trouver sur le plateau de la Pisidie, qu'il avait autrefois traversé trop vite, la solution de problèmes de géographie historique dont il avait, avec grand soin, réuni et étudié toutes les données. Le choléra est venu, par malheur, entraver la marche d'une expédition si bien préparée. Les voyageurs n'ont pas pu dépasser Dinneir. Ils rapportent pourtant des notes sur la topographie de la Grande Phrygie, des inscriptions inédites et les photographies de monuments figurés dont plusieurs sont fort curieux. Le *Bulletin de correspondance hellénique* profitera de leurs observations et de leurs découvertes.

L'École avait conçu un espoir qui ne s'est pas réalisé. Notre correspondant, Hamdy-bey, directeur des musées nationaux de la Turquie, songeait à entreprendre à Lagina, en Carie, des fouilles qui en auraient complètement dégagé le temple, et qui auraient permis d'en reconstituer toute la frise. L'École avait en quelque sorte des droits sur ce terrain, qui avait valu à plusieurs de ses anciens membres de très heureuses trouvailles, et entre autres celle du texte important connu sous le nom de sénatus-consulte de Lagina; aussi avait-il été convenu que M. Chamonard, qui avait déjà étudié et remué ces ruines l'année précédente, assisterait aux travaux avec un architecte français, M. Tournaire, grand prix de Rome; celui-ci se chargerait de donner du temple une de ces restaurations où excellent nos pensionnaires de la Villa Médicis. Il était même question de transporter à Constantinople les tambours et les chapiteaux des colonnes, ainsi que toutes les pièces de l'entablement; l'édifice serait rebâti à la Pointe du Sérail, où il servirait de musée carien. Au dernier moment, le projet a été abandonné.

Malgré cette déception, la matière ne manquera pas de sitôt au *Bulletin de correspondance hellénique*. Comme le prouve le rapport sommaire que nous vous avons présenté, cette année

1893 comptera, dans la vie de l'École, comme une de celles où les pensionnaires auront le mieux profité des conseils de leur directeur, notre savant confrère M. Homolle, et des ressources que leur assure la libéralité des pouvoirs publics. Ce qui suffirait d'ailleurs à la rendre mémorable, c'est la découverte du Trésor des Athéniens, de ses belles sculptures et des textes précieux qu'il nous a conservés. Ce succès éveille des espérances que ne trompera point, nous en avons la ferme confiance, la prochaine campagne qui doit s'ouvrir vers la fin de mars. Il y a lieu de souhaiter que, toutes les difficultés préliminaires étant maintenant aplanies, grâce à la prudence et à la persévérance de M. Homolle, les travaux puissent, cette fois, se poursuivre pendant toute la durée de la belle saison et ne s'arrêter, à la fin de l'automne, que lorsque le site du temple d'Apollon aura été complètement dégagé.

## LIVRES OFFERTS.

### SÉANCE DU 5 JANVIER.

Sont offerts :

*Flora latina inscriptionum urbis Portucalensis*, a F.-J. Patricio collecta (Porto, 1893, in-8°);

*Traduction des chants de félicitations en tamoul composées* (sic) *en l'honneur de M. Le Myre de Vilers, député de la Cochinchine....., lors de sa réélection*, par Sinnaya (Pondichéry, 1893, in-folio).

Le Président offre, au nom de M. R. de Lasteyrie, membre de l'Académie, la quatrième livraison du tome II de sa *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France* (Paris, 1893, in-4°).

M. G. Perrot présente, au nom de l'auteur et du traducteur, le *Guide dans les musées d'archéologie classique de Rome*, par W. Helbig; traduction française par J. Toutain (Leipzig, Baedeker, 1893, 2 vol. in-18).

«Sous le titre de *Führer durch die œffentlichen Sammlungen klassicher Alterthuemer in Rom*, M. Helbig avait publié, en 1891, un excellent guide des musées de Rome. M. Toutain, ancien membre de l'École française, et déjà connu de l'Académie qui lui a fourni les moyens de faire des fouilles intéressantes à *Chemtou*, en Tunisie, a rendu un véritable service à tous les voyageurs archéologues, ou même simples amis de l'antiquité, en traduisant ces deux volumes, si commodes à manier, si remplis de notions précises et de renseignements utiles. La traduction est, à vrai dire, une seconde édition, revue et corrigée, du texte allemand. M. Helbig a bien voulu la revoir sur le manuscrit et sur les épreuves. Deux ans s'étaient écoulés depuis sa première publication ; il a ajouté ici l'indication de tous les ouvrages importants qui avaient paru dans cet intervalle et où il était traité des monuments dont il donnait la description; il a tenu compte des changements qui avaient eu lieu dans l'aménagement des galeries jusqu'au mois de juillet 1892. On ne saurait désormais visiter les musées de Rome sans se mettre sous la direction de ce guide dont la science est à la fois si sûre et si légère. Nul ne connaît mieux ces collections que M. Helbig, qui a passé toute sa vie à Rome,

dans le commerce familier de tous ces marbres dont il nous offre ici l'inventaire; il excelle à dégager de tous les commentaires, souvent bien longs et très contradictoires, dont ils ont fourni le texte, l'idée qu'il importe de retenir, les caractères qui assignent à chaque œuvre sa date probable et sa place dans la série à laquelle on est fondé à la rattacher.»

SÉANCE DU 12 JANVIER.

Sont offerts :

*Les sources de l'embouchure de la Garonne*, par J.-F. Bladé, correspondant de l'Institut (Paris, 1893, in-8°; extrait du *Bulletin de géographie historique*, 1893);

*Anuario del Observatorio astronomico nacional de Tacubaya*, para el año de 1894, publié sous la direction de Angel Anguiano. Año XIV (Mexico, 1893, in-12).

M. Schefer offre au nom de l'auteur, M. Henri Cordier, le deuxième fascicule du supplément de la *Bibliotheca sinica, Dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs à l'Empire chinois* (Paris, 1893, grand in-8°).

M. G. Paris offre à l'Académie, au nom de l'auteur, M. J.-J. Jusserand *Les Anglais au moyen âge; L'épopée mystique de William Langland* (Paris, 1893, in-12).

«Ce nouveau livre de M. Jusserand fait partie d'une série d'études qu'il intitule : *Les Anglais au moyen âge*, et dont j'ai présenté en son temps à l'Académie le premier volume, *La vie nomade en Angleterre au XIVe siècle*. C'est le XIVe siècle surtout que l'auteur connaît et aime à décrire; il le peint avec une abondance et une sûreté d'information qui ne sont égalées que par la souplesse et l'expressive vivacité de son style. Il y a longtemps qu'il a commencé à s'occuper de l'œuvre si intéressante d'un poète dont le nom paraît bien avoir été William Langland : la *Vision de Pierre le laboureur*, et, dès ses premières études, il a réussi à déterminer, ce que n'étaient pas arrivés à faire les savants anglais, l'ordre et le rapport des trois rédactions successives (A, 1362-1363; B, 1376-1377; C, 1398-1399). Dans le présent livre, il s'attache à nous faire bien connaître le poète et son œuvre, à les replacer l'un et l'autre dans le milieu qui les explique, et d'autre part à tirer de ce poème étrange et touffu tous les renseignements qu'il contient sur l'état social et moral de l'Angleterre au temps de la guerre de Cent ans. Il le fait avec une singu-

lière habileté, recueillant pour nous le détail pittoresque aussi bien que le trait profond qui jaillit de l'âme et qui l'éclaire un moment, empruntant à l'auteur qu'il étudie son art si remarquable d'évoquer et de faire mouvoir des foules immenses et bruyantes dont quelques types isolés se détachent avec un puissant relief. Toute l'Angleterre du XIV^e^ siècle, agitée, mécontente, fertile en abus de toutes sortes, en injustices, en violences, en fraudes et en débauches, mais déjà profondément pénétrée de sentiment moral et vraiment religieux, avide de justice et de bon gouvernement par l'action commune du Parlement et du roi, fidèle à Rome, mais très indépendante vis-à-vis d'elle; toute l'Angleterre d'Édouard III et de Henri IV revit pour nous dans ce tableau plein de couleur et de mouvement. Le titre ne doit pas nous tromper : Langland est mystique à la façon anglaise; il est animé d'une foi intense, mais il contemple les choses de la terre beaucoup plus volontiers que celles du ciel; c'est toujours le perfectionnement de la société ou de l'individu qu'il a en vue, et il ne se perd jamais dans la vision béatifique. Tout ce que M. Jusserand dit sur son inspiration, sur la forme particulière de son talent, sur sa puissance d'expression, qui permet de prononcer parfois son nom, — c'est le seul du moyen âge, — à côté de celui de Dante, est aussi fin que juste et bien exprimé. Il a aussi essayé de retrouver la vie de l'auteur à l'aide du peu qu'il nous dit de lui-même, et il a tiré de ces indications le meilleur parti possible. On peut différer d'opinion avec lui sur quelques points et, par exemple, trouver dans certains passages la preuve que Langland n'était pas né de condition servile, tandis que ceux qui font écrire le contraire à son biographe peuvent sembler insuffisants. Mais l'ensemble se lit avec autant de profit que de charme, et ce volume, comme les précédentes publications de l'auteur, donne la plus haute idée de l'*Histoire littéraire du peuple anglais*, à laquelle il travaille depuis longues années, et dont le premier volume, qui s'arrête à la Renaissance, va incessamment être donné au public.»

M. Hamy offre à l'Académie un ouvrage intitulé : *Antigüedades mexicanes*, publié par la *Junta Colombina de Mexico* en l'honneur du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique (Mexico, 1892, in-4° et atlas in-folio).

«Je suis chargé, dit-il, par M. Francisco B. Paso y Troncoso, président de la Commission mexicaine à l'*Exposition historico-américaine* de Madrid, d'offrir à l'Académie un superbe atlas d'antiquités mexicaines, de plus de 160 planches in-folio, en couleur, publié à l'occasion du

quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, par la *Junta Colombina de Mexico*. Ce recueil, accompagné d'un texte explicatif rédigé par M. Alfredo Chavero, est la reproduction d'un certain nombre de manuscrits hiéroglyphiques indigènes encore inédits et d'une série de curieuses ardoises gravées et peintes, récemment découvertes au Chiapas.

«Les trente-trois premières feuilles représentent deux manuscrits, peints sur peau préparée, antérieurs à la conquête : l'un, mixtèque, est désigné sous le nom de *Codice Colombino;* l'autre, cuicatèque, a reçu le nom du président Porfirio Diaz. On connaît des manuscrits analogues au premier; le second serait jusqu'à présent unique en son genre et les indications qu'un examen sommaire de ses figures fait ressortir sont déjà de nature à modifier les hypothèses formulées jusqu'à présent sur le peuple mal connu dont il nous raconte l'histoire.

«Un troisième et un quatrième manuscrit (*Codice Baranda, Codice Deheza*), ceux-ci postérieurs à Cortez, sont tous deux zapotèques et donnent de grands détails sur des peuplades obscures de l'isthme de Tehuantepec. Le *Lienzo de Tlaxcala,* dont nous trouvons un peu plus loin les 80 planches, est également postérieur à l'arrivée des Espagnols, mais il a une tout autre importance que les peintures dont je viens de parler. M. Chavero avait donné, dès 1880, dans son *Apendice* au livre de Duran (p. 93), un premier commentaire de cette remarquable série de dessins indiens et ce qu'il en avait écrit, ce qu'il en avait depuis figuré, faisait très vivement désirer la publication complète d'un des plus précieux monuments de l'histoire du Nouveau-Monde. On se rendra compte de l'intérêt général qu'offre la reproduction fidèle, exécutée par la *Junta Colombina,* quand on saura que la première partie du *Lienzo* n'est autre chose que le récit hiéroglyphique de la conquête du Mexique par Cortez, peint par un indien de Tlaxcala, témoin des événements qui se succèdent pendant deux années, depuis les premières relations des Européens avec les Tlaxcaltèques jusqu'à la captivité de l'infortuné Guatimozin (Cuauthemoc) [1519-1521]. J'ajouterai que la seconde partie du *Lienzo* est consacrée aux expéditions des lieutenants de Cortez, Alvarado, Guzman, etc., dont ont fait partie les guerriers de Tlaxcala, de 1523 à 1541. C'est en suivant l'un des itinéraires suivis par l'auteur des peintures que M. Chavero croit avoir retrouvé dans la lagune de San Pedro sur le Pacifique, l'île légendaire d'Aztlan, point de départ de la dernière migration des Aztèques.»

M. Hamy présente en outre à l'Académie trois brochures récemment publiées par M. Boutroux, membre de la Société de géographie de Paris.

Deux de ces brochures contiennent les résultats d'une mission récemment accomplie en Portugal et en Espagne par ce voyageur pour le Ministère de l'instruction publique (*Rapport à M. le Ministre de l'instruction publique sur une mission archéologique en Portugal*, Paris, 1893, in-8°), et *les Explorations des Portugais antérieures à la découverte de l'Amérique*, par M. J.-P. de Oliveira Martins, traduction). On y trouvera notamment des renseignements sur les deux bas-reliefs grecs offerts par le duc de Loulé au musée de Lisbonne, sur le triptyque en émail de Limoges, conservé dans la bibliothèque d'Evora, une bibliographie archéologique portugaise, enfin la traduction annotée d'un brillant discours de M. de Oliveira Martins, à l'Athénée de Madrid, sur les explorations des Portugais antérieures à la découverte de l'Amérique.

La troisième brochure, envoyée par M. Boutroux, est un travail de vulgarisation intitulé : *L'Algérie et la Tunisie à travers les âges* (Paris, 1893, in-8°).

Enfin M. Hamy offre en son nom personnel une notice intitulée : *Vie et travaux de M. de Quatrefages* (Paris, 1894, in-8°).

M. G. Boissier offre à l'Académie, au nom de l'auteur, l'*Histoire de l'éloquence romaine depuis la mort de Cicéron jusqu'à l'avènement de l'empereur Hadrien*, par M. V. Cucheval, professeur de rhétorique au lycée Condorcet, ancien maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris (Paris, 1893, 2 vol. in-18).

« C'est un travail fait avec beaucoup de soin, et qui, sans aucun appareil d'érudition, suppose beaucoup de connaissances précises. L'époque dont M. Cucheval nous entretient est fort importante. L'éloquence romaine y a changé de caractère vers la fin du règne d'Auguste, puis elle est revenue à l'imitation de Cicéron. M. Cucheval a très bien étudié toutes ces phases ; il nous fait entrer dans ces écoles de déclamation où l'on élevait la jeunesse, et nous explique, par l'éducation qu'elle y recevait, le genre particulier d'éloquence qu'elle préférait et pratiquait au barreau ou dans le Sénat.

« M. Cucheval a déjà publié une *Histoire de l'éloquence latine jusqu'à Cicéron*, qui est arrivée à sa troisième édition. La suite qu'il donne à ce premier travail rendra les mêmes services et n'aura pas moins de succès. »

M. A. de Barthélemy offre à l'Académie, au nom de l'auteur, *Les archives de l'ordre de l'Hôpital dans la péninsule ibérique*, par M. J. Delaville Le Roulx (Paris, 1893, in-8° ; extrait des *Nouvelles Archives des Missions*).

« M. Delaville Le Roulx, déjà connu par ses publications sur l'histoire de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, m'a chargé d'offrir en son nom à l'Académie un travail qu'il vient de faire paraître. C'est l'exposé très détaillé des recherches faites par l'auteur dans les différents dépôts d'archives d'Espagne et de Portugal à la suite d'une mission donnée, à cet effet, par le Ministre de l'instruction publique.

« Le rôle des ordres hospitaliers militaires fut très important dans la péninsule ibérique. Là, ils se trouvaient encore en présence des Musulmans; les efforts heureux que les Hospitaliers multiplièrent pour chasser les Sarrazins leur acquirent, dans cette région, une puissance morale et territoriale telle que les rois d'Aragon, de Castille et de Portugal durent, plus tard, compter avec eux; d'un autre côté, le grand maître de l'Ordre avait une surveillance attentive à exercer pour que les commanderies situées à l'extrême Occident ne se laissassent pas aller jusqu'à s'attribuer une trop grande indépendance.

« L'ouvrage que j'ai l'honneur de présenter est un inventaire sommaire des sources diplomatiques de l'histoire de l'Ordre pour les langues d'Aragon et de Castille et pour les sœurs hospitalières de Sigena. Une seconde partie est consacrée aux documents relatifs à l'Ordre qui sont conservés dans les archives des royaumes d'Aragon, de Majorque, de Castille et Léon et de Portugal. Enfin M. Delaville Le Roulx termine par une étude sur la diplomatique des chancelleries des royaumes que je viens d'énumérer, au point de vue de la rédaction des actes, des formules, des dates, des sceaux, etc.

« Ce n'est pas une indiscrétion de rappeler la tâche que s'est imposée M. Delaville Le Roulx dans le but de réunir en un corps d'ouvrage le texte des actes contenus dans les archives de Saint-Jean de Jérusalem. Son excursion en Espagne et en Portugal permet de prévoir combien ce recueil sera important; en même temps, la lecture du travail que je présente aujourd'hui fait regretter qu'une publication analogue n'existe pas encore en France pour les grands prieurés de Champagne et d'Aquitaine qui sont si riches en documents. »

M. L. Havet présente, au nom de l'auteur, M. Paul Melon, secrétaire général du Comité de patronage des étudiants étrangers, un volume sur *L'enseignement supérieur et l'enseignement technique en France*, 2^e^ édition (Paris, 1893, in-8°).

« L'auteur, désireux d'attirer en France les étudiants des pays Balkans, des petits états de l'Europe septentrionale, des républiques de l'Amé-

rique espagnole, et en général de tous les pays étrangers, a réuni dans ce volume et classé tous les renseignements sur les établissements français pouvant attirer les jeunes gens qui ont passé l'âge du collège. Il y traite, avec le même soin, des plus hautes écoles scientifiques, comme le Collège de France ou l'École des chartes, et des écoles techniques qui préparent de futurs dentistes ou de futurs bergers. La seconde édition est considérablement enrichie; elle dépasse en étendue le double de la première. »

M. M. Bréal offre à l'Académie, au nom de l'auteur, un mémoire sur le *Déchiffrement des inscriptions de l'Orkhon et de l'Iénisséi,* par M. Vilh. Thomsen (Copenhague, 1893, in-8°; extrait du *Bulletin de l'Académie royale de Danemark*, 1893).

« M. Vilh. Thomsen fait connaître par quels moyens il est arrivé à déchiffrer ces inscriptions. Elles sont en un idiome turc proche parent de l'ouigour : l'écriture est syllabique et paraît avoir une certaine parenté avec l'écriture pehlvie. Elles datent du VIIIe siècle après Jésus-Christ. Il donne la valeur de 38 caractères qui composent l'alphabet. M. Thomsen se borne provisoirement à ces remarques et se réserve de communiquer ailleurs et plus en détail les résultats de son déchiffrement.

« Cette découverte fait le plus grand honneur au savant danois : les inscriptions de l'Iénisséi, connues en partie depuis plus de cent ans, avaient déconcerté jusqu'à présent tous les efforts de la science. »

Sont encore offerts :

*Note sur les Longostalètes, peuple gaulois*, par M. Anatole de Barthélemy, membre de l'Académie (Paris, 1893, in-8°; extrait des *Comptes rendus de l'Académie*, 1893).

*Le haut enseignement historique et philologique en France*, par M. Gaston Paris, membre de l'Académie (Paris, 1894, in-16).

### SÉANCE DU 19 JANVIER.

Sont offerts :

*La Fondation consacrée à la déesse Ninâ*, par M. J. Oppert, membre de l'Institut (1893, in-8°; extrait de la *Zeitschrift für Assyriologie*);

*Jacques Cartier,* par M. N.-E. Dionne (Québec, 1889, in-12);

*Samuel Champlain, fondateur de Québec, et père de la Nouvelle-France;*

*histoire de sa vie et de ses voyages*, t. I[er], par le même auteur (Québec, 1891, in-8°);

*La Nouvelle-France de Cartier à Champlain (1540-1603)*, par le même auteur (Québec, 1891, in-8°).

M. J. Oppert présente, de la part de l'auteur, le père J.-N. Strassmaier, le xi[e] fascicule de sa publication intitulée : *Babylonische Texte : Inschriften von Darius, König von Babylon* (521-485 v. Chr.) (Leipzig, 1893, in-8°).

SÉANCE DU 26 JANVIER.

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau le tome X, 1[re] série, 1[re] partie des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (Paris, 1893, in-4°).

Le Secrétaire perpétuel offre, en outre, à l'Académie, au nom de M. Victor Pierre, un ouvrage intitulé : *18 fructidor, documents pour la plupart inédits recueillis et publiés pour la Société d'histoire contemporaine* (Paris, 1893, in-8°).

« M. Victor Pierre a publié, il y a quelques années, un livre intitulé : *La Terreur sous le Directoire*. Le nouveau volume contient en quelque sorte les pièces justificatives inédites du premier ouvrage. »

Sont encore offerts :

*Inventaires de l'hôtel de Rambouillet, à Paris, en 1652, 1666 et 1671; du château de Rambouillet, en 1666, et des châteaux d'Angoulême et de Montausier, 1671*, publiés par M. Charles Sauzé, pour la Société archéologique de Rambouillet, n° xx de ses publications (Tours, 1894, in-8°);

*Archaeological Survey of India. South-Indian Inscriptions. Tamil Inscriptions of Rajaraja, Rajendra-Chola, and others in the Rajarajesvara Temple at Tanjavur*, edited and translated by E. Hultzsch, Ph. D., vol. II, part. ii (Madras, 1892, in-4°);

*Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.* Année 1892 (Châlons-sur-Marne, 1893, in-8°).

M. Menant a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de présenter à l'Académie un volume de M. de Milloué,

conservateur du musée Guimet, intitulé : *Le Bouddhisme dans le monde; origine, dogmes, histoire* (Paris, 1893, in-12).

«Depuis un demi-siècle à peine, les livres dans lesquels on peut apprendre à connaître la vie du Bouddha et sa doctrine sont restés le privilège de quelques savants qui ont, avec une grande sagacité, traduit les textes, et médité sur les enseignements philosophiques et religieux qu'ils renferment. Je ne crois pas que ce soient leurs travaux qui ont provoqué en France et à l'étranger la popularité dont le Bouddha jouit aujourd'hui; ce n'est ni à l'austérité de Çakya-Mouni, ni à la pureté de sa morale, qu'il doit cette faveur. L'ignorance et l'imagination s'en mêlant, on a complètement travesti le Bouddha et sa doctrine. Cet engouement a sans doute un prétexte; l'Inde et les pays Bouddhistes ont leurs illuminés, et malheureusement ce sont les sectes les plus excentriques qui font le plus de bruit, et dont l'écho est le plus retentissant. Cependant quelle que soit cette popularité, le Bouddhisme et ses doctrines philosophiques et religieuses, appropriées à certaines populations de l'extrême Orient, ne franchiront pas les limites que la nature impose : comme certaines plantes exotiques qu'on transporte, elle ne peuvent vivre que dans les serres. Le livre de M. de Milloué vient heureusement rétablir les faits et donner une sérieuse idée du Bouddhisme. Il était utile que le conservateur du Musée des Religions, où les images du Bouddha sont placées à côté des symboles de cette grande religion qui compte plus de 300 millions de croyants, la présentât au grand public sous son véritable jour.»

M. A. de Barthélemy présente, de la part de la Société académique de l'Aude, un volume intitulé : *Collection de documents inédits relatifs à la ville de Troyes et à la Champagne méridionale, publiés par la Société académique de l'Aube. Inventaire des principales églises de Troyes.* Introduction, par M. l'abbé Niobé; textes, par M. l'abbé Lalore (Troyes, 1893, 2 vol. in-8°).

«La Société académique de l'Aube tient à honneur d'offrir à l'Académie deux tomes qu'elle vient d'ajouter à la collection de documents inédits publiés par elle en dehors des volumes qui, chaque année, contiennent ses travaux. Ces deux tomes forment un recueil consacré à faire connaître les anciens inventaires de trésors d'églises.

«Tous ces documents avaient été recueillis et transcrits par feu l'abbé Lalore à qui on doit la publication d'un certain nombre de cartulaires se rattachant à l'histoire de la Champagne méridionale. Les membres de



IMPRIMERIE NATIONALE.

la Société académique de l'Aube ont voulu que les dernières recherches faites par leur regretté confrère ne fussent pas perdues; pour compléter son œuvre, ils ont chargé l'un d'eux, M. l'abbé Niobé, d'en surveiller l'impression et d'y joindre un préambule.

«Le préambule forme une introduction qui n'a pas moins de 350 pages; c'est un commentaire. fait avec érudition, de tout ce qui touche aux inventaires de trésors, à leur histoire, aux reliques et à chacun des objets qui figurent dans ces catalogues. Un travail aussi complet est un véritable traité, d'un intérêt général, qui, grâce à une table des matières détaillées, peut servir, dans ce cas spécial, à tous les archéologues.

«Les textes, du XIII[e] au XVIII[e] siècle, transcrits par M. Lalore concernent vingt-quatre établissements religieux parmi lesquels figurent, d'abord la cathédrale de Troyes, puis une collégiale, quatre abbayes, deux prieurés, un couvent, quatre hôpitaux et un certain nombre d'églises.»

M. d'Arbois de Jubainville a la parole pour une présentation d'ouvrage :

«Notre savant confrère M. Whitley Stokes m'a chargé d'offrir à l'Académie son livre intitulé : Vocabulaire de l'unité celtique, *Wortschatz der keltischen Spracheinheit.* Ce volume forme le tome II de la 4[e] édition de l'ouvrage publié par M. August Fick sous le titre de : Dictionnaire comparé des langues indo-européennes, *Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen.* Le livre de M. Stokes est, pour l'étude des mots, le digne pendant de la *Grammatica celtica,* où Zeuss et Ebel ont étudié avec une si grande science la phonétique et la morphologie.

«C'est le commencement des vastes études du savant celtiste que ses travaux sur l'irlandais, sur le gallois, le cornique et le breton, autorisent plus que personne à parler de l'unité celtique; érudit, il connaît mieux qu'aucun autre les bases de cette conception linguistique; seul il a manié avec une égale compétence les monuments des dialectes divers dont les caractères communs constituent ce qu'on peut appeler la langue de l'unité celtique, *Keltische Spracheinheit.*»

SÉANCE DU 2 FÉVRIER.

Sont offerts :

*Ninth annual Report of the Bureau of Ethnology to the Secretary of he Smithsonian Institution, 1887-1888*, by J.-W. Powel, director (Washington, 1892, gr. in-8°);

*Bibliography of the Salishan Languages*, by James Constantine Pilling (Washington, 1893, in-8°).

M. Heuzey offre à l'Académie la troisième livraison de l'ouvrage publié par ses soins sous le titre de *Découvertes en Chaldée*, par Ernest de Sarzec, consul de France, correspondant de l'Institut (Paris, 1893, in-fol.).

M. G. Paris fait hommage à l'Académie, au nom de M^me^ veuve Arsène Darmesteter, du *Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin*, par Arsène Darmesteter. Deuxième édition, revue, corrigée et en partie refondue, avec une préface, par M. Gaston Paris (Paris, 1894, in-8°).

M. d'Arbois de Jubainville a la parole pour une présentation d'ouvrage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie le tome II de l'ouvrage intitulé : *Les premiers habitants de l'Europe*, seconde édition (Paris, 1894, in-8°); j'ai publié la première édition en 1877.

« Dans ce volume il y a deux parties nouvelles, l'une a pour titre : « Les Ligures dans les documents géographiques »; l'autre : « La nation « celtique ». On trouvera réunis dans ces chapitres un grand nombre de faits qui n'avaient pas été jusqu'ici rapprochés les uns des autres, mais dont le classement, comme dans plusieurs autres ouvrages du même auteur, pourra donner matière à discussion. Les Ligures auraient été les prédécesseurs des Celtes dans une grande partie de l'Europe occidentale. Les Germains, pendant une longue période, jusque vers l'année 300 avant J.-C., auraient vécu sous la domination des Celtes. Ainsi s'expliquerait l'absence du nom des Germains dans les textes géographiques et historiques jusqu'au premier siècle avant notre ère et la date ancienne à laquelle les Germains, faute de culture littéraire, ont perdu le futur. l'aoriste, le son primitif des explosives non aspirées, n'ont parlé qu'une sorte de patois à une époque où les langues voisines étaient encore relativement bien conservées. »

M. Derenbourg a la parole pour une présentation d'ouvrage :

« J'ai l'honneur de présenter à la Compagnie, au nom de l'auteur, M. Maurice Steinschneider, un ouvrage intitulé : « Les versions hébraïques « au moyen âge et les Juifs comme traducteurs, » *Die hebraeischen Ueber-*

*setzungen des Mittelalters und die Juden als Dolmetscher* (Berlin, 1893, 2 vol. in-8°).

«C'est un volume de 1,000 pages, hérissées d'abréviations et de notes, dans lesquelles M. Steinschneider a cherché à faire entrer le résultat de ses vastes lectures et des recherches infatigables qu'il a faites depuis cinquante ans dans les différentes bibliothèques de l'Europe. C'est lui qui avait publié successivement les catalogues savants de la Bodléienne, de Leyde, de Munich, de Hambourg et de Berlin; le catalogue de la Bodléienne à lui seul a plus de 3,000 colonnes serrées. Et cependant il se plaint dans la préface de ce volume d'avoir été forcé de réduire au plus strict nécessaire l'abondance des matériaux dont il disposait. En effet, depuis que le volume a paru, divers journaux et périodiques de l'Allemagne donnent mensuellement des mélanges, des notes et extraits de manuscrits, par lesquels M. Steinschneider cherche à le compléter.

«Notre Compagnie, qui avait eu le bonheur de provoquer, en 1819, les remarquables recherches de Jourdain sur les traductions latines d'Aristote, et en 1842 le travail de Wenrich : *De auctorum graecorum versionibus*, qui, malgré ses imperfections, est toujours encore utile, a eu la bonne fortune de couronner également les importants travaux de M. Steinschneider : d'abord, en 1884, un Mémoire sur les traductions hébraïques du moyen âge, puis, en 1886, un Mémoire considérable sur les traductions arabes des ouvrages grecs, d'après le *Fihrist d'Ibn an-Nadîm*. Les deux Mémoires, composés en français, ont été fondus en un seul et publiés en allemand.

«On sait que les savants juifs et arabes du moyen âge étaient à la fois philosophes, mathématiciens et médecins. Pour apprécier dignement leurs travaux, il fallait donc n'être étranger à aucune des matières qui faisaient le sujet de leurs études, à moins de ne faire qu'une simple nomenclature de titres. La vaste érudition de M. Steinschneider lui a permis d'enrichir depuis de longues années, par de larges contributions, aussi bien le *Journal des études mathématiques*, du prince Buoncompagni, que le *Journal d'anthropologie*, de M. le professeur Virchow. L'ouvrage qu'il vient de publier renferme et résume le résultat de ces recherches. Ce n'était pas, en outre, une tâche facile que de retrouver et de réunir les fragments d'un même ouvrage, dont les membres épars étaient dispersés dans divers manuscrits appartenant à plusieurs bibliothèques. Ces fragments étaient souvent dépourvus de titres, sans noms d'auteurs, ou bien attribués même aux copistes des manuscrits d'où ils avaient été tirés.

«M. Steinschneider discute les différentes opinions qui avaient été exposées au sujet de ces fragments dans un langage clair et précis, et maintes fois l'aridité du sujet ne l'empêche pas d'être fin et spirituel. Nous pourrions ici citer son article sur Dunasch ben Tamim, le commentateur du fameux *Livre de la Création*, s'il était possible de faire entrer dans un simple hommage le résumé d'un débat qui, depuis Munk, n'a cessé de préoccuper tous les savants qui ont consacré leurs études à la littérature juive.

«Ce qui importait du reste, avant tout, à M. Steinschneider, c'était de démontrer le rôle important que, depuis le IXe siècle, les Juifs avaient rempli dans l'histoire de la civilisation comme traducteurs de l'arabe en hébreu et de l'hébreu en latin, en servant ainsi d'intermédiaires entre les Arabes et le monde chrétien. En rappelant plus haut les travaux antérieurs de Jourdain et de Wenrich, et en y ajoutant les deux grands Mémoires sur les rabbins français, que l'Académie vient de publier dans l'*Histoire littéraire*, je voulais revendiquer pour notre Compagnie l'honneur d'avoir contribué, pour une part très large, à éclaircir une des étapes les plus obscures dans la marche progressive de l'esprit humain.»

M. L. Delisle offre à l'Académie, au nom de M. Babeau, les deux volumes que cet auteur vient de publier sous le titre de : *La Province sous l'ancien régime* (Paris, 1894, 2 vol. in-8°).

«Cet ouvrage a été composé sur le même plan et avec la même méthode que les précédents travaux du même auteur. Il fait connaître, souvent d'après des témoignages non encore produits, les différents rouages de l'administration provinciale et achève le tableau que M. Babeau a très heureusement tracé de l'état de l'ancienne société française.»

M. Ph. Berger fait hommage à l'Académie du texte de la leçon faite par lui à l'ouverture de son cours au Collège de France, le 9 décembre 1893 : *Ernest Renan et la chaire d'hébreu au Collège de France.* (Paris, 1894, in-8°; extrait de la *Revue de l'histoire des religions*).

## SÉANCE DU 9 FÉVRIER.

M. Barth fait hommage au nom de l'auteur et rend compte d'un mémoire de M. Jacobi : *Über das Alter des Rigveda;* tirage à part du recueil intitulé : *Festgruss an Rudolf von Roth zum Doktor-Jubiläum,*

*24 August 1893, von seinen Freunden und Schülern* (Stuttgart, 1893, grand in-8°).

«Le mémoire de M. Jacobi est très court, de sept pages grand in-8° à peine; mais il soulève une question de première importance; il en donne une solution neuve et ingénieuse, et il mérite à tous égards d'être signalé à l'attention des savants. M. Jacobi essaie d'abord d'établir, en rapprochant deux passages du Rigveda (VIII, 103, 9 et X, 86, 13), que le solstice d'été, à l'époque de la composition des hymnes, était placé dans l'astérisme des Phalgunis, position qui était vraie vers l'an 4500 avant notre ère. Et, de ce fait, il trouve aussitôt une confirmation dans des passages des Brâhmaṇas et d'autres écrits plus récents, où le souvenir de cette antique position s'est conservé à propos de certains rites, bien que l'aspect du ciel fût alors tout autre et que l'équinoxe du printemps, par exemple, eût été, depuis plus ou moins longtemps, reporté dans les Krittikâs, les Pléiades, position qui était vraie vers 2500 avant notre ère. Il examine ensuite les diverses sortes d'année qui, d'après les textes, ont dû être en usage dans l'Inde ancienne : années commençant, l'une au solstice d'été, l'autre au solstice d'hiver, une troisième à l'équinoxe d'automne, et il montre que certaines prescriptions rituelles ne s'expliquent que si on les répartit entre ces trois sortes d'année et, de plus, si on suppose les colures passant, celui des solstices par les Phalgunis, celui des équinoxes par Mṛigaçiras, c'est-à-dire à cette même position qu'il pense leur être assignée dans le Rigveda, et qu'ils avaient quarante-cinq siècles avant l'ère chrétienne. Enfin il fait remarquer que l'étoile polaire, l'étoile immobile, qui n'est pas mentionnée dans le Rigveda, est l'objet plus tard de prescriptions rituelles, et que l'étoile visée dans ces prescriptions ne peut guère avoir été que $\alpha$ du Dragon, qui était polaire vingt-sept siècles avant Jésus-Christ. En entourant ces chiffres de la marge nécessaire et en tenant compte de la persistance qui est propre à un calendrier une fois établi, il arrive aux conclusions suivantes : ce qu'on a pris jusqu'ici pour l'allusion astronomique la plus ancienne contenue dans le Véda, la position de l'équinoxe du printemps dans les Krittikâs, qui est courante dans les Brâhmaṇas, est en réalité le résultat d'une correction, et cette correction a dû être faite au moins 2000 ans avant notre ère. Au delà, il y a des souvenirs d'une période beaucoup plus ancienne, dont la limite supérieure va se perdre dans le cinquième millénaire; et c'est dans cette période qu'il faut placer les origines de la culture védique et la composition des hymnes du Rigveda, en assignant toutefois cette composition plutôt à la seconde moitié de la période.

«Les arguments réunis par M. Jacobi ne constituent pas une démonstration, mais ils en approchent. Ils y atteindraient même, si les données qu'il croit avoir trouvées dans le Ṛigveda étaient absolument sûres. Tels quels, ils présentent pourtant dès maintenant un ensemble d'une concordance frappante, et l'on ne voit pas quelle objection péremptoire pourrait leur être opposée. Leur principal tort est d'aller à l'encontre du courant de l'opinion actuelle, qui, depuis cinquante ans et plus, tend à réduire l'antiquité du Véda à un minimum. Mais cette opinion, il faut bien l'avouer, ne repose elle-même que sur des conjectures fragiles. Si d'ailleurs, comme je le crois, la thèse de M. Jacobi est fondée, les données qu'il a recueillies ne doivent pas être les seules que contienne le Ṛigveda. Déjà un savant hindou, M. Bâl Gangâdhar Tilak, dans un livre récent[1], en a produit plusieurs et, dans le nombre, quelques-unes du moins qui méritent d'être sérieusement examinées. On peut compter sur M. Jacobi pour suivre ces diverses pistes et pour en ouvrir de nouvelles.»

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau le 6e fascicule des *Comptes rendus des séances de l'Académie* pour l'année 1893. Bulletin de novembre-décembre (Paris, 1893, in-8°).

Sont encore offerts :

*Le champ sacré de la déesse Nina. Une laïcisation au XIIe siècle avant l'ère chrétienne* par M. J. Oppert, membre de l'Institut (Paris, 1894, in-8°; extrait des *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*);

*Ferry de Carondelet, ambassadeur à Rome (1510)*, par M. L. de la Brière (Évreux, 1894, in-8°);

*Annales du Musée Guimet.* Tome XXV. *Histoire des monastères de la basse Égypte. Vies des saints Paul, Antoine, Macaire, Maxime et Domèce, Jean le Nain*, etc.; texte copte et traduction française par E. Amélineau (Paris, 1894, in-4°);

*Die alttürkischen Inschriften der Mongolei. I. Das Denkmal zu Ehren des Prinzen Kül Tegin*, von W. Radloff (Saint-Pétersbourg, 1894, in-8°).

M. d'Arbois de Jubainville présente à l'Académie, de la part de l'auteur,

[1] *The Orion, or Researches into the Antiquity of the Vedas* (Bombay, 1893). Ce livre est antérieur à la publication des recherches de M. Jacobi : les deux savants sont arrivés indépendamment et par des voies différentes aux mêmes conclusions générales.

la *Liste des noms gaulois, barbares ou supposés tels, tirés des inscriptions*, par Henry Thédenat, prêtre de l'Oratoire; 2e liste (Paris, 1894, in-8°).

« C'est le second travail du savant auteur sur le même sujet. Il renferme les noms contenus dans les inscriptions publiées en 1886, 1887 et 1888. Il fait suite à la liste donnée par le général Creuly, qui s'arrête avec les découvertes de 1877, et au supplément dû à M. Thédenat où les inscriptions les plus récentes qui soient citées sont celles qui ont paru en 1889.

« Chaque nom est suivi de l'indication du lieu où a été trouvée l'inscription qui nous le fait connaître, vient ensuite le renvoi au recueil où l'inscription a vu le jour.

« La liste de M. Thédenat rendra grand service aux savants qui s'occupent d'études celtiques, quel que soit leur point de vue spécial, qu'ils s'intéressent de préférence à l'histoire, à la géographie ou à la grammaire. »

SÉANCE DU 16 FÉVRIER.

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom des auteurs, les publications suivantes :

*Les grands domaines et les villas de l'Entre-Sambre-et-Meuse sous l'empire romain*, par M. Alf. Bequet (in-8°; extrait du tome XX des *Annales de la Société archéologique de Namur*);

*Les bagues franques et mérovingiennes du musée de Namur*, par le même (in-8°; extrait du tome XX des *Annales de la Société archéologique de Namur*);

*Transactions of the royal Society of Edinburgh*, vol. XXXVII, part. I et II, for the session 1891-1892 (Edinburgh, 1893, 2 vol. in-4°).

M. Ravaisson a la parole pour une présentation d'ouvrage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de M. Théodore Sabachnikoff, un exemplaire de la somptueuse publication qu'il vient de faire d'un manuscrit inédit de Léonard de Vinci : *I manoscritti di Leonardo da Vinci. Codice sul volo degli uccelli e varie altre materie* (Parigi, 1893, in-fol.).

« M. Sabachnikoff, après s'être rendu acquéreur de ce manuscrit, qui était en la possession d'un particulier, a confié à un savant italien, M. Piumati, la tâche de le publier sur le plan suivi par mon fils, Charles Ravaisson-Mollien, dans l'édition qu'il a donnée, en 6 volumes in-folio, des ouvrages inédits du même auteur qui appartiennent à la Bibliothèque de l'Institut.

« La préface est de M. Sabachnikoff; l'introduction, la transcription du texte en italien et les notices sont de M. Piumati; la traduction en français est de mon fils.

« Le présent volume contient principalement des recherches sur le vol des oiseaux, l'un des sujets qui ont le plus occupé Léonard, et dont il est aussi question en maint endroit des manuscrits appartenant à l'Institut. »

M. G. Schlumberger présente à l'Académie de la part de l'auteur, M. E. Rodocanachi, un exemplaire du travail considérable qu'il vient de consacrer à l'histoire des *Corporations ouvrières à Rome depuis la chute de l'Empire romain*, t. I et II (Paris, 1894, 2 vol. gr. in-4°).

« M. Rodocanachi, connu déjà par de nombreux travaux sur la Rome du moyen âge, s'est donné cette fois pour tâche d'étudier les conditions du commerce à Rome et son développement, l'organisation du travail, les règlements généraux qui s'y trouvaient appliqués à l'industrie ; c'est là le sujet de son introduction générale. Il donne ensuite, dans ces deux gros et beaux volumes, d'une exécution admirable, enrichis de planches excellentes, l'histoire particulière et l'analyse des statuts de chaque corporation. Rome en comptait près de cent. Grâce à l'état de conservation relative des archives municipales romaines, il est possible de suivre ces corporations à travers une longue série de siècles, dans des conditions sociales fort diverses. Leur organisation statutaire est remarquable à plusieurs points de vue : sentiments de piété profonde, de confraternité touchante, respect sincère des droits de chacun, sage économie des dispositions destinées au maintien de la concorde intérieure, à l'union des bonnes volontés en vue du bien général, à la lutte constante contre les excès de pouvoir, à la stabilité enfin de l'édifice corporatif. On ne saurait assez admirer l'économie vraiment merveilleuse de ces constitutions, la prévoyante sagesse de ces artisans illettrés qui ont su rédiger, tout au moins respecter, si d'autres y ont mis la main, ces statuts compliqués et savants. Au point de vue de l'intervention pontificale, l'étude à laquelle s'est livré avec tant de zèle l'auteur a révélé aussi certains détails curieux. Enfin M. Rodocanachi a fort bien mis en lumière le contraste qui existe entre la situation peu florissante du commerce à Rome et cette extension si extraordinaire du régime corporatif. Peut-être faut-il aller chercher la cause même de ce phénomène jusque dans l'attachement exagéré des fils des Romains de la République et de l'Empire pour la forme corporative. Voici un certain nombre des points très peu connus

parmi nous sur lesquels la belle étude de M. Rodocanachi a fait quelque lumière et qui méritent d'attirer l'attention de notre Compagnie.»

M. Maspero offre, au nom de M. Henry Harisse, *Christopher Columbus, his own Book of Privileges, 1502*, historical introduction by Henry Harrisse (London, 1893, in-fol.).

SÉANCE DU 23 FÉVRIER.

Le Secrétaire perpétuel communique à l'Académie une lettre par laquelle M. Théodore Gomperz, son nouveau correspondant étranger, fait hommage des deux premiers fascicules de son ouvrage : «Les Penseurs grecs», *Griechische Denker, eine Geschichte der antiken Philosophie* (Leipzig, 1893 et 1894, in-8°).

M. le Directeur des Archives royales de Florence adresse à l'Académie le second volume de : *I Capitoli del comune di Firenze, inventario e regesto* (Florence, 1893, in-4°).

Sont encore offerts :

*Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, t. V (Toulouse, 1893, in-8°);

*Vom französischen Versbau alter und neuer Zeit*, Zusammenstellung der Anfangsgründe durch Adolpf Tobler. Dritte Auflage (Leipzig, 1894, in-8°);

*La Foire de Saint-Simon et Saint-Jude, vulgairement appelée Foire aux malades ou de la maladrerie, de Beaulieu ou de Bicêtre, tenue dans la banlieue ouest de Caen, depuis la seconde moitié du* XII*e siècle jusqu'à nos jours*, d'après des documents inédits, par T. Raulin (Caen, 1894, in-8°; extrait du *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XVI);

*Le Commentaire du San-ze-king, le recueil des phrases de trois mots*, version mandchoue avec notes et variantes, par François Turrettini (Genève, Paris et Londres, 1892-1894, in-8°);

*Catalogue of the University of Pennsylvania*, 1893-94 (Philadelphie, 1894, in-8°).

M. Schlumberger présente à l'Académie, de la part de l'auteur, deux mémoires de M. le Dr J.-H. Gosse :

«Le premier est intitulé : *Contributions à l'étude des édifices qui ont précédé l'église de Saint-Pierre-ès-Liens, à Genève* (Genève, 1894, in-4°).

« M. Gosse démontre que trois édifices ont été successivement construits sur l'emplacement de l'église actuelle : 1° un édifice romain dans les substructions duquel on a retrouvé plusieurs inscriptions ; l'une, encore en place, se rapporte au culte de Rome et d'Auguste. Cet édifice fut détruit dans la guerre entre Clovis et les Burgondes ; le niveau des constructions était à 3 m. 25 au-dessous du sol actuel ; 2° une église construite sous Gondebaud ; elle était en charpente et son niveau était à 65 centimètres au-dessus de la couche romaine ; 3° une église édifiée sous Gontran, se terminant par une abside de 8 mètres de diamètre accompagnée par deux absidioles. L'entrée de ce sanctuaire était limitée par des degrés dans lesquels on avait utilisé une inscription se rapportant probablement à l'an 489. A l'ouest de l'église, et indépendant de celle-ci, se trouvait un baptistère. Sous le sol de l'abside a été découvert un tombeau renfermant un corps que l'on croit être celui de l'évêque Cariatho. Les vêtements dont il était recouvert présentaient en particulier des galons brochés d'or dont l'ornementation discutée a donné lieu au second travail que j'ai à présenter à l'Académie et qui est intitulé : *Recherches sur quelques représentations du vase eucharistique* (Genève, 1894, in-4°).

« Cette seconde étude se divise en deux parties. La première se rapporte aux diverses représentations individuelles du vase mystique. Dans la seconde l'auteur cherche à démontrer comment un type iconographique peut se modifier de proche en proche dans ses répétitions successives, sans cesser de garder, qu'il soit idéalisé ou au contraire qu'il s'abâtardisse, un sens non équivoque. Il croit pouvoir par cette dégénérescence interpréter les ornements des vêtements épiscopaux retrouvés à Genève. »

M. Boissier présente, au nom de M. Lafaye, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, un volume intitulé : *Catulle et ses modèles* (Paris, 1894, in-8°).

« C'est une partie importante d'un mémoire couronné par l'Académie en 1892. M. Lafaye, à propos des divers genres de poésie dans lesquels Catulle s'est exercé, recherche quel poète grec il a pu imiter, ce qu'il a pris de son modèle et ce qu'il y a ajouté du sien. Il l'a fait avec tant de science, un goût si sûr, si exact, que la question si difficile et si intéressante de l'imitation des Grecs par Catulle paraît pour quelque temps résolue. »

M. G. Paris annonce à l'Académie que l'Université de Bonn va fêter

le mois prochain le centenaire de Friedrich Diez, le célèbre romaniste, qui fut recteur de cette Université et l'un de nos correspondants étrangers. Il présente, à ce propos, la publication suivante: *Freundesbriefe von Friedrich Diez. Zur Feier des hundertjährigen Geburtstages des Begründers der romanischen Philologie Friedrich Diez am Sonnabend, den 3. März 1894.* .... (Bonn, 1894, in-4°).

Ont encore été offerts :

*Annales du commerce extérieur,* 1894, 1er fascicule (Paris, 1894, in-8°);

*Atti della R. Accademia dei Lincei,* août 1893 (Rome, 1893, in-8°);

*Biblioteca nazionale centrale di Firenze. Bolletino delle publicazioni italiane,* 1893, nos 192 à 195 (Florence, 1893 et 1894, in-8°);

*Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne,* année 1894, 1er semestre (Narbonne, 1894, in-8°);

*Bulletin de l'Institut égyptien,* mars 1893 (Le Caire, 1893, in-8°);

*Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie,* novembre-décembre 1893 (Cracovie, 1893, in-8°);

*Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France,* n° 12, séances du 11 avril au 11 juillet 1893 (Toulouse, 1893, in-8°);

*Comité de conservation des monuments de l'art arabe,* exercice 1892, fascicule 9. Procès-verbaux des séances. Rapports de la deuxième commission (Le Caire, 1892, in-8°);

*Histoire de l'art dans l'antiquité,* par MM. G. Perrot, membre de l'Institut, et Ch. Chipiez; livraisons 324 à 331 (Paris, 1893-1894, in-8°);

*Journal asiatique,* n° 3, novembre-décembre 1893 (Paris, 1894, in-8°);

*Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst,* 12e année, n° 12, et 13e année, n° 1 (Trèves, 1893, in-8°);

*Proceedings of the Society of biblical Archaeology,* vol. XVI, part. 1 et 2 (London, 1893, in-8°);

*Proceedings of the royal Society of Edinburgh,* vol. XIX, session 1891-1892 (Edinburgh, 1893, in-8°);

*Rassegna della letteratura siciliana,* janvier 1894 (Acireale, 1893, in-8°);

*Rendiconti della reale Accademia dei Lincei,* vol. II, fasc. 11 (Rome, 1894, in-8°);

*Revue africaine,* 4e trimestre 1893 (Alger, 1893, in-8°);

*Revue archéologique,* publiée sous la direction de MM. Alexandre

Bertrand et Georges Perrot, membres de l'Institut; novembre-décembre 1893 (Paris, 1893, in-8°);

*Revue des études juives*, juillet-septembre 1893 (Paris, 1893, in-8°);

*Revue de l'histoire des religions*, nos 2 et 3, septembre-décembre (Paris, 1893, in-8°);

*Revue numismatique*, dirigée par MM. A. de Barthélemy, G. Schlumberger et Ernest Babelon, 3e et 4e trimestres 1891, années 1892 et 1893 (Paris, 1891-1893, in-8°);

*Revue des questions historiques*, 1er janvier 1894 (Paris, 1894, in-8°);

*Revue de la science nouvelle*, nos 75-76, 1er janvier 1894 (Paris, 1894, in-4°);

*Revue tunisienne*, organe de l'Institut de Carthage, n° 1, janvier 1894 (Tunis, 1894, in-8°);

*Société des Antiquaires de la Morinie*, bulletin historique, année 1893, 3e fascicule (Saint-Omer, 1893, in-8°);

*Société des antiquaires de l'Ouest*, bulletin du 4e trimestre 1893 (Poitiers, in-8°);

*Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner-und dem Cistercienser-Orden*, Jahgrang XIV, Heft IV (Brünn, 1893, in-8°).

# COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

# L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1894.

## COMPTES RENDUS DES SÉANCES.

MARS-AVRIL.

### PRÉSIDENCE DE M. P. MEYER.

SÉANCE DU 2 MARS.

L'Académie procède à la nomination d'une commission qui sera chargée d'examiner la question de la continuation de la publication des *Chartes et Diplômes* concernant l'histoire de France.

Sont élus : MM. Delisle, de Rozière, d'Arbois de Jubainville, Longnon, l'abbé Duchesne et de Lasteyrie.

M. Paul Durrieu, conservateur au Musée du Louvre, signale un grand dessin acquis par le Musée du Louvre, avec la collection Baldinucci, en 1806, et dont le véritable caractère n'a pas encore été reconnu. Ce dessin, en effet, a été classé dans l'école italienne parmi les imitateurs de Giotto. Or M. Durrieu croit pouvoir établir que ce prétendu dessin italien doit être en réalité restitué à André Beauneveu de Valenciennes, le célèbre sculpteur et peintre du roi Charles V et du duc de Berry, que Froissart a célébré comme le premier artiste de son temps.

Ce dessin, d'une superbe composition, représente la Mort de la Vierge, son Assomption, et son Couronnement, avec saint



IMPRIMERIE NATIONALE.

Jean, patron du duc de Berry, et saint Étienne, patron du diocèse de Bourges. C'est vraisemblablement un projet de peinture murale, et M. Durrieu pense qu'il peut se rattacher aux travaux que le duc de Berry faisait exécuter sous la direction de Beauneveu, dans le diocèse de Bourges, particulièrement à Bourges même et dans le château de Mehun-sur-Yèvre. Ce dessin constituerait donc, pour l'histoire encore si obscure de la peinture française au moyen âge, un document infiniment précieux.

Cette communication donne lieu à des observations de la part de MM. Müntz et de Lasteyrie.

M. de Lasteyrie ne croit pas pouvoir admettre sans réserve les conclusions de M. Durrieu. Que le dessin ait été faussement attribué à Giotto, il le croit volontiers; qu'il ne soit pas l'œuvre d'un maître italien, mais d'un artiste français, c'est possible, sinon certain; mais que l'on doive y voir une œuvre de Beauneveu, ce n'est pas vraisemblable. M. Durrieu a été conduit à cette hypothèse par la présence à la partie inférieure de la composition de saint Jean-Baptiste et de saint Étienne, qui l'ont fait penser au duc de Berry, et comme le dessin est remarquable, il a jugé que seul l'artiste favori du duc a pu en être l'auteur. Mais d'abord, saint Jean et saint Étienne sont des saints dont le culte était trop répandu au moyen âge pour que leur réunion sur un même monument permette d'attribuer, avec certitude, ce monument au duc de Berry. De plus, en admettant même, ce que rien ne prouve, que ce dessin ait été fait pour le duc de Berry, cela ne suffit point pour l'attribuer à Beauneveu, car on ne connaît que bien peu de chose de cet artiste, et les quelques miniatures que l'on peut lui attribuer avec vraisemblance se distinguent du dessin signalé par M. Durrieu par une foule de détails. M. de Lasteyrie, en s'appuyant sur les photographies mêmes que M. Durrieu a apportées pour justifier sa thèse, montre les principales de ces différences. Ici, par exemple, saint Jean-Baptiste est représenté avec une figure douce, la barbe et les cheveux soigneusement peignés; là, il a la figure rude, la chevelure et la barbe hirsutes; mêmes différences dans les représentations de la Trinité, dans la manière de figurer les anges, dans le type des

visages. La plupart de ces dissemblances sont si marquées qu'il faudrait des raisons absolument convaincantes pour permettre d'identifier les auteurs d'œuvres aussi peu semblables; elles ne sauraient s'accorder avec l'hypothèse de M. Durrieu.

M. Oppert lit un mémoire dans lequel il fixe, avec une rigueur mathématique, la date exacte de la destruction du premier temple de Jérusalem. Il existe dans la Bible une date, une seule, que les progrès de la science permettent de préciser à un jour près. Jérémie dit que le roi de Babylone, Evil-Mérodach, fit sortir le roi juif de Jechonias dans la trente-septième année de sa captivité, le vingt-cinquième jour du douzième mois de son avènement; les Rois disent que ce fut le 27 du mois. Les milliers de textes datés de cette époque ont permis à M. Oppert de calculer les néoménies, et de fixer cette date au dimanche 29 février ou au mardi 2 mars (selon les Rois) de l'an 561 avant l'ère chrétienne. Partant de cette donnée, la prise de Jérusalem, fixée au 10 Ab de la dix-neuvième année de Nabuchodonosor, eut lieu le vendredi 28 juillet de l'an 587 avant J.-C. Le siège avait commencé le 10 Tébet de la seizième année, le 15 janvier 589 avant J.-C.

---

SÉANCE DU 9 MARS.

MM. le marquis de Beaucourt, R. Cagnat, M. Collignon et R. de Maulde écrivent à l'Académie pour se porter candidats à la place laissée vacante par la mort de M. Waddington.

M. Heuzey communique une inscription grecque découverte à Saint-Côme, près de Nîmes, sur une mosaïque. En voici la traduction :

Pythis, le fils d'Antiochus,
exécutait (cet ouvrage)
Salut.

Cette inscription montre que dans la Gaule romaine les artisans grecs tenaient une grande place dans l'art industriel. Elle

contient le nom de l'artiste mosaïste et un salut adressé aux personnes qui entraient dans la petite pièce sur le seuil de laquelle elle est placée. Cette inscription a été découverte par M. Foule dans sa propriété; la copie en a été communiquée par M. Révil.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, M. Ravaisson achève la lecture de son mémoire sur quelques monuments grecs relatifs à la légende d'Achille. Dans la dernière partie de ce mémoire, il étudie le bas-relief célèbre où Visconti a vu une visite de Bacchus au roi Icarius, père d'Erigone. M. Ravaisson l'explique comme se rapportant à cette légende, d'après laquelle Thétis ayant tiré une île du Pont-Euxin pour en faire le séjour de ce héros après sa mort, les dieux venaient quelquefois l'y visiter. C'est un trait remarquable de la croyance antique dans l'immortalité bienheureuse en société avec les dieux, récompense promise aux héros. C'est le même sujet. M. Ravaisson croit pouvoir attribuer à l'école de Lysippe, et peut-être à ce grand sculpteur lui-même, la plus ancienne et en même temps la plus belle des reproductions du bas-relief dont il s'agit, laquelle appartient au Musée de Naples.

---

SÉANCE DU 16 MARS.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, dans une lettre qu'il adresse au Président, donne des nouvelles archéologiques[1].

M. Fernand Foureau, chargé par l'Académie d'une mission dans le Sahara occidental, adresse au Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

Biskra, le 7 mars 1894.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

J'ai l'honneur de vous aviser que je viens de rentrer à Biskra, après

[1] Voir aux Communications, n° VI (p. 126).

avoir atteint, dans le Tassili des Azdjer, un point de l'Ouad Mihero situé à deux journées de marche du lac du même nom.

Les Kebar des Azdjer, après m'avoir promis le libre passage sur tout leur territoire, se sont ensuite rétractés et n'ont, sur mes vives instances, voulu consentir qu'à me laisser marcher jusqu'au lac Mihero seulement.

En cours de route, je me suis heurté à un certain cheik, Mohammed, qui était soutenu et poussé par un chérif fanatique de l'Adrar.

Malgré la présence de Moulay-ag-Khaddadj, un des Kebar qui m'accompagnait, ces gens m'ont très brutalement barré la route, pour ne pas dire plus, et il m'a fallu rétrograder.

Je ne pouvais un seul instant songer à prendre une attitude belliqueuse, puisque, à part un matelot qui m'accompagnait, je n'avais avec moi que trois Chambba.

J'avais dû, en effet, congédier mon escorte de Chambba parce que les fonds dont je disposais ne me permettaient pas de supporter une charge aussi lourde que la solde de quarante hommes. Je l'ai très vivement regretté, car les incidents cités plus haut ne se seraient certainement pas produits si j'avais disposé d'un certain nombre d'hommes.

J'étais d'autant plus vivement désappointé que je me voyais forcé de renoncer à atteindre, pour le moment du moins, divers points du Tassili que l'on venait de me signaler et où se trouvent d'intéressantes inscriptions jusqu'à ce jour ignorées, de même que des roches couvertes de dessins remontant à une époque éloignée. On m'avait signalé en outre et en même temps des dessins sur roche qui n'ont pas encore été visités par des Européens, mais dont Duveyrier avait déjà signalé l'existence dans l'Akkâkous, non loin de Ghat.

Au point de vue géographique et scientifique, je rapporte de nombreux documents, des échantillons et des photographies.

Je m'empresserai de vous les soumettre en même temps que mon rapport, dès que j'aurai pu coordonner tous mes documents.

Dès ma rentrée à Paris, j'aurai l'honneur d'aller vous voir et je vous donnerai de vive voix de plus amples et de plus complets renseignements.

Veuillez agréer, etc.

F. Foureau.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture à l'Académie d'un acte par lequel M. le baron Alphonse Chodron de Courcel, sénateur, ancien ambassadeur, à l'occasion de l'arbitrage qui a eu lieu

sous sa présidence, à Paris, dans l'affaire des pêcheries de Behring, entre l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique, fait donation entre vifs à l'Académie française, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres et à l'Académie des sciences morales et politiques, conjointement et indivisément entre elles, d'une inscription de mille francs de rente 3 p. o/o sur l'État français, pour la création d'un prix triennal destiné à récompenser une œuvre de littérature, d'érudition ou d'histoire qui sera de nature à attirer l'intérêt public sur les premiers siècles de l'histoire de France (époques mérovingienne ou carlovingienne), ou à populariser quelque épisode de cette histoire, depuis l'origine rudimentaire des tribus franques jusqu'aux environs de l'an 1000.

A la suite de cette communication, l'Académie, en ce qui la concerne, accepte provisoirement la donation qui lui est faite.

Le Président annonce que la prochaine séance sera, en raison du vendredi saint, avancée au mercredi 21 mars.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, le Président invite l'Académie à procéder à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. Waddington, décédé. Il lit les articles du règlement relatifs à l'élection d'un membre ordinaire et rappelle les noms des candidats, MM. le marquis de Beaucourt, M. Collignon, R. Cagnat et R. de Maulde.

Le scrutin est ouvert.

Il y a 38 votants; majorité 20.

Au premier tour de scrutin, M. Cagnat obtient 12 suffrages; M. Collignon, 11; M. de Beaucourt, 8; M. de Maulde, 7.

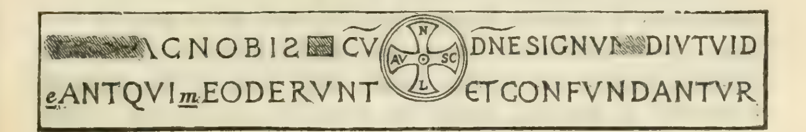
Au second tour de scrutin, M. Collignon obtient 22 suffrages; M. Cagnat, 11; M. de Beaucourt, 5.

En conséquence, M. Collignon, ayant réuni la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Edmond Le Blant fait, au nom du P. Delattre, correspon-

dant de l'Académie, une communication sur une inscription chrétienne trouvée à Carthage, à la limite extrême de la ville romaine du côté du lac de Tunis.

C'est une colonne de pierre (*saouân*) longue de 1 m. 47, équarrie de façon à pouvoir servir de linteau de porte. La face, haute de 0 m. 31, est ornée d'une croix dans un cercle et porte l'inscription suivante :




La hauteur des lettres varie entre 0 m. 04 et 0 m. 06.

Il doit manquer une croix, un monogramme ou quelques caractères au début de l'inscription.

L'entaille qui suit le premier S paraît antérieure au texte. Dans la seconde moitié de la même ligne, une lacune longue de 0 m. 09 a fait disparaître en partie la lettre M de SIGNVM. Les deux caractères qui suivent (DI) ne sont pas absolument certains. Ils étaient peut-être surmontés d'une barre.

Le reste du texte est d'une lecture assez facile.

Cette inscription reproduit avec quelques variantes le dernier verset du psaume LXXXV$^{e}$ : *Fac mecum signum in bonum, ut videant qui oderunt me et confundantur. . . .* avec la variante *me oderunt* qui se rencontre également dans saint Augustin.

Quant aux lettres distribuées dans les bras de la croix, elles doivent renfermer une formule se rapportant au signe du salut. Je serais tenté de lire, avec un de mes confrères : AV*e* S*ancta* C*rux*, N*ostra* L*ux*.

M. Louis Havet communique à l'Académie une série d'observations relatives à un morceau qui figure dans le recueil des fables de Phèdre, le *prologue* du livre III. Ces observations tendent à établir que ce prologue se compose en réalité de deux morceaux distincts, d'égale étendue; que le second morceau doit

être placé le premier, et qu'il constitue la fin de l'*épilogue* du livre II; que l'interversion tient à un accident matériel, la permutation entre deux feuillets consécutifs d'un manuscrit, et que celui-ci présentait dix-sept lignes par page, chaque vers et chaque titre occupant une ligne. Du manuscrit en question, aujourd'hui perdu, descend le seul manuscrit de Phèdre qui subsiste, celui de M. le marquis de Rosanbo. Grâce à l'édition diplomatique du manuscrit Rosanbo, élaborée par M. Ulysse Robert, il est facile maintenant d'y relever diverses particularités utiles pour la critique, particulièrement en ce qui touche l'emploi des lettres capitales rouges; ces lettres étaient déjà telles quelles dans le manuscrit à dix-sept lignes la page; les points de repère qu'elles donnent permettent de rétablir exactement la distribution par lignes, pages, feuillets et cahiers; par là se trouve abondamment confirmée la possibilité matérielle d'une interversion dans le prologue du livre III. M. Havet se propose d'examiner, dans une autre lecture, les conséquences littéraires et historiques auxquelles conduit la restitution du texte original.

M. G. Schlumberger fait passer sous les yeux de l'Académie les reproductions de deux bas-reliefs d'ivoire de la belle époque de l'art byzantin du xi^e^ siècle représentant quatre apôtres en pied. Ces deux volets d'un même triptyque, jadis publiés par Gori, étaient conservés, l'un à Florence, l'autre à Padoue. L'un est aujourd'hui à l'*Antiken-Cabinet* de Vienne; le second, qu'on croyait perdu, a été retrouvé par M. Schlumberger au musée du Palais ducal, à Venise. Le panneau central du triptyque n'a pas encore été retrouvé. Deux belles inscriptions, en vers ïambiques, établissent que le donateur de ce précieux monument de la sculpture byzantine fut un des empereurs byzantins du xi^e^ siècle du nom de Constantin.

M. de Boutarel donne lecture du résumé d'un mémoire de M. Romanet du Caillaud sur *l'Origine du christianisme au Tonkin et dans les autres pays annamites.*

SÉANCE DU 21 MARS.

(Séance avancée au mercredi à cause du vendredi saint.)

M. Deloche, au nom de la Commission du prix de numismatique, donne lecture du rapport suivant :

«La Commission chargée de statuer sur le concours pour le prix de numismatique du moyen âge fondé au nom de Duchalais, a décidé que ce prix serait décerné au *Catalogue des monnaies mérovingiennes* du Cabinet des médailles (Paris, 1892, gr. in-8°), rédigé par M. Maurice Prou, sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale.

«Cet ouvrage considérable comprend 750 pages grand in-8° de texte, accompagnées d'une table de noms de lieux et de personnes et d'une carte des ateliers monétaires de l'ancienne Gaule, qui s'étendaient des Pyrénées au Rhin.

«Chacune des 2,914 notices descriptives de notre magnifique collection est suivie d'une bibliographie complète et très précieuse.

«Enfin dans l'introduction, qui n'occupe pas moins de 128 pages, l'auteur a traité une grande partie des nombreux et difficiles problèmes qui se rapportent à cette partie de notre numismatique nationale, et il y fait preuve d'un savoir étendu, d'une remarquable sagacité et en même temps d'une rare prudence.

«Aussi la Commission a-t-elle été unanime à reconnaître le haut mérite de ce bel ouvrage et à lui décerner le prix Duchalais.»

Le Président donne acte à la Commission des conclusions de son rapport.

M. Heuzey complète ses observations sur la mosaïque à inscription grecque découverte à Saint-Côme, près de Nîmes. Elle représente des combinaisons de lignes droites très compliquées, figurant évidemment un *labyrinthe*, qui servait sans doute à un jeu. Cette tradition s'est conservée au moyen âge dans le pavé des églises, où l'on trouve un assez grand nombre de labyrinthes, par

exemple celui qui était célèbre dans la cathédrale de Reims sous le nom de *Chemin de Jérusalem.*

M. de Boutarel achève la lecture de la note de M. Romanet du Caillaud sur *l'Origine du christianisme au Tonkin et dans les autres pays annamites.*

Jusqu'à présent on faisait généralement dater la prédication du christianisme en ces contrées de l'arrivée des Jésuites vers 1625 et 1627. M. Romanet du Caillaud montre qu'il faut faire remonter cette prédication à une quarantaine d'années plus tôt.

A l'arrivée des Portugais dans la mer de Chine, les pays annamites étaient partagés entre deux dynasties rivales : au nord, le Delta du Tonkin à la dynastie usurpatrice Mac; au sud, le Thanh-Hoa et les autres provinces méridionales à la dynastie légitime des Lê, sous le nom de laquelle gouvernait un maire du Palais.

En 1583 et 1584, au Tonkin des Mac, la foi fut prêchée par des missionnaires Franciscains, et vers la même époque elle était prêchée dans le royaume des Lê par des Annamites convertis par les Franciscains de Macao.

Plus tard, en 1590-1591, un prêtre américain, Ordoñez de Cevallos, aborde en Thanh-Hoa, dans le royaume des Lê, et convertit la sœur du roi. Cette princesse se fait religieuse et fonde le couvent de l'Immaculée Conception. Exilé, Ordoñez passe par Hué, il y baptise le gouverneur général des provinces méridionales, Nguyên-Hoang, l'ancêtre de la dynastie annamite actuelle.

En 1596, une tentative de mission dominicaine a lieu à Tourane.

En 1614, des missionnaires Franciscains vont au Thanh-Hoa comme aumôniers de la princesse. Cette princesse meurt peu après, et sa chrétienté se disperse, si bien que, douze ans plus tard, les Jésuites, prêchant dans les environs, n'y trouvent aucun souvenir sérieux de christianisme.

M. Mispoulet continue la lecture du mémoire de feu M. Robiou, correspondant de l'Académie, sur *l'État religieux de la Grèce et de l'Orient au siècle d'Alexandre.*

SÉANCE DU 30 MARS.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture de l'ampliation d'un décret en date du 28 mars, par lequel le Président de la République a approuvé l'élection de M. Collignon, en remplacement de M. Waddington, décédé.

Le Secrétaire perpétuel introduit M. Collignon et le présente à la Compagnie.

Le Président invite M. Collignon à prendre place parmi ses confrères.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, le Président annonce que le prix Ordinaire, dont le sujet était l'*Histoire de la domination byzantine en Afrique*, a été donné au mémoire portant pour épigraphe : *Africa barbaris planxit nudata rapinis.*

Le Secrétaire perpétuel ouvre le pli cacheté qui accompagnait le mémoire, et y lit le nom de M. Ch. Diehl, professeur à la Faculté des lettres de Nancy.

Le nom de M. Diehl sera proclamé dans la séance publique annuelle de l'Académie.

M. Louis Havet présente une série d'observations sur la date et la composition des livres I et II des *Fables* de Phèdre. Ces deux livres, qu'on a cru composés et publiés à une même époque, sont en réalité séparés par un intervalle d'une douzaine d'années au moins. Le livre I a été écrit pendant que Séjan était tout puissant, c'est-à-dire au plus tard en l'an 31; la publication en a été étouffée par la police du favori impérial. Le livre II n'a paru que sous Claude, en 43 ou 44 au plus tôt, et c'est alors seulement que le livre I a pu recevoir une publicité effective.

Cette communication provoque quelques observations de la part de MM. Boissier et Weil.

M. Halna du Fretay donne lecture d'un mémoire sur le *Début de l'âge néolithique en Poullan* (*Finistère*).

M. Héron de Villefosse analyse un mémoire manuscrit de M. Simonetti-Malaspina, avocat à Ville-di-Paraso, arrondissement de Calvi (Corse). Ce mémoire a été adressé à l'Académie par M. le marquis de Villeneuve, ancien député.

Après avoir rappelé les découvertes archéologiques faites en Balagne, dans la partie la plus belle et la plus riche de l'arrondissement de Calvi, notamment à l'Île Rousse et à Lasari, territoire de Belgoden, l'auteur signale les ruines d'une antique cité sur le territoire de la commune de Ville-di-Paraso, à 2 kilomètres environ de ce village et à 8 kilomètres du bord de la mer. La ville ancienne, portant actuellement le nom de *Mutola*, s'étendait au pied d'une colline ardue, d'un accès difficile, dont le point culminant est couronné par les vestiges encore très apparents d'un mur d'enceinte. Sur une surface de plus de 50 hectares, le terrain est couvert de débris de poteries; des pierres taillées jonchent partout le sol, à la surface. On a recueilli, en cet endroit, des marteaux, des polissoirs, des fragments de vases en porphyre et surtout une quantité considérable de petits moulins à moudre le blé. On y a trouvé aussi beaucoup de pointes de flèches en silex noir du pays.

Au bas de la colline, du côté nord, un paysan rencontra, il y a quelques années, au-dessous d'une énorme roche faisant partie de la colline même, un mur bien construit qui fermait l'ouverture d'une grotte assez vaste. Cette grotte, qui mesurait 4 mètres de profondeur sur 3 mètres et demi de largeur, renfermait un énorme entassement d'ossements humains, parmi lesquels étaient placés des vases de formes diverses. Malheureusement, tous les objets découverts furent dispersés. Le sol de la grotte n'a pas été entièrement déblayé. On y accédait en suivant une large allée dont la trace est très visible et qui, du côté de la pente, était soutenue par un mur en grosses pierres.

Une autre grotte, plus petite, a été fouillée : elle renfermait un squelette; aucun des objets qui l'entourait n'a été conservé.

D'autres grottes restent encore à reconnaître dans les environs.

Une colline voisine porte le nom de *Pietra all'altare* (pierre de l'autel). On y voit une pierre travaillée de main d'homme, par-

faitement conservée et munie d'une rigole à son extrémité. Un buste humain, grossièrement sculpté, plus grand que nature, se voyait naguère près de cette pierre. Les gens du pays l'appelaient le *Saint de la Mutola;* il a été brisé récemment.

Ce mémoire pourra être utilement consulté par les savants qui s'occupent de l'histoire et des antiquités de la Corse.

M. Mispoulet continue la lecture du mémoire de feu M. Robiou sur *l'État religieux de la Grèce et de l'Orient au siècle d'Alexandre.*

---

SÉANCE DU 6 AVRIL.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une dépêche de M. Homolle, qui lui est parvenue vendredi dernier après la séance. Dans cette dépêche, le directeur de l'École française d'Athènes annonce à l'Académie que l'hymne de Delphes a été exécuté devant le roi et la famille royale de Grèce avec un grand succès. Les fouilles de Delphes sont reprises et on a découvert déjà des inscriptions et des sculptures.

M. Menant remet au Secrétaire perpétuel un pli cacheté au nom de M. Chantre, sous-directeur du Muséum de Lyon, renfermant le récit des premières découvertes de son expédition en Cappadoce.

M. Chantre part aujourd'hui même pour continuer son exploration et le pli qui est remis au Secrétaire perpétuel ne sera ouvert qu'à son retour, sur sa demande.

M. Heuzey communique à l'Académie des nouvelles des fouilles françaises poursuivies à Tello, en Chaldée, par M. de Sarzec. Notre consul, qui a été élevé au grade de consul général, continue à explorer avec succès les couches archéologiques très antiques, qui répondent environ au quatrième millénaire avant notre ère. Il nous annonce la découverte de deux nouveaux fragments de la stèle des Vautours, ce monument qui nous donne les

plus anciennes représentations militaires que l'on connaisse. Il signale, en outre des inscriptions, une série de bronzes (ou mieux de cuivres), parmi lesquels deux têtes de taureaux aux yeux incrustés en nacre et en lapis, sorte de technique qui se retrouve dans les figures de ces vieux âges.

M. Ravaisson communique à l'Académie des photographies de deux bas-reliefs antiques qu'il a trouvés au Musée de Lille. Ce sont deux stèles qui doivent avoir servi de décoration à des tombeaux. On voit sur l'une et sur l'autre une femme et un guerrier placé à sa gauche. Ce sont deux pièces à ajouter à la série nombreuse des imitations déjà connues d'un groupe que durent former, dès une haute antiquité, une déesse, que rappelle la Vénus de Milo, et un héros, que rappelle le prétendu Achille de la collection Borghèse, qui est aujourd'hui, comme cette Vénus, au Musée du Louvre.

Ces variantes multiples d'une même composition attestent combien l'original est célèbre, et ajoutent à l'intérêt des recherches qui ont pour objet d'en retrouver la forme et la signification primitives, et d'en déterminer l'auteur.

M. Louis Havet continue la série de ses observations sur les livres I et II des fables de Phèdre. Ce qui passe actuellement pour être le livre I se compose de deux parties distinctes. Les treize premières fables appartiennent effectivement au livre I, écrit du vivant de Séjan; le reste de ce livre est perdu. Quant aux dix-huit autres fables, elles doivent être rendues au livre II, écrit sous Claude; une trace de l'attribution véritable subsiste dans le manuscrit Rosanbo. La fable du *Chien* et du *Trésor* est la satire de quelque affranchi impérial, tel que Narcisse, Pallas, Polybius. La fable du *Savetier devenu Charlatan* et celle de la *Femme qui accouche* ne sont pas des apologues, mais des historiettes; le livre I ne contenait pas encore de récits de ce genre, et Phèdre en a inséré plusieurs dans le livre II pour lui donner plus de variété. Deux fables bizarres, où la brebis figure comme prêteuse ou comme emprunteuse, représentent une déviation de l'apo-

logue, genre que le livre I devait présenter sous une forme plus pure. Une lacune du texte, entre les fables XIII et XIV, indique probablement le point où le tronçon subsistant du livre I se rencontre avec le tronçon du livre II.

M. Oppert continue son exposé sur la chronologie des destructions des temples de Jérusalem. Les dates données par lui ont été par erreur interverties dans les journaux, et il a reçu de nombreuses lettres de savants qui s'étaient aperçus de cette méprise. M. Oppert avait dit que la délivrance de Jechonias eut lieu le dimanche 29 février 561, selon Jérémie, ou le mardi 2 mars, selon les Rois. La destruction du premier temple n'a pu avoir lieu que le vendredi 28 juillet, ou le dimanche 27 août 587 avant J.-C. Le Talmud prétend que le premier temple, comme le second, avait brûlé un dimanche : si cette tradition a un fond historique, la date du 27 août est la vraie. Quant à la destruction du second temple par Titus, M. Oppert la place, contrairement aux autres auteurs, au dimanche 5 août 70. C'est le 10 Ab qu'elle eut lieu, comme celle du premier temple : or la néoménie du mois d'Ab tomba le jeudi 26 juillet; c'est la seule date admissible. Les dates antérieurement proposées ne satisfont pas au cours de la lune, par exemple le 8 ou le 15 juillet qui tombent le dimanche : celle du 10 août, proposée par l'*Art de vérifier les dates*, tombait un vendredi.

Les erreurs que M. Oppert combat ont été causées par une application inexacte de l'ère des Séleucides. Les Chrétiens, à partir du IIIe siècle, employèrent le calendrier Julien, mais, du temps de la destruction de Jérusalem, ils assimilèrent les mois macédoniens simples aux mois juifs. Le 14 Xanthicus, jour des Pâques, correspond au 14 Naan, et le 10 Lous au 10 Ab. On ne refera pas, au point de vue militaire et historique, le beau et magistral livre de M. de Saulcy, mais le jour de Pâques, où Titus campa devant la tour Psephina, ne peut tomber le mercredi 7 mars, qui correspond au 7 Adar; le jour des Pains azymes coïncida en 70 avec le samedi 14 avril.

SÉANCE DU 13 AVRIL.

M. Foureau adresse une note sur ses recherches exécutées en Algérie, conformément à la mission dont l'a chargé l'Académie.

M. Hamy, qui a reçu le double de cette note, signale les importants résultats obtenus par M. Foureau au point de vue des itinéraires.

La note de M. Foureau est renvoyée à la Commission du legs Garnier.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture de la lettre suivante que M. J. de Morgan, directeur du service des antiquités en Égypte, a adressée à l'Académie sur les importantes découvertes qu'il vient de faire en Égypte :

Dahchour, le 28 mars 1894.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de rendre compte à l'Académie des résultats que viennent d'obtenir mes recherches dans la nécropole de Dahchour, au sud-ouest de Memphis. Je viens de découvrir dans une pyramide de briques douze tombeaux de princesses de la xii[e] dynastie, et les trésors que ces personnages avaient emportés dans la tombe.

Il existe à Dahchour deux pyramides de briques crues, gros tumuli de terre dont l'aspect sombre tranche sur le jaune des sables du désert et des pyramides de pierres leurs voisines. Elles sont situées sur le sommet des collines qui bordent à l'occident la vallée du Nil. L'une est située au sud, en face du village de Menchiyeh, l'autre est plus au nord entre ce village et celui de Saqqarah.

Jusqu'ici la pyramide du nord avait résisté à toutes les attaques, celle du sud n'avait été l'objet d'aucun travail.

C'est à l'étude de ces deux monuments que je comptais employer ma campagne d'hiver 1893-1894. Mais, obligé de me rendre dans la haute Égypte, je n'ai pu diriger en personne les travaux qu'à partir du 18 février.

En mon absence, des fouilles avaient été pratiquées sur mon ordre, au sud et au nord du tumulus septentrional, dans des groupes de tombeaux que je reconnus à mon arrivée pour appartenir, les uns, ceux d'amont, à l'ancien empire; les autres, ceux d'aval, à la xii[e] dynastie. Les cartouches des Usertesen II et III et d'Amenemhat III ne pouvaient laisser de

doute sur l'époque à laquelle ces derniers monuments avaient été construits.

La pyramide, je l'ai dit, avait été attaquée, et sous les millions de briques entassées on avait rencontré les graviers du diluvium exempts de tout remaniement. La chambre royale n'était donc pas construite dans la masse même du monument, comme le fait est constant dans les pyramides de pierres, peut-être était-elle plus profondément bâtie. Un sondage au perforateur pratiqué au centre même de la tranchée jadis ouverte m'apprit bientôt que le diluvium se continuait sur une épaisseur de 9 m. 50 au-dessous des fondations de la pyramide et cela sans la moindre trace de travail humain. Au-dessous de ces alluvions se trouvaient des grès friables dont un nodule siliceux arrêta mes trépans. Il devenait inutile dès lors de chercher plus longtemps, car les tombeaux, s'ils existaient, avaient été creusés dans la masse même du rocher et se trouvaient probablement à une grande profondeur.

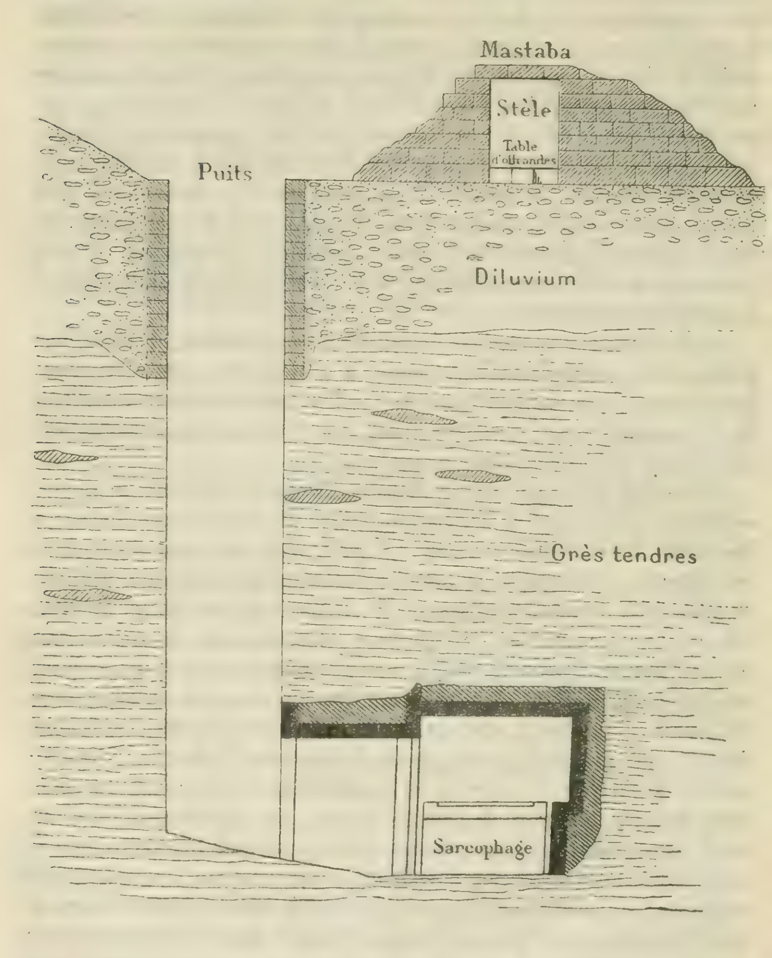
Ces indications négatives me furent des plus précieuses, et, afin de me procurer des renseignements de nature à m'aider dans mes recherches, j'abandonnai pour quelques jours les fouilles dans le voisinage immédiat de la pyramide et me livrai avec grand soin à l'étude des tombeaux voisins creusés eux-mêmes dans la montagne.

Les tombes du moyen empire dans la nécropole de Dahchour ne ressemblent en rien à celles de l'ancien empire découvertes par Mariette à Saqqarah. Nous ne trouvons plus, en effet, dans les monuments de la XII^e^ dynastie, à Dahchour, les temples funéraires compliqués et couverts de bas-reliefs, comme le sont ceux de Ti, de Mera, de Ptah-Hotep, de Ptah-Chepses, etc. Le mastaba de Dahchour est plus simple et ne renferme pas de chambre. Il se compose d'un massif rectangulaire de briques crues, souvent fort petit. Il est plein et revêtu d'un parement en calcaire blanc de Tourah. C'est dans le revêtement que se trouvent les stèles; elles font face au nord ou à l'est et sont garnies de leur table d'offrandes. Le puits, au lieu de s'ouvrir au centre de la construction, comme le fait est constant dans les tombeaux de l'ancien empire, est généralement placé au nord du mastaba; mais les galeries sont creusées de telle sorte que le mort repose exactement sous la stèle qui porte son nom. Les couloirs qui conduisent au caveau funéraire sont, soit taillés dans le rocher, et dans ce cas ils sont couverts d'une voûte surbaissée, soit construits en calcaire de Tourah, ils sont alors à section rectangulaire, soit enfin recouverts d'une voûte de briques crues d'un appareil très régulier et légèrement surhaussé.



IMPRIMERIE NATIONALE.

Ces observations relatives aux tombeaux de la XIIe dynastie dans la nécropole de Dahchour résultent de l'ouverture de trente mastabas; j'étais donc bien certain de n'avoir point été induit en erreur par une anomalie dans les usages funéraires.




La construction de la pyramide et celle des mastabas présentent des analogies frappantes. Les briques sont identiques de dimensions, de ma-

tière et de facture; l'appareil est le même dans le grand monument et dans les petits. Il était donc aisé de conclure de ces similitudes que tout cet ensemble de tombeaux appartenait à la même époque.

J'observai également que les haldes provenant des puits des mastabas formaient autour de l'excavation d'où elles provenaient des lits réguliers plus ou moins épais et intercalés dans les sables amenés par le vent, et que, par suite, lorsque je rencontrais des débris je devais forcément découvrir non loin de là le puits d'où ils étaient sortis.

Pendant que je terminais ces études, des recherches que je faisais exécuter à la base de la pyramide, dans l'emplacement supposé du revêtement, sur les faces du nord et de l'est, me faisaient découvrir des pierres ornées de fragments d'inscriptions; l'une d'elles portait le cartouche d'Usertesen III. Cette découverte transformait mes suppositions sur l'âge de la pyramide en une quasi-certitude.

Je commençai dès lors la recherche des puits dans l'espace laissé libre entre le pied de la pyramide et son enceinte de briques; je fis pratiquer un grand nombre de sondages à la pioche au travers du sol remanié jusqu'aux graviers du diluvium et je trouvai les débris d'une excavation profonde cachés sous les sables. En suivant ces débris, je parvins de proche en proche jusqu'à l'ouverture d'un puits (26 février) situé près de l'angle du nord-ouest de la pyramide.

Deux jours furent nécessaires pour enlever les terres qui remplissaient la cavité et dans le cours de ce travail on découvrit une sépulture assez pauvre mais datée de la XXVIe dynastie, placée dans les débris qui bouchaient le puits, et le 28 février la porte des souterrains fut découverte.

Un rameau tortueux descendait en pente douce vers la pyramide et aboutissait dans une chambre funéraire voûtée et garnie de calcaire blanc où, parmi les débris d'un sarcophage de grès, gisaient les restes d'une statue de diorite. Tout avait été brisé dans ce caveau; le puits par lequel j'étais entré était probablement celui des spoliateurs de l'antiquité, antérieurs, comme de juste, à la XXVIe dynastie.

Cette première sépulture débouchait dans un couloir long de 110 mètres, dirigé de l'ouest vers l'est, et par suite parallèle à la face septentrionale de la pyramide. Dans la paroi du nord de cette galerie s'ouvraient des portes construites en calcaire de Tourah. Tout avait été bouleversé, les sarcophages étaient ouverts; mais les inscriptions qu'ils portaient nous montraient que dans le second caveau entre autres avait été ensevelie la reine Nefert-Hent. Au milieu des dalles brisées et des décombres étaient des crânes, des canopes, des vases de terre et d'albâtre. Il régnait partout un

grand désordre et par place les murailles blanches portaient encore les traces des mains des spoliateurs.

Cette première visite faite, je mis de suite des ouvriers au déblaiement de la galerie principale et les terres furent réparties sur toute la longueur du souterrain. Une muraille de pierres de taille fut rencontrée, puis franchie, et de l'autre côté je trouvai des indices certains de l'existence d'un autre puits. Il était temps de découvrir cette issue, car l'air manquait dans la galerie et les lumières s'éteignaient. Je fis de suite le plan des souterrains et, le reportant à la surface, fixai le point où se trouvait l'ouverture. Ce puits fut déblayé en quelques jours. Il s'ouvrait près de l'angle du nord-est de la pyramide, amena la découverte de tombeaux jusqu'alors inconnus et créa un courant d'air sans lequel il eût été impossible aux ouvriers de terminer le travail.

Douze sarcophages de princesses avaient été successivement découverts et le déblaiement définif commença. J'avais donné des ordres précis pour que les parties explorées du tombeau fussent débarrassées de tous les débris et que partout on pût voir le rocher en place.

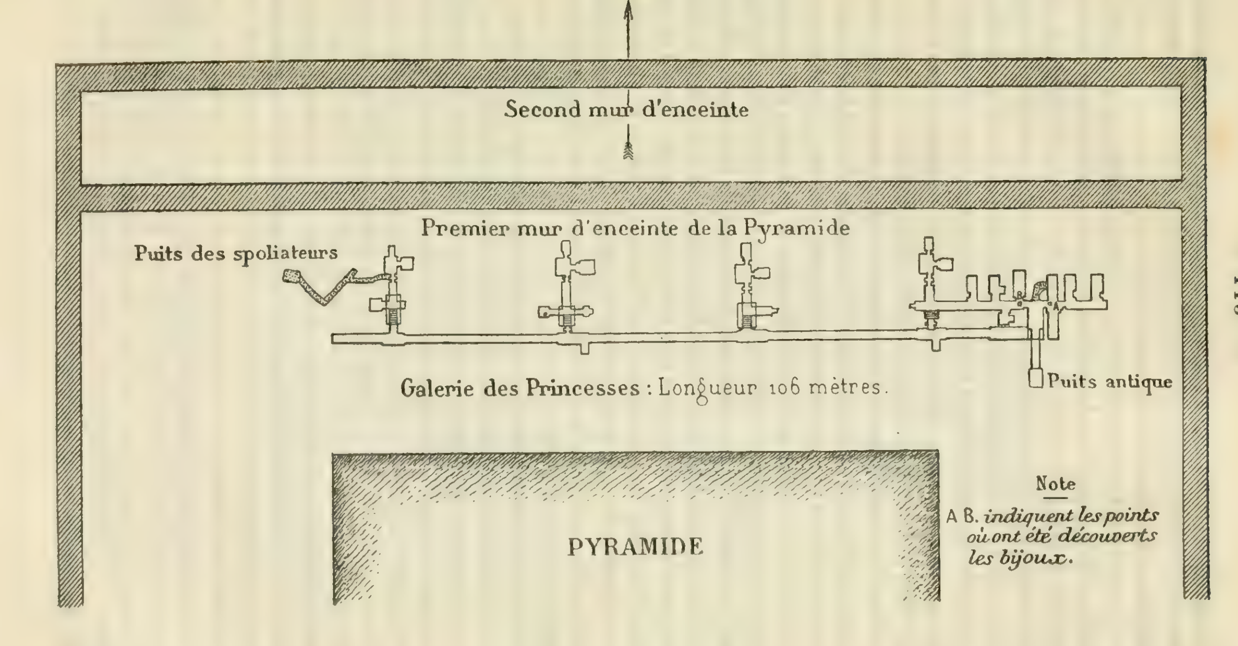
Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, Monsieur le Président, les sarcophages avaient été tous spoliés; mais les chercheurs de trésors s'étaient, semble-t-il, hâtés dans leur besogne, car bon nombre de coffres de pierre renfermant des canopes avaient été respectés et quelques chambres étaient encore fermées par des murailles de briques.

Le 6 mars, un premier trésor fut découvert. Les bijoux, renfermés dans un coffret incrusté d'or et d'argent, avaient été jadis enfouis dans le sol même de la galerie à quarante centimètres environ de profondeur, près de la porte du tombeau de la princesse Hathor-Sat.

Le lendemain, 7 mars, une autre cachette fut trouvée dans une galerie voisine aux pieds de la tombe de la princesse Sent-Senbet-s. Les anciens, prévoyant que des spoliateurs viendraient plus tard dépouiller ces sépultures, avaient pris toutes les précautions pour cacher à leur vue les joyaux les plus précieux.

La richesse de ces trésors est considérable : colliers, bracelets, bagues, miroirs, pectoraux, perles, pendeloques, joyaux de tous genres. Ces bijoux sortaient par centaines des cavités où ils avaient été entassés. Les coffrets avaient été détruits par l'humidité et leurs richesses gisaient pêle-mêle au milieu des sables et des débris.

Presque tous les bijoux sont faits d'or souvent incrusté de pierres précieuses; d'autres sont en améthyste, en cornaline, en turquoise, en lapis-lazuli, taillés en forme de scarabées, de perles, de pendeloques et souvent


NORD
Second mur d'enceinte
Premier mur d'enceinte de la Pyramide
Puits des spoliateurs
Galerie des Princesses : Longueur 106 mètres.
Puits antique
PYRAMIDE
Note
A B. indiquent les points où ont été découverts les bijoux.

rehaussés d'or; les miroirs sont en argent ou en bronze, montés en or; les vases d'albâtre, de cornaline, de lapis-lazuli et d'obsidienne portent fréquemment aussi des montures d'or.

Le travail de ces bijoux est exquis par sa finesse, sa précision et surtout par la composition des motifs; les incrustations et les ciselures sont spécialement belles; tout cet ensemble dénote une civilisation extrêmement avancée, plus développée même qu'il n'était possible de le supposer par ce que nous connaissions de la XII^e dynastie. Il me serait impossible de décrire en détail toutes les formes et particularités de chacun de ces joyaux. Je me contenterai de citer les objets principaux, ceux dont l'importance historique ou artistique est la plus grande.

Dans le premier trésor j'ai rencontré : un pectoral en or, enrichi de pierres précieuses et représentant le cartouche du roi Usertesen II soutenu par deux éperviers couronnés, deux bracelets, plusieurs fermoirs de colliers, le tout en or incrusté de lapis, de cornaline, d'émeraude égyptienne, de turquoise et d'obsidienne (?); plusieurs scarabées dont un portant le nom d'Usertesen III et un autre celui de la princesse Hathor-Sat; ces deux scarabées sont de véritables merveilles tant par la matière (ils sont en améthyste) que par le travail de l'artiste; six lions d'or couchés, des colliers faits de perles d'or, d'améthyste et de lapis, de grosses coquilles d'or figurant des cyprées, d'autres représentant des huîtres perlières, un collier d'or, un miroir d'argent enrichi d'or, et une foule de menus objets du travail le plus parfait.

Le second trésor est beaucoup plus important que le premier; il renferme plusieurs centaines d'objets parmi lesquels je citerai :

Un pectoral d'or enrichi de pierreries. Au centre est le cartouche du roi Amenemhat III. Des deux cotés on voit le roi, debout, la massue levée et frappant un captif asiate désigné par un texte placé à côté; au-dessus plane un vautour les ailes éployées. Au revers sont les mêmes représentations en or ciselé. Les incrustations de cette pièce sont de lapis, d'émeraude égyptienne, de feldspath, de turquoise, de cornaline et d'obsidienne noire (?). Ces gemmes sont non seulement taillées à la forme voulue, mais aussi ciselées; les têtes du roi et du captif, les corps, montrent en relief les moindres détails.

Un autre pectoral, au nom du même roi, porte son cartouche soutenu par deux griffons. Quatre captifs figurent dans ce bijou, deux asiates et deux nègres. Au revers sont les mêmes scènes, en or ciselé. Ces deux pièces, de première importance, sont, avec le pectoral d'Usertesen II, les plus beaux bijoux de la découverte; puis viennent des bracelets incrustés

au cartouche d'Amenemhat III, de nombreux scarabées au nom des rois et des princesses, trois miroirs dont deux en argent montés en or, un collier de têtes de lions réunies quatre par quatre, chaque perle de ce collier étant de la grosseur d'un œuf, des coquilles en or aussi grosses que les têtes de lions, des fermoirs de colliers enrichis de pierres, des colliers d'or, d'améthyste, d'émeraude, de lapis, une perle de verre, quatre lions couchés en or, etc., des vases en cornaline, en lapis-lazuli, en obsidienne (?), en albâtre dont quelques-uns sont enrichis d'or, et une foule de menus objets de moindre importance, mais dont le travail ne le cède en rien à celui des grandes pièces.

Dans ces trésors, ce qui frappe surtout la vue est la perfection du travail et de la conservation : aucune incrustation n'est tombée, aucun choc n'est venu détériorer les moindres finesses et, comme j'avais l'honneur de vous le dire, Monsieur le Président, la technique de ces bijoux est si parfaite que rien ne saurait la surpasser.

Il ne manque pas la moindre pièce de cette trouvaille, moi-même j'en ai réuni tous les objets et jusqu'aux plus petits débris des coffrets, j'ai tout conservé avec le plus grand soin. De suite après la trouvaille, les trésors ont été transportés au musée de Gizeh, où ils sont exposés depuis le 11 mars.

Je ne parlerai pas des canopes d'albâtre renfermés dans des caisses couvertes de feuilles d'or; je ne dirai rien non plus des sarcophages et des coffres de grès et de granit. Mes fouilles n'en sont encore qu'au début et je prépare en ce moment la publication de leurs résultats. Je n'ai parcouru jusqu'à ce jour que les galeries situées au nord de la pyramide. Il est donc permis d'espérer que les deux trésors échappés aux spoliateurs ne sont pas les seuls documents enfouis dans cette nécropole. Il me reste encore à trouver la tombe royale et les galeries situées sur les trois autres faces du monument, si toutefois elles existent.

Tels sont, Monsieur le Président, les résultats de mes premières fouilles dans la nécropole de Dahchour. J'ose espérer que l'Académie des inscriptions et belles-lettres sera intéressée par ce récit sommaire et j'aurai l'honneur de la tenir au courant de la suite de mes travaux.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Président, l'expression de mon profond respect.

J. de Morgan.

M. Edm. Le Blant a la parole pour une communication :

« Je dois à l'obligeance de M. Lavergne, président de la Société historique de Gascogne, l'indication d'un fragment trouvé par lui chez Mme Cournet, à Cacarens, commune de Lannepax, canton d'Eauze, arrondissement de Condom, près de la voie antique appelée la Tenarese. C'est une plaque épaisse de marbre blanc, haute de 53 centimètres sur 47 centimètres de largeur. Au revers de cette pièce qui a été retaillée, est tracée au trait une grande croix pattée. Le bas-relief qui occupe la face me paraît indiquer par son style qu'il provient d'un sarcophage chrétien. Il représente Orphée assis, vêtu de la tunique, du manteau, des anaxyrides, coiffé du pileus phrygien et jouant de la lyre. Près de lui, devant un palmier, sont deux moutons dont l'un est cornu. La partie gauche du sujet manque. On sait que les premiers chrétiens voyaient, dans la fable d'Orphée attirant à lui les animaux, une allégorie du Christ appelant tous les peuples à la foi nouvelle. Les écrits des Pères et les artistes popularisaient cette pensée, et nous voyons aux catacombes romaines Orphée tel que les païens avaient coutume de le figurer, c'est-à-dire entouré d'animaux de toute sorte. Il est pourtant, comme ici, des tableaux qui nous le représentent plus rapproché du type du Bon Pasteur qui est le Christ, je veux dire jouant de la lyre entre des brebis et parfois des colombes. C'est ainsi que nous le voyons sur un sarcophage d'Ostie (Garrucci, *Storia dell' arte cristiana*, t. V, pl. 307, n° 4 et p. 18) et dans une fresque de la catacombe de Priscille, publiée par M. de Rossi (*Bullettino di archeologia cristiana*, 1887, p. 29). Je n'ai pas à revenir sur cette question souvent traitée et en dernier lieu par notre illustre confrère. Ce que j'ajouterai, pour ma part, c'est que l'allégorie qui montre le Seigneur sous la figure du poète de la Thrace avait ses dangers, car elle ne pouvait qu'affermir, chez les païens, le soupçon de magie dont Jésus-Christ était pour eux l'objet. Dans leur pensée, ceux qui, comme lui, avaient visité ou habité l'Égypte, cette terre des prodiges où le chef des Hébreux avait vaincu par leurs armes mêmes les enchanteurs du Pharaon, ceux-là, dis-je, étaient suspects de sorcellerie. Ainsi en était-il d'Orphée, qui s'y était instruit de la



ORPHÉE

ALLÉGORIE DU CHRIST

doctrine de Moyse (S. Justin. *Cohort. ad Græcos*, c. XIV) et que l'on tenait pour magicien (Apuleius, *Apolog.*, ed. Oudendorp, t. II, p. 580-581; cf. Clem. Alex., *Cohort. ad gentes*, c. 1; Diodor. Sicul., V, 64; Pausanias, VI, 20).

« Si, comme il est probable, notre fragment, dont je soumets la photographie à mes confrères, provient d'un sarcophage chrétien, ce sujet se présenterait pour la première fois en Gaule sur un monument de l'espèce. Notons en passant que, dans son recueil intitulé : *Archéologie de la Meuse* (t. II, pl. 31, fig. 9), M. Liénard a publié une plaque de fibule en bronze repoussé, trouvée en 1872, et où figure Orphée jouant de la lyre entre des animaux divers. »

M. Mispoulet continue la lecture du mémoire de feu M. Robiou sur *l'État religieux de la Grèce et de l'Orient au siècle d'Alexandre.*

L'Académie se forme en comité secret.

---

### SÉANCE DU 20 AVRIL.

M. DAUMET, membre de l'Institut, président de la Société centrale des Architectes, écrit au Secrétaire perpétuel pour le prier de lui faire connaître le nom du membre de l'École française d'Athènes ou de celle de Rome, à qui devra être décernée la médaille que la Société accorde tous les ans pour travaux archéologiques.

Renvoi à la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

M. CLERMONT-GANNEAU présente à l'Académie quelques objets antiques qui lui ont été confiés par M. Joseph-Ange Durighello [1].

Cette communication provoque quelques observations de la part de M. DERENBOURG et de M. OPPERT.

[1] Voir aux COMMUNICATIONS, n° VII (p. 128).

M. Cagnat annonce à l'Académie que les travaux entrepris pour la construction d'un égout ont fait découvrir dans le voisinage du Collège de France et de la rue des Sept-Voies un mur de construction romaine. La continuation des travaux doit entraîner la destruction de ce mur; M. Cagnat prie l'Académie d'intervenir pour obtenir la conservation de ces fragments de constructions romaines qui semblent les restes d'un ancien aqueduc du Palais des Thermes.

M. Boissier, administrateur du Collège de France, se charge de signaler l'intérêt de ces ruines à l'architecte compétent de la Ville de Paris.

M. de Mély communique à l'Académie un texte alchimique sur la formation des minéraux, attribué à Avicenne au xviii^e siècle, mais que tous les auteurs du moyen âge, entre autres Albert le Grand et Vincent de Beauvais, regardaient comme d'Aristote. Le manuscrit latin 16142 de la Bibliothèque nationale le donne comme étant la fin du livre IV des Météores.

M. de Mély explique comment tout le Moyen Âge a cru qu'Aristote avait fait un Lapidaire, dont le type est le manuscrit de Liège du xiii^e siècle édité par Rose. Mais c'est un traité absolument apocryphe, qui est simplement traduit du manuscrit arabe 3257 (anc. suppl. 876) de la Bibliothèque nationale, ainsi qu'il résulte de la traduction que M. de Mély vient d'en faire faire. Les auteurs qui ont écrit sur le Lapidaire d'Aristote ne sont pas allés même si loin; ils ont déclaré, en lisant le traité de Liège, qu'Aristote n'avait jamais écrit sur les pierres : ils ne se sont nullement préoccupés du traité alchimique dont il est ici question. Si au contraire on l'examine attentivement, si on en extrait les gloses ajoutées successivement dans les différentes copies ou éditions, qui d'ailleurs se détachent d'elles-mêmes à la lecture, il reste un chapitre des plus scientifiques sur la formation des minéraux, où les idées aristotéliques, sans aucun mélange, ne sauraient être méconnues. Il y est question des fossiles, des ossements d'animaux marins trouvés sur les montagnes, du perpétuel mouvement des continents, des causes volcaniques et diluviennes des montagnes, et

l'élévation d'idées est telle, qu'il faut parvenir jusqu'au milieu du XIX[e] siècle pour trouver semblables solutions.

Ce qui fait que ce traité a été forcément regardé jusqu'à présent comme essentiellement alchimique, c'est que l'alchimie a précisément pour point de départ les idées platoniciennes et aristotéliques sur l'unité primordiale de la matière, transformée par le temps au sein de la terre. Les gloses alchimiques n'ont donc pas tardé à faire disparaître de ce traité les théories d'Aristote.

M. J. Delaville Le Roulx fait une lecture sur les Hospitalières de Saint-Jean-de-Jérusalem. Il retrace les principales phases de l'histoire de cet ordre, fondé parallèlement à celui des Hospitaliers, qui s'occupa à l'origine du soin des malades et s'adonna ensuite exclusivement à la prière. Les Hospitalières eurent des établissements dans presque toute l'Europe; les principaux furent celui de Sigena en Espagne, fondé en 1188 par Sancia de Castille, reine d'Aragon, ceux d'Alguayre en Espagne, de Beaulieu et de Toulouse en France, de Pise, Florence et Penne en Italie et de S. Orsola à Malte. Ils se maintinrent presque tous jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle; ceux même de Sigena et d'Alguayre (aujourd'hui à San-Gervasio de Cassolas, près de Barcelone) subsistent encore.

M. Delaville Le Roulx donne des détails sur la règle et l'organisation de ces maisons, fort peu connues, et sur leur histoire[(1)].

---

SÉANCE DU 27 AVRIL.

M. le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie la dépêche suivante que vient de lui adresser M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes :

« Découvert cariatides à frise temple d'Apollon. Grandes espérances. Prière aviser Académie. Rapport, photographies suivent. »

(1) Voir aux Communications, n° VIII (p. 137).

Le Secrétaire perpétuel donne communication à l'Académie d'une lettre dans laquelle M. Bonnat, membre de l'Institut, président de la Société des artistes français, fait savoir que le conseil d'administration de cette société a décidé que, comme les années précédentes, MM. les membres de l'Institut pourront entrer au Salon de cette année sur la présentation de leur médaille.

Les remerciements de l'Académie seront adressés à M. Bonnat.

Dans une lettre adressée au Secrétaire perpétuel, le R. P. Delattre fait connaître les fouilles qu'il est en train d'opérer dans la colline de Byrsa et celles qu'il voudrait faire sur d'autres points de la même colline.

Sur la proposition du Secrétaire perpétuel, la lettre du R. P. Delattre est renvoyée à la Commission du legs Piot.

M. Maspero a la parole pour une proposition :

« Les ingénieurs attachés au service des irrigations de l'Égypte ont projeté d'établir à la première cataracte un barrage destiné à emmagasiner les eaux de la crue ou bien à en régler la distribution, mais qui, du même coup, compromet l'existence du temple de Philæ : le péril est si évident qu'ils ont proposé de démolir les édifices menacés et de les reconstruire dans un site nouveau hors l'atteinte de la rivière. La société qui s'est formée en Angleterre pour la défense des monuments égyptiens a présenté au chef du Foreign Office, lord Kimberley, une pétition l'adjurant d'intervenir auprès des autorités khédivales en faveur du sanctuaire de Philæ : elle pense qu'un ensemble de démarches analogues faites simultanément par les divers États européens pèserait d'un grand poids sur la décision finale. Après avoir saisi de la question votre Commission des travaux littéraires et obtenu son adhésion, je viens vous demander si l'Académie veut bien, par l'intermédiaire de M. le Ministre de l'instruction publique, attirer l'attention de M. le Ministre des affaires étrangères sur les faits que je viens de signaler et le prier d'intervenir amicalement auprès du gouvernement égyptien pour amener une solution qui, tout en donnant satisfaction aux intérêts légitimes du pays, dé-

tourne le danger et assure le salut d'un des monuments les plus beaux et les mieux conservés qui subsistent aux bords du Nil.»

La proposition de M. Maspero est adoptée. En conséquence, le Secrétaire perpétuel adressera au Ministre de l'instruction publique une lettre pour le prier de transmettre à M. le Ministre des affaires étrangères le vœu de l'Académie.

M. Croiset, au nom de la Commission du prix Delalande-Guérineau, annonce que la Commission a décerné le prix à M. D. Mallet pour son ouvrage intitulé : *Les premiers établissements des Grecs en Égypte* (*VII*[e] *et VI*[e] *siècles*) (Paris, 1893, in-4°).

M. Gautier, au nom de la Commission du prix de La Grange, fait le rapport suivant :

«Le prix de La Grange a été fondé en faveur de la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France. A défaut d'une œuvre inédite, le prix peut être décerné au meilleur travail sur un poème déjà publié, mais appartenant aux anciens poètes.

«Le prix est décerné cette année à M. François Bonnardot pour son livre intitulé : *Les miracles de Notre-Dame*, tome VIII, *Vocabulaire*, publié par la Société des anciens textes français (Paris, 1893, in-8°).»

M. Hauréau fait une communication sur *Philippe de Grève, chancelier de l'Église et de l'Université de Paris.*

Philippe de Grève fut chancelier de l'Église et de l'Université de Paris de l'année 1218 à l'année 1236, date de sa mort. Fils naturel de Philippe, archidiacre de Paris, il était apparenté aux plus hauts dignitaires du clergé contemporain : neveu de Pierre, évêque de Paris, de Guillaume, évêque de Meaux, et d'Étienne, évêque de Noyon, petit-neveu d'Étienne, archevêque de Bourges, et de Gautier, chambrier de France. Son mérite littéraire ne fait pas plus doute que sa noblesse; Salimbene met à son compte un certain nombre de rythmes latins, qui, pieux ou profanes, ont de l'esprit. Il a fait aussi, comme nous l'atteste Henry d'An-

dely, des chansons françaises, qui ne furent pas, de son temps, moins goûtées. Si c'était un vrai lettré, c'était aussi un sermonnaire justement estimé et, de plus, un savant théologien.

Philippe de Grève nous a fait la confidence de toutes ses opinions sur les choses de son temps dans trois séries de sermons, d'un style toujours vif, quelquefois éloquent, pour les Fêtes, pour les Dimanches et sur le Psautier. M. Hauréau passe en revue successivement ces trois séries de sermons et les étudie en détail pour en dégager la doctrine du célèbre chancelier de l'Église de Paris.

Philippe de Grève admet que les clercs étudient les auteurs classiques, mais il trouve qu'on s'arrête un peu trop aux philosophes et qu'on tarde ainsi à se tourner vers la théologie. Quant aux mœurs des clercs, il en rejette la responsabilité sur les maîtres, qui donnent l'exemple de l'indiscipline. Comme théologien, il était partisan des vieilles méthodes; c'était un conservateur. Il n'était pas hostile aux moines, mais seulement contraire à l'institution d'ordres nouveaux et il déplore le relâchement, conséquence de l'enrichissement des communautés monastiques.

On a assuré que Philippe de Grève n'avait pas condamné le cumul des bénéfices. M. Hauréau examine cette assertion et constate que, s'il n'a pas protesté avec les autres maîtres en théologie, à qui l'évêque de Paris, Guillaume d'Auvergne, avait soumis la question en 1235, contre la loi même qui autorisait le cumul, il en avait hautement condamné les abus. Il n'a donc point mérité sur ce point l'indignation de plusieurs de ses contemporains, qui ne craignaient pas de le regarder comme damné. Le pape Grégoire IX, au contraire, le tenait en particulière estime, et il faut conclure que, si Philippe de Grève eut de son vivant, comme bien d'autres éminents personnages, plus ou moins d'adversaires passionnés, il n'a rien fait, rien dit, rien écrit, qui soit de nature à lui faire grand tort auprès de l'équitable postérité.

M. Louis Havet signale à l'attention des musicologues un vers de Térence qui, dans un manuscrit du $x^{e}$ siècle, le *Victorianus*, porte au-dessus de chaque mot un signe musical (*Hecyra*, vers 861).

La métrique prouvait déjà que ce vers appartient à une scène chantée (*canticum*) et non au dialogue parlé ordinaire (*diverbium*).

M. Collignon lit une notice sur deux monuments inédits du Musée du Louvre, représentant Aphrodite Pandémos assise sur un bouc, suivant le type traité par Scopas dans une statue qui se trouvait à Élis, et qui nous est connue par une monnaie éléenne de l'époque impériale. Le premier de ces monuments est un relief de bronze, décorant une boîte de miroir. La déesse est escortée de deux chevreaux bondissants, répétés sur d'autres répliques du même sujet, et qui paraissent avoir figuré également dans l'original de Scopas. On les retrouve encore dans le second monument, un disque votif en marbre de basse époque, provenant d'Athènes. Par la comparaison avec les autres répliques d'origine attique, M. Collignon est amené à conclure que cet ex-voto était consacré à la Pandémos athénienne, dont le sanctuaire était situé sur le versant méridional de l'Acropole. Ces rapprochements permettent de croire qu'à Athènes la statue de culte reproduisait le type attribué par Scopas à la Pandémos éléenne.

---

## COMMUNICATIONS.

### N° VI

LETTRE DE M. GEFFROY, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME.

Rome, le 13 mars 1894.

Monsieur le Président et cher confrère,

Des doutes sérieux se sont élevés ici concernant l'authenticité de quelques-uns des objets — provenant, assurait-on, d'une tombe de la Russie méridionale — dont l'acquisition avait été proposée à M. le comte Tyszkiewicz. Il paraîtra peut-être d'autant plus à propos de les rapporter que la description de ces objets subsiste dans ma lettre à l'Académie, en date du 30 janvier dernier.

On vient de trouver, à Palestrina, une base cylindrique en marbre portant une dédicace des décurions et de la commune à Trajan, datée du jour anniversaire de sa naissance, 18 septembre 101. Aucune inscription locale ne mentionnait encore le souvenir de cet empereur.

IMP·CAESARI·DIVI·NERVAE·F·
NERVAE·TRAIANO·AVGVST·
GERMANICO·PONT·MAX·
TRIB·POTESTATE·V·COS·III·P·P·
DECVRIONES·POPVLVSQVE

DEDICATA·XIIII·K·OCT·
II·(?)·CLAVDIO·ATTALO·MAMILIANO
T·SALIDIO SABINO·II·VIR

Les fouilles continuent à Prima Porta. On y a trouvé, pendant ces dernières semaines :

1° Une marque de brique, variante probablement inédite de ce texte qui figure au *Corpus*, XV, 1, n° 821 :

C·SYMFILON

2° Une marque de brique, variante de celles qui figurent au *Corpus, ib.*, n^os 698-703 :

EX·FI·PLOTINÆ·AVGVSTÆ
DOLL·CL·ANTIOCHI

3° Onze têtes de marbre, provenant de bustes plutôt que de statues, et offrant des traits d'apparence individuelle qui font croire à des portraits. L'une de ces têtes porte la trace d'une blessure au sourcil droit. On veut, d'après la comparaison avec les bustes du musée du Capitole, reconnaître dans cette série un Scipion l'Africain, un Corbulon;

4° Des fragments de stucs, de corniches sculptées, etc.

Le musée d'Arezzo possède une belle série de ces vases rouges ornés de reliefs qui sont bien connus, et qui datent de la fin de la République. Il possède aussi une collection considérable de majoliques du cinquecento. M. le professeur Gamurrini, qui en est le directeur, travaille à réunir les spécimens de l'art local, de manière à combler les lacunes de cette galerie, et à y faire figurer spécialement les premiers âges. Il vient d'acheter en nombreux fragments, de faire reconstituer et de donner à ce musée un vase qui est indubitablement, suivant lui, un ouvrage d'Exékias. Beaucoup de personnages y figurent; le sujet de la scène représentée est encore incertain.

M. le commandeur de Rossi, dont l'état de santé reste le même, travaille cependant assez pour achever le texte de son grand ouvrage sur les mosaïques de Rome, et pour envoyer des notes savantes à l'Académie d'archéologie chrétienne.

Dans la dernière séance de cette académie, M^gr Wilpert



IMPRIMERIE NATIONALE.

a montré et commenté les photographies et dessins qu'il a obtenus d'après des peintures par lui découvertes sous des stalactites dans une chapelle de la catacombe de Sancta Priscilla. Une de ces peintures, datant du milieu du second siècle, représenterait, suivant lui, la communion.

On a trouvé à Naples une base de marbre dont l'inscription mentionne une statue élevée en l'honneur de ce Nicomachus Flavianus, personnage consulaire, dont M. de Rossi a beaucoup parlé en commentant une inscription dédiée à Nicomachus le père.

Agréez, etc. A. Geffroy.

## N° VII.

### ANTIQUITÉS DE PHÉNICIE,

NOTE DE M. CLERMONT-GANNEAU, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

(SÉANCE DU 20 AVRIL 1894.)

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de l'Académie quelques objets antiques qui m'ont été confiés par M. Joseph-Ange Durighello, et qui, à des titres divers, relèvent de l'archéologie orientale[1].

M. Durighello, fixé depuis nombre d'années à Saïda, l'antique Sidon, s'y est livré à des recherches fructueuses, dont les résultats sont venus, à plusieurs reprises, enrichir nos collections du Louvre. Parmi les monuments dont elles lui sont déjà redevables, je citerai :

— Une stèle avec inscription phénicienne, qui nous fait connaître le nom d'un dieu nouveau dans le Panthéon phénicien (*Chalman*), et qui a été publiée par notre regretté confrère M. Renan;

[1] Depuis cette communication, j'ai reçu de M. Durighello une lettre, en date du 4 mai, dans laquelle il me fait part de son intention d'offrir au Musée du Louvre ces intéressants objets. On ne peut que le féliciter de ce nouvel acte de libéralité.

— Un fond de vase en terre cuite, avec un curieux graffito phénicien, que j'ai étudié au Collège de France[1];

— Un beau vase d'argent, orné de bas-reliefs figurés, d'origine chrétienne, qu'il a gracieusement offert au Musée du Louvre;

— Un fragment de couvercle de sarcophage de style égyptien, avec une frise d'uræus et un épervier sculptés en relief, que j'avais découvert à Saïda en 1881 et vainement essayé d'emporter lors d'un second voyage en 1886. Depuis, M. Durighello a réussi à s'en assurer la possession et il a bien voulu, sur ma prière, en faire également le don gracieux au Louvre. Ce débris d'un rare intérêt y a sa place marquée auprès du sarcophage d'Echmounazar II, car il appartient selon toute vraisemblance à un de ces anciens sarcophages égyptiens réemployés par les rois de Sidon vassaux des Ptolémées, peut-être bien à celui de Echmounazar Ier, père du roi Tabnit, grand-père du roi Echmounazar II. Il donne à penser qu'il y a à trouver encore quelque part, à Saïda, une troisième grande épitaphe royale en langue phénicienne, celle d'Echmounazar Ier[2].

(1) 20 et 25 janvier 1892 : לכלבי בן פרסי «à Kalbaï fils de Pharsai». Plus deux signes de valeur douteuse, gravés à part, et ressemblant à un *aïn* et à un *samech*.

(2) Sans compter l'épitaphe de la reine Amastoret, sœur et femme de Tabnit, et mère d'Echmounazar II, laquelle, comme j'essaierai de le montrer, a dû épouser en secondes noces l'ancien stratège macédonien Philoclès, fils d'Apollodore, devenu, de par ce mariage, roi des Sidoniens, sous la suzeraineté de Ptolémée II. J'inclinerais à croire que Philoclès a suivi, en matière de sépulture, les errements de ses prédécesseurs immédiats sur le trône de Sidon. Ceux-ci avaient rapporté de la côte d'Égypte les sarcophages égyptiens où ils voulaient être et où ils ont été ensevelis. Philoclès, commandant de la flotte sidonienne, avait pu faire charger, sur un point de la Méditerranée qui reste à déterminer, les magnifiques sarcophages de style grec découverts par Hamdy bey, dont l'un lui était personnellement destiné.

La présence inattendue de ces sarcophages à Sidon est purement accidentelle; ce sont des sarcophages réaffectés; le sarcophage lycien qui se trouve

L'épigraphie grecque doit également à l'heureuse activité de M. Durighello quelques intéressantes contributions. Je signalerai, par exemple, deux épitaphes dont j'ai les estampages, et dont l'une, en vers, se compose de trois distiques assez élégamment tournés[1].

Les objets que je vais avoir l'honneur de présenter à l'Académie, avec quelques mots d'explication sommaire, sont au nombre de cinq.

A. — Le premier est un petit *titulus* formé d'une plaque de bronze à oreillettes, qui devait être fixée à ses quatre angles par quatre clous rivés par derrière, dont deux subsistent encore. Il porte une inscription grecque de six lignes, gravée très légèrement, en partie au pointillé, en partie au trait. Malheureusement l'oxydation du métal rend le déchiffrement très difficile et, par endroits, impossible. Les trois premières lignes sont en caractères sensiblement plus grands que le reste du texte.

ΘΕΩ ΑΓΙ
ΩΡΑΠΑΤΙΩ
ΚΕ ΓΑΛΕΑ
ΜΗΤ.....ΩΝΙΔ.....
..Ο...CΕ.Τ..ΑΙΝΑΙ...
ΑΝΕ...ΚΕΝ

dans le groupe me semblerait indiquer que le tout devait provenir des côtes d'Asie Mineure; nous savons historiquement que l'activité militaire et politique de Philoclès s'était particulièrement exercée dans ces parages (prise de Caunos en Carie). Cette localisation peut être importante pour la détermination si controversée de l'origine réelle et de la destination primitive de ces sarcophages. L'un d'eux, au moins, a pu être exécuté pour l'un des diadoques, anciens compagnons d'armes d'Alexandre, qui ont dominé en Asie Mineure après sa mort. L'on pourrait essayer de préciser davantage, mais il faudrait entrer dans des considérations que je ne puis développer dans cette note succincte.

[1] L'une provient de Bassa, localité située entre Tyr et Saint-Jean d'Acre; l'autre, l'inscription métrique, a été trouvée aux portes mêmes de Saïda. J'en donnerai le texte ailleurs.

Puis, formant une septième ligne, quelques signes de valeur douteuse, de grande dimension, comme les lettres des trois premières lignes.

Il s'agit évidemment d'une dédicace (ἀνέθηκεν) faite par un personnage (appelé peut-être Métrodore ou quelque nom similaire?), à un dieu, et peut-être à une déesse, dont les noms ont un aspect singulier. Je me bornerai dans cette brève communication, à faire remarquer la qualification divine de θεὸς ἅγιος, «le Dieu saint», qui se retrouve dans une autre inscription de Sidon, découverte également par M. Durighello, et dont j'ai eu l'occasion autrefois d'entretenir l'Académie (une dédicace faite par la corporation des couteliers [μαχαιροποιοί.] de Sidon à un dieu indigène dont le nom spécifique a été intentionnellement omis).

B. — Le second objet est une gemme, se rattachant par certains côtés à la catégorie des pierres dites gnostiques, basilidiennes ou abraxas. Ces petits monuments abondent, comme l'on sait, en Syrie. Mais celui-ci sort de l'ordinaire et présente, comme on va le voir, un intérêt exceptionnel pour l'épigraphie sémitique. La pierre a été brisée et il en manque un grand morceau. D'un côté est gravé grossièrement un personnage de sexe indécis, vu de face, vêtu d'une tunique courte et d'une sorte d'étole aux bouts flottants, les bras levés au ciel, dans la position classique de l'orant. Il est accosté, à droite, d'un signe peut-être alphabétique (T [?]), dont la présence suppose celle d'un autre lui faisant pendant à gauche, dans la partie cassée. De l'autre côté est gravée une légende de cinq lignes. Les deux lignes inférieures contiennent la formule bien connue : Σαϐαὼ[θ] βοηθ(ε)ῖ. Les trois premières lignes sont en caractères hébreux carrés, de forme assez ancienne. Malheureusement la mutilation qu'a subie la gemme a fait disparaître une partie du texte hébreu. On déchiffre avec certitude :

א······
?
חשל····
אלהא···

Le mot אלהא « Dieu » est d'une clarté parfaite ; il suffit, à lui seul, pour nous montrer que l'inscription était rédigée dans ce dialecte araméen qui était devenu depuis le retour de la captivité, et surtout depuis l'ère chrétienne, la véritable langue nationale des Juifs. La présence de cette légende en caractères nettement hébreux et en langue judéo-araméenne vient apporter une preuve nouvelle de l'influence profonde exercée par les idées juives sur les doctrines du gnosticisme oriental.

C. — Voici une autre intaille gnostique recueillie, comme les précédentes, par M. Durighello à Saïda. Elle porte sur l'une de ses faces une légende purement grecque, qui se restitue facilement, bien que plusieurs caractères aient été enlevés par des cassures :

Σαϐ[α]ὼθ, [Ἀ]δωναῒ, Ἀ[ϐλ]ανακα[ν]αλϐα, Μιχαήλ. ✱ Ξ Ξ .

Les formules et les noms sacrés qui y figurent sont connus dans le grimoire gnostique[1].

Sur l'autre face est gravée une image d'Europe, chevauchant le taureau au galop et retenant des deux mains son écharpe, ou son voile, qui flotte au-dessus de sa tête. Il n'est pas indifférent de constater l'existence de cette scène sur notre gemme recueillie à Sidon, parce que le mythe d'Europe paraît avoir été localisé dans cette ville phénicienne.

La fable classique fait d'Europe la fille tantôt de Phœnix, tantôt d'Agénor, roi des Sidoniens ; Zeus, sous la forme du taureau, l'emporte de Phénicie en Crète. Cette légende doit

[1] Généralement le mot mystérieux Ἀϐλανακαναλϐα qui jouit de la faculté de se lire dans les deux sens, est écrit Ἀϐλαναθαναλϐα.

avoir été populaire à Sidon, car nous la voyons souvent figurée, telle qu'elle est reproduite par notre gemme, sur nombre de monnaies frappées à Sidon par les Séleucides, notamment sur des monnaies d'Antiochus IV Épiphane et de Démétrius.

D. — Le monument suivant[1] est un simple petit flan de terre cuite, une sorte de bulle d'argile, portant sur ses deux faces l'empreinte de deux sujets qui devaient être probablement gravés sur les deux faces d'une même gemme antique. D'un côté, l'on voit un personnage de style égyptien, à tête d'animal (Tot, Anubis, ou déesse léontocéphale?), debout, de profil à droite, tenant de la main gauche un long sceptre recourbé à sa partie supérieure.

Sur l'autre face, l'on remarque deux lignes de caractères phéniciens en relief, au-dessus d'un symbole en forme de massue (?), posé horizontalement et rappelant l'attribut caractéristique d'Hercule, qui apparaît si souvent sur les monnaies de Tyr. Plusieurs des lettres sont mal venues sur l'empreinte, ou mal conservées, de sorte que la légende est d'une interprétation difficile :

(מ)
.....לשת

(מ)
(?) תשעלעאץ

Il s'agit probablement, comme à l'ordinaire, de deux noms propres, celui du possesseur du cachet et celui de son père, réunis par le mot בן, «fils», ou plutôt, à ce qu'il semble ici, par le mot בת, «fille». Dans ce dernier cas, le cachet aurait appartenu à une femme, ce que tendrait à confirmer la terminaison féminine שת. . . ou מת. . . du premier nom propre. On

[1] Il a été recueilli non pas à Sidon, mais à Tyr, et acquis par M. Durighello à Paris même, d'un indigène tyrien.

pourrait proposer de ces noms mutilés diverses restitutions qu'il serait trop long de discuter en ce moment; j'y reviendrai ailleurs.

E. — Le dernier monument de ce groupe est une petite figurine de bronze massif, représentant un lion couché, les pattes antérieures étendues en avant; il rappelle, toutes proportions gardées, les grands lions de bronze découverts à Ninive qui servaient de poids, comme en font foi les légendes cunéiformes et araméennes en caractères phéniciens qui y sont gravées. Le lion de Saïda me paraît appartenir à la même famille métrologique, et je le considère lui aussi comme un poids, un poids très exigu, bien entendu, étant donné sa masse minime. Cette attribution me semble formellement confirmée par une courte légende en caractères phéniciens de forme archaïque, gravée sur la base où repose l'animal. Les caractères sont très petits, et plusieurs difficiles à distinguer par suite des empâtements de la croûte d'oxyde. Néanmoins, ce qu'on en peut déchiffrer est suffisant pour justifier cette façon de voir :

(?) שט (ע) חמש . .

On y lit nettement le nom de nombre חמש, *khamech*, « cinq », ou *khomech*, « cinquième »[1], précédé, et peut-être suivi, de quelques autres caractères dont je discuterai la valeur à une autre occasion. Je me bornerai aujourd'hui à retenir l'existence de ce nom de nombre, caractéristique pour la valeur métrologique que j'attribue à ce monument. Il serait d'un haut intérêt de déterminer l'unité pondérale dont nous

[1] Je ne m'arrête pas, pour des raisons qu'il serait trop long de développer, à la lecture חמש[ם] ou חמש[ן] à laquelle on pourrait songer; la mention de 50 unités, sur un si petit poids, est improbable: celle de $\frac{1}{50}$ d'unité, peu vraisemblable.

avons ici un multiple ou un sous-multiple, selon que l'on vocalisera *khamech* ou *khomech : cinq* quoi? ou un *cinquième* de quoi? L'inscription devait répondre avec précision à cette question; il est bien regrettable que cette partie du texte ne nous ait pas été conservée. A défaut de cette indication, je demanderai la permission de soumettre à l'Académie quelques considérations métrologiques, en m'appuyant sur deux points certains : l'existence du chiffre 5, ou $\frac{1}{5}$, et le poids du monument; et sur un fait probable, à savoir que ce lion, proche parent des lions pondéraux de Ninive, se rattache au système métrologique assyrien, qui a été prédominant en Orient et a fait sentir son influence jusqu'en Grèce.

Dans son état actuel, notre lion pèse 20 gr. 9; il est assez bien conservé et n'a dû perdre que très peu de son poids primitif.

Si on vocalise *Khomech* $= \frac{1}{5}$, notre poids serait dérivé d'une unité pondérale valant environ, je dis environ à cause du petit déchet qu'a pu subir l'original : 20 gr. 9 $\times$ 5 $=$ 104 gr. 5. Nous ne connaissons, soit dans le système assyrien, soit dans quelque autre système de l'antiquité, aucune unité pondérale correspondant à ce poids de 104 gr. 5, unité d'un usage courant et susceptible de fournir des sous-multiples jusqu'à concurrence de $\frac{1}{5}$ au moins. Les valeurs des poids assyriens qui pourraient être ici en jeu, la mine et le sicle, sont, en effet, ainsi qu'il résulte des recherches de notre savant confrère M. Oppert :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Mine forte. . . . | 1 kilogr. | 010 | Sicle fort. . . . | 16 gr. | 833 |
| Mine faible. . . . | 0 | 505 | Sicle faible. . . | 8 | 4165 |

Le chiffre de 104 gr. 5 ne paraît pas normalement réductible aux chiffres de ce petit tableau [1].

[1] En admettant, par exemple, qu'il faille lire la légende *un cinquantième* (de mine), on arriverait à ce résultat paradoxal que notre monument, pesant

Si, au contraire, nous vocalisons *Khamech* « cinq », notre poids serait le multiple d'une unité pondérale valant :

$$\frac{20 \text{ gr. } 9}{5} = 4 \text{ gr. } 18.$$

Or si l'on compare ce quotient aux chiffres du système assyrien reproduits ci-dessus, on voit aussitôt qu'il est sensiblement égal à la moitié du sicle faible :

$$\frac{8 \text{ gr. } 4165}{2} = 4 \text{ gr. } 20825.$$

Cinq demi-sicles pèseraient exactement 21 gr. 04125, soit seulement 0 gr. 14125 de plus que notre lion. Cette légère différence peut fort bien représenter la petite perte de matière subie par le monument. L'accord de ces chiffres est assurément remarquable. A ce compte, l'unité pondérale indéterminée dont nous aurions ici le multiple 5, serait donc le demi-sicle faible assyrien, autrement dit le quart du sicle fort. Il resterait maintenant à démontrer l'existence réelle du demi-sicle considéré comme unité pondérale spécifique ; à établir qu'on pouvait compter par 2, 3, 4, 5, etc. demi-sicles, ou tout au moins par multiples impairs, 3, 5, 7, etc., soit dans le système assyrien, soit dans des systèmes qui en dérivent. Nous n'avons pas, du moins que je sache, de preuves directes de ce fait chez les Assyriens[1]. Mais on pourrait peut-être rai-

20 gr. 9, aurait gagné au lieu de perdre du poids, le $\frac{1}{5}$ de la mine forte étant 20 gr. 2. D'ailleurs, la division de la mine orientale en fractions définies de $\frac{1}{50}$, au lieu de $\frac{1}{60}$, qui est la division normale, est-elle un fait aussi certain qu'on l'a supposé ?

[1] Je ferai remarquer en passant le poids assyrien en pierre en forme de canard (n° VI) qui pèse 21 gr. 36 et qui se rapproche assez de celui de notre lion, et le poids de marbre blanc de 4 gr. 38. Brandis considère le premier comme correspondant à $\frac{2}{15}$ de mine et le second comme correspondant à un $\frac{1}{2}$ soixantième.

sonner par voie d'induction et invoquer l'exemple des Israélites, chez qui le demi-sicle, sous le nom de בקע, semble bien avoir constitué une véritable unité pondérale. Il n'y aurait rien d'invraisemblable à ce que les Assyriens, les Phéniciens, ou tout autre peuple sémitique — selon la provenance inconnue de notre poids — eussent eu quelque chose de correspondant au *beka*ᶜ israélite. L'origine de la drachme grecque paraît rentrer dans cette analogie; son poids courant, évalué à 4 gr. 363, rappelle celui du demi-sicle assyrien (4 gr. 20825) et, en tenant compte de la tare, celui de l'unité virtuellement exprimée sur notre petit lion (4 gr. 18); le rapport est surtout frappant avec le petit poids assyrien de marbre blanc, pesant 4 gr. 38, que Brandis considère comme $\frac{1}{2}$ soixantième de mine, c'est-à-dire en d'autres termes $\frac{1}{2}$ sicle. Généralement, la drachme passe pour être une conception pondérale et monétaire purement hellénique; notre monument, si son poids était véritablement établi sur le pied du demi-sicle, tendrait à faire supposer qu'on en était déjà arrivé dans l'Orient sémitique à une conception similaire, indépendamment des Grecs et, vraisemblablement, avant eux.

## N° VIII.

### LES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM,

### PAR M. J. DELAVILLE LE ROULX.

(SÉANCE DU 20 AVRIL 1894.)

Si, pendant sept siècles, la renommée et la gloire des Hospitaliers ont été assez éclatantes pour perpétuer dans la mémoire des hommes les lignes principales de leur histoire, le souvenir dont ils sont restés l'objet s'est établi au détriment d'un institut parallèle au leur, de même nom et de même habit, soumis à la même discipline; nous voulons parler des Hospitalières de Saint-Jean de Jérusalem ou Dames Maltaises, dont,

malgré cette communauté d'origine et de développement, l'existence et le nom sont aujourd'hui, pour ainsi dire, inconnus. Le but du présent travail est de tirer les Hospitalières de l'oubli dans lequel les avait fait tomber le voisinage de leurs trop célèbres frères, et de retracer les phases essentielles de leur histoire.

Quand l'ordre de l'Hôpital se fonda, des couvents de femmes s'établirent à côté des couvents d'hommes; cette particularité se retrouve à l'origine de la plupart des institutions religieuses. On a de nombreux exemples de fidèles, maris et femmes, s'affiliant en même temps au même institut. On conçoit l'intérêt qui s'attachait, pour une communauté, à les accueillir, et à s'assurer de la sorte des donations souvent considérables, qui lui eussent échappé si les donateurs avaient été empêchés de s'engager ensemble dans les mêmes liens religieux. L'Hôpital ne fit pas exception à cette règle presque générale, et la création des Sœurs Hospitalières fut parallèle à celle des Hospitaliers.

Elle remonte, semble-t-il, à l'origine même de l'ordre : on l'attribue à une dame romaine, appelée Alix ou Agnès, qui, venue en Terre Sainte, établit à Jérusalem, sous le vocable de Sainte-Marie-Madeleine, un hôpital destiné aux pauvres femmes malades, et se consacra à les soigner; cette fondation, approuvée par le patriarche de Jérusalem, subsista jusqu'à la prise de cette ville par Saladin (1187). Les Hospitalières durent alors se réfugier en Occident. Où trouvèrent-elles un asile? L'exemple qu'elles avaient donné avait été suivi dans les divers pays d'Europe dans lesquels l'ordre était établi, et dans presque tous les grands prieurés elles furent reçues, sinon dans des monastères de femmes déjà constitués, du moins dans des maisons mixtes qui abritaient concurremment des Sœurs et des Frères de l'Ordre.

Cette émigration vers l'Occident marque, pour les Hospi-

talières, la fin de la première phase de leur histoire; si elles s'étaient jusqu'alors adonnées, comme les chevaliers de Saint-Jean, au soin des malades et de l'hospitalité, elles semblent, en quittant la Terre Sainte, avoir renoncé à ces fonctions et s'être exclusivement consacrées à la prière. Un coup d'œil jeté sur leur règle et leurs constitutions précisera la nature et le but de leur vie conventuelle.

Nous avons, pour connaître leur organisation, la règle qui fut donnée en 1188 à leur monastère de Sigena, en Aragon, le plus important sans contredit de leurs établissements, et celui qui servit de modèle aux maisons qu'elles fondèrent dans la suite.

Les Hospitalières suivaient la règle de Saint-Augustin[1]; celle-ci, destinée aux religieuses d'Hippone par le saint, est moins une règle proprement dite qu'une série de conseils d'un caractère général, qui posent, à côté du règlement intérieur (jeûnes, prières, lectures pieuses, costume, humilité dans la démarche), le principe de la chasteté, de la coulpe, de l'obéissance à la supérieure et du pardon des offenses. Elle était insuffisante pour assurer la direction d'une communauté, et appelait une réglementation complémentaire plus précise et plus spéciale; cette dernière fut donnée aux Sœurs de Sigena, en 1188, par leur fondatrice Dona Sancia de Castille, reine d'Aragon, et par l'évêque d'Huesca, confirmée par le grand maître en 1188 et par le souverain pontife en 1193[2]. Elle spécifiait, heure par heure, leurs devoirs pendant la journée, les offices qu'elles devaient suivre, les prières qu'elles devaient dire, les messes, processions et fêtes qui devaient être célébrées dans le couvent. Elle entrait ensuite dans le détail des

[1] Pour le texte de cette règle, voir Migne, *Patrologia latina*, XXXIII, col. 958-965.

[2] M. A. Varon, *Historia del real monasterio de Sixena* (Pampelune, 1773-1776, in-4°), II, app. II-XLVIII; I, 78 et 190; I, 261.

bains et ablutions auxquels elles étaient soumises, de l'organisation des dortoirs et du réfectoire, des soins à donner aux religieuses malades; si l'une d'elles venait à mourir, elle déterminait la conduite à tenir pour l'ensevelissement et les obsèques, et fixait les prières et les messes destinées à assurer le salut de l'âme de la défunte. Enfin, à un autre point de vue, elle prescrivait la coulpe, c'est-à-dire l'accusation mutuelle des fautes commises, le pardon des offenses et la réconciliation, le port de l'habit et le mode d'élection de la supérieure.

Ce type de règlement fut suivi, avec des modifications plus ou moins importantes, par tous les monastères de religieuses Hospitalières; dans le cours des siècles, diverses réformes intervinrent, spéciales à tel ou tel établissement, mais la règle de Sigena resta toujours la base fondamentale de toutes les maisons. Les Sœurs, chanoinesses régulières de Saint-Augustin, s'adonnaient exclusivement à la prière et aux œuvres de piété; si parfois elles s'occupaient d'éducation, l'instruction qu'elles donnaient était limitée aux novices qui aspiraient à prendre le voile chez elles. Elles vivaient cloîtrées, sauf à Sigena, où, par suite de l'insalubrité du climat, elles avaient obtenu l'exemption de la clôture. Elles s'administraient elles-mêmes, élisaient leur prieure, et relevaient soit directement du grand maître, soit du grand prieur dans le ressort duquel était située leur maison; mais, dans ce dernier cas, cette subordination fut l'occasion de contestations et de réclamations sans cesse renouvelées.

Les monastères des Dames Maltaises (c'est sous ce nom que furent généralement désignées les Hospitalières) se maintinrent avec des fortunes diverses pendant le cours du moyen âge et, pour beaucoup d'entre eux, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Ceux même de Sigena et d'Alguayre (aujourd'hui à San-Gervasio de Cassolas, près de Barcelone) subsistent encore à l'heure

actuelle; le premier, depuis l'époque de sa fondation (1188), occupe encore, après plus de sept siècles, le couvent que lui assigna sa première fondatrice Sancia de Castille, reine d'Aragon.

On est, pour beaucoup de ces maisons, réduit à des renseignements très vagues, souvent même à de simples mentions. S'il est certain qu'il y eut des Hospitalières dans toutes les langues de l'ordre, on ne saurait affirmer que partout elles occupèrent des couvents spéciaux. Il semble, par exemple, qu'en Suisse, en Allemagne, en Danemark, aux Pays-Bas, et peut-être en Angleterre et en Bohême, — pays dans lesquels leur existence a été constatée, — elles n'aient eu que des établissements secondaires, à côté et à l'ombre des commanderies de l'Hôpital. Au contraire, en Espagne, en Portugal, en France, en Italie et à Malte, elles formèrent des communautés distinctes, ayant une vie propre et n'ayant aucun rapport avec les Hospitaliers. C'est le cas pour Sigena, Alguayre, Tortose, Séville, Zamora, Caspe, Tordesillas, en Espagne; Ebora et Estremoz, en Portugal; Beaulieu, Martel, Fieux et Toulouse en France; Gênes, Pise, Florence et Penne, en Italie, et S. Orsola à Malte.

Quand ces couvents d'Hospitalières prirent-ils naissance? A des époques très différentes, s'échelonnant du XII^e^ à la fin du XV^e^ siècle. Les plus anciens semblent être Buckland, en Angleterre, où le roi Henri II concentra, vers 1180 [1], les Sœurs jusqu'alors disséminées dans plusieurs commanderies anglaises; Manetin et Prague, en Bohême, institués, le 23 octobre 1183, par le pape Lucius III [2]. Quelques années plus tard, en 1188, se place la fondation du plus célèbre d'entre eux, de Sigena, dans l'Aragon oriental, sur les bords du rio Alcanadre. Nous avons déjà dit plus haut que Sancia, reine

[1] *The english or sixth Langue of the Order of S. John of Jerusalem* (Londres, 1880, in-8°), p. 4.

[2] Prague, Arch. du grand prieure de Bohême, A. XXVIII, n° 76 (orig. bulle

d'Aragon, fut la fondatrice de ce monastère. La tradition rapporte qu'un bouvier, remarquant qu'un de ses taureaux traversait chaque jour, à heure fixe, le rio Alcanadre pour aller dans l'îlot marécageux qu'il formait à l'endroit où fut plus tard édifié le couvent, voulut se rendre compte de ce qui l'y attirait, et qu'il aperçut, au milieu des joncs, une image de la Vierge, objet de la vénération des habitants de Sigena, qui, depuis quelques jours, avait déserté l'église paroissiale. L'image, solennellement ramenée à Sigena, puis dans les églises voisines de Sena et d'Urgellet, reprenait toujours le chemin de l'îlot. Ce miracle, promptement connu dans tout l'Aragon, attira un grand concours de fidèles; la cour, qui résidait à Huesca, voulut connaître le théâtre de cet événement extraordinaire, et la visite de la reine Sancia fut l'origine de la fondation du monastère. Celui-ci, constamment enrichi, pourvu de possessions considérables par la fondatrice et après elle par les rois d'Aragon, devint un des couvents les plus célèbres du royaume; il servit de retraite à plus d'une reine, et les tombeaux de plusieurs souverains et souveraines attestent, aujourd'hui encore, le renom qu'il avait acquis. Mais, avec le XIV^e^ siècle, la faveur royale s'éloigna de Sigena, et marqua la fin de la splendeur du monastère. Celui-ci n'en a pas moins subsisté, bien que déchu, jusqu'à nous; il connut les jours mauvais et la pauvreté, mais les religieuses de Sigena résistèrent à toutes les épreuves : elles pratiquent encore aujourd'hui, après plus de sept siècles, la règle qu'elles avaient reçue de la reine Sancia[1].

Après Sigena, nous trouvons, au commencement du XIII^e^ siècle, les Hospitalières établies à Martel en Quercy, — hôpital annexé à celui de Beaulieu en 1298[2], — et à Pise en

[1] Delaville Le Roulx, *Les archives de l'ordre de l'Hôpital dans la péninsule ibérique* (Paris, 1893, in-8°), *passim*.

[2] Du Bourg, *Histoire du grand prieuré de Toulouse* (Toulouse, 1883, in-8°), p. 557-558.

Italie (San-Giovanni de Frieri). C'est dans cette dernière maison que sainte Ubaldesca, morte en 1206, pratiqua, sous l'habit des Hospitalières, les vertus qui la firent canoniser[1].

Le milieu du XIIIe siècle est l'époque de fondation de deux autres maisons importantes, Alguayre et Beaulieu.

La première, celle d'Alguayre en Catalogne, fut instituée en 1250 par Marquesa Sa Guardia, et prit un rapide développement. Transférée en 1699 à Barcelone, elle a été récemment réinstallée dans la banlieue de cette ville, à San-Gervasio de Cassolas, dans un nouveau couvent; si son histoire ne brille pas du même éclat que celle de Sigena, elle a fait néanmoins preuve d'une vitalité presque égale, puisqu'elle aussi s'est maintenue jusqu'à nos jours. Quant à la seconde, celle de Beaulieu, en Quercy, elle doit sa naissance à un seigneur de ce pays, Gilbert de Thémines, et à sa femme, qui, en 1259, donnèrent à l'ordre de l'Hôpital, sous certaines conditions, un hôpital qu'ils venaient de construire à Beaulieu; cette donation fut confirmée, en 1298, par le grand maître Guillaume de Villaret, qui promulgua à cette date le règlement intérieur du nouveau monastère; il ne diffère pas, dans ses lignes principales, de celui qui régissait Sigena : la nomination de la prieure était réservée au couvent, sauf approbation du grand prieur de Saint-Gilles. Beaulieu fut, au commencement du XVIIe siècle, le théâtre de dissensions intestines fort graves; la discipline s'était, à cette époque, si complètement relâchée parmi les Sœurs, qu'elles vivaient, violant la clôture, au grand scandale de tous, dans les châteaux du voisinage, au milieu des fêtes. Une réforme s'imposait; elle eut pour inspiratrice la prieure Galiotte de Gourdon de Genouillac, dont l'autorité et l'exemple firent rentrer les religieuses dans le devoir et dans l'observance de la règle, et firent refleurir chez elles la piété et les vertus chré-

[1] Delaville Le Roulx, *op. cit.*, *passim*.



IMPRIMERIE NATIONALE.

tiennes. Mais, à sa mort (1618), une partie du couvent, lasse de se plier à la discipline sévère qui lui avait été imposée, se révolta et mit à sa tête la sœur Antoinette de Couderc de Vassal, femme ambitieuse et entreprenante, que soutenaient la noblesse du pays et le comte de Vaillac; celui-ci, quoiqu'il fût le frère de la sainte mère de Genouillac, mettant au service de la sœur de Vassal, dans un intérêt d'ambition personnelle, son influence et son autorité, s'empara du monastère qu'il soumit à des vexations de toutes sortes. L'élection de la sœur de Vassal, après diverses péripéties, finit par être confirmée en haut lieu; il ne resta plus à la fraction des religieuses restée fidèle à la prieure Françoise de Sainte-Croix de Mirandol, héritière de la mère de Genouillac, qu'à quitter Beaulieu et à émigrer. Elles trouvèrent un asile d'abord à Cahors, ensuite à Toulouse (1624), et s'établirent définitivement dans cette dernière ville. Quant à la maison de Beaulieu, elle subsista jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, sans grand éclat, en proie à de fréquentes contestations intérieures [1].

A la fin du XIIIe siècle nous avons à signaler l'établissement de deux maisons : celle de Penne, au royaume de Naples, fondée en 1291 par Isabelle d'Aversa [2]; celle de Fieux, en Quercy (1297), qui doit son origine à un membre de la famille de Thémines comme Beaulieu, et qui lui fut incorporée en 1612 [3]. La fin du XIVe siècle voit naître, à l'instigation de l'anti-grand maître Richard Carraciolo, en 1391, le couvent de Florence (San-Giovannino de' Cavalieri) qui, plusieurs fois déplacé, subsista jusqu'en 1808 [4].

Le monastère de Séville date des dernières années du XVe siècle; il fut institué en 1490, avec l'assentiment du grand

(1) Du Bourg, *op. cit.* p. 530 et suivantes.

(2) Naples, Arch. d'État, parch. des Hospitalières de Penne (orig. notarié).

(3) Du Bourg, *op. cit.*, p. 535.

(4) Florence, Arch. d'État. F. R., S. Giovannino dé Cavalieri, liasses 60 et 62.

maître Pierre d'Aubusson, par Isabelle de Léon, d'une illustre famille d'Andalousie[1].

Au XVIe siècle se fondent, ou du moins se réorganisent les maisons de Portugal, Estremoz et Evora[2]; enfin, à la fin du même siècle, en 1583, les Hospitalières, appelées par le grand maître Verdala, s'installent dans l'île de Malte au couvent de S. Orsola[3].

On voit, par les détails qui précèdent, que les Dames Maltaises occupèrent dans l'ordre, par le nombre de leurs communautés, un rang dont jusqu'ici on n'avait pas encore signalé l'importance. Le caractère particulier de leurs maisons est l'autonomie dont elles jouissaient; chacune d'elle reçut une réglementation spéciale, que leur donnèrent le grand maître et le pape; chacune d'elles releva soit du grand prieur, soit directement du grand maître. Toutes furent, il est vrai, aux derniers temps de l'ordre, soumises à l'autorité supérieure du grand prieur de l'église de Malte; mais cette subordination, — plus spirituelle que temporelle, — ne leur pesa pas lourdement; en fait elles restèrent indépendantes.

Au point de vue du recrutement des Sœurs, chaque maison eut ses règles particulières. Partout des preuves de noblesse — à des degrés différents — durent être fournies pour y avoir accès, et cette obligation ne disparut qu'à l'époque moderne; c'est ainsi qu'à Sigena et à San-Gervasio de Cassolas la noblesse n'est plus exigée. Les Hospitalières étaient divisées en plusieurs classes : sœurs chanoinesses de justice, sœurs d'office, sœurs converses, donates; mais, là encore, on saisit des différences suivant les monastères: dans certains couvents, à Martel et à

[1] A. de Funes, *Coronica de la ilustr. milicia de S. Iuan Bautista de Ierusalem* (Valence, 1626-1639, in-fol.), I, 461.

[2] Varon, *Hist. de Sixena*, II, 21; Lisbonne, Arch. de Torre do Tombo, manuscrit sur l'histoire des Hospitalières.

[3] B. dal Pozzo, *Historia della sacra religione militare di S. Giovanni Gerosolimitano* (Vérone, 1703-1715, in-4°), I, 205, 243, 376.

Toulouse par exemple, la prieure pouvait créer des frères donats qui portaient la demi-croix de l'ordre et étaient soumis à l'obéissance envers elle; cette faculté lui était refusée ailleurs.

Quant à l'habit, il se composait d'une robe noire à larges manches, avec une croix de toile blanche à huit pointes placée sur le côté gauche; certaines différences de costume (croix, anneau, manteau, cordon) servaient à distinguer les unes des autres les diverses classes d'Hospitalières et les Hospitalières des diverses maisons.

Le résumé que nous venons de tracer de l'histoire des Hospitalières de Saint-Jean de Jérusalem, ne peut prétendre à être complet; les limites assignées à ce travail ne nous ont pas permis de traiter la question d'une façon définitive. Mais il nous semble qu'il n'était pas téméraire d'appeler l'attention sur un sujet peu connu, et de tirer un instant de l'oubli, pour le faire revivre, le passé d'un ordre religieux qui, après plus de sept siècles, n'a pas encore disparu, et dont l'histoire n'est ni sans importance, ni sans intérêt.

## LIVRES OFFERTS.

### SÉANCE DU 2 MARS.

La Commission impériale archéologique de Saint-Pétersbourg adresse à l'Académie :

1° Les derniers volumes de ses *Comptes rendus pour les années 1882-1890* (Saint-Pétersbourg, 1892 et 1893, 3 vol. grand in-4° et atlas in-plano);

2° *Matériaux pour servir à l'archéologie de la Russie,* livraisons 4-12 (Saint-Pétersbourg, 1890-1893, 9 vol. grand in-4°).

Sont encore offerts :

*Rapport présenté à M. le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts,* par M. Georges Picot, membre de l'Institut, au nom de la Commission des bibliothèques nationales et municipales, chargée d'examiner l'état de l'inventaire des livres imprimés de la Bibliothèque nationale et les moyens d'en effectuer l'impression (Paris, 1894, in-4°);

*The Veda in Pãnini,* par M. W. D. Whitney, correspondant de l'Institut (Rome, 1893, in-8°; extrait du *Giornale della Società asiatica italiana,* vol. VII);

*On recent Studies in Hindu Grammar,* par le même auteur (in-8°; extrait de *American Journal of Philology,* vol. XIV, n° 2);

*The Native Commentary to the Atharva-Veda,* par le même (grand in-8°);

*Au royaume du Saguenay. Voyage au pays de Tadoussac,* par M. J.-Edmond Roy (Québec, 1889, in-8°).

M. de Barthélemy offre, au nom de l'auteur, M. le comte de Charencey :

1° *Des affinités de la langue basque avec divers idiomes des deux continents* (Extrait des publications de l'*Association française.* Congrès de Pau) (Paris, 1892, in-8°);

2° *De la parenté du basque avec divers idiomes des deux continents* (Extrait des *Mémoires de la Société nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen,* 1894, in-8°);

3° *La langue basque et les idiomes de l'Oural* (Orléans, 1894, in-8°);

4° *Djemschid et Quetzalcoatl* (Extrait de la *Revue des traditions populaires*) (Paris, 1893, in-8°);

5° *Actes de la Société philologique,* tome XXII, année 1892 (Paris, 1893, in-8°).

«Les brochures dont le comte de Charencey m'a chargé de faire hommage à l'Académie sont relatives aux études entreprises par lui sur la langue basque. Dans l'une, il s'attache à chercher les affinités qui peuvent exister entre cette langue et les différents idiomes des deux continents. Dans la seconde, il traite, au point de vue lexicographique, des emprunts faits par l'Euskara aux dialectes de l'Afrique et à ceux du Nouveau-Monde. Dans la troisième, il continue ses recherches sur le même sujet, au point de vue grammatical. Dans ses conclusions, il paraît disposé à supposer que le basque est une langue américaine soumise, depuis une longue suite de siècles, à l'influence des dialectes indo-européens.

«M. de Charencey présente, en outre, un mémoire dans lequel il compare une légende indoue et iranienne à une légende américaine et affirme son opinion que les croyances des populations les plus civilisées du Nouveau-Monde ont leurs prototypes en Asie. — Mentionnons enfin la nouvelle publication de la Société philologique, dans laquelle l'Œuvre de Saint-Jérôme continue à vulgariser des vocabulaires, des manuels et des recueils de chants religieux destinés aux missions étrangères.»

M. Barbier de Meynard présente, au nom de l'auteur, les deux publications suivantes :

1° *Les Musulmans à Madagascar et aux îles Comores,* par G. Ferrand, agent résidentiel de France à Madagascar, IIe partie (Paris, 1893, in-8°).

«Ce volume renferme la suite des textes malgaches relatifs aux légendes historiques, dont j'ai présenté la première partie à l'Académie, il y a deux ans. M. Ferrand poursuit, aussi activement que ses fonctions officielles le lui permettent, la publication de ces documents populaires, les seuls qui puissent jeter quelque lumière sur les origines très confuses des migrations musulmanes dans la région sud-est de Madagascar. Ces textes ont le grand mérite d'avoir été écrits sous la dictée des anciens du pays, ce qui garantit, jusqu'à un certain point, l'authenticité du récit et sa provenance purement indigène. Ici, comme dans la première livraison, on trouvera toutes sortes de renseignements intéressants et, pour la plupart, inédits, sur la vie, les mœurs et la littérature populaire des tribus d'origine musulmane. Familiarisé avec toutes les questions d'ethnographie et de linguistique malgaches par un long séjour dans le pays,

M. Ferrand se trouve aujourd'hui en mesure d'étendre le cercle de ses recherches. Il nous promet une troisième partie qui sera consacrée aux populations musulmanes du nord. Ce complément de son travail ne le cédera pas en intérêt aux deux premières parties et sera aussi bien accueilli, surtout s'il a, sur celles-ci, l'avantage de paraître avec moins de lenteur.»

2° *Contes populaires malgaches*, recueillis, traduits et annotés par Gabriel Ferrand (Paris, 1893, in-12).

«C'est au même auteur que nous sommes redevables de cet élégant petit volume où, pour la première fois, les contes et les légendes de la grande île africaine sont rendus accessibles au lecteur européen. Jusqu'à présent, en effet, on ne possédait que les textes en langue malgache, recueillis, il y a quelques années, par les missionnaires anglais et norvégiens. Des contes fantastiques, le récit des prouesses de deux brigands fameux, des chansons et proverbes, voilà en quoi consiste principalement ce recueil. Cependant on y trouve aussi quelques moralités mises en scène par des animaux, comme dans nos fables classiques. Mais elles sont, en général, d'une valeur contestable et dénotent un état de conscience inférieure à celui des races indo-européennes et sémitiques. Quant aux analogies qu'elles présentent avec nos fabulistes, l'auteur a bien fait de les signaler seulement, sans se prononcer sur la question de provenance et d'infiltration toujours si délicate, surtout dans le domaine des littératures populaires. Un dernier chapitre, relatif à la musique malgache, me laisse l'impression et le regret d'une esquisse inachevée, et pourtant notre résident à Madagascar paraît avoir une préparation suffisante pour pousser plus avant ses recherches sur ce sujet intéressant aussi et fort peu connu. J'espère qu'il y reviendra et nous donnera plusieurs airs notés où les rythmes seront, cette fois, indiqués avec plus de précision. En résumé, les publications de M. Ferrand font honneur à son zèle, à l'étendue et à la sûreté de ses informations et elles paraissent à un moment où nos intérêts coloniaux donnent, à ces études, un surcroît d'utilité. Des éloges ont été donnés dans une autre enceinte au fonctionnaire politique; je suis heureux d'y joindre, à l'adresse du savant, les suffrages et les remerciements des lettrés.»

M. Hamy offre à l'Académie, de la part de l'auteur D. Francisco B. del Paso y Troncoso, deux volumes récemment publiés sous le titre de : *Exposición histórico-americana de Madrid. Catálogo de la sección de México* (Madrid, 1893, 2 vol. in-8°).

«Les fêtes du Centenaire de la découverte de l'Amérique, dit M. Hamy, se sont terminées en Espagne par une exposition fort remarquable, organisée dans les nouveaux bâtiments de la Bibliothèque royale de Madrid. Le premier étage de ce vaste édifice était consacré aux collections américaines, et plus particulièrement à celles qui pouvaient donner l'idée la plus exacte de l'état de civilisation du Nouveau-Monde au moment de l'arrivée des Européens. Toutes les républiques américaines y étaient représentées par de véritables musées d'archéologie et d'ethnographie. Le Mexique, en particulier, occupait une enfilade de grandes salles où se voyaient méthodiquement disposées de longues séries d'objets curieux, presque tous inédits, tels que ceux de la collection Doremberg ou de la mission de D. Aquiles Gerste, et souvent de provenance entièrement nouvelle, comme le cabinet archéologique de l'abbé D. Fr. Plancarte, de San Luis de Jacona.

«Le Président de la Commission mexicaine a voulu qu'il demeurât un témoignage durable de la collaboration de ses compatriotes à l'Exposition madrilène, et il a laborieusement rédigé un catalogue volumineux qui fera certainement époque dans l'archéologie du Mexique. Les deux premiers volumes, qui viennent de paraître et que je vous présente de la part de l'auteur, comprennent la description très détaillée de toutes les collections archéologiques et ethnographiques. Chaque série d'objets, classée par provenance ethnique, est soigneusement détaillée. L'auteur fait savamment ressortir les caractères distinctifs des produits des diverses civilisations, plus ou moins avancées, qui se sont succédé dans les différentes parties du pays, et ses descriptions ajoutent considérablement à nos connaissances sur l'état ancien de certaines provinces, comme le Michoacan, dont on ne savait presque rien avant les fouilles de M. Plancarte.

«Le troisième et dernier volume de cet ouvrage, qui vous sera prochainement offert, comprendra les catalogues ethnographique, numismatique et bibliographique.»

## SÉANCE DU 9 MARS.

Le Secrétaire perpétuel présente à l'Académie les nouvelles feuilles formant la 47[e] livraison de la *Carte de la France* à l'échelle de $\frac{1}{100000}$ publiée par le service vicinal du Ministère de l'intérieur et que M. le Ministre a bien voulu concéder à l'Académie.

M. G. Perrot offre à l'Académie, en son nom et au nom de M. de Lasteyrie, le 1er fascicule du tome Ier de la publication intitulée : *Fondation Eugène Piot. Monuments et mémoires*, publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sous la direction de MM. Georges Perrot et Robert de Lasteyrie, membres de l'Institut, avec le concours de M. Paul Jamot, secrétaire de la rédaction (Paris, 1894, in-4°, avec 14 planches).

M. Croiset présente à l'Académie, au nom de l'auteur M. L.-E. Bertin, *Les grandes guerres civiles du Japon* (1156-1392) (Paris, 1894, grand in-8°).

«M. Bertin, directeur des constructions navales, a passé quatre ans au Japon dont il parle couramment la langue. Chargé d'y construire des arsenaux, il s'est pris de passion pour l'art du pays, puis pour son histoire, auxquelles les œuvres d'art se rattachent si souvent par leur sujet. Il a consulté les chroniques officielles; il a aussi interrogé la tradition orale, riche en légendes et très vivante. De tout cela il a composé un ouvrage d'un vif intérêt où il nous donne en réalité beaucoup plus que le titre ne promet, car une introduction résume tout ce qui a précédé les grandes guerres civiles et un épilogue nous met au courant de ce qui a suivi; de sorte que c'est toute une histoire du Japon qui nous est présentée en raccourci : histoire souvent poétique et légendaire, mal établie par conséquent dans le détail, mais très intéressante pour la connaissance des mœurs et des idées, et d'ailleurs pleine d'attrait, soit par le mérite intrinsèque de certaines de ces fables, soit par le commentaire qu'elles apportent aux représentations de l'art figuré. Le livre de M. Bertin, écrit avec une simplicité fort élégante, est aussi agréable à lire qu'instructif et nouveau.»

Sont encore offerts :

*Petit traité de prononciation latine*, par le docteur A. Bos (Paris, 1893, in-8°);

*Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθήναις Ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρίας τοῦ ἔτους* 1892 (Athènes, 1894, in-8°);

*Tabulae codicum manu scriptorum praeter graecos et orientales in bibliotheca Palatina Vindobonensi*, edidit Academia Caesarea Vindobonensis, vol. VIII (Vienne, 1893, in-8°);

*Notizie storiche di Castelnuovo in Napoli*, per Ferdinando Colonna de' principi di Stigliano (Naples, 1892, in-8°);

*Dell' idioma e della letteratura genovese*, studio seguito da un vocabolario etimologico genovese, di Carlo Randaccio (Roma, 1894, in-8°).

SÉANCE DU 16 MARS.

Le Secrétaire perpétuel présente à l'Académie, au nom des auteurs, les publications suivantes :

*L'expédition du Château d'or et le combat de Ali contre le dragon*, textes arabes publiés et traduits pour la première fois par M. R. Basset, professeur à l'École supérieure des lettres d'Alger (Rome, 1893, in-8; extrait du *Giornale della Società asiatica italiana*);

*Influencia de los Aragoneses en el descubrimiento de America*, por D. Miguel Mir, de la Real Academia española (Palma de Mallorca, 1892, petit in-8°);

*Société centrale des architectes français. Annuaire pour l'année 1894* (Paris, 1894, in-8°).

M. Hamy offre à l'Académie, de la part de D. Alfred Chavero, l'édition que cet historien a dernièrement publiée de l'ouvrage de Diego Muñoz Camargo sur Tlaxcala, *Historia de Tlaxcala*, publicada y anotada por A. Chavero (México, 1892, in-8°).

«Diego Muñoz Camargo est un de ces métis instruits qui, peu de temps après la conquête du Mexique, ont rédigé en castillan une partie des annales indiennes et sauvé ainsi de l'oubli de précieux souvenirs. Il descendait par sa mère d'une noble famille de Tlaxcala, et c'est l'histoire des Tlaxcaltiques qu'il a longuement commentée. Son ouvrage n'était connu que par une mauvaise paraphrase, publiée jadis par Ternaux-Compans, et tirée d'ailleurs à un fort petit nombre d'exemplaires. D. Alfredo Chavero, le savant secrétaire général de la Société mexicaine de géographie et de statistique, ayant été chargé des fonctions de gouverneur de Tlaxcala, s'est fait un devoir d'employer son autorité à faire rechercher et publier l'œuvre de l'unique historien de cette intéressante République, et c'est le résultat de ses efforts que renferme le volume présenté en son nom à l'Académie. Le livre de Camargo a pu être restitué en son entier, à l'exception du début du premier livre et du chapitre final, qui se retrouveront peut-être dans quelques-unes des copies des bibliothèques d'Espagne, que D. A. Chavero n'a pas pu consulter. Telle que nous la pouvons lire aujourd'hui, l'*Histoire de Tlaxcala* commence avec la légende de la migration et s'arrête à la fin du gouvernement de

D. Alvaro Manrique de Zuñiga, septième vice-roi de la Nouvelle-Espagne, c'est-à-dire à l'année 1590, qui vit probablement s'achever l'œuvre de Camargo. Le texte du vieil auteur a été établi avec soin par D. Joaquin Garcia Icazbalceta et augmenté de notes nombreuses et parfois importantes empruntées aux manuscrits de feu Fr. Ramirez ou rédigées par D. Alfredo Chavero, éditeur de l'ouvrage.»

SÉANCE DU 21 MARS.

(Séance avancée au mercredi à cause du vendredi saint.)

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom de l'auteur :

«*Le livre d'or de Jeanne d'Arc, bibliographie raisonnée et analytique des ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc* (Paris, 1894, grand in-8°), par M. P. Lanéry-d'Arc, auteur lui-même de nombreux écrits sur la personne et sur la famille de la Pucelle d'Orléans, à laquelle il se rattache par son nom. C'est, comme il le dit lui-même, un catalogue méthodique, descriptif et critique des principales études historiques, littéraires et artistiques consacrées à la Pucelle d'Orléans, depuis le xv<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. L'auteur passe successivement en revue les documents et les chroniques du temps, puis les écrits du xvi<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècle : histoires générales, monographies, panégyriques, poèmes, drames, sans négliger les œuvres d'art destinées à honorer la mémoire de Jeanne d'Arc. Ce n'est donc pas une simple bibliographie, mais un ensemble de témoignages qui, à part certaines notes discordantes qu'il n'était pas permis de supprimer, forme comme un concert harmonieux à la louange de la Pucelle et répond bien à l'unanimité des sentiments que le nom de Jeanne d'Arc provoque, non seulement en France, mais dans le monde entier, aujourd'hui.

«Du même auteur : *Deux lettres à M. l'abbé Jaugey, à propos de la brochure de M. Gaston Save, intitulée Jehanne des Armoises, pucelle d'Orléans*, la fausse Pucelle assez connue par les chroniques du temps pour qu'il soit plus qu'étrange qu'aujourd'hui encore on ait l'air d'y croire.»

Sont encore offerts :

*Documente privitóre la Istoria Românilor*, par M. E. de Hurmuzaki. Supplément II du volume I (1510-1600) et supplément I<sup>er</sup> du volume V (1822-1838) (Bucarest, 1893 et 1894, 2 vol. in-8°);

*Sur quelques carreaux de terre cuite nouvellement découverts en Tunisie*, par M. Edm. Le Blaut (Paris, 1893, in-8°: extrait de la *Revue archéologique*);

*Études sur une paroisse bretonne, Brandivy*, par M. l'abbé J.-M. Guilloux (Vannes, 1894, in-8°; extrait de la *Revue historique de l'Ouest*);

*Languidic pendant la Révolution*, par le même auteur (Vannes, 1893, in-8°; extrait de la *Revue morbihannaise*);

*De Innocentio V, Romano Pontifice*, dissertatio historica Laureti Carboni, protonotarii apostolici (Rome, 1894, in-4°);

*Friedrich Diez*, Festrede gehalten zur Feier des 100sten Geburtstages den 3. märz 1894, von W. Foerster (Bonn, in-8°; extrait de la *Neue Bonner Zeitung*).

M. Barbier de Meynard présente au nom de l'auteur, le *Catalogue des monnaies turcomanes du Musée impérial ottoman*, par Ghalib Edhem (Constantinople, 1894, 2 vol. in-8°); texte turc et traduction française.

«Il y a plus de trente ans que je signalais à la Société asiatique les premières tentatives d'une numismatique musulmane dans la capitale même de l'empire ottoman. La riche collection de Soubhy bey, dont les pièces les plus importantes appartiennent aujourd'hui à notre Cabinet des médailles, avait mis en éveil la curiosité de quelques érudits turcs et donné naissance à des essais de déchiffrement qui n'étaient pas sans mérite. Depuis lors, plusieurs circonstances, mais en première ligne la création du Musée impérial de *Tchinli kieuchk*, en ont favorisé les progrès. Grâce au zèle éclairé de son directeur, Son Excellence Hamdy bey, correspondant de notre Académie, l'étude des monnaies musulmanes a profité des encouragements que l'archéologie a reçus à Constantinople et au dehors. C'est à Ghalib bey, frère de notre correspondant, que cette branche de l'érudition musulmane est redevable de son plus vigoureux essor. Cet érudit n'en est pas d'ailleurs à son coup d'essai. Déjà, en 1890, il donnait le *Catalogue des monnaies ottomanes*, qui comprend toute la série monétaire turque depuis la fondation de la monarchie jusqu'au règne actuel. Deux ans après, il faisait paraître son *Traité des monnaies seldjoukides*, qui forme un précieux supplément aux catalogues du British Museum.

«Le travail que je présente aujourd'hui est consacré aux différentes dynasties d'origine turcomane, les Ortokides, les Zengui, les Atabek et la branche eyoubite de Mossoul, qui ont régné en Mésopotamie depuis les premières années du XIIe siècle jusqu'au milieu du XIIIe. Il est digne de remarque que la plupart des monnaies de ces petites dynasties sont des *fels*, c'est-à-dire des pièces de cuivre, en général d'un assez grand module, portant d'un côté une tête de style byzantin, de l'autre, avec le

nom du khalife régnant, le nom et les titres des émirs pour qui elles ont été frappées. Cette représentation de la figure humaine, si rare chez les Arabes dans les siècles précédents, confirme ce que nous disent les historiens orientaux des croisades de la libre circulation monétaire qui régnait entre les Francs et les Mahométans; c'était une nécessité qui s'imposait aux transactions commerciales et dont profitaient aussi les continuels rachats des prisonniers de guerre. On est un peu surpris, il est vrai, de trouver le mot *dirhem* gravé sur des pièces de cuivre, mais il faut bien admettre qu'à cette époque, dans la région du Tigre et de l'Euphrate, si ce n'est ailleurs, ce mot n'a plus que le sens général de *monnaie* sans distinction de métal, argent ou bronze. Il y aurait encore bien d'autres particularités intéressantes à signaler dans le nouveau travail de Ghalib bey, mais je me borne à constater qu'il ne fait pas moins honneur que les deux catalogues précédents à l'érudition de l'auteur et au soin avec lequel il a suivi la méthode de classement et de description adoptée dans nos Musées d'Europe. Chaque série dynastique est suivie d'un résumé qui signale les pièces les plus intéressantes par leur effigie ou leur légende. Le volume renferme, en outre, des tables généalogiques, des listes de souverains et d'ateliers monétaires, plusieurs index et huit planches de photogravures d'une bonne exécution; en un mot, rien n'y a été omis de ce qui peut faciliter les recherches des spécialistes. Cet ouvrage, dont je ne puis rendre compte ici qu'en peu de mots, est du meilleur augure; il permet d'espérer que, grâce aux efforts de son savant directeur et des collaborateurs qui l'entourent, le Musée impérial de Constantinople ne tardera pas à nous faire connaître toutes ses richesses et ouvrira ainsi au monde de l'archéologie et de l'art un nouveau champ de recherches et d'heureuses découvertes.»

M. Deloche offre à l'Académie, de la part de l'auteur, M. René Fage, un ouvrage qui a pour titre : *Les États de la vicomté de Turenne* (Paris, 1894, 2 vol. in-8°).

«Les États provinciaux et en particulier ceux de la France centrale ont été, dans ces derniers temps, l'objet de sérieuses études, et l'Académie accordait, il y a peu d'années, une de ses récompenses à l'excellent livre de M. A. Thomas sur ce sujet. Celui de M. René Fage présente d'autant plus d'intérêt que les États de la vicomté de Turenne, un des fiefs les plus anciens et de vaste étendue, étaient restés jusqu'ici presque ignorés et qu'en outre ils diffèrent sensiblement de ceux dont on a écrit l'histoire, en ce que : 1° ils jouissaient d'une indépendance absolue au

regard du pouvoir royal, à qui ils ne devaient ni soldats, ni subsides, avant le traité d'union à la Couronne de 1738; 2° ils avaient le droit exclusif de voter l'impôt comme les États généraux, et de le répartir comme les États provinciaux; 3° composés, dans le principe, des représentants des trois ordres, clergé, noblesse et tiers état, ils furent, à partir du milieu du XVI^e siècle, formés uniquement des consuls, syndics et adjoints des villes. Enfin, dernière particularité à signaler, après avoir, à l'origine, réuni, dans une seule et même assemblée, les délégués de toutes les dépendances de la vicomté situées dans les deux diocèses de Limoges et de Cahors, les États de la vicomté de Turenne se divisèrent en deux assemblées compoées, l'une des délégués du Limousin, et l'autre de ceux du Quercy.

« C'est à l'aide de nombreux documents inédits, laborieusement recueillis, et dont quarante-trois figurent comme pièces justificatives dans le deuxième volume de son livre, que M. René Fage a fait une étude très complète, très instructive de son sujet. Il y expose les attributions politiques, administratives et même législatives des États de la vicomté de Turenne, leur convocation, leur fonctionnement et les moyens d'exécution de leurs décisions; il fait ressortir leur rôle de conciliateurs entre les sujets et le suzerain, et leur influence salutaire pour le maintien de l'autonomie de la vicomté à travers cinq siècles consécutifs, jusqu'au jour où, les exigences fiscales du vicomte ayant exaspéré les populations, celui-ci, pour échapper à une situation devenue difficile et même périlleuse, dut signer, en 1738, l'acte qui réunissait son fief à la Couronne.

« On voit, par cet aperçu sommaire, le caractère de nouveauté et le haut intérêt du sujet de l'ouvrage remarquable dont l'Académie reçoit l'hommage. Ce sujet a été traité par M. Fage avec autant de méthode que d'érudition, et j'ajoute, sous une forme claire, sobre et non dépourvue d'élégance. C'est là, je n'hésite pas à le dire, une excellente contribution à l'histoire des institutions provinciales de la France, dans les quatre derniers siècles de l'ancienne monarchie. »

### SÉANCE DU 30 MARS.

Le Secrétaire perpétuel offre un magnifique volume ayant pour titre : *Le duc de Loubat, 1831-1894* (Paris, Chamerot et Renouard, 1894, in-4°).

« C'est un recueil qui réunit divers actes de donation de l'homme généreux qui a fondé, dans notre Académie, le prix que nous décernons

tous les trois ans pour des études sur l'Amérique du Nord, avec les témoignages honorifiques et les titres que ces fondations lui ont valus en divers pays jusqu'au titre de comte et de duc romain.

«J'ai eu déjà à remercier le généreux donateur du prix qu'il a fondé dans notre Académie. La Compagnie m'autorisera sans doute à le remercier de l'envoi de ce livre qui gardera, dans notre bibliothèque, le souvenir de ses libéralités.»

Le Secrétaire perpétuel offre, en outre, au nom de M. J. Oppert, membre de l'Académie, un mémoire intitulé : *La plus ancienne inscription sémitique jusqu'ici connue* (Paris, 1894, gr. in-8°; extrait de la *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, 3e vol.).

Sont encore offerts :

*Géographie historique du sud-ouest de la Gaule, depuis la fin de la domination romaine jusqu'à la création du royaume d'Aquitaine*, par M. J.-F. Bladé, correspondant de l'Institut (Paris, 1893, in-8°);

*Mittheilung Nr. I der Gesellschaft zur Förderung deutscher Wissenschaft, Kunst und Literatur in Böhmen.* Aus dem Berichte des Dr. Eduard Glaser über den Abschluss seiner mit Unterstützung der Gesellschaft unternommenen Forschungsreise in Arabien (dd. Aden, 28 Februar 1894) (Prag, 1894, in-8°);

*Analele Academiei Romane*, série II, tome XIV, 1891-1892, tome XV, 1892-1893 (Bucarest, 1893, 4 vol. in-4°);

*Catalogue of the University of Pennsylvania, 1893-1894* (Philadelphie, 1894, in-12).

M. Schlumberger présente, au nom des auteurs, un volume intitulé : *Uzeste et Clément V*, par MM. l'abbé Brun, Berchon et Brutails (Bordeaux, 1894, in-8°; extrait du tome XVIII, fasc. II et III des *Actes de la Société archéologique de Bordeaux*).

«En 1892, au cours d'une visite à la charmante église d'Uzeste, près Bazas, j'eus l'occasion de constater, après bien d'autres, l'état de délabrement pitoyable du beau tombeau du pape français Clément V, le célèbre pape contemporain de Philippe le Bel. J'entrepris une campagne pour obtenir la restitution de ces ruines déjà étudiées par notre confrère M. Müntz, de concert avec M. de Laurière. A la suite d'un article que j'écrivis à ce sujet dans le *Journal des Débats*, les diverses sociétés savantes du département de la Gironde décidèrent d'appuyer ce projet par

tous les moyens et notre confrère, M. de Lasteyrie, voulut bien soutenir nos vœux auprès de la Commission des monuments historiques. L'affaire est, je le crois, actuellement en très bonne voie. Pour nous aider, le très zélé et très érudit curé d'Uzeste, M. l'abbé Brun, a, avec le concours de MM. Berchon et Brutails, rédigé une très complète monographie de l'église d'Uzeste et de son illustre tombeau avec des notes inédites sur Clément V. J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part des auteurs, un exemplaire de cette étude, priant instamment mes confrères de vouloir bien s'intéresser par tous les moyens à l'œuvre de restauration dont je viens de les entretenir.»

M. Louis Havet présente à l'Académie un volume intitulé : *M. Annaei Lucani de bello civili liber primus*, texte latin publié avec apparat critique, commentaire et introduction par M. l'abbé Paul Lejay (Paris, 1894, in-8°).

«Cette édition, recommandable à tous les titres, et qui rendra les plus grands services pour l'enseignement, présente en outre un mérite qui touchera particulièrement les érudits; M. l'abbé Lejay y fait connaître, pour la première fois, les leçons d'un bon nombre de manuscrits, et fait valoir, relativement à la classification de ces textes nouveaux et de ceux qui étaient antérieurement connus, des vues neuves et originales dont la critique aura à tenir compte désormais.»

## SÉANCE DU 6 AVRIL.

Sont offerts :

Un article de M. R. Dareste, extrait du *Journal des Savants*, de novembre 1893 et février 1894, sur *Le leggi di Gortyna et le altre inscrizioni arcaiche Cretesi*, par D. Comparetti (Paris, 1894, in-4°).

*Cartulaire du prieuré de Saint-Marcel-lès-Châlon*, publié, d'après les manuscrits de Marcel Canat de Chizy, par M. Paul Canat de Chizy (Chalon-sur-Saône, 1894, in-8°). Publication de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

M. A. de Barthélemy offre à l'Académie, au nom de l'auteur, M. le marquis de l'Estourbeillon, les *Inventaires des archives des anciens châteaux bretons :* I, *Archives du château de Saffré* (*1394-1610*); II, *Archives du château de Penhoët* (*1237-1800*) (Vannes, 1893-1894, 2 vol. in-8°).

«Le 5 mai 1891, notre confrère le marquis de Vogüé terminait l'année

pendant laquelle il avait dirigé les travaux de la Société de l'histoire de France en rappelant combien les archives particulières, celles des maisons historiques comme celles des familles simplement notables, conservaient de documents précieux pour les études historiques. L'an dernier, MM. Langlois et Stein, dans leur ouvrage intitulé : *Les archives de l'histoire de France,* ont consacré une partie du volume à énumérer, par départements, les châteaux où se trouvent des dépôts d'archives. C'est un cadre qui offre un vaste champ à explorer pour le zèle et la patience des chercheurs.

Le marquis de l'Estourbeillon s'est imposé la tâche de contribuer à faire connaître au public, en détail, ce que le marquis de Vogüé a signalé, ce que MM. Langlois et Stein ont fait entrevoir. Il a rédigé et publié les inventaires des châteaux de Saffré (Loire-Inférieure) et de Penhoët (Morbihan). Le premier contient des documents de la fin du XIV[e] siècle au commencement du XVII[e] siècle, le second de 1237 à 1800. Chaque pièce est analysée sommairement, et une table onomastique complète chacun des inventaires.

« Il est à souhaiter que l'exemple donné par le marquis de l'Estourbeillon soit suivi non pas seulement dans sa province de Bretagne, mais aussi un peu partout. Ce genre de recherches ne peut se faire par mesures officielles; les relations de société seules permettent de pénétrer dans les archives particulières. Faisons des vœux pour que l'initiative privée arrive à nous donner beaucoup d'inventaires semblables à ceux dont j'ai l'honneur de faire hommage à l'Académie au nom de leur auteur. »

M. Longnon offre, au nom de l'auteur, M. Alphonse Roserot, les deux brochures suivantes :

1° *Notice sur les sceaux carolingiens des archives de la Haute-Marne* (Joinville, 1892, in-8°);

2° *Diplômes carolingiens originaires des archives de la Haute-Marne* (Auxerre, 1894, in-8°; extrait du *Bulletin de la Société des sciences historiques de l'Yonne*, 1893).

« Sur dix-huit diplômes que renferme ce dernier opuscule, il y en a quatre complètement inédits : ce sont trois diplômes de Charles le Chauve, des années 854, 870 et 871, et un diplôme de Charles le Simple, de l'an 902. Sept autres paraissent pour la première fois dans une publication française. Les textes donnés par M. Roserot semblent établis avec beaucoup de soin, et l'éditeur y a joint la reproduction



IMPRIMERIE NATIONALE.

phototypique du diplôme de 871, un peu trop réduit malheureusement, et celle du diplôme de 902.

«La *Notice sur les sceaux carolingiens*, qui date de deux ans déjà, peut être considérée comme une sorte de complément de la plus récente publication de M. Roserot. On y voit, reproduits par la phototypie, six sceaux du IX^e et du X^e siècle. Trois d'entre eux, un sceau de Louis le Pieux et deux sceaux de Charles le Gros, n'avaient été jusqu'ici l'objet d'aucune reproduction.

«Les deux brochures que je dépose sur le bureau de l'Académie offrent donc un réel intérêt au point de vue de la diplomatique et de la sigillographie carolingiennes. J'ajouterai que le texte des dix-huit diplômes conservés aux archives de la Haute-Marne offre pour l'histoire particulière d'un grand nombre de localités champenoises ou bourguignonnes une ample moisson de faits inédits ou peu connus.»

M. Croiset présente le septième volume de l'*Histoire universelle*, par Agrippa d'Aubigné, édition publiée pour la Société de l'histoire de France, par M. le baron Alph. de Ruble (Paris, 1893, in-8°).

M. Hauréau offre à l'Académie, au nom de l'auteur, le dix-neuvième fascicule des *Correspondants de Peiresc : Le père Marin Mersenne*, lettres inédites écrites de Paris à Peiresc (1633-1637), publiées et annotées par M. Philippe Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut, et précédées de la *Vie de l'auteur*, par le père Hilarion de Coste (Paris, 1894, in-8°).

M. Maspero présente la 2^e livraison de l'*Atlas archéologique de la Tunisie*, publié par la sous-commission de l'Afrique du Nord du Ministère de l'instruction publique (Paris, 1894, in-fol.).

«Ce nouveau fascicule contient quatre cartes, avec les notices correspondantes :

«1° Djebel-Achkel; 2° Tunis; 3° La Goulette; 4° Oudna.

«Les renseignements ont été fournis par les officiers des brigades topographiques pour toutes les cartes. Ils ont été complétés, pour la carte de Tunis, par M. le lieutenant Beau, de la brigade d'occupation.

«M. Gauckler a fourni de très utiles compléments, et en particulier le plan de certains édifices d'Oudna, relevés par les soins du service des Antiquités de Tunisie. Le tout a été centralisé par les soins de M. Cagnat : les fonds ont été mis gracieusement à la disposition de la Commis-

sion par le service topographique du Ministère de la guerre et par son chef, le général Derrécagaix.»

M. Héron de Villefosse offre à l'Académie, au nom de M. le docteur Rouire, une *Étude sur le réseau routier moderne et le réseau routier ancien du littoral du golfe de Hammamet* (Oran, 1893, in-8°).

«Les recherches de M. le docteur Rouire ont été publiées dans le *Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie de la province d'Oran* (t. XIII, p. 327 à 344); elles sont accompagnées d'une carte. Elles ont eu pour résultat, en même temps que la reconnaissance de trois routes arabes se dirigeant de Soussa vers le nord de la Tunisie, la constatation sur le terrain du tracé de trois voies romaines correspondant aux trois voies citées par l'itinéraire d'Antonin et la table de Peutinger. M. le docteur Rouire a pu retrouver aussi le tracé d'une voie secondaire correspondant à l'embranchement de *Cubita* à *Orbita;* il a relevé divers ouvrages d'art exécutés pour vaincre les obstacles présentés par la nature du sol et pour faire cesser l'isolement d'Hergla. Il signale, en outre, une chaussée antique formant pont, jeté au-dessus de la Sebkha-Halk-el-Mengel, et reliant directement *Horrea-Cœlia* au réseau routier de l'intérieur.»

## SÉANCE DU 13 AVRIL.

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau :

1° La 3e partie du tome IX des *Œuvres complètes de Borghesi*, comprenant la table des matières contenues dans les lettres de Borghesi (t. VI, VII et VIII des *Œuvres*) (Paris, 1893, in-4°);

2° Le 1er fascicule des *Comptes rendus des séances* de l'Académie pour les mois de janvier-février 1894 (Paris, 1894, in-8°).

Sont encore offerts :

*Revue d'assyriologie et d'archéologie orientales*, publiée sous la direction de M. J. Oppert, membre de l'Institut, et M. E. Ledrain, professeur à l'École du Louvre; la partie archéologique est dirigée par M. Léon Heuzey, membre de l'Institut, t. III, n° 1 (Paris, 1894, in-4°).

*Die alttürkischen Inschriften der Mongolei*, von W. Radloff. Erste Lieferung : *Die Denkmäler von Koscho-Zaidam*, Text, Transscription und Übersetzung (Saint-Pétersbourg, 1894, in-4°).

M. de Rozière présente, de la part de M. Tamizey de Larroque, corres-

pondant de l'Institut, le vingtième fascicule des *Correspondants de Peiresc*, contenant des *Lettres inédites du docteur A. Novel, écrites à Peiresc et à Valavez, d'Espagne, de Paris, de Bretagne* (*1625-1634*), *suivies de lettres inédites de quelques autres médecins provençaux* (*Cassagnes, Merindol, Senelle*). (Aix-en-Provence, 1894, in-8°; extrait des *Mémoires de l'Académie d'Aix*).

M. Heuzey présente le fascicule viii-xii, août-décembre 1893, du *Bulletin de correspondance hellénique* (Paris, 1894, in-8°), dans lequel il signale des articles de M. H. Weil sur les *inscriptions de Delphes*, de M. Th. Reinach sur la *musique des hymnes de Delphes*, et de M. Ch. Diehl sur le *rescrit des empereurs Justin et Justinien en date du 1er juin 527*.

M. l'abbé Duchesne insiste sur l'importance du rescrit impérial de 527 contenu dans ce fascicule du *Bulletin de correspondance hellénique*. Il émet l'hypothèse que l'église Saint-Jean, en faveur de laquelle a été délivrée cette pièce, n'est autre que la basilique Saint-Jean d'Éphèse, le plus illustre des sanctuaires de l'Asie chrétienne.

SÉANCE DU 20 AVRIL.

Est offert :

*Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1894*, publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique (Paris, 1894, in-12).

M. Schlumberger a la parole pour un hommage :

«J'ai l'honneur de présenter à l'Académie, de la part des auteurs, le second volume du *Traité de numismatique du moyen âge* (Paris, 1894, in-8°), publié par MM. A. Engel et R. Serrure, dont j'avais présenté le tome I il y a trois ans.

«Ce second volume comprend l'histoire de la troisième des quatre grandes époques entre lesquelles les auteurs ont divisé l'histoire numismatique du moyen âge. Cette troisième époque est celle dite du *denier féodal*, qui commence, en France, à la fin de l'époque carolingienne, avec Hugues Capet, en Allemagne avec Henri l'Oiseleur, en Italie avec Otton le Grand, en Angleterre avec Canut et qui va jusqu'à l'apparition du gros d'argent. Le second volume est en tous points digne du tome I. Il rendra les plus grands services aux numismates, mais surtout aux historiens et aux archéologues.»

M. Barbier de Meynard présente, au nom de l'auteur, *Les mécaniques*

*ou l'élévateur de Héron d'Alexandrie,* publiés pour la première fois sur le texte arabe et traduits en français par M. le baron Carra de Vaux (Paris, 1894, in-8°; extrait du *Journal asiatique*).

«Le travail que j'ai l'honneur d'offrir à l'Académie de la part de l'auteur est, à coup sûr, une des productions les plus importantes de l'érudition orientale dans ces dernières années et qui lui font le plus d'honneur. C'est la restitution intégrale de l'un de ces précieux documents grecs qui nous ont été conservés par les Arabes des bons siècles. Comme on le sait, le texte original des *Mécaniques* de Héron d'Alexandrie, à l'exception de quelques fragments réunis par Pappus, était considéré comme à jamais perdu. Cependant il en existait encore une copie au IXe siècle de notre ère, car c'est vers l'an 860, sous le règne d'El-Mou'taçem, qu'il fut traduit probablement d'abord en syriaque, puis en arabe. L'auteur de cette version ancienne, Kosta ben Louka, était contemporain du célèbre philosophe Alkendi et il prit avec celui-ci une part considérable au grand mouvement de traductions et de commentaires qui illustra le règne de Haroun, de Mamoun et de quelques-uns de leurs successeurs. Je n'ai pas à rappeler ici les services rendus par cette école de mathématiciens et de médecins, presque tous d'origine syriaque, qui transmirent à la civilisation naissante d'Occident le dépôt de la science grecque, mais je suis heureux d'être un des premiers à signaler le rang que le traité mis au jour par M. C. de Vaux occupera dans l'histoire de la culture sémitique. La tâche était des plus ardues, et il fallait pour l'accomplir un ensemble de connaissances qui se trouvent bien rarement réunies chez le même homme. La voie frayée par Woepcke, il y a plus de trente ans, menaçait de se refermer. On ne saurait donc trop remercier M. de Vaux de l'avoir rouverte et rendue accessible à un plus grand nombre de travailleurs.

«À la suite du texte, restitué d'après l'unique exemplaire de la Bibliothèque de Leyde, il nous donne une traduction aussi littérale que le comporte le génie de notre langue, un grand nombre de figures et de notes destinées à élucider les principales difficultés du texte. Enfin une introduction, qui sera lue avec d'autant plus d'intérêt qu'elle est plus accessible au commun des lecteurs, renferme, d'une part, la preuve de l'identité du texte arabe avec l'original grec et signale, d'autre part, les emprunts faits par le mécanicien d'Alexandrie à Aristote, Archimède et Posidonios. A l'égard de ce dernier nom, je dois rappeler qu'il a été rétabli d'une façon incontestable, dans une de nos séances, par notre confrère M. Clermont-Ganneau et que cette lecture fournit un élément, sinon de certitude,

au moins de grande probabilité, en faveur de l'opinion qui fait vivre Héron au IIe siècle de notre ère. Il ne faut pas oublier non plus que le manuscrit unique sur lequel M. de Vaux a travaillé présentait de grandes difficultés de lecture et d'interprétation et qu'il fallait pour les vaincre la double préparation du mathématicien et de l'orientaliste.

«Je n'ai pas qualité pour préjuger l'accueil qui sera fait à ce travail par les juges compétents, mais j'ai tout lieu d'espérer que nos confrères de l'Académie des sciences l'apprécieront d'une façon aussi honorable pour le jeune savant qui l'a entrepris, que pour notre vieille Société asiatique qui en a facilité la publication.»

### SÉANCE DU 27 AVRIL.

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom du R. P. Delattre, correspondant de l'Institut, les trois brochures suivantes :

1° *Souvenirs de l'ancienne église d'Afrique (1893)* (Lyon, 1894, in-8°);

2° *Carthage, notes archéologiques, 1892-1893* (Paris, 1894, in-8°; extrait du *Cosmos*);

3° *Fouilles archéologiques dans le flanc sud-ouest de la colline de Saint-Louis en 1892* (Paris, 1893, in-8°; extrait du *Bulletin archéologique*).

Sont encore offerts :

*Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, quatrième série, tome VII (année 1893) (Angers, 1894, in-8°);

*Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Rapport séculaire sur la classe des lettres (1772-1872)*, par M. J.-J. Thonissen, membre de l'Académie (Bruxelles, 1872, in-8°);

*Mélanges d'histoire, de droit et d'économie politique*, par le même auteur (Louvain, Bruxelles et Paris, 1873, in-8°);

*Les petits États dans la situation présente de l'Europe*, par M. Léon Arendt (Bruxelles, 1867, in-8°);

*Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 58e année, 1894 (Louvain, 1894, in-12);

*Une lettre perdue de saint Paul et le «De Aleatoribus»*, supplément à l'étude critique sur l'opuscule *De Aleatoribus*, par les membres du séminaire d'histoire ecclésiastique établi à l'Université catholique de Louvain (Louvain, 1893, in-8°);

*Jeanne d'Arc considérée au point de vue franco-champenois*, par M. l'abbé Étienne Georges (Troyes et Paris, 1894, in-8°);

Anonyme, *Was bedeutet der Name Wien und wann entstand er?* (Vienne, 1894, in-4°).

M. Barth dépose sur le bureau le compte rendu qu'il a fait paraître dans le *Journal asiatique* de janvier-février 1894, de l'ouvrage de M. Hermann Jacobi : *Ueber das Alter des Ṛig-Veda*. Extrait tiré à part de *Festgruss an Rudolf von Roth zum Doktor-Jubiläum, 24. August 1893, von seinen Freunden und Schülern* (Stuttgart, 1893).

M. G. Paris offre à l'Académie, au nom des auteurs, un exemplaire sur grand papier du beau volume que les anciens disciples de M. Vilhelm Thomsen, professeur à l'université de Copenhague, lui ont offert le 23 mars dernier, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son doctorat : *Festskrift til Vilhelm Thomsen, fra Disciple udgivet i Anledning af hans femogtyveårige Doktorjubilaeum, 23 Marts 1869-23 Marts 1894* (Copenhague, 1894, in-8°).

«M. Thomsen est bien connu de l'Académie par ses beaux travaux sur les langues germaniques et finnoises, ainsi que par son petit livre anglais devenu classique sur l'origine scandinave des Russes; elle a récemment entendu avec le plus vif intérêt l'exposé de la manière si ingénieuse et si sûre dont M. Thomsen est arrivé à déchiffrer les inscriptions de Karakorum qui, tracées dans des caractères absolument inconnus, avaient défié et semblaient devoir braver toujours les efforts des interprètes. M. Thomsen a marqué aussi brillamment sa trace dans la philologie romane : son article, publié dans la *Romania*, sur le traitement de *e* bref et de *o* bref en français, a éclairci un des points les plus délicats et jusqu'à lui les plus obscurs de l'histoire phonétique de notre langue. Son enseignement n'a pas moins de valeur que ses écrits, et il a su inspirer à ses élèves autant d'affection que d'admiration. C'est ce qu'atteste l'hommage reconnaissant que viennent de lui offrir, dans un volume qui contient autant de mémoires de linguistique ou de philologie, vingt d'entre eux, dont plusieurs (par exemple MM. Gespersen et Nyrop) sont déjà des maîtres connus. M. Thomsen, membre de notre Société de linguistique depuis sa fondation, a beaucoup d'amis en France et dans l'Académie; ils s'associent avec empressement à ce témoignage rendu à l'homme et au savant par ceux qui le connaissent et l'apprécient le mieux.»

M. Edm. Le Blant a la parole pour un hommage :

«Je suis heureux d'annoncer à l'Académie que notre éminent confrère

M. de Rossi, qui avait été atteint de paralysie il y a près d'un an, a pu reprendre ses travaux. C'est ce dont témoigne un fascicule du *Bulletin d'archéologie chrétienne*, que l'Académie vient de recevoir et qui contient plusieurs notices pleines d'intérêt pour les études de l'antiquité chrétienne. La première est relative aux recherches faites dans la crypte où le père Marchi a retrouvé, en 1845, la sépulture de deux martyrs célèbres, saint Prote et saint Hyacinthe. Dans cet hypogée, qui depuis avait malheureusement été ruiné et remblayé, on vient d'exhumer des fragments importants de l'inscription en vers composée par le prêtre Théodore en l'honneur de ces deux saints, inscription qui ne nous était connue que par un antique manuscrit. Vient ensuite une épitaphe de Terni, où se lisent à côté du nom de la défunte ceux de deux vierges saintes priant pour elle, Agape et Domna, qui sont mentionnées sous la date du 15 février dans le martyrologe hiéronymien. M. de Rossi enregistre de plus une pierre de Ghelma dont l'inscription mentionne les reliques des martyrs de la *Massa candida*, des trois jeunes Hébreux sauvés de la fournaise et des saints Isidore, Martin et Romain. Le nouveau fascicule constate encore que dans des lieux très éloignés, près d'Hippone et en Toscane, on a retrouvé des exemplaires de ces ampoules que des pèlerins de tous pays rapportaient pleines de l'huile bénite puisée par eux en Égypte devant le sépulcre de saint Ménas. »

Ont encore été offerts :

*Analecta Bollandiana*, t. XIII, fasc. 1 (Bruxelles, 1894, in-8°);

*Annales du commerce extérieur*, année 1894, 2e fascicule (Paris, 1894, in-8°);

*Archivio della R. Societa Romana di Storia Patria*, vol. XVI, fasc. III-IV (Rome, 1893, in-8°);

*Atti della R. Accademia dei Lincei*, anno CCXC, 1893, serie quinta. Classe di scienze morali, storiche e filologiche, vol. I, part. 2. Notizie degli sçavi, ottobre 1893 (Rome, 1893, in-4°);

*Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LIII, 6e livraison (Paris, 1893, in-8°);

*Biblioteca nazionale centrale di Firenze. Bollettino delle pubblicazioni italiane ricevute per diritto di stampa*, 1894, nos 196-198 (Florence, 1894, in-8°);

*Boletin del Instituto geográfico Argentino*, dirigido por su presidente señor Alejandro Sorondo, t. XIV, nos 9, 10, 11 et 12 (Buenos-Aires, 1894, in-8°);

*Bulletin de l'Institut égyptien*, fasc. n° 5, avril 1893 (Le Caire, 1893, in-8°);

*Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, année 1893, n° 3 (Amiens, 1894, in-8°);

*Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers (Hérault)*, 2^e^ série, t. XVI, 1^re^ livraison (Béziers, 1893, in-8°);

*Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie*, comptes rendus des séances de l'année 1894, février-mars (Cracovie, 1894, in-8°);

*Ecole française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 13^e^ année, fasc. IV-V, décembre 1893 (Paris et Rome, 1893, in-8°);

*Histoire de l'art dans l'antiquité*, par MM. Georges Perrot, membre de l'Institut, et Ch. Chipiez, livraisons 332-340 (Paris, 1893, in-8°);

*Journal asiatique*, 9^e^ série, t. III, n° 1 (Paris, 1894, in-8°);

*Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, 13^e^ année, n° 2 (Trèves, 1894, in-8°);

*Oriente (L')*, Rivista trimestrale pubblicata a cura dei professori del R. Istituto orientale in Napoli, anno I, n° 1, 1^er^ janvier 1894 (Roma, 1894, in-8°);

*Proceedings of the Society of biblical Archaeology*, vol. XVI, part. 4, 5 et 6 (London, 1894, in-8°);

*Rassegna della letteratura siciliana*, n° 2, février 1894 (Acireale, 1894, in-8°);

*Rendiconti della reale Accademia dei Lincei.* Classe di scienze morali, storiche e filologiche, serie quinta, vol. II, fasc. 12, e indice del volume (Rome, 1894, in-8°);

*Revue de l'histoire des religions*, publiée sous la direction de M. Jean Reville, t. XXIX, n° 1, janvier-février 1894 (Paris, 1894, in-8°);

*Revue des Pyrénées et de la France méridionale*, année 1893, 5^e^ et 6^e^ fascicules, t. VI, 1894, 1^er^ fascicule (Toulouse, 1893 et 1894, in-8°);

*Revue des questions historiques*, 110^e^ livraison, 1^er^ avril 1894 (Paris, 1894, in-8°);

*Revue de la science nouvelle*, n^os^ 77 et 78, 1^er^ mars-1^er^ avril 1894 (Paris, 1894, in-4°).

# COMPTES RENDUS DES SÉANCES
DE
# L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES
PENDANT L'ANNÉE 1894.

---

## COMPTES RENDUS DES SÉANCES.
MAI-JUIN.

---

## PRÉSIDENCE DE M. P. MEYER.

---

### SÉANCE DU 4 MAI.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, dans une lettre qu'il adresse au Président, donne des nouvelles archéologiques [1].

M. J. de Morgan, directeur du service des antiquités en Égypte, adresse au Président la lettre suivante :

Dahchour, le 23 avril 1894.

Monsieur le Président,

Dans ma lettre du 28 mars [2], j'ai eu l'honneur d'entretenir l'Académie des inscriptions et belles-lettres de mes premières découvertes dans la nécropole de Dahchour; permettez-moi de venir aujourd'hui rendre compte des résultats de la suite de mes recherches.

N'osant pas attaquer le nord de la pyramide de briques, près de laquelle j'avais découvert la galerie des princesses, parce que les décombres qui couvrent le sol étant fort épais m'obligeaient à des dépenses consi-

[1] Voir aux Communications, n° IX (p. 193).
[2] Voir plus haut, p. 110.



IMPRIMERIE NATIONALE.

dérables, j'ai fait continuer les travaux dans l'enceinte du monument afin d'en sonder toutes les parties pendant que d'un autre côté j'entreprenais de nouvelles recherches autour de la pyramide méridionale de briques, située près du village de Menchiyèh. J'espérais qu'en agissant ainsi, je tirerais de ce second monument les renseignements nécessaires pour attaquer le premier à coup sûr et sans grands frais. C'est donc le résultat de ces deux recherches, simultanées bien que distinctes, que je vais avoir l'honneur de vous exposer.

Dans l'enceinte de la pyramide du nord, j'ai rencontré, au-dessus des tombeaux des princesses principales, les ruines de mastabas de briques crues, en tout semblables à ceux que les premières fouilles avaient mis à jour. Près de ces ruines, dans les décombres qui les entouraient, j'ai trouvé plusieurs fragments de bas-reliefs portant les titres de *fille royale.* Il n'est donc pas douteux que ces mastabas ne fussent autrefois les chapelles funéraires des princesses.

Deux puits profonds, situés quelque peu au nord de ces monuments, renfermaient chacun un sarcophage d'albâtre, superbes morceaux de pierre probablement extraits jadis des carrières d'El-Amarna, mais qui malheureusement ne portaient aucune inscription; l'un d'eux contenait quatre vases vides d'albâtre.

Au sud, les fouilles ont mis à jour trois vastes mastabas de briques crues, eux aussi situés dans l'enceinte, entre le mur et le pied de la pyramide, quelques fragments de bas-reliefs et deux puits dont l'un renfermait des canopes anonymes placés dans une caisse de granit.

En appliquant aux pyramides de briques les théories acceptées pour celles de l'ancien empire, on serait en droit de présumer que la chambre royale doit être placée au centre du monument. Or j'ai reconnu, par des sondages, qu'elle ne peut être à une profondeur moindre de dix mètres au-dessous des dernières assises de briques. Il est donc évident que, si elle existe, elle a été creusée dans les bancs mêmes de la roche et que c'est là que je dois la rencontrer. Afin d'être certain de ne pas la manquer, j'ai fait pratiquer une galerie de mine qui, partant du puits des princesses, s'avance en ligne droite au travers des grès vers le centre du monument. Ce travail long et pénible, qui aura plus tard soixante-quinze mètres de longueur, n'est encore qu'à moitié fait.

Dans la partie méridionale de la nécropole, près du village de Menchiyèh, j'ai commencé, le 10 avril, l'examen des terrains compris dans l'enceinte de la pyramide du sud. Dès les premiers travaux j'ai rencontré des fragments de bas-reliefs au nom d'*Amenemhat III* de la XII^e^ dynastie,

successeur présumé jusqu'à ce jour d'*Ousertesen III;* puis, procédant avec méthode, j'ai sondé le terrain comme je l'avais fait avant, pour les alentours de la pyramide du nord.

Le 17 avril, un puits a été découvert, en dedans de l'enceinte, près du mur, dans le prolongement de la face orientale de la pyramide. En enlevant les décombres, on trouva une statuette de bois doré dont la base portait l'inscription *Le fils du soleil, issu de son flanc,* Hor. Puis des fragments de vases d'albâtre portant le second nom du roi Fou-ab-Ra.

Aucun roi de ce nom n'était encore connu; cette statuette soulevait donc un problème nouveau, car la XII^e dynastie était la plus connue de toutes celles du moyen empire. Mais fort heureusement le doute n'a pas été de longue durée.

Le caveau funéraire avait été spolié, jadis on y était entré par un trou pratiqué dans son plafond; c'est par là que j'ai pénétré moi-même, dès que l'orifice fut dégagé des déblais qui l'obstruaient.

La salle était vide, mais il y régnait un grand désordre; des planches, des caisses, des morceaux d'albâtre, des fragments de vases encombraient les caveaux funéraires. Le sarcophage avait été ouvert, son couvercle gisait à côté de lui, de même que celui du cercueil de bois sur lequel on lisait, gravés sur des feuilles d'or, les noms et les titres du roi.

Près de là se trouvait un Naos renversé, la face en l'air, couverte d'inscriptions peintes en vert sur un fond d'or. L'intérieur renfermait une grande statue d'ébène ornée d'or, des cannes, des sceptres, un grand nombre d'offrandes simulées en bois, des fragments de vases d'albâtre au cartouche royal. Les voleurs n'avaient emporté que les matières les plus précieuses, abandonnant tous ces objets qui sont aujourd'hui pour nous d'une si grande valeur.

L'inscription que portait la façade du Naos est la suivante :

*L'Horus Hotep-ab, le maître des diadèmes du Vautour et de l'Ureus, Nofer-Khaou (aux apparitions splendides) l'Horus d'or Nofer Nouterou (beauté des dieux) le roi de la haute et de la basse Égypte, souverain des deux terres, l'omnipotent* Fou-ab-Ra, *le fils du Soleil, qui est issu de son flanc et qui l'aime,* Hor, *le double royal vivant dans le tombeau : il donne la vie, la stabilité, la force et la santé, il se réjouit sur le trône de l'Horus des vivants, comme Ra, éternellement.*

Deux stèles carrées gravées sur albâtre et une table d'offrandes fournissent des textes religieux, tous au nom du roi dont les cartouches sont dix fois répétés.

La momie royale était enfermée dans une caisse lamée d'or comme son couvercle et couverte de textes. Elle avait été spoliée, mais, en la fouillant, j'ai encore retrouvé bien des objets intéressants. Un masque en forme de klaft couvrait la tête du roi; à sa gauche étaient ses sceptres et les débris de son flagellum, de petits vases d'albâtre et d'autres menus objets.

Afin de retirer ce mobilier il devint nécessaire de vider la porte primitive, l'entrée des spoliateurs se trouvant insuffisante. Ce travail exigea deux jours, car la roche naturelle est en cet endroit fort croulante et de grandes précautions furent jugées nécessaires. C'est tout au plus si je n'ai pas été moi-même écrasé avec mes ouvriers par un éboulement du puits.

Dès que les caveaux furent débarrassés des objets qu'ils renfermaient, je fis procéder à un examen méticuleux des dallages et des murs et sous un bloc de pierre je rencontrai la caisse renfermant les canopes. Cette caisse, qui n'avait pas été touchée par les spoliateurs, était, comme le cercueil, couverte de feuilles d'or aux titres et aux noms du roi. Une ficelle qui l'entourait était encore revêtue de son cachet de terre glaise. Le sceau était au nom d'Amenemhat III. C'est donc ce souverain qui avait présidé aux funérailles du roi, son prédécesseur, jusqu'aujourd'hui inconnu.

Cette constatation est de la plus haute importance historique, car elle prouve qu'un roi prit place entre Ousertesen III et Amenemhat III. Non seulement elle précise l'époque du monarque nouvellement découvert, mais aussi elle le range entre deux souverains connus de la XIIe dynastie.

La tombe du roi Hor est, comme je l'ai dit, située en dehors de la pyramide, dans la partie septentrionale de son enceinte; elle n'est donc pas celle du roi constructeur du colosse de briques. Ce fait est intéressant, mais il est plus curieux encore de voir un roi enseveli dans une tombe aussi modeste; son caveau en effet est fort exigu et semblerait devoir être plutôt la dernière demeure d'un particulier que celle d'un maître de la haute et de la basse Égypte. Là est encore un problème dont la suite des travaux donnera peut-être la solution.

Les sondages, en se continuant, amenèrent la découverte de onze autres puits, alignés de l'est à l'ouest. Quelques-uns sont écroulés et semblent n'avoir jamais été terminés, mais l'un d'entre eux, le plus rapproché du puits royal, a fourni des résultats fort importants.

Le 19 avril, ce puits venant d'être vidé, je rencontrais une porte don-

nant accès dans un couloir long de 14 m. 60 et couvert d'une voûte cylindrique habilement appareillée. Cette galerie, en tout semblable à celle qui donnait accès dans la tombe royale, était brisée en son milieu par une cloche fort dangereuse qui exigea beaucoup de soins. Elle se terminait au sud par une muraille construite en pierres de Tourah, fermant la porte du caveau. Cette sépulture n'avait pas été violée.

Je crois utile d'insister ici sur l'existence des voûtes de briques crues dans les tombeaux de la XII^e dynastie à Dahchour. J'en ai jusqu'ici rencontré trois dont l'appareil oblique par rapport à l'axe dénote des connaissances pratiques fort étendues de la part des architectes de cette époque. Une autre remarque est aussi à faire au sujet de l'emploi du plâtre qui est général dans les monuments de Dahchour. J'ai même retrouvé dans les diverses constructions les vases dans lesquels ce mortier avait été gâché; on y voit encore l'empreinte des doigts des maçons tracés dans la pâte humide.

La porte fut ouverte avec toutes les précautions qu'exigeait le mauvais état de la galerie et, dès les premières pierres enlevées, nous eûmes sous les yeux tous les objets placés dans une chambre exiguë à l'endroit où ils avaient été déposés par les prêtres de la XII^e dynastie ou par la famille du mort. Là étaient des vases d'argile renfermant encore le limon des eaux du Nil, ici des pièces de viande embaumées, plus loin des plats aux mets desséchés. Dans un angle se trouvaient deux caisses, l'une renfermant des parfums contenus dans des vases d'albâtre soigneusement étiquetés en caractères hiératiques, l'autre ne contenant que des sceptres, des cannes, un miroir de bois et des flèches dont les barbes sont d'une étonnante conservation.

Jusque-là il était impossible de dire si cette tombe était celle d'un homme ou celle d'une femme; elle contenait des armes et des objets de toilette. Le seul indice que nous eussions trouvé était le cachet dont on avait scellé le coffret des parfums, il portait le nom du *familier du roi* Tesch-Senbet-f.

Dès que tous les objets furent numérotés, qu'il eut été pris des croquis de leur position respective, et qu'enfin cette salle eut été vidée, on commença l'ouverture du sarcophage. De larges dalles de calcaire blanc de Tourah occupaient tout le fond de la chambre des offrandes; elles composaient en même temps le sol de cette salle et le couvercle du sarcophage.

Dès la première pierre soulevée, le cercueil de bois apparut couvert de feuilles d'or, orné de ses deux chevets et terminé en dos d'âne. Une in-

scription d'or occupait toute la longueur du couvercle, elle nous donne le nom et le titre de la défunte : *la princesse* (ou *fille royale*) Noub-Hotep-ta-Khroudit.

La caisse du cercueil, ornée elle aussi de feuilles d'or, était en bois naturel; seules les bandes d'or portant les inscriptions étaient encadrées d'un trait de peinture verte.

Les inscriptions du couvercle furent de suite copiées, puis détachées avec le plus grand soin, car, la pâte qui les supportait étant devenue friable, elles tombaient au moindre choc et il devenait impossible de les transporter avec le bois.

La momie, bien que vierge, avait beaucoup souffert de l'humidité; il ne restait plus qu'un amas d'os, de bijoux et de poussières, enfermé dans les restes d'une enveloppe de plâtre entièrement dorée. Mais les objets n'avaient point été bougés et, en les retirant avec soin, il était aisé de retrouver l'usage de chaque partie.

A gauche étaient les cannes, les sceptres, le flagellum, curieux instrument fréquent dans les bas-reliefs des temples, mais qu'on n'avait jamais retrouvé aussi complet. Sur la tête étaient posés un diadème d'argent incrusté de pierres, un ureus et une tête de vautour d'or. Sur la poitrine j'ai rencontré le collier, orné d'une cinquantaine de pendentifs d'or incrusté et terminé par deux têtes d'éperviers d'or de grandeur naturelle. Vers la ceinture était un poignard à lame d'or et aux bras et aux pieds des bracelets en or, ornés de perles de cornaline et d'émeraude égyptienne.

Je n'insisterai pas sur la description de ce mobilier funéraire. Les bijoux, très pesants, sont d'un travail bien moins soigné que ceux de la découverte précédente. Les incrustations et les ciselures en sont comparativement grossières.

La tête de la momie était, comme d'usage, située au nord du tombeau; à la gauche des pieds était la caisse à canopes, lamée d'or comme le cercueil et couverte de textes.

Parmi les titres de la princesse Noub-Hotep, il n'est jamais fait mention qu'elle eût été reine et cependant j'ai rencontré dans son tombeau tous les attributs de la royauté. Peut-être est-elle morte avant l'avènement de son mari au trône, alors que celui-ci n'était que prince héritier?

Les tombeaux du roi Hor et de la princesse Noub-Hotep, ainsi que les détails de leurs mobiliers funéraires montrent clairement que ces deux personnages ont été ensevelis à la même époque. Devons-nous admettre que la princesse était soit la femme, soit la fille du souverain

près duquel elle reposait? Jusqu'à plus ample informé, je suis pour ma part de cet avis.

En même temps que s'opèrent les recherches, je rédige un compte-rendu très détaillé de leurs résultats. Ce récit fera l'objet d'un volume spécial dans lequel figureront tous les objets, les textes, les plans et les détails d'architecture. Je suis aidé dans ces travaux par MM. G. Legrain et G. Jéquier, membres de l'Institut oriental français du Caire, les égyptologues du service des antiquités se trouvant retenus soit au musée de Gizeh, soit par les autres fouilles entreprises par mon administration sur divers points de l'Égypte.

Tels sont, Monsieur le Président, les résultats obtenus par mes recherches à Dahchour depuis le 10 mars jusqu'au 20 avril. Pendant ce temps, des fouilles exécutées sur mon ordre dans la nécropole de Meïr (moyenne Égypte) amenaient la découverte d'une tombe de la VI^e^ dynastie renfermant une trentaine de statues et de statuettes de bois d'un grand intérêt; les unes représentent le défunt, les autres ses serviteurs et ses servantes occupés aux soins ordinaires de la vie. Cette curieuse série reproduit beaucoup des figures déjà connues par les bas-reliefs des mastabas de l'ancien empire et en donne beaucoup de nouvelles. Elle était accompagnée de barques de bois munies de leurs rameurs et d'une foule d'objets divers.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Président, l'expression de mon profond respect.

J. de Morgan.

M. Maspero présente, à la suite de la lecture de la lettre de M. de Morgan, les observations suivantes :

La très intéressante communication que l'Académie vient d'entendre appelle quelques observations. Je suis heureux de voir que M. de Morgan se décide enfin à pousser ses recherches vers le centre de la pyramide de Dahchour; ce que nous savons des pyramides de la V^e^ à la XII^e^ dynastie a montré depuis longtemps qu'il faut chercher les chambres *sous* la pyramide et non *dans* la pyramide, comme il avait paru le penser tout d'abord. C'est *sous* la pyramide qu'il trouvera la chambre royale : il faut espérer qu'elle aura été creusée de façon à échapper aux infiltrations du Nil, et qu'elle ne sera point remplie d'eau, comme celles de Lisht et d'Illahoun, qui appartiennent à la même époque.

Le roi dont la momie a été découverte est inscrit dans le *Canon royal de Turin*. L'orthographe *Fou-ab-râ* qu'en donne M. de Morgan renferme une erreur de lecture : le signe initial sonne *aou*, comme il est prouvé depuis une douzaine d'années, et le nom est *Aou-ab-rî*. M. de Morgan aurait trouvé dans un ouvrage populaire, tel que l'excellente *Histoire d'Égypte* de Wiedemann, deux rois portant ce nom, sous la forme pleine *Aoutouabrâ*[1]. Tous les deux appartiennent à la XIIIe dynastie, et celui dont on vient de trouver la momie est vraisemblablement le premier des deux[2] : son protocole est modelé sur celui des Amenemhâît de la XIIe dynastie, et, d'après le rang qu'il occupe dans la liste, on peut croire qu'il vivait environ un siècle et demi après Amenemhâît IV. Aussi bien connaissons-nous presque année par année la suite des rois de la XIIe : peut-être découvrira-t-on vers ce temps les traces de quelque prince associé au trône, ou de quelque usurpateur, mais il y a aussi peu de chances d'y introduire un souverain nouveau ayant régné seul et légitimement qu'il y en a de pouvoir intercaler un Bourbon nouveau entre Henri IV et Louis XVI.

Voilà quelques-unes des observations sommaires que la lettre de M. de Morgan suggère à première vue; je n'insiste pas, et je préfère joindre mes félicitations à celles de l'Académie pour la belle découverte qu'il vient de faire.

M. Héron de Villefosse entretient l'Académie de découvertes fort importantes qui viennent d'être faites à Carthage par le P. Delattre. Il s'agit de plusieurs sculptures trouvées sur l'emplacement du Capitole et ayant fait partie de l'ensemble décoratif d'un grand édifice. Deux de ces reliefs représentent des femmes ailées portant des cornes d'abondance chargées de fruits. Une troisième figure, plus intéressante encore que les deux premières, est celle d'une *Victoire* ailée, couverte d'une draperie élégante et entourant de son bras droit un trophée composé d'armes romaines. Cette

[1] Wiedemann, *Ægyptische Geschichte*, p. 266, n° 14 (Ra-autu-ab), et p. 274, n° 70.

[2] Lepsius, *Auswahl der wichtigsten Urkunden*, pl. V, col. VII, fragment 76, l. 4; col. IX, fragm. 98, l. 6.

dernière figure porte encore des traces fort apparentes de peinture rouge et brune; la chevelure était dorée. Ces sculptures, qui remontent probablement au premier siècle de notre ère ou au commencement du second, comptent parmi les plus intéressantes qui soient encore sorties du sol antique de Carthage; elles faisaient partie sans aucun doute de la décoration d'un des édifices les plus beaux de la ville. La découverte du P. Delattre est d'une grande importance au point de vue de la topographie romaine de Carthage[1].

MM. G. Boissier, Müntz et Collignon présentent quelques observations au sujet de ces découvertes.

M. de Mély achève la lecture de son mémoire sur un texte alchimique relatif à la formation des minéraux.

M. Eugène Lefèvre-Pontalis lit un mémoire sur *l'arc brisé et ses applications méthodiques dans l'Île-de-France.*

Après avoir rappelé que l'architecture gothique ne fut pas le résultat d'un simple changement dans la forme des arcs, mais qu'elle dérive avant tout de la découverte de la croisée d'ogives, M. E. Lefèvre-Pontalis expose les systèmes proposés par de nombreux archéologues pour expliquer l'origine de l'arc brisé. Il fait observer que l'étude des églises du Beauvaisis et du Soissonnais prouve que l'arc en tiers-point apparut tout d'abord autour des voûtes d'ogives, vers le début du règne de Louis VI, par suite d'une véritable nécessité de construction, afin de remplacer le plein cintre surhaussé dont quelques architectes avaient fait usage notamment à Saint-Étienne de Beauvais et dans le déambulatoire de Morienval. L'arc brisé fit son apparition méthodique au XIIe siècle, d'abord dans les doubleaux et les grandes arcades des nefs, puis dans les portails et les baies des clochers, et en dernier lieu dans les fenêtres et les arcatures. Si l'arc en tiers-point fut employé en Orient plusieurs siècles avant d'apparaître en Occident, c'est seulement dans l'Île-de-France que la fusion de la

[1] Voir aux Communications, n° X (p. 195).

voûte d'ogives et de l'arc brisé produisit des conséquences fécondes pour l'architecture religieuse pendant la première moitié du XIIe siècle.

---

SÉANCE DU 11 MAI.

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL communique à l'Académie une lettre par laquelle le secrétaire général de la Société nationale des beaux-arts informe le Président de l'Institut que, comme les années précédentes, les membres de l'Institut pourront entrer à l'Exposition du Champ-de-Mars sur la présentation de leur médaille.

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts communique à l'Académie, avant de le faire publier au *Journal officiel*, le rapport de M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, sur les fouilles de Delphes[1].

M. HEUZEY, sur l'invitation du Secrétaire perpétuel, donne lecture du rapport de M. Homolle et accompagne cette lecture de quelques remarques sur les photographies qui y sont jointes.

La nouvelle campagne, engagée ce printemps même, a donné dès les premiers mois des résultats importants, et tout annonce que cette année sera l'année décisive pour les découvertes.

En partant du *Trésor des Athéniens*, où l'on avait trouvé l'an dernier tout un ensemble de sculptures et de nombreux documents épigraphiques (parmi lesquels le précieux texte, avec notation musicale, d'un hymne à Apollon), on a déblayé l'emplacement occupé par le *Trésor des Béotiens*, dont l'exploration a fourni aussi nombre d'inscriptions. Puis on a commencé à rencontrer de nouvelles sculptures d'un très beau style archaïque, provenant d'un grand édifice, qui doit être le temple même d'Apollon. Le rapport permet de comprendre une dépêche envoyée précédemment par M. Homolle et rendue obscure par une erreur dans l'ordre des mots. Ces sculptures appartiennent à deux

[1] Voir aux COMMUNICATIONS, n° XI (p. 202).

séries distinctes : il y a d'abord des caryatides, puis les morceaux déjà nombreux d'une frise sculptée.

Les caryatides, dont M. Homolle a pu reconstituer le type, à l'aide de deux têtes, d'un torse et de plusieurs débris, rappellent à beaucoup d'égards l'archaïsme élégant et délicat des statues de femmes découvertes sur l'Acropole d'Athènes. Ici seulement les coiffures, très recherchées, sont surmontées d'un haut cylindre ou *polos*, qui porte lui-même un petit bas-relief circulaire.

La frise n'est pas divisée en métopes; c'est une frise continue, comme la frise de la cella du Parthénon, avec laquelle elle offre même une remarquable analogie de composition. On y voit également des processions de chars et de cavaliers au galop, dont l'allure est pleine de mouvement et de vie, malgré certains détails encore primitifs de l'exécution. Il y a aussi un groupe de trois divinités assises, qui assistent au défilé et au premier rang desquelles est Minerve. Les deux autres, dont l'une touche familièrement le visage de sa compagne, sont d'un sentiment qui donne déjà de la grâce même aux draperies parallèles dont elles sont vêtues.

M. Homolle relève le caractère attique de cette frise et aussi des caryatides. Il constate que les artistes employés, comme on sait, par la grande famille athénienne des Alcméonides à la reconstruction du sanctuaire de Delphes ont conçu d'avance et semblent essayer un plan de décoration qui recevra, un siècle plus tard, son parfait développement dans les édifices de l'Acropole d'Athènes.

Les photographies annexées au rapport ne donnent qu'une partie des sculptures aujourd'hui retrouvées. Un prochain envoi fera connaître les découvertes qui se poursuivent et qui déjà s'étendent à un côté presque complet de la frise. On peut dire que les espérances que l'on avait conçues, et dont M. Homolle avait accepté la responsabilité, sont en pleine voie de réalisation. Dès maintenant les résultats obtenus justifient la confiance des pouvoirs publics et le généreux concours du Parlement.

Le Secrétaire perpétuel, en remerciant M. le Ministre de la

communication de ce rapport, lui dira le vif intérêt qu'inspirent à l'Académie ces belles découvertes.

M. Clermont-Ganneau annonce à l'Académie que M. Durighello a fait don au Musée du Louvre des objets communiqués en son nom dans la séance du 20 avril dernier[1].

L'Académe se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, M. Oppert communique à l'Académie un petit fragment qui n'aurait pas une grande importance s'il n'était pas un *unicum* dans son genre. Pendant un séjour en Angleterre, l'année dernière, M. Bezold communiqua à M. Oppert (et il vient de lui en envoyer un dessin exact) un fragment de brique couvert d'une très belle écriture en caractères perses. Il n'existe de cette écriture que les inscriptions gravées sur marbre, ou autre pierre dure, sur les rochers de Behistun, dans les palais de Persépolis, Suse, Ecbatane et dans quelques autres lieux. Mais jamais on n'avait trouvé jusqu'ici un texte perse gravé sur brique. Malheureusement le fragment est très fruste, il manque le commencement des lignes, et les lignes qui subsistent, quoique très lisibles, ne peuvent pas nous renseigner sur le vrai sens du document. Cette mutilation est d'autant plus regrettable que l'inscription semblait être une prière, relative à la victoire d'Ormazd sur Ahriman. Voici ce qu'on y lit :

| | |
|---|---|
| . . . *dus* [*man*] | l'ennemi. . . . |
| . . . *dahyāva* | . . . les pays |
| . . . *m aźa* | . . . . qu'a tué |
| . . . . . . *ā Auramaz* | . . . . Ormazd |
| *zanaiy źatā* | . . . en tuant le tueur |
| *ram* . . . . . . | |
| . . . . . *y actiy* | . . . est |

[1] Voir plus haut, p. 128.

| | |
|---|---|
| . . . . . *vanā tara* | . . . . . . |
| . . . . *y* ar *tyam* | . . . . . . le |
| . . . . *iy vimā* . . . | . . . . . . |
| *khsāyathi* | . . . . . . roi |
| *kartam* | . . . . est fait |

On voit que le résultat de la lecture de ce petit fragment d'inscription n'est pas très considérable; mais le fait même de sa découverte peut promettre des éclaircissements encore trop clairsemés sur la religion des Perses et sur le vieux culte de Zoroastre.

---

SÉANCE DU 18 MAI.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, adresse au président de l'Académie des détails sur un nouveau musée que l'on vient d'inaugurer près de la basilique de Saint-Grégoire et sur le temple de Jupiter Anxur, remis au jour par le municipe de Terracine[1].

Sur le rapport qui lui est fait par la commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, l'Académie désigne à la Société centrale des architectes, pour la médaille qu'elle décerne tous les ans à un membre de ces deux écoles, M. Toutain, ancien membre de l'École de Rome, en raison de ses fouilles du temple de Saturne, sur le mont Bourkorneïn, auprès de Carthage, et de ses fouilles au théâtre de Chemtou.

M. Oppert lit un mémoire sur les inscriptions cunéiformes trouvées en Arménie et rédigées dans une langue inconnue, que M. de Mély a fait parvenir à l'Académie. On n'a pu réussir jusqu'ici à les interpréter d'une façon satisfaisante et ce n'est que grâce à de nouvelles études qu'on réussira à trouver la clef de ces documents mystérieux.

[1] Voir aux Communications, n° XII (p. 211).

M. R. de Maulde lit un mémoire sur l'*Œuvre historique de Jean d'Auton*. Cette œuvre tient une place de premier ordre parmi les sources de l'histoire de France, car elle est due à un historiographe officiel, parfaitement renseigné, et s'applique à une époque peu connue, pour laquelle il n'y a pas de mémoires. Il est donc intéressant d'en déterminer la valeur; mais c'est un problème difficile, que seul Paul Lacroix a essayé de résoudre, sans y avoir complètement réussi. M. de Maulde établit que Jean d'Auton s'appelait *Auton* et non *Anton*, qu'il était Saintongeais et non Dauphinois, religieux bénédictin et non augustin, qu'il naquit vers 1467 et ne fit pas parler de lui avant 1499, année où il arriva à la cour sous les auspices d'Anne de Bretagne. Sa chronique devint ensuite officielle, et lui-même fut nommé chapelain du roi. Dégoûté par les critiques adressées à son œuvre, tombé en défaveur près de la reine, il cessa (quoi qu'en dise Paul Lacroix) d'écrire en 1508, et ne s'occupa plus que de poésie. Destitué par François I^er^, il rentra dans son couvent en 1518 et y mourut en 1528 [1].

M. Théodore Reinach fait une communication sur un orfèvre célèbre de l'antiquité, mentionné par Pline sous le nom d'Acragas. M. Reinach montre que cet artiste n'a jamais existé, et que les œuvres d'art qui ont fait croire à son existence sont des coupes en argent ciselé dans le fond desquelles était encastrée une médaille d'Agrigente : les plus belles de ces médailles portent, en effet, pour toute légende le nom AKRAGAS, c'est-à-dire Agrigente. Il existe encore des coupes analogues ornées de médailles de Syracuse.

M. Specht, membre de la Société asiatique, lit une note sur les manuscrits de Stanislas Julien. Ce savant avait légué ses papiers à son élève de prédilection, M. le marquis d'Hervey-Saint-Denis, qui lui a succédé au Collège de France; une notable partie de ces papiers sont passés dans les mains de M. Specht, qui

[1] Voir aux Communications, n° XIII (p. 213).

les offre à l'Académie, ainsi qu'un ouvrage chinois très rare, sur l'histoire de l'écriture dans l'extrême Orient, le *Chou-sse-Kouïï-yao.*

M. Specht fait ressortir l'importance des travaux inédits de l'illustre sinologue. Il signale en outre la traduction de la chronique bouddhique *Fo-tsou-tong-ki*, que Stanislas Julien avait préparée pour l'impression et qui n'a pas été publiée [1].

Le Président remercie M. Specht pour le don, qu'il vient de faire à l'Académie, de ces précieux documents.

L'Académie décide, en outre, que la traduction de la chronique bouddhique *Fo-tsou-tong-ki* pourra être publiée dans le *Recueil des notices et extraits des manuscrits*, et, selon l'usage, renvoie au préalable ce manuscrit à l'examen de la Commission des travaux littéraires.

L'Académie se forme en comité secret.

---

SÉANCE DU 25 MAI.

M. Daumet, membre de l'Institut, président de la Société centrale des architectes, dans une lettre qu'il adresse au Secrétaire perpétuel, annonce que la grande médaille d'argent de la Société sera remise à M. Toutain, ancien membre de l'École de France à Rome, lors de la distribution solennelle des récompenses qui aura lieu, pendant le congrès des architectes français, le samedi 16 juin.

M. Geokel Saloman, membre de l'Académie royale suédoise des Beaux-Arts, adresse à l'Académie, avec une photolithographie d'une restauration de la Vénus de Milo, une note dans laquelle il fait connaître que le résultat de ses études donne à la statue le caractère de *Venus Victrix.*

Le Président annonce la mort de M. Hodgson, le plus ancien

[1] Voir aux Communications, n° XIV (p. 219).

des correspondants étrangers de l'Académie, à qui Eugène Burnouf avait dédié son introduction à l'histoire du bouddhisme indien et qui a publié différents travaux sur l'Inde, où il avait été résident du gouvernement anglais.

L'Académie se forme en comité secret pour entendre la lecture du rapport de la Commission du prix Gobert sur le concours de cette année.

La séance étant redevenue publique, M. Oppert, poursuivant ses études sur les inscriptions cunéiformes trouvées en Arménie, critique la traduction qui en a été donnée dans un ouvrage russe. L'auteur, M. Nikolski, a surtout suivi les savants anglais; M. Oppert rectifie sa version. Ainsi, une phrase souvent répétée est ainsi rendue par ses devanciers : «J'ai prié aux dieux de Haldi, aux dominateurs puissants, et j'ai donné à Kuliyani son pays, le prince Argistis; je me suis rapproché au dieu de Haldi. Argistis dit : La ville de Durabani, de Kuliyani la terre.»

Il faut traduire : «Aux dieux sont soumis les maîtres et les esclaves. J'ai imposé Kuliyani comme roi, moi qui suis Argistis, le roi soumis aux dieux!

«Je suis Argistis. La ville de Durabani a été prise et Kuliyani en est le roi.»

M. Le Blant a la parole pour une communication :

Si l'Académie veut bien me le permettre, j'aurai l'honneur de l'entretenir dans la prochaine séance de deux déclamations attribuées à Quintilien et qui sont intitulées : *Le sépulcre enchanté* et *Le breuvage de haine* (*Sepulcrum incantatum*, *Potio odii*). Pour singuliers qu'ils nous paraissent aujourd'hui, les thèmes de ces discours, composés pour servir de modèles dans les écoles, n'ont dans le fond, ni par le détail, rien que de conforme à ce qui nous est connu des idées répandues dans le vieux monde romain. C'est ce que me paraît montrer leur examen au point de vue archéologique et c'est là ce que je tenterai de faire ressortir.

M. H. Omont achève la lecture du mémoire de M. Robiou sur *l'État religieux de la Grèce et de l'Orient au siècle d'Alexandre.*

---

SÉANCE DU 1er JUIN.

L'Académie se forme en comité secret pour la discussion du rapport de la Commission du prix Gobert.

La séance étant redevenue publique, il est procédé au vote pour l'attribution du premier prix Gobert.

Il y a 36 votants; majorité, 19.

Au premier tour de scrutin, M. Giry obtient 22 suffrages; M. Godefroy, 12; il y a 2 bulletins blancs.

En conséquence, le premier prix Gobert est décerné à M. Giry pour son *Manuel de diplomatique.*

La Commission se réunira vendredi prochain pour présenter le candidat au second prix Gobert.

---

SÉANCE DU 8 JUIN.

MM. A. de Barthélemy et A. Croiset sont élus membres de la Commission de vérification des comptes de l'Académie pour l'année 1893.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, le Président fait connaître les résultats des concours pour les prix Saintour et Brunet.

La Commission du prix Saintour accorde une récompense de 2,000 francs à M. Hartwig Derenbourg, pour son autobiographie d'Ousâma. De plus, eu égard au mérite exceptionnel des ouvrages présentés au concours, la Commission a décidé d'accorder une somme de 500 francs, à titre d'encouragement : 1° à M. Casanova, pour une série de mémoires ayant trait à l'histoire et à



IMPRIMERIE NATIONALE.

l'archéologie de l'Égypte; 2° à M. Victor Henry, pour sa traduction des livres VII et XIII de l'*Atharva Véda*.

La Commission du prix Brunet attribue une récompense de 2,000 francs à M. Maurice Tourneux, pour les deux premiers volumes de sa *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française;* une deuxième récompense de 1,000 francs à feu M. Auguste Castan, pour son *Catalogue des incunables de la bibliothèque publique de Besançon;* une troisième récompense de 500 francs à M. Philippe Renouard, pour sa *Bibliographie des éditions de Simon de Colines*, et enfin une quatrième récompense de 500 francs à M. Julien Vinson, pour son *Essai d'une bibliographie de la langue basque.*

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts transmet à l'Académie, de la part de M. le Directeur de l'École française de Rome, deux mémoires de MM. H. Graillot et Ch. Bourel de la Roncière, membres de cette école. Le premier de ces mémoires est intitulé : *Essai sur l'histoire du culte de la* Magna mater *dans la ville de Rome;* le second : *Mémoire sur les marines militaires du moyen âge.*

Renvoi à la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

M. Edm. Le Blant commence la seconde lecture de son mémoire sur les déclamations de Quintilien intitulées : *Le sépulcre enchanté* et *Le breuvage de haine.*

M. Héron de Villefosse communique à l'Académie la copie d'une inscription latine trouvée à Gourbata (Tunisie)[1]. Cette copie a été relevée par M. Tellier, ingénieur des ponts et chaussées, chargé du service des oasis. C'est un texte malheureusement incomplet qui mentionne la *civitas Tigensium;* il a été gravé sous Domitien et nous fournit en outre le nom d'un légat de Numidie qui n'avait pas encore été rencontré dans l'épigraphie africaine, mais qui était cité par d'autres documents. Ce personnage est un

[1] Voir aux Communications, n° XV (p. 228).

célèbre jurisconsulte, *L. Iavolenus Priscus*, le chef de l'école sabinienne et le maître de Salvius Julianus; il vécut sous quatre empereurs, Domitien, Nerva, Trajan et Hadrien. Sa carrière était déjà connue par une inscription de Dalmatie; l'inscription de Gourbata permet cependant de fixer la date de son gouvernement de Numidie. Iavolenus commandait l'armée d'Afrique en l'année 83. C'est probablement en quittant ces fonctions qu'il parvint au consulat .La copie de M. Tellier a été transmise à M. Héron de Villefosse par M. Édouard Blanc, inspecteur des forêts, autrefois chargé d'une mission en Tunisie.

M. E. Babelon fait une communication sur une trouvaille de monnaies primitives en électrum, faite récemment à Samos. Ces curieuses pièces, qui viennent d'être acquises pour le Cabinet des Médailles, remontent au moins au milieu du VII^e siècle avant notre ère, et elles doivent compter parmi les plus anciens produits de l'art monétaire. Leurs types sont variés : tête de lion, aigle volant, aigle dévorant un lièvre, rosace, bélier couché. Elles sont taillées suivant le système dit *euboïque*, dont l'étalon est un statère de 17 gr. 52; leur taille est d'une régularité mathématique, depuis le statère jusqu'à l'obole. Cette trouvaille a permis à M. Babelon de déterminer l'ensemble du monnayage primitif de Samos et d'établir que le système pondéral appelé *euboïque* est d'origine samienne : c'est de Samos qu'il fut importé dans l'île d'Eubée, d'où il devait se répandre dans tout le monde grec.

SÉANCE DU 15 JUIN.

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, par une lettre qu'il adresse au Secrétaire perpétuel, transmet à l'Académie le désir que lui a exprimé le directeur de l'École française d'Athènes de voir prolonger, pendant une 4^e année, le séjour de M. Millet à ladite Ecole.

La lettre du Ministre est renvoyée à la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

Le Président annonce la mort de M. William Whitney, correspondant de l'Académie, savant orientaliste, de New-Haven (Connecticut), et rappelle ses mérites.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, l'Académie procède au vote pour le second prix Gobert.

Le prix est attribué par un vote unanime à M. l'abbé Marchand, pour son ouvrage intitulé : *Le maréchal François de Scépeaux de Vieilleville et ses mémoires.*

M. Edm. Le Blant achève la seconde lecture de son mémoire sur les déclamations de Quintilien intitulées : *Le Sépulcre enchanté* et *Le breuvage de haine.*

M. Foucart commence une seconde lecture de son mémoire sur *Les origines et la nature des Mystères d'Eleusis.*

M. Maspéro fait remarquer, au sujet d'un passage de ce mémoire, que les Égyptiens ont toujours circulé par le monde. Seulement, à l'époque grecque, leurs voyages étaient moins fréquents : d'où le préjugé que les Égyptiens ne parcouraient pas les mers.

M. Müntz fait une seconde lecture de son mémoire sur *Les collections des Médicis au* XVI*e siècle.*

---

SÉANCE DU 22 JUIN.

Le Ministre de l'instruction publique adresse au Secrétaire perpétuel l'ampliation d'un décret présidentiel autorisant l'Académie des inscriptions et belles-lettres à accepter la donation indivise d'une rente de 1,000 francs que M. de Courcel lui a faite, en même temps qu'à l'Académie française et à l'Académie des sciences morales et politiques.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture du décret.

Après cette lecture, l'Académie, par un vote unanime, accepte définitivement la donation qui lui est faite.

M. le Directeur de l'enseignement supérieur transmet à l'Académie la copie du rapport de M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, sur les travaux des membres de l'École, ainsi que deux mémoires de MM. Deloye et G. Goyau, membres de ladite École.

Renvoi à la Commission compétente.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, dans une lettre qu'il adresse au Président, donne des nouvelles archéologiques [1].

M. Longnon, au nom de la Commission des Antiquités de la France, communique les résultats du concours.

La liste des ouvrages récompensés est arrêtée de la manièr suivante :

1re médaille. — M. Guilhiermoz, *Enquêtes et procès; étude sur la procédure et le fonctionnement du Parlement au* XIVe *siècle.*

2e médaille. — M. Héron, *Œuvres de Robert Blondel, historien normand du* XVe *siècle.*

3e médaille. — MM. Merlet et Clerval, *Un manuscrit chartrain du* XIe *siècle : Fulbert, évêque de Chartres; martyrologe à l'usage de l'église de Chartres, etc.*

1re mention honorable. — M. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie.*

2e mention. — M. Isnard, *Livre des privilèges de Manosque.*

3e mention. — M. Bertrand de Broussillon, *La maison de Craon (1050-1480); étude historique, accompagnée du cartulaire de Craon.*

4e mention. — Les RR. PP. Belon et Balme, *Jean Bréhal, grand inquisiteur de France, et la réhabilitation de Jeanne d'Arc.*

5e mention. — M. le comte de Beauchesne, *Le château de la Roche-Talbot et ses seigneurs.*

[1] Voir aux Communications, n° XVI (p. 232).

6e mention. — M. de Trémault, *Cartulaire de Marmoutier pour le Vendômois.*

M. Senart, au nom de la Commission du prix Stanislas Julien, fait le rapport suivant :

La Commission du prix Julien a décidé de partager le prix entre :

M. de Groot, professeur à l'Université de Leyde, pour son ouvrage intitulé : *Le Code de Mâhâyanâ en Chine, son influence sur la vie monacale et sur le monde laïque;* et M. Chavannes, pour son ouvrage intitulé : *Mémoire composé à l'époque de la grande dynastie T'ang sur les religieux éminents qui allèrent chercher la loi dans le pays d'Occident par I-tsing*, traduit et commenté.

M. Ph. Berger, au nom de la Commission du prix Bordin, dont le sujet mis au concours était : « Étudier, d'après les récentes découvertes, la géographie et la paléographie égyptiennes et sémitiques de la péninsule sinaïtique jusqu'au temps de la conquête arabe », fait connaître que la Commission, à l'unanimité, a décerné le prix au seul mémoire adressé au concours et qui a pour épigraphe : « Le Sinaï est en quelque sorte la montagne de l'Egypte » (Renan).

Le Secrétaire perpétuel ouvre le pli cacheté qui accompagnait le mémoire et y lit, avec la répétition de la devise, le nom de M. Georges Bénédite.

En conséquence le prix Bordin est décerné à M. Georges Bénédite.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, M. Oppert continue la lecture de son mémoire sur les textes cunéiformes trouvés en Arménie. Il examine et rejette les idées exposées jusqu'ici sur l'un des auteurs royaux de ces textes, le roi Argistis, qui vivait vers la fin du viiie siècle avant l'ère chrétienne. Il démontre que le conquérant arménien qui grava le récit de ses exploits sur les

rochers des montagnes de l'Asie Mineure, est bien celui qui est cité dans les documents assyriens. Les rois d'Assyrie n'ont jamais osé attaquer les rois d'Arménie défendus par la chaîne du Caucase; ils préféraient avoir avec ces princes des rapports d'amitié. Mais M. Oppert insiste à cette occasion sur l'énorme difficulté que présente l'interprétation de ces textes, où tout est à chercher et où jusqu'ici rien n'a été trouvé. Les textes d'Argistis rendent surtout compte de ses campagnes dans le Nord de l'Asie Mineure et dans le Caucase, et sont d'une grande importance pour la géographie antique de ces contrées.

Le texte d'un fils d'Argistis, qui se trouve parmi les photographies remises à l'Institut, peut être de Rusos, dont M. Lehmann a dernièrement constaté l'existence, ou de Sarduri, dont un des textes contient plusieurs caractères assyriens qui peuvent mettre sur la voie d'une interprétation partielle.

L'Académie désigne comme lecteurs : 1° pour la prochaine séance trimestrielle de l'Institut, M. Müntz; 2° pour la séance publique annuelle des cinq académies, M. Collignon.

M. de Mas-Latrie présente, pour le prochain concours des Antiquités de la France, les deux ouvrages suivants :

1° *Pouillé historique du diocèse d'Agen pour l'année 1789*, par M. l'abbé Durengues (Agen, 1894, in-8°).

2° *Lacrimæ Nicossienses.* Recueil d'inscriptions funéraires, la plupart françaises, existant encore dans l'île de Chypre, par le major Tankerville J. Chamberlayne, tome I (Paris, 1894, in-4°).

M. Foucart continue la seconde lecture de son mémoire sur *Les origines et la nature des mystères d'Éleusis.*

SÉANCE DU 29 JUIN.

Aussitôt après la lecture du procès-verbal, le Président prononce les paroles suivantes :

«Le malheur qui a frappé, il y a quelques jours, la France et une famille respectée nous plonge dans un deuil profond dont nous irons porter le témoignage dimanche prochain aux funérailles de M. Carnot.

«Dans ces circonstances, suivant l'exemple des académies qui ont eu à se réunir cette semaine, je lève la séance en signe de deuil.»

---

## COMMUNICATIONS.

---

### N° IX.

LETTRE DE M. GEFFROY, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME.

Rome, le 1er mai 1894.

Monsieur le Président et cher confrère,

Des fouilles récemment pratiquées dans cette partie de la villa Adriana où se trouvait le Canope par M. Sortais, architecte pensionnaire de l'Académie de France à Rome, ont complété et corrigé les travaux de Piranesi et de Canina. Le portique, en avant de l'hémicycle au fond duquel se trouvait le sacrarium, à l'extrémité de la vallée, se composait de quatre colonnes, et non de douze groupées par couples de deux. Il n'y avait donc que trois entrecolonnements au lieu de sept, ce qui change considérablement le caractère du plan et du motif principal. Au lieu d'une grande nappe d'eau, au bas de la grande niche du fond, il y avait deux canaux concentriques, où se déversaient les fontaines des niches latérales, et un petit bassin central. Canaux et bassin alimentaient le grand canal. Des dallages en marbre, reliés par de petits ponts, permettaient de circuler entre ces canaux.

Les nombreux fragments retrouvés de bases ou de fûts de colonnes et de chapiteaux indiquent clairement que l'ordre du portique était ionique et non pas égyptien, comme Canina et d'autres l'ont supposé. Seuls les vases et statues, retrouvés en si grand nombre à la fin du siècle dernier dans le Canope, étaient de style égyptien ou pseudo-égyptien.

Les dessins représentant l'état actuel et le détail des fouilles

figurent à l'exposition de l'Académie de France, en attendant la restitution que M. Sortais prépare.

Un autre pensionnaire de l'Académie de France, M. Pontremoli, architecte, expose des études sur l'arc de Trajan à Ancône. Il a reconnu des rostres dans les prétendues guirlandes de bronze qui décoraient, selon Canina, plusieurs parties de l'arc.

Dans la séance finale de l'Institut de correspondance archéologique allemand, M. Zangemeister a rendu compte des travaux entrepris pour reconnaître le *limes germanicus*. Il a insisté sur une découverte d'un intérêt spécial. Extérieurement au mur qui constitue le *limes*, et parallèlement, on a trouvé un fossé dans le fond duquel est une série de pierres debout fichées dans le sol. On a conjecturé que ce pouvait être la ligne tracée par les géomètres romains avant la construction du mur, une ligne de démarcation analogue à ce qu'était le *sulcus primigenius,* ce sillon de la charrue par où commençait la fondation d'une ville antique : on se rappelle le récit de Plutarque sur les commencements de la *Roma quadrata*.

Il est à souhaiter, a dit M. Zangemeister, que des fouilles attentives au pied des murs primitifs soit de Rome, soit des autres villes italiques, permettent de constater si quelque pareil débris subsiste de leur *sulcus primigenius*. Ce serait compléter utilement ce qu'on découvre aujourd'hui jusque dans les terramares concernant la construction des premières clôtures et l'orientation primitive.

Au Palatin, dans le stade, des fragments d'antiques conduites de plomb retrouvés parmi les débris des récentes fouilles attestent par leurs inscriptions l'époque de Domitien: mais il subsiste que diverses époques de l'empire apparaissent réellement dans les constructions du stade dit de Domitien.

On continue à trouver d'assez beaux débris de statues à l'angle de la *via Firenze* et de la rue du Vingt-Septembre, là où se construit la nouvelle église épiscopale américaine. C'était l'emplacement d'une riche demeure antique : voir mes précédentes lettres.

Le musée de la villa Papa Giulio, aux portes de Rome, vient de s'enrichir d'un très beau sarcophage étrusque en terre cuite, provenant de Cervetri, fort habilement restitué, et datant sans doute du VI$^{e}$ siècle.

La seconde livraison du plan de Rome de M. Rod. Lanciani vient de paraître. Elle abonde en informations absolument nouvelles sur la *via Flaminia*, le *Pincio*, le *Castro pretorio*, le *Vivarium*, etc.

Agréez, etc.

A. GEFFROY.

## N° X.

### RAPPORT DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE SUR DES DÉCOUVERTES FAITES À CARTHAGE PAR LE R. P. DELATTRE PENDANT LES PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 1894, LU DANS LA SÉANCE DU 4 MAI 1894.

Dès les premiers jours de février, le R. P. Delattre a repris les fouilles de la nécropole punique; cette exploration, conduite avec méthode, a donné d'intéressants résultats. Divers objets importants ont été recueillis, notamment une nouvelle série de dix-sept poids, en plomb ou en étain. Les plus grands seulement sont bien conservés. L'un d'eux pèse 97 grammes, ce qui correspond exactement au poids de la plus grosse monnaie punique de la collection de Saint-Louis de Carthage. Un autre, pesant 11 gr. 5, correspond également au poids d'une autre monnaie.

Une nouvelle série de scarabées a été aussi découverte; les empreintes ont été soumises à l'examen de M. Maspero qui a bien voulu en envoyer les traductions au R. P. Delattre. La plupart de ces scarabées sont de l'époque grecque, quelques-uns remontent à l'époque saïte.

Des poteries et plusieurs vases peints, décorés de figures d'ancien style, sont également sortis de terre : le R. P. Delattre se réserve d'en parler ultérieurement.

Enfin, dans une des fouilles, au sud-ouest de la colline de Saint-Louis, notre zélé correspondant a trouvé la partie inférieure d'une figure en marbre qui mesure en hauteur, avec le socle, 0 m. 51. La statue devait avoir environ 1 mètre : c'est celle d'une femme drapée; le poids du corps repose sur la jambe droite. Sur la plinthe à droite on remarque le fragment d'un tronc d'arbre autour duquel s'enroulait un serpent. Il est certain que ce marbre représentait une *Hygie;* cela ressort de l'arrangement même de la draperie et de la présence du serpent. Malheureusement la tête, la poitrine et les bras de la déesse manquent ainsi que la partie supérieure du tronc d'arbre et la tête du serpent.

Une autre découverte a été faite derrière l'amphithéâtre. On y a trouvé un cheval en ronde bosse d'un travail remarquable. La matière dans laquelle il est sculpté est une sorte de *saouân* gris bleuâtre, à grain excessivement fin, qui doit provenir des carrières de la province proconsulaire d'Afrique. Malheureusement la tête n'a pas été retrouvée; on a recueilli seulement de menus fragments des jambes; un morceau de queue acheté à un Arabe, il y a plusieurs années, paraît lui avoir appartenu. Ce cheval mesure encore 1 m. 45 de longueur. La photographie envoyée donne l'impression d'un travail élégant et soigné. — En passant la main sur le flanc.

écrit le P. Delattre, on sent tous les détails des muscles et les ondulations des côtes; lorsque la matière est échauffée par les rayons du soleil on éprouve, en la palpant, l'impression d'un corps vivant. — C'est une pièce de choix, qui mériterait d'être reproduite par la photogravure, malgré ses mutilations. Ce cheval ne portait pas de cavalier; il était représenté seul ou groupé avec une figure virile à pied, comme le sont souvent les chevaux des Dioscures à l'époque romaine. Les chevaux en ronde bosse de cette dimension ne sont pas communs et la rareté du sujet ajoute encore un nouveau prix à ce monument.

Mais ce qui est surtout important à signaler parmi les résultats de cette campagne de fouilles, c'est la découverte de plusieurs grands reliefs d'une dimension peu ordinaire et d'un intérêt exceptionnel. Ils ont été trouvés, près de la nouvelle cathédrale de Carthage, par de jeunes élèves du séminaire des Pères-Blancs, appartenant aux classes de philosophie et de théologie. Ces futurs missionnaires consacrent chaque jour leur récréation à manier la pioche et à faire des fouilles sous la direction du R. P. Delattre. C'est ainsi qu'ils se préparent aux rudes travaux des missions de l'Ouganda, du Tanganika, du Nyassa et du Haut Congo.

Les deux premiers de ces reliefs représentent chacun une femme ailée, portant une corne d'abondance chargée de fruits (raisins, figues, pommes, etc.), au milieu desquels émergent des épis de blé. Ces deux figures étaient destinées à se correspondre dans un grand ensemble décoratif. En effet, l'une porte la corne d'abondance au bras droit tandis que l'autre la porte au bras gauche; toutes deux ont un bras replié au-dessus de la tête et soutiennent de leur main restée libre la masse des fruits débordant de la corne. Les torses sont drapés, mais les bras sont entièrement nus. La bouche est légèrement entr'ouverte. La chevelure, rejetée en arrière et

nouée en chignon sur la nuque, est ondulée au-dessus des tempes; elle est serrée par une petite bandelette; sur la partie ronde du crâne elle ne paraît avoir été indiquée que très sommairement. Les plumes des ailes sont traitées avec une grande netteté qui manque parfois de délicatesse. Les cornes d'abondance sont ornées d'arabesques. Les deux figures tournées vers les cornes d'abondance se détachent en haut relief sur un fond décoré d'une guirlande de feuillage qui surmonte les têtes et dont les bandelettes, tombant de chaque côté, encadrent la composition. Les parties inférieures de ces grandes figures n'ont pas été retrouvées; il est probable qu'elles ont été réduites en poussière : l'une des figures est cependant intacte depuis la ceinture; l'autre est moins complète, la poitrine manquant entièrement. Les photographies envoyées par le R. P. Delattre permettront de contrôler l'exactitude de ces détails.

Une troisième figure est encore plus importante. C'est une pièce d'une grande allure dont on n'avait primitivement trouvé que la partie inférieure. Le relief est large de 1 m. 19 : la hauteur atteignait à peu près 3 mètres; c'était donc une figure colossale. Le buste et la tête, qui manquaient tout d'abord, ont été reconstitués à l'aide d'une soixantaine de fragments épars autour de la partie inférieure. Le visage était à peu près intact, mais le buste avait été réduit en miettes comme les corps des deux premiers reliefs. Le R. P. Boisselier, confrère du R. P. Delattre, a opéré cette reconstitution : à l'aide de quarante et un fragments et d'une infinité de petits éclats il a pu compléter la chevelure, rétablir le cou et trouver un point de repère certain pour replacer la tête sur le corps; le torse est en partie refait. Ce travail minutieux a été accompli pendant les mois de février et de mars et terminé au commencement d'avril. Aujourd'hui cette grande figure est tout à fait rétablie et on peut facilement en comprendre l'intérêt

à l'aide des photographies envoyées par le P. Delattre. L'une de ces photographies donne l'état de la figure au mois de février, avant la reconstitution de la tête et du torse; une autre la fait voir dans son état actuel.

C'est aussi une grande femme ailée, sans doute une *Victoire,* qui de son bras gauche entoure un trophée composé d'un casque, d'une cuirasse à lambrequins, d'un glaive avec son fourreau, d'un carquois, de lances et de boucliers. Une ceinture d'étoffe est nouée autour de la cuirasse, ornée elle-même d'une tête de Méduse et de griffons. La Victoire est représentée au repos, le poids du corps portant sur le pied gauche; la tête est tournée vers la droite. Elle est vêtue d'une tunique sans manches avec une ceinture en cordelé, nouée au milieu du ventre. Une ample draperie, tombant par derrière, laisse la tunique visible; elle n'est retenue que par le pan passé sur le bras droit et par un nœud à la naissance des jambes. Le bras droit, orné d'une armille, est presque pendant le long du corps. La chevelure, très abondante, est nouée au-dessus de la tête en un gros et large nœud, comme celui de la Vénus du Capitole. On dirait que l'artiste s'est inspiré, pour la tête, de la Vénus du Capitole et, pour le corps et la draperie, de la Flore du Musée de Naples.

Une particularité digne d'être notée, c'est que cette statue conserve encore des traces fort apparentes de peinture rouge et brune. On en remarque autour des paupières pour figurer les cils, dans la chevelure, sur le bord du vêtement (large bande très visible sur le pan de draperie qui tombe du bras droit), sur le cordon qui sert de ceinture et sur les parties saillantes des armes composant le trophée. Des traces de dorure sont encore visibles dans les cheveux.

Cette grande et belle figure n'était pas isolée, car les fragments d'une seconde sculpture analogue ont été recueillis au même endroit. On a trouvé aussi les fragments de deux autres

figures semblables à celles qui portent les cornes d'abondance. Le P. Delattre, qui connaît mieux que personne la topographie de Carthage, croit être en plein Capitole et sur l'emplacement du temple de Jupiter(?). Il espère que la continuation des fouilles fera découvrir d'autres pièces intéressantes. Une inscription pourrait seule permettre de reconnaître avec certitude à quel édifice ces grandes sculptures appartenaient, mais jusqu'à présent on n'a trouvé que des débris de textes absolument insignifiants.

A quelle époque faut-il faire remonter ces sculptures? Probablement à la fin du premier siècle de notre ère ou au commencement du second. L'art est imposant dans l'ensemble; l'exécution est soignée. On remarque sur le visage et dans les cheveux de la Victoire les traces d'une technique qui se retrouve en Gaule sur plusieurs monuments romains des premiers temps de l'Empire, notamment sur les bas-reliefs du célèbre tombeau de saint Remy, sur ceux de l'arc d'Orange et sur les monuments funéraires de Narbonne. Le R. P. Delattre croit que ces grands reliefs proviennent du temple Capitolin qui devait être situé sur le point le plus élevé de la colline, à l'endroit même où ils ont été trouvés.

Si, comme cela est très vraisemblable, l'opinion du P. Delattre vient à être confirmée par de nouveaux faits, sa découverte prendra, au point de vue de la topographie romaine de Carthage, une importance exceptionnelle. Dès à présent on peut dire que ces sculptures comptent parmi les plus intéressantes qui soient sorties du sol antique de Carthage; elles faisaient partie sans aucun doute de l'ensemble décoratif d'un des beaux édifices de la ville.

Était-ce le temple de la Victoire? Cette hypothèse n'est pas improbable. On sait combien le culte de cette déesse était en honneur chez les Romains[1]. En Afrique ce culte avait de

[1] Cf. A. Baudrillart, *Les divinités de la Victoire en Grèce et en Italie*, 1894.

nombreux adhérents. Sans parler des collèges locaux qui s'étaient donné pour mission spéciale d'honorer la Victoire[1], on voit, au IIe et au IIIe siècle de notre ère, des villes d'Afrique faire graver des dédicaces en l'honneur de la déesse[2], des soldats lui ériger des autels[3]. Son culte est associé à celui de Saturne et de la Vénus céleste, les plus grandes divinités africaines[4]. Bien plus, des magistrats locaux lui promettent et lui élèvent des statues s'ils l'emportent sur leurs concurrents dans les élections municipales[5]; quelquefois ils unissent son nom à celui de la Fortune[6]. Les monuments figurés confirment ce que les inscriptions nous apprennent : la belle Victoire en bronze du Musée de Constantine[7], le bas-relief trouvé à Philippeville[8], la statue mutilée de la galerie africaine du Louvre[9], forment un ensemble de témoignages que les découvertes de Carthage sont venues heureusement augmenter[10].

(1) En Numidie, à *Tubunae*, on trouve des *cultores numinis Victoriae* (*Corp. inscr. latin.*, VIII, n. 4483); à Sigus, *Victoriae Aug. sacrum, cultores qui Sigus consistunt* (*ibid.*, n. 5695).

(2) *Ibid.*, n. 965.

(3) *Ibid.*, n. 2465, 2482.

(4) *Ibid.*, n. 4286 à 4289.

(5) *Ibid.*, n. 4583, 9024; *Eph. epigr.*, V, p. 383, n. 683.

(6) *Ibid.*, n. 7983.

(7) Audollent, *Bulletin de la Soc. des Antiq. de France*, 1890, p. 107; *Rev. archéolog.* 1890, pl. XIV.

(8) Delamare, *Expl. scient. de l'Algérie, Archéologie*, pl. 25, 1.

(9) Fröhner, *Notice de la sculpture antique du Louvre*, n. 478.

(10) Cf. *Comptes rendus de l'Acad. des inscr. pour 1893*, p. 99 à 101.



IMPRIMERIE NATIONALE.

## N° XI.

RAPPORT AU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES BEAUX-ARTS ET DES CULTES PAR M. HOMOLLE, AU SUJET DES FOUILLES DE DELPHES, LU DANS LA SÉANCE DU 11 MAI 1894.

Athènes, 25 avril 1894.

Monsieur le Ministre,

En vous informant par mon télégramme de nos dernières découvertes de Delphes, j'avais l'honneur de vous annoncer l'envoi prochain d'un rapport et de photographies. Un voyage à Athènes, où je suis venu pour surveiller l'impression du *Bulletin*, presser l'achèvement des mémoires des membres de l'École et terminer différentes affaires, a retardé l'exécution de ma promesse; je puis enfin m'acquitter aujourd'hui.

Les fouilles ont été reprises le 27 mars au matin, dès que la saison a paru le permettre, et nous avons encore eu, pendant la première quinzaine, un tiers des journées perdu par suite de la pluie. Le beau temps s'établit ici plus tard qu'on n'est tenté de le croire, surtout à 650 mètres d'altitude.

Mon programme, pour cette année, était le suivant:

1° Achever le déblaiement du temple d'Apollon et entamer celui de la région supérieure du sanctuaire, qui contenait le théâtre et la fameuse Lesché des Cnidiens, ornée des peintures de Polygnote;

2° Mettre à nu tout le terrain compris dans l'enceinte sacrée, depuis le Trésor des Athéniens jusqu'à l'entrée orientale du sanctuaire et jusqu'au mur d'enceinte lui-même, sur ses trois faces Est, Sud et Ouest;

3° Fouiller l'espace compris entre le mur d'enceinte méridional dit *Hellénico* et la route, pour recueillir les morceaux de sculpture ou d'architecture qui, dans leur chute, auraient pu être projetés au delà.

Notre but dans chacune de ces recherches est clair et bien nettement défini; c'est, en déterminant la topographie, de recueillir en chaque endroit tout ce qui peut subsister de monuments, d'œuvres d'art ou de documents historiques. L'énumération descriptive de Pausanias, les indications résultant des découvertes antérieures, les hypothèses fondées sur la très rapide déclivité du terrain justifient le choix des emplacements.

Nous cherchons en particulier les métopes et les frontons du temple d'Apollon, décrits par Euripide et Pausanias; les morceaux complémentaires du Trésor des Athéniens, qui doit subsister en entier, c'est-à-dire : les restes des métopes qui nous permettront d'assembler tous les fragments et de recomposer l'ensemble de la décoration; les restes d'inscriptions dont cet édifice était couvert et parmi lesquels se trouveront peut-être les parties manquantes de l'hymne d'Apollon.

Dans la région basse du sanctuaire, nous pouvons espérer trouver les bases des offrandes sans nombre qui bordaient la voie sacrée, — sinon les offrandes elles-mêmes, — et, en outre, tout ce qui a pu dévaler sur la pente de la monatgne des monuments situés dans la haute région. Qui sait si la fortune ne nous réserve pas quelque jour un peu de la peinture du Polygnote? Ce serait une découverte plus importante encore que celle des fragments musicaux de Delphes.

C'est entre le Trésor des Athéniens et l'Hellénico, en contrebas de l'Hellénico, au pied même de ce mur, que nous avons fait jusqu'ici nos trouvailles les meilleures et les plus nombreuses.

Au dessus du mur, dans le voisinage de l'angle sud-ouest du sanctuaire, un peu plus bas et plus à l'ouest que le Trésor des Athéniens, se conservent les soubassements du Trésor des Béotiens. Il avait été consacré en mémoire de la bataille de Leuctres; il était construit en calcaire gris bleu et couvert

d'inscriptions; nous avons recueilli bon nombre de celles-ci, décrets de proxénie en faveur de divers personnages, Thébains pour la plupart; la meilleure et la plus longue pièce est un règlement de bornage.

Les documents épigraphiques continuent d'ailleurs à abonder; depuis la précédente campagne, nous en avons plus de cent nouveaux; dans le nombre je citerai : deux plaques de comptes du quatrième siècle, des années qui suivirent immédiatement la paix de 347; une signature de l'artiste Théopropos, d'Égine, qui a la double valeur d'un document historique et d'un indice topographique, étant citée dans la description de Pausanias; une lettre du Sénat romain aux habitants de Delphes, victimes de la violence de quelques voisins, qui est une belle page de littérature politique; des dédicaces, des décrets en l'honneur des bienfaiteurs de Delphes et surtout en faveur des athlètes, musiciens, poètes qui avaient remporté les prix dans les concours, etc.

En atteignant les couches profondes du sol, dans une terre jaune ou noire, si compacte qu'elle présente la consistance et l'aspect de la terre franche, nous rencontrons de grandes quantités de débris de terre cuite et de bronze. Ils apparaissent dans les mêmes conditions sur chacun de nos chantiers, mais surtout en avant du front ouest du temple.

Les tessons de terre cuite — car on a jusqu'ici très peu de pièces entières, même petites — se répartissent entre les styles mycénien, géométrique, protocorinthien et corinthien. Le géométrique recueilli à Delphes semble présenter quelques particularités dignes d'étude. J'ai recommandé à M. Perdrizet d'observer avec grand soin ces fragments et de noter exactement la superposition des divers types dans les couches de terre; il a déjà fait des remarques intéressantes dont je vous rendrai compte plus tard, lorsqu'elles seront complétées.

Les bronzes appartiennent en majorité à la catégorie des

ustensiles sacrés : trépieds, chaudrons, vases, etc.; mais la très grande humidité du sol les a généralement oxydés et endommagés. Nous avons été cependant assez heureux pour retrouver ces jours derniers une pièce intacte et d'une patine merveilleuse; l'objet est frais, comme sortant de l'atelier; c'est un de ces oiseaux à face humaine et de style oriental comme on en a déjà trouvé à Van, à Olympie, au mont Ptoos, etc.; il n'existe pas de plus complet et plus beau spécimen du type. Un autre oiseau semblable, mais moins bien conservé; un lion de type assyrisant, trois têtes de griffons, de celles qui ornaient les trépieds, deux petits chevaux et un autre petit animal, chien ou loup, composent une première série de bronzes. L'un des griffons peut être égalé aux plus beaux que l'on ait trouvés à Olympie.

La figure humaine est représentée par diverses statuettes, dont la plus ancienne, tout à fait primitive, rappelle les maquettes aplaties de terre cuite et le type de visage du Dipylon; un autre appartient à la série des « Apollons » archaïques. Une Athéna, malheureusement très oxydée, était une œuvre délicate du quatrième ou de la fin du cinquième siècle.

Ces trouvailles ne sont pas encore très abondantes, mais elles sont faites pour inspirer des espérances que l'on osait à peine concevoir.

Le déblaiement, auquel nous nous livrons en ce moment, des hypogées du temple et celui que je compte faire ultérieurement de la terrasse du temple, en poussant jusqu'au pied même du mur pélasgique, nous donneront sans doute beaucoup de terres cuites et de bronzes primitifs.

Je ne vous dis rien encore aujourd'hui du plan et des dispositions des parties supérieures ou souterraines du temple; le déblaiement n'est pas assez avancé.

Les découvertes capitales de ces dernières semaines portent sur la sculpture. On m'avait menacé de toutes parts de ne rien

trouver et il était pour ainsi dire entendu que les fouilles de Delphes ne devaient profiter qu'à l'épigraphie; tel n'était pas mon sentiment, et j'éprouve un plaisir particulier à vous annoncer que ma confiance était plus fondée que le scepticisme général.

La découverte des métopes du Trésor des Athéniens a été un événement archéologique; ces œuvres précieuses de l'école attique, rigoureusement datées comme elles sont, comblent une lacune dans l'histoire de l'art grec au v^e^ siècle. Leur valeur propre, les comparaisons qu'elles suggèrent, les conclusions qu'elles justifient, en font des pièces de premier ordre. Elles composent un ensemble comparable pour la vigueur et la grâce de l'exécution, pour l'importance artistique et scientifique à la fois, aux ensembles d'Olympie et de l'Acropole d'Athènes. Depuis ces grandes fouilles, il n'a pas été fait de découverte égale à la nôtre.

Elle est aujourd'hui complétée par celle de caryatides et d'une frise, qui pourrait être celle du temps d'Apollon lui-même.

Les œuvres nouvelles que nous possédons aujourd'hui et dont j'ai l'honneur de vous adresser les photographies sont plus anciennes sans doute que celles du Trésor; elles sortent aussi des ateliers attiques; elles prolongent ainsi la longueur de cette période dont nous reconstituons l'histoire, en grande partie nouvelle et entre toutes intéressante. C'est le temps, en effet, où l'archaïsme se dégage de ses dernières entraves; où, maîtres de toutes les ressources du métier, les artistes commencent à poursuivre et atteindre la beauté; où se prépare et se devine déjà cet idéal suprême de perfection que Phidias a réalisé.

Il y a trois semaines, on trouvait au pied du mur hellénique une tête de femme, haute de cinquante centimètres environ. C'était une œuvre archaïque, mais d'une grâce charmante,

d'une fraîcheur de jeunesse que n'avaient pu flétrir le temps et les accidents. Coiffée en longs bandeaux crêpés et ondulés que surmontait et coupait une double ligne de frisons rajustés, elle portait un diadème paré d'ornements métalliques et par-dessus une sorte de tiare, ou de polos, reposant sur une élégante couronne de rais de cœur. En observant ce qui restait du polos, j'y découvris la trace de pieds; j'en conclus qu'il était décoré d'une frise circulaire de personnages. Je me souvins alors d'une petite colonnette ainsi décorée, que nous avions dégagée l'année dernière des ruines d'une maison et qui a été autrefois dessinée tant bien que mal et reproduite par Mueller dans ses *Denkmæler*. Les dimensions me parurent concorder, et, faisant apporter la colonnette du musée où elle était déposée, je la plaçai sur la tête; elle s'y adaptait exactement. Dès lors, il était possible de donner un nom à cette statue, de définir son rôle : c'était une caryatide.

Le jour même où cette hypothèse était émise, elle était confirmée par la découverte d'une seconde tête, de dimension égale, et coiffée encore, elle, de son polos intact. C'est bien une œuvre du même temps, avec quelque chose de plus sévère, de plus sec, de tendances un peu plus archaïques, mais manifestement contemporaine de la première et destinée au même rôle dans un même monument. Ce sont deux sœurs, de beautés un peu différentes, mais charmantes toutes deux et gardant, malgré la diversité des traits, un air de famille.

Si on les compare aux statues de l'Acropole, on verra qu'elles comptent parmi les plus achevées, les plus sereines et les plus gracieuses, souriantes avec je ne sais quoi de grave et de mélancolique.

Cette ressemblance nous a pu conduire à une autre découverte. Lorsque je me rendis à Delphes, en 1891, pour délimiter le périmètre des fouilles, j'avais vu dans un jardin, tout près du lieu même où les deux têtes viennent d'être décou-

vertes, un corps de femme de dimensions colossales et du type des figures de l'Acropole[1]. Le style de la figure, la disposition de la chevelure, répondaient si bien au style et aux détails d'ajustement de la première des deux têtes, que le rapprochement s'imposait. Il a été justifié par les observations minutieuses auxquelles nous nous sommes livrés[2]. Comme, d'autre part, j'avais déjà rapproché du torse un certain nombre de fragments recueillis antérieurement et dispersés dans le musée, c'est une statue presque complète.

Voilà donc, à la fin du sixième siècle, une caryatide exécutée par des artistes attiques, un premier essai, un prototype des *κόραι* de la tribune de l'Érechtheion.

Dans quel monument étaient-elles placées? Dans un édifice du sixième siècle, et d'assez grandes dimensions. Serait-ce dans le temple d'Apollon? Nous ne répondrons pas, pour le moment, à la question, attendant des fouilles des données plus précises. Je ferai remarquer seulement que les sujets figurés sur le polos des deux figures : scène bachique, scène apollinienne, répondent aux deux aspects du culte de Delphes, aux deux compositions qui décoraient les frontons du temple.

De même qu'on avait, à Delphes, donné le modèle des caryatides de l'Érechtheion, on semble y avoir fait comme une première esquisse de la frise du Parthénon.

Il existe depuis longtemps au musée un bas-relief archaïque qui, bien que publié déjà[3], ne me paraît pas avoir été apprécié à sa valeur : il représente un quadrige s'avançant à droite vers un autel.

Nous trouvâmes, il y a aujourd'hui quinze jours, un fragment de bas-relief de même style, de même grandeur, repré-

(1) *Bull. de corr. hell.*, 1891, p. 449.

(2) Notre confrère, M. Perrot, ainsi que M. B. Græf, de Berlin, étaient à Delphes en ce moment; ils ont partagé nos recherches.

(3) *Annali di corr. arch. di Roma*, 1861, p. 64, tav. d'agg. B, 1, et Pomtow, *Beitræge*, pl. XII¹, n. 32.

sentant une scène d'enlèvement : un homme qui emporte une femme dans ses bras et remonte sur son char pour l'entraîner au loin. La conclusion s'offrait aussitôt à l'esprit que les deux morceaux provenaient d'un même ensemble, appartenaient à une frise.

Elle fut justifiée par la découverte d'un autre fragment où est figuré un cavalier montant un cheval, en tenant un autre en main, que plusieurs cavaliers précédaient et suivaient, ainsi que l'indiquent les amorces des plaques de droite et de gauche.

Cette frise, où était représenté un défilé de chars et de cavaliers, Pausanias n'en a pas parlé, non plus d'ailleurs que des sculptures du Trésor des Athéniens. Elle a 65 centimètres de haut environ; elle pourrait convenir à un temple un peu moins grand que le Parthénon; or tel était celui d'Apollon Delphien. Si c'est bien cet édifice, comme on l'a supposé, qui est représenté, avec une certaine liberté de fantaisie, sur un bas-relief néo-attique de Rome, la démonstration serait faite : il porte en effet une frise de chars[1]. Je ne donne encore toutefois l'hypothèse que pour une hypothèse; elle est du moins bien tentante.

Depuis, les découvertes se sont renouvelées presque de jour en jour : je me borne aujourd'hui à vous adresser seulement encore une photographie, car nous nous sommes trouvés à court de plaques. On y voit un groupe de trois déesses assises, dont Athéna : elles conversent et semblent se montrer avec curiosité un spectacle auquel elles prennent un vif intérêt. C'est un morceau d'une exécution serrée, d'une conception gracieuse, et la naïveté du geste par lequel la dernière des trois déesses appelle l'attention de sa voisine en lui touchant le menton a quelque chose de tout à fait charmant. Peu de sculptures archaïques sont aussi aimables que celle-ci.

[1] Welcker, *Antike Denkm.*, II, pl. II, n. 3, et Pomtow, *Beitræge*, p. 52.

Si la frise provenait du temple, elle pourrait être attribuée à l'école de Calamis; ce sont là questions difficiles, qui demandent de longues études. Un fait acquis, ce me semble, c'est que la composition est celle même de la frise du Parthéon : défilé de chars, défilé de cavaliers, assemblée de dieux souriant à ces belles processions.

Ainsi, comme les caryatides, la frise du Parthénon aurait eu à Delphes son premier modèle. Ainsi, là même, nous trouverions un nouvel exemple de cette permanence des traditions et des types qui est un des caractères et une des forces de l'art grec.

Un nouvel envoi de photographies, qui sera prochain, me permettra de vous faire connaître les morceaux, au nombre de six, qui ont été retrouvés à la fin de la semaine passée et dans le courant de celle-ci, de donner à mes idées plus de précision, à mes rapprochements plus de rigueur. Il contiendra aussi un fronton composé, dans l'état présent, de huit figures de divinités et de deux chevaux, et représentant la dispute du trépied entre Héraclès et Apollon. Nous avons déjà environ douze mètres de frise, dont deux retours d'angle, presque une façade entière, et une composition complète.

Ce sont là des résultats considérables. J'espère, Monsieur le Ministre, qu'ils satisferont les légitimes exigences du Parlement, qui s'est montré pour nous si libéral, l'attente de votre administration et la curiosité impatiente de l'Académie, à laquelle je vous serai reconnaissant de vouloir bien transmettre ce rapport. Pour moi, qui ai dû prendre toute la responsabilité des fouilles, qui ai dû me porter garant du succès, j'éprouve à vous annoncer ces découvertes la plus profonde et la plus patriotique joie.

Agréez, etc.

*Le directeur de l'École française d'Athènes,*

HOMOLLE.

## N° XII.

LETTRE DE M. GEFFROY, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME.

Rome, le 15 mai 1894.

Monsieur le Président et cher confrère,

Un nouveau musée vient de s'ouvrir à Rome, sur le Caelius, dans le nouveau jardin botanique, entre la Meta Sudans et Saint-Grégoire. C'est le septième musée que je vois se former ici depuis vingt ans. Les six précédents sont : le musée de l'Esquilin, dans le palais des Conservateurs; le musée de l'ancien Orto botanico, au Transtévère, organisé temporairement jadis pour recevoir les objets trouvés dans le Tibre et les stucs et peintures de la maison romaine trouvée en avant de la Farnésine; le musée préhistorique, formé par M. le professeur Pigorini au Collège romain; le musée artistique-industriel de Capo le Case; les musées de la villa di Papa Giulio et des Thermes.

Il y a huit années environ, la Commission archéologique municipale de Rome avait institué sur le Caelius un magasin où devaient trouver asile les innombrables morceaux antiques de toute sorte que les travaux de voirie rendaient à la lumière ou déplaçaient. M. Rodolphe Lanciani, chargé de présider à la construction et à toute l'ordonnance, établit dès l'origine des divisions et des catégories logiques qui, recevant en abondance des morceaux d'une réelle valeur, transformèrent promptement le magasin en véritable musée, pour l'artiste presque autant que pour l'archéologue.

Le jardin au milieu duquel le bâtiment s'élève contient les gros marbres, tels que les sarcophages ou tombeaux qui, dans les travaux de voirie de Rome, n'ont pu être conservés à leur place, les cippes, les colonnes, les fragments architectoniques.

Dans le vestibule, outre une série d'inscriptions encastrées dans les murs, on voit des piédestaux, des statues ou fragments de statues, un Génie colossal provenant du mausolée d'Adrien, un fragment de Niobide de la villa Ludovisi.

La première salle renferme — collection unique dans son genre — les matériaux de construction et de décoration : briques estampillées, marbres rares, tout ce qui intéresse l'œuvre du maçon, du marbrier, du modeleur, du forgeron, du peintre décorateur.

Les salles II et III sont réservées aux monuments funéraires antérieurs à Servius Tullius, tombeaux archaïques de l'Esquilin et du Quirinal.

La IV^e^ a les débris des monuments munis d'inscriptions ou de sculptures du temps de la République; la V^e^, ceux de l'époque impériale; la VI^e^, tout ce qui se rapporte aux aqueducs romains, conduites de plomb avec inscriptions, etc.

De très intéressantes fouilles entreprises par la municipalité de Terracine viennent de mettre au jour le temple de Jupiter Anxur au sommet du mont Sant' Angelo, qui domine la ville. On connaissait en ce lieu les ruines de douze grandes arcades sur une longueur de 62 mètres, ruines qui portaient le nom de palais de Théodoric. Il est démontré aujourd'hui que ces ruines sont les substructions du temple, dont les grandes lignes architecturales devaient se détacher sur le ciel et signaler de très loin le temple aux navigateurs de la mer Tyrrhénienne. Colonnes, chapiteaux, architrave peuvent être restitués, paraît-il, avec certitude. On a mis à jour jusqu'à l'escalier qui, de la partie basse des arcades de substruction, monte à la partie supérieure, où le temple s'élève. Toute une série d'ex-voto en plomb a été retrouvée au cours des travaux.

A. Geffroy.

## N° XIII.

### L'ŒUVRE HISTORIQUE DE JEAN D'AUTON, PAR M. R. DE MAULDE.

(SÉANCE DU 18 MAI 1894.)

L'œuvre historique de Jean d'Auton tient une place de premier ordre parmi les sources de l'histoire de France, car son auteur fut chroniqueur en titre et officiel du roi Louis XII; il nous a laissé des chroniques des années 1499 à 1508 qui sont la seule source authentique que nous possédions en France de l'histoire de cette époque.

Cependant, Jean d'Auton n'est aucunement connu, si ce n'est par une notice fort sommaire du Bibliophile Jacob. Il a caché sa vie, et on n'en trouve que difficilement les traces. On n'est même d'accord ni sur sa personne, ni sur l'étendue de la mission qu'il remplit. Nous allons brièvement résumer et préciser quelles furent sa vie et ses œuvres, d'après les documents que nous avons recueillis.

D'abord, faut-il l'appeler d'Anton ou d'Auton? Je crois inutile de me préoccuper de l'apostrophe, que quelques-uns suppriment, ni de l'*h* parfois intercalée après le *t*. Ce sont des variantes sans importance. Mais dans la première syllabe, faut-il lire *Au* ou *An*ton? Cette question elle-même n'a qu'une importance secondaire, selon M. Picot, à cette époque on confondait même volontiers l'*u* et l'*n*. Cependant la leçon Anton ne figure que dans des textes secondaires, copies ou impressions du commencement du XVI^e^ siècle. Quelquefois le même texte donne alternativement Anton et Auton. Dans les exemplaires officiels des *Chroniques*, on lit très clairement Auton. M. Richard, archiviste de la Vienne, a, en outre, découvert dans ses archives un bail de 1522, qu'il a bien voulu me communiquer, où notre auteur comparaît sous le nom d'Auton, avec un *u*.

On trouve la même orthographe Auton dans un rôle officiel des *officiers de l'ostel du roy*. En réalité, le nom d'Auton paraît acquis d'une manière certaine.

Ce point élucidé, il reste à fixer l'origine de Jean d'Auton. A ce sujet, nous observons : 1° que Jean d'Auton commence personnellement l'année au 25 mars; 2° qu'il narre avec une faveur très marquée les exploits d'un certain Antoine d'Auton, gentilhomme saintongeais; 3° qu'au témoignage de Bouchet, il appartenait à une famille seigneuriale.

Il en résulte :

1° Que notre auteur ne se rattachait pas à la seigneurie d'Auton (Eure-et-Loir), car cette seigneurie appartenait à la maison d'Armagnac, et le pays suivait le style de Pâques;

2° On a prétendu le rattacher au Dauphiné. On pourrait alléguer, à l'appui de cette opinion, que Jean d'Auton cite un certain Cyprien d'Auton, comme homme d'armes de la compagnie d'Aubert du Rousset, que nous savons, d'ailleurs, recrutée surtout en Dauphiné. De plus, il dit, comme en Dauphiné, «aller de Lyon en France». Enfin il appelle *Citran* le poitevin seigneur de Citain, ce qui ne semble pas d'un Poitevin. Mais ces indices nous semblent de peu de poids. Jean d'Auton a constamment vécu à Lyon, avec la cour, et il a pu acquérir ainsi des locutions lyonnaises. Quant au mot *Citain,* ce nom a subi, à cette époque, d'innombrables variantes. La baronnie à laquelle on pourrait rattacher Jean d'Auton en Dauphiné s'appelait Anton et appartenait au sire de Bouchage.

Il ne nous reste donc comme origine possible de Jean d'Auton que la seigneurie d'Auton, en Saintonge. Cette seigneurie appartenait à une famille importante, à laquelle notre auteur peut fort bien se rattacher. Un de ses membres, Loyset d'Auton, écuyer, figure même sur les rôles de la compagnie personnelle

du roi Louis XII avant son avènement, et par suite elle n'était pas étrangère à la cour. A cette présomption, s'ajoutent des preuves plus convaincantes :

1° Jean d'Auton suit le style florentin, c'est-à-dire le style usité en Saintonge. Son parler trahit parfois la même provenance : il dit *cheulz* pour «chez», *fayerye* pour «féerie»; il dira : «Entour la feste saint Hylaire»;

2° Ses relations sont toutes poitevines. Jean Bouchet le célèbre à mainte reprise comme son premier maître et son patron. Pierre Gervaise, poète poitevin obscur, se recommande à lui. Il est bien vrai que Jean d'Auton fut abbé d'Angle en Poitou et aurait pu devenir ainsi Poitevin. Mais, 1° il ne résida pas à son abbaye, puisqu'il suivait la cour; 2° il fut aussi prieur de Clermont-Lodève, et de ce côté-là nous ne lui trouvons aucune relation semblable; 3° enfin, il reçut l'abbaye d'Angle de Louis XII; or Jean Bouchet, nous le savons par ailleurs, fut reçu comme poète à la cour dès le règne de Charles VIII. Donc Jean Bouchet ne put être son élève en Poitou qu'avant la collation du bénéfice d'Angle.

Ainsi Jean d'Auton était Saintongeais, et, de plus, il dut naître en 1467, d'après les termes de son épitaphe.

Religieux de l'ordre de Saint-Benoît (et non pas de Saint-Augustin, comme on l'a dit par erreur), doué d'une modestie et d'un caractère pacifique qui éclatent partout dans ses œuvres, il ne fit point parler de lui avant 1499, à moins que, contre toute vraisemblance, on ne veuille reporter à cette période de sa carrière une traduction, non datée, des *Métamorphoses d'Ovide*, qui semble appartenir aux travaux de la fin de sa vie. Tout d'un coup, en 1499, il part pour Milan à la suite de l'armée française, entonne un chant solennel et insipide, *Les alarmes de Mars*, et rapporte un récit détaillé encore anonyme, mais absolument officieux.

La date de cette brusque entrée en matière et l'origine

saintongeoise de Jean d'Auton nous expliquent le fait. A ce moment-là même, malgré son mariage avec le nouveau roi, la reine Anne de Bretagne prit possession, comme veuve de Charles VIII, d'un douaire opulent, qui comprenait la Rochelle et Saint-Jean-d'Angély. Jean d'Auton se trouvait son ressortissant, et il ne put entrer à la cour que par l'influence de la reine, qui se plaisait, comme on sait, à patronner poètes et historiens. Cette constatation présente une grande importance pour la critique des chroniques de Jean d'Auton : ces chroniques, en effet, sont écrites dans le sens de la politique de la reine, qui n'était point celle du roi. Jean d'Auton ne se dégage que lentement de cette impression première, et seulement après qu'il eut reçu le prieuré de Clermont-Lodève, situé, lui aussi, à proximité d'une autre partie du domaine de la reine, mais plus directement soumis au cardinal d'Amboise, dont une sœur avait épousé le sire de Clermont-Lodève.

Ainsi, la première chronique de Jean d'Auton, simplement intitulée : *La conqueste de Millan,* fut probablement écrite par ordre de la reine, et l'auteur reçut en récompense l'abbaye d'Angle. La seconde est intitulée : *Chronique du roy Loys XII*[e]*,* et la troisième : *Chronique de France.* A partir de 1501, l'auteur a adopté le style, officiel, de Pâques.

Jean d'Auton nous explique en maint endroit comment il rédigeait ses chroniques : en suivant la cour et en s'enquérant lui-même de tous les faits, avec un grand souci d'impartialité. Mais dès 1503 il trahit les déboires que lui cause l'impossibilité de satisfaire tout le monde, et ce sentiment de découragement ou de dégoût ne fera que s'accentuer. De plus, il ne fut jamais renseigné officiellement, sauf en 1507, de sorte qu'il ne connaît que les événements extérieurs. On remarque dans son récit certains *lapsus* de détail, que c'est affaire à l'éditeur de signaler, qui témoignent de la hâte forcée du travail et n'en

infirment pas la très haute valeur. L'ensemble est d'une impartialité et d'une exactitude au-dessus de tout éloge.

D'ailleurs, ces chroniques reçurent la consécration officielle : elles furent offertes au roi, lues par la cour, placées dans la bibliothèque royale. Outre les bénéfices que nous avons indiqués, leur auteur reçut le titre de chapelain de la chapelle du roi, aux émoluments de 120 livres par an; nous le trouvons inscrit à ce titre dans le rôle de 1508, le seul que nous possédions.

Jean d'Auton était d'humeur facile et gaie, mais point ambitieux. A la fin de son récit de 1507, il décrit longuement certains hauts faits de Cyprien d'Auton, qui déplurent fort à la cour; puis, brusquement, il cesse d'écrire.

Le Bibliophile Jacob a cru que la suite de ses *Chroniques* s'était égarée et n'a jamais désespéré de la retrouver. C'était une illusion. La preuve contraire résulte du fait que Jean d'Auton quitta la cour en 1518, comme nous le dirons tout à l'heure, et que le catalogue de la bibliothèque du roi rédigé en cette même année 1518 mentionne les chroniques que nous possédons et n'en mentionne pas d'autres.

L'interruption résulte de plusieurs motifs faciles à apprécier : 1° de la satisfaction de l'auteur, quant à ses modestes ambitions; 2° de son dégoût des difficultés inhérentes à sa mission; 3° enfin, et probablement, d'une certaine défaveur de la reine, dans le sens de laquelle il avait cessé d'abonder. Jean Marot venait de versifier, par ordre de la reine, le récit de l'expédition de 1507 : Le Maire de Belges arrivait à la cour, y trouvait faveur, signait, le 1er mai 1512, son troisième livre des *Illustrations de France* avec la qualité d'*historiographe de la reine*.

Cependant Jean d'Auton resta toujours en faveur marquée près du roi, et se consacra plus spécialement à la poésie. C'est alors qu'il traduisit l'*Épitaphe* du chancelier de Rochefort, qu'il



IMPRIMERIE NATIONALE.

fit pour le jour de l'an du roi, une petite ballade encore inédite; en 1509, il écrivit plusieurs pièces de circonstance, notamment les *Espîtres envoyées au Roy tres chrestien dela les montz par les Estats de France,* imprimées en plaquette l'année même. Sur la foi d'un titre hasardeux, le Bibliophile Jacob lui a attribué un certain nombre de pièces réunies dans deux manuscrits de la bibliothèque de Colbert, aujourd'hui cotés fr. 1952 et 1953 à la Bibliothèque nationale. C'est une erreur. Les deux volumes contiennent un choix de pièces, de divers auteurs : deux d'entre elles seulement peuvent être attribuées sûrement à Jean d'Auton, la *Ballade du Jour de l'An* (fr. 1953, f° 23), et l'*Epistre du preux Hector* (fr. 1952, f° 1). Cette dernière pièce, inspirée sans doute de l'*Epître d'Othea* de Christine de Pisan, paraît de 1511. Elle obtint un succès sensible, car Jean Le Maire composa une *Epistre responsive.* Un manuscrit de la bibliothèque de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, contient deux autres pièces et une *Epistre élégiaque de l'église militante,* de la même date. Enfin, Jean Bouchet mentionne une *Ballade des dix vertus,* dont il ne nous donne pas la date.

La popularité que, comme historien, Jean d'Auton n'avait pu obtenir, il la gagna plus facilement comme poète. Crétin, Bouchet, Le Maire même le portent aux nues. En réalité, Jean d'Auton avait fait de notables progrès. Son atroce pédantisme, son jargon à demi latin des premiers jours s'étaient peu à peu dissipés à l'école de la cour, et avaient fait place à une langue plus claire, plus souple, plus française. C'est bien à tort que le Bibliophile Jacob le représente comme l'inventeur du barbarisme savant, que parlaient beaucoup d'autres lettrés de son temps, et dont il chercha au contraire à se défaire. Cependant Jean d'Auton ne put regagner le temps perdu. Toujours bien vu de Louis XII et en situation, disait-on, d'obtenir une haute prélature lorsque ce roi mourut, il ne s'obstina pas contre la cour nouvelle; il éprouva d'ailleurs le revirement

des choses : il ne fit plus partie de la chapelle royale sous François I[er]; il eut à soutenir contre ses moines un procès, qui lui coûta beaucoup d'argent et d'ennuis. Entouré d'estime et d'amitiés fidèles, il se retira en 1518 dans son abbaye, où il mena la vie la plus retirée et la plus austère. Jean Bouchet, alors triomphant, lui adressa dans sa retraite plusieurs épîtres, auxquelles il répondit modestement. En 1525 encore, après le désastre de Pavie, Bouchet le convie en vain à reprendre sa plume des jours meilleurs, pour relever les esprits abattus. Jean d'Auton ne la reprit pas, et mourut en pieux bénédictin au mois de janvier 1528.

## N° XIV.

### NOTE SUR LES MANUSCRITS DE STANISLAS JULIEN,

PAR M. SPECHT.

(SÉANCE DU 18 MAI 1894.)

Comme on le sait, Stanislas Julien avait légué ses papiers et une partie de ses livres à son élève de prédilection, M. le marquis d'Hervey-Saint-Denis, qui lui a succédé au Collège de France.

Au mois de mars dernier, on a vendu la bibliothèque de feu M. le marquis d'Hervey-Saint-Denis, et les manuscrits de son célèbre maître ont été ainsi dispersés au hasard des enchères. J'ai réussi à acquérir une notable partie des œuvres inédites de l'éminent sinologue. En feuilletant ces manuscrits, terminés ou inachevés, en parcourant ces notes au crayon, provenant de ses immenses lectures, on se rend compte, une fois de plus, du grand savoir de Stanislas Julien; on le suit jour par jour, on l'accompagne dans ses recherches. Là, on voit l'esquisse des ouvrages qu'il projette; ici, on saisit le premier jet d'un travail dont il a doté la science. Ces documents sont donc d'un rare intérêt; si tous ne sont pas en état d'être

publiés, ils peuvent être d'un grand secours pour les sinologues qui étudient les mêmes questions; car on y trouve des notes sur des sujets nombreux et variés, ainsi que des extraits puisés aux principales sources avec une érudition sans égale.

En présence de l'importance de ces papiers et pour en assurer définitivement la possession à notre pays et à la science, je viens demander à l'Académie des inscriptions et belles-lettres si elle voudrait bien me permettre de lui offrir ces manuscrits d'un de ses plus illustres membres. Je n'ai qu'un regret: c'est de n'avoir pas pu obtenir tous les papiers de Stanislas Julien. Son dictionnaire sur fiches, travail de toute sa vie, et un index des ouvrages de Morrison, Thoms et Prémare sont passés en d'autres mains, mais au moins ils sont restés dans notre pays. Il n'en est malheureusement pas de même pour une autre partie des manuscrits, qui est allée à l'étranger.

J'ai classé soigneusement tous les papiers qui sont entrés en ma possession. Je demanderai à l'Académie la permission d'en faire une rapide et succincte nomenclature en insistant sur ceux qui m'ont paru offrir un intérêt particulier.

Les dix premiers numéros se rapportent à des ouvrages déjà imprimés; je signalerai le manuscrit de la Syntaxe nouvelle qui porte simplement pour titre : *Essai de grammaire chinoise;* et un commentaire, en partie inédit, du premier et du deuxième chapitre du roman des *Deux jeunes filles lettrées.*

Les manuscrits et papiers inédits sont divisés en trente numéros. Le premier de cette série (ou le onzième numéro) contient la traduction entière du *Chou-king,* le plus important des cinq livres canoniques de la Chine. Les numéros suivants comprennent la traduction de la première partie du *Chi-king* « le Livre des vers », les premiers chapitres du *Tchun-sieou* « la Chronique du royaume de Lou », patrie de Confucius, et le commencement du *Li-ki* « le Mémorial des rites ». Cependant le manuscrit de ce dernier ouvrage, non publié jus-

qu'ici, est cité comme étant entièrement terminé dans la *Nouvelle biographie générale* de Firmin Didot, parue en 1858 [1].

Ces travaux font supposer que Stanislas Julien avait l'intention de publier ces ouvrages et qu'il renonça à son projet, lorsque Legge, missionnaire protestant anglais, donna, en 1861, la traduction des *King,* œuvre magistrale, imprimée avec texte, commentaires et glossaire. Il est à regretter que Stanislas Julien n'ait pas suivi sa première pensée. Son œuvre aurait complété, en bien des points, celle du savant anglais, comme on peut s'en convaincre en parcourant les manuscrits qu'il a laissés. La traduction française, faite par un tel maître, de ces livres regardés par les Chinois comme la loi fondamentale de leur civilisation et de leur morale, n'eût donc pas fait double emploi, sans compter qu'au point de vue pratique elle eût été d'une grande utilité pour nos agents et fonctionnaires de l'Extrême-Orient.

Parmi les manuscrits qui mériteraient peut-être d'être publiés se trouve la pièce de théâtre : *Khan-thsieou-nou,* « l'Avare »; le rapport sur les progrès des études orientales, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1867, mentionne cet ouvrage comme terminé, et cependant il est demeuré inédit. Je citerai aussi une autre pièce de théâtre : *Le chagrin du palais des Han,* dont la traduction est également achevée.

Les notes concernant la langue, l'industrie, l'histoire naturelle de la Chine, etc., que j'ai classées par ordre de matières, forment six dossiers.

Je terminerai par la description succincte des manuscrits relatifs aux études bouddhiques qui sont, sans contredit, la partie la plus importante des papiers de Stanislas Julien. Ils sont représentés par onze numéros.

Je mentionnerai en première ligne les quarante-deux pre-

[1] Page 219 du tome XXVII.

mières sections du *Fan-i-ming-tsi;* cette œuvre contient soixante-quatre chapitres ou sections, les noms sanscrits y sont rendus phonétiquement, le sens est expliqué en chinois. Stanislas Julien s'est beaucoup servi de cet ouvrage dans sa fameuse Méthode pour déchiffrer et transcrire les noms sanscrits.

Ce travail manuscrit est fait sur une nouvelle édition chinoise du *Fan-i-ming-tsi,* dans laquelle les transcriptions des mots sanscrits ont été soigneusement revues par un religieux bouddhiste, très versé dans la langue de l'Inde. Le manuscrit contient d'un côté la prononciation des caractères chinois, et de l'autre les mots sanscrits rétablis par Stanislas Julien : c'est sa méthode appliquée à plus de huit cents mots. Il aurait été fort utile que cet ouvrage fût publié et terminé par son auteur, qui, en effet, s'exprime ainsi dans l'introduction : « Je ne crains pas de dire et de prouver que ce travail . . . . . sera infiniment plus commode et plus utile que ma Méthode. »

D'autre part, Stanislas Julien avait l'intention de publier un second volume sur les pèlerins bouddhistes, et il parle de ce projet dans la préface de l'histoire de la *Vie de Hiouen-thsang :* « Je me propose, dit-il, de donner, pour la première fois, les itinéraires des cinquante-six religieux des Thang, composés par I-tsing (730), ainsi que le routier de Khi-me (964). . . . . Je me propose de donner en outre, dans le second volume, une analyse détaillée de la relation de Hiouen-thsang, analyse que je viens d'achever et qui servira de supplément et de contrôle à l'histoire de ses voyages . . . . . Je voudrais ajouter encore aux documents que contiendra le second volume tous les renseignements bibliographiques que j'ai pu me procurer sur les livres bouddhiques que mentionne le présent ouvrage ainsi que les biographies abrégées des religieux éminents qui y figurent avec éclat. Ces dernières notices seraient intercalées à leur date, dans une chronologie traduite d'un grand recueil du XIII^e^ siècle, intitulé : *Fo-tsou-*

*tong-ki*, qui offre les faits les plus intéressants pour le bouddhisme indien et chinois, et que j'ai extraits, à partir de la naissance de Çâkyamouni jusqu'à la mort de Hiouen-thsang (664)[1]. »

Ce plan fut modifié par la publication intégrale des mémoires de *Hiouen-thsang*. Dans les papiers qui nous occupent, trois cent cinquante pages environ peuvent se rapporter à ce projet et contiennent une partie des documents inédits que Stanislas Julien se proposait de faire connaître.

Seules, les dix-sept premières notices de l'ouvrage d'I-tsing sur les cinquante-six pèlerins bouddhistes qui allèrent dans l'Inde ont été traduites par lui et préparées pour la publication[2]. La chronique bouddhique, traduite de l'Encyclopédie *Fo-tsou-tong-ki*, est tout à fait prête pour l'impression; elle contient quatre-vingt-deux pages. Les travaux publiés depuis plus de vingt ans sur le même sujet ne diminuent pas l'intérêt que présente l'extrait de cette grande histoire du bouddhisme en Chine.

Ce manuscrit mériterait à tous égards d'être imprimé; on pourrait y ajouter, en notes, des extraits d'un autre ouvrage, le *Khai-youen-chi-kiai-lan*, qui se trouvent également dans les papiers de Stanislas Julien. Depuis plusieurs années, j'avais commencé la traduction de la plus ancienne chronique bouddhique, le *Li-taï-san-pao-ki*, ouvrage qui a été composé en 597 de notre ère. La chronique traduite par Stanislas Julien est bien plus complète, quoiqu'elle soit du XIIIe siècle. Cependant elle place la naissance du Bouddha en 1027 avant notre ère, date la plus généralement admise en Chine. Comme le fait remarquer justement M. Senart, la date de la naissance de

[1] Page LXXIX et suiv.

[2] M. Chavannes vient de publier la traduction complète de cet ouvrage sous le titre : *Les religieux éminents qui allèrent chercher la loi dans les pays d'Occident* (Paris, 1894, in-8°).

Çâkyamouni est très controversée, chaque école bouddhique a la sienne; les critiques européens ont admis successivement celles de 543, 477 et 380 avant notre ère, chacun se basant sur des données plus ou moins exactes.

L'anachronisme flagrant que présente sur ce point de départ la chronique chinoise ne diminue pas la valeur générale de cet ouvrage qui nous donne, à partir de notre ère, des renseignements précis et importants sur les rapports entre la Chine et l'Inde.

Peut-être l'Académie estimera-t-elle qu'il y aurait intérêt à publier ce dernier manuscrit.

En offrant à l'Académie les papiers de Stanislas Julien, que j'ai classés et distribués dans trois cartons et dont j'ai l'honneur de lui présenter ci-joint le relevé détaillé, je lui demanderai la permission d'y ajouter un ancien ouvrage chinois sur l'histoire de l'écriture, le *Chou-sse-houeï-yao,* provenant également de la bibliothèque du savant sinologue. Cet ouvrage, aujourd'hui introuvable en Chine même, n'existe pas dans nos bibliothèques. L'archimandrite russe Palladius, après bien des recherches en Chine, avait réussi à découvrir un des exemplaires de ce livre rarissime. Il l'avait offert à Stanislas Julien comme témoignage de sa grande admiration. Je pense que ce volume ne saurait être mieux placé que dans la bibliothèque de l'Institut.

## ANNEXE.

## LISTE DES PAPIERS DE STANISLAS JULIEN.

### I

### MANUSCRITS D'OUVRAGES PUBLIÉS.

1. Manuscrit de la *Syntaxe nouvelle*, publiée à Paris (1869, 2 vol. in-8°).

2. Manuscrit du *Livre des trois mots*, traduction latine publiée à Paris (1864, in-8°); traduction française publiée à Genève (1874, in-8°). — Le manuscrit n'a pas la traduction du commentaire.

   Il y a une traduction latine du *Livre des mille mots*, qui n'a pas été imprimée.

3. *Langue et littérature chinoise*, mémoire imprimé dans le *Rapport sur le progrès des études relatives à l'Égypte et à l'Orient* (Paris, 1867, grand in-8°).

4. Commentaire sur le premier chapitre de la traduction du roman des *Deux jeunes filles lettrées*, notes sur le second chapitre et brouillon du troisième chapitre.

   Dans la traduction publiée, il y a très peu de notes; la plus grande partie de ce manuscrit est inédite.

5. Manuscrit de l'*Histoire du pavillon de l'Occident*, publiée à Genève (1872-1880, in-4°).

6. Note sur la vie et les mémoires de Hiouen-thsang, en partie publiés. — 14 feuilles.

7. Épreuves et manuscrit du commencement des mémoires de Hiouen-thsang, publiés à Paris (1867, in-8°).

8. *La petite Boukharie*, article publié dans le *Magasin pittoresque* t. XIII, p. 87 et 126.

9. *Observations sur la nature et la valeur des travaux de M. Paravey*, à propos de sa note sur l'igname de Chine, insérée dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences* (5 février 1855).

10. Manuscrits concernant la polémique avec Pauthier.

    *a. Réponse obligée à un prétendu ami de la justice*, publiée à Paris (1871, in-8°, 16 p.).

*b.* Notes critiques sur la traduction par Pauthier de l'inscription de Si-ngan-fou. — 21 pages. (Une grande partie de ce manuscrit a été imprimée dans la brochure précédente.)

*c.* Cinq feuilles des *Exercices pratiques*, p. 141 à 171. — La rédaction diffère avec celle qui est imprimée.

*d.* Observations sur la traduction par Pauthier de l'article sur l'Inde de l'encyclopédie de *Ma-touan-lin*, qui a paru en 1836 dans l'*Asiatic Journal* de Londres; manuscrit non publié. — 4 feuilles.

## II

## MANUSCRITS INÉDITS.

### LES *KING*.

11. Traduction littérale de *Chou-king*. — Cinq cahiers; 336 pages. Traduction complète avec beaucoup de notes.

12. Traduction des onze premières odes du *Chi-king*, «le Livre des vers», avec commentaires. — 32 feuilles.

13. Commencement du *Li-ki*, traduit en français, avec des notes. — 47 feuilles.

14. Le *Tch'un-tsieou*, traduit jusqu'à la onzième année Hi-kong. — 76 feuilles.

Suivi des tables généalogiques des empereurs et des rois des principautés de la Chine pendant la durée du *Tch'un-tsieou* (de 722-481 av. J.-C.), avec la description de leur territoire. — 55 feuilles.

### HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

15. Commencement du *Thong-kien-kang-mou*, traduction du règne de Fo-hi. — 9 feuilles.

16. Notes sur l'inscription de *Si-ngan-fou*.

*a.* Observations sur la traduction de Visdelou. — 2 feuilles.

*b.* Observations sur toute l'inscription. — 7 feuilles.

17. Notes géographiques. — 3 feuilles.

### ÉTUDES SUR LE BOUDDHISME.

18. Notes et extraits de livres bouddhiques concernant en grande partie les notes du premier volume de la traduction des mémoires de *Hiouen-thsang*. — 12 feuilles.

19. La préface des mémoires de *Hiouen-thsang*, en chinois, sur papier de Chine. — 2 copies, chacune avec un commentaire différent.

20. Itinéraire de *Hiouen-thsang*, d'après le *Si-yu-tchouen*, cité dans l'encyclopédie bouddhique *Fa-yuen-tcha-lin*. — 6 feuilles.

21. Observations sur la traduction par Rémusat du *Fo-koue-ki* «la relation de Fa-hien». — 8 feuilles.

22. Supplément à la *Méthode de transcription*.
Le manuscrit ne contient que les quarante-deux premières sections du *Fan-i-ming-i-tsi*, avec la transcription et les mots sanscrits rétablis. — 36 feuilles.

23. *Kieou-fa-kao-seng-tchien*.
Les dix-sept premières notices sont seules traduites de l'ouvrage de I-tsing sur les cinquante-six pèlerins bouddhistes qui allèrent dans l'Inde. — 11 feuilles.

24. Notes sur les Chinois qui ont été dans l'Inde pour chercher des livres bouddhiques. — 3 feuilles.

25. Les Samanéens qui ont apporté le bouddhisme en Chine, extrait du *Chin-i-tien*. — 3 feuilles.

26. Chronologie bouddhique, traduite de l'encyclopédie *Fo-tsou-tong-ki*. — 82 feuilles.

27. Extrait du *Khai-youen-chi-kiao-lan*, concernant les prêtres bouddhistes étrangers qui vinrent en Chine. — 14 feuilles.

28. Table alphabétique du deuxième volume des *Voyageurs bouddhistes*. — 112 feuilles. (Ce volume n'a pas été publié.)

PIÈCES DE THÉÂTRE.

29. Traduction d'une pièce de théâtre incomplète. — 10 feuilles.

30. Traduction du *Khan-thsian-nou*, «l'Avare»; copie et brouillon. — 96 feuilles.

31. Traduction du *Ho-lang-tan* «la Chanteuse», en 4 actes. — 49 feuilles.

NOTES DIVERSES.

32. Notices bibliographiques. — 9 feuilles.

33. Dialogues traduits du chinois. — 80 pages.

Le texte chinois a été publié sous le titre : *Ji-tch'ang-k'eou-t'eou-hoa.* Dialogues chinois à l'usage de l'École spéciale des langues orientales vivantes, publiés avec une traduction et un vocabulaire chinois-français de tous les mots. Première partie : texte chinois (Paris, 1863, in-8°).

34. Relevés d'expressions composées. — 4 feuilles.

35. Notes et extraits sur l'histoire naturelle et l'industrie en Chine. — 10 feuilles.

Plus un cahier de 20 feuilles sur les noms des médicaments dont on fait usage en Chine et au Japon.

36. Traduction d'un article de Schiefner sur les vocabulaires bouddhiques. — 4 feuilles.

Il y a une note de Stanislas Julien réfutant le savant académicien de Saint-Pétersbourg.

37. Pièces envoyées par M. Guillaume-Louis de Sturler.

38. Lettre de M. le docteur Hoffmann sur les métaux en Chine.

39. Notes et papiers divers. — 18 feuilles.

40. Notes sténographiques. — 7 feuilles.

## N° XV.

### INSCRIPTION LATINE TROUVÉE À GOURBATA (TUNISIE), PUBLIÉE PAR M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

(SÉANCE DU 8 JUIN 1894.)

L'Académie n'a pas oublié qu'au mois de juillet 1891[1] j'ai eu l'honneur de lui présenter le texte d'une inscription latine récemment trouvée entre Tôzeur et Gafsa (Tunisie). Cette inscription, datée de l'année 97, renfermait deux mentions importantes : le nom de *Q. Fabius Barbarus Valerius Magnus Julianus,* légat de Numidie sous Nerva, et un nom géographique, celui du *castellus Thigensium.*

M. Édouard Blanc, inspecteur des forêts, autrefois chargé d'une mission en Tunisie, a bien voulu me communiquer deux

[1] *Comptes rendus des séances pour 1891*, p. 292 et suiv.

lettres de M. Tellier, ingénieur des ponts et chaussées, placé à la tête du service des oasis, lettres qui se rapportent à la découverte de cette première inscription et qui en font connaître une seconde également fort intéressante, trouvée dans les mêmes parages.

Il résulte tout d'abord des renseignements fournis par M. Tellier que l'oasis de Griss (ou de Kriz) n'a rien de commun avec l'emplacement de l'antique *Thiges,* ou du moins que la découverte de l'inscription ne peut aider en aucune manière à cette identification. Je reviendrai tout à l'heure sur cette question. Je me contente pour le moment de dire que la première pierre a été recueillie à une distance considérable de Griss, beaucoup plus au nord que ce point et sur la route directe de Tôzeur à Gafsa, dans la direction de cette dernière localité. Elle avait été employée dans une petite construction certainement postérieure à l'époque romaine, formée de matériaux des différentes époques. Il est donc très probable qu'elle n'était pas là à sa place primitive. Cette construction se trouve à 4 ou 5 kilomètres au sud d'Aïn-Abdou, dans la plaine de Tarfaoui.

La seconde inscription a été découverte à 10 kilomètres environ au nord de la première, à Gourbata même, dans le mamelon qui domine le bordj, par les ouvriers chargés de réparer le ravin; elle a été transportée à Gafsa. Elle est mutilée et difficile à lire. Je donne ici la copie de M. Tellier; les restitutions m'appartiennent :

. . . . . . . . . .II·*c*O*s*
*viiii*·*de*SIG·X·P·P
*l*·*ia*VOLENOPRISC*o*
*l*EG·AVG·PRO·PR
*ci*VITAS·TI*g*ENS

Il est évident que la première partie du texte dont il ne

reste que quelques lettres contenait une date, le nom de l'empereur sous le règne duquel l'inscription avait été gravée, accompagné des mentions chronologiques ordinaires. Ce qui subsiste [*co*(*n*)*s*(*ul*) *de*] *sig*(*natus*) *X*, *p*(*ater*) *p*(*atriae*) s'applique à l'empereur Domitien et nous reporte à la fin de l'année 83.

La ligne suivante confirme cette hypothèse. On y lit, en effet, le nom d'un légat de Numidie, *L. Iavolenus Priscus,* qui a exercé cette fonction sous le règne de Domitien, mais dont le nom n'avait pas encore été rencontré sur une pierre africaine.

Iavolenus Priscus est un jurisconsulte très connu. Il est cité dans le Digeste[1]; il est question de lui dans une lettre de Pline le Jeune[2] et sa biographie a été déjà l'objet de diverses études. Je me contenterai de renvoyer à l'article que M. Pallu de Lessert lui a consacré dans ses *Fastes de la Numidie*[3]. On y trouvera tous les renseignements désirables.

Le *cursus honorum* de ce personnage nous a été conservé par une inscription de *Nedinum* en Dalmatie[4]. Cette inscription, élevée par un ami dans une province où Iavolenus n'avait rempli aucune fonction, a fait supposer qu'il était originaire de Nedinum. Elle est ainsi conçue :

*C. Octavio Tidio Tossiano L. Iaoleno Prisco,*
*legato legionis IV Flaviae,*
*legato legionis III Augustae,*
*juridico provinciae Britanniae,*
*legato consulari provinciae Germaniae superioris,*
*legato consulari provinciae Syriae,*
*proconsuli provinciae Africae,*
*pontifici. . ., etc.*

(1) 40, 2, 5.
(2) *Epist.*, VI, 15. Cf. Mommsen, *Index Plinianus.*
(3) *Mém. de la Soc. archéol. de Constantine*, t. XXV, p. 36 à 39.
(4) *Corp. inscr. latin.*, vol. III, n. 2864 (= 9960).

Dans l'inscription de *Nedinum* le consulat de Iavolenus n'est pas mentionné, mais un diplôme militaire trouvé à Mayence nous apprend qu'il était légat de la Germanie supérieure en l'année 90 [1]. Il avait donc été consul avant cette date et après sa légation de Numidie, c'est-à-dire entre les années 83 et 90.

Son prénom *Lucius*, sur lequel on a hésité quelque temps, est aujourd'hui certain, grâce à une revision des textes de Nedinum et de Mayence [2]. Ce dernier document nous apprend même qu'il était officiellement désigné en Germanie sous les seuls noms de *L. Iavolenus Priscus*, ce qui s'accorde avec la mention inscrite sur la pierre de Gourbata.

Iavolenus fut le chef de l'école sabinienne et le maître de Salvius Julianus qui parle de ses séjours en Afrique et en Syrie [3]. Il vécut au moins sous quatre empereurs, Domitien, Nerva, Trajan et Hadrien. Il est donc très intéressant de pouvoir ajouter à sa biographie un nouveau document qui permet de préciser l'époque de son gouvernement de Numidie.

La dernière ligne semble devoir être lue *civitas Ti*[*g*]*ens*(*ium*). Nous aurions donc là une nouvelle mention de cette station de la Table de Peutinger, située entre Tôzeur et Gafsa, et qui portait le nom de *Thiges*. Comment expliquer que ce nom géographique soit précédé dans la première inscription du mot *castellus* et dans la seconde du mot *civitas?* Les deux inscriptions sont presque contemporaines et c'est la plus ancienne qui mentionne la *civitas*. Elles se rapportent probablement à deux emplacements différents : la *civitas*, placée en dehors de la route, et le *castellus*, placé sur la route même, à l'endroit où s'embranchait le chemin conduisant à *Thiges*.

(1) *Corp. inscr. latin.*, vol. III, p. 1965.

(2) *Ibid.*, n. 1966. Mommsen a élucidé cette question. Cf. *Ephem. epigr.*, V, p. 653-656.

(3) *Dig.*, loc. cit. : *cum meminissem Iavolenum præceptorem meum et in Africa et in Syria servos suos manumisisse.*

J'ai parlé plus haut de l'impossibilité de placer *Thiges* à l'oasis de Griss ou d'El-Oudian. Deux raisons s'y opposent. Il est d'abord tout à fait invraisemblable que nos deux pierres aient été amenées d'un point aussi éloigné des endroits où elles ont été découvertes; en second lieu si la voie romaine de *Gafsa* à *Thuzuros* passait à El-Oudian, elle aurait fait un détour considérable et dont la nécessité ne paraît pas du tout démontrée.

Les deux évêques *Aptus* et *Honoratus*, cités, le premier dans un texte de l'année 411 et le second en 484, tous deux avec le titre d'*episcopus Tiziensis*[1], doivent être des évêques de *Thiges*. Il faut sans doute corriger *Tiziensis* en *Tigiensis*. Ces mentions prouveraient que la localité existait encore au v^e^ siècle.

On voit que l'inscription relevée par M. Tellier a une importance particulière et qu'elle était digne d'être présentée à l'Académie.

## N° XVI.

LETTRE DE M. GEFFROY, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME.

Rome, le 19 juin 1894.

Monsieur le Président et cher confrère,

Un nouveau musée vient de s'ouvrir à Rome. La galerie de moulages que M. le professeur Lœwy a formée, avec l'aide du Ministère de l'instruction publique, comme annexe à la chaire d'archéologie de l'Université romaine, a été inaugurée ces jours-ci avec quelque solennité et sera désormais ouverte régulièrement à l'étude.

Nous avons pu voir, à la dernière séance de l'Académie des Lincei, envoyés de Terracine, où ont eu lieu les fouilles du temple d'Anxur, les ex-voto de plomb recueillis. Ce sont des

[1] Morcelli, *Africa christiana*, I, v° *Tiziensis*.

jouets d'enfants, les jouets offerts à Jupiter d'Anxur qui était le Jupiter *bambino*. Il y a une petite chaise, un petit fauteuil, une petite table, un petit candélabre.....; chacun de ces objets n'a pas plus de 0 m. 03 à 0 m. 04 de hauteur.

On a remarqué, au cours de ces travaux de Terracine, l'orifice d'une crevasse ou d'un conduit naturel qui prend son ouverture première à travers le rocher assez loin du temple. Naturellement un courant d'air très prononcé y est fort sensible. En considérant à quelle place se trouve cet orifice, dans l'intérieur du monument, on a conjecturé que c'était là un de ces lieux où les feuilles pareilles à celles de la Sybille, agitées par le vent, annonçaient les réponses des oracles.

Un nouveau temple commence d'être relevé à Sélinunte par les soins de M. le professeur Salinas. On y a trouvé en nombre inouï des figurines et vases de terre cuite, des lampes, des fragments de verre ou de bronze. Il suffit de dire que la quantité des lampes laissées comme rebut dans les magasins monte au chiffre de 11,089.

Agréez, etc.

A. Geffroy.



IMPRIMERIE NATIONALE.

## LIVRES OFFERTS.

### SÉANCE DU 4 MAI.

M. le chanoine Ulysse Chevalier, correspondant de l'Institut, adresse en hommage à l'Académie les publications suivantes dont il est l'auteur :

*Bibliothèque liturgique*, tome II : *Poésie liturgique traditionnelle de l'Église catholique en Occident ou Recueil d'hymnes et de proses usitées au moyen âge et distribuées suivant l'ordre du bréviaire et du missel* (Tournai, 1894, in-8°); — et cinq tirages à part des articles : *Allemagne, Amérique, Angleterre, Belgique* et *Bretagne*, du *Répertoire des sources historiques du moyen âge*, Topobibliographie (Montbéliard, 1893, in-8°).

Sont encore offerts :

*La traversée des Alpes par Annibal, à propos du livre du colonel Hennebert*, par M. J. Roman (Gap, 1894, in-8°; extrait du *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, année 1894);

*Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine*, 7e volume de la 3e série, année 1893 (Constantine, Alger et Paris, 1894, in-8°);

*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône*, 3e série, n° 24 (Vesoul, 1893, in-8°).

M. l'abbé Duchesne a la parole pour un hommage :

«J'ai l'honneur de présenter à l'Académie le troisième fascicule des *Prolegomena* de la grande et célèbre édition du Nouveau Testament de Tischendorf (*Novum Testamentum graece*, editio VIII critica major, t. III, fasc. 3, Leipzig, 1894, in-8°). Je n'ai pas besoin d'insister sur les services que Tischendorf a rendus à la paléographie et à l'étude de la Bible. Ce savant est mort sans avoir pu rédiger les Prolégomènes de son édition critique. Un jeune Américain, d'origine française, M. C.-R. Gregory, connu de l'Académie par l'intéressante communication qu'il lui a soumise sur *les Cahiers des manuscrits grecs*, a été chargé de les rédiger. Tout était à faire, car Tischendorf, sûr de sa mémoire, n'avait pas laissé une page de notes pour cet objet. M. Gregory mesura rapidement la

tâche immense qu'il avait à accomplir et aussitôt il entreprit la série des longs et fructueux voyages qui lui ont permis de voir, d'étudier de près, et de décrire presque tous les manuscrits grecs du Nouveau Testament. Leur nombre est légion, car l'auteur ne s'est pas borné aux textes connus et a été rechercher, dans les recoins les plus cachés de l'Orient, les moindres fragments de lectionnaires et de livres liturgiques, contenant des portions de l'Écriture sainte. Dans ces études, M. Gregory n'est pas un maître, mais le maître, et son autorité est incontestée. Le fascicule que je présente à l'Académie est le dernier de cette œuvre immense. Il est consacré en grande partie aux traductions du Nouveau Testament dans les diverses langues anciennes, en syriaque, en latin, en copte, etc. Ce sujet doit intéresser particulièrement les savants d'un pays dont la Vulgate a été de tout temps la nourriture spirituelle. Ici encore il y a des trésors d'érudition accumulés. Je dirais même que nous trouvons, dans l'abondance des énumérations du savant bibliographe, une sorte d'embarras de richesses. J'aurais préféré qu'au lieu d'inscrire dans ses pages les numéros de 2,000 et quelques manuscrits de la Vulgate, M. Gregory nous eût donné le choix des 200 ou 300 meilleurs, et qu'il nous eût dit quelques mots de leur caractère. Notre érudition en aurait été mieux dirigée et mieux éclairée. Mais il ne faut pas reprocher à un auteur de ce mérite l'excessive abondance de renseignements qu'il nous donne. Il nous faut nous réjouir de voir la science dotée désormais d'un précieux instrument de travail, dont les théologiens ne seront pas seuls à tirer profit. »

M. P. Meyer présente deux nouvelles livraisons de *A new english Dictionary on historical Principles,* par M. J. A. H. Murray (Oxford, 1893-1894, in-4°).

« L'une de ces livraisons (part. VIII, sect. 1) termine la lettre C. L'autre appartient au tome III, contenant la lettre E, portion du dictionnaire qui est rédigée. sous la direction de M. Murray, par son collaborateur M. H. Bradley. Ces deux livraisons donnent une fois de plus la preuve de l'excellence de la méthode avec laquelle les résultats d'immenses dépouillements ont été mis en œuvre. La lettre C maintenant publiée en entier contient 1,308 pages. C'est, comme en français, l'une des lettres les plus chargées, et pour la même raison, c'est-à-dire à cause du grand nombre de mots d'origine latine formés avec la préposition *cum.* Dans le dictionnaire de M. Littré, cette même lettre a 501 pages et des pages contenant moins de matière que celles du *Dictionary.* Cette

comparaison donne une idée des proportions énormes de l'œuvre qui se poursuit avec autant de science que d'activité par les soins et sous la direction du Dr Murray.»

SÉANCE DU 11 MAI.

M. L. Delisle offre, au nom des auteurs, les publications suivantes :

1° *Les Fables de Phèdre*, édition paléographique publiée d'après le manuscrit Rosanbo, par M. Ulysse Robert (Paris, 1893, gr. in-8°);

2° *Thann à la fin du xve siècle* (*1469-1474*), d'après des documents inédits, par M. Ch. Nerlinger (Paris, 1893, in-8°);

3° *La seigneurie et le château d'Ortemberg au val de Villé sous la domination bourguignonne* (*1469-1474*), par le même (Paris, 1894, in-8°).

Sont encore offerts :

*Jean de Saint-Avit, évêque d'Avranches, dix ans captif pour la cause de la France et celle de Jeanne d'Arc*, par M. l'abbé Marquis (Chartres, 1894, in-8°);

*Le vase gallo-belge de Jupille*, par M. F. de Villenoisy (Liège, 1894, in-8°; extrait du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXIII);

*Origine des premières races ariennes d'Europe*, par le même (Louvain, 1894, in-8°; extrait du *Muséon*);

*Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*, pendant l'année 1892-1893 (Rouen, 1894, in-8°);

*Archaeologia, or miscellaneous Tracts relating to Antiquity*, published by the Society of Antiquaries of London, volume LIII, 2d series (London, 1893, in-4°).

SÉANCE DU 18 MAI.

Sont offerts :

*Rig-Veda-Samhitâ, the sacred Hymns of the Brâhmans, together with the Commentary of Sâyanâkârya*, edited by F. Max Müller. 2d edition. Vol. I-IV, Mandala I-IV, published under the patronage of His Highness the Mahârâjah of Vijayanagara (London, 1890-1892, 4 vol. in-4°);

*Bulletin des religions de l'Inde : Bouddhisme, Jainisme, Hindouisme*, par M. A. Barth, membre de l'Institut (Paris, 1894, in-8°; extrait de la *Revue de l'histoire des religions*, années 1893 et 1894);

*Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, t. XVI, année 1893 (Poitiers, 1894, in-8°).

M. Barbier de Meynard a la parole pour divers hommages :

1° *Epigraphische Denkmäler aus Abessinien,* nach Abklatschen von J. Theodor Bent Esq., von Prof. Dr D.-H. Müller, III (Wien, 1894, in-4°; extrait des *Denkschriften* de l'Académie de Vienne).

2° *Egyptisch-Minäischer Sarkophag im Museum von Gizeh; — Palmyrenica aus dem British Museum,* II; — *Ueber die von Prof. Julius in Nord-Arabien entdeckten und gesammelten proto-arabischen Inschriften,* von D.-H. Müller (tirage à part de la *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenl.,* t. VIII).

«M. D.-H. Müller, professeur à l'Institut oriental de Vienne, me charge d'offrir en son nom à l'Académie différentes publications dont il est l'auteur et qui ont trait à l'épigraphie sémitique. Le plus important renferme une étude développée des principales inscriptions d'Abyssinie, celles qui se rapportent à l'ancien royaume et en éclairent ses origines. La découverte en est récente et nous en sommes redevables à l'intrépide explorateur M. Théodore Bent. Des recherches auxquelles s'est livré M. Müller il paraît résulter que la langue et l'écriture ghez sont sorties l'une et l'autre du sabéen. Quelle que soit d'ailleurs la solution définitive de ce problème que l'auteur a soumis à un examen rigoureux, on est heureux de constater combien le cercle de l'épigraphie abyssinienne s'est élargi depuis le temps où notre confrère de l'Académie des sciences, M. Antoine d'Abbadie rapportait d'Éthiopie et faisait connaître au monde savant la célèbre inscription d'Axoum.

«Dans le mémoire suivant, le savant professeur de Vienne aborde à son tour le déchiffrement d'un sarcophage conservé au Musée de Ghizeh. Ce monument appartient à l'époque ptolémaïque et porte une inscription en caractères himyarites qui met à l'épreuve en ce moment la persévérance et la sagacité des épigraphistes. L'interprétation proposée par M. Müller, sans avoir la prétention de résoudre toutes les difficultés d'un texte particulièrement obscur, présente un sens général très acceptable et qui se rapproche du déchiffrement publié par M. J. Halévy. La différence principale est dans les conclusions qu'en tire le savant viennois : d'après lui la langue du monument de Ghizeh serait d'un âge plus reculé que celles des inscriptions araméennes et même des monuments lihyanites.

«Les deux dernières brochures sont consacrées, l'une à l'étude des

inscriptions palmyréniennes du *British Museum*, l'autre aux anciens noms arabes qui se trouvent dans les inscriptions du Nord de l'Arabie, recueillies par M. Euting et données dans la relation du malheureux voyageur C. Hubet, que la Société asiatique a publiée, il y a quelques années.

« Par cet ensemble de recherches on peut juger de l'érudition étendue et de l'activité d'esprit du savant épigraphiste de l'Université de Vienne. Je ne doute pas que les travaux dont je dois me borner à faire ici l'énumération ne soient bien accueillis de nos confrères de la Commission du *Corpus*, plus autorisés que moi à en apprécier la valeur. »

3° *Dictionnaire français-touareg* (dialecte taïtoq), suivi d'observations grammaticales, par E. Masqueray, fasc. II (Paris, 1894, in-8°. Publications de l'École des lettres d'Alger).

« J'ai l'honneur de déposer aussi sur le bureau de l'Académie, de la part de M. Masqueray, directeur de l'École des lettres d'Alger, la seconde livraison de son *Dictionnaire français-touareg*. Je n'ai pas à revenir aujourd'hui sur ce travail dont j'ai déjà signalé les mérites. Qu'il me soit permis seulement de rappeler que c'est à M. Masqueray, bien secondé d'ailleurs par son collègue de l'École des lettres M. René Basset, que nous devrons un jour une connaissance plus complète et plus scientifique de ces curieux dialectes berbères dont, dès le v^e siècle, saint Augustin constatait l'unité linguistique à travers la diversité de leurs divisions géographiques (*barbaras gentes in una lingua plurimas novimus*). En félicitant M. Masqueray des services qu'il rend à l'œuvre civilisatrice de la France, en même temps qu'aux progrès de la philologie africaine, je renouvelle le vœu que son travail puisse paraître à des intervalles un peu plus rapprochés, puisqu'il ne pourra être utilement consulté que lorsqu'il sera achevé. »

## SÉANCE DU 25 MAI.

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau le 2^e fascicule des *Comptes rendus des séances* de l'Académie pour l'année 1894. Bulletin de mars-avril (Paris, 1894, in-8°).

Sont encore offerts :

*Cartulaire lyonnais, documents inédits pour servir à l'histoire des anciennes provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Dombes, Bresse et Bugey, comprises jadis dans le* Pagus major Lugdunensis, recueillis et

publiés par M. M.-C. Guigue; t. II : *Documents de l'année 1255 à l'année 1300* (Lyon, 1893, in-4°);

*Epigraphia indica of the Archaeological Survey of India,* edited by J. Burgess, vol. II, part XIV (Calcutta, 1893, in-4°).

M. Ravaisson présente à l'Académie une *Histoire générale des beaux-arts,* par M. Roger Peyre (Paris, 1894, in-12).

«Cet ouvrage ne contient pas moins de 786 pages et plus de 300 illustrations. Il embrasse l'histoire des arts du dessin et même de la musique en Égypte, en Asie, en Grèce, à Rome, au moyen âge, à la Renaissance et dans les temps modernes jusqu'à nos jours. L'auteur y fait preuve d'un vaste savoir et d'une critique très éclairée; son style aussi est digne de tout éloge.»

M. L. Delisle offre à l'Academie, au nom de l'auteur, le tome V des *Lettres de Peiresc,* publiées par M. Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut (Paris, 1894, in-4°), et fait ressortir l'intérêt archéologique de ce volume qui comprend les lettres de Peiresc à Guillemin, à Holstenius et à Menestrier (1610-1637).

### SÉANCE DU 1er JUIN.

M. Clermont-Ganneau a la parole pour un hommage :

«J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de M. Robert de Bonnières, un volume dont elle appréciera certainement la valeur exceptionnelle. C'est un exemplaire du *Foe-koue-ki,* ou *Relation des royaumes bouddhiques,* traduit du chinois par Abel Rémusat. Cet exemplaire a appartenu à Stanislas Julien; l'éminent sinologue en a couvert les pages d'annotations marginales extrêmement importantes, qui sont comme les préliminaires de sa mémorable traduction des voyages de Hiouen-thsang. Je signalerai, entre autres, les transcriptions sanscrites et chinoises des nombreux noms de lieux énumérés dans l'Appendice, qui nous montrent comment Stanislas Julien a procédé pour arriver à l'identification de ces noms. Nous avons là, prises sur le vif, la genèse et les premières applications de cette méthode magistrale qui a fait époque dans les études orientales et a contribué à jeter tant de lumière sur l'histoire du bouddhisme par la confrontation rigoureuse des documents indiens et chinois. Ce volume, ainsi enrichi de commentaires autographes qui en font une sorte de relique scientifique, a sa place marquée auprès des papiers de

Stanislas Julien récemment offerts à l'Académie par M. Specht. Comme ceux-ci, il avait été livré aux hasards des enchères, avec toute la bibliothèque de Stanislas Julien, léguée par lui à son disciple et successeur, notre regretté confrère M. le marquis d'Hervey-Saint-Denis. L'on ne peut que féliciter M. R. de Bonnières de la bonne fortune qu'il a eue de recueillir cette précieuse épave, et du sentiment auquel il a obéi en désirant ainsi la placer sous la sauvegarde, désormais inviolable, d'une compagnie à laquelle elle rappellera un souvenir cher et glorieux. S'il est permis de regretter que l'événement ait pu lui donner l'occasion de s'exercer, il est à souhaiter que l'intelligente et généreuse initiative de MM. R. de Bonnières et Specht trouve, le cas échéant, des imitateurs.»

SÉANCE DU 8 JUIN.

Sont offerts :

*The sacred Books of the East,* translated by various oriental Scholars and edited by F. Max Muller, vol. XLIX (Oxford, 1894, in-8°).

*Etymologicum magnum Romaniæ Dictionarul limbei istorice si poporane a Romånilor,* par M. Petriceicu Hasdeu, tome III, fasc. II (Bucarest, 1894, in-4°).

*An Introduction to the popular Religion and Folklore of Northern India,* by W. Crooke, B. A. (Allahabad, 1894, in-8°).

*Archæological Survey of India. The Bower transcript.* Facsimile Leaves, nayari transcript, romanised Transliteration and english Translation with notes, edited by A. F. Rudolf Hoernle, Ph. D., part. II, fasc. I (Calcutta, 1894, in-4°).

M. G. Perrot présente, au nom de l'auteur : *Lessing et l'antiquité. Étude sur l'hellénisme et la critique dogmatique en Allemagne au XVIII^e siècle,* par I. Kont, agrégé de l'Université, tome I (Paris, 1894, in-12).

«Depuis la thèse de M. Crouslé (1863) il n'a pas paru en France d'étude aussi détaillée sur Lessing que celle qui vient d'être offerte au public français par M. Kont, et l'Allemagne même ne possède pas de travail d'ensemble où le sujet soit traité aussi à fond qu'il l'est ici, avec une connaissance aussi approfondie de toutes les questions auxquelles Lessing a touché et où il a laissé la marque de sa curiosité universelle et de sa critique pénétrante. Il a fallu comparer l'état où en étaient alors toutes ces disciplines à celui où les a portées à présent le progrès de la recherche. M. Kont s'est acquitté de cette tâche avec une compétence qui

témoigne de l'étendue de ses connaissances. Dans un second volume, dont un extrait a déjà été donné par la *Revue archéologique*, il étudiera Lessing archéologue.»

M. Héron de Villefosse présente à l'Académie les numéros 212-213 de la *Revue africaine, Bulletin des travaux de la Société historique algérienne*, 38e année, 1er et 2e trimestres 1894 (Alger, Jourdan, 1894, in-8°).

«La *Revue africaine* est l'organe de la Société historique algérienne fondée en 1856; le président de cette Société en est le directeur. Elle compte trente-huit années d'existence; ce n'est donc pas à titre de revue nouvelle que j'ai l'honneur de la présenter à l'Académie. Avec le *Recueil de la Société archéologique de Constantine* elle représente en Algérie le plus ancien journal scientifique. Un des hommes qui, par leur zèle et leur activité, ont rendu à la cause des antiquités africaines les services les plus importants, Adrien Berbrugger, en a été pendant treize années le directeur. Tant qu'il a vécu toutes les découvertes faites en Algérie et en Tunisie y étaient signalées et enregistrées avec soin. On y retrouve à chaque page pendant ces premières années les noms des vieux explorateurs africains, Reboud, de Lhotellerie, Féraud, Cherbonneau, Boissonnet, etc., et celui de notre regretté confrère, Ch. Tissot.

«Après la mort de Berbrugger, la *Revue africaine* entra dans une période plus calme, mais non moins attachante; c'est surtout au point de vue de l'histoire moderne qu'elle offre alors un grand intérêt. MM. de Grammont, Rinn, Arnaud, secondés par des collaborateurs dévoués, appartenant pour la plupart à l'armée ou à l'administration, y publièrent de nombreux articles qui forment comme la base essentielle de l'histoire de la domination espagnole en Afrique ou de celle des tribus soumises par nos soldats.

«Une nouvelle phase vient de s'ouvrir pour cette revue. Rattachée dans une certaine mesure à l'École des lettres d'Alger par la nomination de M. Masqueray comme président de la Société historique algérienne, elle semble appelée à remplacer aujourd'hui le *Bulletin de correspondance africaine* dont l'existence a été si courte. Grâce au concours des professeurs de l'École des lettres, grâce au dévouement de son secrétaire, M. G. Jacqueton, conservateur adjoint de la Bibliothèque-Musée, auquel l'Académie a décerné l'an dernier la première médaille au concours des Antiquités nationales, elle a subi une transformation heureuse qui paraît devoir être très profitable aux études archéologiques.

« Le présent fascicule qui correspond aux deux premiers trimestres de l'année 1894 contient les travaux suivants :

« 1° *Documents marocains.* M. Jacqueton publie sept pièces importantes de l'époque de Henri IV relatives aux événements qui se passaient alors au Maroc. La première est une relation écrite par un négociant français nommé P. Treillault; les autres font partie de la correspondance d'un médecin français, le sieur de Lisle, qui paraît avoir été chargé au moins de deux missions au Maroc.

« 2° *Antiquités récemment découvertes à Alger.* M. Gavault, architecte du Gouvernement, fait connaître de nouvelles trouvailles. Il faut surtout mentionner une stèle votive en l'honneur de Saturne, qui constitue le premier ex-voto de ce genre découvert à Alger et prouve l'existence dans cette ville, à l'époque romaine, d'un sanctuaire du dieu. Une planche reproduit les objets découverts.

« 3° *Notes sur l'histoire de Laghouat.* M. le lieutenant Mangin, du 3e tirailleurs indigènes, continue, à l'aide des récits contemporains de la conquête et avec le secours des documents conservés dans les archives du Gouvernement général, l'histoire d'une des villes les plus importantes du Sud de l'Algérie.

« 4° *Chronique africaine, archéologie ancienne; année 1893.* Sous ce titre, M. Stéphane Gsell a entrepris de mettre les lecteurs de la *Revue* au courant de tous les travaux récents sur l'Afrique ancienne. Il ne les entretient pas seulement des découvertes faites sur place ou des mémoires publiés en Algérie, mais tout ce qui s'imprime en France, en Allemagne ou ailleurs est signalé. Une première division est consacrée aux travaux relatifs à la géographie générale, à l'ethnographie et aux découvertes préhistoriques. Dans le chapitre suivant l'auteur a réuni ce qui concerne la *Cyrénaïque* depuis les origines de la colonisation grecque jusqu'à la fin des temps antiques; un bon compte rendu du travail de M. O. Seeck sur Synésius y est inséré. Viennent ensuite de nombreux renseignements classés sous trois grandes rubriques : *époque carthaginoise, époque romaine, époque chrétienne.* Ces renseignements se rapportent à la géographie, à l'histoire, à l'exploration et à la description des ruines, à la religion, à l'administration, à la littérature, aux monuments figurés, etc. Les moindres notes insérées dans les revues spéciales, toutes les communications faites aux sociétés savantes sont l'objet d'une mention, plus ou moins longue suivant leur importance, de sorte qu'on trouve dans cette chronique un résumé exact de tout ce qui a été écrit sur l'Afrique dans le courant de l'année. L'auteur ne se borne pas à exposer l'opinion des

autres, il exprime souvent la sienne; il le fait avec mesure. Ses remarques et ses critiques pleines de justesse et d'à-propos donnent à son travail une physionomie très personnelle. Enfin un dernier chapitre est consacré aux musées et aux collections de l'Algérie et de la Tunisie. Le Musée du Bardo, créé par M. de la Blanchère, ne cesse de s'accroître sous l'habile direction de M. Gauckler; ceux d'Alger, de Philippeville et de Sétif se réorganisent; celui d'Oran, qui est l'œuvre du commandant Demaeght, s'enrichit tous les jours. Dans un pays où l'activité des archéologues est sans cesse excitée par de nouvelles découvertes, une chronique de ce genre est particulièrement utile. Elle est également précieuse à ceux qui, vivant loin de ce champ d'études, s'intéressent aux antiquités africaines; elle leur évitera de grandes pertes de temps. J'ajoute qu'elle donnera un nouvel élan au zèle de nos officiers qui, aujourd'hui comme au début de la conquête, comptent parmi les meilleurs et les plus utiles auxiliaires de nos travaux.

«Félicitons donc la *Revue africaine* d'être entrée dans cette voie nouvelle et faisons des vœux pour qu'elle ne s'en écarte pas.»

M. Héron de Villefosse offre ensuite à l'Académie, au nom de l'auteur, un ouvrage intitulé : *L'art au moyen âge, choix de lectures sur l'histoire de l'art, l'esthétique et l'archéologie, accompagné de notes explicatives, historiques et bibliographiques*, par Gaston Cougny (Paris, Firmin-Didot, 1894, in-8°).

«Ce volume, illustré de soixante-seize gravures, est le troisième de la collection publiée par M. Gaston Cougny. Les deux premiers sont consacrés à l'art antique; celui-ci a pour but de faire connaître l'art du moyen âge et ses diverses manifestations. Comme dans ses précédents volumes l'auteur a réuni et réédité un certain nombre de mémoires écrits par des auteurs différents, mais dont l'ensemble constitue néanmoins une suite intéressante. Ces lectures sont destinées aux élèves des écoles municipales de Paris; elles seront goûtées et comprises en dehors de ces écoles par toutes les personnes qui ont le désir de s'instruire. C'est aux ouvrages de MM. G. Boissier, Vitet, Jules Quicherat, J. Spencer Northcote et W. R. Brownlow que sont empruntées les pages consacrées aux origines de l'art chrétien. L'histoire de la civilisation byzantine et des arts qui s'y rattachent est présentée par MM. Zeller, Jules Labarte et Ch. Bayet. Enfin l'art roman et l'art gothique sont étudiés, expliqués et commentés par MM. F. de Verneilh, Jules Quicherat, Mérimée, Didron, F. de Lasteyrie, Viollet-le-Duc, Louis Courajod, Lecoy de la Marche, etc.

Avec de tels collaborateurs M. G. Cougny avait tous les moyens de composer un livre utile et attachant, mais il fallait encore savoir choisir, chez quelques-uns du moins, des pages où la doctrine n'avait pas vieilli et où la critique la plus sévère ne trouverait rien à reprendre. C'est ce qu'il a fait avec un vrai discernement. Ces morceaux détachés, signés de noms différents, forment un tout bien coordonné et qui se lit avec profit. En vulgarisant ces études et ces travaux, en les enrichissant de notes et de gravures, M. G. Cougny a rendu à l'histoire de l'art un nouveau et important service.»

M. Bréal fait hommage à l'Académie, au nom de l'auteur, M. Ch. Casati de Casatis, d'un ouvrage intitulé : *Jus antiquum* (Paris et Milan, 1894, in-8°).

M. l'abbé Duchesne a la parole pour un hommage :

«J'ai l'honneur de présenter à l'Académie une brochure intitulée : *Die Acten der heiligen Nereus und Achilleus,* par M. F. Schaefer (Rome, 1894, in-8°; extrait de *Römische Quartalschrift*). M. Schaefer est un jeune prêtre, allemand de naissance, agrégé actuellement au diocèse de Saint-Paul de Minnesota, en Amérique. L'étude qu'il vient de consacrer à la légende des saints Nérée et Achillée a pour but de montrer que cette légende a été rédigée primitivement en latin, à Rome, au v<sup>e</sup> siècle encore peu avancé. Ce texte légendaire est d'une importance considérable. Il se rattache, d'une part, aux apocryphes relatifs à Simon le Magicien, d'autre part, au culte de saint Césaire, lequel finit par acquérir à Rome une situation officielle, saint Césaire ayant été choisi comme patron de la chapelle impériale du Palatin. D'autre part, on y a incorporé un certain nombre de traditions locales, de Rome, de Terracine, de la Sabine, de l'Abruzze et des Marches, toutes vérifiées par des documents épigraphiques ou liturgiques d'une antiquité fort respectable.

«Nous en avons un texte grec et un texte latin. Le premier a été, ces derniers temps, édité deux fois en Allemagne. Les éditeurs ont cru devoir lui accorder la situation d'original par rapport au latin. M. Schaefer renverse ce rapport. Il établit en outre que l'origine de ce pieux roman s'explique par la préoccupation de répondre aux objections soulevées à Rome, vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle, contre la profession virginale. Il replace donc, avec succès, je crois, cette pièce intéressante dans son milieu local, chronologique et religieux.»

M. Croiset offre à l'Académie, au nom de l'auteur, M. A. Baudrillart,

*Les divinités de la victoire en Grèce et en Italie* (Paris, 1894, in-8°; fascicule 68ᵉ de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*).

« L'ouvrage de M. Baudrillart a été déjà soumis à l'Académie en manuscrit lorsque l'auteur était membre de l'École de Rome. C'était un travail de seconde année, et la Commission en avait apprécié les qualités solides et élégantes. Depuis l'auteur l'a repris et complété. Sous cette nouvelle forme, c'est un excellent mémoire qui étudie un chapitre intéressant des idées religieuses de l'antiquité. On y voit avec précision comment une idée abstraite est devenue une divinité, quelle place elle a prise dans la religion de la cité, quel culte lui fut rendu, comment ce culte s'unit à celui de l'empereur et de Rome, comment il s'associa aussi à celui de plusieurs grandes divinités, et quels liens étroits rattachent l'histoire du culte de la Victoire à l'histoire de la cité elle-même. Le style de M. Baudrillart, net et simple, a toute l'élégance sobre qui convient à un travail de ce genre. »

M. Longnon présente, au nom de Mᵐᵉ Ernest Desjardins, le 4ᵉ et dernier volume de la *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine,* par feu M. Ernest Desjardins, membre de l'Institut (Paris, 1893, in-8°).

« Ce volume, moins considérable que les précédents, a pour unique objet les sources de la topographie comparée, c'est-à-dire les monuments itinéraires de toute nature ainsi que l'*Anonyme de Ravenne,* et il est accompagné de nombreuses planches reproduisant les monuments, ou les résumant d'une façon véritablement saisissante. Il se termine par une table alphabétique très détaillée, de l'ouvrage entier, que Mᵐᵉ Desjardins, par un sentiment de piété qui l'honore, a tenu à composer elle-même.

« Dans la pensée de mon savant maître et excellent ami, qui, dans les derniers temps de sa vie, m'avait associé à son œuvre, celle-ci devait avoir pour complément une description topographique de la Gaule à l'époque romaine. La librairie Hachette n'en a point abandonné la pensée; mais, estimant qu'il était impossible de donner à cette partie du travail toute l'étendue souhaitable en la plaçant dans le quatrième volume, elle a décidé de publier l'œuvre de M. Desjardins au point précis où l'avait amenée son auteur, et il a été entendu que la description topographique de la Gaule romaine ferait l'objet d'un ouvrage indépendant qui dans quelques années, je l'espère du moins, prendra place à côté du présent volume. »

SÉANCE DU 15 JUIN.

L'Académie des sciences de Cracovie adresse les publications suivantes :

*Andrzeja z Kobylina : Gadki o Składności członków człowieczych z Arystotelesa i też inszych Mędrców Wybrane 1535*, par Józef Rostafiński (Cracovie, 1893, in-8°);

*Sebastyana Grabowieckiego : Rymy duchowne 1590*, par Dr. Józef Korzeniowski (Cracovie, 1893, in-8°);

*Andrzeja Zbylitowskiego : Epitalamium na wesele Zygmunta III 1592*, par Jean Loś (Cracovie, 1893, in-8°);

*Mikołaja z Vilkowiecka : Historya o chwalebnym Zmartwychwstaniu Pańskim*, par le Dr. Stanislaw Windakiewioz (Cracovie, 1893, in-8°);

*Acta rectoralia almae Universitatis studii Cracoviensis inde ab anno MCCCLXIX*, editionem caravit Dr. Wladislaus Wisłocki. Tome I[er], fasc. 2 (Cracovie, 1893, in-8°);

*Rozprawy Akademii Umiejętności : Wydział filologiczny*. Série II, t. V et VI (Cracovie, 1894, in-8°);

*Sprawozdania Komisyi do badania historyi Sztuki w Polsce*. Tome V, fasc. 3 (Cracovie, 1893, in-4°).

Est encore offert :

*L'époque éburnéenne et les races humaines de la période glyptique*, par M. Ed. Piette (Saint-Quentin, 1894, in-8°).

M. Jules Girard présente au nom de l'auteur : *Hérodote historien des guerres médiques*, par M. Amédée Hauvette, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris (Paris, 1894, in-8°).

«L'Académie avait mis au concours, pour le *Prix ordinaire* de 1891, le sujet suivant : «Étudier la tradition des guerres médiques; déterminer «les éléments dont elle s'est formée, en examinant le récit d'Hérodote «et les données fournies par d'autres écrivains.» C'est le mémoire couronné que M. Hauvette publie, après l'avoir retravaillé et en avoir modifié la composition dans le sens indiqué par le titre que je viens de lire. Hérodote y est mis directement à la place qui lui appartient, au centre de tout le travail.

«Il n'est pas besoin d'insister sur l'importance d'un pareil sujet pour l'étude de la critique historique en Grèce et même de la critique histo-

rique en général. L'œuvre d'Hérodote fait véritablement assister à la naissance de la critique historique dans des conditions particulièrement intéressantes, dont beaucoup semblaient faites pour la rendre plus difficile. L'émotion causée par la victoire de la Grèce, l'exaltation du sentiment patriotique, le mouvement de l'imagination chez un peuple nourri de poésie et de légendes, les rivalités et les querelles des divers États amenant les altérations des faits et les divergences des récits, une disposition religieuse qui substitue l'action divine aux causes humaines : telles sont les circonstances générales au milieu desquelles le premier historien digne de ce nom conçoit le projet de fixer un souvenir exact des grands événements qui arrivaient à peu près à leur conclusion vers le moment de sa naissance et y consacre sa vie. Dans sa pensée, c'est aux guerres médiques qu'aboutit toute l'histoire antérieure du monde, et, s'il s'arrête volontiers en chemin, il ne perd pas de vue le but où il tend; c'est aux guerres médiques que tout se rattache par des liens plus ou moins directs. Il en résulte que M. Hauvette, en examinant particulièrement le récit des guerres médiques, est obligé de traiter les principales questions qui concernent Hérodote. Plus d'un tiers du livre considérable qu'il a écrit est donné à ces questions. Des discussions sur la vie et les voyages de l'historien, sur la formation et la composition de son ouvrage remplissent un chapitre préliminaire où, comme dans tout le reste, l'auteur se montre parfaitement au courant des travaux qui se rapportent à son sujet.

«Il examine ensuite les critiques qui ont été adressées à Hérodote par les anciens et par les modernes. Thucydide et les interprétations qui ont été données des courts passages qui concernent son prédécesseur, Ctésias, qui le traite de *menteur* et de *conteur de fables*, Plutarque, qui reproduit en partie les attaques de la période alexandrine, fournissent la matière de chapitres fort intéressants. Je ne recommanderai pas moins les chapitres où sont discutées les critiques des modernes. Ces critiques se sont multipliées dans ces dernières années et ont pris une importance qui a déterminé l'Académie à mettre au concours un sujet sur Hérodote. Je ne crois pas que dans son examen M. Hauvette en ait négligé une seule qui ait quelque valeur. Il soumet d'abord à une discussion approfondie les systèmes de Niebuhr, de MM. Nitzsch et Wecklein, qui prétendent reconnaître les sources d'Hérodote dans des traditions orales, formées sous l'influence de l'imagination populaire, des intérêts et des mœurs. Il expose et discute ensuite les théories de ceux qui, comme M. Sayce, supposent au contraire que l'historien a puisé dans des sources

écrites, en dissimulant plus ou moins ses emprunts. Telle est la matière de la première partie du livre de M. Hauvette. Dans la seconde, qui est fort étendue, il prend à son tour le récit d'Hérodote et le suit pas à pas, en examinant attentivement tous les points sur lesquels s'est portée la critique. Ce qui donne un prix particulier à cette partie de son ouvrage, c'est que dans un second voyage en Grèce, il est allé la préparer sur les lieux, lisant Hérodote et ses critiques sur le terrain même où les batailles s'étaient livrées.

«En résumé, le livre de M. Hauvette est excellent. Il se recommande par une information complète, une méthode sévère, une discussion remarquablement attentive et serrée, à laquelle ne résistent guère les hypothèses et les affirmations absolues. Sans se faire illusion sur la justesse de tous les jugements d'Hérodote, ni sur la réalité de tous les faits qu'il raconte, il soutient en somme par de bons arguments l'opinion qui a si longtemps prévalu sur sa véracité et sur la valeur de son esprit. Cette publication justifie complètement le jugement de l'Académie, qui avait décerné le prix au mémoire de M. Hauvette, et fait grand honneur à la science française.»

M. Edm. Le Blant a la parole pour un hommage :

«Mme la comtesse Lovatelli a l'honneur d'offrir à l'Académie un troisième volume de ses *Miscellanea archeologica* (Rome, 1894, in-8°). Ce gracieux volume contient dix notices nouvelles écrites avec la sûreté d'érudition qui distingue les œuvres de la savante romaine. La première offre pour nous un intérêt tout particulier, car elle traite d'une petite plaque de bronze mentionnant l'accomplissement d'un vœu fait au Génie de la ville d'Orange. D'autres mémoires suivent, consacrés à la représentation d'un *auriga* du cirque et à celle de deux *ministri mithriaci*, aux apparitions des fantômes, aux jardins d'Adonis, au culte antique de l'eau. Dans ces études, comme dans les précédentes, Mme la comtesse Lovatelli est aidée par sa pratique des monuments, par son exacte connaissance des langues classiques et modernes.»

M. Paul Meyer offre, de la part de l'auteur : *Deux allocutions au sujet de Peiresc*, par M. Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut (Aix-en-Provence, 1894, in-12).

SÉANCE DU 22 JUIN.

Sont offerts à l'Académie :

*Problèmes bibliques*, dédiés à M. Joseph Derenbourg, par M. J. Oppert, membre de l'Institut (Versailles, 1894, in-8°; extrait de la *Revue des études juives*).

*Storia delle lingue e letterature romanze*, par M. J.-G. Isola. Parte III, dispensa 2ª (Gênes, 1894, in-8°);

*Die alttürkischen Inschriften der Mongolei*, von W. Radloff. — Zweite Lieferung : *Die Denkmäler von Koscho-Zaidam*, Glossar, Index und die chinesischen Inschriften, übersetzt von W. P. Wassiljew (Saint-Pétersbourg, 1894, in-4°).

M. G. Paris présente, au nom des auteurs, les deux ouvrages suivants :

1° *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik*, gesammelt, durchgesehen und vermehrt von Adolf Tobler. Zweite Reihe (Leipzig, 1894, in-8°).

«Notre savant correspondant, M. le professeur Ad. Tobler, m'a chargé de présenter à l'Académie une nouvelle série, qui vient de paraître, de ses *Contributions à la grammaire française*. La plupart des articles dont se compose ce volume avaient déjà paru dans différents recueils; ils sont ici revus et corrigés avec soin, souvent notablement augmentés, enrichis de citations et d'explications nouvelles. On remarquera surtout le mémoire sur les expressions figurées et les jeux de mots en ancien français, qui est ici très accru : c'est un vrai petit trésor de faits curieux et difficiles, expliqués avec une ingénieuse et heureuse sagacité. L'étude sur l'adjectif faisant fonction de substantif, qui ne remplit pas moins de 32 pages, n'avait pas encore été imprimée; elle est d'un très grand intérêt. Il n'y a plus à faire l'éloge des travaux de M. Tobler sur la grammaire française : on sait assez que l'érudition la plus profonde et la plus précise y est mise au service d'une rare pénétration, d'un sentiment exquis des phénomènes du langage, d'une intelligence vraiment philosophique des rapports de ces phénomènes avec ceux de la pensée. Nous ne pouvons que souhaiter que M. Tobler continue des études si fructueuses et nous donne bientôt une troisième série de ses admirables *Contributions*.»

2° *Histoire littéraire du peuple anglais*, par J.-J. Jusserand. *Des Origines à la Renaissance* (Paris, Didot, 1894, in-8°).



IMPRIMERIE NATIONALE.

«J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de l'auteur, le premier volume du grand ouvrage de M. Jusserand, que j'avais eu plus d'une fois l'occasion de lui annoncer, et auquel il travaille sans relâche depuis quinze ans, l'*Histoire littéraire du peuple anglais*. Ce volume comprend trois livres : *Les Origines* (*Britannia, L'invasion germanique, La poésie nationale des Anglo-Saxons, La littérature nationale des Anglo-Saxons*); *L'invasion française* (*La bataille, Les lettres françaises sous les rois normands et angevins, Les lettres latines, Les lettres anglaises*); *L'Angleterre aux Anglais* (*Le nouveau peuple, Chaucer, Le groupe des poètes, William Langland et ses visions, La prose au* XIV*e siècle, Le théâtre, La fin du moyen âge*). Il s'arrête aux approches de la Renaissance, au moment où va s'accomplir dans toute la vie de la nation anglaise une transformation profonde, dont le tableau remplira le volume suivant.

«Je n'insisterai pas sur les qualités d'écrivain et de savant de M. Jusserand : elles sont connues par ses précédents ouvrages. On retrouve dans celui-ci, avec plus de variété et d'étendue, le fonds solide d'érudition que recouvre une forme brillante et souple, qu'anime un sentiment constant de la vie, qu'éclaire une rare intelligence des choses du passé; on y admire une composition habile, qui sait grouper avec un relief puissant les masses fondamentales et y faire saillir vivement les détails caractéristiques, un dessin toujours sûr et net et une couleur toujours riche et nuancée. Un nombre extraordinaire de petits faits choisis avec discernement excite perpétuellement la curiosité et l'intérêt, en même temps que les grandes lignes de l'histoire y sont toujours mises en évidence et guident avec sûreté l'attention du lecteur.

«Ces mérites du nouveau livre lui assureraient déjà une place hors ligne dans la série des ouvrages consacrés de notre temps à l'histoire littéraire des peuples modernes, mais ils n'en font pas la principale originalité. Cette originalité consiste surtout dans la fusion intime de l'histoire politique, sociale, morale, artistique avec l'histoire littéraire. La littérature, au lieu d'être considérée en soi et isolément, apparaît comme une des manifestations de l'activité multiple du génie d'un peuple, comme une des formes sous lesquelles se révèle son âme et s'accomplit son évolution, indissolublement liée à toutes les autres, conditionnée par elles et influant à son tour sur elles, les expliquant et en recevant en grande partie son explication. C'est là dans la façon d'écrire l'histoire d'une littérature une innovation capitale. M. Jusserand en a lui-même marqué l'importance en intitulant son livre : *Histoire littéraire du peuple anglais*; s'il trouvait des émules qui écrivissent dans le même esprit une

*Histoire sociale*, une *Histoire morale*, une *Histoire religieuse*, une *Histoire artistique du peuple anglais*, donnant dans chacun de ces ouvrages la prépondérance à l'objet de leur étude particulière, mais la rattachant toujours aux études parallèles, on obtiendrait un ensemble magnifique qui nous déroulerait toute l'histoire, dans son sens le plus général et dans son fonds le plus intime, d'un des facteurs principaux de la grande œuvre de la civilisation moderne. Et ce que je souhaite ici à l'Angleterre, combien ne le souhaité-je pas plus vivement à la France! Il est très honorable pour nous que ce soit un Français qui ait donné à nos voisins la première histoire de leur activité littéraire conçue dans l'esprit que j'ai indiqué : ils nous doivent ainsi pour la seconde fois la reconnaissance que nous a déjà méritée l'œuvre grandiose de Taine, construite sur un autre plan et dirigée par un autre esprit. Il est certain que l'initiative de M. Jusserand suscitera bientôt dans d'autres domaines des tentatives analogues à la sienne; je voudrais que le premier de ces domaines fût le nôtre, et pouvoir bientôt présenter à l'Académie une *Histoire littéraire du peuple français*. »

Ont encore été offerts :

*Analecta Bollandiana*, tome XIII, fasc. II (Bruxelles, 1894, in-8°).

*Annales du commerce extérieur*, année 1894, 3e et 4e fascicules (Paris, 1894, in-8°)

*Atti della R. Accademia dei Lincei*, anno CCXC, 1893, serie quinta; classe di scienze morali, storiche e filologiche, vol. I, part. II; Notizie degli scavi (décembre 1893) et *Indice topografico per l'anno 1893* (Roma, 1893, 2 vol. in-8°).

*Atti della Società di archeologia e belle arti per la provincia di Torino* (Rome, Turin, Florence, 1894, in-8°).

*Bibliothèque de l'École des chartes*, tome LV, 1re et 2e livraisons (Paris, 1894, in-8°).

*Biblioteca nazionale centrale di Firenze. Bollettino delle pubblicazioni italiane ricevute per diritto di stampa*, 1894, nos 200-202 (Florence, 1894, in-8°).

*Bulletin de l'Académie d'Hippone*, 1893, n° 26 (Bône, 1894, in-8°).

*Bulletin de l'Institut égyptien*, 3e série, nos 3 à 8 (Le Caire, 1893, in-8°).

*Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie*, avril 1894 (Cracovie, 1894, in-8°).

*Histoire de l'art dans l'antiquité*, par MM. G. Perrot, membre de l'In-

stitut, et Ch. Chipiez, livraisons 341-345 (Paris, 1893 et 1894, in-8°).

*Histoire de l'art pendant la Renaissance*, par M. Eugène Müntz, membre de l'Institut, livraisons 102-104 (Paris, in-8°).

*Journal asiatique*, 9e série, tome III, n° 2 (Paris, 1894, in-8°).

*Proceedings of the Society of Antiquaries of London*, 2d series, vol. XIV, nos 2, 3 et 4 (Londres, in-8°).

*Proceedings of the Society of biblical archaeology*, vol. XVI, part VII (Londres, 1894, in-8°).

*Rendiconti della reale Accademia dei Lincei*, classe di scienze morali, storiche e filologiche, serie quinta, vol. III, fasc. 3 et 4 (Roma, 1894, in-8°).

*Revue archéologique*, publiée sous la direction de MM. Alexandre Bertrand et Georges Perrot, membres de l'Institut, mars-avril 1894 (Paris, 1894, in-8°).

*Revue épigraphique du Midi de la France*, n° 73, janvier-mars 1894 (Vienne, in-8°).

*Revue des Pyrénées et de la France méridionale*, année 1894, 2e fascicule (Toulouse, 1894, in-8°).

*Revue de la Société des études historiques*, tome XI, 1893 (Paris, 1893, in-8°).

*Revue de la science nouvelle*, nos 79 et 80 (Paris, 1894, in-4°).

*Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, herausgegeben von prof. F. Hettner und Dr J. Hansen, 13e année, fasc. 1 (Trèves, 1894, in-8°).

SÉANCE DU 29 JUIN.

(La séance a été levée en signe de deuil de la mort du Président de la République.)

# COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

# L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

## ET BELLES-LETTRES

## PENDANT L'ANNÉE 1894.

---

## COMPTES RENDUS DES SÉANCES.

### JUILLET-AOÛT.

### PRÉSIDENCE DE M. P. MEYER.

#### SÉANCE DU 6 JUILLET.

M. Oppert expose ses nouvelles découvertes sur la métrologie antique. Il reprend les données fournies par les fouilles de Ninive entreprises par Botta et Flandin il y a cinquante ans; il démontre quel a été le poids énorme des huit lions en bronze aux portes de la ville et interprète le texte relatif à la superficie de Khorsabad comme signifiant 32,523 $\frac{2}{7}$ cannes carrées. Les murs de la ville formaient un rectangle de 1,645 et de 1,750 mètres de côté; de là on peut évaluer la canne à 7 aunes, soit à 9 m. 40, l'aune à 1 m. 343 et le pouce à 0 m. 056.

Jamais une surface ne présentait un carré, mais un rectangle s'en rapprochant, à cause d'une superstition qui attachait aux figures régulières une idée funeste.

M. Foucart continue la seconde lecture de son mémoire sur *L'origine et la nature des mystères d'Éleusis.*

Cette lecture provoque des observations de la part de MM. Maspero, Weil, Bréal, Perrot et l'abbé Duchesne.



IMPRIMERIE NATIONALE.

SÉANCE DU 13 JUILLET.

M. le Ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie le rapport de M. le Directeur de l'École française d'Athènes sur les travaux des membres de cette École ainsi que les mémoires suivants, qui font l'objet de ce rapport :

*Étude sur les ports grecs de l'antiquité*, par M. Ardaillon;
*Recherches sur les églises et les peintures murales de Trébizonde*, par M. Millet;
*Deux comptes de Noopes de Delphes*, par M. Bourguet.

Renvoi à la commission compétente.

M. Naville, correspondant de l'Académie, donne quelques détails sur ses fouilles dans le temple de Deir-el-Bahari. La moitié méridionale de ce temple construit par le roi Hatshepsoa avait été déblayée par Mariette. M. Naville s'est attaché au côté nord et a commencé par la terrasse supérieure. Ce côté diffère considérablement de la partie que Mariette avait mise à découvert. Il y a là une grande cour ouverte, au milieu de laquelle se trouve un grand autel en pierre blanche dédié au dieu Hasnachis. C'est le seul autel de ce genre qui ait été conservé dans un temple égyptien. Sur cette cour ouvre une petite chapelle creusée dans le roc, qui paraît avoir été la chapelle funéraire du roi Thouthmosès Ier, le père de la reine. Le mur de soutènement sur lequel s'appuie cette terrasse est couvert d'inscriptions relatives à la naissance et à l'intronisation de la reine Hatshepsoa. M. Naville a déblayé entièrement le spéos du Nord dans lequel Mariette avait pénétré. Le spéos est supporté par trois rangées de quatre colonnes dites *protodoriques ;* une colonnade de même style s'appuyait à la montagne du côté du nord. Elle n'a jamais été achevée; M. Naville espère que le déblaiement du temple sera terminé l'hiver prochain.

M. Clermont-Ganneau communique et commente un bas-relief

en basalte découvert sur la place principale de Soueïdâ dans le Haurân [1].

M. Foucart continue et termine la seconde lecture de son mémoire sur *L'origine et la nature des mystères d'Éleusis.*

M. Müntz continue la seconde lecture de son mémoire sur *Les collections des Médicis au xvi^e siècle.*

L'Académie se forme en comité secret.

---

SÉANCE DU 20 JUILLET.

Le Président annonce en ces termes la mort de sir Austen Henry Layard :

« J'ai le regret d'annoncer à l'Académie la mort d'un de ses associés étrangers, sir Austen Henry Layard, décédé le 5 juillet dernier à l'âge de soixante-dix-sept ans. Né à Paris, élevé en Italie, ayant passé en Orient une grande partie de sa vie, retiré à Venise depuis une douzaine d'années, voyageur, explorateur, homme politique, diplomate, sir Henry Layard eut une carrière très mouvementée et, en toute circonstance, il donna la preuve d'une curiosité toujours en éveil, d'une parfaite indépendance d'idées et d'une indomptable ténacité. C'était un polyglotte plutôt qu'un linguiste, un amateur plutôt qu'un archéologue; mais ses découvertes à Birs Nimroud, contemporaines de celles que faisait près de là, à Khorsabad, notre Botta, ont ouvert un champ nouveau et immense à l'archéologie, à l'histoire et à la philologie. En Angleterre, l'histoire des temps contemporains de la Bible a l'intérêt de l'actualité. Lorsque Henry Layard eut publié en 1848 et 1849 le récit documenté de ses fouilles, sous le titre de *Nineveh and its*

[1] Voir aux Communications, n° XVII (p. 280).

*remains* (1849, 2 vol. in-8°), il arriva subitement à la renommée. Son livre eut assez de succès pour qu'on dût en faire une édition abrégée, et ce succès fut confirmé par ses ouvrages subséquents : *The monuments of Nineveh* (1850, in-fol.); *Discoveries in the ruins of Nineveh and Babylon* (1853, in-8°).

« Dès lors les honneurs scientifiques lui arrivèrent de toutes parts. Il fut D. C. L. d'Oxford, recteur de l'Université d'Aberdeen, et notre Académie l'inscrivit, en 1854, au nombre de ses correspondants. Il devint membre de la Chambre des communes, puis ministre à Madrid, enfin, en 1877, ambassadeur à Constantinople. Retiré des affaires en 1880, il passa les dernières années de sa vie à Venise, s'intéressant surtout à l'histoire de la peinture italienne et à celle du protestantisme. Il publia en 1887 une édition revisée du *Manuel des écoles italiennes* de Kugler; plus récemment, il fit pour la *Huguenot Society*, dont il était président, des publications relatives à la Saint-Barthélemy, dont les matériaux lui furent fournis par les archives de Venise. Dans les derniers mois de sa vie, il s'occupait de la description des galeries de peinture de Rome pour une nouvelle édition du guide Murray. Il avait remplacé en 1889 l'orientaliste Amari comme associé étranger de l'Académie. »

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, par une lettre qu'il adresse au Président de l'Institut, annonce que la distribution des prix du Concours général entre les lycées et collèges de la Seine et de Versailles aura lieu sous sa présidence, le 30 juillet, à midi, à la Sorbonne, et il exprime le désir que l'Institut soit représenté à cette cérémonie par une députation officielle.

L'Académie désigne pour la représenter M. Paul Meyer, président, M. Maspero, vice-président, et M. Wallon, secrétaire perpétuel.

M. J. J. Budd, de Fort-Twayne, Indiana (États-Unis), adresse à l'Académie l'estampage d'une médaille du président au parlement de Paris, Guillaume de Nesmond, mort en 1693. Cette médaille, trouvée dans la tombe d'un Indien, offre, sur la face,

le buste du président, à droite, avec la légende : GUIL·DE·NESMOND SENATUS PRINC.; et au revers un mausolée, avec la légende : PIETATE JUSTI· INSUPER ET AMORE Coniugis, à l'exergue : ob : m.dc.xciii.

M. A. de Boislisle présente sur cette médaille les remarques suivantes :

«Guillaume de Nesmond appartenait à une très bonne famille parlementaire, qui avait la prétention de tirer son origine d'une vieille maison d'Irlande, mais ne pouvait, en réalité, remonter plus haut qu'à un bourgeois de la ville d'Angoulême anobli comme échevin. Son père, qui joua un certain rôle pendant la Fronde, était devenu président à mortier au parlement de Paris par un procédé que les contemporains trouvèrent peu délicat. Comme gendre du président de Lamoignon, il avait été revêtu de la charge à la mort de celui-ci, mais par fidéicommis et pour la rendre au fils du défunt, lorsqu'il serait en âge de l'exercer. On ne put lui persuader que cet engagement devait être tenu, et il garda la charge : ce qui n'empêcha pas d'ailleurs son beau-frère d'être promu à la première présidence du parlement n'étant encore que maître des requêtes, et il profita de cette promotion pour faire donner sa propre survivance à son fils.

«Né le 21 septembre 1627, Guillaume de Nesmond avait acheté une charge de conseiller au parlement en 1649. Il s'y fit considérer non seulement pour sa proche parenté avec le premier président, mais aussi pour sa prudence, son intégrité, son habileté, sa connaissance du droit. Aussi obtint-il, le 5 décembre 1659, une charge de maître des requêtes, ayant déjà, depuis le 16 novembre 1658, la survivance de la présidence de son père. Celui-ci étant mort le 29 novembre 1664, au cours du procès Fouquet, il entra immédiatement en charge, et était encore en exercice lorsqu'il mourut à Paris, le 19 mars 1693, âgé de soixante-six ans. Son corps fut inhumé à côté de celui de son père dans une chapelle de l'église de la Conception, rue Saint-Honoré.

«Le 22 juin 1660, il avait épousé Marguerite de Beauharnais de Miramion, fille de la dame de Miramion célèbre et vénérée

pour ses fondations charitables. Saint-Simon a fait de celle-ci le portrait qui suit : « La fille de Mme de Miramion, dont la maison « était contiguë à la sienne [1], se fit un titre de prendre soin de « la communauté des Miramionnes après la mort de sa mère (en « 1696), et, devenue veuve, se fit dévote en titre d'office et d'or« gueil, sans quitter le monde qu'autant qu'il fallut pour se re« lever sans s'ennuyer. Elle s'étoit ménagé les accès de sa mère « de son vivant, et les sut bien cultiver après, surtout Mme de « Maintenon, dont elle se vantoit modestement. Ce fut la pre« mière femme de son état qui ait fait inscrire sur sa porte : « Hôtel de Nesmond. On en rit, on s'en scandalisa; mais l'écri« teau demeura, et est devenu l'exemple et le père de ceux qui, « de toute espèce, ont peu à peu inondé Paris. C'étoit une créa« ture suffisante, aigre, altière, en un mot une franche dévote, « et dont le maintien la découvroit pleinement [2]. »

« Je ne connais pas de portrait du président Guillaume, tandis que nous possédons une belle gravure de celui de son père, faite par Lenfant, d'après la peinture de Dieu (1661). Mais le Cabinet des médailles possède un exemplaire, en bronze, de la médaille communiquée par M. Budd, exemplaire très médiocre, signé des initiales A. R. Il a été décrit dans le *Trésor de numismatique* [3].

« Je ne saurais dire au juste comment cette médaille a pu être transportée en Amérique. Cependant les Nesmond et les Beauharnais ont figuré dans l'histoire de nos expéditions d'outre-mer à la fin du XVIIe siècle. Un neveu du président Guillaume, marin très distingué, battit plusieurs fois les Anglais dans l'Atlantique, aux Antilles. D'autre part, un cousin de Mme de Nesmond, l'intendant général de Beauharnais, gouverna la Nouvelle-France de 1702 à 1704, et obtint en 1707 l'érection du pays de Port-Maltais (Acadie) en baronnie de Beauville. »

[1] L'hôtel de Nesmond existe encore à l'angle du quai de la Tournelle et de la rue des Bernardins, en face du pont de l'Archevêché.

[2] *Mémoires*, éd. 1881, t. III, p. 75-77. Cf. *Écrits inédits de Saint-Simon*, t. III, p. 136 et 147.

[3] *Médailles françaises* (1837), 3e partie, p. 29 et pl. XXXII, n° 7.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture de son rapport sur les travaux des Commissions de publication de l'Académie pendant le premier semestre de 1894[1].

M. Müntz achève la seconde lecture de son mémoire sur *Les collections des Médicis au* XVI*e siècle.*

M. Clermont-Ganneau revient sur l'interprétation du bas-relief de Soueïdâ (Syrie) qu'il a communiqué à la dernière séance. La scène représente incontestablement un épisode de la Gigantomachie : Hercule tuant à coups de flèches un des géants, et Jupiter retenant le soleil pour favoriser la victoire du héros, conformément aux indications de la légende grecque. Dans Hercule à cheval, en costume romain, M. Clermont-Ganneau avait proposé de reconnaître l'empereur Maximien, qui portait officiellement le surnom d'*Herculius;* dans Jupiter, l'empereur Dioclétien, son collègue, qui portait celui de *Jovius.* Cette dernière conjecture pouvait sembler hardie. M. Clermont-Ganneau apporte à l'appui de sa thèse un argument nouveau : c'est l'existence dans la province d'Arabie, à laquelle appartenait Soueïdâ, d'une ville *Maximianoupolis,* appelée ainsi du nom même de l'empereur. Il est tout naturel qu'on ait élevé dans cette ville un monument faisant allusion aux exploits guerriers de Maximien. La localité d'où provient le bas-relief, que ce soit Soueïdâ elle-même ou une localité voisine, doit représenter Maximianoupolis, dont on n'avait pas jusqu'à ce jour réussi à déterminer exactement l'emplacement.

M. Clermont-Ganneau communique ensuite à l'Académie la photographie, que lui a envoyée également M. van Berchem, d'une inscription arabe du Ier siècle de l'hégire, provenant des environs de Jérusalem; c'est une pierre milliaire du calife ʿAbd-el-Melik, tout à fait semblable à celle du même calife qu'il a publiée et expliquée il y a dix ans[2]. En dehors de sa valeur historique et géographique, cette nouvelle inscription, dont M. de Vogüé a entretenu l'Académie dans une des séances précédentes,

[1] Voir l'Appendice n° III (p. 314).

[2] Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale,* t. I, p. 201-213.

est d'un rare intérêt pour l'histoire de l'écriture arabe, parce qu'elle nous offre la première apparition des points diacritiques qui sont plus tard devenus un des éléments essentiels de cette écriture.

Les photographies de M. van Berchem et un excellent estampage, envoyé récemment à M. Clermont-Ganneau par le fr. Liévin, montrent, en effet, nettement l'existence de ces signes dans le nom de nombre ثمنية, *huit:* deux petites barres obliques parallèles sur le *tha*, une barre oblique sur le *noûn*, deux barres obliques sous le *yâ*. La position et le nombre de ces barres prouvent, à n'en pas douter, qu'elles jouent bien le rôle des points. D'après ces conventions on s'attendrait à voir le *tha* surmonté de trois barres au lieu de deux; le mot *thamania* est donc écrit comme s'il était prononcé *tamania*, تمنية; peut-être était-il réellement prononcé ainsi, comme il l'est encore aujourd'hui dans le dialecte arabe syrien; à cet état il est identique aux formes araméennes תמני, תמניא *temaneí, temania.* Il est à remarquer que ce mot est le seul de l'inscription dont les lettres soient distinguées par ces signes diacritiques; on voulait ainsi éviter toute équivoque sur la lecture du nom de nombre, auquel s'attachait ici une importance particulière; on voit que c'est peu à peu que l'usage des signes diacritiques a dû s'introduire dans l'écriture arabe, à mesure qu'on sentait le besoin de remédier aux confusions auxquelles elle prêtait par la similitude de ses éléments graphiques. C'est de la même façon qu'on voit apparaître sporadiquement dans l'écriture palmyrénienne l'emploi du point diacritique pour distinguer le *resch* du *daleth*, emploi qui deviendra la règle dans l'écriture syriaque.

M. Clermont-Ganneau communique enfin deux inscriptions romaines de Palestine dont il vient de recevoir les estampages ou les copies.

La première, qui provient de la Samarie, est une magnifique dédicace faite à l'empereur Hadrien par la x^e^ légion Fretensis, une de celles qui avaient coopéré au siège et à la destruction de Jérusalem sous les ordres de Titus, et plus tard, sous Trajan et Hadrien, à la répression de la dernière insurrection juive

dirigée par le fameux Barcochebas. En voici la transcription d'après l'estampage sommaire et la copie envoyés à M. Clermont-Ganneau par un Arabe indigène:

IMP·CAES·TRAIANO
HADRIANO AVG·
P·P·LEG·X·FRETCOH·Ī

*Imp(eratori) Cæs(ari) Traiano Hadriano Aug(usto), p(atri) p(atriæ), leg(io) X Fret(ensis)* [1] *coh(ors) I.*

Les lettres mesurent 0 m. 09 de hauteur. C'est donc une inscription vraiment monumentale. Elle est accompagnée de sculptures, probablement en bas-relief, dont il est difficile de déterminer exactement la nature d'après la description insuffisante contenue dans la lettre arabe reçue par M. Clermont-Ganneau, description dont voici la substance. L'inscription est gravée sur une dalle épaisse de marbre, de plus d'un mètre de longueur. A gauche est sculptée une figure d'homme nu, tenant de la main droite une sorte de trident et de la main gauche un poisson, debout sur une proue de navire; à ce signalement, il semble bien qu'on doive reconnaître un Neptune, faisant allusion à l'origine maritime du surnom de la xe légion *Fretensis*. De l'autre côté est sculptée une femme vêtue (quelque figure emblématique faisant pendant au Neptune). Le tout est encadré dans une large bordure très délicatement travaillée.

La seconde inscription est gravée sur une borne milliaire de ʿAdjloûn, de l'autre côté du Jourdain, que M. Clermont-Ganneau avait publiée autrefois [2] d'après une copie très défectueuse. De savants épigraphistes avaient cru y lire le nom d'un légat impérial de la province de Syrie, A. Larcius Lepidus; la nouvelle copie, plus correcte, dont M. Clermont-Ganneau est redevable à Dom Luigi Grammatica, du Patriarcat latin de Jérusalem, permet

[1] L'estampage est trop grossier pour permettre de distinguer les points disjonctifs et de savoir si l'on peut lire : *Fr[etensis] et cohors I.*

[2] *Recueil d'archéologie orientale*, t. I. p. 207 et suiv.

de reconnaître à la fin de l'inscription le nom d'un tout autre personnage, P. Julius Geminius Marcianus, qui gouvernait non la province de Syrie, mais la province d'Arabie, sous Marc-Aurèle et Lucius Verus, en l'an 162.

Voici, pour les lignes 9-13, qui contiennent cette mention importante pour l'histoire orientale, ce que porte la copie de l'abbé Grammatica :

. . . . . . . . . . . . . . . . . .

PARTHIC 9
POTESDIVINERV 10
TESREFECERVN 11
IVIVMMARCIA 12
S PR 13

En comparant ces deux copies on voit qu'il faut lire et restituer, après le long protocole impérial inutile à reproduire ici :

. . . *Traiani* Parthic*i* *prone*potes, divi Nerv*ae* *abne*potes, refecerun(t) *per P. Jul*(*ium*)[1] *Gemi*nium Marcia*num*, *leg*(*atum*) *Aug*(*ustorum*) *pr* . . . pr(aetore).

La carrière de ce légat d'Arabie a été l'objet de savants commentaires de la part de MM. Léon Renier, Waddington et Cagnat. On inclinait à croire dans ces derniers temps que sa légation devait être postérieure à l'an 168 et avait fait suite à celle de Q. Antistius Adventus. Si les chiffres des puissances tribunices de Marc-Aurèle et L. Verus ont été correctement copiés — et les deux copies prises indépendamment à vingt ans d'intervalle sont d'accord sur ce point — Geminius Marcianus, contrairement à ce que l'on croyait, aurait été légat d'Arabie dès l'an 162. Il l'était certainement encore en 169. Je laisse aux spécialistes le soin de voir comment on peut faire concorder cette donnée avec les dates, en partie conjecturales, d'ailleurs, admises jusqu'ici pour les

(1) Il y avait peut-être simplement : *per Geminium Marcianum* (cf. l'inscription grecque d'Aphrodisias, *C. I. G.*, n° 2742). Les lignes avaient de dix-huit à vingt lettres.

diverses étapes de la carrière de Q. Antistius Adventus. Qu'on place sa légation d'Arabie avant ou après celle de Geminius Marcianus, il devient désormais difficile d'admettre qu'elle ait appartenu à la période comprise entre les années 162 à 169[1].

M. Héron de Villefosse communique une note de M. Victor Waille, professeur à l'École des lettres d'Alger, sur des peintures murales trouvées à Cherchel[2]. C'est dans un terrain voisin de la mer, entre l'Esplanade et le mur d'enceinte actuel, que ces découvertes ont été faites. Ces peintures décoraient plusieurs salles dans l'ornementation desquelles entraient également les marbres les plus précieux et les plus variés provenant de différentes régions de l'empire romain. Un grand nombre de ces peintures représentent des fleurs, des feuillages, des arbustes chargés de fruits, au milieu desquels voltigent des oiseaux, particulièrement des colombes et des perdrix. Plusieurs panneaux rectangulaires laissent voir des personnages de petite dimension, des sphinx affrontés, séparés par une tête de femme dont le corps est figuré par un fleuron, des personnages ailés, des figures grimaçantes, etc.

[1] M. Cagnat, à qui j'avais soumis cette difficulté, s'était demandé s'il ne faudrait pas corriger dans les deux copies les chiffres des puissances tribunices de Marc-Aurèle, XVI, en XXI, ce qui nous reporterait de l'an 162 à l'an 167. Mais cette correction, séduisante au premier abord, entraînerait pour les chiffres des puissances tribunices de L. Verus à corriger les deux copies concordantes : I... (= I[I]), en V(II), ce qui n'est pas, il me semble, paléographiquement très satisfaisant. De plus, les empereurs n'ont encore dans notre inscription aucun des titres qu'ils commencent à prendre à partir de l'an 163. Quant à admettre qu'ici Geminius Marcianus apparaît comme légat de Syrie et non d'Arabie, il n'y faut pas songer; 'Adjloûn, où existe l'inscription, était certainement en pleine province d'Arabie, et, d'ailleurs, nous ne voyons pas que Geminius Marcianus, dont la carrière nous est assez bien connue, ait jamais été légat de Syrie. Je rappellerai pour mémoire que dans une inscription grecque du Haurân, que j'ai publiée autrefois (*Rec. d'arch. or.*, t. I, p. 221, à Bosra), figure un certain *Julius Marcianus*, *προεδρεύοντος*, qui pourrait bien, à en juger d'après son nom, avoir appartenu à la clientèle de notre légat d'Arabie; c'est une dédicace à Marc-Aurèle Antonin, faite sous le *consularis* Aelianus (?) Modestus, dont le nom est à ajouter à la liste de von Rohden, entre les années 169 à 180.

[2] Voir aux Communications, n° XVIII (p. 289).

Outre ces peintures, on a recueilli des fragments de reliefs modelés en plâtre sur fond bleu. Toute cette décoration paraît remonter au Ier siècle de notre ère. M. V. Waille a été particulièrement secondé dans ses fouilles par M. le capitaine Sordes.

M. Héron de Villefosse annonce qu'il a reçu aussi de M. Gavault, architecte de la préfecture d'Alger, chargé par le Ministre de l'instruction publique d'une mission à Tigzirt, près de Dellys, des renseignements intéressants [1].

Les fouilles conduites par M. Gavault ont eu pour premier résultat de dégager la nef, les bas-côtés et l'abside de la basilique chrétienne de Tigzirt, dont il reste encore à reconnaître les dépendances et annexes, ainsi que le pourtour. L'ornementation révèle des tendances architecturales nouvelles contrastant complètement avec la tradition classique. Les sculptures découvertes sont d'un style absolument dur et grossier, d'une barbarie frappante. M. Héron de Villefosse donne lecture d'une note rédigée par M. Gavault sur l'état actuel des fouilles. Cinq grandes photographies et des croquis accompagnent cette note qui renferme le texte d'une inscription chrétienne en mosaïque, malheureusement très mutilée, relevée dans le bas-côté droit de la basilique.

M. Gavault a estampé à Tigzirt quelques inscriptions païennes inédites. Elles viennent s'ajouter à celles qui ont été déjà publiées dans le *Corpus* latin [2], et à celles que M. C. Pallu de Lessert avait recueillies sur le même point en 1886 et en 1888 [3].

Le plus important de ces textes se rapporte à un sanctuaire de Saturne. Comme sur d'autres pierres africaines le dieu est qualifié *invictus* et *frugifer* :

PRO ORNAM
ENTOTEMPLI
DEI INVICTI·FRV

(1) Voir aux Communications, n° XIX (p. 292).

(2) T. VIII, p. 766-767, nos 8995 à 9001.

(3) Sur l'exploration de M. Pallu de Lessert à Tigzirt, voir le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1889, p. 174 à 181.

GIFERIATSVPLE (*sic*)
NDAMRORTICV (*sic*)
NOVAMSACERDO
[illegible] E

La fin de l'inscription manque; la forme des lettres indique une basse époque. A la ligne 5 il faut lire PORTICV : cela est évident.

Une autre inscription, simple épitaphe, contient l'ethnique *Rusu(curritanus)*. L'emplacement de Tigzirt correspond en effet à celui de l'antique *Rusucurru*.

D M
L·IVLIVS·....
BONIC·......
RVSV·V·A...

Enfin un estampage permet de rectifier une petite erreur dans une inscription funéraire donnée par le *Corpus* (VIII, n° 8996), dont il faut lire ainsi la dernière ligne :

DIES ❦XVI❦

M. Salomon Reinach fait une communication sur la *cateia*, arme que Virgile qualifie de germanique et qui avait, disait-on, la propriété de revenir vers celui qui l'avait lancée. Il fait observer que les armes des barbares qui envahirent l'empire romain au v<sup></sup>e siècle ressemblent beaucoup aux armes celtiques de dix siècles antérieures : ainsi, l'*angon* mérovingien dérive du *gaesum*, le *sax* de la *matara*, la grande épée franque de l'épée gauloise. Une partie de la civilisation celtique s'est conservée en Germanie pendant qu'elle était remplacée, en Gaule même, par la civilisation romaine. La *cateia* a également son équivalent à l'époque des invasions : c'est l'arme par excellence des Francs, la hache de jet ou francisque. On disait que le marteau du dieu Thor re-

venait après chaque coup se placer dans sa main; c'est cette croyance qui a donné naissance à l'assertion des anciens sur la *cateia*. L'arme du guerrier franc était assimilée à celle du dieu qu'il servait.

MM. Deloche et Perrot présentent quelques observations sur cette communication.

---

SÉANCE DU 27 JUILLET.

M. P. de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles, fait part à l'Académie de la méthode qu'il a employée pour une restitution idéale du célèbre *Virgile* du Vatican. Ce manuscrit extrêmement fragmentaire, qu'on suppose du IV[e] ou du V[e] siècle, contient à peine le *sixième* de l'œuvre de Virgile, en morceaux répartis entre *Géorg.* III, 1 et *Énéid.* XI, 395, et se compose de 75 feuillets détachés les uns des autres, illustrés de 50 miniatures d'une grande importance archéologique. Après avoir démontré que les peintres qui ont travaillé aux miniatures sont au nombre de trois, s'appuyant surtout sur les empreintes laissées par des peintures perdues sur les feuillets conservés, M. de Nolhac propose la restitution presque certaine du contenu de 115 feuillets, illustrés de 80 peintures, dont il peut désigner presque toujours les sujets.

Des calculs que permettent d'établir ces restitutions laissent penser que le *Virgile* du Vatican, quand il est sorti de la boutique du libraire, comptait environ 420 feuillets et 245 peintures. Ces détails ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la librairie dans l'antiquité. De plus, on peut voir, dans cette beauté exceptionnelle du manuscrit, un argument nouveau en faveur de l'opinion qui se refuse à attribuer la conception d'une œuvre d'art aussi considérable aux bas temps de l'empire romain, et qui voit dans les miniatures des reproductions d'originaux peut-être de beaucoup antérieurs.

M. Gauckler, directeur du Service des antiquités de Tunisie,

présente à l'Académie des photographies et un dessin d'un vase précieux, récemment découvert à Bizerte, dans les travaux de dragage dirigés par M. Gallut, ingénieur de la Compagnie du port.

C'est une patère en argent massif, incrusté et plaqué d'or; elle est ovale, légèrement concave, et munie de deux oreilles plates. Sa longueur atteint 0 m. 90; elle pèse 9 kilogrammes de métal fin.

L'ornementation de la patère est très riche : le motif central, gravé sur incrustations d'or, représente la lutte d'Apollon et de Marsyas. Le satyre joue de la flûte double devant la Muse, arbitre du combat; autour de lui sont groupés, suivant leurs sympathies, ses partisans et ses adversaires : Apollon et Athena d'une part, de l'autre Cybèle, un satyre et le jeune berger Olympos.

Le pourtour du plat est occupé par une frise en relief où se succèdent divers tableaux idylliques et champêtres, de style alexandrin.

Sur les oreilles sont figurés, au milieu d'ornements accessoires, un sacrifice rustique à Dionysos et une scène bachique.

Tous ces ornements, ciselés en plein métal, sont exécutés avec un art consommé. La patère de Bizerte est une œuvre hellénistique qui semble dater des premières années de notre ère. C'est la pièce d'orfèvrerie la plus précieuse qui ait encore été découverte en Afrique.

M. Gauckler a réussi à en assurer la possession au Musée du Bardo, grâce au concours empressé des directeurs de la Compagnie du port, MM. Couvreur et Hersent, et de l'administrateur délégué à Bizerte, M. Odent, qui ont rendu en cette occasion un service éclatant à la science.

M. Maspero a la parole pour une communication :

« J'ai l'honneur de présenter à l'Académie une statuette en bois dur représentant une prêtresse de Mînou, nommée Toui. Ce petit monument, qui est d'origine thébaine, est d'une finesse de travail et d'une conservation telles qu'il faut remonter jusqu'au commencement du siècle pour signaler la découverte d'une pièce aussi parfaite. Le Louvre vient d'en faire l'acquisition, et l'on ne

peut que le féliciter d'avoir enrichi ses collections d'une œuvre aussi rare.»

---

SÉANCE DU 3 AOÛT.

M. Müntz, au nom de la Commission du prix Fould, donne lecture du rapport suivant :

«Le prix Fould a été décerné à M. Gustave Gruyer pour son travail, en partie imprimé et en partie manuscrit, sur *L'art ferrarais à l'époque des princes d'Este*, et pour l'ensemble de ses publications antérieures.

«Dans l'ouvrage qui a été soumis à la Commission, l'auteur s'est proposé de mettre en lumière un des centres les plus importants et les moins connus de la Renaissance italienne, et il l'a fait de manière à épuiser le sujet; à l'histoire des œuvres d'art, qu'il a considérées dans leurs manifestations les plus diverses, il a joint une étude sur l'esprit même de cette cour de Ferrare, si raffinée et si corrompue.

«La Commission a été unanime à rendre hommage à l'érudition, aux principes de scrupuleuse investigation, qui ont présidé à la composition du travail de M. Gruyer. Seule, la mise en œuvre lui a paru devoir soulever quelques réserves : l'exposition aurait parfois gagné à être plus condensée. Ces taches disparaîtront certainement au moment où l'auteur refondra son travail pour le livrer à l'impression.»

L'Académie donne acte à la Commission des conclusions de son rapport.

M. Geffroy, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, directeur de l'École française de Rome, communique un dessin inédit représentant, en élévation, la colonne d'Arcadius à Constantinople. On sait que la capitale de l'empire d'Orient avait deux colonnes de marbre avec sculptures autour du fût, d'après le modèle de la colonne Trajane à Rome. L'une avait été érigée en 386, par Théodose le Grand, l'autre par son fils Arcadius, en 403. Des bas-reliefs qui ornaient le fût de la première nous

croyons avoir une représentation dans les deux copies du dessin attribué à Gentile Bellini, qui sont conservées au Louvre et à l'École des beaux-arts. Des bas-reliefs qui décoraient le fût de la seconde nous ne savions rien. Le dessin inédit présenté par M. Geffroy nous rend une représentation de ces sculptures. M. Geffroy discute le degré d'authenticité, groupe les arguments et les preuves, signale beaucoup d'incertitudes qui subsistent sur l'interprétation de ces images, mais non pas sur leur caractère incontestable de sincérité. Il signale la confusion si souvent commise, mais aujourd'hui inadmissible, entre l'une ou l'autre colonne, d'une part, et, d'autre part, la bizarre représentation publiée par Ducange, en 1680, dans sa *Constantinopolis christiana*.

M. Müntz, au sujet de cette communication, provoque quelques explications complémentaires de M. Geffroy.

---

SÉANCE DU 10 AOÛT.

Le Président annonce un douloureux événement, la mort de M. Dutreuil de Rhins, assassiné récemment au Thibet, pendant qu'il accomplissait la mission scientifique aux frais de laquelle l'Académie contribuait. Bien qu'elle n'en ait pas été directement informée, on ne peut malheureusement pas douter de la réalité du fait, puisqu'il a été l'objet d'une communication officielle du représentant de la Chine à notre gouvernement. Il est permis d'espérer que les papiers et notes de voyage de M. Dutreuil de Rhins et les documents par lui recueillis ne seront pas perdus pour la science.

M. le Président rappelle ensuite les savants et utiles travaux de notre courageux et infortuné compatriote sur la géographie de l'Asie centrale; et, sur sa proposition, l'Académie décide qu'il sera fait mention au procès-verbal des regrets que sa mort tragique lui inspire.

M. G. Boissier communique, au nom de M. Philippe Fabia, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, un mémoire intitulé :



IMPRIMERIE NATIONALE.

*Les ouvrages de Tacite réussirent-ils auprès des contemporains?* On croit communément que les *Histoires* et les *Annales* excitèrent dans leur nouveauté toute l'admiration dont elles étaient dignes, et on a raison de le croire. Mais on a tort de n'en pas chercher d'autre preuve que les témoignages peu décisifs de Pline le Jeune. M. Fabia insiste sur la persévérance de Tacite, qui n'aurait pas consacré jusqu'à la fin sa vie à l'histoire, si le succès ne l'y avait encouragé dès le début; sur les bonnes dispositions où le public lettré devait être nécessairement, l'histoire n'étant pour les Romains qu'une province de l'éloquence, à l'égard d'un historien déjà illustre comme orateur; enfin, sur les qualités par lesquelles les deux chefs-d'œuvre s'imposaient à l'admiration des contemporains, principalement sur les qualités relatives : avec la marque d'une personnalité géniale, ils y trouvaient l'expression la plus parfaite de leur propre tournure d'esprit. En terminant, M. Fabia répond aux objections qui se sont produites ou pourraient se produire contre l'opinion traditionnelle.

M. Héron de Villefosse présente à l'Académie une boucle de ceinturon de fabrication barbare trouvée dans un tombeau aux environs de La Calle (Algérie). Cette boucle, qui offre une ressemblance absolue de forme avec les boucles du même genre trouvées en France et remontant à l'époque mérovingienne, est entièrement ornée de petits carrés de verre rouge cloisonné; l'ardillon lui-même est recouvert de verroterie. On a déjà signalé dans les environs d'Hippone une découverte analogue. Il est très probable que ces boucles proviennent de sépultures remontant à l'époque de la domination des Vandales.

---

SÉANCE DU 17 AOÛT.

Il est donné lecture d'une lettre du directeur de l'École française d'Athènes, annonçant l'envoi, par l'intermédiaire du Ministère de l'instruction publique, de photographies et de notices descriptives des résultats des fouilles exécutées à Delphes dans les campagnes de 1893 et 1894.

M. Homolle envoie directement un numéro du *Bulletin de correspondance hellénique* contenant une notice qu'il a consacrée à ces fouilles et il exprime le désir qu'il soit lu en entier ou résumé à l'Académie.

M. Collignon est chargé de faire ce résumé dans la prochaine séance.

M. Menant a la parole pour une communication :

«Messieurs,

«J'ai reçu de M. Chantre, le 15 de ce mois, un télégramme daté de Péra. Je m'empresse de vous en donner connaissance. Vous vous rappelez que, le 6 avril dernier, j'ai eu l'honneur de remettre à l'Académie un pli cacheté au nom de M. Chantre: ce pli renferme l'indication du résultat de ses fouilles en Asie Mineure, pendant une première campagne d'exploration accomplie au cours de l'année 1893. M. Chantre partait alors avec M^me^ Chantre pour continuer ses recherches; je vous en ai fait pressentir l'importance dans la séance du 11 mai dernier [1].

«Cette seconde campagne vient de prendre fin. Je ne vous parlerai pas des difficultés de toute nature que les explorateurs ont rencontrées. Par suite de l'épidémie de choléra qui sévissait avec violence, M. et M^me^ Chantre se sont quelquefois trouvés enfermés par des quarantaines rigoureuses, et souvent ont été privés du concours des ouvriers, qui les fuyaient, parce qu'ils arrivaient des pays contaminés. Je suis resté constamment en relation avec les explorateurs, mais il serait indiscret d'anticiper sur le récit de leurs découvertes; je ne puis que me conformer aux intentions de M. Chantre et vous donner connaissance de son télégramme; il est ainsi conçu :

«Veuillez faire ouvrir mon dépôt Académie. Dernière campagne com-

[1] En comité secret.

plète et confirme mes découvertes 1893. Quoique expulsés de Kara Euyuk, rapportons belles collections et riches documents. Rentrons dans quinzaine.

E. Chantre.»

«Je vous prie de vouloir bien me donner acte de cette communication et ouvrir le pli cacheté que j'ai déposé à l'Académie pour qu'il en soit fait mention dans le procès-verbal.»

Le pli cacheté est ouvert par le Président, et le mémoire qui y est contenu remis à M. Menant, qui en donne lecture à l'Académie. Ce mémoire contient un exposé sommaire des résultats des fouilles opérées par M. Chantre en Asie Mineure, et au cours desquelles il a découvert des inscriptions cunéiformes[1].

M. Philippe Berger signale à l'Académie un important mausolée, avec inscription bilingue, latine et néo-punique, qui existe à Remada, en Tripolitaine. L'inscription de ce monument lui avait été communiquée par M. Foureau, au retour de sa mission chez les Touaregs; depuis lors, M. Gauckler lui a donné les photographies et tous les documents recueillis pour le service des antiquités par M. de la Marche.

Ce mausolée était à deux étages, surmontés d'une pyramide et reposant sur un soubassement à quatre assises, avec caveau voûté. Les deux inscriptions surmontaient un grand bas-relief représentant le défunt et sa femme. Mais ce motif était accompagné d'une série d'autres bas-reliefs, disposés sur les quatre faces de l'édifice, et qui en font le principal intérêt. On y trouve représenté Orphée charmant les animaux, Orphée enlevant Eurydice aux enfers, Hercule enlevant Alceste, et encore une ou deux autres scènes ayant trait à la vie d'outre-tombe.

M. Berger étudie ensuite les deux inscriptions, et il n'a pas de peine à démontrer qu'elles sont la traduction l'une de l'autre. L'inscription néo-punique suit même presque littéralement l'inscription latine. Elle nous apprend que ce monument a été élevé

[1] Voir aux Communications, n° XX (p. 296).

à un personnage nommé Apuleius Maximus Ridens, par sa femme Thanubra et par ses enfants.

M. Berger remarque que, tandis que le défunt porte un double nom, latin et punique, ses ancêtres portent des noms purement puniques, ses enfants des noms purement latins. Cette inscription nous fait donc assister au passage des mœurs puniques aux mœurs latines. Jamais encore on n'avait trouvé d'inscription punique si loin dans le Sud.

M. Alexandre Bertrand met sous les yeux de l'Académie une tête en ivoire de travail gallo-romain, ayant servi de coffret à bijoux, restaurée au Musée de Saint-Germain, par M. Abel Maître, sur la demande de la direction du Musée de Vienne (Isère), auquel cette tête appartient. Cette sculpture passait pour être en bois. Elle avait été une première fois très maladroitement restaurée et même mutilée, puis volée et brisée à nouveau en un grand nombre de morceaux. M. Abel Maître a reconnu non seulement qu'elle était en ivoire et non en bois, mais a pu, par un travail des plus ingénieux, la rendre à son état primitif. M. Alexandre Bertrand analyse le rapport de M. Abel Maître et en fait valoir le mérite. La tête est certainement une réplique gallo-romaine d'une tête grecque qui devait être célèbre; mais M. Bertrand n'a pu retrouver ce modèle. Il espère que d'autres seront plus heureux[1].

M. Collignon signale quelques détails de style qui permettent de croire à l'imitation d'un original hellénistique, notamment l'exécution des cheveux et des boucles qui flottent sur le front, au bas des tempes et sur le cou.

---

SÉANCE DU 24 AOÛT.

Le Président annonce à l'Académie que M. Ewans, l'éminent numismatiste, correspondant de l'Académie, est présent à la séance. Il lui souhaite la bienvenue et exprime la satisfaction que

[1] Voir aux Communications, n° XXI (p. 298).

la compagnie éprouve de voir ce savant assister momentanément à ses travaux.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, par une lettre qu'il adresse au Secrétaire perpétuel, annonce qu'il a fait la commande des bustes du général Faidherbe, de M. Ad. Regnier et de M. de Saulcy; il invite l'Académie à désigner deux de ses membres pour l'examen de chacun de ces bustes.

L'Académie désigne, pour le buste de M. Adolphe Regnier, MM. Bréal et Senart, et pour celui de M. de Saulcy, MM. Bertrand et de Barthélemy. En ce qui concerne le buste du général Faidherbe, il sera fait observer à M. le Ministre que, suivant le vœu exprimé antérieurement par l'Académie et accueilli par lui, on devait se borner à la reproduction du buste exécuté par M. Crauck pour le Sénat, buste qui est d'une ressemblance frappante.

M. Collignon rend compte du rapport adressé à l'Académie par M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, sur les résultats des fouilles de Delphes depuis la fin de mars 1894; il présente en même temps, au nom de M. Homolle, une série de cent photographies représentant, avec les vues des différents chantiers, les principales œuvres d'art découvertes dans les quatre derniers mois [1].

M. Müntz étudie les représentations de l'Ancien Testament dans l'art chrétien primitif. Il montre comment, pendant l'ère des persécutions, l'élément symbolique régna seul; comment, au IVe siècle, l'élément historique entra en scène et prit possession des sanctuaires. On a cru à tort que la préférence longtemps accordée aux symboles avait pour mobile le désir de dérober aux païens les manifestations de la foi nouvelle; la vérité est que l'art chrétien suivit une évolution parallèle à celle de l'art païen; comme celui-ci, il résuma d'abord ses aspirations dans quelques figures ou épisodes plus ou moins conventionnels, sauf à aborder

[1] Voir aux Communications, n° XXII (p. 301).

ensuite le récit des événements considérés en eux-mêmes, à un point de vue rigoureusement objectif, et rangés dans l'ordre chronologique.

Il résulte des recherches de M. Müntz que, dès le règne de Constantin, les scènes de l'Ancien Testament se développèrent, concurremment avec celles des Évangiles, non seulement sur les façades ou les parois des basiliques, mais encore dans les baptistères et les mausolées; seule l'abside était réservée aux compositions chrétiennes proprement dites. Dès cette époque également, on plaçait certains épisodes de l'histoire du peuple d'Israël en regard d'épisodes de la vie du Christ, offrant avec eux des analogies plus ou moins fortuites; tel est le point de départ des cycles connus sous le nom de *Bible des pauvres*, auxquels on avait jusqu'ici attribué une antiquité beaucoup moins reculée.

Dans une prochaine communication, M. Müntz se propose de passer en revue les nombreuses illustrations, encore subsistantes, de l'Ancien Testament exécutées au cours des v^e^ et vi^e^ siècles.

---

## SÉANCE DU 31 AOÛT.

M. Clermont-Ganneau communique à l'Académie divers monuments des Croisades qu'il vient de recevoir, avec d'autres antiquités, de ses correspondants arabes de Syrie. Deux d'entre eux sont en langue française. Il émet le vœu, auquel s'associe l'Académie, que ces monuments soient acquis par nos musées pour y être ajoutés à la série encore si peu nombreuse des monuments français de Terre-Sainte, et placés à côté de ceux qu'il a déjà rapportés de ses précédentes missions; ce sont là de véritables pages de notre histoire nationale.

Bien que ces monuments lui aient été envoyés par un indigène résidant à Tyr, il est très probable qu'ils proviennent de Saint-Jean-d'Acre.

1° Dalle de marbre, brisée en plusieurs morceaux et incomplète :

✠ ICI [GIS]T ⁝ FRERE ⁝ RIC
H[ARD ⁝ BEN]OIT ⁝ CHAPE
RŌ ⁝ PRIOR ⁝ ꝓUINCIAL
DES ⁝ FRERES ⁝ DEPENA Ā ⁝
CE ⁝ IHU ⁝ CRIST ⁝ DELA
TERE ⁝ SAINTE ⁝ [QUI]. . . . . .
TR[EPASSA]. . . . . . . . . . .

L'ordre des Frères de la Pénitence de Jésus-Christ, qui n'a joué qu'un rôle assez obscur au milieu de ces ordres qui pullulaient à cette époque, est mentionné dans divers documents des Croisades, notamment dans des lettres du pape Nicolas IV, de 1288 et 1290 [1]. Il paraît avoir été établi à Saint-Jean-d'Acre où il possédait une maison qu'il avait abandonnée avant 1288, voyant peut-être la mauvaise tournure que prenaient les affaires des Croisés en Syrie.

La date de l'épitaphe a malheureusement disparu, mais elle était certainement antérieure à 1291, Acre ayant été définitivement repris par les Musulmans en cette année; d'après la forme des caractères qui ressemblent tout à fait à ceux de l'inscription suivante elle doit, comme celle-ci, appartenir à la seconde moitié du XIIIe siècle.

2° Dalle de marbre, intacte :

✠ ICI ⁝ GIST ⁝ FRERE ⁝ TO
MAS ⁝ MAUZU ⁝ TRESORI
ER ⁝ D' ⁝ LOSPITAL ⁝ S ⁝ IOHA(N)
QI ⁝ TREPASSA ⁝ LE ⁝ I ⁝ IOR ⁝
D' ⁝ SEPTE(M)B(RE) ⁝ L'A(N) ⁝ D' : LI(N)CARN(ACION)
IHU ⁝ CRIST ⁝ M̊ ⁝ CC̊ ⁝ LX̊XV ⁝
PRIEZ ⁝ TUIT ⁝ P(OUR) ⁝ SARME ⁝

[1] Langlois, *Les Registres de Nicolas IV*, nos 123, 245, 3508; cf. Röhricht, *Regesta*, p. 891.

Ce frère, Thomas Mauzu, trésorier des Hospitaliers de Saint-Jean, mort le 1er septembre 1275, me paraît être identique au *Thomas Mausus*, « præceptor de la volta S. Johannis Hierosolymitani », qui figure dans un acte daté d'Acre, le 16 septembre 1264 [1]. Notre inscription nous apprend que dans l'intervalle il avait été promu du grade de précepteur à celui de trésorier; il est probable qu'il n'était que *præceptor parvus* ou *minor*, le grade de trésorier étant inférieur à celui de *præceptor magnus* [2]. Le nom de *Mauzu* est singulier; il est confirmé par l'acte publié par Paoli, qui a lu *Mausu*, simple variante orthographique ou peut-être même mauvaise lecture de l'éditeur.

Notre personnage me semble, en outre, être identique à un certain trésorier des Hospitaliers d'Acre, qui figure en cette qualité, sous le nom tout court de frère Thomas, dans deux actes datés d'Acre, 9 août et 25 août 1273 [3], deux ans par conséquent avant la mort de notre trésorier Thomas Mauzu.

3° Un tout petit fragment de marbre; caractères paraissant être d'une époque plus ancienne que ceux des deux inscriptions précédentes :

. . . *hic es* TSEPVLT\ (*us*) . . . .
. . . /SVIDOS9 . . . . . . . .
. . . . . ITI . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . .

4° Une petite matrice de sceau en cuivre, plaque mince de forme ogivale, munie à sa partie supérieure d'une bélière fixe de suspension; au centre est ciselé, avec assez d'art, autant que permet d'en juger l'empâtement d'oxyde, un buste de jeune homme imberbe; autour est gravée à l'envers la légende :

S' SALOMONIS DE PUTEO.

(1) Paoli, *Codice diplomatico*, p. 263; cf. p. 549.

(2) Dans les listes établies par la critique moderne, on donne le pas même aux précepteurs de second ordre sur les trésoriers; peut-être conviendrait-il maintenant de transposer ces deux grades.

(3) Paoli, *op. cit*, p. 195-197.

M. Edm. Le Blant expose à l'Académie ses recherches sur l'usage ancien de réciter, dans les orages, pour conjurer les effets de la foudre, le premier chapitre de l'Évangile selon saint Jean. La croyance superstitieuse aux vertus prophylactiques de cet évangile remonte aux temps anciens. Saint Augustin parle de malades, qui, pour obtenir leur guérison, se l'appliquaient sur la tête. Au xvii^e siècle, on trouve plusieurs exemples de talismans, auxquels on espérait donner une vertu plus grande par l'inscription de certains passages de ce texte tout-puissant, selon la légende, pour mettre en fuite le démon.

M. Oppert communique à l'Académie ses nouvelles découvertes au sujet des dates les plus reculées de l'histoire de l'humanité. Déjà, en 1871, il avait démontré que les deux cycles sothiaque de 1460 ans, après lequel les dates de l'année de 365 jours reviennent dans le même ordre, et lunaire de 1805 ans, après lequel les éclipses se reproduisent remontaient à une commune origine, à la date de 11542 avant Jésus-Christ. Une des périodes sothiaques finit en 139, le cycle lunaire en 712 avant Jésus-Christ. Si l'on remonte de 139, avant Jésus-Christ, on a : 1322, 2782, 4242, 5702, 7162, 8622, 10082, 11542, et de 712 avant Jésus-Christ, 2517, 4322, 6127, 7932, 9737, 11542.

Douze périodes sothiaques font 17520 ans, ou 292 soixantaines d'années, et douze périodes lunaires, 21660 ou 361 soixantaines, en tout 39180 ans, formant la période postdiluvienne mythique, qui répondait aux 292 ans que la Genèse compte depuis le déluge jusqu'à la naissance d'Abraham, et aux 361 ans depuis cette date jusqu'à la fin de la Genèse.

La période sothiaque se rapporte à l'étoile de Sirius, ou Sothis, qui fut vue en même temps qu'une éclipse solaire. M. Oppert a calculé que la date précise du début de cette période est le jeudi, 29 avril julien, le 30 janvier grégorien 11542 avant Jésus-Christ, ou 4907, 246 ans avant la date du 31 août 1894.

Mais, à cette époque reculée, Sirius ne fut visible que dans les pays situés au delà du 26^e degré de latitude boréale, et dans

un pays où il n'était ordinairement pas visible. C'est lors d'une éclipse de soleil que cet astre brillant a été vu, et il s'agit de savoir quel est ce pays situé sur le 26e degré de latitude.

M. Oppert pensait d'abord à Thèbes d'Égypte, mais il y a un pays qui se recommande bien mieux comme lieu primordial de la civilisation chaldéenne. C'est l'île de Tylos, le *Bahrëin* d'aujourd'hui, dans le golfe Persique, l'île «au cotonnier», le *Tiloun* des Assyriens, qui passe pour le siège de la plus ancienne civilisation. C'est de là que se sont échappés les monstres marins qui, selon Bérose, ont donné aux Chaldéens les premières notions des sciences et qui eurent pour élèves les prêtres d'Ea, le dieu de l'abîme.

---

## COMMUNICATIONS.

### N° XVII.

NOTE SUR UN BAS-RELIEF DE SOUEÏDÂ (HAURÂN), REPRÉSENTANT UN ÉPISODE DE LA GIGANTOMACHIE, ET SUR LA VILLE DE MAXIMIANOUPOLIS D'ARABIE, PAR M. CLERMONT-GANNEAU.

I [1]

M. Max van Berchem [2] vient de me transmettre la photographie d'un bas-relief en basalte gisant actuellement sur la place principale de Soueïdâ. Soueïdâ est une petite ville du Haurân, devenue le chef-lieu du district nouvellement créé sous le nom de district de la Montagne-Druze du Haurân et gouverné par un de mes vieux amis de Jérusalem, Yousef Ziâ Pacha, de l'illustre famille El-Khâledy, descendant de Khâled, un des généraux musulmans qui ont conquis la Palestine sur les Byzantins. Le monument a dû être découvert à une époque relativement récente, soit à Soueïdâ même, soit dans quelque localité voisine d'où il aura été transporté à Soueïdâ, car je ne l'ai vu mentionné par aucun des voyageurs qui ont exploré cette région, et dont j'ai pu consulter les relations; s'il avait été visible à l'époque de leur passage, il n'aurait pas manqué d'attirer leur attention. On comprendra tout à l'heure l'importance qu'il y aurait, pour la géographie historique, à établir la provenance exacte de ce monument.

Le bloc mesure environ 2 mètres de long sur 0 m. 80 de large. Sa forme générale et ses proportions semblent indiquer

[1] Séance du 13 juillet.

[2] Lettre du 23 juin 1894. La photographie a été exécutée par M. Lüttike, consul d'Allemagne à Damas.

qu'il était destiné à servir de linteau de porte. La sculpture, d'un art grossier, d'une exécution lourde et molle, est évidemment d'une basse époque gréco-romaine; mais la scène est des plus intéressantes pour la mythologie figurée. Elle me paraît représenter un épisode de la Gigantomachie, avec quelques détails particulièrement curieux.

A droite, un Géant, caractérisé par ses jambes anguipèdes, ses longs cheveux incultes, les deux pierres (?) qu'il brandit de chaque main pour les lancer contre son adversaire, vient de recevoir une flèche dans le flanc droit. Cette flèche lui a été décochée par un cavalier galopant contre lui, à l'extrémité gauche. Le cavalier, nu-tête, avec son paludamentum flottant,



ses bottes, le harnachement de son cheval, a tout à fait l'aspect d'un officier supérieur de l'armée romaine. Penché sur l'encolure de sa monture, une flèche posée sur son arc tendu, il se prépare à frapper de nouveau le Géant; à moins que l'artiste, employant un procédé bien connu, n'ait décomposé les deux mouvements de l'acte, et n'ait voulu nous montrer successivement la même flèche d'abord décochée par le cavalier, puis transperçant le Géant.

Entre les deux adversaires, en haut du champ, une protomé d'homme imberbe, aux cheveux courts, tient entre ses deux mains, appliqué sur sa poitrine, un grand disque orné de douze pétales étroits formant deux couches de six et six pé-

tales superposés. Dans le champ, derrière le cavalier, autre rosace épanouie, formée de dix larges pétales.

Ce dernier personnage, planant dans les airs, me paraît représenter Zeus, qui, d'après la légende grecque, offrant sur ce point une frappante coïncidence avec l'épisode célèbre de Josué, aurait retenu et empêché de briller Hélios, Sélènè et Eôs, afin de favoriser Héraklès dans son combat contre les Géants. Le disque fleuri en forme de pâquerette qu'il tient entre ses bras est l'image même du soleil arrêté par lui, image conventionnelle [1] qui apparaît sur une foule de monuments antiques de diverses époques comme élément en apparence purement décoratif, et qui reçoit ici, de sa fonction même, une signification bien précise. L'autre rosace décapétale est peut-être le symbole de la lune ou de quelque étoile.

Du moment où l'on admet cette interprétation générale de la scène — et il me semble qu'elle n'est pas douteuse — il est difficile de ne pas reconnaître dans le cavalier Héraklès lui-même qui, selon le mythe grec, tue, en effet, à coups de flèches, assisté par Zeus, les Géants Alkyoneus et Porphyriôn.

L'introduction du cheval dans cette figuration est assurément singulière; elle pourrait cependant s'expliquer, au moins en partie, par le fait qu'Héraklès, le héros mortel dont l'intervention pouvait seule assurer la victoire aux dieux de l'Olympe aux prises avec les Géants, se sert quelquefois, dans cette lutte, du char de Zeus, comme l'attestent les textes et le montrent les monuments figurés [2]. Mais les chevaux du char ne suffisent pas tout à fait pour rendre compte de l'apparition sur notre bas-relief du cheval de selle. Il est certain qu'un Héraklès cavalier déroute passablement les idées reçues.

[1] D'origine probablement assyrienne.

[2] Il est à noter, en outre, que Athena reçoit quelquefois le surnom caractéristique de *Hippia*, parce que, comme Héraklès, elle s'était servie du char de guerre dans la Gigantomachie, particulièrement contre son adversaire Encelade.

Il y a là, je crois, un fait rigoureusement comparable à celui que j'ai signalé autrefois à propos d'un bas-relief égyptien du Louvre, représentant le combat de Horus contre Set ou Typhon; on y voit le dieu égyptien, également à cheval, également en uniforme d'officier de cavalerie romain, perçant de sa lance son ennemi traditionnel sous la forme d'un crocodile[1].

[1] Je me suis même demandé depuis — et les observations que m'a suggérées le bas-relief de Soueïdâ ne font que me confirmer dans cette idée — si cet Horus à cheval, en uniforme romain, tuant le crocodile, ne serait pas à l'origine une représentation, probablement alexandrine, de Dioclétien-Jupiter, faisant l'exact pendant de celle de son collègue Maximien-Hercule qui, sur le monument de Soueidâ, tue le Géant dans des conditions identiques. Ainsi s'expliqueraient certains traits caractéristiques de la légende de saint Georges, qui tous nous reportent plus ou moins directement à Dioclétien. Je rappellerai, en outre, que Typhon (Set-crocodile) est considéré par la mythologie classique comme l'adversaire spécifique de Jupiter, et que le centre du culte de saint Georges était *Diospolis* en Palestine. Saint Georges, dans son rôle de vainqueur du dragon, ne serait donc, au fond, qu'une transformation iconologique de l'empereur même à l'époque duquel la légende rapporte l'existence du saint et à qui, dans certaines versions, elle attribue son martyre. Constantin aurait repris le type popularisé par Dioclétien et l'aurait répandu en le christianisant. Le processus serait : Horus=Zeus=Dioclétien=Constantin=saint Georges. A travers ces substitutions d'ordre purement onomastique, trois éléments essentiels persistent d'un bout à l'autre et assurent l'identité de la scène : le cheval — l'uniforme romain — la forme caractéristique du monstre percé par la lance du cavalier.

Si nous arrivons à l'aboutissement de la légende chez les musulmans, nous y trouvons un trait qui nous ramène encore, et d'une façon bien frappante, à la personnalité de Dioclétien. Au moment où les musulmans conquirent la Palestine, ils trouvèrent à Lydda-Diospolis, appelée à l'époque byzantine la *ville de Georges* (Γεωργιούπολις), le culte de saint Georges dans tout son éclat. Comme ils firent toujours, ils s'en assimilèrent la substance, en faisant subir à leur tour à la légende de curieuses altérations. Saint Georges à cheval tuant le dragon devint pour eux *Jésus à cheval perçant de sa lance le monstrueux Dedjdjâl* (l'Antéchrist) *à la porte de Lydda*, ou même *de l'église de Lydda*. Ici, l'identité du lieu, indépendamment des autres détails significatifs, nous garantit l'identité de la scène. Ils ajoutent — et c'est là ce qui est d'un rare intérêt pour nous — que Jésus tuera, dans les mêmes conditions, non seulement le Dedjdjâl à la porte de Lydda, mais aussi le *sanglier* (le cochon sauvage, *el-khanzîr el-berry*) à la porte de Jérusalem. On se rappelle immédiatement la fameuse pseudo-prophétie relative à Dioclétien, tuant le *sanglier* dont la mort devait lui assurer l'empire, c'est-à-dire le préfet du prétoire *Aper* («Imperator eris, cum *Aprum*

J'ai montré que cette dernière scène était, jusque dans ses moindres détails, le prototype immédiat du combat de saint Georges et du dragon, et j'ai indiqué les raisons pour lesquelles le dieu égyptien y apparaît sous les traits d'un officier romain — très probablement un empereur — dans un rôle qui, popularisé ensuite par les représentations officielles de Constantin et de ses successeurs, sera adopté par l'imagerie chrétienne, et donnera naissance, par voie iconologique, à l'une des plus importantes légendes du christianisme. Ici, pareillement, je ne serais pas surpris que l'officier romain jouant le rôle d'Héraklès, et lui ayant prêté son uniforme et sa monture, fût une personnification de l'empereur, assimilé au demi-dieu victorieux et triomphant d'un de ses ennemis.

En s'engageant dans cette voie, on pourrait serrer la question de plus près et songer à l'empereur Maximianus, qui, en 286, reçut le surnom de *Herculius,* en même temps que Dioclétien prenait celui de *Jovius*. Si l'on se rappelle l'importance attachée à cette assimilation mythologique par les panégyristes et par les monuments de l'époque[1], on est bien tenté de se

occideris»). Il a pu, du reste, y avoir sur ce point une interférence dans la légende avec la tradition relative au bas-relief du sanglier, placé par les Romains vainqueurs sur la porte de Jérusalem, pour en écarter les Juifs (cf. l'enseigne de la x<sup>e</sup> légion Fretensis laissée en garnison sur les ruines de la ville conquise). Ce qui achève de donner à ce rapprochement de Dioclétien et du sanglier, si bizarrement interprété par les Musulmans, sa véritable valeur, c'est que nous avons, d'autre part, la preuve que ce fait avait frappé l'imagination populaire en Palestine comme ailleurs; le Talmud, en effet, accole plusieurs fois au nom de Dioclétien le sobriquet de *Khazîra,* «le cochon ou le sanglier».

[1] Dioclétien en Jupiter est considéré par les contemporains comme incarnant la haute sagesse directrice du maître de l'Olympe; son collègue Maximien en Hercule, la force du pouvoir exécutif — la tête et le bras. Le *Panegyricus genethliacus Maximiano Augusto dictus* contient même un passage faisant allusion, d'une façon frappante, à la scène mythologique que je crois justement reconnaître sur notre monument : «Ille siquidem Diocletiani auctor deus post depulsos quondam caeli possessione Titanas et mox biformium bella monstrorum perpeti cura quamvis compositum gubernat imperium.» Et plus loin : «et in adversa nitentem impetu caeli rapit solem. . .» (*XII Panegyrici latini,* ed. Baehrens, p. 103).

demander si l'artiste n'a pas voulu représenter sur notre bas-relief les empereurs associés Dioclétien et Maximianus, les *ἀνίκητοι*, sous les traits respectifs de Jupiter et d'Hercule, victorieux d'un ennemi commun grâce à leurs efforts réunis [1].

La photographie n'est malheureusement pas assez claire pour permettre de distinguer si les têtes nues d'Hercule et de Jupiter sont laurées ou non. L'existence de ce détail demanderait à être vérifiée sur l'original; si elle était dûment constatée, elle donnerait une grande vraisemblance à la conjecture que je propose. Je me bornerai pour aujourd'hui à l'indiquer, en ajoutant qu'il ne faut pas oublier que l'empereur Maximien avait certaines attaches avec la Syrie, ayant épousé Eutropia qui était d'origine syrienne.

## II [2]

L'attribution à l'empereur Maximien, Maximianus *Herculius,* du rôle d'Hercule sur le bas-relief précédemment décrit a pu paraître peut-être une conjecture quelque peu hardie. Depuis la communication que j'ai faite à ce sujet à la dernière séance j'ai relevé un fait matériel qui me semble lui prêter un appui d'autant plus sérieux qu'elle avait été faite sans ce secours, d'après des inductions purement intrinsèques tirées de l'examen critique du monument lui-même. Ce fait, c'est l'existence, dans les parages mêmes de Soueïdâ, d'une ville de *Maximianoupolis*, c'est-à-dire d'une ville ainsi dénommée en l'honneur de l'empereur Maximien. On s'explique dès lors par-

[1] Peut-être quelque peuplade barbare, du nombre de celles vaincues par Maximilien? — Sur la figuration des barbares par les géants, notamment dans la numismatique, cf. les différents mémoires de M. de Witte : *Le géant Valens, le géant Ascus; Médailles inédites de Postume; De quelques empereurs romains qui ont pris les attributs d'Hercule.* Le monnayage de Maximien offre de nombreux exemples de l'assimilation de cet empereur à Hercule, en même temps que de Dioclétien à Jupiter.

[2] Séance du 20 juillet.



IMPRIMERIE NATIONALE.

faitement l'apparition en ce lieu d'un monument figuré consacré à la glorification mythologique de cet empereur, dans le sens de ses propres prétentions officielles.

Nous connaissons jusqu'à cinq villes antiques qui ont porté le nom de Maximianoupolis : dans le Rhodope, en Pamphylie, dans la Thébaïde supérieure, en Palestine[1] (ces deux dernières faisant pendant à des *Dioclétianoupolis*), et enfin en Arabie. L'existence de la Maximianoupolis de la province d'Arabie — celle qui nous intéresse, et qu'il ne faut pas confondre, comme on l'a fait quelquefois, avec la Maximianoupolis de Palestine — est surabondamment démontrée par les témoignages concordants de l'histoire et de l'épigraphie.

Dans les souscriptions des actes du concile de Chalcédoine figure un évêque suffragant du métropolite de Bostra, appelé *Sévère, de Maximianoupolis*[2]. La ville épiscopale de Maximia-

[1] La position de la Maximianoupolis de Palestine est parfaitement déterminée, comme l'on sait, par divers passages des anciens itinéraires de Palestine et des commentaires bibliques de saint Jérôme; c'était l'antique Hadad-Rimmon, dans la large vallée ou la plaine de Megiddo, non loin de Jezreel; elle semble être représentée de nos jours par la localité arabe de Roummâné, qui a peut-être retenu, comme on l'a pensé, la dernière partie du vieux nom hébreu. Il n'en est pas de même de la position de la Dioclétianoupolis de Palestine, réplique officielle de Maximianoupolis, dont on ignore complètement l'identité et la position.

A en juger par les autres villes connues auxquelles elle se trouve associée dans les listes et autres documents ecclésiastiques, Dioclétianoupolis devait être dans le sud de la Palestine. Ici encore, c'est sûrement une ville ancienne qui a pris le nom de l'empereur collègue de Maximien. J'hésite entre deux conjectures : ou bien c'est *Hebron*, dont le nom, chose assez surprenante, ne figure dans aucune des listes des évêchés palestiniens de l'époque byzantine, bien que cette ville méritât, il semble, autant et plus que bien d'autres, d'être érigée en évêché; ou bien c'est *Anthedon* (vers Gaza). Dans ce dernier cas, la chose pourrait s'expliquer ainsi : dans les listes en question, qui, en général, se copient l'une l'autre, Dioclétianoupolis vient constamment après Anthedon; je me demande s'il n'y aurait pas eu primitivement un ἤτοι, «ou, autrement dit», supprimé : Ἀνθηδὼν (ἤτοι) Διοκλητιανούπολις; c'est cette particule qui est employée pour établir dans ces listes les synonymies de ce genre.

[2] Mansi, VII, 168.

noupolis devait être naturellement dans le rayon de Bostra, capitale civile et religieuse de la province d'Arabie. Or, Soueïdâ, d'où provient notre bas-relief, n'est qu'à 23 kilomètres environ de Bostra dans le N. N. E. Il y a plus : à Kanawât, l'ancienne Kanatha, située tout près de Soueïdâ (à 5 kilomètres dans le N. O.), il existe une incription grecque ainsi conçue[1] : *Πέτρος Διομήδους, ἐπίσκοπος Μαξιμιανουπόλεως, ἐνθάδε κεῖται.* Tout nous prouve donc que Maximianoupolis ne devait être guère loin de Soueïdâ. C'est apparemment quelque ville de la région qui, comme tant d'autres, avait échangé selon la mode du temps, pour faire sa cour au prince, son nom indigène contre celui de l'empereur ou d'un des empereurs régnants. Quelle ville ce peut-il être au juste? C'est là une autre question à laquelle il est plus difficile de répondre[2]. Il est peu probable, comme le croyaient autrefois certains savants, que ce soit Kanatha, d'où provient l'épitaphe de Pierre qualifié évêque de Maximianoupolis; cette spécification même tend plutôt à indiquer au contraire que Pierre n'avait pas été enseveli dans la ville dont il était titulaire; peut-être Kanatha était-elle simplement sa ville natale[3]. Il y a une idée qui se présente tout naturellement, surtout après les diverses observations que m'a suggérées l'interprétation de notre bas-relief : Maximianoupolis ne serait-elle pas Soueïdâ? Mais il y a une difficulté; c'est que Soueïdâ, anciennement *Soada*, paraît avoir reçu, à l'époque païenne vraisemblablement, et conservé à l'époque chrétienne le nom de Dionysias[4].

[1] Waddington, *Insc. gr. et lat. de la Syrie*, n° 2361.

[2] M. Waddington (*op. c*, n° 2413) avait pensé un instant à mettre Maximianoupolis à Cheikh Miskîn; mais c'est là une conjecture toute gratuite, comme il le reconnaît implicitement, puisqu'il pense aussi à cette localité disponible pour Néapolis et pour Hiérapolis d'Arabie, dont on ignore également l'emplacement.

[3] D'ailleurs, Kanatha figure sous son nom indigène dans les documents ecclésiastiques.

[4] Waddington, *Insc. gr. et lat. de la Syrie*, nos 2307, 2309.

La chose cependant n'est pas démontrée et, même en admettant que Soueïdâ ait réellement changé son nom de Soada contre celui de Dionysias, il se peut toujours qu'elle ait changé ce dernier nom lui-même, au moins pour quelque temps, contre celui de Maximianoupolis. Quoi qu'il en soit, je suis frappé de voir apparaître dans une inscription de Soueïdâ [1], relative à la dédicace d'un hospice placé sous le vocable de Saint-Théodore, le nom d'un évêque Pierre, qualifié d'évêque tout court, sans indication de lieu, cette fois, comme il convient lorsqu'il s'agit d'un personnage faisant acte officiel dans la propre ville où il exerce son autorité spirituelle ou temporelle. Je me demande si ce Pierre, évêque de Soueïdâ, homonyme de Pierre, évêque de Maximianoupolis, enseveli à 5 kilomètres de là, à Kanatha, ne serait pas identique avec lui. Autant qu'on en peut juger par les seules transcriptions typographiques que nous avons de ces deux inscriptions, elles peuvent être considérées comme sensiblement contemporaines. Il résulterait nécessairement de là que Maximianoupolis, qu'on n'a pas encore réussi à localiser exactement, bien qu'on sache à quelle région elle appartenait, devrait être placée à Soueïdâ. Si notre bas-relief provient de Soueïdâ même, cette conclusion prendrait une grande force, car il me paraît désormais plus que probable que la sorte d'apothéose de Maximien qui y est représenté sous les traits d'Hercule, et la fondation de Maximianoupolis, sinon à Soueïdâ même, du moins dans une localité à coup sûr très voisine, sont deux faits étroitement connexes et qui s'éclairent l'un l'autre. Il serait d'un intérêt considérable de savoir positivement la provenance du bas-relief qu'on voit aujourd'hui à Soueïdâ, car je crois qu'on peut désormais dire sans témérité que là où il a été déterré, là se trouvait l'introuvable Maximianoupolis. La solution définitive dé-

[1] Waddington, *op. c.*, n° 2327.

pend maintenant de ce simple renseignement qu'une petite enquête sur les lieux pourrait facilement faire obtenir. J'ai fait appel à ce sujet à l'obligeance de Yousef Ziâ Pacha qui est mieux que tout autre à même de tirer la chose au clair.

## N° XVIII.

NOTE SUR DES PEINTURES MURALES TROUVÉES À CHERCHEL (1894) PAR M. VICTOR WAILLE, LUE PAR M. HÉRON DE VILLEFOSSE À LA SÉANCE DU 20 JUILLET 1894.

Le coin que nous explorons en ce moment — à l'aide de détenus militaires placés sous la direction de M. le capitaine Sordes — est un terrain surplombant la mer, entre l'Esplanade et le mur d'enceinte actuel.

A 3 mètres de profondeur, nous sommes tombés sur des chambres, dont l'une, la plus vaste, est pavée en béton incrusté de morceaux de marbre. Les autres étaient carrelées de marbre blanc et d'ardoise.

Sept murs parallèles orientés du sud au nord, et non tous du même temps, sont déjà dégagés (l'un d'eux n'est séparé de son voisin, qui est peint en noir, que par quelques centimètres, et a été visiblement apposé sur le béton lui-même à une époque postérieure).

Quand le travail de déblaiement sera terminé, il sera facile de lever un plan d'ensemble. Ce qui apparaît dès à présent, c'est une grande salle (ou cour) flanquée de chambres latérales plus petites.

Aux deux angles de la grande salle, nous avons recueilli, d'une part dans un couloir, d'autre part parmi les décombres et sous un lit de béton, de nombreux quartiers de mortier coloriés d'un côté et quelquefois cannelés de l'autre (ces stries semi-cylindriques et verticales étant dues au treillis de roseaux contre lequel s'appuyait l'enduit).

Les couleurs obtenues avec des substances minérales sont encore tenaces et vives, surtout les tons rouges (hématite rouge), les violets-porphyre (hématite brune), les tons jaunes (ocre jaune), les tons bleu tendre (vert coloré avec du cuivre), les blancs (craie).

Quelques-unes de ces peintures présentent une couche primitive rouge, lisse et fine, sur laquelle le bleu, le blanc, etc., ont ensuite été appliqués.

Parmi les fragments de plaques de marbre recueillis au même endroit (et que j'ai déposés à titre d'échantillons au laboratoire de minéralogie de l'École des sciences d'Alger), se trouvent quelques marbres du pays, comme par exemple le marbre bréchoïde du Chénoua (couleur lie de vin), le marbre jaune (sutulle) de Djebel-Orousse (près d'Arzeu), du marbre onyx provenant peut-être d'Aïn-Tekbalet (province d'Oran). Il y a aussi des marbres italiens : marbres serpentineux de Toscane, teintés de vert, du Carrare surtout, dont les balancelles devaient apporter de grosses cargaisons. On a ramassé aussi des fragments de porphyre vert antique venant de l'Archipel.

La variété et la beauté des marbres employés à la décoration de l'appartement et les tons chauds des enluminures murales (le jaune et le rouge dominent) donnent l'idée d'une demeure riante.

Les fragments de peinture recueillis en grand nombre permettent de se figurer l'ornementation des parois. A la partie inférieure du mur court une bande monochrome, rouge ou noire, d'environ o m. 3o de hauteur. Puis viennent des dessins géométriques, où s'égare, en des combinaisons généralement agréables à l'œil et harmonieuses, la fantaisie de l'ouvrier ornemaniste : juxtaposition de bandes colorées, carrés alternant avec des losanges, triangles jaunes enfermant des fleurs bleues, ornements en forme de cœur entrecroisés, cordon de cercles tangents l'un à l'autre, tige servant d'axe à des boules super-

posées, rosaces variées, palmettes, sorte de grecque brisée formée d'un motif rouge alternant avec un motif vert, etc.

Plus loin, sur fond rouge, des plantes vertes jettent à droite et à gauche leurs feuillages et leurs fruits (poires, pommes, etc.), et des oiseaux s'approchent pour les picorer (pigeons au corps blanc, aux ailes éployées, sur fond vert; perdrix violettes marchant sur fond rouge; d'autres oiseaux, crayonnés avec beaucoup de vérité, sont sur fond jaune, etc.).

Des panneaux rectangulaires laissent voir des personnages de petite dimension.

Ce sont, sur fond noir, des sphinx affrontés séparés par une tête de femme dont le cou se termine, à droite et à gauche, en fleurons.

Un des panneaux ne contient plus qu'une tête de femme vue de face, avec des yeux bleus et l'indication des boucles d'oreilles en blanc (hauteur, 0 m. 13), tête grossièrement dessinée, si l'on veut, mais non sans caractère.

Le sphinx de gauche a disparu; celui de droite, dont il ne reste qu'une portion, a le poitrail rouge et les pattes bleues.

Un autre panneau présente un motif analogue, et j'ai pu le reconstituer presque en entier (destiné au Louvre). Au centre, tête de femme, ayant pour cou une fleur (hauteur, 0 m. 23) qui s'épanouit à droite et à gauche en une sorte de volute. Les sphinx affrontés que cette tête présentée de face, coiffée d'un voile jaune, sépare, sont des sphinx grecs, à buste de vierge, à corps de lion, et ailés... : *volucris pennis, pedibus fera, fronte puella,* comme les décrit Ausone dans ce badinage de rhéteur sur le chiffre fatidique *trois*.

Ici ils ont la même allure (tous les deux en marche, symétriquement, une patte levée); même costume (tunique verte affleurant au cou); même chevelure jaune à chignon striée de rouge, et même visage couleur chair; mêmes ornements jaunes sur la tête (*uræus* et *modius?*). La queue est allongée presque

horizontalement. La poitrine de l'un est plate; le sexe de l'autre est plus accentué.

D'autres fragments laissent deviner un personnage ailé, le bras gauche lancé en avant, ainsi qu'une figure grimaçante, à la tunique violette entr'ouverte, qui tourne la tête à sa droite.

Outre ces peintures, nous avons recueilli des fragments de décoration en relief : fleurs et palmettes, personnage casqué, au vaste cimier tombant en arrière, modelés en plâtre sur fond jaune; femme drapée tenant à la main droite un bout d'étoffe de sa robe; personnage ailé; jambe (appartenant peut-être à ce personnage ailé), ces derniers fragments modelés en plâtre sur fond bleu (Mars et Vénus?).

Les figures en relief paraissent dessinées d'une main plus élégante que les personnages des peintures. Ceux-ci sont comme tracés à la hâte, par des ouvriers ornemanistes d'ailleurs très exercés et habiles, qui répètent librement des motifs inventés par des Grecs.

Ainsi le motif décoratif, constitué par des monstres ailés et affrontés que sépare une tête se terminant en volute, se rencontre plus d'une fois à Pompéi (voir notamment un des panneaux de la *maison d'Ariane*[1]).

Nous avons précédemment recueilli à Cherchel des bronzes (supports formés de personnages ailés) qui accusaient l'influence de ce même art gréco-alexandrin, et je n'ai pas besoin de rappeler qu'il y avait à Césarée de Maurétanie une colonie grecque assez importante, comme en font foi les inscriptions grecques trouvées à Cherchel (une des plus récemment découvertes mentionne un spécialiste pour les maladies d'yeux

[1] Outre les fragments de peinture, nous avons recueilli au même endroit des monnaies du Ier siècle, et notamment deux médailles pesant l'une 33 grammes et l'autre 22 grammes, qui montrent une tête d'Afrique coiffée de la dépouille d'un éléphant avec le nom du roi Juba en exergue (REX IVBA) et l'aigle au revers.

qui s'appelait *Terentius Asthenes*). C'est aux membres de cette colonie grecque qu'on peut attribuer l'exécution des peintures murales que nous rencontrons ici pour la première fois.

## N° XIX.

RAPPORT DE M. P. GAVAULT SUR LES FOUILLES DE TIGZIRT (RUSUCURRU), LU PAR M. HÉRON DE VILLEFOSSE À LA SÉANCE DU 20 JUILLET 1894.

En continuant nos fouilles dans la basilique, nous avons découvert deux nouvelles inscriptions, malheureusement bien mutilées :

...SANIMO..............................
...LOSMERIT............................
.......EVOTS.........................O...
..........E·V.........................NLA

Cette inscription fait partie de la mosaïque du bas-côté droit, dont il subsiste quelques fragments; les lettres sont blanches sur fond noir, de 0 m. 13 de hauteur. A la troisième ligne c'est peut-être EVCITS qu'il faut lire. L'épigraphe semble avoir été en vers; on remarquera la façon bizarre dont elle se termine; il est possible qu'elle reprît ailleurs, malgré le cadre qui la limite. Au-dessous sont représentés un bœuf, en couleur rouge, et un lion, en couleur jaune, tous deux passant; à gauche, à droite, le long du mur, une bordure de 0 m. 35 encadre le tout. Les deux animaux symbolisent sans doute les évangélistes saint Marc et saint Luc. Ce qui semble le confirmer, c'est que la décoration sculpturale de cette même travée comportait un *aigle* et un *homme* (ce dernier étant, il est vrai, le prophète Daniel).

La seconde inscription était gravée sur une pierre faisant partie du mur sud, près de l'abside. C'est évidemment un remploi. Le mot « aram » est seul lisible.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . IC . . . . . . . . . . . . . .

. AI · I I I Γ ∖ /RI · P. . . . . .

. . . . . . . . . VC. . . . . I I . . .

. . . . AI I I . . . . I' . . . . . . AII.

. . ARAM. . . . . . . VCIC. .

(Lettres de 0 m. 05.)

Nous avons trouvé au cours des fouilles un grand nombre de sculptures, presque toutes assez bien conservées. Les chapiteaux et les bases sont en grande partie empruntés à des édifices antérieurs et disparates; mais, en revanche, les consoles ou corbeaux qui surmontaient les colonnes, ainsi que les frontons ou linteaux brisés qui formaient décharge au-dessus des arcades, ont été taillés en vue de leur destination, et sont contemporains du monument, dont ils caractérisent le style de la façon la plus nette.

Il devait exister vingt frontons et cinquante consoles.

La décoration des frontons se compose de couronnes, de chrismes, de palmes, de cercles, de rosaces, de spirales, de colonnettes, de cordes, de boules, de grecques, etc. Elle rappelle d'une façon frappante les linteaux de portes retrouvés dans les édifices de la Syrie centrale par MM. de Vogüé et Duthoit.

L'ornementation des consoles comprend des chrismes (dont un d'une forme tout à fait insolite), des couronnes, volutes, tourniquets, soleils; des rosaces hexagones et octogones; des treillages, entrelacs, chevrons, feuilles, pois, cordes, oves,

perles, etc.; enfin des figurations animales, qui sont les suivantes :

1° Un aigle; — 2° un quadrupède ailé (lion ou bœuf); — 3° un autre quadrupède indéterminé; — 4° deux poissons inversement placés; — 5° un lion entre les pattes duquel court un lièvre (dans le champ est une couronne); — 6° Daniel entre deux lions; — 7° une colombe dans un édicule.

Cette dernière console, très intéressante, représente peut-être un *peristerium;* elle fait songer à un passage de Tertullien (*Contra Valent.*, III), où l'église est appelée « columbæ domus ». L'abside a été complètement dégagée; on peut voir maintenant qu'elle était séparée de la nef par trois arcades reposant sur quatre colonnes et quatre demi-colonnes; l'autel était placé dans le fond du demi-cercle absidal, et surmonté d'un ciborium porté par quatre colonnes disposées, non en carré, mais en rectangle. A droite et à gauche, l'abside communiquait, par deux belles portes encore en place, avec deux sacristies (*diaconicum, gazophylacium*) placées aux extrémités des bas-côtés.

Dans le bas-côté gauche, nous avons trouvé un groupe de sarcophages en place.

Autour et à l'intérieur de l'abside se sont rencontrées un certain nombre de stèles, presques toutes brisées. Ce fait, rapproché du mot « aram » de notre inscription n° 2, semblerait montrer que l'église a été construite sur l'emplacement d'un temple. Les stèles découvertes sont toutes anépigraphes; elles représentent des personnages debout, tenant dans leurs mains des objets variés, qu'il n'est pas toujours facile de définir. Les deux seules dont le haut soit conservé sont surmontées d'un croissant. La stèle n° 3, où se voient deux quadrupèdes, semblerait indiquer que ces monuments étaient dédiés à Baâl-Saturne (cf. inscr. *Pro ornamento*, etc.).

## N° XX.

### FOUILLES EN ASIE MINEURE PAR M. CHANTRE; RÉSUMÉ DU MÉMOIRE LU PAR M. MENANT À LA SÉANCE DU 17 AOÛT 1894.

Lorsque, le 6 avril dernier, j'ai déposé à l'Académie, au nom de M. Chantre, sous pli cacheté, un mémoire sur les résultats de l'exploration à laquelle il s'était livré l'année dernière en Asie Mineure, il se disposait à partir pour une nouvelle expédition dans les mêmes régions; ce pli ne devait être ouvert qu'à son retour. Je n'ai pas à pénétrer les raisons qui ont amené M. Chantre à me prier d'en demander aujourd'hui l'ouverture; je me conforme au désir formel qu'il m'a exprimé par son télégramme daté de Péra.

Ce mémoire, dont vous avez compris l'importance, présente deux ordres de faits, ceux qui ont trait : 1° aux explorations qui ont abouti à des résultats satisfaisants; 2° à celles qui, commencées, puis interrompues faute de temps et de moyens suffisants, avaient donné l'espoir légitime de nouvelles découvertes à la reprise des travaux.

Dans la première partie, il faut comprendre les études que M. Chantre a poursuivies au sujet de ses observations anthropologiques et préhistoriques, puis celles des monuments hétéens de l'Asie Mineure à Euyuk, à Boghaz-Keui, à Yasili-Kaya et à Fraktin, où il a fait des fouilles, pris de nombreux estampages et recueilli une grande quantité de fragments de poteries, même des vases entiers d'un aspect *mycénien* du plus haut intérêt, à cause de la localité où ils ont été trouvés. Enfin le hasard lui a fait rencontrer quelques inscriptions grecques et une belle inscription phrygienne plus longue que celle du tombeau de Midas.

La seconde partie de ses recherches, la plus importante,

bien que les résultats aient été incomplets, concerne les fouilles qu'il a entreprises au moment de son départ dans les ruines de la forteresse appelée Beuyuk-Kaleh qui domine le palais de Boghaz-Keui, et ensuite dans les tumulus de Yuzgat.

L'importance des ruines de la forteresse de Beuyuk-Kaleh est telle qu'elle exigeait des recherches méthodiques longues et minutieuses; mais le temps avait passé rapidement, et les explorateurs devaient songer au retour; aussi M. Chantre s'est-il borné à quelques travaux qui lui ont permis de se rendre compte de ce que ces ruines pouvaient contenir. Parmi une énorme quantité de débris de toutes sortes qui jonchaient le sol, briques, poteries peintes genre mycénien, poteries fines et vernissées, les explorateurs ont recueilli des fragments de tablettes couvertes d'écritures cunéiformes, les unes grandes et épaisses écrites sur les deux faces, d'autres plus fines écrites d'un seul côté. La fréquence de ces débris permet de supposer que les tablettes de ce genre doivent être nombreuses sur ce point, et cette découverte inattendue est de nature à jeter un nouveau jour sur l'histoire de l'Asie Mineure.

Un peu plus loin, M. Chantre signalait une série de tumulus. L'un d'eux, appelé Orta-Euyuk, situé à six heures au sud de Yuzgat, gigantesque amas de cendres et d'argile, est le plus important d'un groupe de sept tertres analogues, échelonnés de 2 kilomètres en 2 kilomètres. M. Chantre s'est arrêté quelque temps dans ces parages et a mis au jour, dans le tumulus principal, une série de murailles ruinées en pierre et en briques, ainsi qu'une grande quantité de débris de poteries. Ce tertre a été entamé et exploité depuis longtemps par les habitants du village voisin, afin d'en recueillir les cendres qui constituent un excellent amendement pour leurs terres. Dans leur exploitation, ils avaient recueilli un certain nombre de tablettes qu'ils ont cédées à M. Chantre, et parmi lesquelles il s'en trouve en écriture cunéiforme du genre perse achéménide.

Je vous en donnerai la traduction, dès que M. Chantre voudra bien en permettre la communication.

Ces découvertes vous expliquent naturellement le silence que M. Chantre devait garder sur cette partie de son exploration pour s'en assurer la priorité, et la nécessité d'une nouvelle mission, avec le temps et les instruments indispensables pour une grande entreprise.

C'est dans ces conditions que vous a été confié le récit de ces premières découvertes, et que M. et M<sup>me</sup> Chantre sont partis au printemps.

Cette seconde campagne a-t-elle répondu aux espérances de M. Chantre et de ses amis? . . . . . Ce que je puis vous dire, c'est que les voyageurs, après avoir bravé les fatigues de la route, les fièvres, le choléra qui sévissait avec violence autour d'eux sont arrivés à destination; ils avaient même déjà recueilli de nombreux documents nouveaux, qui prouvaient que leurs prévisions étaient fondées, lorsqu'ils furent brutalement expulsés du théâtre des fouilles, ainsi que l'indique leur télégramme. — Du reste, M. Chantre vous mettra bientôt lui-même au courant des péripéties et des résultats de cette dernière campagne.

## N° XXI.

### LA TÊTE D'IVOIRE DU MUSÉE DE VIENNE (ISÈRE); NOTE LUE PAR M. ALEX. BERTRAND DANS LA SÉANCE DU 17 AOÛT 1894.

A la 46<sup>e</sup> session du Congrès archéologique de France réuni à Vienne, en 1879, M. de Laurière faisait la communication suivante, dont nous donnerons seulement quelques extraits.

« L'extrême rareté des œuvres de sculpture en bois de l'époque romaine, disait-il, s'explique suffisamment par la nature de leur matière, qui est loin d'avoir la résistance du marbre et du bronze. Aussi cette rareté donne-t-elle un intérêt tout par-

ticulier à la découverte récente que M. Leblanc vient de faire à Vienne d'une tête de femme en bois, dont nous donnons une photogravure. »

Après avoir énuméré les sculptures artistiques en bois découvertes en Égypte et en Crimée, dont quelques-unes sont merveilleusement conservées, M. de Laurière ajoutait : « Tous les objets gallo-romains en bois découverts en France, d'un intérêt fort considérable à un autre point de vue, sont au contraire très grossiers et l'art n'a rien à y voir. Il n'en est pas de même de la tête de femme trouvée à Vienne. A l'intérêt de la rareté que lui donne sa matière se joint celui d'une exécution habilement conçue et traitée. L'expression de la physionomie, empreinte d'une beauté juvénile ferme et gracieuse, est encore rehaussée par l'élégance de la chevelure, ornée d'un triple bandeau. Sa hauteur mesure 0 m. 15; son aspect est presque noir d'ébène poli, un peu brillant. Un creux de forme carrée est pratiqué dans l'intérieur, avec une ouverture ménagée dans le haut au milieu de la chevelure. Cette disposition permet de supposer que cette tête devait former une cassette destinée aux usages d'une personne élégante.

« Nous recommandons aux archéologues cette pièce tout à fait digne d'attention. »

La tête était alors déposée à la mairie de Vienne. Elle appartient aujourd'hui au Musée de la ville.

On doit savoir gré à M. de Laurière d'avoir attiré l'attention sur cette sculpture intéressante, bien que la valeur vénale qui lui fut alors attribuée lui ait porté malheur. Peu de temps après, elle fut volée, puis mutilée dans un but de restauration. Le Musée ne l'a recouvrée qu'au bout de plusieurs années, à la mort du fonctionnaire qui l'avait dérobée et n'avait pu s'en défaire. Toutefois, à quelque chose malheur est bon. Elle était rentrée au Musée dans un piteux état; le conservateur, M. Cornillon, vient de la confier au Musée de Saint-Germain

pour qu'elle y soit restaurée. Je l'ai donnée à notre habile restaurateur M. Abel Maître. Elle est sortie de ses mains transfigurée.

Et d'abord cette sculpture n'est pas en bois, mais en ivoire; secondement, il s'agit bien d'un coffret; mais ce coffret ne s'ouvre pas par le haut de la tête, au milieu de la chevelure, mais à l'aide d'une plaquette à coulisse ménagée derrière la tête. Enfin cette tête, dans l'état où elle nous a été confiée, était complètement déformée par la maladresse des restaurateurs qui, non seulement n'avaient pas remis en place les fragments nombreux dont elle se compose, mais en avaient mutilé plusieurs, coupé, raclé à tort et à travers pour masquer leur maladresse. Le rapport de M. Abel Maître est, à ce point de vue, d'une éloquence saisissante. M. Abel Maître aurait bien voulu pouvoir réparer complètement ces maladresses, mais les fragments avaient été soudés si solidement les uns aux autres à l'aide d'un mastic résineux, qu'il était impossible de les décoller sans compromettre l'ivoire, qui, à la chaleur nécessaire pour l'opération, s'effritait et s'effeuillait, quelque soin que l'on y apportât. Il a donc fallu laisser à l'original une partie de ses imperfections.

Je n'en puis pas moins, grâce à l'ingéniosité de M. Abel Maître, vous présenter de cette tête une excellente restauration, où aucune trace n'existe plus des mutilations de l'original.

« Voyant, dit M. Maître dans son rapport, que je ne pouvais agir directement, je me décidai à mouler la tête avec tous ses défauts, puis, à l'aide d'une scie très mince fabriquée *ad hoc,* suivant avec soin les coutures de la restauration, je détachai un à un les divers fragments dont la figure se composait avant le collage maladroit des diverses parties. Il m'a été possible, par ce procédé, non seulement de remettre chaque fragment à sa place, mais de compléter les parties qui avaient été si malheureusement mutilées. » La tête ainsi restaurée est sous vos yeux avec son tiroir vertical.

Le trou que M. de Laurière signalait au sommet de la tête était une défectuosité masquée par une rondelle d'ivoire placée là après coup.

La couleur brune très foncée de l'ivoire, qui avait induit en erreur les premiers observateurs et leur avait fait croire qu'ils étaient en présence d'une sculpture en bois, provenait de l'action des matières tourbeuses au milieu desquelles la tête avait reposé si longtemps. Cette teinte est, en effet, celle que revêtent les os qui sortent des tourbières; nous en avons de nombreux spécimens au Musée de Saint-Germain, dans la collection léguée au Musée par Boucher de Perthes.

Nous devons des remerciements à M. Abel Maître pour cet ingénieux travail. Je compte publier son rapport dans la *Revue archéologique*.

La tête d'ivoire du Musée de Vienne est certainement une réplique d'une œuvre grecque plus parfaite. Je n'ai pu mettre la main sur ce modèle. Je sais que M. Salomon Reinach, bien plus compétent que moi à cet égard, fait des recherches à ce sujet. J'espère qu'il pourra résoudre ce petit problème et en faire part à l'Académie. Je lui abandonne ce soin.

## N° XXII.

### LES FOUILLES DE DELPHES; RAPPORT LU PAR M. COLLIGNON DANS LA SÉANCE DU 24 AOÛT 1894.

Le rapport adressé à l'Académie par notre confrère M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes[1], donne le détail complet des résultats des fouilles entreprises à Delphes pendant quatre mois, depuis la fin de mars jusqu'au mois d'août 1894.

Trois chantiers ont été en activité : celui du temple d'Apol-

[1] Ce rapport a été inséré dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XVIII, 1894, p. 175 et suiv.

lon, celui du Trésor des Athéniens, et celui de l'*Hellenico,* dans la partie sud-est de l'enceinte sacrée. M. Convert, MM. Bourguet et Perdrizet, membres de l'École française, ont partagé avec M. Homolle la conduite des travaux; M. Tournaire, architecte, a fait les relevés d'architecture.

Toute la terrasse supérieure, celle où s'élevait le temple d'Apollon, et qui était circonscrite par le mur polygonal, a été déblayée. Le terre-plein qui environnait le temple a été dégagé sur les faces est, sud et ouest, et du côté nord on a touché les deux angles du temple, sans toutefois atteindre encore le bord extérieur. En dehors de la terrasse, toute la largeur de la Voie sacrée a été déblayée en avant du front est. Du côté du front ouest, la colline a été fouillée jusqu'au sol vierge, entre le retour d'angle du mur polygonal, et un autre mur polygonal, à peu près parallèle, dont les amorces sont indiquées sur le plan de M. Pomtow (*Beitraege zur Topographie von Delphi,* pl. II, de la maison 136 à la maison 201).

On n'a retrouvé aucune trace des sculptures des frontons, ni du reste de la décoration sculpturale du temple. Les débris d'architecture sont eux-mêmes très rares, et jusqu'ici insuffisants pour apporter des indications précises. Les chapiteaux sont en petit nombre, mutilés, et leurs formes maigres, leurs lignes presque droites, ne rappellent en aucune façon les types du VI^e^ siècle. Comme rien ne subsiste au-dessus des soubassements, il est difficile de restituer le plan du temple avec une précision absolue; il faut encore attendre le déblaiement du quatrième côté, qui apportera peut-être de nouveaux éléments d'information. Toutefois on reconnaît dès maintenant que le temple était périptère, avec six colonnes à la façade. L'intérieur ne renfermait pas de colonnade, et le dallage était coupé vers le milieu par une dépression qui rappelle la disposition adoptée pour les temples-oracles, par exemple pour le temple d'Apollon Didyméen. D'un bout à l'autre du monument, on a

déblayé des galeries souterraines, hautes de plus de deux mètres, qui formaient sous le dallage du temple un réseau compliqué. Mais, comme l'a reconnu M. Homolle, ces galeries ne paraissent avoir servi à aucun usage; elles sont simplement formées par les intervalles des murs d'appui et des piles qui supportaient l'édifice. Les fouilles seront poursuivies entre les soubassements du temple et le mur polygonal; elles permettront sans doute de recueillir des objets antérieurs à l'incendie du vi<sup>e</sup> siècle. Si, de ce côté, plusieurs questions, comme celle du niveau du sol antique, restent à l'étude, on a acquis la certitude que la destruction du temple a été totale, et que les offrandes voisines de l'édifice ont disparu. « L'enlèvement des statues à Delphes, écrit M. Homolle, semble avoir eu quelque chose de méthodique et d'administratif; il a été complet, bases comprises. »

Dans cette région du téménos, les fouilles ont permis de déterminer avec une précision absolue la direction de la Voie sacrée. On possédait un point de repère, l'autel de Chios, qui se dressait sur une haute base, au niveau du temple, au point où la Voie sacrée atteint le sommet du mur polygonal, dessine un tournant, et s'élargit pour se diriger vers l'ouest, le long du front nord du temple d'Apollon. Elle est conservée presque intacte sur tout son parcours, à partir de l'autel de Chios. Au tournant de la route, les fouilles ont mis au jour une énorme base, avec une dédicace de Gélon, fils de Deinoménès; c'est la base de l'ex-voto dédié par Gélon à l'occasion de la victoire d'Himéra, et consistant en un trépied d'or avec une statue de Niké. Deux autres bases de mêmes dimensions appartiennent soit au même ex-voto, soit à des offrandes faites par les autres fils de Deinoménès. Une longue série de photographies permet d'apprécier l'intérêt des sculptures trouvées sur ce même point; il y a là des œuvres qui se répartissent entre les différentes périodes de l'art grec : deux chevaux de

grandeur naturelle, avec leur harnachement, traités dans le style que nous ont rendu familier les chevaux de marbre trouvés sur l'Acropole d'Athènes : crinières droites, entaillées de lignes en zigzag, figurant les ondulations des crins. Ils proviennent sans doute d'un char votif, peut-être d'un des deux ex-voto des Cyrénéens (Pausanias, X, 13, 5; 16, 6). Trois figures de femmes dansant, se tenant par la main, et entourant une colonne en forme de tige de plante, soutenaient, suivant toute vraisemblance, un trépied. M. Homolle attribue au Trésor des Cyrénéens des fragments de colonnes en forme de tige de silphium. Une métope représentant une femme courant, un omphalos de marbre avec le filet de laine, des torses de statues viriles s'ajoutent à la série des marbres découverts dans cette région.

En avant du front ouest, des dépôts de terres cuites et de bronzes, provenant peut-être d'offrandes mises au rebut, ont récompensé les recherches. La récolte épigraphique n'a pas été moins abondante. Parmi les inscriptions recueillies en ce lieu, il faut citer surtout un décret de Delphes, accordant, en réponse à une lettre du roi Séleucus, l'*ἀσυλία* à la ville de Smyrne et au temple d'Aphrodite Stratonikis; des fragments des comptes du sanctuaire, pour les années qui suivent la paix de 346; une base avec la signature du sculpteur Crésilas de Kydonia; des décrets de proxénie et de politie datant de l'époque romaine.

Les fouilles poursuivies au niveau inférieur, entre la terrasse du temple et l'*Hellenico,* ont eu un plein succès. La topographie de toute cette partie du sanctuaire est aujourd'hui très claire, et le plan dressé par M. Convert permet de suivre sans interruption le parcours de la Voie sacrée depuis l'entrée du téménos, déjà marquée sur le plan de M. Pomtow, jusqu'à l'autel de Chios. Elle laisse d'abord sur la droite un socle à plusieurs gradins où l'on reconnaît la base du monument d'Ægos-Po-

tamoi. Elle s'engage ensuite entre deux hémicycles sur lesquels se dressaient les offrandes des Argiens. C'étaient, sur celui du nord, les statues des rois d'Argos, signalées par Pausanias (X, 10, 5); plusieurs noms se lisent encore sur la base, avec la signature du sculpteur, Antiphanès d'Argos. En face et au sud, une autre exèdre avait supporté un second groupe de statues, celles des Épigones. Continuant à suivre la direction de l'est à l'ouest, la Voie sacrée longe, du côté sud, les Trésors, récemment découverts, des Sicyoniens et des Siphniens, et, s'élargissant, forme une sorte de carrefour entre les Trésors des Siphniens, celui des Béotiens et celui des Athéniens. De là se détachent des voies secondaires, dont l'une conduit à un escalier permettant de gagner un raccourci pour atteindre le mur pélasgique. Quant à la voie principale, après avoir fait un coude brusque en avant du Trésor des Athéniens, elle s'infléchit vers l'est, pour aboutir à la pente raide qui en quelques mètres la met au niveau de l'autel de Chios. Ainsi la Voie sacrée est retrouvée sur tout son parcours, avec les principaux édifices qui la bordaient, et de ce côté les résultats des fouilles ont justifié toutes les espérances.

Mais l'intérêt capital consiste dans la découverte d'une riche série de sculptures provenant de trois Trésors : celui des Athéniens, déjà dégagé dans les fouilles de 1893, ceux des Sicyoniens et des Siphniens, récemment explorés. Dès le mois de juin de l'année dernière, les restes d'architecture appartenant au Trésor des Athéniens étaient assez complets pour que M. Tournaire pût entreprendre une restauration de l'édifice. On possédait aussi plusieurs métopes, dont M. Homolle avait étudié les sujets et la disposition dans la séance du 26 février de l'Institut de correspondance hellénique[1]. En modifiant la direction de la voie Decauville qui passe en contre-bas du

[1] *Bulletin de correspondance hellénique*, 1894, p. 169-171.

Trésor, on a pu fouiller le terrain situé en avant du front sud, et dégager de nouvelles pièces de la décoration sculpturale, qui complètent les métopes déjà connues, ou forment des séries nouvelles. Le nombre des plaques conservées en entier ou par fragments n'est guère inférieur à trente. Or si l'on tient compte des dimensions de l'édifice, ce chiffre de trente correspond bien au nombre des métopes, à savoir : six sur chacune des façades, neuf sur chacune des faces latérales. Contrairement aux premières prévisions, on peut affirmer aujourd'hui que les quatre faces du Trésor possédaient des métopes sculptées. Il est même possible de proposer dès maintenant une répartition des sujets qui présente de très grandes vraisemblances. La série de l'*Héracléide,* à laquelle appartient la belle métope du lion de Némée, trouve sa place sur l'une des façades principales. Une série nouvelle, la *Théséide,* comprend six sujets : 1° Thésée et le Minotaure; 2° Thésée et Athéna; 3° la lutte contre Kerkyon; 4° Thésée et Périphétès; 5° le combat contre Skiron; 6° un sujet représenté par un seul fragment, où il est possible de reconnaître le pin de Sinis. Ces six métopes conviennent à la seconde façade. Dès lors il y a lieu d'attribuer à l'une des faces latérales la Géryonie et l'Amazonomachie, complément des exploits d'Hercule et de Thésée; à l'autre une suite de combats singuliers dont l'interprétation reste encore à trouver. Si l'on ajoute aux métopes les deux Amazones à cheval qui formaient le couronnement des acrotères, la décoration du Trésor des Athéniens est complète. Les métopes suggèrent des rapprochements très instructifs avec la peinture céramique, en particulier avec les œuvres du cycle d'Euphronios[1]; telle scène, comme la Géryonie, dérive de la même conception que la Géryonie peinte sur une des coupes d'Euphronios. Mais il est surtout intéressant

[1] Ces rapprochements ont déjà été indiqués par M. Homolle, *Bulletin de correspondance hellénique*, 1894, p. 171.

d'y retrouver des procédés de composition qui survivront encore dans des œuvres plus récentes, comme les métopes du Théséion. Les sculptures du Trésor des Athéniens, rigoureusement datées, appartenant à cette période de 480 à 470 où l'art attique se dégage de l'archaïsme, seront le point de départ d'études toutes nouvelles pour l'histoire de la sculpture monumentale à Athènes pendant le v<sup>e</sup> siècle.

Le Trésor des Sicyoniens a été découvert en face du mur de soutènement; c'est le premier édifice en forme de Trésor que l'on rencontre après les offrandes des Argiens, et, comme le premier Trésor signalé par Pausanias est précisément celui des Sicyoniens, l'identification paraît certaine. Il avait la forme d'un temple *in antis,* reposant sur un soubassement en tuf. Les métopes, sculptées dans des dalles de tuf, ont tous les caractères du style archaïque primitif du VI<sup>e</sup> siècle. L'une d'elles, presque intacte, montre Idas et les Dioscures ramenant de Messénie les troupeaux de bœufs qu'ils y ont enlevés. S'avançant en file régulière, tenant de la main gauche les deux lances qu'ils portent sur l'épaule, ils contiennent à l'aide de perches ou de lances tenues horizontalement les bœufs qui marchent quatre par quatre, les premiers de chaque file butant du front contre la barrière improvisée qui les empêche de s'enfuir. Les figures sont complètement peintes, et l'on distingue des traces de bistre, de rouge et de noir. Le fond gardant la couleur naturelle, les figures s'y enlèvent en sombre, et les conventions de la polychromie se rapprochent ainsi de celles de la peinture de vases à figures noires. Un détail curieux rend l'analogie encore plus étroite : les noms sont peints en noir à côté des personnages. Il y a certainement là des éléments tout nouveaux pour l'étude de la polychromie à l'époque archaïque. D'autres métopes, moins complètes, reproduisaient encore des scènes de la légende des Dioscures; un sanglier semble provenir d'une scène figurant la

chasse de Calydon. Trois fragments permettent de reconstituer le départ de la nef Argo, portant des guerriers armés de boucliers, et, au milieu, trois joueurs de cithares. Les Dioscures se tiennent à cheval, à l'avant et à l'arrière, et les chevaux sont représentés de face, comme dans la métope centrale du temple *C* de Sélinonte. Une plaque représentant Europe, les bras étendus, le buste incliné sur le col du taureau qui l'enlève, est une œuvre de l'archaïsme le plus naïf, et compte parmi les plus dignes d'attention. Les sculptures du Trésor des Sicyoniens apportent des documents très précieux pour l'étude de l'ancien art péloponésien, et, dans l'histoire de l'art grec primitif, elles tiendront une place importante, à côté des métopes de Sélinonte et des frontons de tuf de l'Acropole d'Athènes.

Plusieurs textes font allusion au Trésor des Siphniens. Pausanias (X, 11, 2) raconte à quelle occasion il fut élevé, et Hérodote (III, 57) le signale comme l'un des plus beaux et des plus riches de Delphes. La découverte de ce monument constitue à elle seule un événement archéologique, en même temps que la perfection du décor architectural, l'abondance des sculptures expliquent le jugement d'Hérodote. L'édifice, en forme de temple prostyle, se dressait sur une haute construction carrée, qui dominait à la fois la Voie sacrée et l'*Hellenico*. A en juger par la finesse et l'élégance du décor de l'architecture, oves, rangs de perles, rais de cœur, palmettes et rinceaux courant sur les épistyles, les frises, les corniches et encadrant la porte, le Trésor des Siphniens avait été édifié à grands frais, et avec un luxe extrême. C'est, suivant l'expression de M. Homolle, la « perfection même de l'archaïsme finissant ».

La décoration sculpturale comprenait une frise, haute de 0 m. 64, courant sur les quatre faces du monument, et un fronton. Les fouilles antérieures avaient déjà fait con-

naître quelques morceaux de cette frise, une scène d'enlèvement, un cavalier tenant en main un second cheval, un groupe de trois déesses assises, et les dimensions des plaques concordaient avec celles d'un bas-relief du Musée de Delphes, représentant un quadrige s'avançant vers un autel (Pomtow, *Beitraege*, pl. XII, n° 32). Avant que le Trésor des Siphniens fût déblayé, on pouvait songer à attribuer au temple d'Apollon ces fragments de frise, et M. Homolle a indiqué cette hypothèse dans son rapport du 25 avril 1894 [1]. Aucun doute ne subsiste aujourd'hui sur la provenance des morceaux antérieurement connus; ils appartiennent aux Trésors des Siphniens, et concordent exactement pour le style et les dimensions avec les bas-reliefs retrouvés depuis sur les quatre faces du monument.

Grâce à la répartition des dalles de frise autour du Trésor et à la découverte d'un certain nombre de plaques formant retour d'angle, l'identification des sujets, pour chacune des faces, ne paraît pas douteuse. Il est même facile d'apprécier rigoureusement les lacunes, puisqu'on connaît la longueur de la frise pour chaque façade : 8 m. 90 pour les faces nord et sud, 6 m. 35 pour les faces est et ouest.

Du côté sud, des défilés de chars et de cavaliers, une scène d'enlèvement, paraissent faire allusion à un épisode de la légende troyenne; c'est là que prennent place le quadrige du Musée de Delphes et le cavalier signalé plus haut. Pour la face ouest, le morceau principal est une scène de l'apothéose d'Hercule. Athéna ailée monte sur son char attelé de quatre chevaux ailés, que maintient Hermès, reconnaissable à ses talonnières et à son caducée; Hercule est figuré à droite. A la même face appartient une déesse descendant de son char. Pour le côté nord, on possède 8 mètres de frise : c'est un combat des dieux et des géants, composé suivant les mêmes principes que

[1] *Journal officiel* du 16 mai 1894.

les scènes analogues si fréquentes dans la peinture de vases du VIe siècle; le sculpteur a sans doute suivi de très près les modèles dont s'inspire la peinture céramique. Ainsi s'expliquent le caractère serré de la composition, la place faite aux figures de second plan, les files d'hoplites dont les boucliers sont vus en perspective. Certains groupes sont d'une grande beauté : Athéna luttant contre Enkelados, Cybèle lançant contre les géants son attelage de lions, Éole prenant part au combat en déchaînant les vents renfermés dans des outres de cuir, tandis que les Éolides marchent à la rencontre d'un ennemi, ce sont là des épisodes traités avec un mouvement qui s'allie à une singulière précision de facture.

La composition de la frise orientale, moins bien enchaînée, comprend deux parties. A droite, une scène homérique, un combat autour du corps d'un guerrier mort, pour lequel M. Homolle propose avec beaucoup de vraisemblance le nom de Patrocle. De chaque côté du cadavre, deux guerriers sont aux prises; deux chars, symétriquement tournés vers le dehors, sont prêts à s'éloigner et à emporter loin du lieu du combat les vainqueurs et les vaincus. Dans la partie gauche, les dieux, assis, délibèrent, et suivent avec curiosité les péripéties de la lutte. C'est à cette scène qu'appartient le charmant morceau décrit par M. Homolle dans son rapport du 25 avril : le groupe des trois déesses assises, comprenant Athéna, et deux autres déesses dont l'une attire l'attention de sa voisine en lui touchant le menton. Cette partie de la frise orientale se complète par un nouveau morceau qui ne le cède en rien au précédent, pour la grâce familière de la conception et la délicatesse de l'exécution. Symétrique au premier, ce groupe comprend les divinités favorables à Troie, Arès assis à l'écart, Aphrodite, Apollon, Zeus et une divinité féminine, sans doute Héra. Rien de gracieux comme le groupe central, Aphrodite se penchant vers Artémis, Apollon se retournant pour sourire à sa sœur divine.

qui d'un geste naïf lui touche le menton, lui caresse la tête, comme pour solliciter son intervention en faveur des Troyens. L'analogie avec la frise orientale, déjà pressentie après la découverte du premier morceau, devient ainsi plus étroite, et le Trésor des Siphniens nous livre comme une esquisse archaïque du groupe des dieux qui, dans la frise de Phidias, assiste à la procession des Panathénées.

Le fronton, d'un style plus sec, représente Hercule et Apollon se disputant le trépied de Delphes. Au centre Athéna a saisi les tiges du trépied et essaie d'apaiser les combattants: Latone, derrière Apollon, tente de le retirer du combat; à droite et à gauche, deux autres figures accessoires sont tournées vers les ailes du fronton et s'éloignent du théâtre de la lutte; chacun de ces groupes est accompagné de deux chevaux, répétés symétriquement dans les parties basses du fronton. Le style est très inférieur à celui de la frise; les contours sont secs et anguleux, les proportions lourdes. Mais on observe ici une particularité curieuse : tandis que la partie inférieure des figures est traitée en bas-relief, la partie supérieure se détache du fond, rigoureusement ravalé, et prend la saillie d'une ronde bosse. « C'est, remarque M. Homolle, comme une tentative intermédiaire entre le fronton en bas-relief (Héraclès et l'Hydre de l'Acropole) et le fronton à figures détachées. »

La frise présente des inégalités de style, avec des caractères généraux qui défendent de l'attribuer à l'école attique. Procède-t-elle d'une école iono-insulaire, ou d'une école péloponésienne? M. Collignon se prononce en faveur de la première hypothèse. Il relève les particularités de style qui lui semblent justifier cette opinion : l'analogie de la composition, dans certaines scènes, avec celle des peintures des vases chalcidiens ou attiques, dérivant des modèles ioniens[1]; les types

[1] Il faut en particulier comparer à la scène de la Gigantomachie celle qui décore une amphore du Musée du Louvre trouvée à Cervetri. (*Monumenti inediti*.

des chevaux, au poitrail bombé, à l'encolure renflée en cou de cygne, rappelant ceux des sarcophages de Clazomènes; la forme de la coiffure et du costume dans les figures féminines; les proportions ramassées qui se retrouvent dans les bas-reliefs du tombeau des Harpyies, et surtout l'exécution fine et précise, le travail soigné des draperies, qui révèlent une école très familière avec le travail du marbre. Une étude plus approfondie du monument permettra de déterminer avec plus de précision à quelle école appartiennent les sculpteurs; mais dès à présent, c'est du côté de l'Ionie et des îles qu'il convient sans doute de la chercher. Si l'on songe à la rareté des monuments de l'école iono-insulaire pour la fin du VI^e siècle et le début du V^e, on appréciera facilement quelle place est réservée, dans l'histoire de l'art archaïque, aux sculptures du Trésor des Siphniens.

Dans la région des Trésors, d'autres découvertes doivent encore être signalées : un Apollon archaïque en marbre, de grandes dimensions, trouvé entre le Trésor des Athéniens et celui des Siphniens, et rappelant de très près un autre Apollon, œuvre d'un maître argien, découvert au même endroit en 1893; une base de statue, en forme de chapiteau dorique et ornée de reliefs archaïques. Dans le chantier de l'*Hellenico*, les fouilles ont livré de nouveaux morceaux des Caryatides trouvées antérieurement, et qui semblent, comme celles de l'Erechthéion, avoir décoré une tribune. En dehors du mur d'en-

VI-VII, pl. 78; Pottier, dans Dumont et Chaplain, *Les Céramiques de la Grèce propre*, I, p. 285.) Le vase du Louvre est rangé, au moins provisoirement, par M. Pottier, dans la série chalcidienne. M. Klein lui attribue une origine eubéenne, et pense à Érétrie comme lieu de provenance. Récemment M. P. Kretschmer (*Die griech. Vaseninschriften*, p. 59) a proposé de l'attribuer à l'île de Céos. Les caractères des inscriptions sont ioniens. Il faut ajouter que dans la Gigantomachie de la frise du Trésor, le bouclier de l'un des Géants porte une inscription de remplissage, évidemment contemporaine de l'exécution des sculptures. On y relève des lettres de forme ionienne, ⊗ I Σ M, qui se retrouvent également dans l'alphabet des vases chalcidiens.

ceinte, on a recueilli un lot important de poteries et de bronzes, des têtes de griffons du même type que ceux d'Olympie, une anse de vase en forme d'oiseau à tête humaine, une statuette de bronze du type du Doryphore, des vases de style mycénien. Le Trésor des Béotiens a fourni une abondante récolte épigraphique. Au Trésor des Athéniens, on a dégagé de nouvelles assises couvertes d'inscriptions, et aux séries épigraphiques déjà constituées s'ajoutent des actes relatifs à l'association des *τεχνῖται*, des catalogues d'Athéniens envoyés à Delphes pour la célébration des Pythiades, des décrets delphiens conférant la proxénie, le droit de cité, le titre de *βουλευτής* à des Athéniens ou à des étrangers, enfin deux nouveaux fragments musicaux, dont l'un comprend plus de vingt vers, et qui complètent des morceaux déjà publiés dans le *Bulletin de correspondance hellénique.*

Telles sont, brièvement résumées, les découvertes des derniers mois. Par l'importance des résultats, par la richesse et l'intérêt de ces séries de sculptures qui renouvellent l'histoire de l'art grec, si peu de temps après les trouvailles de l'Acropole d'Athènes, elles consacrent d'une façon décisive le succès des fouilles de Delphes; elles répondent à la légitime curiosité du monde savant, et récompensent dignement les efforts de la mission française.

## APPENDICE N° III.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS DE PUBLICATION DE CETTE ACADÉMIE PENDANT LE PREMIER SEMESTRE DE 1894, LU DANS LA SÉANCE DU 20 JUILLET 1894.

Messieurs,

L'Académie, dans le dernier semestre, a fait paraître, avec la première partie du tome X, 2ᵉ série, des *Mémoires des savants étrangers*, la troisième partie du tome IX des *Œuvres de Borghesi*, contenant la table des lettres, et une première livraison qui inaugure dignement une collection nouvelle, la *Collection Eugène Piot*, ainsi nommée du généreux fondateur dont le legs fait tous les frais de la publication : *Monuments et Mémoires*, publiés sous la direction de deux de nos confrères, MM. Georges Perrot et Robert de Lasteyrie, avec la collaboration de M. Jamot.

Le travail se poursuit régulièrement dans nos grandes collections, dont plusieurs sont à la veille de nous donner un nouveau volume.

*Historiens de France*, tome XXIV, entièrement imprimé, quant au texte. On avance dans la préparation des tables et de l'introduction.

*Historiens des Croisades* : 1° *Occidentaux*, tome V, 2ᵉ partie. Tout le texte et la table des matières sont tirés. La préface est entièrement terminée et composée en placards;

2° *Orientaux*, tome IV. Trente et une feuilles sont tirées et la trente-deuxième bonne à tirer. La matière de plusieurs feuilles de texte arabe va être livrée à l'imprimerie;

3° *Arméniens*, tome II. Tout le texte est tiré et la table des matières bonne à tirer. Reste à faire l'introduction.

Dans la collection des *Mémoires de l'Académie*, la deuxième partie du tome XXXIV sera probablement achevée avec un nouveau mémoire de M. Ravaisson sur *Quelques monuments relatifs à Achille*, et un mémoire de M. Foucart sur *L'origine et le caractère des mystères d'Éleusis.*

Pour la section ouverte aux savants étrangers, l'Académie a décidé que les deux séries à l'avenir seraient continuées en une seule. Avant d'appliquer cette décision, il reste à compléter la deuxième série par une se-

conde partie du tome X. Nous commençons cette deuxième partie par un dernier mémoire de notre regretté correspondant M. Robiou sur l'*État religieux de la Grèce et de l'Orient au siècle d'Alexandre.*

*Notices et extraits des manuscrits.* Le tome XXXIV, 2e partie, sera bien près de sa fin quand on aura imprimé un article de M. Spiegelberg intitulé : *Correspondance du temps des rois-prêtres*, et deux nouvelles notices de M. Hauréau sur des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale.

*Histoire littéraire de la France.* Le tome XXXI n'était pas plutôt fini que le tome XXXII était commencé avec trois articles de M. Paul Meyer : *Guillem Anelier* et *Matfre Ermengaut*, et les *Troubadours de la fin du XIIIe siècle*, et un article de M. Gaston Paris : *Le roman de Fauvel.*

Le *Corpus inscriptionum semiticarum* est à peu près dans la même situation pour la partie *hymiarite* et *araméenne ;* mais le deuxième fascicule du tome II des *inscriptions phéniciennes* touche à sa fin.

*OEuvres de Borghesi.* L'impression continue activement. On en est à la trentième feuille du tome X qui terminera cette collection d'un si grand prix pour le monde savant.

## LIVRES OFFERTS.

### SÉANCE DU 6 JUILLET.

Sont offerts à l'Académie :

*Les inscriptions du camée dit* «le Jupiter du trésor de Chartres», par M. Edmond Le Blant, membre de l'Institut (Paris, 1894, in-8°; extrait de la *Revue numismatique*);

*Bulles d'or byzantines conservées aux Archives vaticanes*, par M. Schlumberger, membre de l'Institut (Paris, 1894, in-8°; extrait de la *Revue numismatique*);

*Annales du Musée Guimet. — Résumé de l'histoire de l'Égypte*, par M. E. Amélineau (Paris, 1894, in-12);

*Documente privitóre la istoria Românilor*, par M. Eudoxin de Hurmuzaki, vol. II, part. 4 : *1531-1552*, et vol. VIII : *1376-1650* (Bucarest, 1894, 2 vol. in-4°);

*Notes pour servir à l'histoire de l'art primitif*, par M. Ed. Piette (Paris, 1894, in-8°; extrait de *L'Anthropologie*, n° 2).

M. G. Perrot présente, de la part de l'auteur, un ouvrage intitulé : — *De l'origine des cultes arcadiens. Essai de méthode en mythologie grecque*, par V. Bérard, ancien membre de l'École française d'Athènes (Paris, 1894, in-8°).

«M. Bérard n'est pas le premier à affirmer que la Grèce, à ses débuts, a emprunté au monde sémitique et particulièrement à la Phénicie plusieurs de ses dieux et de ses déesses, beaucoup de ses mythes. Avant lui, Ernest Curtius, Clermont-Ganneau, Gruppe avaient frayé la voie, mais M. Bérard a eu le mérite de relever et de signaler de nouveaux indices qui confirment cette hypothèse. Il a retrouvé et restitué, en pleines montagnes arcadiennes, à une certaine distance de la mer, un sanctuaire et un culte, le sanctuaire et le culte de Zeus Lykæos, qui ont toujours conservé un caractère syrien très marqué; mais il ne s'en tient pas là, il montre que les cultes arcadiens ont gardé bien d'autres traces des relations que les Pélasges de cette contrée ont entretenues avec les Phéniciens et de l'influence que les trafiquants syriens ont exercée sur ces tribus de

pâtres, de bûcherons et d'agriculteurs. On pourra ne pas souscrire à toutes ses assertions; mais il y a là une ardeur de curiosité, une subtilité d'analyse, un entrain dans la recherche qui rendent singulièrement attachante la lecture de cet essai, où nous voyons une promesse, une promesse qui sera tenue.»

M. Héron de Villefosse offre à l'Académie, au nom de M. Eugène Lefèvre-Pontalis, ancien élève de l'École des chartes, la première partie d'un ouvrage intitulé : *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XI^e et au XII^e siècle* (Paris, 1894, in-fol., 17 planches).

«L'auteur de cet ouvrage n'a pas voulu se borner à publier une simple étude d'archéologie locale; il s'est efforcé de donner à son texte assez d'ampleur pour résumer le résultat de ses recherches sur les églises romanes du bassin de l'Oise et de ses affluents : depuis près de dix ans c'est le but constant de ses travaux et de ses efforts.

«Après avoir réservé une place importante à l'étude des documents historiques et à la bibliographie critique qu'il possède à merveille, M. E. Lefèvre-Pontalis a indiqué tous les caractères généraux de l'architecture du XI^e siècle dans la région. Ce chapitre suffit à faire comprendre l'état de l'école romane de l'Île-de-France au moment où la découverte de la croisée d'ogives allait provoquer l'apparition du style gothique. On manquait jusqu'ici de renseignements précis sur l'art du XI^e siècle dans le bassin de l'Oise, parce que les derniers débris de cette architecture se trouvent dans des paroisses rurales. Ces paroisses conservèrent leurs églises primitives à cause de la pénurie de leurs ressources. Il est encore possible d'étudier le système de construction en usage au XI^e siècle dans le Soissonnais, où M. Lefèvre-Pontalis signale plus de trente églises qui appartiennent en grande partie à cette époque. Tous ces monuments ont été étudiés sur place par l'auteur; tout ce dont il a parlé, il l'a vu, il l'a mesuré et dessiné. Son travail est fait de première main et il y a lieu d'en louer l'ordonnance et surtout les résultats.

«M. E. Lefèvre-Pontalis a consacré deux longs chapitres à l'étude des origines de l'architecture gothique en traitant successivement de la voûte sur croisée d'ogives et de l'arc brisé. Il revendique l'art gothique comme un art essentiellement français en montrant comment l'Île-de-France fut le berceau de notre architecture nationale dès le premier quart du XII^e siècle. C'est à Senlis qu'il fixe le centre géographique d'où l'influence du nouveau style rayonna sur le Valois, le Beauvaisis, le Soissonnais, le Laonnais, la Champagne, la Brie, le Parisis et le Vexin. Les causes qui firent

éclore ce mouvement architectural dans l'Île-de-France peuvent s'expliquer par l'abondance des carrières et par la faiblesse des traditions romanes qui laissaient le champ libre aux premières expériences faites par les architectes du XIIe siècle pour voûter les églises.

«La croisée d'ogives fut le seul principe générateur de l'art gothique tandis que l'application systématique de l'arc brisé ne fut que la conséquence de cette découverte. Telle est la conclusion que M. E. Lefèvre-Pontalis a voulu faire prévaloir en étudiant les plus anciennes voûtes d'ogives du Valois, comme celles de l'église de Morienval, près de Pierrefonds. Il a pu expliquer les progrès continuels de l'architecture gothique à l'aide d'ingénieuses comparaisons et en s'appuyant sur un petit monument à date certaine, la chapelle de Bellefontaine, près de Vic-sur-Aisne, construite en 1125. Il a donc établi tout ce que Suger devait à ses devanciers quand il jeta les fondations de l'église abbatiale de Saint-Denis en 1137.

«La question de l'arc brisé a fourni à M. E. Lefèvre-Pontalis la matière d'un chapitre dont il a donné lecture à l'Académie et que l'on peut résumer en ces termes. L'arc en tiers-point était connu en Orient plusieurs siècles avant d'apparaître en Occident, mais c'est par une raison de nécessité que cette forme d'arc fut adoptée dans les églises de l'Île-de-France au commencement du XIIe siècle, afin d'élever au même niveau la clef des croisées d'ogives et le sommet des arcs doubleaux. Les architectes cherchèrent d'abord à résoudre ce problème au moyen des arcs en plein cintre surhaussé, puis ils appliquèrent successivement l'arc brisé aux doubleaux, aux formerets, aux arcades des nefs, aux portails, aux baies des clochers, aux arcades des tribunes, aux fenêtres, aux arcatures. Tel fut l'ordre d'apparition de l'arc brisé dans les différentes ouvertures des églises sous les règnes de Louis VI et de Louis VII.

«M. E. Lefèvre-Pontalis a terminé la première partie de son ouvrage en consacrant deux chapitres aux caractères généraux de l'architecture religieuse du Soissonnais pendant le XIIe siècle. Il nous fait assister ainsi à l'épanouissement de l'art gothique qui devait produire tant de chefs-d'œuvre d'élégance et de légèreté sous le règne de Philippe Auguste. Il annonce que la seconde partie paraîtra l'an prochain et qu'il complétera cette étude d'ensemble par la description de nombreuses églises et par une importante série de planches destinées à fournir aux archéologues des documents utiles et sûrs.

«Dès à présent nous avons plaisir à faire ressortir la valeur et les côtés originaux de ce travail qui fera époque dans l'ordre des études auxquelles

il appartient. C'est un architecte, c'est un artiste qui parle, mais cet artiste est doublé d'un archéologue éprouvé qui n'a abdiqué aucun des droits de l'archéologie. Félicitons-le d'avoir appliqué jusqu'au bout l'excellente méthode de l'École des chartes et d'avoir, pour expliquer les origines de notre architecture nationale, élargi les bases du raisonnement en tenant compte non seulement des procédés de construction mais aussi de la décoration architectonique, qui occupe à cette époque une place si importante.

«Dix-sept planches en héliogravure, jointes à cette première partie, reproduisent d'excellents dessins exécutés par M. L. Guellier, d'après des relevés et des photographies de M. E. Lefèvre-Pontalis. Il convient de signaler dans cette première série les beaux dessins de l'église de Morienval qui faciliteront singulièrement l'étude du monument.»

### SÉANCE DU 13 JUILLET.

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom des auteurs, les publications suivantes :

*Dictionnaire français-arabe*, par M. Joseph J. Habeiche, sous-chef du bureau de traduction de l'Administration des domaines de l'État égyptien, tome I (Le Caire, 1890, in-4°);

*Pierre de Cessac*, étude biographique par M. G. Callier (Châteauroux, 1890, in-8°; extrait de la *Revue du Centre*);

*L'empereur Héraclius*, par M. Ludovic Drapeyron (Paris, 1894, in-8°; extrait de la *Grande Encyclopédie*).

Est encore offert :

*Annuaire universel. — Revue illustrée de l'année 1893* (Paris, 1894, in-4°).

M. Delisle a la parole pour un hommage :

«M. l'abbé Duchesne m'a chargé de déposer sur le bureau, en son nom et au nom de notre associé étranger M. de Rossi, l'édition qu'ils ont préparée du *Martyrologium Hieronymianum* (Bruxelles, [1894], in-fol.) et qui fera partie du prochain volume des *Acta Sanctorum* des Bollandistes.

«La note que M. Duchesne m'a adressée pour être communiquée à l'Académie indique simplement la nature du texte sur lequel ont travaillé nos confrères. Elle laisse suffisamment entrevoir la difficulté du travail qu'ils ont accompli et l'importance des résultats auxquels ils sont arrivés.

«Le martyrologe dit de saint Jérôme est, dans sa première forme, antérieur à cet auteur. Il a été constitué d'abord à Nicomédie, vers le milieu du IVe siècle, à l'aide des écrits d'Eusèbe, de calendriers d'églises et de traditions encore fraîches sur les persécutions. Dans la première moitié du Ve siècle, ce premier texte, écrit en grec, fut traduit en latin par un clerc de la haute Italie et combiné avec des documents occidentaux de même nature, notamment un calendrier romain et une série de listes martyrologiques provenant d'Afrique. C'est alors que, pour le mieux recommander, on l'attribua à saint Jérôme, lequel, du reste, n'aurait fait ici qu'un travail de traducteur et d'abréviateur, car l'œuvre primitive est censée remonter à Eusèbe.

«Vers la fin du VIe siècle, ce texte italien parvint à Auxerre, où il fut complété par l'accession d'un grand nombre de saints des Gaules, martyrs ou autres. C'est de cette recension d'Auxerre que dérivent tous les manuscrits existants. Ceux-ci ne sont pas moins intéressants par leurs variantes, où l'on peut suivre les progrès de l'hagiographie dans ces contrées depuis le temps de Grégoire de Tours, que par les renseignements qu'ils donnent sur le texte primitif.

«Restituer ce texte primitif n'est pas encore possible, vu l'extrême corruption qu'il a subie et dont témoignent les manuscrits. On a pu, du moins, distinguer ceux-ci en familles, publier intégralement les plus anciens et noter les variantes des autres. Il est résulté de là une édition en trois colonnes, précédée d'une longue introduction où se trouvent exposées l'histoire du texte et la manière de l'étudier.

«Ce document pseudo-hiéronymien présente un double intérêt; d'abord un intérêt universel, puis un intérêt spécialement français. La plupart des souvenirs martyrologiques importants des contrées autrefois comprises dans l'empire romain y ont laissé des traces anciennes et authentiques. D'autre part, dans sa recension auxerroise, il nous offre d'importants renseignements sur les faits de notre pays. C'est le livre fondamental de l'hagiographie dans son ensemble et de l'hagiographie gallicane en particulier.»

### SÉANCE DU 20 JUILLET.

Est offert à l'Académie :

*Annals of the American Academy of political and social Science*, vol. V, n° 1, juillet 1894. Avec un supplément contenant : *The Theory of Sociology*, by Franklin H. Giddings (Philadelphie, 1894, 2 vol. in-8°).

M. Maspero présente, de la part de l'auteur, M. Édouard Naville, correspondant de l'Institut, un volume intitulé : *Ahnas el Medineh* (Heracleopolis magna), Londres, 1894, in-4°.

«Le nouvel ouvrage de M. Naville expose le résultat des fouilles exécutées en 1891-1892 sur le site d'une des anciennes capitales de l'Égypte, Héracléopolis la Grande. On espérait y retrouver des restes considérables des IXe, Xe et XIIe dynasties dont elle fut la résidence, mais les travaux ont fait connaître surtout des monuments de Ramsès II. Le vieux temple, détruit ou du moins fort endommagé vers le temps de l'invasion des Pasteurs, avait été rebâti par ce Pharaon. M. Naville a mis au jour les restes d'un portique élevé et décoré par lui de colonnes élégantes. Des recherches dans la nécropole ont abouti à la découverte de tombeaux d'époque romaine.

«La seconde partie du volume renferme une reproduction intégrale de la tombe de Pihiri à El-Kab. Les planches ont été dessinées par M. Tylor et sont fort convenables; M. Griffith y a joint un texte détaillé et des traductions qui font bien valoir l'importance du monument.»

M. Deloche offre à l'Académie, de la part de l'auteur, M. Ludovic Drapeyron, directeur de la *Revue de géographie*, une brochure intitulée : *Jean Fayen et la première carte du Limousin, 1594* (Paris et Limoges, 1894, in-8°). M. Drapeyron avait publié, en 1889, une étude ayant pour titre : *L'image de la France sous les derniers Valois et les premiers Bourbons;* c'était une très intéressante histoire des premiers essais de cartographie de notre pays. Cette fois, le savant écrivain a voulu faire connaître la première figuration de sa province, le Limousin, et la carrière de son auteur, le docteur Jean Fayen ou Fayan. Celui-ci, après avoir collaboré, en 1593, au premier atlas national, s'occupa de la composition de la carte du Limousin; cette carte fut éditée, en 1594, chez Bouguereau à Tours, et parut avec un plan très curieux de la ville de Limoges et une pompeuse dédicace à Annet de Lévy, duc de Ventadour.

«M. Drapeyron reste dans le doute sur les sources auxquelles Fayen puisa les éléments de sa carte; il suppose une vaste enquête, ou bien l'emprunt de renseignements au Bureau des finances de Limoges. Je ne crois pas à une enquête quelconque : peut-être Fayen eut-il recours au Bureau des finances; mais il me paraît plus vraisemblable qu'il se servit principalement d'un pouillé du diocèse, et cela est rendu probable par le titre même de la carte : «*Totius Lemovici* et confinium provinciarum «*quantum ad dioecesin Lemovicensem spectant*. . . descriptio.» Quel que soit

d'ailleurs le procédé ou les sources utilisées, le résultat est très imparfait. L'auteur, en effet, a porté sur sa carte des noms de lieux appartenant au diocèse et des noms qui y sont étrangers, sans marquer aucune limite qui les sépare; il y a, dans la région ouest et sud-ouest, une ligne de pointillé qui, partant de la rive gauche de la Vienne à Bellac, va s'abaissant vers le sud, où elle s'arrête sans que rien indique sa signification et la raison de son point de départ et de son point d'arrêt : en tout cas, cette limitation partielle de la province est absolument fautive, soit qu'on y voie celle du diocèse ou celle de la province. Au nord-est une portion considérable du diocèse, en dépit du titre, manque absolument. Il est presque inutile d'ajouter que les positions respectives des localités sont inexactes ainsi que les tracés des quelques cours d'eau marqués sur la carte. Enfin beaucoup de noms sont altérés et même défigurés; et non pas, comme l'a pensé M. Drapeyron, sous l'influence de la prononciation vulgaire en patois limousin, mais le plus souvent par ignorance, ou par suite de la mauvaise rédaction ou de mauvaises copies des documents employés.

«La carte de Fayen n'est donc, en réalité, qu'une ébauche assez médiocre. Il faut descendre jusqu'au XVIII^e siècle et aux géographes Nolin, Delisle, Robert de Vaugondy, Denis, Jaillot et Dezauche, pour trouver des cartes plus sérieuses des diocèses de Limoges et de Tulle et de la province du Limousin.

«M. Drapeyron a pris la peine de relever les 660 vocables inscrits sur la carte de Fayen et d'en dresser une table alphabétique, avec la désignation des positions actuelles; c'est un travail de patience très méritoire, mais il présente le même inconvénient que la carte elle-même : celui de ne point distinguer les lieux dépendant de l'ancien diocèse de Limoges de ceux qui y étaient étrangers; il risque ainsi de tromper le lecteur qui croirait y trouver une nomenclature purement limousine.

«Notre auteur a remarqué que la carte porte les noms de 137 localités qui sont aujourd'hui de simples hameaux, et que, par contre, beaucoup de chefs-lieux actuels de commune en sont absents : il attribue ce double fait à «des modifications considérables qui seraient survenues dans «la répartition de la population.» Je crois que M. Drapeyron a donné aux omissions de Fayen une signification qu'elles n'ont pas : elles ont, à mes yeux, pour cause principale, le défaut d'informations ou la négligence de l'auteur et de ses auxiliaires. Sans doute, il y a eu quelques changements dans l'importance relative de certains centres d'habitations; mais ils se réduisent à un assez petit nombre : la comparaison des dénombrements

faits depuis le XIV^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e, avec les listes modernes, montre que généralement les chefs-lieux d'archiprêtrés et de paroisses, les lieux en possession d'abbayes, de prieurés ou même de simples chapelles, ont conservé de l'importance et sont presque tous aujourd'hui chefs-lieux d'arrondissement, de canton ou de commune.

«Sous le bénéfice de ces observations, j'estime qu'on doit savoir beaucoup de gré à M. Drapeyron des études qu'il poursuit avec autant de talent que de persévérance sur nos plus anciens géographes, sur leurs travaux et les progrès qu'ils ont réalisés. J'ajoute que, par la forme de ses productions, par la publicité qu'elles empruntent à la *Revue de géographie* et au *Bulletin de la Société de topographie de la France*, que M. Drapeyron dirige avec tant de distinction, le savant écrivain réussit à vulgariser un ordre de connaissances longtemps réservé à un petit nombre d'esprits, et rend à la science des services qu'il est juste de signaler à l'attention de l'Académie.»

M. Paul Viollet a la parole pour un hommage :

«M. A.-H. Blumenstok, privat-docent à l'Université de Cracovie, m'a chargé d'offrir à la bibliothèque de l'Institut le premier volume d'un ouvrage qu'il vient de publier sous ce titre : *Entstehung des deutschen Immobiliareigenthums. I, Grundlagen* (Innsbruck, 1894, in-8°).

«C'est, à ma connaissance, l'étude la plus complète que nous possédions sur les origines de la propriété immobilière dans le monde germanique. Je dis les origines, car ce premier volume est entièrement consacré aux temps les plus anciens : il ne dépasse pas l'année 819. Tous les textes saliens y sont fouillés avec un soin extrême et une critique déliée et fine : les solides raisonnements de l'auteur emportent le plus souvent la conviction. Telles erreurs d'interprétation déjà anciennes sont réfutées; telles tentatives nouvelles, qui ont obtenu un crédit très immérité, sont définitivement rejetées. On lira avec un intérêt tout particulier les pages consacrées à l'interprétation du titre de la loi salique, *De chrenecruda*, du fameux titre 45, *De migrantibus*, et du capitulaire additionnel de l'année 819. Nous souhaitons que l'auteur achève promptement un ouvrage aussi utile et aussi important.»

## SÉANCE DU 27 JUILLET.

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau le 3^e fascicule des *Comptes rendus des séances* de l'Académie pour l'année 1894, bulletin de mai-juin (Paris, 1894, in-8°).

Sont encore offerts :

*Description générale des monnaies mérovingiennes par ordre alphabétique des ateliers*, publiée d'après les notes manuscrites de M. le vicomte de Ponton d'Amécourt, par M. A. de Belfort. Tome IV, *Monnaies indéterminées*. Supplément (Paris, 1894, gr. in-8°);

*Notes sur Laval, son comté, ses fiefs et leurs titulaires, la ville et la justice en 1751*, par M. Le Blanc de la Vignolle, annotées par M. Bertrand de Broussillon (Paris, 1894, in-8°);

*Atti della R. Accademia dei Lincei*, Rendiconto dell' adunanza solenne del 3 giugno 1894 (Rome, 1894, in-4°);

*Sull' origine e fondazione di Roma*, dissertazione dell' avv. Gio-Batt. Lugari. Parte III ed ultima (Rome, 1892, in-4°);

*S. Bonifazio e S. Alessio sull' Aventino*, dissertazione, par le même (Rome, 1894, in-4°);

*S Siro, primo vescovo di Pavia*, par le même (Rome, 1894, in-8°);

*Dissertatio ad legem unicam Codicis* de Thesauris, *lib. X., tit. XV*, par le même (Rome, 1894, in-8°);

*Statistics of public Libraries in the United States and Canada*, by Weston Flint, Statistician of the Bureau of Education (Washington, 1893, in-8°).

M. Müntz a la parole pour un hommage :

«J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de M. de la Tour, sous-bibliothécaire au Cabinet des médailles, un mémoire sur *Matteo del Nassaro*, le peintre et médailleur attitré de François I^er^ (Paris, 1893, in-8°; extrait de la *Revue numismatique*).

«Dans ce travail, M. de la Tour résume ou discute, avec autant d'érudition que de sagacité, les témoignages relatifs au célèbre artiste véronais. Il admet que Matteo travailla dès 1515 pour François I^er^ (en 1521 il était définitivement fixé dans notre pays). En 1525 il retourna à Vérone, mais l'année suivante, sur les instances de François I^er^ sorti de captivité, il franchit de nouveau les monts. Il obtint alors le titre de «peintre graveur et varlet de chambre du Roi», mais non pas, comme on l'a prétendu, celui de maître de la monnaie. Selon toute vraisemblance, il cumulait ces fonctions avec celles d'ingénieur-mécanicien. Nous savons en effet qu'il fit établir, sur un bateau de la Seine, un moulin contenant une machine destinée à polir les diamants, émeraudes, agates et autres pierres dures. Il collabora en outre à la décoration picturale de la grande galerie et de la chambre de la Reine à Fontainebleau; il composa des cartons de tapisseries, entre autres ceux de l'*Histoire d'Actéon* et de l'*His-*

*toire d'Orphée.* A partir de 1539 on perd les traces de l'artiste italien, qui semble être mort en 1547 ou en 1548.

« On ne connaissait aucun ouvrage dont la paternité pût être attribuée à Matteo del Nassaro avec une certitude absolue, ni dessin, ni pierre gravée, ni médaille. C'est à combler cette lacune que M. de la Tour s'est appliqué. L'essai de catalogue qu'il nous donne forme la partie la plus importante de son travail.

« D'après ses recherches, Matteo peut revendiquer les pièces suivantes : une petite médaille commémorative de la *Bataille de Marignan,* ainsi que l'intaille de la Bibliothèque nationale représentant François Ier de profil; un double ducaton de Milan; un essai de teston frappé à Paris; enfin une médaille, non datée, portant le buste de François Ier.

« Par contre, M. de la Tour se refuse à reconnaître la main de Matteo dans la médaille de la *Bataille de Cérisoles* et dans le camée à l'effigie de François Ier conservé à la Bibliothèque nationale. Les arguments sur lesquels il s'appuie sont des plus probants.

« Le travail de M. de la Tour forme une nouvelle contribution des plus intéressantes à l'histoire des médailleurs tant de la Renaissance italienne que de la Renaissance française. »

## SÉANCE DU 3 AOÛT.

Mgr Élias Houayeck, archevêque maronite d'Arca et vicaire patriarcal, offre à l'Académie une *Histoire des Maronites,* par Mgr Istifan Ud-Dwayhi 'L-Ihdini, patriarche d'Antioche et de tout l'Orient, publiée et annotée par M. Rachid Al-Kouri Al-Chartouni, professeur de belles-lettres à l'Université Saint-Joseph (Beyrouth, 1890, in 8°).

Le Président invite Mgr Houayeck aux honneurs de la séance, et, en le remerciant de son hommage, il rappelle les antiques liens d'amitié qui unissent les Maronites à la France.

M. le baron Halna du Fretay adresse à l'Académie trois brochures dont il est l'auteur, en annonçant sa candidature à une place de correspondant. Ces brochures sont intitulées :

*Les cimetières préhistoriques; sépultures sous les roches brutes* (Quimper, 1894, in-8°; extrait du *Bulletin* de la Société archéologique du Finistère, année 1894);

*Temples romains dans le Finistère* (Quimper, 1894, in-8°; extrait du même *Bulletin*);

*Début de l'âge néolithique*, 3e partie (Quimper, 1894, in-8°; extrait du même *Bulletin*).

Sont encore offerts :

*Géographie politique du sud-ouest de la Gaule pendant la domination romaine*, par M. J.-F. Bladé, correspondant de l'Institut (Toulouse, 1893, in-8°; extrait des *Annales du Midi*, t. V, année 1893);

*Augnax*, notice historique sur la commune d'Augnax (Gers), par le docteur Édouard Dupouy (Paris, 1894, in-8°);

*A kannada-english Dictionary*, par le R. F. Kittel (Mangalore, 1894, in-4°);

*Vedische Beiträge*, von Albr. Weber (Berlin, 1894, in-8°; extrait des *Sitzungsberichte der königlich. preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, t. XXXV);

*Bemerkungen zur Geschichte Altabessiniens und zu einer sabaïschen Vertragsinschrift*, von Dr Eduard Glaser (Saaz, 1894, in-8°).

M. Saglio présente à l'Académie le 19e fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* publié sous sa direction (Paris, 1894, in-4°). Il y signale quelques articles importants de ses collaborateurs : *Flamen*, par M. Camille Jullian; *Fœnus*, par M. Caillemer; *Fœdus*, que se sont partagé M. Lécrivain pour la Grèce, et M. Humbert pour les Romains; l'article *Forum*, de M. l'abbé Thédenat, qu'il signale particulièrement à l'attention de ses confrères comme le résumé le plus complet à l'heure actuelle des travaux faits tant sur le Forum romain que sur les forums provinciaux; du même auteur, l'article *Forma*, où le mot est expliqué dans ses diverses acceptions de moule à l'usage des fondeurs, des potiers, des pâtissiers, de forme de cordonnier, de plan ou carte, etc.; un article sur la construction des voûtes, *Fornix*; d'autres encore de MM. Hild, Michon, Salomon Reinach, de la Blanchère, etc.

### SÉANCE DU 10 AOÛT.

La Société royale de Naples adresse à l'Académie deux de ses publications intitulées :

*Atti della reale Accademia di archeologia, lettere e belle arti*, vol. XVI, 1891-1893 (Napoli, 1894, in-4°);

*Rendiconto delle tornate e dei lavori dell' Accademia*, nuova serie,

anno VII, gennaio a dicembre 1893; anno VIII, gennaio e febbraio 1894 (Napoli, 1893 et 1894, 2 vol. in-8°).

Sont encore offerts :

*Paul Scarron et Françoise d'Aubigné,* d'après des documents nouveaux, par M. A. de Boislisle, membre de l'Institut (Paris, 1894, in-8°);

*Bibliothèque nationale. Nouvelles acquisitions du département des manuscrits pendant les années 1892-1893,* inventaire sommaire, par M. Henri Omont (Paris, 1894, in-8°; extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*);

*Inventaire des manuscrits grecs et latins donnés à Saint-Marc de Venise par le cardinal Bessarion en 1468;* publié par M. H. Omont (Paris, 1894, in-8°; extrait de la *Revue des bibliothèques*);

*Annales du Musée Guimet*, t. IV;

*Recherches sur le bouddhisme,* par M. J.-P. Minayeff, traduit du russe par M. R.-H. Assier de Pompignan (Paris, 1894, in-8°);

*La Guadeloupe.* Renseignements sur l'histoire, la flore, la faune, la géologie, la minéralogie, etc., par M. Jules Ballet, t. I, 1625-1715 (Basse-Terre, 1894, in-8°).

M. de Barthélemy offre à l'Académie les *Actes de la Société philologique* (organe de l'œuvre de Saint-Jérôme), t. XXIII (Paris, 1894, in-8°).

«Il y a quelques mois, je faisais hommage à l'Académie du tome XXII de ce recueil et j'attirais son attention sur le but que s'était imposé l'œuvre de Saint-Jérôme en vulgarisant les ouvrages destinés aux missions étrangères.

«Le tome XXIII est tout entier consacré à la publication des recherches faites par le comte de Charencey sur les contes et les légendes qui se retrouvent chez les peuples de l'ancien et du nouveau monde. L'analogie, constatée dans cette littérature, sur des points très éloignés résulte, suivant l'auteur, de la transmission. Il ne pense pas que certains sentiments identiques qui prennent naissance dans l'esprit humain aient pu former, sans influence extérieure, les mêmes contes chez des populations complètement étrangères les unes aux autres.

«Appliquant ces réflexions au Folk-lore de l'Amérique, M. de Charencey établit d'une manière assez probable qu'il a dû être apporté de la côte orientale du Pacifique, à une époque très reculée, qu'il n'est pas permis, avec nos connaissances actuelles, de fixer même approximativement. Le Folk-lore viendrait ainsi en aide à l'ethnologie.

« Une observation que je soumets à M. de Charencey, c'est qu'il me semble n'avoir pas assez insisté sur la valeur des nombreuses publications où il a puisé les éléments de son étude. En pareille matière, on ne saurait trop rassurer le lecteur sur l'authenticité des contes et des légendes et soumettre à une sévère critique ceux qui courent le monde depuis nombre de siècles et ceux qui sont des œuvres d'imagination modernes. Pendant un long séjour en Bretagne, par exemple, j'ai pu constater le talent avec lequel certaines personnes mettent en circulation des légendes de leur invention. J'avoue même qu'il m'est arrivé de le constater un peu tard, alors que, convaincu de leur authenticité, je m'en étais servi comme de documents sérieux. »

SÉANCE DU 17 AOÛT.

(Il n'y a pas eu de présentation d'ouvrages dans cette séance.)

SÉANCE DU 24 AOÛT.

La Société royale des sciences de Bohême adresse à l'Académie les publications suivantes :

*Sitzungsberichte der konigl. böhmischen Gesellschaft der Wissenschaften*, Classe für Philosophie, Geschichte und Philologie, 1892 und 1893 (Prague, 1893 et 1894, 2 vol. in-8°);

*Jahresbericht der königl. böhm. Gesellschaft der Wissenschaften* für das Jahr 1892 und 1893 (Prague, 1893 et 1894, 2 vol. in-8°);

*Antiquae Boemiae usque ad exitum saeculi XII topographia historica*, auxiliante reg. Societate scientiarum bohemica edidit Hermenegildus Jireček (Vienne et Prague, 1893, in-8°).

SÉANCE DU 31 AOÛT.

Sont offerts :

*Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers (Hérault)*, 2^e^ série, t. XVI, 2^e^ livr. (Béziers, 1894, in-8°);

*Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1893, CXLIV^e^ année, 5^e^ série, t. XI (Nancy, 1894, in-8°);

*Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, année 1894, 2^e^ semestre (Narbonne, 1894, in-8°);

*Discurso del D^r^ Ezequiel-Maria Gonzalez*, leído en el Ateneo de Caracas en la sesión solemne y pública del 24 de julio de 1894 (Caracas, 1894, in-8°);

*Les dates préhistoriques*, par le marquis de Nadaillac (Paris, 1893, in-8°; extrait du *Correspondant*).

Ont encore été offerts :

*Annales du commerce extérieur*, année 1894, 6e, 7e et 8e fascicules (Paris, 1894, in-8°);

*Archivio della R. Società Romana di Storia patria*, vol. XVII, fasc. I-II (Roma, 1894, in-8°);

*Archivo do districto federal. Revista de documentos para a historia da cidade do Rio de Janeiro.* Prefecto : Dr Henrique Valladres; Redactor : M. Mello Morales Filho; n° 7, juillet 1894 (Rio de Janeiro, 1894, in-8°);

*Biblioteca nazionale centrale di Firenze. Bollettino delle pubblicazioni italiane ricevute per diritto di stampa*, 1894, n° 204 (Firenze, 1894, in-8°);

*Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie*, compte rendu des séances de l'année 1894, avril-juillet 1894 (Cracovie, 1894, in-8°);

*Atti della R. Accademia dei Lincei;* anno CCXCI, 1894, vol. II, parte 2, janvier-mars (Rome, 1894, in-8°);

*Bullettino di archeologia cristiana* del comm. G.-B. de Rossi. Serie quinta, anno quarto, n° 3 (Roma, 1894, in-8°);

*École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 14e année, fasc. I-II, mai 1894 (Paris et Rome, 1894, in-8°);

*Epigraphia Indica*, edited by E. Hultzsch, vol. III, part III, may 1894 (Calcutta, 1894, in-4°);

*Histoire de l'art pendant la Renaissance*, par M. Eugène Müntz, membre de l'Institut, livr. 105-114 (Paris, 1894, in-8°);

*Instructor (El)*, periodico cientifico y literario. Editor y director Dr Jesus Diaz de Léon. 11e année, nos 1 et 2 (Aguas-Calientes, 1894, in-8°);

*Journal asiatique*, n° 3, mai-juin 1893 (Paris, 1894, in-8°);

*Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, 13e année, nos 4-6 (Trèves, 1894, in-8°);

*Oriente (L')*, rivista trimestrale, pubblicata a cura dei professori del R. Istituto orientale in Napoli, n° 3, 1er juillet 1894 (Rome, 1894, in-8°);

*Proceedings of the Society of biblical Archaeology*, vol. XVI, part 3 (Londres, 1894, in-8°);

*Publications de la Société archéologique de Montpellier*, 2e série, n° 1 (Montpellier, 1894, in-8°);

*Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei. Classe di scienze morali, storiche e filologiche*, vol. III, fasc. 5 et 6 (Rome, 1894, in-8°);

*Revue archéologique*, publiée sous la direction de MM. Alex. Bertrand et G. Perrot, membres de l'Institut, 3e série, t. XXIV, mai-juin 1894 (Paris, 1894, in-8°);

*Revue de l'histoire des religions*, publiée sous la direction de M. Jean Réville, t. XXIX, nos 2 et 3, mars-juin 1894 (Paris, 1894, in-8°);

*Revue épigraphique du midi de la France*, n° 74, avril-juin 1894 (Vienne [Isère], 1894, in-8°);

*Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes;* nouvelle série, continuée sous la direction de MM. Ém. Chatelain, L. Duvau et B. Haussoullier, 3e livr., juillet 1894 (Paris, 1894; in-8°);

*Revue de la science nouvelle*, nos 81 et 82, juillet-août 1894 (Paris, 1894, in-8°);

*Société des antiquaires de l'Ouest.* Bulletin du 1er trimestre 1894 (Poitiers, 1894, in-8°);

*Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner- und dem Cistercienser-Orden*, 15e année, fasc. II, 1894 (Brünn, 1894, in-8°);

*Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, 13 année, fasc. II (Trèves, 1894, in-8°).

# COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

# L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

## ET BELLES-LETTRES

## PENDANT L'ANNÉE 1894.

---

## COMPTES RENDUS DES SÉANCES.

### SEPTEMBRE-OCTOBRE.

---

### PRÉSIDENCE DE M. P. MEYER.

---

#### SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE.

M. Müntz continue la lecture de son travail sur l'illustration de l'Ancien Testament dans les œuvres d'art appartenant aux premiers temps de l'Eglise. Le v<sup>e</sup> siècle peut être appelé l'âge d'or de la peinture biblique. Grâce aux nombreux poèmes qui furent consacrés vers cette époque à la *Genèse*, une foule d'épisodes, auparavant inconnus aux Romains, devinrent populaires aussi bien en Italie qu'en Gaule.

Plusieurs cycles importants font connaître l'attitude prise par les artistes vis-à-vis des souvenirs du peuple d'Israël : telles sont, entre autres, les mosaïques de la basilique de Sainte-Marie-Majeure, à Rome, exécutées entre les années 432 et 440.

M. Müntz constate que ces compositions sont absolument indépendantes, contrairement à l'opinion reçue, du célèbre poème de Prudence, le *Dittochaeon*. Leurs auteurs ont puisé directement dans la Bible : de là vient qu'ils ont mal pris leurs mesures et que quarante compartiments leur ont à peine suffi pour retracer l'histoire des Hébreux depuis Abraham jusqu'à Josué, alors que Prudence avait résumé en vingt-quatre inscriptions métriques



IMPRIMERIE NATIONALE.

tout l'Ancien Testament, depuis le péché originel jusqu'à la captivité de Babylone. En outre, un certain nombre d'événements représentés par les artistes du v^e siècle manquaient de portée et n'ont pas tardé à être bannis du domaine de l'art : tels sont Hémor et Sichem demandant en mariage la fille de Jacob, Jacob adressant des reproches à Lévi et à Siméon.

Dès le v^e siècle également, les enlumineurs se sont emparés des récits de l'Ancien Testament. Quoique les manuscrits à miniatures s'adressent à une élite et non à la communauté des fidèles, comme les peintures murales, on peut citer des cas où ces productions, en quelque sorte microscopiques, ont servi de base à des fresques ou à des mosaïques monumentales; il est démontré depuis peu que plusieurs des miniatures de la célèbre *Bible de Cotton* (v^e ou vi^e siècle) ont été textuellement copiées dans les mosaïques de la basilique de Saint-Marc, de Venise (xiii^e siècle).

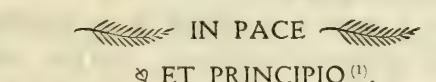
Une publication récente, dont M. Müntz communique des spécimens à l'Académie, permet d'étudier aujourd'hui, dans ses moindres détails, le plus ancien probablement des manuscrits illustrés de la Bible : la *Genèse grecque* de la Bibliothèque impériale de Vienne. Ces miniatures, dont le style offre de nombreuses analogies avec les peintures des Catacombes, sont tour à tour conventionnelles et réalistes; l'auteur n'a même pas reculé devant la crudité de certaines représentations. Il fait, d'ailleurs, preuve de la même indépendance que les mosaïstes de Sainte-Marie-Majeure, sacrifiant des scènes importantes et mettant en lumière des épisodes qui, depuis, n'ont plus guère trouvé d'interprètes. Aussi bien s'agissait-il de souvenirs historiques et non pas d'articles de foi. C'est ce qui explique la liberté accordée à un ordre de compositions qui a tenu une si large place dans l'art religieux, depuis l'antiquité chrétienne jusqu'à nos jours.

---

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE.

M. Edmond Le Blant donne lecture d'une note sur une acception du mot « principium ».

« Dans son grand recueil épigraphique, Fabretti enregistre sans commentaire cette inscription tirée, dit-il, de la catacombe de Calliste :

AVRELIA COSTANIA (*sic*) QVE VIXIT
ANNOS XXXIV ET MENSES III DORMIT

IN PACE
ET PRINCIPIO[1].

« A ma connaissance, ce petit texte n'a été reproduit par aucun autre auteur et je ne sais s'il existe encore. Quoi qu'il en soit, la mention qui le termine me paraît devoir être remarquée. C'est, me semble-t-il, l'équivalent d'une formule que nous trouvons sur d'autres marbres :

MANET IN PACE ET IN CHRISTO[2]
IN PACE ET IN ☧[3]
MANET IN PACE ET IN CRITO (*sic*)[4].

« Comment, si ma supposition ne semble pas trop hasardée, les mots IN PACE ET PRINCIPIO peuvent-ils représenter la formule IN PACE ET IN CHRISTO; en d'autres termes, comment *in principio* peut-il être tenu pour l'équivalent de *in Christo?* C'est ce qu'un coup d'œil jeté sur l'Évangile et les ex-

(1) P. 553, n° 41.
(2) *Ibid.*, p. 579, n° 72.
(3) Boldetti, p. 318.
(4) *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1888, p. 141; voir encore *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 379 : IN CHRISTO ET IN PACE; Boldetti, p. 52 : IN PACEM IN ☧, etc.

plications qu'en donnent les docteurs de l'Église permettent de rechercher.

«On lit, dans saint Jean, que les Juifs, s'adressant au Seigneur, lui dirent : «Tu quis es?» Jésus leur répondit : «Principium qui et loquor vobis[1].» Telle est la traduction donnée par saint Jérôme des mots : Σὺ τίς εἶ; Τὴν ἀρχὴν ὅ τι καὶ λαλῶ ὑμῖν. Nul des passages de l'Évangile n'a paru plus obscur. La forme nominative attribuée par la Vulgate au mot *principium* s'accorde mal avec l'accusatif τὴν ἀρχὴν [2], et, parmi les anciens, les uns ont voulu voir dans le grec ὅ τι, qu'ils ont rendu par *qui* ou *quod*, d'autres ὅτι, c'est-à-dire *quia*.

«Je n'ai point à chercher la solution de ces problèmes philologiques. Ce qu'il m'importe de noter ici, c'est que, selon le sentiment des Pères, le Christ a répondu : «Je suis le *principium.*» Ainsi pensent saint Augustin[3], saint Ambroise[4], saint Grégoire le Grand[5], Fulgence[6]. Le Seigneur n'avait-il pas dit de lui-même : «Ego sum alpha et omega, principium et finis»[7]?

«Pour les fidèles, le Verbe éternel, qui est le Christ[8], avait existé avant le temps. Il avait créé le monde[9], puni par le déluge l'humanité coupable[10]. A Moïse, il avait donné la loi[11], parlé dans le buisson ardent[12]; il avait annoncé aux prophètes sa venue[13]; apparu à Abraham sous le chêne de Mambré[14],

(1) VIII, 25.

(2) Voir sur ce point, sans compter ce qu'en ont dit les modernes, une discussion de saint Augustin (*Tract. XXXVIII in Johannem*, c. 11).

(3) *De Genesi ad litteram*, l. I, c. 5; *Confess.*, l. XI, c. 8 et 9; *Tractat. XXXVIII in Joh.*, c. 11.

(4) *Hexaem.*, l. I, c. 2 et 4; *De fide*, III, 7.

(5) *Homil. in Ezechiel.*, l. II; *Homil. II*, § 10.

(6) *Ad Trasimundum*, l. II, c. 5.

(7) *Apocal.*, I, 8; XXI, 6; XXII, 13, cf. *I. Coloss.*, 15.

(8) S. Justin. *Apolog.*, I, c. 5.; s. Iren., III, 16, etc.

(9) S. Iren., IV, 20.

(10) S. Hilar. *Tractat. in Psalm. LXIII*, § 10.

(11) *Ibid.*; s. Iren., IV, 20.

(12) S. Justin. *Apolog.*, I, § 63; s. Iren., IV, 20; Tertull. *Adv. Judæos*, § 9.

(13) S. Hilar., *loc. cit.*

(14) Euseb. *Hist. eccl.*, I, 2; s. August. *Civ. Dei*, XVI, 29.

introduit le peuple juif dans la terre promise[1], assisté les trois jeunes Hébreux dans la fournaise ardente[2].

«Les artistes chrétiens propageaient cette doctrine. Peintres et sculpteurs représentaient le Christ dans des faits antérieurs à sa naissance humaine : sous la forme du Verbe, quand fut créée la femme[3]; dans son type habituel avec Adam et Ève[4], près des jeunes Hébreux livrés aux flammes[5], avec Daniel empoisonnant le dragon des Babyloniens[6].

«Ainsi s'affirmait, par les écrits comme par les œuvres d'art, la croyance à l'éternité de celui que nos pères nommaient en même temps le Christ et le *Principium*, ainsi que le montrent ces deux passages de saint Augustin et de saint Ambroise : «Tenebam jam Patrem in Dei nomine et Filium in principii nomine»[7]; «In hoc principio, id est in Christo, fecit Deus cælum et terram»[8].

«A côté de ces textes me semble devoir être classée l'épitaphe transcrite au début de cette note, et dans laquelle les mots *in principio* figurent, si je ne m'abuse, comme un équivalent de la formule *in Christo* placée de même sur d'autres marbres.»

M. Henri Weil fait connaître à l'Académie que les fouilles de notre École d'Athènes ont mis au jour un fragment considérable

(1) S. August. *Contra Faustum manich.*, l. XII, c. 31, 32, etc.

(2) S. Hieron. *Comment. in Daniel.*, c. 3; Prudent. *Apotheos.*, v. 130-139; cf. *Daniel.*, III, 92.

(3) De Rossi, *Bullett. di archeol. crist.*, 1865, p. 69.

(4) *Ibid.*

(5) Garrucci, *Vetri ornati di figure in oro*, 2e édit., pl. I, n° 1.

(6) *Ibid.*, pl. III, n° 13.

(7) *Confess.*, XIII, 5.

(8) *Hexaem.*, l. I, c. 4, § 15. Le texte de saint Grégoire le Grand, auquel j'ai déjà renvoyé plus haut (p. 334, note 5), montre également que le mot *principium* désigne le Christ : «Lia interpretatur *laboriosa;* Rachel vero *ovis* vel *visum principium.* Activa autem vita laboriosa est quia desudat in opere; contemplativa vero simplex ad solum videndum *principium* anhelat, videlicet ipsum qui ait : «Ego *principium* quod et loquor vobis» (Joh., VIII, 25).» Il est bien entendu que je ne garantis pas l'exactitude de la seconde interprétation du nom de Rachel.

d'un nouvel hymne à Apollon, accompagné, comme le précédent, d'une notation musicale. Il se compose de vingt-huit lignes, dont le commencement est assez bien conservé, mais qui sont toutes mutilées à la fin. M. Henri Weil, auquel M. Homolle avait envoyé une photographie, est arrivé à combler presque toutes les lacunes avec évidence ou, tout au moins, avec grande probabilité. Il a donné lecture d'une traduction française, qui ne pouvait rendre l'éclat du lyrisme grec, mais donnait une idée suffisante de l'original. Tout le monde s'accordait à reconnaître à cet hymne une haute valeur poétique. M. Théodore Reinach étudiera les signes interlinéaires qui notaient le chant de ce morceau.

M. Weil est désigné pour lire cette communication dans la prochaine séance trimestrielle de l'Institut.

M. Léon Dorez communique une note sur la correspondance du célèbre Jean Pic de la Mirandole. Il constate que les biographes de Pic n'ont jamais pensé à établir le texte et la chronologie de ses lettres et de celles de ses amis, qui sont cependant une des sources les plus sûres et les plus abondantes pour l'histoire littéraire de la fin du xv^e^ siècle; seul Christophorus Cellarius avait tenté, en 1682, de donner de cette correspondance une édition plus correcte que les précédentes; malheureusement, il ne put utiliser que trois éditions du commencement du xvi^e^ siècle. M. Dorez a repris ce travail sur des bases plus larges, et ses recherches dans les grands dépôts italiens et français ont été fructueuses. Il a trouvé notamment le post-scriptum autographe d'une très importante lettre en italien adressée par Pic à Laurent de Médicis, le 27 août 1489, et cinq lettres latines, dont quatre sont adressées à divers savants, et dont la cinquième, adressée à Alexandre VI peu de jours après son avènement au trône pontifical, offre dans sa teneur une analogie frappante avec le jugement porté sur le nouveau pape par Jean Burchard, le maître des cérémonies du Vatican. — En outre, à l'aide de divers manuscrits de Florence et de Rome, M. Dorez a amélioré le texte de plusieurs lettres; il a aussi retrouvé les dates exactes de certaines d'entre elles. — Enfin, il a pu ajouter aux quelques

lettres adressées à Pic de la Mirandole et déjà publiées une vingtaine d'autres lettres, dont les plus curieuses émanent de la poétesse vénitienne Cassandra Fedele; de Tommaso de' Mezzi, l'auteur de la comédie latine intitulée *Epirota;* du savant patriarche d'Aquilée, Ermolao Barbaro et d'Ange Politien.

---

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE.

M. Paul Meyer, président, dans une lettre qu'il adresse au Secrétaire perpétuel, s'excuse de ne pouvoir assister aux séances du 21 et du 28 de ce mois. Il regrette de ne pouvoir rappeler en quelques mots les services rendus à la science par M. Fabretti, l'éminent épigraphiste, correspondant de l'Académie, décédé le 15 septembre.

M. Edmond Le Blant, remplissant les fonctions de président en l'absence de M. Paul Meyer, président, et de M. Maspero, vice-président, annonce dans les termes suivants la mort de M. le commandeur J.-B. de Rossi, associé étranger de l'Académie :

« L'agence Havas et des dépêches particulières nous apprennent la mort de notre illustre associé M. le commandeur de Rossi. Il ne m'appartient pas de rappeler ici ce que fut ce beau génie, qui créa toute une science et qui découvrit tout un monde. Ce que je dois dire, c'est ce que perdent, avec cet homme si grand, si bienveillant et si simple, les jeunes érudits de notre École française de Rome, dont il s'est toujours fait le protecteur, et qui ont reçu de lui tant d'indications précieuses. »

L'Académie, sur la proposition du président, décide de lever la séance en signe de deuil.

---

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE.

Une lettre de faire-part annonce officiellement la mort de M. le commandeur de Rossi, associé étranger, auquel M. Edm. Le Blant, présidant l'Académie, a rendu, dans la dernière séance, un premier hommage.

Le Ministre de l'Instruction publique, dans une lettre qu'il adresse au Secrétaire perpétuel, annonce l'envoi d'un certain nombre de manuscrits et de documents provenant de la mission de M. Dutreuil de Rhins et destinés à l'Académie.

Ces documents seront communiqués à la Commission de la fondation Benoît Garnier.

M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, adresse à l'Académie la copie de nouveaux fragments poétiques et musicaux découverts dans les fouilles de Delphes[1].

Cette copie est remise à M. Weil qui en fera l'objet d'une communication à l'Académie.

M. F. Foureau adresse à l'Académie le rapport et les itinéraires concernant la partie saharienne de sa dernière mission.

Renvoi à la Commission de la fondation Garnier.

M. John Evans, correspondant de l'Institut, dans une lettre qu'il adresse au Président, appelle l'attention de l'Académie sur les mauvaises conditions dans lesquelles se trouve en ce moment la tapisserie de Bayeux, exposée aux effets désastreux de la lumière et même de l'action directe des rayons du soleil, et il indique les moyens de remédier à ce fâcheux état de choses.

Copie de la lettre de M. John Evans sera adressée au Maire de la ville de Bayeux.

M. Menant présente à l'Académie trois statuettes hétéennes en

[1] Voir aux Communications, n° XXIII (p. 352).

bronze, qui ont été, d'après le récit d'un pêcheur, rapportées dans son filet qu'il jetait dans l'Oronte. L'une de ces statuettes paraît porter un signe divin, et donne ainsi à cette trouvaille un intérêt particulier. M. Menant espère se procurer un certain nombre de statuettes analogues et en faire l'objet d'une communication plus étendue dans une prochaine séance.

M. Deloche commence la seconde lecture de son mémoire sur *Le Port des anneaux dans l'antiquité romaine et les premiers siècles du moyen âge.*

---

### SÉANCE DU 5 OCTOBRE.

Le Président annonce que plus d'un mois s'est écoulé depuis la mort de M. Layard, associé étranger, et, aux termes du règlement, il consulte l'Académie pour savoir s'il y a lieu de le remplacer.

L'Académie décide au scrutin qu'il y a lieu, et ajourne la fixation du jour de l'élection.

M. Homolle donne connaissance à l'Académie des inscriptions qu'il a découvertes et déchiffrées d'abord sur des métopes du Trésor de Sicyone, plus récemment sur la frise du Trésor de Siphnos et sur les métopes du Trésor des Athéniens. Ce sont des inscriptions très superficiellement tracées et peintes sur le tuf ou le marbre, en couleur noire ou en couleur rouge.

Il signale l'importance de ces inscriptions qui, par les noms des personnages, indiquent clairement le sens de chacune des scènes représentées; qui permettent de grouper les métopes et de les répartir avec une presque certitude sur les quatre faces du Trésor des Athéniens; qui démontrent enfin les relations étroites qui existaient au VI^e^ et au V^e^ siècle entre la sculpture et la peinture des vases.

Il signale en outre une inscription gravée sur le bouclier d'un des géants, dans la frise du Trésor de Siphnos, et qui contient la signature de l'artiste. La forme caractéristique du lambda

paraît à M. Homolle révéler l'origine argienne de cet ouvrage, que, d'après le style, il avait déjà cru pouvoir attribuer à une école péloponnésienne, et dont plusieurs représentations sont empruntées aux légendes du Péloponnèse[1].

M. Ph. Berger communique à l'Académie une pierre gravée archaïque, en sa possession, qui provient du nord de la Syrie.

Elle représente un personnage nu, barbu, à longue chevelure, un genou en terre, les deux mains levées dans la posture de l'adoration. Devant lui se voit un lion également accroupi sur une fleur de lotus.

La partie inférieure est occupée par un scarabée ailé, séparé par un trait de la scène supérieure. Entre l'homme et le scarabée, la pierre porte deux trous ronds qui sont peut-être accidentels; peut-être aussi marquaient-ils l'extrémité des pattes antérieures du scarabée.

Derrière le dos du personnage se trouvent des caractères phéniciens archaïques : 𐤀𐤃𐤍𐤔𐤏 qui doivent se lire : ארנשע = «Adonischa», c'est-à-dire «celui qu'Adôn regarde d'un œil favorable» ou «celui qu'Adôn secourt».

Ces caractères ne présentent aucune différence avec des caractères hébraïques anciens. Le nom lui-même pourrait être un nom hébreu et ne manquerait pas d'analogues. Les représentations figurées et le lieu de la provenance sont plutôt favorables à une origine phénicienne.

M. Berger présente aussi une monnaie du satrape Maraios qui offre une nouvelle variante des monnaies de ce satrape.

M. Menant communique une nouvelle série de figurines trouvées dans l'Oronte et appelle particulièrement l'attention sur l'une d'elles qui porte au cou un *torques* en argent. Il ajourne ses observations jusqu'au moment où il sera fixé sur l'origine exacte de ces figurines étranges, dont il n'a pas encore trouvé d'analogues dans nos musées ni dans les ouvrages qu'il a consultés.

[1] Voir aux Communications, n° XXIV (p. 355).

M. Deloche continue la seconde lecture de son mémoire sur *Le port des anneaux dans l'antiquité et aux premiers siècles du moyen âge.*

M. Oppert communique à l'Académie deux textes qui ont trait à l'administration militaire des Assyriens et des Perses. Le premier, qui peut remonter au xe siècle avant l'ère chrétienne, a trait à la distribution des soldats d'Ellasas aux différentes portes de la ville. Les trente-neuf hommes dont dispose le commandant sont envoyés à douze endroits différents, sous l'ordre d'un chef général. L'année de l'éponymie, dont parle le texte, est malheureusement inconnue.

Le second document est daté du 8 Nisan de l'an 8 de Cyrus (le mardi, 11 avril 531 avant J.-C.). C'est une liste de sept déserteurs et de quatre morts qui manquaient à l'appel du surveillant. Les noms des manquants sont mentionnés avec ceux des capitaines de leurs compagnies. Le texte est daté de la ville de Sippara, au nord-ouest de Babylone, et qui avait été prise par les Perses au mois de juillet 539 avant Jésus-Christ. Il est à remarquer que tous les noms sont assyriens, ce qui prouve que Cyrus, qui se disait roi de Babylone, avait conservé les soldats chaldéens dans leurs anciennes garnisons.

Voici la traduction des deux textes :

« Distribution des gardes aux portes du Kal'ah-Scherghat :

« Six soldats à la porte du dieu Martu; un soldat à la porte de la déesse Gula; un soldat à la porte de Marduk; quatre soldats à la porte de Bel; cinq soldats à la porte de Suanna (Babylone); deux soldats à la porte des pays; deux soldats qui gardent. . . . . . . . . . ; quatre soldats postés auprès du maître inspecteur; deux soldats qui gardent le « Soleil »; trois soldats de la porte de Sisoé; cinq soldats . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . ; quatre soldats. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« En tout, trente-neuf soldats, sous Latebi, homme de Martu, pour les douze portes, Balasi-Savi pour la porte de Martu, Takkil-ana-Samas pour la porte de Gola.

« Au mois du Tribut aux Dieux, le vingt-sixième jour de l'éponymie de Nu-isi-Adad. »

Texte de Cyrus. — Liste d'hommes de la garnison de Sippara, manquant à l'appel au commencement de l'année (Strassmaier, Cyrus n° 292) :

« Liste des soldats déserteurs ou morts qui n'ont pas paru à la revision de l'inspecteur, le 8 Nisan de l'an 8 de Cyrus, roi de Babylone, roi des pays (mardi, 11 avril 531 avant J.-C.).

« Samas-Nadin-Sum, homme de la compagnie de Samas-ana-Betisu, déserteur; Mussaib-Samas, homme d'Ussaï, déserteur; Itti-Samas-Essiya, le second de la caserne de Samas-Kin-Abal, déserteur; Itti-Samas-Lalot, homme de Samas-Inib, déserteur; Taddanna, homme de Rimat, déserteur; Samas-Ballit, son frère, déserteur; Kalbà, homme de Samas-Kin-Abal, déserteur.

« En tout, sept soldats déserteurs.

« Lublut, homme de Samas-Edir, mort; Nabu-Tukte-Tirri, mort; Samas-Rim-Anni, mort; Samas-Akhè-Inîb, homme de Samas-ana-Betisu, mort.

« En tout, quatre soldats morts.

« Somme toute, onze soldats déserteurs ou morts. »

M. Salomon Reinach communique la photographie d'un bas-relief découvert à Panticapée, dans la Russie méridionale, et conservé au musée d'Odessa. Ce bas-relief représente Artémis, Apollon, Hermès et Peitho. C'est une œuvre considérable de l'école archaïque ionienne (vers 470 avant J.-C.). Par différents rapprochements avec d'autres objets d'art découverts en Crimée et ailleurs, M. Reinach essaie d'établir que c'est bien véritablement un travail archaïque et non pas, comme on l'a prétendu, celui d'un imitateur de l'ancien style qui aurait vécu à l'époque romaine. Il pense que nos musées contiennent beaucoup de sculptures qui ont été attribuées à tort aux écoles archaïsantes et qui doivent être restituées à l'époque qui précéda immédiatement celle de Phidias. L'erreur courante est analogue à celle qu'on commettrait dans un siècle en faisant honneur des tableaux de Botticelli aux préraphaëlites anglais.

SÉANCE DU 12 OCTOBRE.

L'Académie procède à la nomination d'une commission de six membres qui sera chargée de donner les sujets des prix Ordinaire, Bordin et Delalande-Guérineau à décerner, tous les trois, en 1897, dans l'ordre des études orientales.

Sont désignés : MM. Derenbourg, Barbier de Meynard, Oppert, Senart, Clermont-Ganneau et Barth.

M. Perrot lit une communication de M. W. Helbig, correspondant de l'Académie, sur une lampe romaine qui appartient à M. Martinelli, de Rome, et dont le bas-relief offre un sujet nouveau. Le style du bas-relief et les caractères de l'inscription indiquent le commencement de l'époque impériale. On voit sur cette lampe deux gladiateurs pesamment armés qui s'élancent l'un contre l'autre et sont séparés par un *lanista*, tenant dans la main droite un bâton, dans la gauche, semble-t-il, une palme. Derrière chaque gladiateur est représentée une couronne. L'armement du gladiateur de gauche correspond, à peu de chose près, à celui des gladiateurs appelés anciennement *Samnites* et à l'époque impériale *hoplomachi* ou *secutores;* pourtant l'épée courbée (*sica*) a la forme de celle des *Thraeces*. Le gladiateur de droite est armé de la même façon, sauf que son bouclier carré est plus long et que sa jambe gauche, au lieu d'être protégée par une *ocrea*, l'est par une espèce de guêtre; on ne voit pas son épée. — Au-dessous du bas-relief se trouve un *titulus* portant l'inscription :

SABINVS

POPILLIVS

Ces deux noms ne peuvent se rapporter aux gladiateurs; il est tout à fait contraire à l'usage romain de désigner un personnage par le *cognomen* (*Sabinus*), l'autre par le *nomen gentile* (*Popilius*). En outre, ces noms sont des noms de citoyens romains et paraîtraient étranges, appliqués à des gladiateurs. Le *titulus* indique

plutôt le nom du fabricant de la lampe, Popilius Sabinus; cette interversion du *nomen gentile* et du *cognomen* était déjà en usage au temps de Cicéron. De plus, on possède plusieurs coupes en terre cuite qui portent le nom d'un fabricant appelé Gaius Popilius; sur l'une d'elles se lit aussi le nom de la ville, Merania, en Ombrie, où ce Popilius avait son atelier. Ces coupes appartiennent à la fin du IIIe ou à la première moitié du second siècle avant Jésus-Christ. On peut se demander si Popilius Sabinus n'est pas un descendant de Gaius Popilius. Au-dessous de la couronne de droite, se lit un S; au-dessus de la tête du *lanista*, les lettres MIS que M. Helbig renonce à expliquer.

M. Heuzey entretient l'Académie de la huitième campagne des fouilles que M. de Sarzec, correspondant de l'Institut, vient de diriger à Tello, dans l'ancienne Chaldée. Au premier rang des résultats obtenus, il faut placer la découverte de tout un gisement de tablettes d'argile couvertes d'inscriptions cunéiformes. M. de Sarzec n'estime pas à moins de trente mille le nombre de ces documents, intacts ou fragmentés, qu'il a remis entre les mains du délégué officiel. C'est un véritable dépôt d'archives remontant à la haute antiquité asiatique, comptes, inventaires (par exemple les inventaires des troupeaux royaux ou sacrés), contrats, actes en double exemplaire portant les noms des princes de Sirpourla et aussi ceux des rois d'Our, qui ont plus tard étendu leur domination sur la contrée.

En dehors de ces découvertes, M. de Sarzec a poursuivi l'exploration des couches primitives qui répondent au quatrième millénium avant notre ère. D'un autre côté, il a dégagé, sous le palais de Tello, le massif d'Our-Baou, prédécesseur de Goudéa. En troisième lieu, l'exploration a été poussée jusque sur les tells éloignés du sud. De nombreux monuments, galets sacrés, fragments de la stèle des Vautours, inscriptions, statuettes, dont plusieurs ont la tête et le profil même parfaitement conservés, ont encore récompensé l'intelligente initiative de notre explorateur et

fournissent à la science assyriologique une mine nouvelle d'informations et de recherches.[1].

M. Deloche continue la seconde lecture de son mémoire sur *Le port des anneaux dans l'antiquité et aux premiers siècles du moyen âge.*

M. Derenbourg présente à la suite de cette lecture quelques observations.

---

SÉANCE DU 19 OCTOBRE.

L'Académie fixe au 16 novembre le jour de sa prochaine séance publique annuelle.

M. Edm. Le Blant a la parole pour une communication :

« Dans des terrains récemment acquis près de la commune d'Aïn-Smara, province de Constantine, MM. Cantini, de Marseille, ont eu la bonne fortune de rencontrer, sur une étendue d'environ 600 mètres, sept carrières de marbre qu'avaient exploitées les anciens. Complètement remblayées, soit par la main des hommes, soit par des terres qu'ont entraînées les pluies, elles contiennent des blocs prêts à être détachés, sur lesquels apparaissent encore des coups d'outils et d'autres marques d'un travail préparatoire. Telles sont de longues entailles faites pour recevoir les coins de bois qui, gonflés par l'eau, devaient faire séparer les blocs. A l'intérieur des carrières, de larges vides marquent la place de ceux qu'ont extraits les anciens. Des photographies que je dépose sur le bureau donnent l'aspect des lieux que l'on vient de découvrir.

« Quelques-uns des types des marbres tirés de ces carrières ont été soumis par moi à l'examen de notre savant confrère M. Daubrée. Ce sont :

« 1° Un marbre d'un rouge vif, concrétionné, à zones concentriques de couleurs diverses;

[1] Voir aux Communications, n° XXV (p. 359).

« 2° Un marbre du même rouge, concrétionné et bréchiforme;

« 3° Un marbre onyx jaune blond concrétionné, ressemblant beaucoup à celui que les Romains ont exploité dans la province d'Oran et dont l'extraction a été assez récemment reprise.

« J'ai, pour ma part, pu constater que l'un de ces marbres présente exactement un type que j'ai recueilli à Rome dans les ruines du Stade du Palatin et qu'on appelle en Italie *alabastro ondato*.

« Les galeries ainsi remises au jour doivent être, selon toute apparence, au nombre de celles où ont été détenus, avec des criminels, les chrétiens de la Numidie condamnés par les persécuteurs *ad metallum*, mot qui, comme on le sait, désigne en même temps les carrières des marbres et les mines des métaux. Là, ont dû souffrir des troupes de ces fidèles souvent mentionnés par Tertullien, par saint Cyprien, et auxquels la mort dans leurs pénibles travaux conférait le titre de martyrs. »

M. Alexandre Bertrand communique le fac-similé de deux vases d'or, ornés de reliefs représentant une chasse au taureau sauvage, découverts, il y a cinq ans, à Vaphio, petit village des environs de Sparte (Laconie), dans une sépulture à coupole du type des sépultures connues sous le nom de *Trésor d'Atrée*, près Mycènes, de *Trésor de Minyas*, près Thèbes (Béotie). Auprès de ces vases gisaient deux épées de bronze, avec incrustations de feuilles d'or, semblables aux épées découvertes par Schliemann dans les tombeaux royaux de l'acropole de Mycènes; un grand nombre de minces plaques d'or ayant servi d'appliques sur des vêtements; quatorze pierres gravées ou gemmes, sur lesquelles sont gravées des représentations d'animaux (taureaux, lions, cerfs, sangliers), comme on en trouve un grand nombre dans les îles de la mer Égée, et quantité d'autres petits objets relevant de cette même civilisation mycénienne ou, si l'on veut, achéenne, qui nous donne une idée plus précise encore que les poèmes d'Homère de la puissance et de la richesse de ces chefs dont Agamemnon est le type. Il y a là une résurrection des plus intéressantes de la préhistoire grecque, dont l'industrie et l'art commencent à

nous être matériellement connus. On peut placer l'âge de ces vases entre 1400 et 1200 avant Jésus-Christ. Il est question de vases semblables dans Homère. Ajoutons que les taureaux sont d'un admirable dessin et d'un merveilleux réalisme ; ces vases sont de véritables bijoux, ils ne seraient déplacés dans aucune collection d'art.

Ces fac-similés, dont les originaux appartiennent au Musée d'Athènes, vont être déposés dans la vitrine du Musée de Saint-Germain réservée aux antiquités primitives de la Grèce, où tout le monde pourra les admirer à loisir [1].

L'Académie se forme en comité secret. La séance étant redevenue publique, le Président annonce que, conformément aux conclusions de la Commission de la fondation Benoît Garnier, l'Académie a attribué : 1° à M. Foureau la somme de 7,500 francs, formant le second semestre des revenus de la fondation en 1893, pour la continuation de sa mission dans le Sahara occidental; 2° à Mgr Le Roy, évêque du Gabon, une somme de 6,700 francs à prendre sur les arrérages de la même fondation, pour étudier l'ethnographie et la linguistique des pygmées qui habitent les montagnes, à l'est de la rivière Ngounié.

Le Président fait connaître ensuite que l'Académie propose, pour les prix Ordinaire et Bordin à décerner en 1897, les sujets suivants :

1° Pour le prix Ordinaire :

*Étudier, d'après les inscriptions cunéiformes et les monuments figurés, les divinités et les cultes de la Chaldée et de l'Assyrie.*

2° Pour le prix Bordin :

*Étudier dans ses traits généraux le recueil de traditions arabes intitulé «Kitab-el-Aghâni»* (le livre des chansons); *signaler, au moyen de citations, l'importance de ce livre pour l'histoire politique, littéraire et sociale des Arabes.*

[1] Voir aux Communications, n° XXVI (p. 363).



IMPRIMERIE NATIONALE.

L'Académie décide, en outre, que le prix Delalande-Guérineau, à décerner, en 1896, au meilleur ouvrage concernant les études orientales, sera, de préférence, attribué à un ouvrage relatif à l'Inde.

M. Ernest Chantre, qui rentre d'un nouveau voyage en Asie Mineure, où il avait été accomplir la seconde partie de la mission dont l'avait chargé M. le Ministre de l'instruction publique, présente à l'Académie les résultats de sa dernière campagne (voir séance du 17 août).

C'est en Cappadoce et en Cilicie que M. Chantre devait diriger cette nouvelle exploration. A Ptérium (Boghaz-Keui), M. Chantre a fait de nouvelles fouilles dans le palais et la forteresse, et, comme en 1893, il a eu la chance d'y trouver, parmi des vestiges nombreux de la civilisation dite *mycénienne*, des textes cunéiformes du plus haut intérêt. L'étude de ces textes a été confiée à M. Alfred Boissier, l'un de ses compagnons de voyage.

Dans le voisinage de Césarée, M. Chantre a repris l'exploration des ruines de la cité pélasgique de Kara-Euyuk (et non Orta-Euyuk), qu'il avait découvertes en juin 1893. Les fouilles, pratiquées dans le vaste tertre de Kara-Euyuk, appelé aussi Kul-Tepe (montagne de cendres), ont mis au jour de nombreux vestiges d'industrie, qui rappellent les types de Mycènes et d'Hissarlik. En outre, ce tell, qui a été bouleversé par une éruption volcanique, a donné, dans certaines parties que l'on n'a pu malheureusement déterminer scientifiquement, une série de tablettes couvertes de textes cunéiformes, les uns achéménides, dont il a confié l'étude à M. Menant, les autres en langue inconnue.

Le célèbre site de Comana, ainsi que toute la région du Taurus cilicien parcourue par M. Chantre, ont donné à la mission des collections d'objets de l'âge de la pierre, des séries d'idoles archaïques en bronze, quelques antiquités égyptiennes, des inscriptions grecques et des monnaies d'époques différentes.

La rencontre inattendue de textes cunéiformes en Ptérie, où l'on n'en avait jamais trouvé, modifie considérablement l'aire

de l'expansion assyro-babylonienne. Quant à la découverte de la cité de Kara-Euyuk, elle fait entrer dans une phase toute nouvelle la question de la culture dite *mycénienne*, dont on avait jusque-là pressenti, tout au plus, l'existence au centre de l'Anatolie.

M. A. Leclère, résident de France au Cambodge, communique à l'Académie les résultats des fouilles qu'il a exécutées à Kompong-Soay (Cambodge)[1].

---

SÉANCE DU 26 OCTOBRE.

M. le Maire de la ville de Bayeux, en réponse à la lettre de M. John Evans, correspondant de l'Institut, qui lui a été communiquée, annonce au Secrétaire perpétuel que des précautions sont prises déjà et vont être prises pour protéger contre l'action du soleil la tapisserie de Bayeux.

Le Président rappelle à l'Académie qu'un mois s'est écoulé depuis la mort de notre regretté associé étranger, le commandeur de Rossi. Il consulte l'Académie pour savoir s'il y a lieu de le remplacer.

L'Académie décide au scrutin qu'il y a lieu.

Le Président rappelle, en outre, qu'il y aura deux associés étrangers à remplacer. Il propose de nommer dans la prochaine séance la Commission qui doit présenter une double liste de trois candidats.

L'Académie adopte cette proposition et décide que, en raison de cette double vacance, la Commission sera composée de six membres.

L'Académie procédera dans la même séance au renouvellement de la Commission des impressions.

M. Alexandre Bertrand, qui mettait, à la dernière séance, sous

[1] Voir aux Communications, n° XXVII, (p. 367).

les yeux de ses confrères le fac-similé de deux coupes d'or, ornées de reliefs du plus beau travail, remontant au XIII[e] ou XIV[e] siècle avant notre ère, expose aujourd'hui devant eux un autre fac-similé qui, bien que d'une époque plus récente et d'un travail beaucoup plus grossier, a, à ses yeux, une importance considérable et est d'un intérêt au moins égal à celui des coupes de Vaphio. Il s'agit du grand vase ou chaudron d'argent doré, de dimensions tout à fait inusitées (0 m. 69 de diamètre sur 0 m. 21 de profondeur), orné de nombreux tableaux mythologiques, découvert, il y a deux ans, dans le nord-est du Jutland (presqu'île cimbrique), près le village de Gundestrup. Du rapprochement fait par M. Alexandre Bertrand des scènes qui ornent ce chaudron avec certaines représentations figurées de monuments gaulois connus et datés, comme l'arc d'Orange, l'autel de Reims, etc., M. A. Bertrand, conclut que le vase hiératique de Gundestrup a été fabriqué, à une époque voisine de notre ère, chez les Cimbres de la presqu'île du Jutland, et constitue un précieux sujet d'études pour les archéologues de tous les pays. Le fac-similé du vase de Gundestrup, comme celui des vases de Vaphio, est déposé au Musée de Saint-Germain[1].

M. d'Arbois de Jubainville, à propos de cette communication, fait des réserves sur la parenté qu'on veut établir entre les Cimbres et les Celtes.

M. Charles Diehl, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, communique une inscription latine découverte à Kairouan et signalée par M. Hannezo, capitaine au 4[e] tirailleurs. Ce document, qui date probablement du VI[e] siècle, paraît être un fragment d'une charte accordée par un empereur d'Orient à un monastère africain de Saint-Étienne. Il présente cette particularité curieuse que, dans le corps du texte épigraphique, le graveur a inséré, en caractères cursifs, un véritable fac-similé des mots *sancimus, confirmamus*, inscrits à l'encre rouge de la propre main de l'em-

[1] Voir aux Communications, n° XXVIII (p. 378).

pereur dans la charte originale; par là, cette inscription est un monument remarquable et le seul en ce genre qui nous soit parvenu des actes émanant de la chancellerie de l'empire d'Orient[1].

M. Delisle et M. l'abbé Duchesne présentent quelques observations sur cette communication.

M. Deloche achève la seconde lecture de son mémoire sur *Le Port des anneaux dans l'antiquité et aux premiers siècles du moyen âge.*

M. Oppert communique à l'Académie le texte d'un contrat daté du dimanche 24 septembre 537 avant Jésus-Christ, mettant en cause une riche Babylonienne, qui a prêté l'esclave de son mari, sans l'autorisation de celui-ci, à un tiers, pour lui enseigner l'art du tissage.

[1] Voir aux Communications, n° XXIX (p. 383).

## COMMUNICATIONS.

### N° XXIII.

LETTRE DE M. HOMOLLE, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES.

Delphes, le 8 septembre 1894.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Ainsi que j'ai eu l'honneur d'en aviser l'Académie dans ma lettre précédente, nous avons découvert cette année de nouveaux textes poétiques et musicaux d'une grande importance; j'avais compté vous les communiquer plus tôt, en les recommandant à la sagacité de notre confrère M. H. Weil, mais j'ai dû d'abord en rassembler les morceaux et attendre ensuite jusqu'au moment où je ne pouvais plus espérer d'en trouver d'autres. Cette attente a malheureusement été vaine et quelques lacunes subsistent.

Les deux inscriptions ont été copiées d'abord, à mesure que les fragments sortaient de terre, par M. Bourguet, membre de l'École; je les ai ensuite soumises à une revision, qui m'a surtout montré l'excellence de la copie, et je les ai recomposées en rapprochant les morceaux et les remettant chacun à sa place.

1° *L'inscription musicale* provient du Trésor des Athéniens, comme l'hymne dont nous avions adressé, l'an passé, la copie à M. Weil, et qu'il a restitué avec le concours de M. Th. Reinach. A la différence de l'hymne, elle porte les signes de la *notation instrumentale*. Elle est gravée en deux colonnes sur une plaque de marbre haute de 0 m. 61 et large de plus de 0 m. 80. Grâce à cette disposition la gravité des lacunes, qui se trouvent réduites à quelques lettres par ligne, est de beaucoup diminuée;

elle est encore atténuée par ce fait qu'on a parfois le commencement et la fin des lignes, et enfin par cette particularité que les divisions de la poésie sont marquées par des traits de séparation ou par des alinéas. Je crois donc que les restitutions pourront approcher de très près la certitude, du moins en ce qui concerne la poésie. Pour la musique, au contraire, il est à craindre que des lacunes, courtes mais multipliées, n'en rendent l'exécution très difficile, ou même impossible.

La poésie, comme celle qui a été publiée l'an passé, n'a pas grande originalité : c'est le développement d'un thème connu, la naissance d'Apollon dans l'île de Délos, sa venue à Delphes, sa victoire sur le serpent; Dionysos, patron des τεχνῖται, est associé à Apollon.

Le morceau finit par un couplet de circonstance, une prière pour la ville d'Athènes et pour les Romains, nouvelle preuve, après celles qu'avait données M. Couve, que l'hymne à Apollon, œuvre du même auteur, n'est pas du IIIe siècle, comme l'avaient cru les premiers éditeurs, mais du second. C'est d'ailleurs en ce temps que furent gravées sur les parois du Trésor des Athéniens la grande majorité des inscriptions qu'il porte.

La copie des signes musicaux est difficile à cause de la très grande ressemblance qu'ils ont entre eux : j'en ai fait, après la lecture de M. Bourguet, plusieurs copies et plusieurs collations; j'espère ainsi avoir évité de mon mieux les erreurs et les confusions.

2° Le *Pæan*, qui a été retrouvé près du temple d'Apollon, sur un marbre employé comme plaque de dallage, est plus étendu; il est aussi d'une antiquité plus respectable.

Le nom du poète, qui était originaire de Scarphée, en Locride, nous échappe malheureusement, mais la date est bien établie par l'écriture, qui est *στοιχηδόν* et du IVe siècle, mieux encore par le nom de l'archonte, qui figure dans des inscriptions voisines de 340 avant J.-C.

La poésie occupe deux colonnes de 49 lignes chacune, à 30 lettres au moins par ligne. Dix-huit lignes manquent absolument; pour le reste, la conservation ordinaire des deux bouts des lignes, le nombre fixe des lettres, les refrains qui marquent la clôture de chaque membre poétique, faciliteront les restitutions ou du moins leur donneront un caractère mieux assuré de certitude.

Nous avons été favorisés dans ces derniers temps en ce qui concerne la poésie et nous avons recueilli plusieurs inscriptions métriques assez longues et intéressantes, qui nous font connaître des œuvres d'art consacrées en l'honneur de personnages historiques.

J'attends, pour adresser au Ministère et à l'Académie un nouveau rapport accompagné de photographies, que le déblaiement du temple soit achevé et m'ait permis d'arrêter le plan de cet édifice, de concert avec M. Tournaire, architecte des fouilles. Je suis heureux de vous annoncer dès à présent que le succès continue à répondre à nos vœux et que nous avons recueilli dans ces derniers temps, avec plusieurs sculptures hellénistiques et romaines, quatre statues archaïques : une d'homme nu (type dit d'Apollon), deux de femmes drapées (type des *κόραι* de l'Acropole), une femme ailée (type de la Niké d'Archermos); des débris de bronze intéressants, avec des ornements au repoussé ou en graffite, et un casque corinthien intact. Parmi les inscriptions, des comptes du IVe siècle, divers décrets de la même date, et un décret en faveur de Cotys, roi de Thrace.

J'éprouve un plaisir tout particulier à vous annoncer que les fouilles de Délos, auxquelles l'Académie a bien voulu accorder une allocation sur les fonds du legs Piot, donnent à M. Couve des résultats très satisfaisants. Elles lui permettront

de faire la description exacte et complète de la maison grecque au IIe siècle avant notre ère, d'en donner des plans nombreux et variés, d'en faire connaître les aménagements et la décoration; elles l'ont mis en possession de diverses œuvres de sculpture intéressantes et presque absolument intactes. Je l'ai prié de rédiger un rapport, pour vous être transmis, et je lui ai envoyé M. Convert, qui fera pour lui tous les plans, croquis, dessins, relevés et photographies nécessaires. Je me félicite de voir votre libéralité porter de si bons fruits et je saisis avec empressement l'occasion de remercier à nouveau l'Académie.

Les fouilles de M. Ardaillon, pour déterminer la topographie du port et des docks de Délos, ont été fort bien conduites et ont donné d'excellents résultats.

Enfin M. Ardaillon, de concert avec M. Convert, achève cette année le levé topographique de l'île de Délos. Cette œuvre considérable sera le complément nécessaire de notre exploration; la carte, dressée à 1 millimètre pour mètre, sera un document archéologique de première importance, un guide indispensable pour les recherches ultérieures.

Agréez, etc.

Théophile Homolle.

## N° XXIV.

### NOTE DE M. HOMOLLE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE, SUR LES INSCRIPTIONS DES TRÉSORS DE SICYONE, DE SIPHNOS ET D'ATHÈNES.

(SÉANCE DU 5 OCTOBRE 1894.)

La frise du Trésor de Siphnos et les métopes du Trésor des Athéniens, comme celles du Trésor de Sicyone, présentent des inscriptions peintes, dont je suis parvenu à déchiffrer le plus grand nombre.

Ces inscriptions étaient d'abord tracées très légèrement à fleur de marbre d'un trait de ciseau à peine marqué; on les peignait ensuite de couleur noire (Trésor de Sicyone), ou rouge (Trésors d'Athènes et de Siphnos). La couleur s'est conservée assez vigoureuse sur le tuf du premier Trésor; elle a disparu sur le marbre des autres, ce qui rend le déchiffrement très difficile. Il faut reconnaître que l'interprétation des sujets a partout précédé et suggéré la lecture; cependant elle a été tant de fois recommencée et contrôlée qu'on peut la tenir pour certaine et les explications proposées comme démontrées.

Les inscriptions sont placées dans le champ des bas-reliefs, au-dessus, en avant ou en arrière des figures auxquelles elles se rapportent, toutes les fois que l'espace l'a permis. Dans la frise de Siphnos, elles se partagent entre le champ et la plinthe; pour les métopes, elles semblent s'être répétées deux fois, dans le champ et sur le listel supérieur.

Voici l'énumération des sujets et l'indication des personnages, dont les noms subsistent ou ont pu être déchiffrés :

1° *Trésor de Sicyone.*

A. Le taureau enlevant Europe.

B. Le bélier portant Hellé.

C. Le sanglier de Calydon.

D. L'expédition de Castor, Pollux et Idas en Messénie.

E. Le navire Argo monté par des guerriers, au milieu desquels chante Orphée, et accosté de deux cavaliers, les Dioscures.

2° *Trésor de Siphnos.*

A. Côté ouest, façade principale. *Apothéose d'Hercule.* — Hermès, le cheval Pégasos, Athéna, Héraclès, Hébé, et l'oi-

seau, emblème de la victoire (Νίκα), sont accompagnés de leurs noms.

B. Côté nord. *Gigantomachie.* — Les inscriptions déchiffrées, en allant de droite à gauche, désignent Éole, Héraclès, Cybèle la Grande mère, Alkyoneus, Apollon, Artémis, Dionysos, Éphialtès, Palléneus, Héra, Athéna, Enkélados, Héphaistos, Arès.

C. Côté est. *Combat autour du corps de Sarpédon* (Iliade, XVI), *et assemblée des Dieux qui y assistent du haut de l'Olympe.* — De droite à gauche : . . . . . estor, les chevaux Hélisoménos et Xanthos, Automédon (?), Patrocle, revêtu des armes d'Achille (Ἀχιλλέος, sur le bouclier), Ménélas, Hector, Enée, Kébrionès (?); — dieux des Grecs : Némésis, Héra, Athéna, Thétis, Zeus; dieux des Troyens (θειν τᾶς Τροέων πόλῶος) : Apollon, Artémis, Aphrodite, enfin Arès.

D. Côté sud. *Course de Pélops et d'OEnomaos.* La frise, fort incomplète, contient cependant les personnages importants et les noms caractéristiques : Myrtilos, Pélops, Hippodamie, et, sur le fragment publié par MM. Conze et Michaelis, et reproduit par M. Pomtow, OEnomaos. L'autel porte l'inscription : **Ζανὸς Ὀλυμπίου.**

3° *Trésor d'Athènes.*

A. Façade principale, Est. *Gigantomachie.* — Métopes de droite (←) : Héraclès et Alkyoneus, Athéna et Enkélados, Héra et Porphyrion; métopes de gauche (→) : Dionysos et Clytios (?), Apollon et Éphialtès [Zeus et . . .].

B. Façade ouest. *Travaux d'Héraclès.* — Le lion de Némée, Eurystheus, Pholos, Kyknos, Hippolyte (?), Antée.

C. Façade sud (?). *Exploits de Thésée.* — Le Minotaure, Kerkyon, Périphétès, Skiron, Sinis (?), le taureau de Marathon, Thésée et Athéna.

D. Façade nord. *Suite des travaux d'Hercule.* — Pas d'inscriptions retrouvées.

M. Homolle espère compléter encore ces listes par une nouvelle étude des monuments; dès à présent, il indique les conclusions intéressantes de la découverte : données certaines pour l'interprétation des sujets et la désignation des personnages; indications précises pour la répartition des métopes sur les quatre côtés du Trésor des Athéniens.

Une conséquence d'une portée plus générale, c'est le rapport tout extérieur, mais frappant, entre les habitudes de la sculpture et celles de la peinture. On avait déjà observé l'identité des sujets, des procédés de composition, la ressemblance singulière des types et des formes.

La frise des Siphniens présente une autre inscription, gravée, celle-là, en caractères profonds sur le bouclier d'un des géants. La bizarrerie des caractères avait d'abord donné l'idée d'un assemblage fortuit de lettres dépourvues de sens, comme on en voit parfois sur les vases; un examen plus attentif a démontré que l'inscription contenait la signature de l'artiste. On avait déjà supposé, d'après certains détails de style que les sculptures pouvaient appartenir à une école péloponnésienne ou insulaire et non à une école attique. Les sujets traités dans la frise, la course de Pélops et d'Œnomaos, le combat de Ménélas contre Hector et Énée, ne seraient pas pour démentir l'attribution au Péloponnèse. Elle semble aujourd'hui confirmée, en l'absence d'ethnique, par l'alphabet de l'inscription. Il présente, en effet, le lambda caractéristique de l'écriture argienne ⊢, et exclut d'autre part l'hypothèse d'une origine parienne, proposée par M. Furtwængler, car il n'intervertit pas les signes O (= ω) et Ω (= o) Si cependant la forme *ἐποίει* est bien lue, tout doute n'est pas encore levé.

# N° XXV.

MISSION DE CHALDÉE,

HUITIÈME CAMPAGNE DE FOUILLES DE M. DE SARZEC,

RAPPORT LU PAR M. HEUZEY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE [1].

(SÉANCE DU 12 OCTOBRE 1894.)

M. de Sarzec, consul général, chargé d'une mission scientifique, correspondant de l'Institut, au cours de la huitième campagne de fouilles qu'il vient de diriger à Tello, en Chaldée, a fait une découverte considérable, qui mérite d'être signalée à l'attention du public savant, avant même qu'il soit possible d'en apprécier complètement les détails. Sur ce même terrain de Tello qu'il a conquis à la science et d'où il a tiré déjà tant de précieux monuments, il a rencontré tout un gisement de tablettes d'argile, couvertes d'inscriptions cunéiformes. Il n'estime pas à moins de *trente mille* le nombre de ces documents écrits. C'est un véritable dépôt d'archives et d'actes authentiques, analogue aux dépôts qui ont été trouvés sur les emplacements de Ninive, de Sippara, de Niffer. Celui-ci présente l'intérêt particulier d'appartenir à la très antique cité sumérienne de *Sirpourla* (ou *Lagash*), qui ne nous est connue que par les monuments, mais qui n'en a pas moins été un centre de civilisation primitive, où l'écriture et les arts avaient commencé de fleurir dès le quarantième siècle avant notre ère.

Les tablettes de Tello étaient enfouies sous un monticule, situé à 200 mètres de celui où M. de Sarzec avait exhumé antérieurement les constructions des plus anciens rois du pays. Ces plaquettes de terre cuite, régulièrement superposées sur cinq ou six rangs, remplissaient des galeries étroites, se coupant à angle droit, construites en briques crues et garnies des

[1] Extrait d'un rapport à M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

deux côtés de banquettes, sur lesquelles s'étendaient d'autres couches de semblables documents. Les galeries formaient deux groupes distincts, mais voisins l'un de l'autre. On ne peut mieux les comparer qu'aux *favissæ* (ou *rayons*) où les anciens déposaient le trop-plein des offrandes provenant de leurs sanctuaires.

Sur le nombre des tablettes ainsi recueillies et qui ont été remises, contre reçu officiel, au délégué du Musée impérial de Constantinople, selon les conditions expresses du firman, M. de Sarzec en compte environ cinq mille d'une conservation parfaite. Cinq mille autres ne sont que légèrement écornées ou endommagées. Puis vient la masse des tablettes fragmentées, avec lesquelles on pourra encore reconstituer certainement un grand nombre de pièces. On y distingue des actes en double exemplaire, c'est-à-dire contenus dans des coques d'argile, qui portent un duplicata du même texte, avec les cachets des témoins ou des scribes. D'autres sont des comptes, des listes d'offrandes, des inventaires. Je citerai les inventaires des troupeaux royaux ou sacrés, dont l'organisation se trouve déjà mentionnée dans une inscription des statues de Goudéa et dont le rendement était alors la principale forme de la richesse mobilière. C'est une curieuse confirmation du caractère surtout agricole et pastoral de ces antiques principautés[1].

Un certain nombre de tablettes sont de dimensions peu communes et mesurent jusqu'à 0 m. 30 et 0 m. 40 de côté.

[1] La preuve que ce n'étaient pas là de simples listes de victimes pour les sacrifices, c'est qu'on y compte des animaux de travail, par exemple des ânes en grand nombre. Il y a là un fait curieux en rapport avec les inscriptions du patési Our-Baou, qui nomment une construction spécialement disposée pour recevoir ces animaux (l'*Ê-anshou-doun-our*, d'après la lecture d'Amiaud, *Our-Baou*, VI, 1-3; cf. Jensen et Zimmern, ZA, III, p. 205). A une époque où le cheval n'était peut-être pas encore utilisé comme bête de charge, où le chameau n'avait pas encore été sans doute acclimaté dans ces régions, l'âne, à cause de son endurance et de sa sobriété, devait être employé de préférence pour les caravanes et les transports éloignés.

De nombreux documents de forme diverse, cônes tronqués, sceaux circulaires, étaient mêlés aux tablettes proprement dites. Enfin des statuettes, des cylindres ou barillets, des galets sacrés se trouvaient conservés dans les mêmes galeries souterraines. Les cailloux sacrés, ayant jusqu'à o m. 70 de longueur et couverts de caractères archaïques, appartiennent à l'époque très reculée d'Êannadou, le roi guerrier de la *Stèle des Vautours*. Comme les briques de ce roi, ils contiennent des indications géographiques sur les pays ennemis de Sirpourla : ce sont de précieux commentaires pour l'interprétation de la fameuse stèle. Quant aux tablettes de terre cuite, plusieurs remontent aussi à cette haute époque; mais la plupart présentent, sous le rapport épigraphique, deux types différents : l'un, qui rappelle de très près les inscriptions d'Our-Baou et de Goudéa, particulièrement les grands cylindres d'argile de ce dernier prince ; l'autre, qui se rapproche davantage de l'écriture proprement babylonienne. Bien que ces documents se rapportent plutôt à la vie civile et religieuse, beaucoup d'entre eux prennent une valeur historique et chronologique par les noms des princes qui s'y rencontrent, non seulement les noms des rois et des patési de Sirpourla, mais encore ceux des rois d'Our, comme Dounghi, Gamil-Sin, qui, après l'époque de Goudéa, avaient étendu leur domination sur le pays.

Telle est, autant qu'un compte rendu sommaire peut en donner une idée, l'importante découverte par laquelle M. de Sarzec a heureusement couronné les autres résultats obtenus par lui au cours de cette fructueuse campagne de 1894. D'abord il a poursuivi l'exploration des couches primitives qui répondent au quatrième millénaire avant l'ère chrétienne. C'est là qu'il a trouvé, outre de curieuses constructions, que ses levés feront connaître, plusieurs objets très antiques, dont il a déjà été question, notamment les deux têtes de taureaux en

cuivre aux yeux incrustés de nacre et de lapis, un vase en cuivre de forme singulière, enfin deux nouveaux fragments sculptés représentant des exécutions de captifs et se rapportant au type de la stèle des Vautours. D'un autre côté, M. de Sarzec s'est appliqué à dégager les parties souterraines du palais de Tello, théâtre de ses premières découvertes, et en particulier le massif du patési Our-Baou, l'un des prédécesseurs de Goudéa. En troisième lieu, les fouilles ont été poussées jusqu'aux tells éloignés dans la direction du sud. Là, sur l'emplacement d'un antique sanctuaire, de nombreux monuments ont encore récompensé l'intelligente initiative de notre explorateur. Signalons, au milieu de toute une couche de débris de sculpture et de fragments de vases en pierre portant des inscriptions, plusieurs statuettes dont la tête et le profil même sont intacts. A côté de tant de statues décapitées, de tant de têtes mutilées ou détachées, c'est une rareté et une exception des plus intéressantes pour l'étude du type chaldéen et de la sculpture chaldéenne.

Ces monuments ont été remis, comme les tablettes, entre les mains du surveillant ottoman délégué à cet effet, sous la réserve des droits d'étude et de publication, qui appartiennent à la France. C'est, pour la science assyriologique et pour la connaissance de la haute antiquité orientale, une mine nouvelle d'informations et de recherches. Ces magnifiques résultats sont aussi un puissant encouragement pour les services publics qui appuient M. de Sarzec dans ses habiles et persévérants efforts.

## N° XXVI.

### LES VASES DE VAPHIO,

COMMUNICATION DE M. ALEXANDRE BERTRAND, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

(SÉANCE DU 19 OCTOBRE 1894.)

Le Musée de Saint-Germain vient d'acquérir d'excellents fac-similés des célèbres vases de Vaphio. J'ai pensé être agréable à mes confrères en les mettant sous leurs yeux. Les photographies et les dessins qui en ont été publiés, même les meilleurs, n'en donnent pas une idée complète. Ceux de nos confrères qui en ont vu les originaux affirment, au contraire, que ces fac-similés en donnent une idée parfaite. Ces fac-similés seront exposés au Musée, salle de comparaison (salle de Mars) dans la vitrine réservée à la Grèce.

Les excellents articles que M. Salomon Reinach leur a consacrés dans le premier volume de la revue *L'Anthropologie*, p. 57 et 552[1]; l'étude magistrale qu'en a faite notre éminent confrère M. Georges Perrot dans le sixième volume de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*, p. 404 et 784, me dispensent d'un long exposé. Je ne pourrais que répéter ce qu'ils ont si bien dit. Je me contenterai de résumer les faits principaux qui ne sont peut-être pas présents à toutes les mémoires.

La découverte remonte à cinq ans (1889). Elle a été faite près Vaphio, petit village de la Laconie, situé à quelque distance de Sparte, sur les derniers versants du Taygète, dans la région où devait s'élever *Amyclées*. Une sépulture à coupole, dans le genre des sépultures mycéniennes du type connu sous le nom de *Trésor d'Atrée*, caractéristique de cette période, à laquelle appartient également le *Trésor de Minyas* près Orchomènes (en Béotie), y avait été signalée depuis longtemps;

[1] Un autre article de M. Salomon Reinach a paru vers la même époque dans la *Gazette des beaux-arts* accompagné d'une belle photogravure.

des essais de fouilles y avaient été pratiqués, mais sans que l'on eût pu mettre la main sur le riche mobilier funéraire déposé près du mort dans une cachette souterraine. Plus heureux, M. Tsoundas, inspecteur des antiquités du royaume, chargé par la Société archéologique d'Athènes de tenter une nouvelle exploration, a découvert le Trésor. Or, depuis les découvertes de Schliemann, aucune n'a eu une pareille importance pour la connaissance des temps préhomériques.

Le Trésor, c'est-à-dire les offrandes déposées près du mort, comprenait, outre ces magnifiques vases d'or ornés de reliefs du goût le plus pur, que je mets sous vos yeux, pour ne citer que les objets principaux, deux poignards de bronze semblables aux magnifiques épées de Mycènes dont on peut voir une reproduction en couleur dans le *Bulletin de correspondance hellénique* de 1886, planches I, II, III, où M. Georges Perrot les a décrits. Comme ces épées, les lames de poignard de Vaphio étaient munies de clous d'or destinés à attacher la poignée et ornées d'incrustations de feuilles d'or, de nuances variées. C'est du pur art mycénien. Puis, deux bagues d'or, dont l'une avec chaton à représentation figurée rappelant une des belles bagues de Mycènes. Deux poissons découpés dans une feuille d'or, ainsi qu'un grand nombre de rosaces ayant dû servir d'appliques sur vêtements, analogues à tant d'appliques découvertes à Mycènes. Plus, quatorze pierres gravées, de ces gemmes classées aujourd'hui sous le nom de *gemmes insulaires*, avec représentation des animaux les plus variés : taureaux, lions, cerfs, sangliers, chevaux. Il ne peut donc y avoir aucun doute à cet égard, par le caractère architectural de la sépulture, comme par la technique des objets, la découverte de Vaphio se rattache étroitement à ce que l'on peut appeler la civilisation mycénienne, la civilisation qui florissait à l'époque de la grande puissance des rois achéens, plus particulièrement en Argolide, en Béotie et en Laconie, mais

qui s'étendait bien au delà, avec des points d'attache jusqu'en Crète, Chypre et en Asie Mineure. Le domaine de la civilisation mycénienne s'étend tous les jours.

Les antiquités de Vaphio ne peuvent donc être étudiées avec trop de soin. L'ensemble n'en a été publié jusqu'ici que dans l'Ἐφημερὶς Ἀρχαιολογικὴ d'Athènes, par M. Tsoundas.

Revenons à nos vases. Ces deux vases sont fabriqués dans une feuille d'or, puis travaillés à l'emboutissage, avec dessins au repoussé. Une seconde feuille d'or intérieure masque les creux du repoussé. Ils se forment pendant, car ils sont très approximativement de même dimension et ornés de décors analogues. Le plus grand a 0 m. 083 de haut sur 0 m. 104 de diamètre au niveau des lèvres. Le second, 0 m. 080 seulement de haut avec même ouverture. Ils pèsent, l'un 0 kilogr. 286, l'autre 0 kilogr. 276.

Le sujet représenté est une chasse au taureau sauvage.

Sur l'un des vases, un taureau, qui a saisi un homme par ses cornes et l'a jeté à terre, se précipite vers la gauche; près du taureau est un second personnage, chancelant, qui probablement a reçu aussi un coup de corne; plus loin, un taureau est pris dans une sorte de filet fixé à deux arbres et s'est abattu pendant qu'un dernier taureau s'enfuit vers la droite.

Sur le second vase, un taureau passe à gauche devant un arbre; un homme, tenant une forte corde à l'aide de laquelle il l'a attaché par le pied, marche derrière lui. Puis on aperçoit deux taureaux debout à côté l'un de l'autre, un troisième s'avance tête baissée. Ces taureaux semblent déjà domptés; leur allure calme fait contraste avec celle des taureaux sauvages. L'ensemble de la scène rappelle d'une manière frappante la peinture murale découverte par Schliemann à Tirynthe, et publiée par lui dans la planche XIII de son volume sur Tirynthe.

Les taureaux sont d'un art parfait; les hommes laissent à

désirer. La provenance de ces vases est certaine; ils sortent d'une sépulture du type mycénien qui devait renfermer la dépouille mortelle d'un chef achéen. Sur cela tous les archéologues sont d'accord, mais ces vases sortent-ils d'un atelier achéen? Faut-il en faire honneur à des artistes grecs? N'est-ce pas un objet d'importation? d'origine phénicienne ou autre? Je n'ai point l'intention de traiter ici cette délicate question qui demanderait de longs développements et pour la solution de laquelle je ne crois pas que l'on possède encore des éléments suffisants. Je me contenterai de donner, avec toute réserve, mon impression personnelle. Je ne crois pas que ces coupes soient des bijoux d'importation. D'un côté, la civilisation achéenne, telle qu'elle se révèle à nous aujourd'hui avec ses palais à fresques, ses tombeaux à coupoles, ses splendides mobiliers funéraires, ses magnifiques costumes, avec cette abondance d'or, d'argent et de pierres précieuses, me semble un milieu très favorable à l'éclosion et au développement d'un art de l'orfèvrerie, même aussi perfectionné. Les chants épiques dont est formée l'*Iliade*, contemporains de ces bijoux, ne constituent-ils pas une aussi grande merveille? Pourquoi les tribus chez lesquelles une langue et une poésie semblables ont pris naissance n'auraient-elles pu produire de grands artistes?

Les étonnantes gravures sur os de renne, de l'époque des cavernes, montrent assez que l'art du dessin est un instinct qui peut se développer spontanément en présence de la nature.

Mais il y a plus : si dans nos collections archéologiques nous cherchons des analogies à ces dessins, à ces sculptures, ce n'est ni en Phénicie, ni en Égypte que nous les rencontrons, c'est plutôt sur les œuvres des Chalkeutes de la vallée du Pô et du Danube qui semblent avoir conservé les traditions de leurs ancêtres *thraco-celtes*, les frères ou au moins les cousins des Achéens. Tout cela est encore bien vague, mais je crois

qu'il faut plutôt chercher les origines de cet art dans la direction du nord, du côté de la Thrace, qu'en Phénicie. Je partage, sous ce rapport, les idées de M. Salomon Reinach.

## N° XXVII.

### FOUILLES DE KOMPONG-SOAY (CAMBODGE), COMMUNICATION FAITE PAR M. ADHÉMAR LECLÈRE, RÉSIDENT DE FRANCE AU CAMBODGE.

(SÉANCE DU 19 OCTOBRE 1894.)

Messieurs,

Le dey Kompong-Soay, ou terre de Kompong-Soay «terre du rivage des manguiers», comprenait autrefois une douzaine de Chau-muong ou districts voisins de la terre d'Angkor, la grande et magnifique capitale des Cambodgiens qui est au nord-ouest. La terre de Kompong-Soay était très peuplée et couverte de monuments, son chef le sdach-tranh Déchou était «dos de serpent» et le premier des cinq *sdach-tranh* ou gouverneurs généraux, ou chefs des *dey*. Quand il se rendait à la capitale, le roi, conformément aux coutumes anciennes, envoyait ses éléphants et une escorte au-devant de lui, car, par sa situation, il était plus grand que les ministres ordinaires du roi et presque aussi grand que le ministre de la guerre, près duquel il avait le droit de siéger dans les audiences royales. Plus d'une fois, le *Déchou* a reçu le commandement de l'armée et, par sa vaillance et ses aptitudes militaires, repoussé les Siamois et sauvé le royaume.

Le dey Kompong-Soay est aujourd'hui couvert des ruines des monuments qui l'ornaient autrefois et qui faisaient de lui l'un des territoires les plus curieux de l'ancien Cambodge. MM. Moura et Aymonier, après MM. Francis Garnier et Delaporte, en ont signalé, étudié ou décrit un grand nombre, mais il en reste beaucoup qui sont demeurées inconnues, beaucoup que nul Européen n'a visitées, et qui sont même

totalement ignorées des indigènes. Ces monuments sont certainement, sauf les inscriptions qui sont enfouies dans le sol, les moins importants et souvent les moins anciens. Mais comme, en épigraphie, en histoire, en archéologie cambodgiennes, il n'y a point de quantité négligeable et qu'un document nouvellement mis au jour, si peu important qu'il soit à première vue, peut jeter une grande lumière, j'ai cru devoir consacrer à la recherche des monuments ignorés les quelques loisirs que me laissaient mes occupations résidentielles et mes études de droit cambodgien.

J'y étais encouragé par la bonne fortune que j'ai eue, en 1891, de découvrir, sous le sol de poum Sambaur actuel, les ruines de Çamba-poura que personne n'avait encore soupçonnées. Cette découverte, Messieurs, a fait l'objet d'une note un peu étendue que M. Sénart a bien voulu vous communiquer en octobre 1892; d'autres recherches devaient être couronnées de succès : je découvris en janvier 1894, à 30 kilomètres environ de Kompong-Thom, ma résidence, les ruines d'un centre autrefois important dont j'ignore encore aujourd'hui le nom, et je recueillis une série de documents en langue sanscrite que j'ai confiés à M. Sénart, votre savant collègue, documents qui peut-être contiennent le nom que je ne puis vous donner, le nom que les habitants du pays ne savent point.

Cette ignorance des habitants concernant les ruines des monuments près desquels ils vivent ne vous paraît-elle pas extraordinaire, Messieurs, alors surtout que ces ruines ne remontent pas à plus de deux, trois ou quatre siècles? J'imagine que la raison de cette ignorance profonde gît dans ce fait que la province de Kompong-Soay, province frontière, souvent envahie par les Siamois, a plusieurs fois été vidée par eux de ses habitants, que plusieurs fois tout le peuple de cette province a été emmené par les armées thaïes jusque dans les provinces siamoises du ménam de Bang-Kok, et qu'avec le

peuple elles ont emporté la tradition nationale, le souvenir du passé de la province, le nom des monuments ruinés qui la couvrent et l'histoire de ces monuments. Les populations, qui sont venues du sud, derrière les vandales siamois, pour repeupler les territoires abandonnés, ne savaient rien ou presque rien sur les ruines des monuments cachés au fond des bois; et ces ruines ne leur disant rien du passé, ne leur rappelant aucun souvenir, n'étant l'objet pour eux, nouveaux venus dans le pays, d'aucune tradition, ces ruines, Messieurs, finirent par être oubliées. Les routes qui y conduisaient, n'étant plus fréquentées, n'étant plus entretenues par les fidèles, devinrent des sentiers de moins en moins larges; puis un jour vint où ces sentiers furent impraticables, des arbres y poussaient leurs profondes racines, des lianes s'y croisaient.

Alors, comme un épais voile d'ombre et de nuit, la végétation se mit à dérober aux habitants du voisinage les sanctuaires de l'ancien culte et, le voile s'épaississant chaque année davantage, il arriva que la nuit fut plus profonde encore, la nuit de l'oubli, la nuit des traditions à tout jamais perdues. Voilà, Messieurs, ce qui peut expliquer l'ignorance des indigènes concernant les monuments que nous découvrons dans leur pays et leur étonnement quand, près de leurs villages, à quelques kilomètres de leurs maisons, nous mettons au jour une ruine qu'ils ignoraient, une ruine qui atteste tout à la fois la puissance des Cambodgiens dans le passé et leur abaissement dans le présent. C'est ainsi, Messieurs, que les découvertes qu'on fait au Cambodge sont de vraies découvertes.

A trois quarts d'heure de Kompong-Thom, se trouve Ca-Chap, un village de sauvages Kouylles, et, à trois quarts d'heure au delà, un village de Cambodgiens, poum En-Kmas de son nom verbal et poum Préa-En-Kommas de son nom réel. Ce dernier nom, qu'on trouve toujours dans l'écriture, avait attiré mon attention, parce qu'il signifie «village du

divin Indra jeune» ou peut-être «village nouveau du divin Indra». Je partis en janvier 1894 pour ce village, afin d'étudier sa situation, de visiter sa pagode, ses mares s'il en avait, et de questionner les habitants sur ce qu'ils savaient de son passé. Je trouvai poum Préa-En-Kommas tout entier assis sur le côté ouest de la route et la bordant. Tout en face, une vaste plaine cultivée en rizières, féconde autant que me permettaient d'en juger les pieds de paille de riz déjà desséchés par le soleil et les tas énormes de gerbes qui pointaient la campagne. Au bout du village, la pagode s'élève sur un tertre qui domine la plaine d'au moins trois mètres; aux pieds de ce tertre, entre la route et la palissade en bois qui limite l'enclos sacré, un beau, vaste et profond sra (bassin), qui a fourni la terre dont le tertre est fait, attira tout de suite mon attention. J'étais évidemment en présence d'un bassin sacré, d'un territoire autrefois consacré à Indra, et sur lequel les Cambodgiens, devenus bouddhistes, avaient élevé un temple au Mouni de la race des Sâkyas. Je visitai la pagode et j'y trouvai un entablement de porte sculpté qui, avec une centaine de pierres de bay-kriem (riz brûlé, conglomérat ferrugineux, qui a l'apparence du riz brûlé au fond de la marmite), soutenait le remblai de l'enceinte consacrée autour du temple. La pagode ne contenait rien de remarquable et, contre mon espérance, on ne put m'indiquer aucune inscription.

J'appris cependant quatre choses : 1° que Préa-En-Kommas était encore, il y a cinquante ans, le chef-lieu du dey Kompong-Soay, et que Menh, gouverneur général ou sdach-tranh vers 1830, l'habitait avant sa trahison et son départ pour les provinces occupées par les Siamois; on me montra l'emplacement de sa maison; 2° que les sacrifices humains, qui jadis avaient lieu chaque fois qu'un nouveau sdach-tranh entrait en fonction, et les exécutions capitales pour crimes se faisaient dans le petit bois qui, comme un coin, s'avance dans la plaine

en face de poum Karang, tout près d'un *néac-ta* ou génie qui habite une pierre grossière, que je visitai et que je trouvai dans une petite maison de bois; on ne sacrifie plus qu'un bœuf aujourd'hui, le jour de l'arrivée du nouveau sdach-tranh dans la province; mais, bien que les sacrifices humains datent de cinquante ans au plus, on a presque perdu le souvenir de cette coutume barbare; cependant le village de Karang est toujours, à chaque sacrifice de bétail, tenu, par une très ancienne coutume, de fournir au gouverneur et à toute sa suite le repas qui suit cette cérémonie; les gens de poum Préa-En-Kommas se joignent à eux pour cela, mais la coutume ne les y oblige point et c'est par pure gracieuseté; 3° qu'un *khnal* ou « digue-chaussée » passe derrière le village et se dirige vers un *prasat-kuk,* tour en forme de four, située dans un petit bois entre les poum Maha, Sambaur et Sral; 4° qu'on a élevé, il y a six ans environ, une pagode sur l'emplacement d'un prasat-kuk situé à poum Maha; ce prasat s'est écroulé il y a si longtemps déjà, me dit-on, que personne ne se rappelait dans le pays l'avoir vu debout.

Je partis pour poum Maha, qui se trouve à environ une heure et demie au nord de poum Préa-En-Kommas. A mi-chemin environ, je trouvai le khnal qui traverse la route que je suivais et je constatai que sa direction ouest-est changeait assez brusquement à quelque cent mètres de la route sur la droite, et qu'elle était alors sud-nord.

J'observai encore que la route était, à droite et à gauche, bordée de mares nombreuses à demi comblées et envahies par les herbes, et que la plaine en était également agrémentée. Ces mares attestaient l'existence dans le passé de nombreux hameaux élevés sur les remblais faits avec la terre extraite de ces mares; mais pas un arbre fruitier, pas un palmier ne restait de ces hameaux. J'appris alors qu'une population nombreuse occupait autrefois cette plaine et la cultivait, que les

rizières qui s'étendaient très serrées entre poum Préa-En-Kommas et Maha, et même au delà, étaient fécondes et réputées pour leurs récoltes; j'appris aussi que les Siamois étaient venus en 1780, conduits par le mékang-top Sasey (commandant d'armée Sasey), qu'ils avaient brûlé les villages, coupé les arbres par le pied et emmené plus de 60,000 habitants dans leur pays mal peuplé et alors beaucoup moins riche que le Cambodge.

Là encore, comme dans la province de Bâti, comme dans la province de Sambaur, je trouvais les traces des Siamois, c'est-à-dire des ruines, des pays dépeuplés et le souvenir des crimes et du vandalisme thaï.

A poum Maha, qui veut dire «village grand» et qui ne comporte plus que quatorze maisons, je trouvai la pagode dont on m'avait parlé construite sur l'emplacement du prasat écroulé, entourée de l'ancien mur en bay-kriem. Je découvris plusieurs très beaux entablements de portes ou de fenêtres, des fragments de colonnes en pierre, une dizaine de bouddhas très grossièrement taillés en relief sur des blocs de pierre à peine équarris, une statuette haute de 0 m. 60 de la Srey Kromlak (Çri-Laskmi), une statue d'homme brisée et couchée sous une petite paillotte et, ce qui était plus important pour moi, deux inscriptions que j'estampai. Malheureusement, l'une des pierres gravées qui servait de séma (borne limite) était fort endommagée et l'autre, de beaucoup plus importante, portait quelques lignes, les premières, absolument illisibles.

On me montra devant la pagode et, par conséquent, se dirigeant vers l'est un khnal, ou digue-chaussée, qui s'enfonçait dans la campagne et se dirigeait vers le prasat-kuk que je me proposais de visiter et dont on m'avait parlé à Kompong-Thom sans pouvoir me donner aucun renseignement sur lui.

Je partis pour le prasat-kuk, où j'arrivai après une heure et demie de marche. Mes miliciens avaient installé le campement

au bord de l'au Cru-Ké, un petit ruisseau limpide qui coupe la route; je parcourus la forêt, précédé de mes hommes qui avaient le coupe-coupe à la main et qui traçaient des sentiers à peu près praticables. Je restai trois jours sur les lieux, et, le troisième jour, à onze heures du matin, j'avais exhumé : 1° dix tours à base carrée, à sommet rond, et dont l'intérieur rappelle les fours indigènes à briques; 2° une tour à base octogonale, mais dont l'intérieur et le sommet ne diffèrent pas des dix précédentes; 3° une tour carrée s'élevant à plus de 15 mètres au-dessus du sol; 4° un petit monument de 27 mètres cubes environ (3 × 3 × 3) qui est un petit sanctuaire; 5° un sra aux parois en pierre de bay-criem, et 6° plusieurs murs ruinés qui étaient autrefois des enceintes.

Toutes ces tours sont en briques; quelques-unes, entre autres la tour carrée, la plus importante, a une porte et trois fausses portes en pierres magnifiquement sculptées et d'un seul morceau. Huit lions à crinière ou *tô* (ce qui n'est pas commun au Cambodge où les *sang*, les lions ordinaires, sont représentés sans crinière), dressés et cambrés comme les lions que j'avais vus ailleurs, en gardaient les portes, à raison de deux lions par porte. Trois lions sont encore debout, les autres ont été renversés et gisent enfouis dans la brousse; chaque porte a deux colonnes octogonales d'une seule pièce, hautes de trois mètres environ et habilement travaillées, mais les deux colonnes de la vraie porte ont disparu. Les habitants prétendent avoir entendu dire qu'elles étaient en bronze et que les Siamois les ont emportées. Voici la photographie d'une des fausses portes et la photographie d'un des lions à crinière.

Dans une des tours, j'ai trouvé le tronc de la Srey Kromlack[1] et, dans une autre, une statue d'homme à tête de che-

[1] J'ai trouvé une statue de la Srey Cromlack, la Çri Laskmi des Indous, près de Sambaur, et j'ai eu l'honneur d'entretenir l'Académie de cette statue lors de ma communication d'octobre 1892. M. Aymonier a trouvé deux sta-

val, le Préa-Setthi-Suos, dont les membres sont cassés; il est probable que cette statue, dont voici les photographies prises de face et de profil, comme les lions, faisait avec son piédestal partie d'un monolithe et qu'elle s'est brisée en tombant; cependant je n'ai pu retrouver ni le socle ni les membres brisés. Cette statue est celle d'un chef Yakkhas, chef des serviteurs de Kouvera, le Dieu des richesses.

Dans une autre tour, j'ai trouvé une inscription sur une pierre formant le chambranle d'une porte, je l'ai fait copier, mais je ne sais ce qu'elle donnera à la traduction, car il y a bien des mots qu'on n'a point pu lire parce que la pierre s'est effritée, a éclaté en feuilles minces, qui, en tombant, ont emporté une partie de l'inscription.

Toutes ces tours sont construites en briques mandarines sans mortier et sans charpente: à une hauteur de quatre ou cinq mètres, elles commencent à se rétrécir et chaque brique avance un peu vers le centre de manière à former une voûte très haute et conique. Tout cela tient par son poids toujours reporté vers le centre. Aussi, celles de ces tours qui se sont écroulées, se sont-elles écroulées par le sommet qui s'est éboulé à l'intérieur. Mais quelques-unes, qui peut-être datent de cinq ou six cents années, et c'est ce qui prouve la bonté du procédé de construction et la qualité des briques employées, ont résisté à l'œuvre destructive du temps; elles ne paraissent pas avoir été ébranlées.

La plupart portent à l'extérieur des panneaux de briques sculptées représentant des personnages en prière; ces panneaux dénotent une certaine habileté, mais le soleil, la pluie et le vent les ont effrités : beaucoup sont informes. Quelques dessus de portes sont en pierres sculptées, mais la plupart des

tues semblables : l'une au phnom (montagne) Chheung-Prey et l'autre à Ja-Hom : à ce dernier endroit, les indigènes la nomment Jéai-Hom, la grand'mère Hom, bien que cette statue soit la représentation d'une jeune femme.

linteaux sont seulement des pierres taillées à angle droit, posées horizontalement sur d'autres pierres semblables qui sont verticales.

Neuf de ces treize monuments ont leurs portes tournées vers l'est, un autre regarde l'ouest, un le sud et deux sont ouverts au nord.

Si je suis bien renseigné, la digue-chaussée que j'ai rencontrée entre Préa-En-Kommas et Maha vient d'Angkor-Thom et aboutit à ce monument. Il y aurait plusieurs embranchements, mais je n'ai pu avoir leur direction, même par renseignement.

Dans tous ces monuments, Messieurs, il faut distinguer la tour, qui est en briques mandarines rodées, et la porte, qui est en pierre La porte comprend deux chambranles généralement très larges sur lesquels est posé le linteau de pierre, qui est quelquefois admirablement sculpté.

Cet entablement est quelquefois simple.

Alors c'est une simple pierre plate posée horizontalement sur deux pierres verticales. D'autres fois ce linteau est moins primitif, alors c'est une pierre horizontale mais dont les extrémités apparentes ont été biseautées; dans ce cas, le linteau est plus large que le précédent et présente sa face la plus belle; cette face est quelquefois sculptée; quand le linteau biseauté ne présente pas sa face la plus large, il est biseauté en avant et en arrière; dans de larges entailles pénètrent les chambranles.

D'autres fois encore, un entablement est posé horizontalement sur les deux chambranles dans lesquels il s'encastre au moyen de deux forts moignons. Dans ce cas, l'entablement est sculpté et la porte est ornée de deux colonnes placées extérieurement devant les chambranles; ces colonnes, quelquefois très grosses et d'une seule pièce, sont hautes de trois mètres comme dans le prasat le plus important de la forêt.

Quand on examine bien ces constructions (c'est une observation également faite par M. Aymonier), on trouve que les ouvriers construisaient d'abord la tour en briques et qu'ils avaient soin de laisser l'ouverture pour la porte; cette ouverture s'achevait ensuite en ogive très aiguë par encorbellement. On plaçait alors les deux chambranles de pierre verticalement le long des côtés de l'ouverture, puis le linteau dessus, puis l'entablement, et on remplissait l'ogive avec des briques rodées et sans mortier. Quelquefois derrière l'entablement sous l'ogive restait une niche intérieure qui devait recevoir une statue, peut-être la statue du dieu gardien de la porte. Dans trois tours, j'ai trouvé deux linteaux séparés l'un de l'autre dans cette ogive.

Dans deux tours, j'ai reconnu que l'entrée du monument était précédée d'une sorte de vestibule recouvert par une table de pierre.

A l'intérieur des tours, il y a de forts crampons de pierre qui, peut-être, supportaient les plafonds de bois. Dans l'une d'elles, il y a une table de pierre sur la paroi qui fait face à la porte. Cela ressemble à un banc, mais je n'ai pu savoir à quoi il pouvait servir; puisque les autres murs ne sont pas ornés de tables semblables, on ne peut supposer que sur cette table reposait le plancher.

Dans un monument j'ai trouvé des tables de pierres rondes, au nombre de quatre, percées au milieu; elles devaient autrefois supporter des statues ou des lingams qui ont disparu.

L'un de ces monuments possède une gargouille placée très bas, semblable à celle que j'ai rapportée dans la résidence de Sambaur et qui devait conduire, de l'intérieur à l'extérieur, l'eau et les huiles parfumées qui servaient aux libations.

Il est possible que tous ces monuments aient été munis de portes en bois.

Je ne terminerai pas, Messieurs, sans vous présenter la

photographie d'une tour carrée qui se trouve à trois heures au nord de Kompong-Thom et qui porte le nom de Prasat-Andet, c'est-à-dire «Prasat qui flotte [sur les eaux]», qui émerge de l'eau.

Voici une petite statuette en cuivre, couverte d'une patine épaisse qui atteste sa haute antiquité; c'est la représentation d'une bayadère céleste (*Lakkone*) exécutant l'un des pas les plus difficiles des danses encore exécutées au Cambodge et au Siam. Elle a été trouvée dans la province de Chikreng, province voisine du Grand-Lac, il y a une trentaine d'années, au fond d'un ancien canal qu'on recreusait. J'estime, Messieurs, d'accord avec les lettrés cambodgiens et surtout parce qu'elle est d'origine brahmanique et me paraît appartenir à la bonne époque, qu'elle peut remonter à 800 ans au moins, c'est-à-dire au x^e^ siècle de notre ère.

Voici maintenant des statuettes moins anciennes, représentant le Bouddha. Elles sont d'une facture roide, et ne sont point comparables à la statuette de la bayadère que je viens de mettre sous vos yeux. Ces statuettes bouddhiques rappellent assez bien les statues des primitifs qui ornent les portails de nos cathédrales. Vous observerez que les mains, le front et la ceinture ont des chas; ces chas servaient autrefois à enchâsser des pierres précieuses. J'estime que ces statuettes étaient des sortes d'ex-voto, ou bien des représentations du Bouddha que les fidèles offraient par esprit religieux aux pagodes. C'est, Messieurs, ce qui explique le grand nombre de petites statuettes de ce genre, qui ornent les autels du Bouddha, dans beaucoup de pagodes cambodgiennes.

Voici maintenant une statuette de Vichnou (je pense); elle est brisée par la moitié du corps et les quatre bras qu'elle avait ont disparu.

Voici, enfin, la face d'un Bouddha reposant dans le Nirvana ou d'un Bouddha méditant. Les yeux sont clos et la figure est

d'une suavité remarquable. Cette face a cela de particulier qu'elle porte, derrière, la trace du tenon qui la fixait à la statue. Il est probable que nous avons là une de ces faces du Bouddha que les Cambodgiens devenus bouddhistes fixaient sur la tête volontairement mutilée d'une statue brahmanique, représentant une des divinités du culte abandonné. A ce titre, Messieurs, cette face est curieuse et méritait de vous être montrée.

## N° XXVIII.

### LE FAC-SIMILÉ DU VASE DE GUNDESTRUP, PAR M. ALEXANDRE BERTRAND.

(SÉANCE DU 26 OCTOBRE 1894.)

Messieurs,

Je vous présentais, vendredi dernier, le fac-similé de vases (*les coupes de Vaphio*) remontant au XIIIe ou XIVe siècle avant notre ère, d'une admirable perfection de dessin, un chef-d'œuvre d'orfèvrerie. Quoique bien plus récent et remontant seulement, suivant toute vraisemblance, au Ier siècle avant ou après notre ère, le fac-similé du grand vase ou chaudron de Gundestrup est une œuvre de décadence, d'un style barbare. Le contraste est frappant; mais, bien que d'un intérêt artistique moindre, ce chaudron m'a paru mériter également d'être mis sous vos yeux. Son intérêt est d'un autre ordre.

Vous vous rappelez que le vase de Gundestrup, dont j'ai déjà eu l'occasion de vous entretenir, a été découvert au nord-ouest du Jutland (la presqu'île cimbrique). Ce chaudron est indubitablement un vase hiératique. Les scènes qui y sont figurées sont des scènes ou des représentations religieuses. Si le vase est d'origine cimbrique, comme nous le croyons, il est impossible de ne pas y voir un monument historique de premier ordre. Nous assistons à un sacrifice humain, à un défilé de guerriers, infanterie, cavalerie et musique. Parmi les divi-

nités se fait remarquer un *Cernunnos,* un dieu cornu à attitude bouddhique, comme sur le célèbre autel de Reims. Les masques des personnages divins rappellent un certain nombre de masques de bronze découverts dans notre Belgium [1]. Il y a là une série d'études de détail des plus intéressantes. Je n'ai pas l'intention d'aborder, aujourd'hui, ce sujet délicat; j'insisterai uniquement sur la date que j'attribue au chaudron de Gundestrup, question qui domine toutes les autres.

La date que j'attribue au chaudron, d'accord avec M. Sophus Muller, l'éminent directeur du Musée de Copenhague, auquel appartient l'original, est le Ier siècle avant ou, au plus, le Ier siècle après notre ère. Or tous les archéologues ne sont pas de cet avis, même parmi les plus compétents. M. le professeur Steenstrup, de Copenhague, voit dans ces reliefs une série de scènes bouddhistes de l'époque des Vikings. M. Salomon Reinach, sans y reconnaître rien de bouddhiste, place la fabrication du vase vers la même époque, VIe ou VIIe siècle de notre ère, par suite de considérations purement artistiques qu'il a résumées dans un article récent de *L'Anthropologie* [2]. S'il en était ainsi, l'importance du vase en serait bien diminuée : ce serait une curiosité archéologique, au lieu d'être un monument historique. Je ne dirai rien de l'opinion de M. Steenstrup; il n'a fait que la formuler très brièvement; et elle est si particulière et, je dirai, si étrange qu'il est sage d'attendre, pour la combattre, qu'il lui ait donné tous ses développements. Les objections de M. Salomon Reinach à la thèse de M. Sophus Muller, à laquelle nous nous sommes rallié, ont été au contraire très nettement formulées par lui. Elles se résument en quatre arguments principaux :

1° La matière du vase. — Pour nous faire croire que le

[1] Un vase en terre du Cabinet des médailles, provenant de Mons (Belgique), est orné de masques semblables.

[2] *L'Anthropologie*, t. V, p. 456.



IMPRIMERIE NATIONALE.

vase de Gundestrup appartient au Ier siècle avant Jésus-Christ ou même au Ier siècle après, il faudrait prouver que le métal argent était très répandu dans l'Europe du nord à cette époque. Or les découvertes prouvent que l'argent ne devint commun dans ce pays que vers l'époque des grandes invasions et des premiers Vikings.

2° Parmi les animaux représentés sur le vase figurent des éléphants. — Ces éléphants sont évidemment copiés sur des modèles gréco-romains; or, parmi les modèles à nous connus, ceux qui leur ressemblent le plus se voient sur les diptyques consulaires romains du Ve siècle après Jésus-Christ, où paraissent d'autres animaux traités dans le même style.

3° L'un des groupes figurés sur le vase passe pour représenter Hercule combattant le lion de Némée. — Or, dit M. S. Reinach, cette scène se retrouve précisément sur des œuvres romaines contemporaines des diptyques, comme le Missorium en argent de l'ancienne collection Piot. (Cf. *Gazette archéologique,* 1886, pl. XXI.)

4° Enfin, pour l'ensemble du style, le parallèle le plus exact est fourni par la fameuse plaque d'argent trouvée en Hollande, près de Ruremonde, et passée au musée de Leyde, où Stark reconnaissait avec raison une transition à la technique du moyen âge, un plaisir tout septentrional à des figures d'animaux merveilleux et sauvages.

Ces observations sont justes, mais sont loin de constituer des arguments décisifs. Il me semble facile d'y répondre.

L'argument du métal me semble de peu de valeur. Si l'argent était alors un métal rare dans le Nord, et par conséquent précieux, n'était-ce pas une raison pour qu'il fût recherché comme matière de choix pour la fabrication d'un vase hiératique d'une aussi grande valeur?

La présence d'éléphants sur notre vase, sur un vase de cette espèce, ne me trouble pas plus que celle des griffons, des dra-

gons à tête de bélier ou des léopards. Sans doute, les artistes qui ont fabriqué le vase n'avaient pas d'éléphants sous les yeux. La grossièreté de l'image de ce proboscidien le montre assez clairement. Mais l'éléphant, à cette époque, était loin d'être un quadrupède inconnu. L'éléphant figurait sur une monnaie de Jules César et les Cimbres avaient certainement eu l'occasion d'en voir d'autres représentations, à défaut d'originaux, dans le cours de leurs célèbres excursions. Il n'y a donc de ce côté rien de concluant.

En supposant que ce groupe, l'Hercule et le lion de Némée, représente réellement ce mythe grec, il n'est pas plus déplacé sur ce vase au Ier qu'au Ve siècle.

Reste donc uniquement la question de style !

Or le vase de Gundestrup échappe à toute classification régulière. Il ne relève, dans son ensemble, ni de l'art grec, archaïque, classique ou de décadence, ni de l'art romain ou gallo-romain, ni de l'art gothique (franc, bourguignon ou wisigoth).

M. Sophus Muller a fait à ce sujet une étude comparative approfondie. Il montre que, si au lieu de se préoccuper de l'ensemble, on s'attache aux détails, on y découvre des points de rapport dans les directions les plus différentes, depuis la Grèce jusqu'à la haute Asie, en passant par l'Asie Mineure; d'autres détails font penser à l'art byzantin. Le problème est donc très complexe, et, suivant que l'esprit est plus fortement frappé par l'un ou l'autre de ces rapprochements, on devait arriver et l'on est arrivé à des conclusions très diverses.

La réponse, si nous la demandons à des considérations purement artistiques, étant des plus vagues et des plus obscures, nous avons dû rechercher si nous ne serions pas plus heureux en nous plaçant à un point de vue plus général : le point de vue historique et mythologique.

A ce double point de vue, les éléments de conviction abondent. Des armes d'un type particulier figurent comme trophées sur l'arc d'Orange inauguré sous le règne de Tibère : le carnyx, c'est-à-dire la trompette à gueule de faune, le casque à cornes, le bouclier oblong et à umbo central, qui représentaient aux yeux des Romains des derniers temps de la république, nous croyons l'avoir démontré, l'armement type des barbares du Nord, Gaulois et Cimbres, dont un si grand nombre de deniers d'argent portant ces emblèmes rappellent la défaite. Le sanglier, qui y figure comme enseigne, se retrouve comme emblème, dans les cheveux de dieux ou déesses, sur les monnaies d'or des contrées armoricaines de la Gaule préromaine.

Or, sur le vase de Gundestrup, l'armement des guerriers qui y figurent met également sous nos yeux le carnyx, le casque à cornes ou surmonté du sanglier et le bouclier oblong à umbo.

Les historiens grecs et romains nous parlent du grand chaudron qui jouait un rôle important dans les cérémonies religieuses des Cimbres. Non seulement notre chaudron est d'une dimension extraordinaire, mais, sur le premier tableau qui y figure, est représenté un grand vase analogue où un sacrificateur précipite une victime humaine. Le chaudron cimbrique servait aux sacrifices humains.

Ce n'est pas tout. Depuis quelques années, sont signalés à notre attention un ensemble de monuments religieux, découverts en majeure partie dans le nord-est de la Gaule (le Belgium de César), d'un caractère tout spécial, se rattachant tous à un même mythe, le dieu cornu, à attitude bouddhique, le Cernunnos étroitement lié aux triades et aux tricéphales des mêmes contrées.

Sur le vase de Gundestrup reparaît toute cette mythologie, qui régnait dans le Belgium à l'époque de l'érection de l'arc d'Orange, ce qui constitue un nouveau synchronisme.

M. Salomon Reinach voudrait que l'on ne vît dans ces coïncidences que des phénomènes de survivance. Ces scènes, si elles ont été sculptées sur notre vase au v^e ou vi^e siècle de notre ère seulement, seraient donc de simples scènes décoratives, inspirées par un sentiment d'archaïsme bizarre. La fabrication d'un tel vase en argent doré, avec ses colossales dimensions, me paraîtrait un phénomène bien plus singulier, bien plus difficile à expliquer, dans cette hypothèse, que la présence d'un éléphant sur une œuvre d'orfèvrerie du nord de l'Allemagne au i^er siècle de notre ère, ou celle du mythe d'Hercule et du lion de Némée.

Je crois donc notre vase fabriqué aux environs de l'ère chrétienne, plutôt avant qu'après la naissance du Christ, et fabriqué chez les Cimbres de la presqu'île cimbrique. Je le considère comme un monument historique et mythologique de première importance.

## N° XXIX.

### UNE CHARTE LAPIDAIRE DU VI^e SIÈCLE,

PAR M. CHARLES DIEHL, PROFESSEUR À LA FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY.

(SÉANCE DU 26 OCTOBRE 1894.)

L'inscription que j'ai l'honneur de communiquer à l'Académie provient de la ville de Kairouan, qui, on le sait, n'a fourni jusqu'ici qu'un nombre fort restreint de documents épigraphiques. Elle se trouve dans le minaret de la grande mosquée, engagée dans le dallage de l'escalier et dissimulée dans un angle fort obscur; de plus, la plaque de marbre où elle est gravée était, au moment où on la signala à mon attention, couverte en grande partie d'une couche de chaux assez épaisse, à travers laquelle apparaissaient en caractères peu distincts quelques fragments seulement du texte[1]. Grâce au concours

[1] Une copie fort incomplète fut prise à ce moment par le P. Vellard et

de M. le capitaine Hannezo, du 4ᵉ tirailleurs, dont l'Académie connaît le nom et les intéressantes découvertes, j'ai pu, non sans quelque peine, débarrasser la pierre de l'enduit qui la recouvrait, et je ne saurais manquer ici à remercier tout d'abord M. Hannezo de l'obligeance extrême qu'il a apportée à favoriser mes recherches : c'est à son zèle pour l'archéologie que j'ai dû d'être mis sur le chemin de l'inscription; c'est sa gracieuse intervention qui m'a rendu aisé, dans un lieu peu accessible d'ordinaire aux profanes, le travail assez long et délicat du déchiffrement.

## I

Le texte de l'inscription est, malheureusement, fort incomplet : la plaque est brisée à droite et à gauche; la partie supérieure manque et également la partie inférieure. Dans l'état actuel, le document comprend neuf lignes seulement, et pour lesquelles on ne peut proposer qu'une restitution approximative. La voici, telle que je l'ai tentée d'après certains passages des *Novelles* de Justinien se rapportant au même ordre de faits; je n'ai pas besoin de dire que ces suppléments, d'ailleurs incomplets, ne prétendent qu'à rétablir le sens général et nullement les termes précis du document.

ENTESETHOCNONLICEREEG
IOABBATEMAVTPRESBVTERV
NTESMONACHIABBATEMSIBI
SITADATIONE *Sancimus* ENI

publiée, *sans aucun commentaire*, par le P. Delattre (*Cosmos* du 15 avril 1893, p. 74). Depuis lors, le P. Delattre a reçu de M. Hannezo un estampage et une copie plus complète, *que j'ai tout lieu de croire mienne*, et il en a tiré quelques indications, d'ailleurs fort insuffisantes, sur le document (*Missions catholiques*, 1894).



*Phototypie Berthaud, Paris.*

SOUSCRIPTION IMPÉRIALE DANS UNE CHARTE LAPIDAIRE
DU VI^e SIÈCLE

OREESSEINIQVITATIBVSALIENVMV
ARVMMINISTRISADSOLENTFIERII
INEODEMSANCTIMARTVRISSTEPHAN
ERINTDELECTATIINSVPERVEROEXPR
NASTERIOCONSTITVTAEVELIPSIS

. . . . . entes, et hoc non licere e g. . . . .
in monaster]io abbatem aut presbuteru[m ordinari, sed omnes
melioris opinionis existe]ntes monachi abbatem sibi[eligant sine gratia
aut pecuniarum propo]sita datione. *Sancimus*. En [. . .
. . . .]ore esse iniquitatibus alienum v[el sacrilegiis quae ab Aria-
norum vel Donatist]arum ministris adsolent fieri, i[. . . . .
. . . .] in eodem sancti marturis Stephan[i monasterio. .
. . .fu]erint delectati. Insuper vero ex pr[aeceptis regulae
. . . . . mo]nasterio constitutae vel ipsis [. . . . .[1].

Avant d'essayer de commenter ce document, il importe, tout d'abord, de tâcher d'en fixer la date approximative. La paléographie de l'inscription fournit, à cet égard, des indices significatifs : la forme caractéristique de certaines lettres, du D et du Q en particulier, l'aspect plus caractéristique encore de la sanction en cursive insérée dans le corps du texte et sur laquelle je reviendrai tout à l'heure, permettent d'attribuer la gravure au VI^e^ siècle environ[2]. Aussi bien, est-ce également à cette date que nous reporte l'examen des faits mentionnés dans l'inscription.

[1] Pour la restitution des lignes 2-3, la forme est empruntée à la *Nov.* 123, 34. Pour les lignes 3-4, cf. *Nov.* 6, 14. Pour les lignes 5-6, où la restitution est fort hypothétique, cf. *Nov.* 37. Pour les lignes 8-9, cf. Labbe, *Concilia*, IV, 1649 et 1024-1025, où un canon du Concile d'Arles de 455 dit : «Laica vero omnis monasterii congregatio ad solam et liberam abbatis proprii quem sibi ipsa elegerit ordinationem dispositionemque pertineat, *regula, quae a fundatore ipsius monasterii dudum constituta est, in omnibus custodita.*»

[2] Cf. la première des deux planches ci-jointes, qui offre le fac-similé d'une partie de cette inscription.

Il y est question, en effet, d'un monastère africain placé sous la protection du martyr saint Étienne, dont le culte était, on le sait, fort répandu dans la province d'Afrique[1]. Pour cet établissement monastique, le document prescrit un certain nombre de dispositions relatives, dans le fragment qui nous est conservé, à deux ordres de faits : 1° au mode d'élection par lequel seront choisis dans le couvent l'abbé ou le prêtre ; 2° aux conditions que devra remplir le nouvel élu. C'étaient là, au VIe siècle, dans l'empire byzantin tout entier, et dans l'Afrique en particulier, d'assez grosses questions. Les évêques, en effet, prétendaient, à ce qu'il semble, exercer, sur les monastères situés dans leur diocèse, une autorité souvent tyrannique[2] : non contents d'imposer aux moines des redevances ou des corvées arbitraires, sans cesse ils intervenaient dans les affaires intérieures de la communauté, s'arrogeant, au détriment de l'abbé, une autorité directe sur les moines, réclamant, en cas de vacance du siège abbatial, le droit de désigner le nouveau chef du monastère et lançant l'interdit sur les couvents qui essayaient de résister à ces empiétements[3]. Plus d'une fois, les conciles africains durent, sur la plainte des intéressés, accommoder des querelles de cette sorte et faire respecter « la liberté des monastères ». C'est ainsi qu'en 525 le concile de Carthage trancha en faveur des moines le différend qui, depuis plusieurs années, mettait le primat de Byzacène aux prises avec un des monastères de son diocèse[4]. Un peu plus tard, en 535, un autre concile de Carthage, s'inspirant des mêmes principes, définit plus nettement encore les privilèges des couvents : « Les moines, disent les canons de cette assemblée, doivent être en la puissance de leurs abbés. Et si l'abbé vient

(1) *Bull. d'arch. crist.*, 1878, p. 24-25.

(2) Labbe, *Concilia*, IV, 1642-1643, 1646.

(3) *Ibid.*, IV, 1785.

(4) *Ibid.*, IV, 1642-1649.

à mourir, son successeur sera élu par le choix de la communauté, sans que l'évêque réclame pour lui le soin de diriger l'élection ou y intervienne en quoi que ce soit[1]. » En présence de ces prétentions épiscopales, on conçoit qu'il fût nécessaire de déterminer pour chaque abbaye les libertés qui lui appartenaient et que cette indication ait pris place, en conséquence, dans l'acte relatif au monastère de Saint-Étienne.

Ces privilèges, en matière d'élection, semblent avoir été particuliers aux établissements monastiques d'Afrique : le Code de Justinien et les Novelles, qui, vers cette même date, règlent la matière, font plus large part, en général, à l'intervention épiscopale[2]. Mais quelles que soient, sur cette question, les variations de la loi civile, constamment elle s'accorde avec la loi religieuse pour exiger, partout où il y a élection, la parfaite sincérité des opérations électorales. Ni l'amitié, ni l'intrigue, ni l'argent ne doivent déterminer le choix des électeurs[3] : les suffrages doivent aller au plus digne; et notre document ne fait ici que se conformer aux textes législatifs, en énumérant avec précision les conditions que remplira le nouvel élu. Ces conditions sont longuement expliquées en plusieurs passages du Code et des Novelles[4]; je n'en retiendrai ici qu'une seule : l'abbé choisi devra toujours professer la pure foi orthodoxe[5]. On conçoit que dans l'Afrique du VI^e siècle, pleine encore d'hérétiques ariens ou donatistes, cette clause ait pris, dans notre document, une importance toute particu-

(1) Labbe, *Concilia*, IV, 1785.

(2) Au *Cod. Just.*, 1, 3, 46 (a. 531), on prescrit l'élection de l'abbé, avec confirmation et ordination par l'évêque. La *Nov.* 5, 9 (a. 535) remet le choix aux soins de l'évêque. Enfin la *Nov* 123, 34 (a. 546) rend aux moines le droit d'élection.

(3) *Nov.* 6, 1 et 4; 123, 1; 137, 2. *Cod. Just.*, 1, 3, 41, 19. Cf. Gregorii Magni *epist.* (éd. des *Monumenta*), 4, 13.

(4) *Cod. Just*, 1, 3, 46. *Nov.* 5, 9; 123, 34.

(5) *Nov.* 123, 34; 137, 2.

lière. Les Novelles de Justinien[1] et la correspondance de saint Grégoire le Grand suffiraient amplement à en démontrer la nécessité.

## II

Tels sont les faits mentionnés par l'inscription de Kairouan; il faut déterminer maintenant quelle était la nature de l'acte dont un fragment nous a été conservé par ce monument. Pour résoudre cette question, je dois insister tout d'abord sur une particularité fort remarquable du texte, qui en fait en réalité l'intérêt principal.

Comme le montre le fac-similé ci-joint, on trouve, à la ligne 4 de l'inscription, intercalé au milieu des caractères épigraphiques, un mot écrit en cursive : c'est la mention *Sancimus*. D'autre part, parmi les pierres employées à paver la cour de la grande mosquée de Kairouan, M. Hannezo a retrouvé, un peu après mon départ, et m'a communiqué un autre débris d'inscription, malheureusement très court, mais qui provient, peut-être du même document que le premier fragment, en tout cas — le caractère paléographique le prouve amplement — d'un texte de même nature appartenant à la même époque. Or on y lit :

ANIEDICI
*firmamus* I
SOLVMINT

.... ani edict[um
.... *Con*] *firmamus*. I [
...] solum in t[

Ici encore, on le voit, dans le corps de l'inscription est intercalé en cursive le mot *Confirmamus*. Quel est le sens et la

[1] Cf. *Nov.* 37.



SOUSCRIPTION IMPÉRIALE

DANS UNE CHARTE LAPIDAIRE DU VI^e SIÈCLE

valeur de ces deux termes : *Sancimus*, *Confirmamus*, ainsi mis en vedette par le graveur du document? Tous deux rappellent incontestablement les formules usuelles de la chancellerie byzantine, et en particulier la mention *Legimus* [1], que l'on voit, tracée au cinabre, au bas d'une lettre grecque récemment publiée par M. Omont [2] et dans laquelle on doit évidemment reconnaître une souscription impériale. Sans doute, aucun acte émanant de la chancellerie de l'empire d'Orient ne nous a présenté jusqu'ici la formule *Sancimus*. Mais, d'une part, ainsi qu'on l'a fait justement remarquer, nous savons fort mal encore par quels mots s'exprimait la souscription officielle destinée à authentiquer un acte [3]; d'autre part, il est incontestable que dans le style de la chancellerie byzantine du VIe siècle le mot *sancimus* est d'un usage constant. On le rencontre presque à chaque page dans les Novelles de Justinien et l'empereur parle quelque part, en termes exprès, des mesures *quae nostra* sanxit *aeternitas* [4]. Bien plus, parmi les actes émanant de l'initiative impériale, à côté des lois générales, à côté du rescrit (*rescriptum* ou *ἀντιγραφή*), de la *jussio* (*κέλευσις*), la chancellerie byzantine connaît une catégorie d'actes spéciaux désignés sous le nom particulier de *sanctio* (*θεῖος* ou *πραγματικὸς τύπος*) [5]. Il n'est donc point surprenant qu'on ait em-

[1] On trouve également, vers le VIe siècle, *Legi* à la fin de certains actes (*Nov.* 22 et 105. Zachariae de Lingenthal, *Jus graeco-romanum*, III, p. 10, 14, 31, 40; Procope, *Anecdota*, p. 44); mais on discute sur la personne qui souscrit en ces termes. Dans certains cas, c'est incontestablement le questeur (*Jus gr.-rom.*, III, 14, 31), comme le veut Bruns (*Die Unterschriften in den röm. Urkunden*, Abhandl. de l'Académie de Berlin, 1876, p. 84-85); mais Bruns généralise un peu trop peut-être : il y a des cas où le *Legi* paraît être une souscription impériale (cf. Gardthausen, *Griechische Palaeographie*, 367, 369-370).

[2] Omont, *Lettre grecque sur papyrus émanée de la chancellerie de Constantinople* (*Rev. archéol.*, t. XIX, 1892).

[3] Gardthausen, *l. c.*, 367. Cf. Bruns, p. 80-81, sur les causes de cette incertitude.

[4] *Nov.* 35.

[5] *Nov.* 66, 113, 152, 162.

ployé ce terme comme signe de validation dans un acte soumis à la signature impériale, et, d'ailleurs, on comprendrait mal le soin qu'a mis le graveur à reproduire, comme en une sorte de fac-similé, ces formules, si elles n'avaient eu, pour authentiquer l'acte, une valeur toute particulière.

Une objection, pourtant, reste à résoudre. Dans la lettre grecque des Archives nationales que je citais plus haut, dans les nombreux chrysobulles émanant des empereurs d'Orient[1], en général la signature du basileus est apposée à la fin de l'acte; tout au plus, la souscription chevauche sur les deux ou trois dernières lignes du texte; jamais elle n'est intercalée dans l'intérieur du document. M. l'abbé Duchesne, que j'ai consulté sur cette difficulté, veut bien me dire pourtant qu'il a vu certains chrysobulles ainsi disposés, portant dans le corps de la charte des mots tracés avec l'encre rouge exclusivement réservée à l'empereur[2]. Les actes du v<sup>e</sup> et du vi<sup>e</sup> siècle fournissent des exemples de la même disposition : j'en rappellerai un seulement. Dans la Pragmatique Sanction émise en 554 par Justinien, presque chaque article est suivi d'indications relatives à la date et à la promulgation du document, qui rompent ainsi, en de nombreux passages, la continuité de l'acte[3]. Un passage du Code de Justinien est plus significatif encore : dans un rescrit de l'empereur Léon I<sup>er</sup>, en date de 470, déterminant que la souscription impériale devra toujours être tracée à

[1] Cf. p. ex. la règle d'Irène Ducas (xii<sup>e</sup> s.) dans Omont, *Fac-similés des plus anciens manuscrits grecs de la Bibl. Nationale*, pl. XLIX, et un acte de Jean Paléologue (1346) dans le *Musée des Archives départementales*, n° 111.

[2] Cf., sur ce privilège, Gardthausen, *l. c.*, 81. *Jus gr.-rom.*, III, 325, 340, 365, 383, 411, et, pour une époque plus rapprochée de notre texte, la pseudo-lettre de Grégoire II à Léon l'Isaurien : «Litterae tuae . . . sigillis Imperatoris obsignatae diligenter sunt, ac accuratae intus subscriptiones per cinnabarim propria manu tua, ut mos est Imperatoribus subscribere» (Migne, *Patr. lat.*, LXXXIX, 512).

[3] Sur l'équivalence établie plus tard entre ces dates et une vraie souscription, cf. Gardthausen, *l. c.*, 370-371.

l'encre de pourpre, on lit que les annotations de la main du prince pourront être inscrites en n'importe quelle partie des pages du rescrit : « Sacri adfatus, quoscunque nostrae mansuetudinis *in quacunque parte paginarum* scripserit auctoritas »[1]. Qu'on admette donc une sanction impériale intercalée dans le corps du document, ou bien qu'on voie — ce qui paraît plus probable — dans notre inscription une série de dispositions accompagnées, selon le cas, de la confirmation ou de la sanction souveraines, en tout cas une chose résulte de nos observations : l'inscription de Kairouan nous offre des fragments d'une charte, peut-être de fondation, émise en faveur du monastère africain de Saint-Étienne par un empereur du VIe siècle. Il serait imprudent de vouloir préciser la date davantage; et il est, à cet égard, singulièrement regrettable que le second fragment ne nous ait conservé que les lettres finales du nom de l'empereur, dont l'édit reçoit confirmation; mais, du moins, ce fragment prouve nettement, je pense, le caractère de l'acte : le privilège de confirmer un édit impérial ne saurait appartenir à nul autre qu'au basileus.

## III

« Au VIe siècle environ ou au VIIe, dit M. de Rossi, l'usage s'introduisit, à Rome, de graver sur marbre les chartes de donation émises en faveur des églises[2]. » L'épigraphie nous a conservé un certain nombre de ces actes inscrits sur la pierre : je citerai entre autres exemples la charte de saint Grégoire le Grand pour l'église de Saint-Paul-hors-les-Murs, qui date de 604, l'inscription grecque du monastère de Saint-Érasme au Coelius, qui date du VIIe siècle[3], la charte du pape Sergius, pour l'église de Sainte-Suzanne, qui est de la fin du

[1] *Cod. Just.*, I, 23, 6.
[2] *Inscr. christ. urbis Romae*, II, 44.
[3] *Ibid.*, II, 44. Duchesne, *Le Liber pontificalis*, I, 347.

même siècle[1], le privilège de Grégoire II pour la basilique de Saint-Pierre[2], et le règlement de Grégoire III pour la desservance d'un oratoire fondé par le pontife[3], qui datent du VIIIe siècle. C'est dans cette catégorie de documents, assez improprement dénommés *chartes lapidaires*, que notre inscription doit prendre place : elle est, si je ne me trompe, la plus ancienne de la série, et, à ce titre seul, elle mériterait quelque attention; elle se distingue, en outre, de ses voisines par un détail absolument unique, et qui doit, je pense, lui assurer un intérêt de curiosité tout particulier.

En général, les copistes qui transcrivent les actes officiels, et les graveurs d'inscriptions en particulier, lorsqu'ils reportent sur la pierre les documents émanant de l'initiative impériale, semblent fort préoccupés de mettre en lumière l'authenticité de la souscription du basileus : et cela à juste titre, tout acte non souscrit de la propre main du prince étant tenu pour nul et sans valeur[4]. C'est pour cela que, dès le IIe siècle, le graveur du rescrit relatif au *Saltus Burunitanus* a indiqué expressément dans sa transcription la présence, dans le texte original, de la souscription du prince; il a fait précéder de la note : *et alia manu* la mention *scripsi*, tracée de la main de Commode[5]. Le graveur qui a copié la charte émise pour le monastère de Saint-Étienne a évidemment obéi à une semblable préoccupation : lui aussi a voulu montrer que le document original contenait, inscrites à l'encre rouge, des souscriptions tracées de la propre main du basileus. Mais, au lieu de les transcrire dans le même caractère que le reste de

(1) De Rossi (*Bull. d'arch. crist.*, 1870, p. 89) et Duchesne, *l. c.*, I, 379.

(2) De Rossi, *Inscr. christ.*, II, 209-210, 413.

(3) *Ibid.*, II, 412 sqq. et Duchesne, *l. c.*, I, 417 et 422-423.

(4) *Cod. Just.*, 1, 23, 6. Mommsen, *Gordian's Dekret von Skaptoparene*, dans *Zeitschr. d. Savigny-Stiftung*, Röm. Abt., XII (1892), p. 252.

(5) Cf. d'autres exemples dans Bruns, *l. c.*, 70, 73, 76, surtout 81, et Mommsen (*Berichte d. Sächs. Ges. d. Wiss.*, t. III, p. 373-374).

l'inscription, il a voulu faire éclater aux yeux la différence, jadis exprimée d'une manière en quelque sorte abstraite par la mention : *et alia manu.* Il s'est appliqué à reproduire sur la pierre, *en un véritable fac-similé,* les notes impériales inscrites dans l'original ; et ainsi l'inscription de Kairouan nous conserve, dans le *Sancimus* et le *Confirmamus,* écrits en cursive, une copie, plus ou moins imparfaite sans doute, mais incontestable, de la souscription émanant du basileus byzantin.

Par là, notre inscription est, je le crois, un monument unique, « le seul en ce genre, comme le disait non moins justement M. Omont pour le *Legimus* du IX^e siècle, qui nous soit parvenu des actes solennels émanés de la chancellerie de l'Empire d'Orient ». Déjà l'Afrique nous a donné, il y a quelques années, dans l'inscription du Moissonneur, un monument paléographique de premier ordre : elle nous rend aujourd'hui, avec la plus ancienne charte lapidaire connue, un document plus curieux peut-être et plus remarquable encore de la chancellerie byzantine.

## LIVRES OFFERTS.

### SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE.

Sont offerts à l'Académie :

*Neuf sceaux de l'Orient latin,* par M. Gustave Schlumberger, membre de l'Institut (Paris, 1894, in-8°; extrait de la *Revue de l'Orient latin,* t. II);

*Bulletin et Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France,* 1892 et 1893 (Paris, 1893, 2 vol. in-8°);

*Mémoires et Comptes rendus de la Société royale du Canada* pour l'année 1893, t. XI (Ottawa, 1893, in-4°);

*The sacred Books of the East,* translated by various oriental Scholars and edited by F. Max Müller, vol. XXXVI. *The Questions of King Milinda,* translated by T. W. Rhys Davids, part II (Oxford, 1894, in-8°);

*Oriental Studies. A Selection of the Papers read before the Oriental Club of Philadelphia,* 1888-1894 (Boston, 1894, in-8°);

*Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente,* année 1893, 6ᵉ série, t. III (Angoulême, 1894, in-8°).

M. Alexandre Bertrand a la parole pour un hommage.

«J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie le second volume de la série portant le titre général de *Nos origines,* dont le premier volume, *La Gaule avant les Gaulois,* a paru il y a quelques années. Le second volume est intitulé : *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube* (Paris, 1894, in-8°).

«On sait que les Commentaires de César débutent par une phrase où il déclare que «le territoire de la Gaule se divise en trois parties habi-«tées, l'une par les Belges, une autre par les Aquitains, la troisième par «ceux qui s'appellent Celtes dans leur langue et que nous appelons «Gaulois (Galli) et que *ces trois peuples diffèrent entre eux par le langage,* «*les mœurs et les lois :* Hi omnes lingua, institutis, legibus inter se diffe-«runt».

«Nos historiens ne nous paraissent pas s'être assez préoccupés de cette affirmation de César, si nette, cependant, dans sa brièveté, touchant

les caractères distinctifs de ces trois groupes, portant à la fois sur le *langage*, les *mœurs* et les *lois*. S'ils en ont tenu suffisamment compte en ce qui concerne les Aquitains, ils semblent, à l'exception d'Amédée Thierry, avoir considéré comme non avenue la partie de la phrase relative aux Celtes et aux Belges. L'insistance de Diodore à prévenir ses lecteurs (liv. V, ch. XXXII) de la nécessité de ne pas confondre, comme le font les Romains, les Celtes et les Galates, *les Celtes qui habitent au-dessus de Marseille* entre les *Alpes* et les *Pyrénées, les Galates qui habitent* le long de l'*Océan* et de la *forêt Hercynienne, s'avançant* jusqu'à la *Scythie,* aurait dû leur ouvrir les yeux. Cette distinction à faire entre Celtes et Galates ou, si l'on préfère, entre Gaulois du Nord et Gaulois du Centre et du Midi, distinction sur laquelle nous avons déjà attiré l'attention de l'Académie, s'impose de jour en jour davantage. Le fait de cette dualité de la population, reconnue par les Druides, donne seule une explication logique des diverses révolutions intérieures dont l'archéologie nous révèle tant de traces durant la période de la Gaule indépendante. Ces deux grands groupes se subdivisent, d'ailleurs, eux-mêmes en plusieurs groupes distincts qu'il est indispensable d'étudier à part. L'archéologie, d'accord avec le témoignage de César, de Diodore et de Strabon, nous le démontre de la manière la plus positive.

«Nos leçons à l'École du Louvre ont été, depuis trois ans, consacrées en partie à la démonstration de cette vérité capitale. *Les Celtes des vallées du Danube et du Pô,* nous ayant, dans l'ensemble des tribus *Celto-galatiques,* paru former un groupe à part, bien défini, dont les contours sont suffisamment dessinés et le caractère et les mœurs suffisamment révélés par un groupe de monuments figurés, récemment découverts, ont été l'objet d'une étude spéciale. Ce sont ces leçons que nous avons détachées de l'ensemble pour les soumettre au contrôle de la publicité. Ces leçons ont été revues et remaniées avec le précieux concours de M. Salomon Reinach. Nous sommes heureux de voir le nom de M. Salomon Reinach associé ici au nôtre comme il l'est déjà dans la direction du Musée des antiquités nationales.»

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE.

Sont offerts à l'Académie :

*Pouvons-nous nous assimiler la pensée grecque ancienne? A propos d'un poète anglais helléniste, sir Edward Bulwer Lytton*, par E. Jovy (Vitry-le-François, 1893, in-8°);



IMPRIMERIE NATIONALE.

*Les exercices dramatiques et littéraires et les distributions de prix au collège royal des PP. de la Doctrine chrétienne de Vitry-le-François*, par le même (Vitry-le-François, 1893, in-8°);

*Quelques lettres inédites de Perdoulx de la Périère à l'abbé Laurent-Josse Le Clerc* (*1722-1727*), par le même (Orléans, 1894, in-8°).

*Virgile avant l'Énéide*, par M. V. Duchâtaux (Reims, 1894, in-8°; extrait du tome XCIV des *Travaux de l'Académie nationale de Reims*).

M. A. de Barthélemy a la parole pour un hommage :

«M. Ch. Grellet-Balguerie m'a chargé d'offrir à l'Académie un tableau qui résume une communication faite par lui le 18 octobre 1890; il y a ajouté quelques preuves nouvelles. Le but que se propose M. Grellet-Balguerie est de rectifier les dates attribuées à l'élection des papes compris entre les années 649 et 705. Il estime que jusqu'à ce jour on a commis pour ces pontifes une erreur d'une année; à cet effet, il s'appuie sur quelques textes qu'il pense avoir été négligés par ses devanciers, et surtout sur l'apparition d'une comète qui est signalée par les auteurs contemporains comme ayant paru lors de l'élection du pape Donat, d'août à septembre 677. Partant de ce fait, M. Grellet-Balguerie calcule les dates d'élection des prédécesseurs et des successeurs de Donat et constate que, pendant la période de cinquante-six ans ci-dessus indiquée, il y a une erreur d'une année pour chaque pontificat.»

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE.

(Séance levée en signe de deuil de la mort de M. le commandeur J. B. de Rossi, associé étranger de l'Académie.)

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE.

M. A.-W. Zwenisowdskoï offre à l'Académie un magnifique volume, dédié à S. M. Alexandre III, empereur de Russie :

*Les émaux byzantins* (Collection de M. A.-W. Zwenisowdskoï). *Histoire et monuments des émaux byzantins*, par M. N. Kondakow, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg (Francfort-sur-le-Mein, 1892, gr. in-4°).

Est encore offert :

*Annals of the American Academy of political and social Science*, vol. V, n° 2 et supplément (Philadelphie, 1894, 2 vol. in-8°).

M. L. Delisle offre à l'Académie, au nom des auteurs, MM. A. de Cham-

peaux et P. Gauchery, un volume intitulé : *Les travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry,* avec une étude biographique sur les artistes employés par ce prince (Paris, 1894, in-4°).

« Jean, duc de Berry, frère de Charles V, est justement célèbre par la protection qu'il accorda aux arts et aux artistes. De nombreux travaux lui ont été consacrés depuis un demi-siècle; celui que je suis chargé de présenter à l'Académie prendra place parmi les plus importants. Il nous apporte, en effet, des renseignements nouveaux et des observations originales et ingénieuses sur les œuvres d'art qui ont été commandées ou acquises par le duc Jean, sur les artistes qu'il a employés et sur la part qui lui revient dans le développement de l'art français à la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe.

« MM. de Champeaux et Gauchery ont produit des textes qui n'avaient pas été allégués par leurs devanciers; ils ont fait des rapprochements auxquels on n'avait pas encore songé, et proposé des attributions dont beaucoup sont, à première vue, très acceptables.

« Les travaux d'architecture ont été traités avec un soin particulier; les auteurs les ont étudiés d'après les trop rares documents de comptabilité qui nous sont parvenus, d'après d'anciens plans ou dessins, et, ce qui vaut encore mieux, d'après les débris, plus ou moins mutilés, qu'ils ont su en reconnaître. Ils ont fait un très heureux emploi des vues de châteaux qui ornent le calendrier du merveilleux livre d'heures possédé par Mgr le duc d'Aumale.

« Une longue suite de planches permet d'apprécier les principaux travaux d'architecture et de sculpture dont nous devons l'histoire et la description aux efforts, couronnés de succès, de MM. de Champeaux et Gauchery. »

SÉANCE DU 5 OCTOBRE.

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL dépose sur le bureau le 4e fascicule des *Comptes rendus des séances* de l'Académie pour l'année 1894, bulletin de juillet-août (Paris, 1894, in-8°).

Il offre, en outre, de la part de notre confrère M. Ph. Berger, une brochure intitulée *Le chemin de fer de Beyrouth à Damas et au Hauran* (Paris, 1894, in-8°; extraits du *Journal des Débats* des 12, 14, 18 et 20 août 1894).

Sont encore offerts :

*Griechische Denker. Eine Geschichte der antiken Philosophie*, par M. Theo-

dor Gomperz, professeur à l'Université de Vienne, correspondant de l'Institut, 3e fascicule (Leipzig, 1894, in-8°);

*L'eau,* étude philologique, par M. H. Daussy (Paris, 1894, 3 vol. in-8°).

M. Bréal offre à l'Académie la première livraison d'un ouvrage intitulé *Inscriptions de l'Orkhon,* déchiffrées par M. Vilh. Thomsen, professeur de philologie comparée à l'Université de Copenhague. — I. *L'alphabet.* II. *Transcription et traduction des textes* (Helsingfors, 1894, in-8°).

SÉANCE DU 12 OCTOBRE.

M. G. Perrot dépose sur le bureau le second fascicule qui termine le tome Ier de la *Fondation Eugène Piot, Monuments et Mémoires,* publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

M. Maspero offre à l'Académie le *Discours* qu'il a prononcé à la distribution solennelle des prix du Lycée Montaigne, le 27 juillet 1894 (in-8°).

Il présente, en outre, de la part des auteurs, trois brochures intitulées :

*Les Jardins dans l'ancienne Égypte,* par M. Charles Joret, correspondant de l'Institut (Le Puy, 1894, in-8°);

*La Bordah du cheik el-Bousiri, poème en l'honneur de Moḥammed,* traduite et commentée par M. R. Basset (Paris, 1894, in-12);

*Les Apocryphes éthiopiens,* traduits en français par le même. — III. L'ascension d'Isaïe. — IV. Les légendes de saint Tertag et de saint Sousnyos (Paris, 1894, 2 vol. in-12).

M. Derenbourg a la parole pour un hommage :

«M. le Dr Simonsen, grand-rabbin de Copenhague, m'a chargé d'offrir à la Compagnie ces 4 pages in-folio lithographiées, qui sont une vraie curiosité en fait d'imprimerie. Le célèbre professeur de théologie Johann Buxtorf publia en 1618 une nouvelle édition de la Bible rabbinique. On appelle ainsi les Bibles qui, en dehors du texte hébraïque et de la version chaldaïque, renferment un grand nombre d'anciens commentaires de rabbins français ou espagnols. Comme Daniel Bomberg d'Anvers, à Venise, son prédécesseur, Buxtorf se servait pour la correction de ses ouvrages de savants juifs qu'il hébergeait dans sa maison en leur four-

nissant aussi la nourriture préparée d'après le rite. On raconte même qu'un jour le magistrat de Bâle, où à cette époque il était interdit aux juifs de demeurer, fit enlever et emprisonner le correcteur et sa famille, et il fallut toute l'influence dont jouissait l'illustre professeur auprès de ses concitoyens pour les faire mettre en liberté. Ludwig Kœnig, l'imprimeur, voulait presser à un tel point la publication qu'il exigeait de ses ouvriers la composition et l'impression de six pages par jour. Néanmoins l'édition bâloise de la Bible rabbinique passait pour être d'une telle correction que l'accentuation du texte hébreu et les formes grammaticales de la version chaldaïque étaient considérées par les exégètes comme des variantes authentiques. Grâce à la découverte, faite par M. le D^r Simonsen, les hébraïsants savent aujourd'hui que les prétendues variantes sont pour une grande partie des fautes d'impression. Dans un exemplaire de cette fameuse Bible, le grand-rabbin de Copenhague a trouvé quatre pages d'errata, précédées d'une introduction, pages qui ne se sont rencontrées jusqu'à ce jour dans aucun autre exemplaire. M. Simonsen a depuis cherché dans les différentes bibliothèques de l'Europe, il a consulté les exemplaires qui se trouvent à Bâle; moi-même j'ai fait examiner ceux de la Bibliothèque nationale et de notre Institut, nulle part ne se rencontre la moindre trace de ces pages. Abraham, fils d'Éliézer Brunschwig, le correcteur ordinaire de Buxtorf, raconte dans son introduction que l'imprimeur avait été si exigeant qu'il lui était impossible de soigner la correction et que le samedi surtout il avait été forcé d'abandonner la revision aux ouvriers qui, de leur côté, quittaient l'imprimerie de bonne heure, afin de faire leurs préparatifs pour le dimanche. Abraham fit donc venir de Posen un certain R. Gimpel, érudit tout à fait inconnu pour nous, qui en relisant le texte imprimé releva les erreurs qui s'y étaient glissées.

«M. le D^r Simonsen a fait faire, à ses frais, la photographie de ces quatre pages d'errata; il en a offert un exemplaire, au Congrès des orientalistes de Genève, à tous les savants hébraïsants et il m'en a donné un exemplaire pour la bibliothèque de l'Institut.»

Est encore offert :

*Coleccion de documentos ineditos sobre la geografia y la historia de Colombia*, recopilados por Antonio B. Cuervo. Tome I : *Costa Atlántica*; tome II : *Costa Pacifica, provincias litorales y campañas de los conquistadores*; tome III : *La hoya del Orinoco durante la colonia* (Bogota, 1891, 1892 et 1893. 3 vol. in-8°).

SÉANCE DU 19 OCTOBRE.

Sont offerts :

*Le premier chapitre de saint Jean et la croyance à ses vertus secrètes*, par M. Edmond Le Blant, membre de l'Institut (Paris, 1894, in-8°; extrait de la *Revue archéologique*);

*Notice sur les monnaies ducales de Bourgogne* (première race, 1031-1361), par M. A. de Barthélemy, membre de l'Institut (Dijon, 1894, in-8°);

*Abréviations grecques copiées par Ange Politien* et publiées dans le Glossaire grec de Du Cange, par M. H. Omont (extrait de la *Revue des études grecques*, t. VII, 1894, in-8°);

*Catalogue de la bibliothèque de Bernard II, archevêque de Saint-Jacques-de-Compostelle* (*1226*); publié par le même (extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LIV, 1893, in-8°);

*Fragments du manuscrit de la Genèse de R. Cotton*, conservés parmi les papiers de Peiresc à la Bibliothèque nationale, publiés par le même (Paris, 1894, in-8°; extrait des *Mémoires* de la Société nationale des Antiquaires de France);

*Inscriptions grecques de Salonique*, recueillies au XVIIIe siècle, par J.-B. Germain, publiées par le même (Paris, 1894, in-8°; extrait de la *Revue archéologique*);

*De l'usurpation dans le monnayage féodal*, par M. de Vienne (Nancy, 1894, in-8°; extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*);

*Légendes et contes merveilleux de la grande Kabylie*, recueillis par M. Aug. Mouliéras, professeur d'arabe au lycée d'Alger. Texte kabyle, 2e fasc. (Paris, 1894, in-8°; extrait du *Bulletin de correspondance africaine*).

M. J. Miffre adresse à l'Académie trois brochures, dont il est l'auteur, intitulées :

*Moyens physiques de l'action éloignée* (Paris, 1894, in-8°);

*Action éloignée, action sur les mouvements locaux et généraux de la terre, retournement de la terre* (Paris, 1893, in-8°);

*Résumé d'un mémoire sur l'action éloignée*, adressé le 17 juillet 1888 à la Chambre des députés (Paris, 1893, in-4°).

SÉANCE DU 26 OCTOBRE.

Sont offerts :

*Cours de littérature celtique*, par M. d'Arbois de Jubainville, membre de l'Institut. *Études sur le droit celtique*, tome I (Paris, 1895, in-8°);

*Adad*, par M. Jules Oppert, membre de l'Institut (in-8°);

*Le problème de la vie*, par M. le marquis de Nadaillac, correspondant de l'Institut (Paris, 1893, in-8°);

*Recueil des ordonnances des Pays-Bas*, 2e série (1506-1700), tome I, contenant les *Ordonnances du 7 octobre 1506 au 16 décembre 1519*, par M. Ch. Laurent, conseiller à la cour de cassation de Bruxelles (Bruxelles, 1893, in-fol.);

*An electric Flash on the Egyptian Question, its cause and origin*, par M. Edw. St. John Fairman (London, 1894, in-8°);

*Académie des sciences et lettres de Montpellier. Mémoires de la section des lettres*, tome I, n° 4. *Le lieutenant général de Campredon*, par Ch. Auriol (Montpellier, 1894, in-8°);

*Une race oubliée : Les Pélasges et leurs descendants*, par M. Édouard Schneider (Paris, 1894, in-8°).

M. Menant offre à l'Académie, au nom de M. Henri Jouan, ancien capitaine de vaisseau de la marine française, une brochure intitulée : *Te vanana na tanaoa-te taï toko*, chants des naturels des îles Marquises (Océanie) sur la Création et le Déluge.

«Ce n'est pas la première fois que ces chants ont été publiés en Europe; Abraham Fernandez, dans son savant ouvrage sur l'histoire de la race de la Polynésie, et Lawson en ont donné des traductions anglaises qui demandaient à être complétées et contrôlées sur plusieurs points. M. H. Jouan, qui a vécu pendant plus de sept ans au milieu de ces populations, et qui parle couramment leurs langues et leurs dialectes, s'est livré à ce travail. Il paraît que la tradition de ces deux légendes dans les îles du grand archipel de l'océan Pacifique est antérieure à l'arrivée des Européens dans ces parages.»

M. L. Delisle fait hommage à l'Académie, au nom de l'auteur, d'une brochure intitulée : *Fabri de Peiresc humaniste, archéologue, naturaliste*, conférence faite le 11 mai 1894 par M. Ch. Joret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, correspondant de l'Institut (Aix, 1894, in-8°).

M. de Lasteyrie offre, au nom de l'auteur, M. Louis Demaison, une brochure intitulée : *Les architectes de la cathédrale de Reims* (Paris, 1894, in-8°).

M. Barth a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de faire hommage, au nom de l'auteur, M. Charles Lanman, professeur à l'université de Harvard (Cambridge, Massachusetts), du tirage à part de la *Notice nécrologique* que M. Lanman a consacrée, dans la revue américaine *The Nation*, à la mémoire de son ancien maître, M. Whitney, qui a été pendant dix-sept ans membre correspondant de l'Académie. Je me permets d'y joindre la notice que j'ai publiée moi-même sur M. Whitney dans le *Journal asiatique*.

« En second lieu, j'ai l'honneur de présenter à l'Académie, de la part de l'auteur, le pandit Râmnâth Tarkaratna, un exemplaire de son poème sanscrit intitulé : *Vâsudevavijaya*, le triomphe de Vâsudeva. Le pandit y fait preuve d'une grande connaissance de la langue, d'une dextérité rare à se plier aux raffinements du style poétique, bien qu'il n'atteigne pas tout à fait à la virtuosité déployée dans les anciens modèles, et son œuvre a reçu l'accueil le plus flatteur de la critique indigène. Pour le lecteur d'Europe, il sera surtout frappé par le caractère artificiel du genre. Le sujet du poème, la conquête par Krishna du Pârijâta, l'arbre du paradis d'Indra, est un des plus rebattus de la légende purânique. Il est délayé ici en dix-huit chants, selon toutes les règles et avec tous les lieux communs d'un *mahâkâvya :* proportions et ordonnance de l'œuvre, choix des motifs et des épisodes principaux, variété et succession des mètres, tout, dans ce genre, est ou prévu par des préceptes positifs, ou fixé plus ou moins par les précédents des vieux modèles. Si l'on ajoute que la langue sanscrite, la langue poétique surtout, est par elle-même une lourde servitude; que, pour tout ce que nous appelons le style, elle emprisonne en quelque sorte la pensée dans des moules compliqués et rigides, on s'aperçoit d'avance que la part vraiment personnelle de l'auteur est ici renfermée dans des limites étroites et qu'une œuvre de ce genre est forcément un pastiche. Les pandits qui, de temps immémorial, se livrent à ces exercices de style, ne sont pas de simples dilettantes. Ils ont tous pour occupation professionnelle un ou plusieurs des *çâstras*, des disciplines dont le sanscrit est l'organe, et, de même que chez nous, à l'époque où toute doctrine se formulait en latin, un jurisconsulte, un médecin, un théologien, un physicien, un philosophe était tenu de faire ses preuves de lettré en commettant quelques vers latins, c'est pour mettre le sceau

à leur réputation de savant qu'ils composent des poèmes qui sont, en effet, des œuvres de science plutôt que d'imagination. Le pandit Râmnâth Tarkaratna, sous ce rapport, ne fait pas exception à la règle. Par profession héréditaire, il est vishnouite védantiste et, dans un ordre de travaux beaucoup plus sévère, il a fait d'excellente besogne au service de la Société asiatique du Bengale, bien qu'il ait eu récemment avec elle des désagréments à suites fâcheuses que nous n'avons pas à examiner ici. C'est à lui, en grande partie, que sont dues les *Notices des manuscrits sanscrits* de la province du Bengale, publiées sous la direction de feu Râjendralâl-Mitra, et, à diverses reprises, il est intervenu efficacement pour défendre la cause libérale dans les polémiques soulevées par le *Consent act bill,* la loi récente par laquelle le gouvernement anglo-indien a essayé de remédier aux abus des mariages trop précoces.»

Ont encore été offerts :

*Analecta Bollandiana,* tome XIII, fasc. 3 (Bruxelles, 1894, in-8°);

*Annales du commerce extérieur,* année 1894, 9e et 10e fasc. (Paris, 1894, in-8°);

*Annales de la Société d'émulation du département des Vosges,* 1894 (Paris et Épinal, 1894, in-8°);

*Archivo do districto federal. Revista de documentos para a historia da cidade do Rio de Janeiro,* n° 9, septembre 1894 (Rio de Janeiro, 1894, in-8°);

*Atti della R. Accademia dei Lincei,* anno CCXCI, 1894, serie quinta : classe di scienze morali, storiche e filologiche, vol. II, part. 1; Notizie degli scavi (avril-août 1894) (Rome, 1894, in-4°);

*Biblioteca nazionale centrale di Firenze. Bollettino delle publicazioni italiane ricevute per diritto di stampa,* 1894, nos 208-211 (Florence, 1894, in-8°);

*Bibliothèque de l'École des chartes,* tome LV, 3e et 4e livraisons (Paris, 1894, in-8°);

*Bulletin de l'Institut égyptien,* décembre 1893, fasc. 9 et 10 (le Caire, 1893, in-8°);

*Histoire de l'art pendant la Renaissance,* par M. Eug. Müntz, membre de l'Institut, livr. 115-122 (Paris, 1894, in-8°);

*Instructor (El),* periodico cientifico y literario. Editor y director, Dr Jesus Diaz de Léon; 2e année, nos 3 et 4 (Aguas-Calientes, 1894, in-8°);

*Rendiconti della reale Accademia dei Lincei,* classe di scienze morali,

storiche e filologiche, serie quinta, vol. III, fasc. 7-8 (Rome, 1894, in-8°);

*Revue archéologique,* publiée sous la direction de MM. Alexandre Bertrand et Georges Perrot, membres de l'Institut; 3e série, t. XXIV, juillet-août 1894 (Paris, 1894, in-8°);

*Revue des Pyrénées, France méridionale, Espagne,* dirigée par le docteur F. Garrigou; tome VI, 4e livraison (Toulouse, 1894, in-8°);

*Revue des questions historiques,* 112e livraison, 1er octobre 1894 (Paris, 1894, in-8°);

*Revue de la science nouvelle,* nos 83-84 (Paris, 1894, in-4°);

*Société des antiquaires de l'Ouest,* bulletin du 2e trimestre 1894 (Poitiers, 1894, in-8°);

*Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst,* herausgegeben von prof. Hettner und Dr J. Hansen, 13e année, fasc. 8 (Trèves, 1894, in-8°).

# COMPTES RENDUS DES SÉANCES
## DE
# L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
## ET BELLES-LETTRES
## PENDANT L'ANNÉE 1894.

---

## COMPTES RENDUS DES SÉANCES.
### NOVEMBRE-DÉCEMBRE.

---

### PRÉSIDENCE DE M. P. MEYER.

---

#### SÉANCE DU 2 NOVEMBRE.

M. Héron de Villefosse rappelle que l'Académie a accordé au R. P. Delattre une somme de 3,000 francs sur les revenus de la fondation Piot pour continuer les fouilles de Carthage. La confiance de l'Académie dans son savant correspondant n'a pas été trompée, ainsi qu'en témoigne la note envoyée aujourd'hui par le R. P. Delattre.

Cette note contient des détails du plus haut intérêt sur les récentes découvertes faites dans la nécropole punique voisine du Serapeum. Outre la liste des principaux objets recueillis, on y trouve le récit de l'ouverture d'un grand tombeau punique encore intact et la description du mobilier funéraire qui y était renfermé. Plusieurs autres tombes également fort curieuses entouraient la grande sépulture. On peut ainsi se faire une idée de cette importante nécropole située dans une partie de la ville antique où personne n'aurait soupçonné l'existence de tombeaux puniques. Lorsque les fouilles seront terminées, il sera facile de comparer les différentes sortes de tombes observées dans le terrain de Douïmes avec celles qui ont été trouvées à Saint-Louis, à Bordj-

Djedid et sur la colline dite de Junon (près du petit séminaire). Jusqu'à présent, on a constamment trouvé à Douïmes la même lampe, de forme primitive; jamais on ne rencontre de lampes se rapprochant de la forme grecque ou romaine, jamais on ne rencontre la lampe punique de basse époque que renfermaient les tombes de Bordj-Djedid. Cette nécropole, voisine du Serapeum, n'a pas encore fourni un seul vase-biberon avec bec sur la panse, ni un seul de ces *unguentaria* trouvés en si grand nombre dans la fosse commune et dans les sépultures les moins anciennes de la colline de Saint-Louis. On n'y a rencontré aucune monnaie punique; on n'y a pas remarqué un seul sarcophage en tuf, pas un seul petit sarcophage en pierre (saouân), pas une seule amphore ayant servi à une sépulture d'enfant, pas une seule urne renfermant des ossements, pas la moindre trace de crémation.

Ces observations et les comparaisons instructives que le R. P. Delattre est à même de faire chaque jour sur place, permettront bientôt d'éclaircir la question des sépultures carthaginoises et d'en tenter une classification raisonnée. Ce sera là un nouveau et signalé service rendu à la science par notre infatigable correspondant. Grâce à ses efforts, à sa persévérance, à son esprit de suite et d'observation, les ténèbres qui enveloppent l'histoire de la vieille Carthage se dissiperont peu à peu et les différentes civilisations qui se sont succédé autour de la colline de Byrsa nous apparaîtront dans leurs manifestations les plus intéressantes et les plus variées.

A l'envoi du R. P. Delattre est jointe la photographie d'un nouveau masque funéraire en terre cuite. Il représente une figure de vieillard riant, de l'effet le plus saisissant. Autour du masque sont disposés des trous qui servaient à le fixer. Il mesure 0 m. 13 de hauteur. Plusieurs inscriptions puniques, peintes sur des vases, ont aussi été recueillies dans la nécropole de Douïmes[1].

L'Académie procède à la nomination d'une commission de six membres pour la présentation d'une double liste de trois candidats aux deux places d'associés étrangers laissées vacantes par la

[1] Voir aux Communications, n° XXX (p. 430).

mort de sir Austen Henry Layard et du commandeur J.-B. de Rossi.

Sont élus : MM. Delisle, Perrot, G. Paris, Barbier de Meynard, Senart, Boissier.

L'Académie procède, en outre, à la nomination de la Commission des impressions.

Sont désignés : MM. Delisle, Hauréau, Girard, Barbier de Meynard, Maspero.

L'Académie se forme en comité secret pour entendre le rapport de la Commission des antiquités de la France sur le concours de cette année[1].

La séance étant redevenue publique, M. Homolle communique le mémoire sur les fouilles de Delphes, qu'il se propose de lire à la prochaine séance publique annuelle.

---

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE.

Le Secrétaire perpétuel communique à l'Académie la lettre suivante que S. E. M. l'Ambassadeur de Russie a adressée au Président de l'Institut :

Paris, le 6 novembre.

Monsieur le Président de l'Institut,

J'ai eu l'honneur bien précieux de recevoir l'adresse de condoléance par laquelle les cinq Académies constituant l'Institut de France, que vous présidez, font parvenir à S. M. l'empereur Nicolas II et à S. M. l'Impératrice, son auguste mère, les sentiments dont sont pénétrés à leur égard les illustres représentants des sciences, des lettres et des arts, dont s'enorgueillit la France.

Je vous prie, Monsieur le Président, de vouloir bien être auprès des cinq Académies et de leurs éminents Secrétaires perpétuels, l'interprète de ma très vive reconnaissance pour la flatteuse attention qu'ils ont eu

[1] Voir Appendice n° IV (p. 483).

l'obligeance de me témoigner en m'invitant à être l'intermédiaire de leur hommage.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Baron de Mohrenheim.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, M. Héron de Villefosse communique à l'Académie un travail manuscrit de M. Arthur Bourguignon, capitaine au 13e chasseurs alpins. Ce travail est relatif à la découverte d'un ancien camp fortifié, faite par cet officier au Roc des Puits-Brisés, près de Sardières, commune de Sollières (Savoie).

Ce camp était établi sur un petit plateau, à l'extrémité d'une croupe qui terminait un des contreforts de la Dent Parachée. Trois de ses faces dominaient sur des à-pics; le seul côté accessible était l'ouest, point où la croupe se rattache au contrefort. Mais le passage était barré, de ce côté, par un mur allant d'un ravin à l'autre sur une longueur de 50 mètres, avec une épaisseur moyenne de 3 mètres et une hauteur à peu près égale. En avant de ce rempart, un fossé et des défenses accessoires formaient obstacle. Ce camp commandait ainsi au nord-est l'unique débouché du plateau de Sardières et sa communication avec le grand mont Cenis. Il pouvait donc être utilisé dans la défense de la Maurienne contre les envahisseurs descendant de cette montagne. Il avait une surface de 400 mètres carrés et pouvait abriter un millier d'hommes environ.

En 1844, deux habitants de Sardières ont découvert des armes sous une souche qu'ils arrachaient dans le bois communal, à l'extrémité nord du mur. Ces armes paraissaient remonter aux premiers temps du moyen âge. C'est aussi l'époque que l'auteur de ce travail manuscrit assigne à l'établissement du camp du Roc des Puits-Brisés.

M. Clermont-Ganneau rend compte de l'état des papiers de

Silvestre de Sacy, que les héritiers de M. Pavet de Courteille viennent d'offrir à l'Académie et qui sont déposés à la bibliothèque de l'Institut. Ces papiers comprennent la correspondance de Silvestre de Sacy avec différents orientalistes, de 1778 à 1837, et des notes diverses relatives aux recherches officielles faites au commencement de ce siècle par Silvestre de Sacy dans les archives et autres dépôts de Gênes (Italie).

M. Heuzey, dans un mémoire intitulé : *Une villa royale chaldéenne*, commence à étudier en détail tout un groupe de constructions et de monuments découverts par M. de Sarzec et appartenant à une résidence des plus anciens rois de la Chaldée, environ quatre mille ans avant notre ère. Il s'appuie d'abord sur les tablettes de fondation du *patési* Entéména, dont cinq nouveaux exemplaires, formant duplicata, apportent à la lecture et à l'interprétation du texte des améliorations notables.

Entéména s'y montre surtout à nous sous l'aspect d'un prince agriculteur et planteur. Parmi ses œuvres préférées figurent deux plantations, dont il avait fait des bois sacrés, en les plaçant sous la garde de deux divinités différentes : la déesse *Nin-harsag*, dame des montagnes et mère des dieux, prototype chaldéen de la Cybèle classique, et la déesse *Nina*, divinité des eaux, figurée par le vase qui contient un poisson. A la même déesse il consacre un sanctuaire, comme à «celle qui fait croître les dattes». Il en résulte une précieuse indication sur les plantations dont il s'agit. On ne peut douter que, grâce aux importants travaux hydrauliques dont M. de Sarzec a retrouvé partout les traces, le désert de Tello ne fût alors transformé en une véritable forêt de dattiers.

Les anciens habitants de la Mésopotamie avaient un vieux chant populaire, sorte de litanie rustique, célébrant les 360 bienfaits du dattier, qui était, comme aujourd'hui, la grande ressource de ces contrées. Parmi les présents de l'arbre sacré se trouve en première ligne une liqueur fermentée, analogue au vin de dattes, dont Pline donne la recette, ou bien à l'*arak* que fabriquent encore les Arabes. Diverses constructions mises au jour par M. de Sarzec (sorte de pressoir ou de bassin ovale, celliers dont les

murs sont creusés de cavités bitumées, en forme d'amphores) donnent lieu de croire que c'était là un des produits les plus appréciés de la villa royale de *Ghirsou*, comme elle s'appelle. Lorsque, sur un bas-relief de cette haute époque, le vieux roi Our-Nina, toujours accompagné de son fidèle échanson, lève son gobelet pour célébrer l'achèvement de ses travaux, on sait maintenant que ce n'est pas uniquement avec l'eau des fleuves sacrés qu'il fait la libation aux dieux.

M. le baron de Baye communique à l'Académie la description du mobilier funéraire d'une sépulture trouvée en Russie, à Kief, et qu'il a eu la bonne fortune de rapporter en France. Les objets qui le composent, par leur réunion, leur origine et leur variété, présentent, semble-t-il, un grand intérêt. En voici l'énumération :

1° Deux fibules en bronze doré, ayant la forme de carapace de tortue;

2° Une paire de boucles d'oreilles en argent;

3° Une fibule aussi en argent;

4° Collier composé de grains en cornaline, en cristal de roche, en verre, en argent et en ambre;

5° Pendeloques suspendues jadis à ce collier, consistant en une croix et deux monnaies semblables munies de belières.

Or, ces monnaies byzantines peuvent dater la sépulture, qui ne leur est pas de beaucoup postérieure. Elles portent les noms de Romain Ier, de Constantin X, d'Étienne et de Constantin; elles ont été frappées entre les années 928 et 944. Nous sommes donc en présence d'un tombeau remontant vraisemblablement à la seconde moitié du xe siècle.

Les deux fibules en bronze doré sont assurément des bijoux importés de Scandinavie. Elles appartiennent à un type qui caractérise en Suède et en Danemark la période des Wikings. Actuellement, on ne connaît comme ayant été trouvées à Kief que les deux broches en question et une troisième conservée au musée de l'Université. Du reste, ce genre de parure ne se rencontre que dans les pays où les Normands ont pénétré. Sa présence à Kief

mérite d'être signalée pour la première fois, mais elle ne doit pas nous surprendre dans un milieu correspondant à l'époque où les chefs Varègues occupaient ce territoire et entraînaient à leur suite les Slaves dans des expéditions guerrières dirigées contre Byzance. La réunion, dans la même tombe, des fibules scandinaves et des monnaies byzantines s'explique fort bien. Les premières proviennent des conquérants du Nord, et les secondes sont des souvenirs de leurs invasions menaçantes dans l'empire grec.

Les boucles d'oreilles, la fibule en argent, les grains de collier en ambre, en cornaline, en verre, en argent et en cristal, enfin la petite croix munie d'une belière, sont des parures qui se retrouvent parfois dans les Kourganes slaves, j'ajouterai dans les Kourganes slaves de l'époque païenne. Ces derniers joyaux, les seuls d'origine locale, nous font penser que la défunte était originaire du pays où elle reposait.

Une telle sépulture, découverte sous cette colline où s'établirent les Varègues Askold, Dir, puis Oleg et Igor, réunit, comme on le voit, des monuments archéologiques rappelant les trois influences ethniques, les trois grands moteurs qui devaient concourir à la formation de la Russie.

C'est pour la première fois, depuis qu'il s'occupe de l'archéologie de la Russie, que M. de Baye constate une aussi ancienne sépulture, fournissant un ensemble dont chaque partie constitue un document tout à la fois archéologique et historique. Il semble que les divers éléments de cette réunion soient un commentaire et une preuve archéologique des événements historiques qui précédèrent l'introduction du christianisme sur un point où, peu de temps après, devait s'élever la mère des villes russes.

M. Louis Havet lit une note sur un manuscrit perdu de Plaute, qui présentait (comme certains manuscrits également perdus de Phèdre) une particularité fort rare. L'ensemble du texte était écrit en minuscule carolingienne, mais chaque feuillet commençait par un vers en capitale, probablement rouge. Pour toute l'étendue des deux premières pièces (*Amphitryon*, *Asinaria*), on peut déterminer exactement le contenu de chaque feuillet et de

chaque page. La grande lacune de l'*Amphitryon* provient de la perte des feuillets qui suivaient le quatrième cahier de 16 pages.

---

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE.

(Séance publique annuelle, présidée par M. Paul Meyer.)

ORDRE DES LECTURES [1].

1° Discours de M. le Président annonçant les prix décernés en 1894 et les sujets des prix proposés.

2° *Notice historique sur la vie et les travaux de* M. Alfred Maury, *membre ordinaire de l'Académie*, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel.

3° *Delphes*, par M. Homolle, membre de l'Académie.

---

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts invite l'Académie à désigner, dans l'une de ses plus prochaines séances, deux candidats à la chaire de langue et littérature sanscrites vacante au Collège de France par suite du décès de M. Foucaux.

Il adresse en même temps à l'Académie l'extrait du procès-verbal de la séance dans laquelle l'assemblée des professeurs du Collège de France a présenté, en première ligne, M. Sylvain Lévy, et, en seconde ligne, M. L. Finot.

L'Académie procédera aux présentations dans sa prochaine séance.

Notre correspondant Hamdy-Bey, au sujet de la note insérée dans les *Comptes rendus* (séance du 17 août), écrit au Secrétaire perpétuel pour protester contre les termes dans lesquels il est parlé des incidents qui ont mis fin à la mission de M. Chantre, en Asie Mineure. Il déclare que, comme tous les nombreux ar-

[1] Voir l'Appendice n° V (p. 497).

chéologues et explorateurs qui ne cessent de parcourir l'empire ottoman, M. Chantre a été l'objet de la sollicitude des autorités ottomanes.

M. Alexandre Bertrand présente à l'Académie, au nom de M. Édouard Piette, quatre petites statuettes en ivoire, découvertes dans la grotte de Brassempouy (Landes)[1]. Ces figurines sorties de foyers de l'âge du mammouth donnent, jusqu'à un certain point, l'illusion d'œuvres égyptiennes. Il y a donc une question des plus intéressantes et dont la solution peut être grosse de conséquences. M. A. Bertrand invite son confrère M. Maspero à donner son avis au sujet de ces ressemblances entre des objets appartenant à des milieux si différents.

M. Maspero dit qu'on trouve souvent en Égypte, surtout dans les tombeaux d'enfants, de petites statuettes ou poupées, dont les jambes sont cassées pour éviter qu'elles ne puissent s'enfuir. Cette idée était fréquente chez les anciens, et il est intéressant d'en remarquer la manifestation dans deux pays si éloignés.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, le Président annonce que l'Académie a élu associés étrangers :

M. A. Weber, à Berlin, en remplacement de Sir Austen Henry Layard, à Londres, décédé;

M. W. Helbig, à Rome, en remplacement de M. le commandeur J.-B. de Rossi, à Rome, décédé.

Cette double élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Louis Havet examine une prétendue loi de métrique latine formulée par Lachmann, en vertu de laquelle la plupart des poètes auraient évité d'élider certains mots à finale longue devant

[1] Voir aux Communications, n° XXXI (p. 443).

une voyelle accentuée. En réalité, le traitement de ces mots est indépendant de la durée de la finale, de sorte que la formule au moins est inexacte. De plus, des lois connues d'ailleurs empêchent les syllabes accentuées de tomber à certaines places du vers, même si le poète les y admet; Lachmann a donc pris une conséquence pour un principe : il a cru reconnaître une intention dans ce qui n'était qu'un jeu d'influences aveugles. En définitive, ici comme ailleurs, la considération de l'accent doit être écartée de la métrique antique; aucun poète classique, ni grec, ni latin, n'a tenu un compte quelconque de l'accent.

---

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE.

M. A. Weber, récemment élu associé étranger, adresse à l'Académie une lettre de remerciements.

Le Secrétaire perpétuel donne lecture de la lettre par laquelle M. Georges Duruy annonce la mort de son père.

Après cette lecture, le Président retrace, en ces termes, la carrière si bien remplie du confrère que l'Académie vient de perdre:

Messieurs,

Nous avons perdu l'un des hommes que nous nous honorions le plus de compter parmi nous. M. Duruy a succombé le 25 de ce mois à la maladie qui, depuis longtemps, le tenait éloigné de nos réunions. Fidèle aux habitudes de simplicité dont il ne s'est jamais départi, il avait décidé qu'aucun discours ne serait prononcé sur sa tombe. Votre président n'en a pas moins le devoir de lui adresser ici un dernier adieu. La compétence et l'autorité me feraient défaut, si j'entreprenais d'apprécier les travaux qui ont conduit notre illustre confrère à l'Académie des inscriptions en 1873, à l'Académie des sciences morales et politiques en 1879, à l'Académie française en 1884. Aussi bien n'est-ce pas ce que vous attendez de moi, puisque c'est vous qui, les premiers, l'avez

fait entrer à l'Institut. Les premiers livres de Duruy, ceux dans lesquels beaucoup d'entre nous ont appris les rudiments de l'histoire, ne semblaient pas le destiner à une aussi haute fortune. On y reconnaissait cependant une largeur de vues, une clarté d'exposition, un souci de la proportion, qui faisaient bien augurer des travaux qu'il pourrait faire un jour lorsqu'il n'aurait plus à compter avec les nécessités de l'existence. Mais Duruy, même à ses débuts, n'écrivait pas que pour la jeunesse des écoles. Il aimait l'histoire et cherchait tous les moyens d'en propager l'étude. Il conçut, il y a plus de quarante ans, le plan d'une collection de résumés dont l'ensemble devait constituer une sorte d'histoire universelle, où l'histoire des littératures et des sciences devait prendre place à côté de celle des états. C'est dans cette collection qu'ont paru des livres de valeur, tels que *La Terre et l'homme* d'Alfred Maury, et l'*Histoire ancienne* de M. Maspero. Tout en composant ou en faisant composer des livres de vulgarisation, Duruy, travailleur infatigable, complétait son éducation scientifique, s'initiait aux méthodes de l'érudition, et se préparait à des œuvres plus hautes. Encore très jeune, il avait publié, en 1843 et 1844, les deux volumes de son *Histoire des Romains jusqu'au temps d'Auguste*, qui était autre chose qu'un livre de classe. Dix ans plus tard, il soutenait en Sorbonne ses thèses sur l'*État du monde romain vers le temps de la formation de l'Empire* et sur *Tibère*, qui étaient en quelque sorte la continuation de son *Histoire des Romains*.

Dès ce temps, il s'occupait de refondre et de développer ce dernier ouvrage quand, inopinément, en 1863, il fut appelé au ministère de l'Instruction publique. Ce qu'il fit pendant les six années qu'il y passa, je n'ai point à le rappeler ici. Il y eut alors, dans l'Université et dans tous les ordres d'enseignement, un grand mouvement de rénovation, un peu tumultueux peut-être, mais fécond, et que nous apprécions aujourd'hui avec plus d'équité qu'on ne fit à cette époque dans le milieu même d'où s'était élevé le nouveau ministre. Le temps et l'expérience ont apporté les correctifs nécessaires à celles des réformes de Duruy qui n'étaient pas assez mûries. Mais ce fut le petit nombre, et les mi-

nistres qui se sont succédé à l'Instruction publique n'ont eu, le plus souvent qu'à appliquer ou à développer les idées de leur devancier. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, qui est un peu notre domaine, l'action de Duruy, qui pourtant n'avait jamais occupé que des chaires d'enseignement secondaire, fut bienfaisante autant que puissante. Il fut le premier ministre de l'instruction publique qui ait compris que l'objet essentiel des Facultés des lettres et des sciences ne devait pas être de faire passer des examens et de conférer des grades universitaires. Désireux de répandre largement la haute culture intellectuelle, et entravé par l'insuffisance de son budget, il fit appel à toutes les bonnes volontés. Il encouragea tout à la fois la vulgarisation des connaissances scientifiques, en invitant les professeurs à faire des conférences en dehors des Facultés, et la recherche originale. en donnant à des savants, même dépourvus de diplômes, les moyens d'enseigner. A cet effet, il créa à côté de la Sorbonne, dans la salle Gerson, une sorte de faculté libre qui en se transformant devint l'École des Hautes-Études, et, dans la mesure où il le put, il augmenta un peu partout le nombre des chaires et des laboratoires.

Rentré en 1869 dans la vie privée, avant d'avoir réalisé tous ses plans de réforme, il reprit ses études historiques au point où il les avait laissées six ans plus tôt. Il se remit à son *Histoire des Romains* dont il publia de 1870 à 1879 une seconde édition très augmentée et continuée jusqu'à Dioclétien, puis enfin l'édition définitive de 1879 à 1885, apportant chaque fois de profondes modifications à l'édition précédente. En même temps, il composait deux mémoires d'une érudition très spéciale qui ont pris place parmi nos publications, l'un sur la *Formation historique des deux classes de citoyens romains désignés dans les Pandectes sous les noms d'« honestiores » et d'« humiliores »*, l'autre sur les *Tribuni militum a populo*. A peine avait-il terminé son *Histoire romaine*, considérée à juste titre comme son œuvre capitale, qu'il se mit à refondre son *Histoire des Grecs*, dont le dernier volume parut en 1889, à une époque où déjà sa santé était devenue chancelante.

Si ses dernières années ont été affligées par de pénibles infir-

mités, il a du moins eu la satisfaction d'achever son œuvre scientifique et d'assister au triomphe des idées qu'il avait défendues étant ministre. Il a quitté cette vie, plein de jours, avec la conscience d'avoir utilement employé son intelligence et son énergie pour le progrès des études historiques et pour le bien du pays.

M. L. Cailletet, membre de l'Institut, présente à l'Académie, au nom de la Société archéologique de Châtillon-sur-Seine, divers objets découverts à Vertilum, cité gallo-romaine des environs de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or). La pièce la plus intéressante est un Bacchus enfant, d'une rare beauté et d'une conservation absolue. Cette pièce a été découverte, il y a huit jours à peine, dans une couche de terre noire, mélangée de débris de charbons provenant de l'incendie qui a détruit Vertilum vers le IIIe siècle de notre ère. On ne peut qu'encourager la Société de Châtillon à poursuivre ses fouilles, qui sont dirigées avec une rare compétence par son habile conservateur, M. Lorimy.

M. Edm. Le Blant a la parole pour une communication :

« Notre savant confrère M. Helbig m'adresse la copie suivante d'une inscription gravée sur une urne de marbre récemment trouvée, lui a-t-on dit, dans une vigne contiguë à la villa Albani :

D· M·
IVLIAE· SPERATAE
C· IVLIVS
SABINIANVS
EVOCATVS· AVG
MATRI
PIENTISSIMAE
F[illegible]· LIBERTIS
LIBERTABVSQV
POSTERISQVE
SVIS »

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, l'Académie procède à la désignation de deux candidats à la chaire de langue et littérature sanscrites vacante au Collège de France par suite du décès de M. Foucaux.

M. Sylvain Lévy est présenté en première ligne, par 23 suffrages sur 29 votants.

M. L. Finot est présenté en seconde ligne, par 29 suffrages sur 31 votants.

M. Couve, ancien membre de l'École d'Athènes, fait connaître les résultats des fouilles qu'il a faites dans l'île de Délos, dans l'été de 1894, sous la direction de M. Homolle et avec le concours de l'Académie (legs Piot).

Ces fouilles, qui avaient pour objet le déblaiement d'habitations particulières, ont amené la découverte de plusieurs maisons du second siècle avant Jésus-Christ, relativement bien conservées. On pourra maintenant, d'après des documents certains, se faire une idée de ce qu'était l'habitation d'un riche Délien, à l'époque de la grande prospérité de l'île. Ces maisons peuvent être, en effet, approximativement datées; les tétradrachmes d'Athènes qu'on y a trouvés sont tous postérieurs à l'année 186 et tous antérieurs à l'année 86, qui est celle de la destruction de Délos par Archelaos, lieutenant de Mithridate.

Ce sont des maisons grecques du type le plus simple, avec une seule cour à colonnade, autour de laquelle sont groupés les appartements. Le rez-de-chaussée est seul conservé; mais on a retrouvé des cages d'escaliers et des débris divers qui permettent de conclure, au moins pour certaines de ces maisons, à l'existence d'un étage supérieur. La destination spéciale de chaque pièce n'est pas toujours facile à déterminer; cependant, en s'aidant des textes, on arrive à reconnaître presque partout les exèdres, les salles d'honneur, les chambres à coucher, les loges de portiers, les cuisines. Les dispositions relatives à la conservation et à la concentration des eaux de pluie, d'une part (citernes

voûtées, puits, conduites), et, d'autre part, à l'écoulement des eaux sales (égouts), sont particulièrement remarquables,

Les murs des appartements, dont la hauteur conservée varie de 3 à 4 mètres, sont encore revêtus de leur décoration peinte sur stuc. Cette décoration murale, dont le caractère général est le même dans toutes les maisons, est à la fois sobre et élégante; ce sont, dans le bas, de grands panneaux, à teinte plate, bleus; dans le haut, des panneaux rouges; enfin, à hauteur d'homme, une sorte de frise décorée de motifs variés : imitations de marbres, guirlandes de fleurs, figures géométriques, Éros ailés. Les couleurs sont souvent conservées éclatantes. On a aussi trouvé un grand nombre de morceaux indépendants, en stuc, et peints : masques de Gorgones, petites têtes de taureaux, consoles, triglyphes.

La cour de la maison et les pièces principales sont, en général, pavées de mosaïques, dont quelques-unes figurent des motifs élégants.

Enfin, dans ces habitations particulières, plusieurs œuvres de sculpture ont été trouvées. Les plus importantes sont :

1° Un bas-relief archaïsant, avec restes de couleurs. Il représente une procession de divinités, Hermès et Athéna marchant en tête du cortège;

2° Plusieurs bustes d'époque gréco-romaine : ce sont des portraits;

3° Une statue d'homme colossale, probablement une statue d'athlète; la tête est un portrait très vivant. Époque romaine;

4° Une statue de femme, drapée, dans un état remarquable de conservation. La tête, admirable d'élégance et de finesse, est de style praxitélien;

5° Une statue de Diadumène, la meilleure réplique qu'on possédât encore du *Diadumène* de Polyclète. Cette découverte est par là même importante pour l'histoire de l'art grec.

M. Couve fait passer ensuite sous les yeux de l'Académie un grand nombre de photographies, avec des plans et des dessins faits par M. Convert, ingénieur des fouilles de Delphes.

M. Heuzey prend la parole pour insister sur l'importance de la découverte du Diadumène. Il exprime le désir qu'un moulage de cette statue, supérieure au Diadumène du British Museum, soit bientôt exécuté et envoyé à Paris.

---

### SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE.

M. Bühler, correspondant étranger, assiste à la séance.

Sont adressés aux Concours de l'Académie :

1° Antiquités de la France.

*Le Vendômois; épigraphie et iconographie*, par M. le marquis de Rochambeau (Paris, 1889 et 1894, 2 vol. in-8°);

*Jeanne d'Arc en Berry et l'ancienne fête dite* de la Pucelle *à Bourges*, avec des documents et des éclaircissements inédits, par MM. Lucien Jeny et P. Lanéry d'Arc (Paris et Bourges, 1894, in-8°).

2° Prix Saintour.

*Les Métèques athéniens; étude sur la condition légale, la situation morale et le rôle social et économique des étrangers domiciliés à Athènes*, par M. Michel Clerc (Paris, 1893, in-8°).

Le Président donne lecture de la liste des correspondants. Il en résulte que cinq places de correspondants étrangers et une place de correspondant français sont vacantes.

Il propose à l'Académie de nommer une commission de six membres pour présenter une liste de candidats à chacune des places vacantes de correspondants étrangers, et une autre commission de quatre membres pour la place de correspondant français.

Cette proposition étant adoptée, il est procédé au vote.

Sont élus :

Membres de la première commission : MM. Perrot, Gaston Paris, Schefer, d'Arbois de Jubainville, Boissier;

Membres de la seconde commission : MM. Delisle, de Rozière, Schlumberger, de Barthélemy.

L'Académie se forme en comité secret pour entendre la lecture des rapports : 1° de la Commission du legs Garnier; 2° de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, sur les travaux des membres de ces deux écoles pendant l'année 1893-1894[1].

M. Menant rappelle qu'il a présenté à l'Académie, dans une séance précédente, quelques figurines en bronze sur l'authenticité desquelles il a tenu à ne se prononcer qu'au moment où il pourrait achever de démontrer cette authenticité par une analyse chimique desdites figurines. Cette analyse a eu lieu par les soins de M. Ditte, professeur à la Sorbonne, et a permis de voir sur la poitrine de l'une de ces figurines un signe de l'écriture hétéenne, le signe divin, ce qui ne laisse aucun doute sur leur authenticité.

M. Héron de Villefosse donne lecture d'un rapport sur les objets découverts à Carthage par le R. P. Delattre dans la nécropole punique voisine du Serapeum[2].

M. Ph. Berger complète la communication de M. Héron de Villefosse en donnant la traduction de l'inscription phénicienne gravée sur un pendant de collier en or trouvé par le P. Delattre et ajoute que les caractères de l'inscription, qui sont archaïques, confirment pleinement les conclusions de M. Héron de Villefosse sur la date de ces sépultures[3].

M. Ch.-E. Ruelle fait une communication sur *Le musicographe Alypius corrigé par Boèce*[4].

---

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE.

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts adresse à l'Académie les ampliations de deux décrets, en date du

[1] Voir l'Appendice n° VI (p. 593).
[2] Voir aux Communications, n° XXXII (p. 445).
[3] Voir aux Communications, n° XXXIII (p. 453).
[4] Voir aux Communications, n° XXXIV (p. 458).



IMPRIMERIE NATIONALE.

8 décembre courant, par lesquels M. le Président de la République approuve les élections, comme associés étrangers, de M. Weber, de Berlin, en remplacement de sir Henry Austen Layard, décédé, et de M. Helbig, de Rome, en remplacement du commandeur J.-B. de Rossi, décédé.

Sont adressés aux concours de l'Académie :

1° Prix Stanislas Julien.

*Choix de documents, lettres officielles, proclamations, édits, mémoriaux, inscriptions...*, texte chinois, avec traduction par le père S. Couvreur, S. J. (Ho Kien Fou, 1894, in-8°).

2° Prix Loubat.

*Reproductions de cartes et de globes relatifs à la découverte de l'Amérique du XVI^e au XVIII^e siècle*, par M. Gabriel Marcel; texte et atlas (Paris, 1894, grand in-4° et in-fol.).

M. Oppert donne la traduction d'un acte de vente, publié par le P. Strossmayer, daté du mois de mai 658 avant Jésus-Christ et relatif à la vente d'un terrain divisé en trois parcelles, équivalant ensemble à la surface de 625 mètres carrés. Il avait été vendu très bon marché : 29 drachmes, plus une drachme de pourboire, en tout à peu près 66 francs. Ce qui ajoute à l'intérêt de cette pièce, c'est qu'elle contient la mention d'un siège de Babylone et de la famine qui y régnait, en sorte que trois cabs de blé, ou deux litres et demi, se payaient 1 fr. 87. Le roi qui y régnait pendant ce siège était Saosduchin, que son frère Sardanapale de Ninive attaqua. Ses sujets, fatigués du siège, qui ne se termina qu'en 648 avant Jésus-Christ, se révoltèrent dans la ville assiégée et cernée, et firent périr leur monarque dans les flammes; il est possible que ce fait ait donné naissance au mythe de Sardanapale le fainéant se brûlant sur un bûcher avec ses femmes.

M. Foucart communique une inscription grecque des premières années du quatrième siècle. C'est la dédicace de deux chorèges athéniens associés, qui ont remporté deux fois le prix au concours des tragédies, puis des comédies, à la fête des Dionysiaques.

Il montre que cette inscription confirme le témoignage d'Aristote sur l'association permise aux chorèges; il établit que la tragédie qui obtint le prix est l'*Œdipe à Colone*, représentée, après la mort du poète, par les soins de son petit-fils, en 401. La comédie est d'Aristophane, c'est une des pièces perdues que l'auteur composa entre 399 et 389.

M. Schlumberger communique à l'Académie des photographies qui lui ont été envoyées par M. Degrand, consul de France à Scutari d'Albanie, au retour d'une exploration en Mirditie, à Ourosch, capitale presque inexplorée de cette contrée inaccessible entre toutes. M. Degrand a étudié en particulier les églises. Dans l'une, celle de Saint-Alexandre, il a pu photographier deux très belles croix processionnelles du xv^e^ siècle, faites de plaques d'argent repoussé, avec sujets en relief ornés d'émail et inscriptions en dialecte vénitien très élégamment gravées. Dans l'église des Saints-Serge-et-Bacchus, bâtie à la fin du xiii^e^ siècle par les deux rois de Serbie, Ourosch et Stéphane, et leur mère, la pieuse reine Hélène, qui passait pour Française, descendant de Beaudouin II de Constantinople, M. Degrand a pu photographier deux belles inscriptions. L'une donne la date de la fondation de ce temple par cette princesse et ses fils; l'autre est gravée sur leur dalle funéraire commune.

M. Schlumberger donne quelques détails sur ces églises, sur ces monuments, sur l'étrange capitale de ce farouche clan albanais, capitale si voisine de l'Adriatique, pourtant plus inaccessible que bien des régions africaines. Depuis vingt années, M. Degrand est un des très rares Européens qui y aient pénétré.

M. Salomon Reinach signale à l'Académie qu'une pierre gravée représentant Diomède qui vient d'enlever le Palladium, pierre signée du nom de Polyclète (un homonyme du célèbre sculpteur), n'est plus connue aujourd'hui que par d'anciens dessins et des empreintes, ayant été volée à Florence au début du xviii^e^ siècle. Les archéologues modernes ont suspecté l'authenticité de la gravure et celle de la signature. M. S. Reinach montre que l'une et l'autre

étaient déjà connues vers 1430, époque où Niccolo Niccoli aperçut cette pierre au cou d'un enfant, dans une rue de Florence, et l'acheta pour cinq ducats à son père. Il exprime le vœu que sa communication puisse provoquer quelques recherches dans les collections privées, surtout en Grande-Bretagne, où il est probable que ce chef-d'œuvre de la glyptique antique, dont l'authenticité est définitivement rétablie, se dissimule depuis près de deux cents ans.

---

### SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE.

M. de Giers, au nom de S. Exc. M. l'Ambassadeur de Russie, a adressé au Président de l'Institut la lettre suivante :

Paris, le 12 décembre 1894.

Monsieur le Président,

L'adresse, par laquelle vous avez bien voulu, ainsi que les représentants des cinq Académies, exprimer la vive part que l'Institut de France avait prise au deuil où la Russie a été plongée à la suite du décès de Sa Majesté l'Empereur Alexandre III, a été placée sous les yeux de Son Auguste Fils l'Empereur Nicolas II.

Très sensible aux sentiments dont, au nom de l'Institut, vous avez bien voulu vous faire l'interprète, Sa Majesté a daigné ordonner de vous en exprimer tous ses remerciements, en vous priant d'en être l'organe auprès de l'Institut de France que vous présidez.

Je suis heureux, Monsieur le Président, d'être appelé à servir d'intermédiaire auprès de vous à l'expression des sentiments de gratitude de mon Auguste Souverain, et vous prie de vouloir bien agréer, en même temps, l'hommage de ma très haute considération.

*Le Chargé d'affaires de Russie,*

De Giers.

M. Héron de Villefosse donne lecture d'un rapport sur la mission du lieutenant d'artillerie M. H. Lecoy de la Marche, dans le Sud Tunisien [1].

[1] Voir aux Communications, n° XXXV (p. 469).

L'Académie décide que le rapport de M. Héron de Villefosse sera renvoyé, avec les estampages qui y sont joints, au Ministère de l'instruction publique, et elle exprime le vœu que ce rapport et ces estampages soient soumis à la Commission de publication des documents archéologiques trouvés en Tunisie et soient publiés par les soins de cette Commission avec les plans et les photographies.

Ce vœu sera transmis au Ministre.

Sont adressés aux concours de l'Académie :

1° Prix Gobert :

*Le Parlement de Paris, de Philippe le Bel à Charles VII* (*1314-1422*); *son organisation, sa compétence, ses attributions*, par M. Félix Aubert (Paris, 1887 et 1890, 2 vol. in-8°);

*Histoire du Parlement de Paris, de l'origine à François Ier* (*1250-1515*), par le même; tome I : *Organisation, compétence et attributions;* tome II : *Procédure* (Paris, 1894, 2 vol. in-8°).

2° Antiquités de la France :

*Histoire des ducs de Bourgogne de la race Capétienne*, avec des documents inédits et des pièces justificatives, par M. Ernest Petit; tome V (Paris, 1894, in-8°);

*Les États de la vicomté de Turenne*, tomes I et II, par M. René Fage (Paris, 1894, 2 vol. in-8°);

*Précis d'une histoire de la ville et du pays de Mouzon* (*Ardennes*), par M. N. Goffart (Arcis-sur-Aube, 1894, in-8°);

*Une paroisse rurale au duché d'Alençon. — Saint-Germain-de-Clairefeuille, des origines de la paroisse à 1790*, par M. le vicomte du Motey (Alençon, 1894, in-8°);

*Étude sur l'organisation municipale de la ville de Verdun* (*XIIe-XVIe siècle*), par M. H. Labande (Verdun, 1891, in-4°; extrait de l'*Inventaire sommaire des archives communales de Verdun*);

*La charité à Verdun. Histoire des établissements hospitaliers et institutions charitables de cette ville depuis leur fondation jusqu'en 1789*, par le même (Verdun, 1894, in-4°).

3° Prix Loubat :

*Histoire de la découverte de l'Amérique depuis les origines jusqu'à la mort de Christophe Colomb*, par M. Paul Gaffarel; tomes I et II (Paris, 1892, 2 vol. in-8°).

4° Prix Saintour :

*Le fondateur de Lyon. Histoire de L. Munatius Plancus*, par M. Émile Jullien (Paris, 1892, in-8°).

---

SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, dans une lettre qu'il adresse au Président, donne des nouvelles archéologiques [1].

Le R. P. Delattre, correspondant de l'Académie à Carthage, adresse au Secrétaire perpétuel la lettre suivante :

Saint-Louis, le 21 décembre 1894.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Les découvertes que j'ai eu, à plusieurs reprises durant cette année, l'honneur de communiquer à l'Académie par l'intermédiaire de M. Héron de Villefosse, vous ont mis régulièrement au courant des principaux résultats des fouilles que j'ai exécutées à Carthage, grâce aux 3,000 francs mis à ma disposition.

Mes recherches se sont portées sur divers points tels que le flanc sud-ouest de la colline de Saint-Louis et les abords de l'amphithéâtre, mais surtout sur l'emplacement d'une nécropole punique que j'avais déjà reconnue et qu'il importait d'explorer d'une façon suivie.

Je n'ai pas besoin de vous dire quel a été le succès des derniers travaux. Ils ont porté à plus de *quatre cents* le nombre des tombes découvertes. La profondeur à laquelle nous avons dû aller chercher ces antiques sépultures a varié de *quatre* à *quatorze* mètres.

[1] Voir aux Communications, n° XXXVI (p. 481).

L'existence de cette nécropole éclaire d'un jour nouveau la topographie de la première ville de Carthage.

De plus, les fouilles ont fourni un grand nombre de pièces archéologiques d'un réel intérêt pour l'étude des mœurs et de la religion des Carthaginois, ainsi que pour l'histoire de l'art et celle du commerce.

Qu'il me suffise de noter, parmi les pièces les plus importantes, des figurines égyptiennes, des statuettes et des vases de style grec archaïque, des masques d'art carthaginois, des scarabées, des amulettes, des colliers, bracelets, bagues, pendants d'oreilles et autres bijoux d'or, d'argent et de bronze, enfin tout un ensemble d'objets analogues à ceux qui sont sortis des nécropoles de Phénicie, d'Étrurie, de Sardaigne et de Grèce (Camiros et Mycènes).

Je ne dois pas omettre dans cet aperçu sommaire de mentionner une inscription punique qui nomme deux fois comme dieu Pygmalion et est, d'après M. Ph. Berger qui l'a traduite, le plus ancien texte de Carthage.

L'honneur de ces résultats revient à l'Académie qui m'a généreusement aidé à les obtenir.

Mais les fouilles, que nous avons dû pousser à une si grande profondeur, ont complètement absorbé les 3,000 francs de l'Académie. Je ne puis donc continuer ces recherches. Il serait cependant important de ne pas abandonner une telle mine archéologique, d'autant plus que j'ai présentement sous la main un excellent chef de chantier, sans lequel je ne pourrais reprendre plus tard les fouilles dans des conditions aussi avantageuses.

Avec une somme égale à celle que l'Académie m'a déjà accordée, je compte pouvoir mener à bonne fin l'exploration complète du terrain qui renferme cette intéressante nécropole.

J'ose donc espérer que mes désirs seront exaucés et que je pourrai, grâce à un nouveau subside, terminer une œuvre dont la gloire appartiendra à l'Académie.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire perpétuel, mes vifs et sincères remerciements et l'hommage des sentiments de profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très obéissant serviteur,

A.-L. Delattre.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, le Président annonce que l'Académie a élu correspondants étrangers :

M. Mehren, à Copenhague, en remplacement de M. Hodgson, décédé;

M. Kavvadias, à Athènes, en remplacement de M. Whitney, décédé;

M. Windisch, à Leipzig, en remplacement de M. Fabretti, décédé;

M. Bücheler, à Bonn, en remplacement de M. Weber, élu précédemment associé étranger;

Le R. P. De Smedt, à Bruxelles, en remplacement de M. Helbig, élu précédemment associé étranger.

Il annonce ensuite que l'Académie a élu correspondant français :

M. G. Saige, à Monaco, en remplacement de M. Robiou, décédé.

L'Académie procède au renouvellement de son bureau pour 1895. M. Maspero est élu président; M. Schlumberger, vice-président.

Le scrutin est ensuite ouvert pour la nomination des Commissions annuelles et de la Commission du prix Gobert.

Sont élus :

Commission des travaux littéraires :

MM. Delisle, Hauréau, Le Blant, de Rozière, Deloche, Girard, Barbier de Meynard, d'Arbois de Jubainville.

Commission des antiquités de la France :

MM. Delisle, Hauréau, de Rozière, G. Paris, A. Bertrand, Héron de Villefosse, Longnon, de Lasteyrie.

Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome :

MM. Delisle, Girard, Heuzey, G. Perrot, Foucart, Weil, Croiset, Boissier.

Commission des études du nord de l'Afrique :

MM. Le Blant, Heuzey, G. Perrot, Barbier de Meynard, Oppert, Boissier, Héron de Villefosse, Berger.

Commission administrative :

MM. Delisle, Deloche.

Commission du prix Gobert :

MM. de Rozière, de Barthélemy, l'abbé Duchesne et de Boislisle.

## COMMUNICATIONS.

### N° XXX.

NOTES DU R. P. DELATTRE, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE, SUR LA NÉCROPOLE PUNIQUE VOISINE DU SERAPEUM[1], À CARTHAGE, COMMUNIQUÉES PAR M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

(SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 1894.)

Les fouilles si heureusement commencées dans la nécropole voisine du Serapeum, à Carthage, ont continué cette année à nous révéler ce qu'était réellement, dans l'antiquité, la tombe punique.

Le terrain appelé Douïmes nous a fourni plus de trois cents tombeaux.

Voici les différentes sortes de sépultures que renferme cette nécropole. A part le puits au fond duquel est creusée dans le roc une chambre funéraire pour deux personnes, comme dans les tombeaux découverts récemment sous la batterie de Bordj-el-Djedid, à part l'emploi de sarcophages, nos dernières fouilles ont rencontré toutes les variétés de sépultures primitives usitées pour les adultes. Je dois avertir que les tombes désignées sous les nos 2, 6, 7 et 8 forment exception dans cette nécropole, qui ne nous a offert, jusqu'à présent, qu'un seul exemple de chacune :

1° Simple fosse dans laquelle le corps a été déposé, puis recouvert de terre ;

2° Fosse atteignant la profondeur de 9 mètres au-dessous du sol ; le corps a été déposé au fond de cette espèce de puits ;

[1] [Sur les premières fouilles faites dans cette nécropole, voir les *Comptes rendus* de l'année 1893, p. 394 à 397.]

3° Fosse ou puits au fond duquel a été creusé un petit caveau, juste suffisant pour recevoir un corps;

4° Simple fosse, couverte de grosses dalles;

5° Fosse tapissée de dalles et présentant la forme d'un petit caveau; quelquefois le caveau est double;

6° Caveau plus grand, pour deux personnes, sans sarcophages, fermé à la partie supérieure par de grosses dalles horizontales; c'est la vraie chambre funéraire avec porte d'entrée;

7° Chambre funéraire dont les pierres du plafond sont surmontées d'autres pierres butées l'une contre l'autre de façon à former une sorte de toit;

8° Caveau fermé à la partie supérieure par des pierres butées l'une contre l'autre, avec suppression des pierres horizontales du plafond.

Telles sont les différentes sortes de sépultures puniques que nous avons rencontrées dans la nécropole de Douïmes, voisine du Serapeum. Mais la forme qui revient le plus souvent est celle du petit caveau ou fosse tapissée de dalles. Presque tous les tombeaux sont orientés dans le sens du chemin qui conduit à la mer. Quelques-uns seulement sont placés comme ceux de la colline de Saint-Louis, c'est-à-dire du nord-est au sud-ouest.

Nous avons constamment trouvé la même lampe punique de forme primitive.

Je ne puis décrire dans cette note succincte chaque mobilier funéraire. La nomenclature suivante suffira à donner une idée de l'intérêt particulier qu'offre la nécropole nouvellement explorée. Je passe sous silence dans la liste qui suit les objets d'usage commun qu'on a coutume de retirer des tombes de Carthage, pour ne citer que les pièces dignes d'attention.

Céramique : Vases en terre noire très fine; brûle-parfum;

vases ornés d'oiseaux, coq, paon, canard; vase orné d'un oiseau à tête humaine; vases décorés de personnages, guerriers, cavaliers, femmes; masques; statuettes.

Faience et pâte de verre : *Unguentaria;* sphère creuse travaillée à jour; amande ou coquille travaillée à jour; pastilles; petits tubes; prismes; grains; perles; amulettes; figurines; têtes; scarabées, etc.

Ivoire et os : Épingle à tête de bélier; cuiller à encens terminée par une main ouverte; disques; cônes; cylindres; poids; cubes; étuis; têtes; figurines; manche de poignard.

Or : Amulettes; anneaux; bagues à chaton mobile; disques ornés d'une rosace; grains; globules; pendants d'oreille à croix ansée; pendants d'oreille au boisseau rempli de grain; croissants surmontant le disque; cylindre; bijoux ornés de filigranes, etc.

Argent : Grande coupe; anneaux; bracelets; bagues sigillaires; cercles de collier; cylindres; disques; disques surmontés du croissant; chaînette à mailles serrées formant tresse; palmettes; pendants d'oreille à croix ansée; masque barbu; lamelle portant le scarabée sacré, ailé; cure-oreilles; étuis, etc.

Plomb : Série de poids; lamelles découpées en silhouettes; godet à anse; plombs de filet, etc.

Bronze : Miroirs; agrafes; bracelets; bagues; épingles; brûle-parfum; plateaux de balance; globules; amulettes; figurines; anses de vases; hachettes; hameçons; poissons; sonnettes; cymbales, etc.

Fer : Anneaux; hachette; poignées, etc.

Pierres diverses : Cornaline; agate; émeraude; cristal de roche; silex; fossiles taillés et polis; pierres noires arrondies et polies; albâtre; pierre de Malte; mica?, etc.

Autres matières : Œufs d'autruche; coquilles (surtout des espèces de cauris et la coquille connue sous le nom de Saint-Jacques); bitume; encens; cinabre; soufre, etc.

Je n'ajoute rien à ce sommaire, car le but principal de ma communication est de faire le récit de la découverte du plus grand tombeau carthaginois que nous ayons rencontré jusqu'à ce jour et d'en donner une description aussi complète que possible.

GRAND TOMBEAU OUVERT LE 2 OCTOBRE 1894.

La découverte d'un grand tombeau punique, parfaitement intact, ayant échappé aux infiltrations, et offrant des particularités qui n'avaient pas encore été observées, mérite assurément une note spéciale. C'est d'une sépulture de ce genre, trouvée dans la nécropole de Douïmes, près des citernes restaurées de Carthage, qu'il s'agit ici.

Lorsqu'on explore une nécropole punique, on ne tarde pas à reconnaître, à des pistes certaines, l'emplacement des tombes. Après avoir pratiqué une large fouille horizontale, on voit apparaître, dans les parois de la tranchée, des bandes verticales de terrain sablonneux, jaunâtre, renfermant de menus morceaux de charbon. Ces bandes représentent les puits creusés pour recevoir les cadavres dans une simple fosse, ou dans un caveau plus ou moins grand, construit à l'aide de grosses dalles de tuf coquillier. La largeur de ces bandes atteint d'ordinaire à peine un mètre.

Au mois de septembre 1894, on rencontra une de ces bandes qui représentait un puits large de plus de 3 mètres. Il devait donc aboutir à une sépulture de dimension exceptionnelle. On se mit à creuser avec entrain, espérant rencontrer bientôt un grand tombeau. Mais il fallut descendre à la profondeur de 7 mètres pour atteindre extérieurement les

pierres du plafond de la chambre funéraire. On y parvint le 2 octobre.

Les pierres, bien équarries, longues d'environ 3 mètres, n'avaient pas moins de 0 m. 50 d'épaisseur. On entama la première qui se rencontra, et ce fut par une brèche juste suffisante pour le passage d'un corps humain, que nous pénétrâmes dans l'hypogée.

C'est, je crois, le plus grand tombeau que nous ayons découvert à Carthage. Intérieurement, il mesurait 2 m. 50 de longueur[1], 1 m. 50 de largeur et 1 m. 44 de hauteur, de sorte que les corps y reposaient à 9 mètres de profondeur sous le sol actuel.

Dès la première inspection, on reconnut deux squelettes; on aperçut une bague en or et un bracelet demeuré en place autour des os du bras. Contrairement aux constatations faites dans les autres tombes, l'entrée, au lieu de s'ouvrir au sud-est, vers la mer, regardait la Goulette, c'est-à-dire le sud-ouest, comme les grands tombeaux de la colline de Saint-Louis.

Ce caveau offrait encore une particularité que nous rencontrions pour la première fois. Les parois et même le dallage inférieur avaient été enduits de stuc. Ce stuc, excessivement fin et dur, avait la blancheur et l'aspect cristallisé de la neige. La flamme des bougies le faisait étinceler de mille points lumineux. Une partie de cet enduit s'était détachée et était tombée en larges plaques sur les squelettes; une autre partie ayant conservé toute sa hauteur, soit 1 m. 25, demeurait inclinée avec un écartement de 0 m. 27, semblable à une grande feuille de carton bristol. La densité de ce stuc est telle que sous les moindres coups, il rend un son métallique.

L'enduit n'atteignait donc pas le sommet de la chambre. Il restait entre la partie stuquée et les grandes pierres qui

[1] Sans compter la profondeur de la baie de la porte qui est de 0 m. 37.

recouvraient le caveau un espace de 0 m. 19, occupé jadis par une corniche de bois et par un plafond de même matière.

Vers le milieu de la paroi nord-ouest (exactement à 1 m. 25 du fond de la chambre et à 0 m. 45 au-dessous du plafond), s'ouvrait une petite niche rectangulaire, large de 0 m. 29, haute et profonde de 0 m. 22 et 0 m. 23, dont les faces étaient également enduites de stuc.

Pour explorer convenablement cette sépulture, il fallut d'abord la débarrasser des plaques de stuc qui étaient tombées.

Les deux squelettes étaient étendus l'un à côté de l'autre, les pieds vers l'entrée. Une couche de poudre brune, impalpable, semblable à de la terre d'ombre, les recouvrait en partie.

Tout le mobilier funéraire était en place. Avant de donner la liste des objets funéraires, je dirai un mot de la porte. Celle-ci est une énorme pierre parfaitement équarrie. Elle ferme une baie haute de 1 m. 34, large de 0 m. 90 et profonde de 0 m. 37. La face intérieure a été dressée avec une régularité remarquable. De sa surface se détache, avec une saillie de 0 m. 03, un panneau rectangulaire à arêtes vives, haut de 1 m. 03 et large de 0 m. 70. C'est un travail parfait.

A droite de l'entrée, on trouva le groupe le plus considérable de vases. C'était d'abord, tout à fait dans l'angle, un grand vase bouché par un œuf d'autruche, ayant lui-même servi de récipient. Cet œuf conservait extérieurement des traces de couleur rouge. Contre le grand vase il y en avait un autre, décoré de traits noirs, les uns horizontaux, les autres verticaux. Ce vase reposait sur un support circulaire, sorte de manchon que nous avions déjà rencontré sans en reconnaître l'usage d'une façon certaine. Cette fois, le doute n'est plus possible; ces objets sont des porte-vase. Celui que nous relevions dans cette sépulture était aussi orné de lignes noires.

À côté, on recueillit un couvercle ayant la forme d'une calotte à bouton.

On découvrit encore près de ce groupe trois fioles, un petit vase de terre fine, sorte de gobelet orné de peintures géométriques, et enfin deux vases demi-sphériques.

Au fond, toujours à droite, un grand vase de forme cylindrique occupait l'angle. Près de la tête du squelette, on recueillit une coupe en argent de forme demi-sphérique, haute de 0 m. 07, large de 0 m. 125, pesant 283 grammes. On ramena encore un grain de collier, petit cylindre d'émeraude, et des débris de bronze tellement oxydés qu'ils s'écrasaient sous les doigts et se réduisaient en pâte offrant au toucher l'impression de la céruse.

En examinant le second squelette, à gauche, des pieds à la tête, il fallut arriver à la hauteur du bassin pour trouver la lampe. Elle était renversée et placée contre la paroi au-dessous de la niche. Entre les deux squelettes, un grand vase de terre rouge à dessins noirs géométriques gisait en morceaux. Je crois pouvoir attribuer l'état de ce vase à la chute du plafond de bois. Son couvercle fut cependant retrouvé intact.

En continuant l'exploration, on parvint à l'endroit où étaient déposés la bague d'or et le bracelet de bronze que nous avions mis de côté dès l'ouverture de la sépulture. De chaque côté de la tête du squelette était placée une poignée en fer. La tige carrée dont ces poignées sont munies et la partie qui a été rabattue indiquent qu'elles étaient adaptées à une pièce de bois épaisse de 0 m. 07. Le bois lui-même a laissé des traces qui permettent d'en prendre une mesure exacte.

Il nous restait à vider la petite niche de son contenu. Elle renfermait une sorte de bouteille à orifice en forme de large disque horizontal. Plusieurs fois déjà, nous avons trouvé des vases de ce genre dans les niches des grands tombeaux de cette même nécropole. À côté, on recueillit une anse en bronze.

A part les gros os, les squelettes se réduisirent en poussière. Je pus mesurer un fémur dont la longueur était de 0 m. 37.

Après cette exploration sommaire, nous eûmes d'autres surprises. En tamisant la poussière du tombeau, on trouva plusieurs bijoux en or dont voici la liste et la description :

1° Deux petites sphères, avec anneaux de suspension;

2° Un disque percé dans le sens du diamètre. Une face est bombée et unie, tandis que l'autre porte une rosace composée de sept petits ronds, entourée de trois cercles concentriques du travail le plus fin, en filigrane;

3° Un grain de collier dont la face est ornée de petites grappes triangulaires en filigrane d'un fini remarquable;

4° Un scarabée monté sur or. L'anneau était d'argent. Le plat du scarabée est très finement ciselé. La composition se divise en trois registres. Les registres inférieur et supérieur sont identiques; celui du milieu semble renfermer un texte hiéroglyphique dans lequel je vois la croix ansée et crois reconnaître un animal ailé et à longues oreilles;

5° Un étui en or de forme cylindrique. Déjà nous avions trouvé de ces étuis funéraires, mais ils n'étaient pas en métal. Celui-ci contenait un petit morceau de fer et une poudre noire renfermant des parcelles brillantes semblables à du mica, ou encore à des fragments d'aile d'insecte. J'avais cru tout d'abord retirer de cet étui une feuille d'or portant une inscription punique; mon espoir fut déçu, mais on trouva une inscription sur le dernier objet qu'il me reste à décrire;

6° Disque de la grandeur d'une pièce de 10 francs, muni d'une belière. La face porte au centre une sorte d'ombilic. Elle est en outre entourée d'un cercle formant rebord et se relevant à la partie inférieure pour décrire un angle dont la pointe se dirige vers le centre. On y lit un *texte punique de cinq lignes*, gravé en caractères microscopiques.



IMPRIMERIE NATIONALE.

Comme on le voit, le mobilier de cette sépulture répondait à sa grandeur et au luxe avec lequel elle avait été construite.

J'ai dit plus haut que les parois du tombeau et l'enduit de stuc qui les avait recouvertes n'atteignaient pas le plafond. Il y a là, tout autour de la chambre, un retrait rempli en partie par de petites pierres et du mortier. On peut mesurer l'épaisseur qu'occupait la corniche au-dessus de la paroi. Cette épaisseur était de 0 m. 06. On peut également mesurer la hauteur de cette corniche qui devait être de 0 m. 08. Le reste était pris par les pièces de bois qui composaient le plafond et qui ont laissé des lambeaux demeurés attachés à la pierre, de telle sorte qu'on ne peut avoir le moindre doute à cet égard.

Il est un autre détail digne d'être noté. Avant de placer le bois du plafond et de la corniche, les artisans ont fait autour de la chambre, à 0 m. 05 de l'arête supérieure des pierres formant paroi, un filet rouge qui paraît avoir été tiré au cordeau. Comme ce filet devait être ensuite caché par l'enduit du stuc, il est certain qu'il n'a pas été fait pour orner le caveau. Il est donc naturel de croire qu'il a dû servir à placer de niveau les pièces de la corniche et du plafond.

Ce grand tombeau est assurément le plus beau et un des plus riches que nous ayons trouvés à Carthage. J'ai tenu pour cette raison à en donner une description aussi détaillée que possible. J'y joins la description de plusieurs autres trouvés à côté, mais à une moins grande profondeur.

### TOMBEAUX VOISINS DU PRÉCÉDENT.

Dans les parois du puits pratiqué pour découvrir le grand tombeau, on en a rencontré plusieurs autres dont le mobilier renfermait aussi des pièces intéressantes.

I. — Dans une tombe, large seulement de 0 m. 35, mais haute de 1 m. 30 et longue de 2 m. 30, on recueillit :

1° Des grains de collier en or;

2° Un pendant d'oreille en argent à croix ansée;

3° Plusieurs beaux scarabées avec hiéroglyphes finement gravés;

4° Cinq moules en plâtre destinés à reproduire des rosaces à douze branches. Ces moules, dont le diamètre varie entre o m. o6 et o m. o8, sont munis d'une petite poignée centrale qui est quelquefois percée d'un trou permettant d'y passer un lien. Dans les uns, les fuseaux de la rosace sont en relief; dans les autres, ils sont en creux. On peut rapprocher ces petits moules en plâtre de ces disques en terre cuite, dont nous avons trouvé plusieurs fragments intéressants sur d'autres points de Carthage, surtout dans la nécropole punique de Saint-Louis;

5° Une tête égyptienne haute de o m. o85, taillée dans un morceau de pierre blanche, tendre comme de la craie, sorte de pierre de Malte. La partie inférieure de cette tête est plane et percée d'une mortaise;

6° Un disque taillé dans la coque d'un œuf d'autruche. La partie convexe porte les traits principaux d'une figure humaine. Le noir des yeux est parfaitement conservé.

II. — Dans une autre tombe, située en arrière de la précédente, on trouva, autour du squelette, treize poteries de forme connue, y compris la lampe ordinaire; deux hachettes, l'une en bronze et l'autre en fer; une coquille du genre *pecten* ou coquille de Saint-Jacques; une autre coquille plus petite, bombée; plusieurs morceaux de poix ou de bitume; deux grains d'encens, et enfin, une petite boîte en argent, ouverte en carré aux deux extrémités. Cette boîte minuscule, puisqu'elle n'a que 15 millimètres de longueur, est un étui qui a servi à renfermer du bois de senteur. Le petit cube de bois, dont on a retrouvé des vestiges encore fibreux, était enveloppé dans une lamelle d'argent, dont les bords avaient été rabattus

de façon à laisser de chaque côté une ouverture qui permît au parfum de se répandre dans la tombe.

Les deux tombes de construction fort simple, dont je viens de faire connaître le contenu, étaient orientées comme le grand tombeau.

III. — Une troisième sépulture, orientée dans un autre sens, c'est-à-dire dans le sens de presque toutes les tombes de cette nécropole, nous réservait aussi de nouvelles surprises.

L'or y était représenté par un beau pendant d'oreille, à croix ansée, haut de 0 m. 035, et par vingt-six petites sphères ornées de lignes formant treillis.

L'argent apparaissait dans deux globes surmontés du croissant et dans six petites feuilles estampées, ayant la forme de fer à cheval et reproduisant la palmette si chère aux artistes carthaginois. Ces palmettes conservent des traces de dorure et sont percées de petits trous d'applique.

Le bronze figurait dans un miroir de forme circulaire.

L'ivoire et le corail apparaissaient dans de menus fragments.

La cornaline et l'agate se montraient dans une vingtaine de grains de collier, affectant la forme de tonnelets allongés [1].

Le verre et la faïence y étaient aussi représentés sous la forme d'un masque cornu et de figurines égyptiennes. Une pierre blanche et transparente y a été également trouvée. Elle a la forme et la grosseur de l'arachide connue des naturalistes sous le nom de *arachis hypogea* et que, dans le nord de l'Afrique, on appelle vulgairement de son nom espagnol *cacahouet*. En regardant à travers, on voit dans l'intérieur deux boules blanches comme du lait. Les Carthaginois devaient

[1] Chose curieuse, un de ces grains n'est pas perforé et n'a pu par conséquent faire partie d'un collier.

attribuer une influence à ces pierres qui offrent un aspect si particulier.

Une autre pierre, jaunâtre, tendre, a fourni une tête de chien montrant les dents. La gueule, les narines et les oreilles sont peintes en rouge.

Une troisième pierre, de couleur blanche, a été sculptée sous la forme d'une figure égyptienne semblable à celle que j'ai décrite plus haut, quoique plus petite (o m. o6). Certains détails, grâce à la matière un peu plus dure dans laquelle cette tête a été taillée, sont mieux conservés. Les yeux et les sourcils étaient peints en noir. Comme la précédente, elle porte, à la partie inférieure, une mortaise destinée à la fixer.

Mais c'est surtout la céramique qui, dans ce tombeau, nous a fourni des pièces intéressantes. Sans parler des vases de forme commune déjà rencontrés, je signalerai :

1° Un vase d'argile assez grossière, dont la forme offre un aspect particulier : il se rapproche des *unguentaria* d'albâtre; hauteur, o m. 13;

2° Un second vase orné de peintures. On distingue sur la panse plusieurs figures : un guerrier armé d'un bouclier rond et d'une lance, un cavalier et plusieurs femmes portant une urne sur la tête. Le point d'attache inférieur de l'anse est la palmette carthaginoise, de laquelle sort de chaque côté un serpent;

3° Plusieurs figurines :

Tout d'abord une tête en terre cuite rouge, haute de o m. o8, à revers creux. Cette tête, d'aspect égyptien, est ornée de deux longues tresses de cheveux et coiffée d'une sorte de bonnet phrygien, dont le sommet recourbé en avant est percé d'un trou qui permettait de suspendre l'objet à l'aide d'un lien.

Ensuite deux figurines, qui sont peut-être les deux plus belles pièces de céramique trouvées jusqu'à ce jour dans les

nécropoles puniques de Carthage et dont la description terminera cet inventaire. Ce sont deux statuettes, presque identiques, en terre rougeâtre, représentant toutes les deux la même déesse; l'une est haute de 0 m. 155, l'autre de 0 m. 125.

Assise sur une sorte de trône, la déesse a les mains posées sur les genoux. Les traits du visage sont particulièrement fins. Les seins sont légèrement accentués; la tête est couverte d'un voile dont les deux côtés couvrant les épaules passent sous les bras; les extrémités en sont plus ornées et tombent sous les mains, en avant des jambes. La tunique, dont les manches s'arrêtent au pli des coudes, est peinte en rouge : elle couvre les seins et descend jusque sur les pieds. Le siège sur lequel la déesse est assise est également peint en rouge.

Ces statuettes sont creuses et reposent sur une base plane de forme trapézoïdale, percée d'un trou d'évent. La tombe qui renfermait tant d'objets intéressants était de construction et de dimension ordinaires.

J'ai pensé que la description de ces sépultures méritait de faire l'objet d'une note spéciale. L'étude d'ensemble de la nécropole donnera lieu à des comparaisons et à des observations qui permettront d'établir les principes d'une classification méthodique des tombes puniques et de leur mobilier funéraire. Mais cette étude ne pourra se faire d'une façon définitive qu'après l'exploration complète du terrain que nous avons entrepris de fouiller à fond.

## N° XXXI.

### LES IVOIRES DE BRASSEMPOUY, NOTE DE M. ED. PIETTE, COMMUNIQUÉE PAR M. ALEXANDRE BERTRAND, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

(SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 1894.)

La station quaternaire de Brassempouy présente, à sa base, une assise de terre ocreuse, mêlée de cendre, où l'on trouve des ivoires très intéressants, notamment des figurines humaines qui donnent, jusqu'à un certain point, l'illusion d'œuvres égyptiennes. Des foyers circulaires entourés de pierres ou d'argile, échelonnés à toutes les hauteurs et répartis dans toute l'étendue de la couche, éloignent toute idée de remaniement. Ils contiennent des cendres. du charbon, des morceaux d'ivoire calciné, des os à demi brûlés et n'avaient certainement jamais été atteints par la pioche, avant d'être bouleversés par les fouilles. C'est dans les intervalles laissés entre ces foyers que se trouvent les statuettes; elles y gisent avec des instruments en silex ou en ivoire et des ossements très nombreux de mammouth, de rhinocéros à narines cloisonnées, de cheval, d'hyène tachetée, d'ours des cavernes, de cerf du Canada, de cerf commun, parmi lesquels apparaissent quelques rares débris de renne. Ces ossements ont été fendus pour en extraire la moelle. Ils portent des traces de raclures faites avec le silex, et leur présence dans les foyers prouve que l'homme se nourrissait alors de la chair de ces animaux. Cette assise est recouverte par un lit de pierrailles et de terre renfermant des silex en forme de feuilles de laurier, semblables à ceux de Solutré, et par la succession de toutes les assises magdaléniennes couronnées par un lit de terre limoneuse ayant, en certains endroits, jusqu'à 2 m. 50 de hauteur.

La stratigraphie prouve que cette assise est plus ancienne

que celles de la Madelaine. Elle appartient donc à une époque de transition.

M. de Poudenx, propriétaire du gisement, a consenti à confier à M. Piette les objets que l'on y a recueillis, et j'ai cru utile de mettre sous les yeux de mes confrères six ivoires de cette lointaine époque : un instrument d'usage indéterminé, mais très élégamment sculpté, et cinq fragments de statuettes.

Ces fragments de statuettes sont : 1° une tête dont la coiffure ressemble à une perruque égyptienne, mais dont le visage est triangulaire; — 2° la partie inférieure d'une figurine brisée au-dessus des reins. Elle porte une ceinture, mais pas de pagne. Les jambes sont terminées en pointe, et les fesses très courtes, à peine séparées, ressemblent à celles des poupées égyptiennes; elles ne sont pas copiées d'après nature, mais sont faites suivant un procédé qui a été commun aux deux époques et ont été figurées par deux entailles rapprochées l'une de l'autre; — 3° la partie inférieure d'une statuette cassée au ventre, les jambes sont jointes et le bas du tronc, dont il ne reste qu'une faible partie, paraît avoir été fait par le procédé dont je viens de parler. C'est une ébauche; les pieds sont à peine dégrossis et on voit les coups de burin sur les jambes et sur les cuisses. La présence d'une ébauche, dans cette assise, prouve que ces statuettes n'ont pas été importées, mais qu'elles ont été faites sur place; — 4° fragment de torse couvert d'une pèlerine, ayant un bras en relief appliqué contre la poitrine; — 5° enfin, une petite poupée qui ne me paraît avoir rien de commun avec l'art égyptien et qui ne figure ici que pour sa petite taille.

Ces statuettes, à l'exception de la troisième, qui provient des fouilles de l'*Association française pour l'avancement des sciences*, ont été recueillies par M. Piette et par M. de Laporterie.

## N° XXXII.

### RAPPORT DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE SUR LES OBJETS DÉCOUVERTS À CARTHAGE PAR LE R. P. DELATTRE DANS LA NÉCROPOLE PUNIQUE VOISINE DU *SERAPEUM*.

(SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1894.)

Les lettres du R. P. Delattre que j'ai eu l'honneur de communiquer récemment à l'Académie[1] étaient relatives à une nouvelle découverte de tombeaux puniques, faite dans le voisinage du Serapeum de Carthage. Elles contenaient la description de ces tombeaux et l'énumération des objets recueillis; malheureusement, aucun dessin, aucune photographie, ne les accompagnaient. Depuis cette communication notre correspondant a bien voulu m'adresser plusieurs photographies et une série de dessins exécutés, d'après les monuments originaux, par le marquis d'Anselme de Puisaye.

Je suis heureux de pouvoir les présenter à mes confrères, qui ont fourni au R. P. Delattre les moyens de continuer l'exploration archéologique de Carthage. Ils pourront constater ainsi le fructueux emploi de leurs libéralités, se convaincre une fois de plus de la persévérance et de l'activité de notre correspondant et reconnaître que leur bienveillant intérêt ne pouvait être mieux placé.

Les dessins reproduisent :

1° Une série de petits vases (forme d'alabastron) auxquels le P. Delattre donne le nom d'étuis funéraires; une série de scarabées portant des signes hiéroglyphiques et dont le dos représente des faces grimaçantes, le tout en terre émaillée et de style égyptisant.

[1] Dans la séance du 2 novembre 1894.

2° Une tête de femme, en pierre blanche.

Elle est élégamment coiffée d'un voile à petits plis, fins et réguliers; ce voile est rejeté en arrière et retombe sur les épaules en laissant les oreilles à découvert. Le visage de cette femme est malheureusement mutilé; des boucles de cheveux, symétriquement disposées, couvrent la partie antérieure de la tête.

3° Une tête de femme voilée, en terre cuite rouge.

Elle paraît être surmontée d'un goulot et provient probablement d'un vase [1].

4° Une poignée en fer, terminée par un anneau et trouvée dans le grand tombeau.

5° Un vase peint, à figures noires, de la forme dite *olpé*. Ce vase mérite une description particulière. Il a été trouvé dans le grand tombeau.

L'anse, assez massive d'aspect, est ornée à sa base de deux serpents en relief, séparés par une demi-rosace. Le sujet peint sur la panse représente l'épisode d'*Achille* et de *Troïlos* [2]. A gauche, Achille casqué, portant un bouclier rond, armé d'une lance, vient de quitter le bouquet d'arbres derrière lequel il était caché; il s'avance rapidement vers la droite et va dépasser la vasque qui reçoit l'eau de la source où Polyxène et ses compagnes sont venues remplir leurs amphores. Polyxène, debout, drapée, les bras nus, soutenant des deux mains l'amphore placée sur sa tête, tourne les yeux, sans défiance, du côté d'Achille. Derrière elle, le jeune Troïlos, imberbe, les cheveux tombant sur le dos, sans armes, s'avance à cheval d'un pas tranquille. Troïlos occupe le centre de la composition dont la partie droite comprend les figures des trois jeunes

(1) A rapprocher des vases en forme de bustes de femme, trouvés à Rhodes. Cf. L. Heuzey, *Figurines antiques de terre cuite du Musée du Louvre*, pl. XIII, n° 4.

(2) Th. Schreiber a donné la liste des peintures de vases qui reproduisent cette scène, *Sul mito di Troïlo* (dans les *Annali dell' Instituto*, 1875, p. 188 et suiv.).

filles, compagnes de Polyxène, qui sont drapées, les bras nus, et portent une amphore sur la tête. Les tuniques sont décorées chacune d'ornements différents. La première de ces jeunes filles soutient son amphore de la main droite et se retourne vers ses compagnes en faisant un geste d'effroi. La seconde soutient son amphore de la main gauche et semble partager l'impression de la première. La troisième paraît moins effrayée. Ce petit tableau est encadré à gauche par un treillis dont les mailles sont indiquées par un point noir[1], à droite par un méandre, en haut par une ligne de rosaces qui entoure le goulot, en bas par une ligne de rosaces plus grandes qui fait le tour de la panse. Le pied du vase est décoré de feuilles pointues.

Malheureusement le dessin est exécuté à l'encre, sans indication des couleurs; la hauteur du vase n'est pas non plus donnée. Mais tel qu'il est, ce dessin suffit pour permettre de reconnaître le style du vase et pour déterminer la date. Sans aucun doute, sa fabrication remonte au VIe siècle avant notre ère.

6° Trois lamelles d'argent travaillées au repoussé et provenant d'un bracelet.

La première représente, dans un encadrement rectangulaire, une divinité à quatre ailes, la tête surmontée d'un disque et sortant d'un scarabée; au-dessous sont figurés le croissant et le disque.

Les deux autres sont ornées d'une palmette dont les artistes phéniciens ont fait un fréquent usage. On la retrouve sur des pierres gravées orientales et sur divers monuments dont le caractère phénicien est indiscutable, par exemple sur les deux bas-reliefs découverts à Rouad (l'antique Aradus)[2], et rap-

[1] Comme sur une olpé trouvée à Caeré (Rayet et Collignon, *Céramique grecque*, p. 75, fig. 38.

[2] A. de Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. XVIII, nos 3 et 4; Renan, *Mission de Phénicie*, p. 25; atlas, pl. IV, fig. 7 et 8.

portés par M. Renan au Musée du Louvre, sur un fragment de bas-relief trouvé aux environs de Tyr, non loin d'Adloun, appartenant au même musée [1], et sur les grands côtés du sarcophage d'Amathonte conservé au musée de New-York [2]. Cette palmette a été particulièrement employée par les orfèvres phéniciens et carthaginois. On la remarque sur la patère de Dali [3], sur celle de Curium [4], sur le bracelet en or provenant de Tharros [5] que possède le Musée Britannique, sans parler des bijoux recueillis dans les nécropoles étrusques et en particulier à Caere.

7° Huit bijoux en or, recueillis dans le grand tombeau.

Ce sont : une boule munie d'un annelet, un étui, un disque décoré de sept petits cercles et entouré d'un triple cordelé [6], un sceau formé par un scarabée qui porte un cartouche royal, imité des cartouches égyptiens [7], un anneau d'or uni, deux boules ornées d'un granulé, enfin, l'objet le plus précieux de tout ce mobilier funéraire, un disque-pendeloque portant une inscription punique de cinq lignes, en caractères microscopiques. Sur ce dernier monument, qui est un peu moins grand qu'une pièce de dix francs, l'inscription est gravée au repoussé de telle sorte que les lettres apparaissent en creux d'un côté et en relief de l'autre.

Ce disque-pendeloque, surmonté d'une large belière [8], a

(1) Renan, p. 654.

(2) Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, t. III, fig. 415-416; cf. fig. 73, 76, 81.

(3) A. de Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. X.

(4) Perrot et Chipiez, t. III, fig. 552; cf. fig. 548.

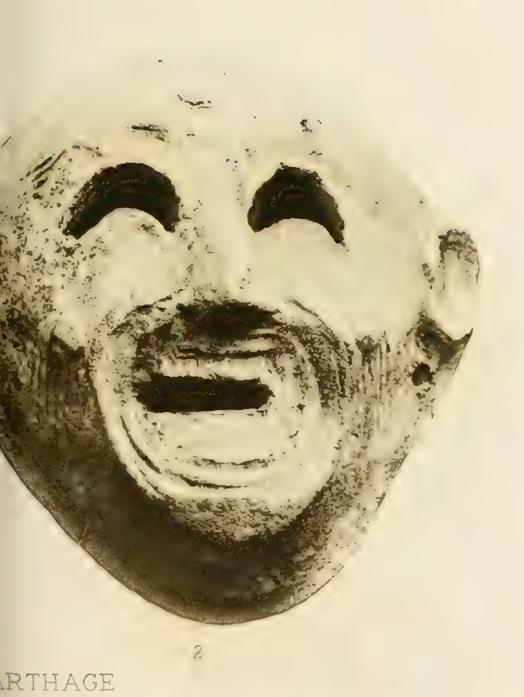
(5) *Ibid.*, fig. 603.

(6) Ce petit disque est analogue aux boutons d'or et d'argent recueillis en Chypre, en Sardaigne et dans les tombes de Camiros. Il est probable que ces boutons étaient des ornements de vêtements.

(7) Ce sceau est muni d'une belière qui servait à le suspendre au cou par un cordon.

(8) La belière est très large. C'est un des caractères distinctifs des médaillons d'or de fabrication phénicienne. Cf. les médaillons du trésor de Curium (Perrot et Chipiez, t. III, fig. 576 et 590).





2

ARTHAGE

asque funéraire punique en terre cuite

la forme d'une petite patère, à ombilic central et à fond plat, dont le bord peu saillant serait rentré intérieurement sur un point de son pourtour correspondant à l'extrémité d'un diamètre tiré entre ce point et le milieu de la belière. — La destination de cet objet n'est pas douteuse; c'était une amulette qui pendait sur la poitrine du défunt. (Voir la planche ci-jointe, n° 1).

Les photographies reproduisent :

1° Des figurines en terre cuite, dont plusieurs conservent encore les traces d'un enduit pourpre sur la tunique. Elles représentent des femmes drapées et voilées, assises sur un siège à dossier carré, les deux mains posées sur les genoux. Les unes portent une haute tiare cylindrique recouverte par un voile qui descend sur les épaules et cache les cheveux (1); les autres n'ont pour coiffure qu'un voile laissant les cheveux à découvert.

Des figurines semblables ont été trouvées dans les tombeaux phéniciens d'Amrit, l'antique *Marathus,* au sud de Tortose, dans la Phénicie septentrionale (2). On en a recueilli également dans la nécropole de Camiros, à Rhodes (3), et sur divers autres points du bassin de la Méditerranée. Elles remontent, comme le vase décrit plus haut, au VIe siècle avant notre ère.

2° Deux figures accroupies, en terre cuite grisâtre, hautes de 0 m. 105, ayant devant elles, entre les jambes, un vase arrondi, à deux petites anses, en forme de canope. L'une représente un cynocéphale; l'autre représente une femme dont la chevelure tombant sur la poitrine, dont les seins, les poignets

(1) Hauteur de la figurine, 0 m. 155; hauteur de la tiare, 0 m. 032. Le voile tombe avec symétrie sur les épaules, passant sous les bras et reparaissant au-dessous des mains. La couleur pourpre de la tunique a presque entièrement disparu; elle est demeurée très vive aux lèvres.

(2) A. de Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. XXIX.

(3) L. Heuzey, *Les figurines antiques de terre cuite du Musée du Louvre*, pl. XI.

et les épaules sont teintés de couleur foncée; la base qui supporte la figure est teintée de même.

Une troisième figure semblable à la seconde offre cette particularité que le gros vase, placé entre ses deux mains et entre ses genoux, est surmonté d'une grenouille, la gueule ouverte. Cette grenouille est en terre émaillée verte, tandis que la figure est en terre grise fine avec des touches brun foncé [1].

3° Un masque funéraire en terre cuite, sans aucune trace de peinture, ni de glaçure. C'est un vieillard au type sémitique très accentué. La bouche est ouverte; les yeux sont figurés par des trous en forme de croissants renversés; les rides sont indiquées par de petits traits autour de la bouche et sur les tempes; un gros bourrelet limite les contours des oreilles [2]. Une petite pastille en relief est appliquée sur chaque pommette des joues. Trois trous percés sur les bords du masque servaient à le fixer à l'aide de fils : l'un de ces trous se voit à la partie supérieure; les autres sont placés symétriquement au-dessous de chaque oreille. (Voir la planche ci-jointe, n° 2.)

Ces différents monuments ont été recueillis avant le 15 novembre dernier; je me contente de les signaler ici à l'attention des archéologues. Le R. P. Delattre les fera mieux connaître lui-même dans un rapport plus détaillé, accompagné de

[1] Deux nouveaux exemplaires de ces figures viennent d'être découvertes : l'un représente un cynocéphale accroupi, en terre émaillée verdâtre, l'autre une femme; tous deux tiennent devant eux le gros vase surmonté d'une grenouille, tous deux sont coiffés d'une sorte de polos à bord supérieur évasé et dentelé. — Ces figures paraissent être des imitations d'objets égyptiens. Primitivement elles étaient toutes recouvertes d'un émail. Elles sont exactement semblables à celles que Salzmann (*Nécropole de Camiros*, pl. IV) a trouvées dans les tombeaux de Camiros et qu'il appelle *figurines en porcelaine de style égyptien*.

[2] Les oreilles sont de même forme que celles du masque Villedon conservé au Louvre. Cf. L. Heuzey, *Les figurines antiques de terre cuite du Musée du Louvre*, pl. VII, fig. 1. La présence de ces masques dans les tombeaux carthaginois est maintenant constatée par plusieurs découvertes. Il paraît hors de doute que le masque Villedon doit provenir également d'une sépulture punique.

bonnes reproductions. Dès à présent, on peut affirmer que ces nouvelles sépultures remontent au VI^e siècle avant notre ère[1].

Le mobilier qu'elles renferment est analogue à celui des tombes contemporaines découvertes sur plusieurs points du bassin de la Méditerranée et, en particulier, sur la côte de Phénicie, à Rhodes et en Sardaigne. On y remarque un mélange d'éléments grecs et d'éléments phéniciens, témoignage d'un double courant commercial. Le vase peint est d'une fabrication grecque incontestable; il appartient à la série des vases à figures noires. Les terres cuites nous offrent d'intéressants spécimens de l'archaïsme grec encore tout empreint du contact de l'Orient; elles sont moins fermes que celles de Rhodes, mais en reproduisent fidèlement les types. Les bijoux et les monuments en terre émaillée appartiennent sans conteste à l'industrie phénicienne.

L'intérêt de ces trouvailles n'échappera à personne. Grâce à la façon dont le R. P. Delattre conduit ses fouilles, grâce aux constatations minutieuses qu'il a soin de faire, les archéologues auront bientôt à leur disposition un ensemble de documents qui leur permettra d'apprécier, avec une juste mesure, les produits d'une époque particulièrement intéressante. Les historiens de l'art antique trouveront dans l'étude de ces découvertes de nouvelles et précieuses données pour établir équitablement la part de ce qui appartient en propre aux Grecs et de ce qu'ils ont emprunté à l'Orient. Le voile qui recouvre encore l'histoire de la Carthage punique se soulèvera, et ce passé lointain, qui semblait devoir nous rester à jamais inconnu,

[1] Il faut signaler aussi dans le mobilier funéraire de cette nécropole un petit bronze représentant un cerf dont la photographie ne m'est pas parvenue. Il est long de 0 m. 06 et haut de 0 m. 03. Le corps est grêle, la tête peu élevée, la queue courte, les pattes raides comme des bâtons. Un des bois manque; l'autre se termine par un épatement dentelé. L'animal porte sur le dos un appendice percé d'un trou qui servait à le suspendre.

s'éclairera peu à peu. Personne n'oubliera que, sans la haute bienveillance de l'Académie des Inscriptions, qui n'a cessé d'encourager et de diriger le P. Delattre, ces heureux résultats n'auraient pas été atteints.

Les fouilles continuent. Ce matin même, je recevais l'annonce de la découverte d'une nouvelle tombe, située à 14 mètres de profondeur au-dessous du sol actuel. Au lieu d'un grand caveau muni d'une porte d'entrée, les ouvriers ont mis à découvert une simple auge, longue intérieurement de 2 m. 40, large de 0 m. 83 et profonde de 0 m. 94; elle est formée de grosses dalles de tuf parfaitement dressées. Plusieurs de ces dalles, larges de 0 m. 90 à 1 mètre, épaisses de 0 m. 40, ne mesurent pas moins de 1 m. 50 de longueur. L'intérieur était soigneusement enduit de stuc, sauf les grandes dalles de fermeture : on n'y a trouvé qu'un seul squelette dont le crâne était dans un état parfait de conservation. Auprès du squelette on a recueilli un bracelet en bronze, une bague en argent, six petites boîtes cylindriques en argent munies d'un couvercle à belière, une petite rosace en or, un pendant à croix ansée et deux bagues en or à chaton mobile. Un des chatons est formé par une agate sur laquelle est gravée une divinité égyptienne portant une tige de papyrus. Le second chaton est exécuté en une pierre dure ressemblant au lapis-lazuli, mais légèrement moucheté de blanc; on y voit une sorte d'antilope surmontée de trois palmes.

Cette sépulture ne renfermait pas de céramique. Mais les objets en terre cuite avaient été placés dans une niche simplement pratiquée dans la terre au-dessus du tombeau. Ils se composent de deux lampes de forme primitive, de deux petites fioles en terre rouge et de deux vases d'assez grandes dimensions. L'un de ces derniers est orné d'une décoration géométrique composée de bandes brunes et de nombreux

filets noirs. Entre les deux anses, de chaque côté du vase, sont tracées en noir des séries de barres parallèles, des zigzags et des lignes ondulées. Dans la même niche se trouvait une anse en bronze provenant sans doute d'une cassette.

Ce dernier tombeau, tout à fait différent des autres, est aussi intéressant par sa forme que par son mobilier. La présence d'un vase à décor géométrique mérite l'attention.

Enfin le R. P. Delattre m'a envoyé, pour être présenté à l'Académie, le disque-pendeloque en or, couvert de caractères puniques, dont j'ai parlé plus haut. Je laisse ce soin à mon savant confrère M. Philippe Berger, à qui j'ai confié ce précieux objet, qui a bien voulu l'étudier, en déchiffrer l'inscription, et qui en fera connaître, mieux que moi et avec une compétence que je ne possède pas, le sens et l'intérêt.

## N° XXXIII.

### NOTE SUR UN PENDANT DE COLLIER EN OR AVEC INSCRIPTION PUNIQUE, LUE PAR M. PHILIPPE BERGER.

(SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1894.)

Le pendant de collier en or avec inscription phénicienne dont je dois la communication à notre confrère, M. A. Héron de Villefosse, est, malgré ses petites dimensions, un des monuments les plus curieux que nous ait livrés le sol de Carthage. On le trouvera, reproduit au triple de la grandeur naturelle, au n° 1 de notre planche. Il se compose d'un petit disque, haut de 0 m. 015, muni d'une de ces larges belières que M. Héron de Villefosse a si bien décrites comme étant un des traits caractéristiques de l'orfèvrerie punique. Il est entouré d'un petit bourrelet qui rentre à la partie inférieure, et donne au bijou un faux air de cœur renversé. Le centre est occupé par un petit *umbo* faisant saillie.



IMPRIMERIE NATIONALE.

L'inscription comprend six lignes d'une écriture très fine; les lettres, qui n'ont guère plus d'un millimètre de hauteur, ont été gravées au repoussé, à coups de ciseau, et ont produit, au revers de la plaque, un relief très accentué; elles sont d'une netteté parfaite. L'écriture est archaïque, et ne présente encore presque aucune trace de la transformation qu'a subie l'alphabet phénicien à l'époque perse. Si l'on se reporte à la classification des alphabets phéniciens établie par M. de Vogüé, il faut la faire remonter au moins au v^e^ ou au vi^e^ siècle avant notre ère. C'est donc non seulement la première inscription archaïque d'Afrique, mais, d'une façon absolue, c'est l'une des plus anciennes inscriptions phéniciennes que nous possédions.

Voici comment je crois pouvoir la lire :

1 לעשתר־
2 ת לפגמלין
3 ידעמלך בן
4 פדי חלץ
5 אש חלץ
6 פגמלין

Lignes 1-2. Le mot לעשתרת = « A Astarté », est le seul qu'on ait quelque peine à lire, parce qu'il se trouve un peu perdu sous le bourrelet; mais je crois que cette lecture s'imposera à tous ceux qui voudront considérer attentivement l'inscription.

Ligne 2. לפגמלין. Le même mot, moins la préposition ל, revient, à la ligne 6, écrit avec la même netteté. Malgré tout ce que la présence de ce nom ainsi orthographié a de surprenant pour nous, on ne peut le traduire que d'une façon : « A Pyg-

malion». Je pense que personne, même ignorant l'épigraphie sémitique, mis en présence du nom PGMLIN, n'hésitera à le prononcer ainsi. Cette lecture déroute toutes nos idées sur le nom de ce personnage mythologique. Nous étions habitués à le considérer comme un dérivé de la racine פעם «pied», d'où les Grecs ont tiré le mot *πυγμή*, et cette explication était devenue, en quelque sorte, classique[1]. Ici, il est écrit avec un G, comme les Phéniciens auraient pu l'écrire, s'ils l'avaient transcrit du grec. Ce nom, ainsi orthographié, ne se rattache à aucune racine sémitique connue; de sorte qu'il faudrait admettre, si telle est bien sa forme primitive, que Pygmalion n'était pas un nom sémitique, ce qui est contraire à toutes les données des auteurs anciens. On est réduit à se demander si nous n'aurions pas là un nom phénicien, qui aurait pénétré, sous la forme grecque, à Carthage, et qui aurait été retranscrit du grec par les Carthaginois. La haute antiquité de cette inscription ôte, il faut l'avouer, de sa vraisemblance à cette hypothèse.

La présence du nom de Pygmalion, comme nom de dieu, à Carthage, n'est pas moins surprenante. On voudrait au moins qu'il fût séparé par la particule ו = «et», du nom d'Astarté. Il n'en est rien. Les deux noms sont juxtaposés de la façon la plus insolite, de telle façon que le second a l'air de n'être que le déterminatif du premier, comme s'il y avait «à Astarté (qui est) Pygmalion». Cette association de deux noms divins, l'un masculin, l'autre féminin, en une seule personne, rattache Astarté-Pygmalion au groupe, si important dans le panthéon phénicien, des dieux hermaphrodites : Astar-Camos (Inscr. de Mésa), Esmoun-Melqart, Esmoun-Astoret, etc. Cf. *C. I. S.*, 16 et 245. On pourrait objecter, il est vrai, que le nom de Pygmalion figure seul à la ligne 6; mais nous avons le même

[1] Ph. Berger, *Pygmée, Pygmalion; Mém. de la Soc. de linguistique*, t. IV, 4e fasc., 1881.

dédoublement sur la stèle de Mésa, où nous voyons Camos alterner avec Astar-Camos.

Ligne 3. ידעמלך = Iadamelek, c'est-à-dire « celui que Moloc connaît ». Cf. ידעיה, I Chron., ix, 10; יודע, יהוידע, II Rois, xi, 4, etc.

Ligne 4. פדי = Paddaï. Cf. *C. I. S., inscr. phœn.*, n° 489, et פדיה = Pedajah, II Rois, xxiii, 36, etc.

Lignes 4-6. חלץ אש חלץ פגמלין. Je traduis : « Pygmalion délivre qui il délivre », c'est-à-dire « qui il lui plaît », en comparant la formule : חנתי את אשר אחן ורחמתי את אשר ארחם « Je fais grâce à qui je fais grâce, et miséricorde à qui je fais miséricorde » (Exod., xxxiii, 19), familière à la langue et à l'esprit hébraïques.

Peut-être trouvera-t-on que ces mots détonnent un peu à cette place, et l'on aimerait mieux, au point de vue de la grammaire, que la fin de l'inscription se rattachât aux noms propres qui précèdent. Cette considération m'avait porté, tout d'abord, à couper les mots autrement, et à lire פדיחלץ = Paddaïhilleç, « celui que le Sauveur délivre » (cf. אשמנחלץ, Esmounhilleç; בעלחלץ, Baal-hilleç; חלצבעל, Hilleçbaal, etc.), en ne faisant commencer la formule de bénédiction qu'à la ligne 5 : אש חלץ פגמלין « lequel puisse délivrer Pygmalion », avec un jeu de mots sur le verbe חלץ, ce qui serait bien aussi dans le goût des langues sémitiques. Cette traduction aurait l'avantage d'alléger la formule finale et trouverait des analogies dans la formule, si fréquente sur les inscriptions chrétiennes d'Afrique : « Cujus nomen Deus scit »[1]. Il faudrait alors traduire : « Iadamelek, fils de Paddaïhilleç, que puisse délivrer (*hilleç*) Pygmalion ». Mais, outre que nous ne connaissons pas d'emploi du

[1] Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 563. — Muntz, *Note sur les mosaïques chrét. de l'Italie*, p. 3. — Heron de Villefosse, *Bulletin de la Soc. des Antiq. de Fr.*, 1881, p. 304. — M. de Vogüé, *Les églises de Terre-Sainte*, p. iii, et pl. V, fig. 3.

mot פדי, comme nom divin, l'analogie des noms que j'ai cités plus haut me détermine pour la première lecture.

Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que nous sommes ici en présence d'une amulette, c'est-à-dire d'un texte proprement religieux, où les dieux et les formules insolites sont à leur place. L'île de Chypre nous a déjà fourni un texte du même ordre, mais plus court. Sur les deux garde-joues d'un casque trouvé à Dali, et donné par le duc de Luynes à la Bibliothèque nationale[1], on croit lire les mots, deux fois répétés :

𐤁𐤏𐤍𐤕 = בענת « par Anath ».

Cette courte invocation est particulièrement intéressante, si l'on songe qu'Anath était une déesse guerrière, et qu'elle est identifiée, sur l'inscription de Larnaca-tis-Lapithou, avec Ἀθηνᾷ Σωτείρᾳ Νίκῃ. Peut-être enfin est-ce de la même manière qu'il faut expliquer l'une des deux inscriptions, si discutées, qui étaient tracées sur les deux colonnes du temple de Salomon : בעז = Boaz[2]. Elle signifierait « en lui est la force », littéralement : « force par lui ». Toutes ces inscriptions se rapportent à un secours attendu de la divinité dont on se réclame.

Voici donc comment je traduis cette nouvelle inscription :

A Astar-
té à Pygmalion.
Iadamelek, fils de
Paddaï [. Délivre
qui il] délivre
Pygmalion.

On voit, par ce qui précède, quel intérêt présente ce texte, qui ne mesure guère plus d'un centimètre. Le point capital de

[1] *Numism. et inscr. cypriotes* (Paris, 1852), p. 39. Le duc de Luynes lisait גד בענת « Fortune par Anath » ; mais les caractères qu'il a lus גד, sur le garde-joue de gauche, ont l'air de n'être que la fin de la formule [בע]נת.

[2] I Rois, I, 7, 21.

la découverte du père Delattre, est l'introduction de Pygmalion dans le panthéon carthaginois. Quelles que soient les difficultés d'interprétation de ce texte, c'est un fait certain et qui peut être considéré comme acquis : cinq ou six cents ans avant notre ère, Pygmalion était adoré comme dieu à Carthage. Ce nom nous reporte aux origines de la civilisation punique, et vient illustrer, d'une façon inattendue, les récits des auteurs anciens sur la fondation de Carthage. Et maintenant que nous avons retrouvé Pygmalion, il nous est permis d'espérer que nous retrouverons quelque jour Didon. Qui sait si ce n'est pas elle qui se cache, à la première ligne de notre inscription, sous le nom d'Astarté?

## N° XXXIV.

### LE MUSICOGRAPHE ALYPIUS CORRIGÉ PAR BOÈCE;

### NOTE DE M. CH.-ÉMILE RUELLE.

(SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1894.)

La comparaison des tableaux consacrés, dans l'*Introduction musicale* d'Alypius[1], à la notation du ton ou trope lydien, genres enharmonique et chromatique, avec les tableaux correspondants contenus dans l'*Institution musicale* de Boèce (IV, 3)[2], fait découvrir chez Alypius des irrégularités qui sont peut-être moins imputables aux copistes qu'à l'auteur lui-même.

Les rectifications proposées portent sur les signes des trois notes suivantes, des genres enharmonique et chromatique :

*Lichanos des hypates;*

*Paranète des disjointes;*

*Paranète des hyperboléennes.*

[1] Pages 24 et 44 de Meibom.

[2] Pages 310 et 311 de Friedlein. — Boèce annonce l'intention de dresser plus tard les tableaux des autres tropes, mais rien ne prouve qu'il ait donné suite à ce projet.

*Lichanos des hypates enharmonique.* — Description d'Alypius : Ἄλφα ἀνεστραμμένον καὶ δίγαμμον ἀνεστραμμένον. ∀Ⅎ. «*Alpha* renversé et *digamma* renversé.»

Description de Boèce : Alpha supinum et gamma conversum retro habens virgulam. ∀Ⅎ.

*Lichanos des hypates chromatique.* — Description d'Alypius : Ἄλφα ἀνεστραμμένον γραμμὴν ἔχον καὶ δίγαμμον ἀνεστραμμένον <γραμμὴν ἔχον>[1]. ∀Ⅎ. «*Alpha* renversé portant une barre, et *digamma* renversé portant une barre.»

Description de Boèce : Alpha supinum habens lineam et gamma conversum duas habens lineas ∀Ⅎ[2].

La double barre que porte le gamma retourné chromatique dans le texte de Boèce, s'explique très naturellement. Ce signe porte déjà une barre, chez cet auteur, lorsqu'il représente une note enharmonique, fait à retenir, pour le dire en passant, lorsqu'on dressera un nouveau diagramme du trope lydien. Or, dans ce trope, les deux signes, vocal et instrumental, de la seconde corde mobile chromatique de chaque tétracorde reçoivent toujours une barre. Exemples : Π϶, Η, etc. En conséquence, le gamma retourné, déjà muni d'une barre dans l'enharmonique, a dû en recevoir une seconde dans le chromatique.

Dès 1847, Frédéric Bellermann[3] avait relevé, dans les tableaux d'Aristide Quintilien[4], la présence — et reconnu la

(1) Bonne addition de Meibom. — Les manuscrits de Bacchius (*Introduction à l'art musical*, p. 8, Meibom; § 33 dans l'édition de Carl von Jan) donnent des signes douteux, lus arbitrairement ∀Ⅎ par Meibom et, avec plus de vraisemblance, ∀Ⅎ par le second éditeur.

(2) Dans la nomenclature détaillée de Boèce, «supinum» correspond comme «aversum» au mot ἀνεστραμμένον des musicographes grecs, et «conversum» au mot ἀπεστραμμένον.

(3) *Die Tonleitern und Musiknoten der Griechen*, etc. Berlin, in-4°, p. 41 et 67.

(4) Meibom, dans son édition d'Aristide Quintilien (notes sur la page 28), a

régularité — du gamma retourné mis à la place du digamma renversé que donne Alypius; mais il s'en est tenu là, ainsi que Westphal[1], M. Gevaert[2] et M. C. von Jan. Il n'est peut-être pas inutile de tenter la démonstration des deux propositions suivantes : 1° le gamma retourné de Boèce et d'Aristide Quintilien est nécessaire; 2° le digamma renversé d'Alypius est inadmissible.

En ce qui touche la première proposition, il est constant que trois notes instrumentales consécutives distantes d'un demi-ton dans le genre chromatique tonié, d'un quart de ton dans le genre enharmonique, autrement dit formant pycnum[3], sont représentées dans plusieurs cas, et non pas dans tous, comme on l'a dit et répété[4], par trois positions différentes

su dégager le gamma retourné, au milieu de signes presque tous altérés par les copistes, et M. Albert Jahn a publié, à la suite d'une seconde édition d'Aristide, un fac-similé du manuscrit de Hambourg où les trois positions du gamma sont très nettement tracées.

(1) Voir *Metrik der Griechen*, 2ᵉ éd., t. I, p. 327, 331 et surtout p. 395. Dans ce dernier passage, Westphal déclare formellement qu'il faut corriger ⊑ en ˥.

(2) *Histoire de la musique de l'antiquité*, t. I, note placée au bas du tableau général de la notation grecque.

(3) On appelle intervalle, ou plutôt système *πυκνόν*, *dense*, *resserré*, un groupe de trois notes qui, dans la partie grave d'un tétracorde donné, occupe une étendue moindre que le troisième intervalle complémentaire de ce tétracorde.

(4) Gevaert, ouvrage cité, t. I, p. 402 : «Les petits intervalles qui constituent le pycnum sont exprimés [dans la notation instrumentale] par les trois formes d'un même caractère.» Th. Reinach, *Bulletin de correspondance hellénique*, année 1893, p. 593 : «Les trois notes formant un pycnum [dans la notation vocale] sont toujours trois lettres consécutives.» Et en note : «De même, dans la notation instrumentale, ces trois notes s'écrivent à l'aide du même caractère droit, retourné, renversé. Cette double règle ne souffre aucune exception, comme il est facile de s'en assurer.» On voit que, de ces deux savants, le premier omet de signaler les exceptions, et que le second, allant plus loin, affirme qu'il n'y en a pas. Il est bien des cas, cependant, où les trois notes consécutives, distantes entre elles d'un demi-ton ou d'un diésis, c'est-à-dire les trois sons d'un pycnum, peuvent être représentées par des lettres différentes. Tels sont les groupes suivants, d'après les tableaux d'Alypius :

*Trope éolien, tétracorde des hypates.* — Notes vocales : delta renversé, gamma retourné, alpha renversé.

attribuées à certaines lettres, et toujours dans le même ordre. Ainsi, dans le genre chromatique[1], du grave à l'aigu, ces lettres[2] se présentent dans les positions figurées ci-après[3] :

Notes instrumentales : tau couché, retourné, gamma droit, digamma renversé (correction proposée : gamma retourné).

*Tétracorde des moyennes.* — Notes vocales : tau droit, sigma droit, pi droit.

Notes instrumentales : digamma retourné, sigma droit, sigma retourné.

*Tétracorde des conjointes.* — Notes vocales : kappa, iota, êta.

Notes instrumentales : demi-delta allongé, lambda couché, lambda couché, retourné.

*Tétracorde des disjointes.* — Notes vocales : êta, zêta, delta.

Notes instrumentales : lambda couché, pi couché, pi couché, retourné.

*Tétracorde des hyperboléennes.* — Notes vocales : khi altéré, phi couché, tau renversé.

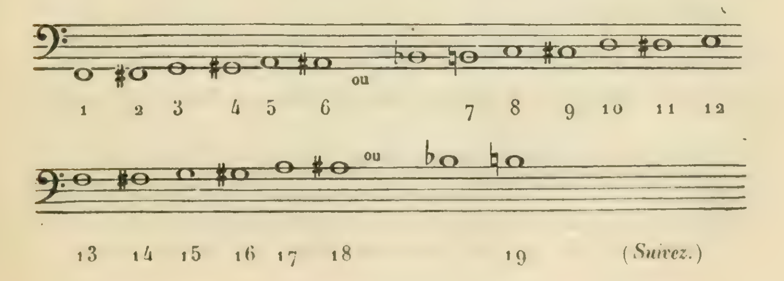
Notes instrumentales : moitié de gauche de l'alpha, partie inférieure ; êta négligé, allongé ; moitié de droite de l'alpha, partie supérieure.

Des cas analogues se présentent, pour la notation vocale, dans la totalité des tropes hypo- et hyperiastien ; dans tout l'iastien, excepté le tétracorde des conjointes ; dans l'hypoiastien, tétracordes des hypates et des disjointes ; dans le dorien, tétracorde des conjointes ; dans l'hyperdorien, tétracordes des moyennes, des conjointes et des hyperboléennes. Quant à la notation instrumentale, le pycnum, dans ces mêmes tropes, comprend généralement deux signes identiques figurés dans des positions différentes, mais jamais trois.

[1] La succession de trois sons, détaillée ci-après, procède par quarts de ton dans le genre enharmonique.

[2] Nous décrivons ici les lettres-notes d'après Alypius, sans nous occuper de l'alphabet archaïque auquel Westphal et d'autres savants les croient empruntées.

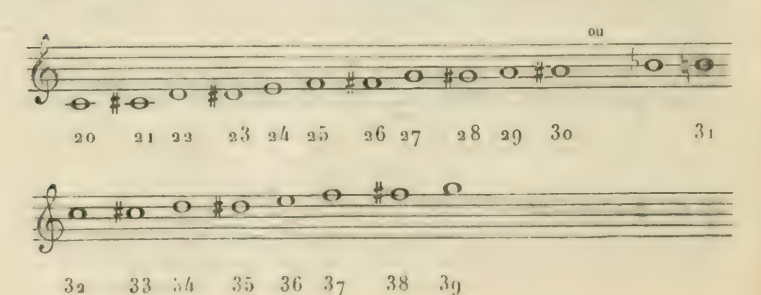
[3] Les chiffres placés à la suite de chaque signe correspondent à ceux du tableau ci-dessous, qui représente l'ancienne échelle grecque des sons, dans les genres chromatique tonié et diatonique synton, les seuls qui se retrouvent dans




(*Suivez.*)

| | | | |
|---|---|---|---|
| Trope hypodorien (tétracorde des hypates) | double sigma droit. . | Ɛ | 3 |
| | — couché. | ω | 4 |
| | — retourné | Ɜ | 5 |
| Trope hypolydien (même tétracorde) | êta incomplet droit. . . | ͱ | 7 |
| | — couché. | ⊏ | 8 |
| | — retourné. | ꟸ | 9 |
| Tropes dorien (tétracorde des hypates) et hypodorien (tétrac. des moyennes) | epsilon droit. . . . . . . . | E | 8 |
| | — couché. . . . . . | ш | 9 |
| | — retourné. . . . . . | Ǝ | 10 |
| Trope hypodorien (tétracorde des conjointes) | demi-mu droit (ou de gauche). . . . . . . . . | Ͷ | 13 |
| | demi-mu couché. . . . . | ≥ | 14 |
| | — retourné (ou de droite). . . . . . . . | ᴎ | 15 |
| Tropes phrygien (tétracorde des moyennes) et hypophrygien (tétrac. des conjointes) | digamma droit. . . . . . | F | 15 |
| | — couché. . . . | ш | 16 |
| | — retourné. . . | ꟻ | 17 |
| Tropes lydien (tétrac. des moyennes) hypolydien (tétrac. des conjointes) et hyperlydien (tétrac. des hypates) | sigma droit. . . . . . . . | C | 15 |
| | — couché. . . . . . | ᴗ | 16 |
| | — retourné. . . . . | Ɔ | 17 |

l'échelle moderne tempérée. Nous adoptons ici la concordance conventionnelle généralement admise depuis que Fr. Bellermann l'a proposée (*Die Tonleitern*, etc., 1847, p. 6), concordance d'après laquelle le son le plus grave de l'échelle mélodique générale, chez les anciens Grecs, est notre *fa* grave de la clef de *fa*, et le son le plus aigu, le *sol* aigu de la clef de *sol*.



| | | | |
|---|---|---|---|
| Trope iastien (tétracorde des conjointes) | kappa droit . . . . . . . . | K | 19 |
| | — couché . . . . . . . | ⊻ | 20 |
| | — retourné . . . . . . | ꓘ | 21 |

Le gamma rentre dans ce système de transformation :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tropes lydien (tétrac. des hypates) avec barre, et hypolydien (tétrac. des moyennes) sans barre | gamma droit . . . . . . . | Γ | 12 |
| | — couché . . . . . . | L | 13 |
| | — retourné . . . . | ꓶ | 14 |
| | (d'après Aristide Quintilien et Boèce) | | |
| | digamma renversé (d'après Alypius et Bacchius[1]) . . . . . . . . | Ⅎ | |

Il existe un autre mode de transformation des lettres représentant trois notes consécutives, constitutives du pycnum, savoir :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tropes phrygien (tétrac. des hypates) et hypophrygien (tétrac. des moyennes) | tau couché . . . . . . . . | ⊢ | 10 |
| | — renversé . . . . . . . | ⊥ | 11 |
| | — couché, retourné . | ⊣ | 12 |
| Mêmes tropes phrygien (tétrac. des disjointes) hypophrygien (tétrac. des hyperbol.) | lambda couché . . . . . | < | 22 |
| | — renversé . . . . . | V | 23 |
| | — couché, ret^né . . | > | 24 |
| Tropes lydien (tétrac. des disjointes) et hypolydien (tétrac. des hyperbol.) | pi couché . . . . . . . . . . | ⊏ | 24 |
| | — renversé . . . . . . . . | ⊔ | 25 |
| | — couché, retourné . . | ⊐ | 26 |

Les autres lettres (A, Δ, Z, N, Φ) sont hors de cause.

La succession du gamma droit et du gamma couché appelle nécessairement, comme troisième note du pycnum, le gamma

(1) Les signes ∀ Ⅎ se rencontrent en outre pour représenter les lichanos dans les tropes éolien (tétracorde des hypates), hypoéolien (tétracorde des moyennes) et hypolydien (même tétracorde). Nous sommes naturellement amené à proposer la même correction dans ces trois tropes.

retourné d'Aristide Quintilien et de Boèce. En effet, cette lettre ne peut rentrer dans le second système de transformation, celui où la lettre est successivement couchée, renversée et couchée, retournée.

On ne saurait nous objecter que le gamma retourné, existant déjà dans la notation vocale (son 12), ne doit pas figurer dans la notation affectée aux instruments. Le gamma n'est pas le seul signe employé sous la même forme, ou plutôt dans la même position, pour les deux notations. Voici quelques exemples de cette similitude :

| VOIX. | | | INSTRUMENTS. | |
|---|---|---|---|---|
| H | 24 | ..................... | H | 5 |
| K | 21 | ..................... | K | 19 |
| ⊔ | 5 | ..................... | ⊔ | 25 |
| T | 17 | ..................... | T | 2 |
| ⊥ | 30 | ..................... | ⊥ | 11 |

Notre seconde proposition tend à établir que le digamma renversé d'Alypius et de Bacchius ne peut représenter la note en question. Le digamma renversé occupe dans les tableaux d'Alypius le dernier degré d'un groupe de trois notes éloignées entre elles de l'intervalle de demi-ton. Or on a vu que, dans le premier mode de transformation, il n'y a pas de lettres renversées, et que dans le deuxième, qui en possède, la lettre renversée occupe toujours le second rang de son groupe. Il n'est donc pas de place normale pour le digamma renversé.

Comment expliquer l'anomalie constatée dans les diagrammes d'Alypius? Il est probable que, fait paléographique assez fréquent, le voisinage immédiat du groupe composé des digammas droit, couché et retourné aura causé l'erreur de ce musicographe, et qu'il aura confondu le dernier signe du groupe des gammas avec le premier signe du groupe suivant, celui des digammas.

Toutefois une autre explication se présente à l'esprit.

Nous avons dit que le digamma renversé est une faute imputable à l'auteur, plutôt qu'à ses copistes. On pourrait encore rendre compte de cette variante, par la paléographie. Si nous comparons le texte d'Alypius *δίγαμμον ἀνεστραμμένον* avec la traduction en grec du texte latin de Boèce : *gamma conversum*, c'est-à-dire *γάμμα ἀπεστραμμένον*, nous constaterons la ressemblance approximative de *δίγαμμον* et de *γάμμα*, puis celle de *ἀνεστραμμένον* et de *ἀπεστραμμένον* (1), et ces rapprochements nous amèneront à supposer que la confusion des mots qui, respectivement, sont à peu près semblables, dut aboutir à l'introduction, dans les tableaux d'Alypius, du signe que nous proposons de rejeter. La date de cette confusion se placerait naturellement entre l'époque d'Aristide Quintilien et celle d'Alypius, c'est-à-dire entre le IIe et le IIIe siècle de notre ère.

Une considération vient s'ajouter aux précédentes pour nous déterminer à rejeter le signe instrumental décrit « digamma renversé » dans Alypius et Bacchius, en tant que correspondant au signe vocal « alpha renversé ». La même description, *δίγαμμον ἀνεστραμμένον* avec la figure ꟺ (2), est appliquée par Alypius au signe instrumental qui marche avec la note vocale décrite *ὖ*, Y (note 16). Or comment admettre que deux signes puissent avoir donné lieu à une description faite en termes identiques, en même temps qu'ils auraient revêtu les deux formes différentes ⊢ et ꟺ ? Il faut donc croire que l'une des deux descriptions est fautive. On vient de voir celle qui nous paraît l'être.

Passons aux deux autres corrections, lesquelles, à la diffé-

(1) La fréquente confusion d'*ἀνεστραμμένον* avec *ἀπεστραμμένον*, dans les manuscrits d'Alypius, est signalée dans les notes de Meibom, ainsi que l'emploi indifférent des mots *δίγαμμον* et *δίγαμμα*.

(2) Ici le mot *ἀνεστραμμένον* signifie « renversé (sur le dos) » et, conséquemment, est synonyme de *ὕπτιον*. Cette synonymie se produit pour les signes : F, K, E, double Ξ, C et double C.

rence de la précédente, sont proposées ici pour la première fois.

*Paranète des disjointes chromatique.* — Description d'Alypius : Δέλτα ἐπὶ τὴν ὀξύτητα καὶ ϖι ϖλάγιον ἀπεστραμμένον, ἔχον ἔσω γραμμήν Δ́ ⊐. « *Delta* surmonté de l'accent aigu, et *pi* couché, retourné, portant une barre à l'intérieur.

Description de Boèce : Delta habens virgulam et pi graecum jacens, conversum, habens lineam angularem Δ ⊐.

La variante relative à la barre du *pi* couché, retourné, oblique dans Boèce, horizontale dans Alypius, n'a pas assez d'importance pour nous arrêter, attendu que la note lydienne chromatique représentée par cette lettre se distingue suffisamment du *pi* appartenant aux autres tropes, quelles que soient la forme et la position de la barre qui lui est affectée. On serait même tenté de préférer ici la leçon d'Alypius à celle de Boèce, en raison de l'analogie qui doit nécessairement exister entre la barre du *pi* et celles que portent, dans le trope lydien, les signes des notes caractéristiques du genre chromatique, barres qui sont toujours horizontales. La description du *delta* donnée par Boèce présente une différence plus intéressante.

D'abord l'accent aigu qui surmonte les autres lettres, dans l'auteur grec, a toujours pour fonction spéciale de distinguer une note donnée de la note de même forme, placée à son octave grave, ou, en d'autres termes, de désigner une note située à l'octave aiguë de celle que représente le même signe non accentué. Or le *delta*, dans tous les tropes qui l'admettent[1], n'apparaît qu'une seule fois, et, par conséquent, dans aucun trope il ne peut appartenir à une série de lettres accentuées.

En second lieu, il était naturel que ce *delta* reçût un épisème analogue à celui des autres notes lydiennes qu'on a

[1] Les tropes hypoéolien, hypolydien, éolien, lydien, hyperdorien ou mixolydien grave et hyperiastien ou mixolydien aigu.

voulu différencier ainsi dans le genre chromatique, c'est-à-dire une barre coupant quelqu'un de ses traits.

Nous arrivons à la troisième correction.

*Paranète des hyperboléennes chromatique.* — Description d'Alypius : Ταυ ἀνεστραμμένον καὶ ἡμίαλφα δεξιὸν ἄνω νεῦον ἐπὶ τὴν ὀξύτητα. . « *Tau* renversé, et moitié de droite de l'*alpha,* partie supérieure, surmontés de l'accent aigu. »

Description de Boèce : Tau supinum habens lineam et semialpha dextrum[1] supinum habens retro lineam .

Ici encore, et pour les mêmes raisons que dans le cas précédent, il n'y a pas lieu d'accentuer les deux notes, ainsi que le fait Alypius. Ces notes doivent recevoir une barre, aussi bien que les notes correspondantes des autres tétracordes.

Nous sommes porté à croire qu'Alypius n'a pas été la source directe de Boèce, et même que celui-ci avait sous les yeux, sinon le diagramme que dressa le musicien Stratonicus, au temps d'Alexandre[2], du moins l'œuvre d'un musicographe antérieur à l'auteur de l'*Introduction musicale.* En effet, dans les passages où Boèce détaille les noms et décrit les formes des notes lydiennes, la seconde note mobile de chaque tétracorde (lichanos et paranète) est désignée uniquement par l'adjectif dérivé de la dénomination du genre auquel elle appartient (enarmonios, chromatice, diatonos) à la manière des plus anciens musicographes grecs, notamment Aristoxène,

[1] Friedlein, le dernier éditeur de Boèce, donne le signe instrumental comme s'il s'agissait de la moitié de gauche de l'alpha. Meibom reproduisant, d'après le codex Selden. d'Oxford, le passage qui nous occupe, y a lu ; le ms. f de Friedlein (nº 18480 de Munich) du xie siècle, porte, paraît-il, le signe . Nous nous conformons à la description littérale de l'auteur. Cf. O. Paul, *Boetius. . . 5 Bücher über die Musik aus der latein. in die deutsche Sprache übertragen*, etc. (Leipzig, 1872), p. 272, etc. Ce savant a reproduit les signes donnés par Boèce, sans les faire suivre d'aucune observation.

[2] Athénée, *Dipnosophistes*, p. 352.

disciple d'Aristote, et ce n'est que dans le tableau subséquent, où est résumée cette nomenclature détaillée, que Boèce introduit les substantifs «lichanos» et «paranète», comme on le fit plus tard.

Résumons-nous. On propose de remplacer dans la séméiographie musicale des anciens Grecs :

1° Le signe instrumental qu'Alypius décrit «*digamma* renversé, ⊢» par le signe décrit chez Boèce «*gamma* retourné, ꓶ»;

2° Le signe instrumental qu'Alypius décrit «*delta* surmonté de l'accent aigu, Δ'» par le signe décrit chez Boèce «*delta* portant une barre, Δ»;

3° Le groupe des deux signes, l'un vocal, l'autre instrumental, qu'Alypius décrit «*tau* renversé et moitié de droite de l'*alpha,* partie supérieure, surmontés de l'accent aigu, ⊥' ⅄» par le groupe décrit chez Boèce «*tau* renversé portant une barre et moitié de droite de l'*alpha* portant une barre, ⊥ ⅄».

Ces trois modifications, qui ont un caractère positif, puisqu'elles s'appuient sur des textes, font disparaître autant d'anomalies dans la nomenclature musicale de la Grèce antique. Or, c'est là un sujet d'études qui attire particulièrement les savants et les esprits curieux, depuis qu'on a découvert et déchiffré, en Égypte, un papyrus contenant la mélodie de quelques vers d'Euripide; à Tralles, une inscription où l'on peut lire pour la première fois la notation du rythme, et surtout, en Grèce, des fragments étendus d'hymnes en l'honneur d'Apollon, un des plus importants résultats, à certains égards, des fouilles que notre École d'Athènes poursuit avec tant de succès dans les ruines de Delphes[1].

[1] Voici les seuls passages où Meibom, dans ses notes sur Alypius (p. 28), mentionne les signes qui viennent de nous occuper :

Page 79. *Λιχανὸς ὑπατῶν* (lire *ὑπάτων*) *χρωματικὴ, ἄλφα ἀνεστραμμένον καὶ δίγαμμον ἀνεστραμμένον* (∀ ⊢). Haec notarum copula semel est in chroma-

## N° XXXV.

### RAPPORT DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE SUR LA MISSION DU LIEUTENANT D'ARTILLERIE H. LECOY DE LA MARCHE, DANS LE SUD TUNISIEN.

(SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1894.)

Au mois de novembre 1893, M. H. Lecoy de la Marche, lieutenant d'artillerie, adjoint à la mission F. Foureau par M. le gouverneur général de l'Algérie, quittait Gabès pour rechercher à travers une contrée encore peu explorée et mal connue le tracé de la voie romaine qui se dirigeait de Tacape (Gabès) vers Cydamus (Ghadamès).

Après une courte halte à Gightis (Bou-Grara), M. Lecoy de la Marche gagnait Aïn-Mader et Zarzis, puis il visitait, le 21 novembre, les ruines romaines de Ksar-ben-Nizi, situées à 7 kilomètres au sud-est de Ksar-ben-Guerdane. Là commençait sa véritable exploration. Au centre d'une terrasse limitée par des murs de soutènement assez épais, il reconnaissait sur ce point les restes d'un poste carré de 5 mètres de côté, percé de quatre portes dirigées vers les quatre points cardinaux.

Les jours suivants, il visitait successivement l'Henchir Debouza, l'Henchir Bou-Kournine, puis, s'éloignant de la mer pour se diriger dans l'intérieur du pays vers le sud-ouest, il atteignait l'Henchir el-Aouer et l'Henchir el-Ihoudi, où se

tico ubi in fine legendum *δίγαμμον ἀνεστραμμένον, γραμμὴν ἔχον*, cum hac nota ⱠE.

P. 79. *Παρανήτη διεζευγμένων χρωματική, δέλτα ἐπὶ τὴν ὀξύτητα καὶ πι πλάγιον ἀπεστραμμένον, ἔχον ἔσω γραμμήν.* Semel hic ita in chromatico. In ejusdem quoque generis hypolydio recte *δέλτα καὶ πι πλάγιον ἀπεστραμμένον*, et sic in hypoæolio et tribus locis enarmonii.

P. 80. *Παρανήτη ὑπερβολαίων χρωματική, ταυ ἀνεστραμμένον καὶ ἡμίαλφα δεξιὸν ἄνω νεῦον ἐπὶ τὴν ὀξύτητα.* Omnes (libri) pro *δεξιὸν* perperam habent *ἀριστερόν*.



IMPRIMERIE NATIONALE.

trouvent des citernes voûtées. Après avoir franchi l'Oued Sabègue et traversé le Rgigila, il arrivait le 30 novembre au poste français de Foum-Tatahouine, admirablement situé au bout d'une longue oasis, presque au point de jonction de l'Oued Tatahouine et de l'Oued Beni-Blell, dont la réunion forme l'importante vallée de l'Oued Fessi.

Des débris romains existent dans ce poste. Le premier bâtiment élevé par les Français a été construit avec des pierres antiques : un des pignons présente un grand nombre de fragments de bas-reliefs assez grossiers, où on reconnaît des animaux, notamment des autruches, et quelques figures d'hommes très rudimentaires. Il y avait donc en ce lieu même des ruines romaines aujourd'hui disparues.

A 4 kilomètres de Foum-Tatahouine, presque dans la vallée de l'Oued Beni-Blell, on remarque un tombeau romain, dont la base seule existe encore. Parmi les pierres amoncelées autour de cette base, M. Lecoy de la Marche a retrouvé une inscription, dont il a pris un estampage. Malheureusement, le texte est très effacé, et sur l'estampage même on ne distingue plus avec certitude que quelques lettres à la dernière ligne, lettres qui confirment le caractère funéraire de l'inscription :

N° 1.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

N . . C . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

*m*ONIMEN*tu*M · SIBI · FECIT · E*t* · *suis*

Le 2 décembre, guidé par un cavalier arabe, M. Lecoy de la Marche se rendit au village berbère de Tlalet, où Ch. Tissot[1] place le *Talalati* de l'Itinéraire d'Antonin[2]. Le village était désert. Il eut cependant la chance de rencontrer un vieillard qui

[1] *Géographie comparée de la prov. romaine d'Afrique*, II, 698, 715, 769.

[2] N. 75, 3. Le texte de l'*Itinéraire* porte *Tabalati*.

le conduisit à 4 kilomètres environ, sur un plateau assez étendu, en face de Guermessa, pour lui montrer, disait-il, de vieilles pierres. L'endroit s'appelle aujourd'hui Ras-el-Aïn, à cause de la source qui y jaillit. Il y remarqua une grande enceinte carrée de près de 100 mètres de côté, entourée de nombreuses constructions. Les amoncellements formés par les ruines étaient assez élevés et faisaient supposer qu'on retrouverait facilement les restes des murs. Il y revint le 26 décembre et y commença des fouilles qu'il résume en ces termes :

« J'attaquai d'abord les quatre faces de l'enceinte carrée. Au centre de chacune d'elles, je mis à jour une porte cintrée en pierre de taille, dont les piliers seuls sont encore debout. Mais trois de ces portes sont solidement murées : une seule, celle du sud, est ouverte : je l'ai dégagée entièrement et j'en ai relevé le plan et l'élévation. Chaque porte, large de 2 m. 70, est flanquée de deux demi-tours rondes de 4 m. 70 de diamètre extérieur. Au-dessus de chaque porte se trouvait une grande inscription. Trois de ces inscriptions sont entièrement effacées, mais celle de la porte nord est bien conservée en deux morceaux. J'ai pu en prendre un estampage très net. (Voir le n° 2.)

« Les murs et les tours de l'enceinte sont en moellons de grandes dimensions ; ils sont debout sur une hauteur variant de 1 m. 60 à 2 mètres. Je rencontrai beaucoup de difficultés à fouiller l'intérieur de l'enceinte : aucun point remarquable n'apparaissait, et cet amas de débris défiait presque la pioche. Je pus cependant mettre à jour des restes de murs dont j'ai relevé exactement la forme. Dans une des tours je trouvai des ossements humains, dans un des bâtiments une sorte de boulet rond en pierre, près de la porte sud des clous et des ferrures énormes semblant venir de la porte, un peu partout de la menue monnaie de bronze et des débris de poterie.

« Je passai ensuite aux constructions extérieures. Je creusai les tumuli les plus élevés, et ne trouvai rien de remarquable dans les maisons, même les mieux conservées, dont j'ai levé les plans. Néanmoins, je recueillis trois fragments d'inscriptions : les pierres qui les portent étaient au milieu de la maçonnerie, et la face gravée était couverte de ciment. Deux seulement ont pu être assez bien nettoyées pour être photographiées, mais j'ai rapporté les estampages de trois fragments. (Voir les nos 3, 4 et 5.)

« Ces travaux assez peu fructueux me tinrent jusqu'au 20 janvier. »

Ce rapport trop court est accompagné de sept photographies, du plan général des ruines de Ras-el-Aïn, levé après les fouilles, du plan et de la reconstitution d'une des portes de l'enceinte carrée, de quatre petits plans de bâtiments faisant partie des constructions extérieures, et de quatre estampages.

## N° 2.

Le premier de ces estampages est très net. Il nous fournit l'inscription gravée au dessus de la porte nord de l'enceinte carrée, et dont voici le texte :

IMP · CAES *c · val · aur · diocletianus* PIVS FELIX INVICTVS AVG · GERMANICVS PERSICVS MAXIMVS PONTIFEX MAXIMVS TRIB·P·XII COS·V·P·P·PROCOS·CASTRA·C°H VIII FIDAE OPPORTVNO LOCO A SOLO INSTITVIT OPERANTIBVS FORTISSIMIS MILITIBVS SVIS EX LIMI TE TRIPOLITANO·

*Imp(erator) Caes(ar) [C. Val(erius) Aur(elius) Diocletianus] pius, felix, invictus, augustus, Germanicus, Persicus maximus, pontifex maximus, trib(unicia) p(otestate) XII, co(n)s(ul) V, p(ater) p(atriae), proco(n)s(ul) castra coh(ortis) VIII Fidae opportuno loco a solo instituit, operantibus fortissimis militibus suis ex limite Tripolitano.*

Le nom de l'empereur est effacé, mais il est facile de le rétablir. Il s'agit de Dioclétien qui prit le nom de Germanicus en 285, le titre de Persicus Maximus en 288, qui fut consul V en 293 et dont la XII^e puissance tribunice commença le 1^er janvier 295. C'est donc en cette année[1] que fut construit le camp fortifié de Ras-el-Aïn.

L'inscription nous apprend qu'en 295 la garnison de ce camp était formée par la cohorte VIII Fida. Cette cohorte n'est pas autrement connue. Elle ne porte pas un nom distinctif de peuple, comme la plupart des cohortes auxiliaires; on est donc amené à penser qu'elle appartenait plutôt à une légion. Dans ce cas, il semble naturel de supposer qu'elle venait de Lambèse et qu'elle avait été détachée de la troisième légion pour occuper le camp nouvellement établi[2]. Un fait qui nous est inconnu lui avait valu le surnom de *Fida*. D'après les relevés exécutés sur le terrain par M. Lecoy de la Marche, on peut se rendre compte facilement de la disposition du poste fortifié qu'elle occupait[3].

La mention du *limes Tripolitanus,* qui termine le texte, en forme l'intérêt principal. L'Itinéraire d'Antonin[4] désigne en ces termes la voie qui allait de Gabès à Lebda : *Iter quod limitem Tripolitanum per turrem Tamalleni a Tacapis Lepti Magna ducit.* Or, parmi les stations de cette voie, se trouve *Talalati;* depuis longtemps on a proposé de placer cette station à Tlalet[5]. Le

[1] L'année précédente, en 294, des forteresses avaient été construites dans le pays des Sarmates, vis-à-vis d'Aquincum, près de Bononia, et sur la ligne du Rhin (Goyau, *Chronologie*, p. 351-352).

[2] Ce fait s'accorderait bien avec l'histoire de la III^e légion, dont la présence à Lambèse ne peut pas être constatée après l'année 293, mais qui resta cependant encore en Afrique, postérieurement à cette date.

[3] Sur les constructions militaires élevées le long du *limes* de Tripolitaine et de Numidie, voir Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 674 et suiv.

[4] N. 73.

[5] Tissot, *loc. cit.;* Cagnat, *op. cit.*, p. 752.

massif montagneux du Djebel Tlalet donne son nom à toute la contrée, de sorte que l'identification était juste sans être précise. Le document épigraphique, quoique ne fournissant pas le nom antique de la localité, prouve que le village actuel Tlalet, où d'ailleurs on ne trouve aucun vestige romain, ne s'élève pas sur l'emplacement de *Talalati;* c'est à 4 kilomètres de ce village, à l'endroit appelé aujourd'hui Ras-el-Aïn, qu'il faut placer la station romaine. La voie stratégique qui reliait entre eux les différents postes militaires du *limes Tripolitanus,* passait donc à cet endroit.

Un autre document, la *Notice des dignités,* contient la liste des officiers chargés de la défense du *limes* Tripolitain au commencement du v^e^ siècle; en tête de cette liste figure le *praepositus limitis Talalatensis*[1]. Cet officier était, sans aucun doute, le commandant du camp construit en 295.

Il y avait sa résidence et celle de son état-major. Là se trouvait aussi le magasin d'approvisionnements pour les postes placés sous ses ordres[2]. Il est difficile de dire si, dès l'année 295, il portait le titre qui lui est donné dans la *Notice des dignités*, à la fin du v^e^ siècle, mais il est hors de doute que le préfet de la *cohors VIII Fida* remplissait sous Dioclétien les fonctions d'un *praepositus limitis*[3].

En cette qualité il avait sous ses ordres les *milites limitanei* qui sont cités à la fin de l'inscription comme les véritables constructeurs du camp de la cohorte. Ces *limitanei* constituaient la troupe sédentaire chargée spécialement de la garde du pays et de la surveillance de la frontière. C'étaient des soldats-cultivateurs, vivant sur leurs terres avec une sorte d'indépen-

(1) *Notitia dignitatum*, éd. Otto Seeck, p. 186. Il dépendait du *dux provinciae Tripolitanae.*

(2) Cf. Cagnat, *op. cit.*, p. 766.

(3) Dans l'épigraphie africaine ce titre apparaît dès l'année 301 (*Corp. inscr. latin.*, vol. VIII, n° 9025).

dance, mais soumis en même temps à la discipline militaire, tenus à certaines obligations dont l'inscription de Ras-el-Aïn nous fournit la preuve, toujours prêts, du reste, à quitter la charrue pour courir aux armes et pour repousser l'ennemi. Ainsi le *præpositus limitis* avait sous ses ordres deux sortes de soldats : les uns appartenant à l'armée proprement dite (*cohors VIII Fida*), les autres formant, comme on l'a très justement dit, une sorte de troupe territoriale (*milites ex limite Tripolitano*).

L'inscription si heureusement découverte par M. Lecoy de la Marche nous fournit donc une note précieuse pour l'histoire des réformes et des changements introduits à la fin du troisième siècle dans l'administration des provinces et dans l'organisation militaire. Elle s'accorde complètement avec les données de l'Itinéraire et de la Notice. Son importance au double point de vue de l'histoire et de la géographie ne saurait échapper aux archéologues. C'est, je crois, le premier document épigraphique relatif à l'armée de la Tripolitaine.

## N° 3.

Le second estampage est assez mal venu; il a dû être pris sur une pierre fort dégradée qui avait été employée dans une construction :

LAV..........SV........S...............
CONSTANTI PII FELICIS A*ug*......
IA.. .FORTISSIM*i* AC FLOREN*tissimi caes*.

Si, dans ce fragment difficile à lire, il s'agit de Constance Chlore, le texte appartiendrait aux années 305 et 306 et aurait été, par conséquent, gravé environ dix ans après l'établissement du camp fortifié.

N° 4.

Le troisième estampage a été pris également sur un fragment qui avait été utilisé dans une construction :

*d i l* APSA AD REI . . . . . . .
. . . . SPROPVGNA*culorum*
. . . . TIVS NILV*s* V·*e*. . . . . .
*prov*INCIALIBVSO*btulit*
*ad ex*ERCITVVMV*tilitatem*
*p*ROCVRAVI*t*

Malgré sa mutilation ce fragment offre de l'intérêt. Il y est question de la réparation (?) des remparts de l'enceinte dans laquelle les habitants de la contrée, les *provinciales,* trouvaient un refuge en cas de danger. Le gentilice du personnage inscrit à la troisième ligne ne peut pas être complété avec certitude. Il semble qu'on voit avant le T les restes d'un A; ce nom se serait donc terminé en . . . . . ATIVS. A la fin de la ligne on peut supposer aussi bien V. *p.* que V. *e.*

N° 5.

Le quatrième estampage a été pris également sur une pierre utilisée dans une construction :

N. . . . . . . . . . . . . . .
*triump*HATORES . . . . . . .
. . *fort*ISSIMICAES . . . . . .
. . . . . . M EX SV . . . . . .
PRAESES E*t*. . . . .
. . . . . . . . . . .M. .
. . NTO. . . . . . .
. . MIM . . . . . . .

Comme le précédent fragment, celui-ci remonte certaine-

ment au ɪvᵉ siècle. Le *praeses* nommé à la ligne 5 était le gouverneur de la Tripolitaine dont le nom manque malheureusement.

Le 20 janvier 1894, les fouilles de Ras-el-Aïn étaient terminées et huit jours plus tard le lieutenant Lecoy de la Marche était campé beaucoup plus au sud, dans la direction de Remada, au point nommé El-Amrouni. Il y découvrit un très grand tombeau dont le soubassement carré était resté seul intact; toute la partie supérieure, qui comprenait une inscription bilingue (latine et néo-punique), ainsi que d'importants bas-reliefs, fut retrouvée dans le sable. Les matériaux de ce tombeau sont pour ainsi dire neufs : le sable les a merveilleusement conservés; on voit encore sur les pierres la trace de l'outil de l'ouvrier; les moulures, les chapiteaux sont intacts. Il semble que ce tombeau a dû être violemment renversé peu de temps après son érection. Il mesure plus de 4 mètres à la base et sa hauteur totale dépassait 12 mètres. Le caveau, garni de quatre niches, était complètement vide, mais bien conservé.

Les estampages rapportés par M. Lecoy de la Marche permettent de connaître le nom du personnage qui avait fait construire ce grand monument funéraire :

N° 6.

DIS❦ MANIBVS❦ SAC❦
Q·APVLEVS·MAXSSIMVS❦
QVI·ET·RIDEVS·VOCABA
TVR. IVZALE·F·IVRATHE·N·
VIX·AN·LXXXX❦THANVBRA·
CONIVNX·ET·PVDENS·ET·SE
VERVS·ET·MAXSIMVS·F❦
FIISSIMI·P·AMANTISSIMO·S·P·F

Tel est le texte de l'inscription latine. Je laisse à notre sa-

vant confrère, M. Ph. Berger, le soin d'entretenir l'Académie du texte néo-punique.

L'inscription est entourée d'un encadrement sur la moulure duquel a été gravé le Q initial de la seconde ligne.

On remarquera l'orthographe du nom *Maxssimus* (écrit la seconde fois *Maxsimus*), le sobriquet *Rideus* sous lequel était ordinairement désigné *Q. Apuleus Maximus*, et les noms indigènes *Iuzala, Iuratha, Thanubra* portés par les parents et par la femme du défunt, tandis que ses fils ont reçu les surnoms romains de *Pudens, Severus* et *Maximus*.

Le nom indigène du grand-père, *Juratha*, se rencontre dans un texte de l'année 411 [1], porté par un évêque donatiste qui appartenait précisément à la même région de l'Afrique.

Ce monument était orné sur sa face antérieure de deux grandes figures en bas-relief, placées entre deux pilastres surmontés de chapiteaux corinthiens et supportant un entablement et une frise. Ces deux figures représentaient vraisemblablement le défunt et sa femme. L'inscription bilingue était gravée à la partie inférieure du tombeau. Sur la frise se développait un rinceau de vigne chargé de feuilles et de fruits, au milieu duquel couraient un enfant et un chien.

Les bas-reliefs qui décoraient les faces latérales se rapportent à l'histoire d'Orphée. L'un d'eux reproduit la scène si souvent traitée par les mosaïstes romains, *Orphée au milieu des animaux* [2].

Le chantre divin est représenté imberbe, assis sous un arbre; il est tourné vers la droite et joue de la lyre. Vêtu d'une longue tunique serrée à la taille et d'un manteau, il

[1] Morcelli, *Africa christiana*, v° *Turretamalliensis*.

[2] En Afrique, des mosaïques représentant cette scène ont été découvertes à Tanger, à Cherchell, à Hadrumète, etc. (*Bulletin des Antiquaires de France*, 1881, p. 97; 1883, p. 320). Sur les nombreux monuments où cette scène est répétée, cf. J.-B. de Rossi, *Orfeo citarizzante tra gli animali* dans le *Bullettino di arch. crist.*, serie 4, anno V (1887), p. 29.

porte une épaisse chevelure bouclée; il n'est pas coiffé, comme à l'ordinaire, du bonnet asiatique. Les bêtes fauves sont sorties de leurs retraites pour l'écouter. A ses pieds, on voit un lion, un sanglier, un singe, un gros animal difficile à déterminer et un oiseau; derrière lui, on remarque un autre lion, un chien (?) et un aigle. Les quadrupèdes sont assis dans une attitude attentive, les oiseaux se soutiennent en voltigeant.

Le second bas-relief représente l'entrée des enfers et le moment fatal où Orphée, cédant à un mouvement irrésistible de tendre curiosité, se retourne pour regarder Eurydice et la voit disparaître à ses yeux[1]. Il est debout, vêtu comme dans le bas-relief précédent, tenant la lyre de la main droite et le plectron de la main gauche. Eurydice, voilée et drapée, s'élance vers la porte du Tartare ouverte devant elle. De l'autre côté de la porte, on aperçoit Cerbère assis et le vieux Charon manœuvrant sa barque. Sisyphe roule son rocher sur une pente escarpée dont il ne peut atteindre le sommet; Ixion est attaché à une roue avec laquelle il tourne sans cesse, et l'infortuné Tantale, plongé dans l'eau jusqu'au menton, meurt de soif sans pouvoir jamais se désaltérer.

Ces deux scènes sont traitées dans un style très mauvais, presque barbare, mais la rudesse est l'un des caractères distinctifs des sculptures africaines de l'intérieur. Cette dureté, je dirais presque cette grossièreté, n'enlève rien à l'intérêt du sujet. Si la première scène se rencontre fréquemment à l'époque romaine, il n'en est pas de même de la seconde dont les répétitions sont assez rares sur les monuments de cette époque. La légende d'Orphée fournissait de fréquentes allusions au séjour

[1] Cette même scène, un peu différemment représentée, se retrouve sur une peinture murale d'un tombeau d'Ostie. Cf. Visconti, *Delle pitture murali di tre sepolcri Ostiensi* dans les *Annali dell' Instituto*, 1865, p. 292 et suiv.; *Monumenti*, vol. VIII, tav. 28. Les artistes romains s'inspiraient du récit de Virgile qui nous a laissé des vers charmants sur cet épisode de la légende d'Orphée, *Georg.* IV, 453-527; cf. Ovide, *Metamorph.*, X, 1.

des morts dans l'autre vie et, à la fin de l'empire, Orphée jouait un rôle dans les cérémonies funèbres. Saint Augustin s'en plaint dans la *Cité de Dieu*[1]; ses paroles sont intéressantes à rappeler à propos d'un monument funéraire africain et s'accordent bien avec les idées qui ont inspiré les bas-reliefs du tombeau d'El-Amrouni.

Les photographies des bas-reliefs et des différents détails de l'édifice, les plans et la restitution de ce grand tombeau mériteraient une publication spéciale.

Il me reste à signaler trois grands tombeaux en pierre de taille découverts à Snom, dans la partie inférieure de l'Oued Remta. Ils étaient ornés de colonnes et de chapiteaux ioniques. Les caveaux ont pour entrée une porte haute de 1 mètre sur 0 m. 67 de large; l'épaisseur des murs est de 0 m. 80.

Tels sont les principaux résultats archéologiques du voyage de M. Lecoy de la Marche. Au point de vue géographique, ses recherches semblent établir qu'une voie importante partant de *Gigthis* (Bou-Grara) se dirigeait au sud vers *Cydamus* (Ghadamès), par l'Oued Fessi, l'Oued Beni-Blell, l'Oued Besatna, le plateau de Fatnassia, etc. Les stations antiques qui jalonnaient la première partie de cette route, la seule qui ait été reconnue sur le terrain par le jeune officier, étaient situées à Bou-Grara (point de départ), Henchir Senem, Zmila, Gasser-Roda (Krachoua), Medina, El-Amrouni et Remada. Ce dernier point est un des jalons les plus importants de la route du sud; à 400 mètres à l'ouest de l'oasis, se trouvent les restes d'une enceinte rectangulaire antique très étendue.

[1] *De civitate Dei*, XVIII, 14 : « Quamquam Orpheum nescio quomodo infernis sacris, vel potius sacrilegiis, praeficere soleat civitas impiorum. . . » Ce qui n'a pas empêché la figure mythologique d'Orphée de pénétrer dans les catacombes.

Dans ce rapport sommaire, je n'ai pu que signaler d'une façon très brève les principales constatations faites par M. Lecoy de la Marche. C'est à l'aide des fonds mis à la disposition de M. Foureau par l'Académie des inscriptions que cette mission a été remplie; il importe de le rappeler : le jeune explorateur en a rendu compte avec une concision, un soin et une exactitude qui méritent les plus grands éloges. L'Académie, j'en suis sûr, le félicitera de ses recherches et de son succès. Dès maintenant il serait indispensable de publier *in extenso* le rapport qu'il a rédigé, ainsi que les plans et les photographies dont ce rapport est accompagné. Ce soin revient naturellement à la Commission instituée par le Ministère de l'instruction publique pour la publication des documents archéologiques trouvés en Afrique. Je propose donc de renvoyer à cette Commission le travail dont je viens de parler. La Direction des travaux historiques ne pourra manquer d'en apprécier l'importance et d'en hâter la publication.

## N° XXXVI.

### LETTRE DE M. GEFFROY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME.

(SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE 1894.)

Palais Farnèse, 25 décembre 1894.

Monsieur le Président et cher confrère,

Des fouilles récentes, non encore achevées, ont mis à jour, à peu de distance de Pompéi, une villa isolée où se retrouve l'appareil entier et intact d'un établissement de bains privés. Fourneau, chaudière, tuyaux avec leurs robinets, tout y a été conservé, le pillage qui a enlevé de Pompéi presque tous les métaux ne s'étant pas exercé ici. C'est le premier exemple d'un tel appareil complet. M. le professeur Mau a présenté un

récit détaillé de cette découverte dans la dernière séance de l'Institut allemand de correspondance archéologique.

M. le docteur Baccelli, ministre de l'instruction publique, a fait rétablir au fronton de la Rotonda l'inscription d'Agrippa :

M·AGRIPPA L·F·COS·TERTIVM·FECIT·

Les travaux de la saison d'automne au Palatin ont achevé le déblaiement de plusieurs grandes salles de la maison d'Auguste, où subsistent les traces de l'antique décoration. Il reste à poursuivre les fouilles immédiatement sous la villa Mills.

L'Institut allemand de correspondance archéologique compte pouvoir commencer au printemps le moulage de plusieurs parties, au moins, de la Colonne Aurélienne.

Veuillez agréer, etc.

A. Geffroy.

## APPENDICE N° IV.

---

# RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE SUR LES OUVRAGES ENVOYÉS AU CONCOURS DE L'ANNÉE 1894, PAR M. AUGUSTE LONGNON.

(LU DANS LA SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 1894.)

MESSIEURS,

La Commission des Antiquités de la France avait à prononcer cette année entre dix-neuf concurrents, et, quatre auteurs ayant adressé plusieurs mémoires, le nombre des ouvrages soumis à votre examen s'élevait à trente. Les branches les plus diverses de l'histoire ou de l'archéologie nationales étaient représentées au concours et tous les candidats étaient dignes de vos encouragements. Mais nous ne disposions que de neuf distinctions, et nous avons eu le regret de ne pouvoir même accorder une simple mention aux auteurs de travaux fort recommandables, honorablement connus déjà dans le monde de l'érudition, et qui auraient affronté la lutte avec moins de désavantage, si le sujet choisi par eux avait été d'un intérêt moins particulier ou s'il ne s'était rapporté à une époque relativement récente.

C'est à l'unanimité et sans la moindre hésitation que la première médaille a été décernée à M. Paul Guilhiermoz, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, pour son livre intitulé : *Enquêtes et procès. Étude sur la procédure et le fonctionnement du Parlement au XIV^e siècle* (Paris, 1892, in-4°).

Bien que le Parlement de Paris fût l'une des plus grandes

institutions de l'ancienne France, malgré l'incomparable état de conservation et la richesse de ses archives, l'histoire de l'ancienne cour suprême était naguère encore assez mal connue, parce que l'on s'était bien plutôt préoccupé de son rôle politique que de son organisation intérieure et de son rôle judiciaire. Les travaux récents de M. Joseph Tardif, de M. Tanon, de M. Delachenal, et surtout ceux de M. Félix Aubert qui a courageusement entrepris d'écrire une histoire complète du Parlement, nous fournissent sur les origines de cette institution, sur ses premiers développements, sur son organisation intérieure, sur les limites de sa compétence, sur sa jurisprudence et sur ses traditions des notions beaucoup plus certaines et beaucoup plus complètes que celles que possédaient les membres mêmes de l'illustre compagnie à la veille de leur dispersion. Ces notions sont encore accrues par l'étude que M. Guilhiermoz vient de consacrer au rôle de la Chambre des enquêtes, dont l'origine, la compétence, la composition et la procédure étaient, tout récemment encore, entourées d'incertitude.

Grâce à la découverte de documents d'une réelle importance, tels le style de la Chambre des enquêtes et le style des Commissaires, datant l'un et l'autre du XIVe siècle; grâce aussi à la patience avec laquelle il les a dépouillés et à l'habileté avec laquelle il les a interprétés, M. Guilhiermoz nous fait assister à la naissance de la Chambre des enquêtes, formée d'abord d'un certain nombre de membres de la Grand'-Chambre, spécialement et temporairement délégués à la confection des enquêtes, composée bientôt d'un personnel propre, mi-laïque et mi-ecclésiastique, s'augmentant et se dédoublant à mesure que la preuve par témoins gagnait du terrain et que la procédure d'enquête devenait, sinon le seul, du moins le principal et plus habituel moyen de l'administrer. M. Guilhiermoz prouve de la façon la plus péremptoire que

la Chambre des enquêtes n'était pas une chambre de plaidoyer, mais bien une chambre de conseil, et que, si l'on trouve parfois un débat oral engagé devant elle et un arrêt rendu par elle après plaidoiries, c'est dans les cas très rares où le roi la commettait pour connaître d'un procès déterminé, particulièrement pendant la durée des vacances de la Grand'-Chambre, et où elle jouait le rôle d'un tribunal d'exception. Il démontre également que la fonction de la Chambre des enquêtes consistait uniquement à procéder aux enquêtes ordonnées par la Cour, c'est-à-dire par la Grand'Chambre, ou à celles que nécessitait l'appel ou l'évocation devant le Parlement de causes qui avaient été, devant les premiers juges, l'objet d'une instruction par écrit : elle n'ordonnait pas l'enquête; ce n'était pas à elle que l'enquête, une fois faite, était rapportée; ce n'était pas devant elle enfin que les parties pouvaient faire valoir les griefs qu'elles prétendaient avoir contre l'enquête. M. Guilhiermoz établit également, avec la même netteté, que c'était la Grand'Chambre qui, après avoir entendu un premier débat oral, ordonnait les enquêtes; que c'était elle qui décidait si une enquête terminée serait jugée, c'est-à-dire homologuée, ou complétée si elle était imparfaite, ou refaite entièrement si elle était irrégulière; que c'était elle encore qui prononçait les arrêts préparés et rédigés par la Chambre des enquêtes. A quelle phase de la procédure la Chambre des enquêtes commençait-elle à s'occuper des enquêtes ordonnées par la Grand'Chambre? Dans quelles conditions les dossiers lui étaient-ils transmis? Quels étaient ses rapports avec la Grand'Chambre? Tous ces points obscurs, sur lesquels les travaux anciens ou même contemporains, relatifs à l'histoire du Parlement, ne nous fournissaient point d'éclaircissements suffisants, ont été élucidés par M. Guilhiermoz. Nous savons donc maintenant que la Chambre des enquêtes n'avait pas à vrai dire de juridiction propre, qu'elle ne faisait qu'instruire



IMPRIMERIE NATIONALE

les procès et vider les avant-faire-droit, et que ses décisions ne devenaient des arrêts que lorsque la Grand'Chambre se les était appropriés et les avait prononcés.

Il est inutile de pousser plus loin l'analyse du travail de M. Guilhiermoz pour justifier la place d'honneur que nous lui avons donnée. Tout ce qui suit n'est en effet que le développement des principes qu'il a posés et dont l'exactitude n'est plus contestée par aucun de ceux qui s'occupent de notre ancienne organisation judiciaire.

La seconde médaille est accordée à M. A. Héron, pour son édition des *Œuvres de Robert Blondel*, publiées pour la Société de l'histoire de Normandie (Rouen, 1891 et 1893, 2 volumes in-8°).

Robert Blondel est un historien normand du temps de Charles VII, dont le témoignage est d'une réelle importance, particulièrement pour l'étude des derniers temps de la domination anglaise en Normandie. Les ouvrages de cet auteur qui offrent un caractère historique sont au nombre de trois, tous trois écrits en latin. Le premier, *Liber de Complanctu bonorum Gallicorum*, est un poème sur les malheurs de la France au commencement du règne de Charles VII. Le deuxième, intitulé: *Oratio historialis*, a pour principal objet de démontrer que les prétentions du roi d'Angleterre à la possession de la Normandie et de la Guyenne n'étaient point fondées, et que les guerres qui désolaient depuis si longtemps le royaume de France étaient imputables à la mauvaise foi des Anglais. Le troisième enfin, *Reductio Normanniæ*, est de beaucoup le plus important: c'est un récit fort détaillé des événements dont la Normandie fut le théâtre en 1449, ainsi qu'en 1450, et qui aboutirent à l'expulsion des Anglais. M. Héron a accompli la tâche que lui avait confiée la Société de l'histoire de Normandie avec le soin et la critique dont il avait antérieurement

donné des preuves en mettant au jour des textes français du XIII$^e$ et du XVII$^e$ siècle. Il a utilisé tous les manuscrits qui nous sont parvenus des ouvrages de Robert Blondel. Il a joint, aux textes latins du *Complanctus* et de l'*Oratio historialis*, des traductions françaises datant du XV$^e$ siècle même. Quant à la *Reductio Normanniæ*, il en a facilité l'usage en joignant à l'édition qu'il en a donnée un sommaire très détaillé, accompagné d'un commentaire perpétuel où l'on trouve tous les renseignements désirables sur la chronologie des événements ou sur l'identification des personnages et des localités.

En résumé, nous devons à M. Héron une excellente édition de textes historiques du XV$^e$ siècle. La part qui lui revient en propre dans cette entreprise est considérable. S'il n'a presque rien apporté de nouveau sur la biographie de Robert Blondel, si M. Stevenson avait déjà donné dans la collection du Maître des Rôles une édition satisfaisante de la *Reductio Normanniæ*, il a du moins été le premier à publier le texte et l'ancienne version du *Complanctus* et de l'*Oratio historialis*, il les a tirés de l'oubli, et les longs commentaires qu'il a ajoutés à la *Reductio Normanniæ* constituent un travail fort utile et dont les éléments sont empruntés aux meilleures sources.

La troisième médaille a été attribuée à M. René Merlet, archiviste du département d'Eure-et-Loir, et à M. l'abbé Clerval, supérieur de la maîtrise de Notre-Dame de Chartres, pour un ouvrage intitulé: *Un manuscrit chartrain du XI$^e$ siècle. — Fulbert, évêque de Chartres. Martyrologe à l'usage de l'église de Chartres, etc.* (Chartres, 1893, in-4°).

Les auteurs de ce volume ont publié et expliqué les textes contenus dans un manuscrit de la bibliothèque municipale de Saint-Étienne, qui est à coup sûr l'un des plus précieux manuscrits relatifs à l'histoire de Chartres antérieurement au XIII$^e$ siècle. Ils ont traité avec autant de soin que de critique

un grand nombre de questions relatives au comput, à l'hagiographie, au costume, à la liturgie, à la musique, et l'édition qu'ils ont donnée du Nécrologe forme un utile supplément à la publication que MM. de Lépinois et Lucien Merlet avaient faite en 1865 des obituaires de l'église de Chartres.

L'essai de restitution de la cathédrale de Chartres à la mort de l'évêque Fulbert n'est pas la partie la moins curieuse de l'ouvrage. Il a pour point de départ une miniature intercalée dans le manuscrit de Saint-Étienne, miniature dans laquelle MM. Merlet et Clerval reconnaissent avec vraisemblance l'église de Notre-Dame et qu'ils attribuent à l'année même de la mort de Fulbert, ce qui est loin d'être démontré. C'est là une base d'autant plus fragile que, si le célèbre prélat a mis quatre ans (1020-1024) pour bâtir la crypte, il est difficile de croire qu'il ait pu dans les quatre années suivantes (1024-1028) terminer la construction d'un aussi vaste édifice. D'ailleurs, une épitaphe de l'évêque Thierry, successeur de Fulbert, dont MM. Merlet et Clerval ont les premiers donné le texte exact, constate que ce prélat acheva la cathédrale à partir des fenêtres supérieures de la nef. Les deux auteurs supposent, à la vérité, qu'un incendie survenu en 1030 nécessita une reconstruction partielle de l'édifice; mais cet incendie ne paraît point avoir eu de gravité, et il convient d'ajouter que dans le cas contraire l'église, détruite jusqu'aux fenêtres hautes de la nef, eût été menacée d'une ruine totale. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas une miniature de date incertaine qui peut trancher la question.

Plusieurs points de l'interprétation que MM. Merlet et Clerval donnent de cette miniature sont également contestables; mais la Commission, mettant la difficulté et l'obscurité de la question archéologique en balance avec les résultats généraux de l'œuvre, a été heureuse de pouvoir accorder aux deux auteurs l'une des trois médailles qu'elle avait à décerner.

M. Stéphane Gsell, professeur à l'École supérieure des lettres d'Alger, qui obtient la première mention honorable pour ses *Recherches archéologiques en Algérie* (Paris, 1893, in-8°), a paru un moment devoir remporter l'une de nos médailles.

La première partie de l'ouvrage de M. Gsell est consacrée à la basilique de Sainte-Salsa, à Tipasa, dont notre confrère M. l'abbé Duchesne vous a déjà entretenus. On y trouve un compte rendu très précis des heureuses recherches de l'auteur. Tout ce qui a trait à la description de l'église et aux transformations dont elle a été successivement l'objet est présenté avec une rigoureuse exactitude. Les dissertations qui ont trait au tombeau de Fabia Salsa, à la mosaïque à inscription qui décorait le sol de la nef, à l'emplacement de l'autel ou à celui qu'occupait le corps de sainte Salsa avant la construction du socle portant son sarcophage, aux tombes creusées dans le sol même de la basilique et aux différents objets trouvés dans les fouilles, renferment toujours des détails précis et techniques, des appréciations pleines de mesure et de sens.

La seconde partie est l'exposé d'une très sérieuse exploration des ruines romaines situées au sud-est de Sétif, dans la riche plaine de Bellezma, dans la partie orientale du Hodna, dans certains massifs montagneux encore habités par une population d'origine berbère et dans la région des chotts. Parmi les documents recueillis par M. Gsell, il convient de signaler particulièrement : deux nouveaux fragments des célèbres tables de distribution d'eaux de Lamasba; plusieurs textes trouvés à *Diana Veteranorum;* une inscription d'Aïn-Melloul datant du règne de Gordien III et prouvant une fois de plus, contrairement à l'opinion d'un savant étranger, que la Mauritanie césarienne fut gouvernée par des personnages de l'ordre équestre; une inscription de Hassna-ouna mentionnant un marché annuel; enfin de nombreuses bornes milliaires remontant au III^e^ et au IV^e^ siècle, les plus anciennes du règne

de Caracalla. Ces derniers monuments, si intéressants au point de vue de la géographie antique, ont été l'objet de l'attention toute spéciale de M. Gsell qui, les retrouvant à leur place primitive, a pu faire ainsi d'utiles observations sur la direction et le tracé des voies romaines, en contrôlant sur le terrain les données de l'Itinéraire d'Antonin et de la Table de Peutinger. — Le christianisme a également laissé de nombreux souvenirs dans cette même région. Les inscriptions y sont à la vérité relativement rares, mais on y retrouve des églises qui semblent remonter au IVe et au Ve siècle, précieux monuments dont M. Gsell a compris l'intérêt et dont il a relevé les détails avec soin. Vingt-trois plans de basiliques chrétiennes figurent dans le texte de son ouvrage; malheureusement l'absence de tout commentaire enlève à ces plans une grande partie de l'utilité qu'on pouvait en attendre. Mais M. Gsell pourra remédier à cet inconvénient dans le livre d'ensemble qu'il prépare sur les basiliques du nord de l'Afrique et qui, on peut le dire d'avance, ne peut manquer de lui faire grand honneur.

La dernière partie des *Recherches archéologiques en Algérie* comprend les inscriptions recueillies par l'explorateur dans les belles ruines de *Thubursicum Numidarum* et dans celles de *Madaura.* Ces deux localités avaient déjà été visitées par plusieurs archéologues; néanmoins M. Gsell a eu la bonne fortune d'y relever plus de 300 textes inédits. Ce sont à vrai dire des inscriptions funéraires et, sauf quelques épitaphes de prêtres et de magistrats, elles ne présentent qu'un intérêt secondaire. Elles méritent cependant d'arrêter l'attention des ethnographes et des philologues en raison du grand nombre de noms indigènes qu'on y trouve. Dans la seule ville de *Thubursicum Numidarum,* l'auteur signale plus de 75 noms étrangers à l'onomastique romaine et qui, pour la plupart, paraissent être d'origine punique. A Madaure, la part des éléments indigènes, dans l'onomastique de la période romaine, semble avoir été

plus restreinte. Madaure fut certainement la ville la plus romaine de la région; les arts et les lettres y étaient en grand honneur, elle possédait des écoles florissantes et, à en juger par la quantité d'inscriptions mentionnant des prêtres ou des prêtresses, les temples y étaient nombreux.

Tel est le résumé d'un ouvrage archéologique véritablement important, auquel la Commission regrette de n'avoir pu décerner une récompense d'un ordre plus élevé.

La seconde mention honorable a été accordée à M. M.-Z. Isnard, archiviste du département des Basses-Alpes, pour un volume intitulé : *Livre des privilèges de Manosque. Cartulaire municipal latin-provençal*, 1169-1315 (Paris et Digne, 1894, in-4°).

Le Cartulaire, connu sous le nom de Livre des privilèges et dont la rédaction se place aux environs de l'an 1315, est sans contredit la pièce la plus remarquable des archives de la petite ville de Manosque, en Provence. Il comprend trente-sept documents datant de 1169 à 1410 : vingt d'entre eux sont accompagnés d'une traduction provençale, ce qui porte en réalité à cinquante-sept le nombre des textes transcrits dans le cartulaire.

Le Livre des privilèges a été consulté et cité par tous les érudits qui se sont occupés de l'histoire de Manosque, depuis le P. Columbi jusqu'à l'abbé Féraud et à M. Damasse-Arbaud, sans compter les historiens généraux de la Provence et ceux de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Mais personne encore n'en avait entrepris la publication intégrale. M. Isnard s'est dévoué à cette tâche et l'a accomplie de la façon la plus consciencieuse et la plus méritoire. Il ne s'est pas contenté de reproduire soigneusement le texte de toutes les pièces du cartulaire, il y a joint un lexique provençal et un index qui ne donne malheureusement pas les formes actuelles des noms

géographiques mentionnés dans les documents, formes qu'on retrouve à la vérité, pour la plupart, dans l'introduction où M. Isnard a réuni toutes les notions que les textes publiés par lui fournissent sur l'organisation politique, civile, judiciaire et économique de Manosque au XIII^e siècle.

La troisième mention honorable a été donnée à M. Bertrand de Broussillon, archiviste paléographe, pour son livre: *La maison de Craon, 1050-1480, étude historique accompagnée du Cartulaire de Craon* (Paris, 1893, 2 vol. in-8).

La maison de Craon, en Anjou, issue de Robert le Bourguignon, l'un des fils puînés de Renaud, comte de Nevers et d'Auxerre, étant au nombre des plus puissantes familles féodales de la France du nord-ouest, il est assez naturel que son histoire ait sollicité l'attention de plus d'un érudit. Cette histoire a été écrite à plusieurs reprises. Aussi M. Bertrand de Broussillon ne songea-t-il tout d'abord qu'à publier une « Sigillographie de Craon »; mais, s'apercevant bientôt que les travaux consacrés à la maison de Craon, dans l'*Histoire de Sablé,* de Ménage, dans l'*Histoire généalogique de la maison de France,* et dans les *Chroniques craonnaises*, de M. Bodard de la Jacopière, réclamaient sur plusieurs points un sérieux contrôle, il élargit son cadre et composa une véritable histoire généalogique, illustrée de 206 vignettes dues à l'habile crayon de M. Paul de Farcy et reproduisant le plus souvent des monuments sigillographiques et des blasons, parfois aussi des monuments funéraires.

Les pièces justificatives de l'histoire de la maison de Craon, c'est-à-dire la partie de son œuvre que l'auteur appelle le Cartulaire de Craon, se composent du texte ou plus fréquemment de l'analyse d'environ 1,700 actes inédits pour la plupart et dont la rédaction se place entre les années 1032 et 1480; empruntés aux sources les plus diverses — archives départe-

mentales, chartriers particuliers et grands dépôts de Paris, — ils sont répartis ici en quatre séries chronologiques distinctes, répondant aux quatre branches de la maison de Craon, et se divisant en dix-neuf sections éparses dans les deux volumes que forme l'ouvrage. Cette dispersion n'est pas sans inconvénient et il eût été préférable, semble-t-il, de faire du cartulaire un tout parfaitement distinct. De plus graves critiques ont été faites à cette partie du livre de M. Bertrand de Broussillon : on peut y relever, en effet, de fâcheuses erreurs de lecture pour les noms propres, et l'index alphabétique qui termine l'ouvrage a paru bien insuffisant.

Malgré ces imperfections, l'histoire de la maison de Craon est une œuvre considérable qui, sans aucun doute, contribuera au progrès des études historiques dont la période féodale est l'objet, et nous faisons des vœux bien sincères pour que, persévérant dans la voie où il est entré, M. Bertrand de Broussillon mette bientôt au jour les travaux analogues qu'il prépare de longue main sur les plus grandes maisons féodales du Maine.

La quatrième mention honorable a été attribuée au R. P. Belon et au R. P. Balme, de l'ordre des Frères Prêcheurs, pour leur livre intitulé : *Jean Bréhal, grand inquisiteur de France, et la réhabilitation de Jeanne d'Arc* (Paris, 1893, in-4°).

Ce volume est assurément le travail le plus approfondi qui ait paru, depuis celui de Jules Quicherat, sur le procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc. Les auteurs ont fort nettement exposé les phases de la procédure et mis en pleine lumière la part très honorable qui revient dans la conduite de cette affaire au dominicain Jean Bréhal. Ils ont montré l'importance du rapport officiel dans lequel Jean Bréhal a résumé les documents qui devaient servir à confirmer l'opinion des juges. Ce rapport ou *Recollectio* n'est représenté dans le recueil de Qui-

cherat que par des fragments tout à fait insuffisants. M. Lanéry d'Arc a eu le mérite de le publier intégralement dans le volume qu'il a fait paraître en 1889 sous le titre de *Mémoires et consultations en faveur de Jeanne d'Arc,* mais son édition laissait à désirer. C'est aux PP. Belon et Balme qu'était réservé l'honneur d'en donner un texte établi avec une critique irréprochable et enrichi d'annotations qui attestent une grande familiarité avec les théologiens et les canonistes dont Jean Bréhal s'inspirait.

M. le comte de Beauchesne a mérité, pour son ouvrage sur *Le château de la Roche-Talbot et ses seigneurs* (Mamers, 1893, in-8°), la cinquième mention honorable.

Le château de la Roche-Talbot, en la commune de Souvigné-sur-Sarthe, non loin de la petite ville de Sablé, est peu connu en dehors de la partie du Maine où il est situé; mais le volume, de 400 pages environ, que M. le comte de Beauchesne vient de lui consacrer, méritait de vous être signalé comme un type achevé des monographies auxquelles l'histoire locale peut donner lieu. L'auteur, soutenu par un culte presque filial pour la vieille demeure à laquelle se rattachent tous ses souvenirs d'enfance, a entrepris de longues et consciencieuses recherches, fort bien conduites, au cours desquelles il a exploré non seulement les grands dépôts publics de Paris, les archives départementales de la Sarthe, de la Mayenne, de Maine-et-Loire, voire même celles des Bouches-du-Rhône, mais encore les archives particulières de plusieurs châteaux et diverses séries de registres paroissiaux. Il a eu le mérite, assurément trop rare et dont il convient de le féliciter, d'exposer le résultat de sa patiente enquête d'une façon claire et agréable. Cet heureux début de M. le comte de Beauchesne dans la voie de l'érudition fait vivement souhaiter qu'il porte désormais ses efforts sur des sujets d'un intérêt moins parti-

culier et par suite plus directement en rapport avec notre histoire nationale.

La sixième et dernière mention honorable est échue à M. de Trémault qui a publié le *Cartulaire de Marmoutier pour le Vendômois* (Paris, 1893, in-8°).

Vers la fin du XI^e^ siècle ou le commencement du XII^e^, les moines de Marmoutier réunirent, dans un petit volume in-folio, toutes les chartes relatives aux biens qu'ils possédaient dans le Vendômois. C'est ce recueil, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale, que M. de Trémault vient de mettre au jour sous les auspices de la Société archéologique du Vendômois. Il ne renferme pas moins de 161 pièces, toutes du XI^e^ siècle, affectant pour la plupart la forme de ces notices pleines de détails de mœurs que n'offrent guère les chartes proprement dites et qui font songer à des fragments de chroniques monastiques. Au texte du cartulaire ainsi rédigé l'éditeur a joint 86 pièces réparties en neuf séries qui répondent à autant de prieurés ou d'établissements secondaires de l'abbaye de Marmoutier, situés dans le Vendômois. Les éléments de cet important supplément ont été empruntés aux meilleures sources : à un fonds d'actes originaux conservé aux archives départementales de Loir-et-Cher, aux recueils de Baluze, à ceux de Dom Housseau et surtout à la vaste compilation de Gaignières.

Le texte de l'édition est convenablement établi. Les dates auraient pu être fixées avec plus de précision : on a systématiquement négligé, par exemple, de déterminer les quantièmes du mois auxquels répondent les dates exprimées par le rapport d'un jour de la semaine avec une date fixe et mobile. La table des noms de personne et celle des noms de lieu semblent avoir été dressées avec soin ; mais on n'a point fait entrer dans la première les noms de famille et les surnoms et sobriquets.

dont le nombre est considérable et dont plusieurs sont très curieux.

Tout en se faisant un devoir de ne point dépasser le nombre des mentions réglementaires, la Commission tient cependant à signaler à votre attention trois ouvrages du docteur Abel Jeandet, de Verdun-sur-Saône: *Recherches bio-bibliographiques pour servir à l'histoire des sciences naturelles en Bourgogne depuis le* XVI*e siècle jusqu'à nos jours* (Mâcon, 1892, in-8°); — *Mâcon au* XVI*e siècle. Aperçu historique et littéraire* (Mâcon, 1892, in-8°); — *Fragments des annales de la ville de Verdun-sur-Saône-et-Doubs* (Dijon, 1893, in-8°). — Ces consciencieux travaux, qui ont uniquement trait au XVIe siècle, c'est-à-dire à l'extrême limite des temps qui sont du ressort de la Commission, sont un nouveau et peut-être dernier témoignage de l'activité d'un vétéran des études historiques en Bourgogne, dont l'Académie encourageait les débuts en 1861. Ils offrent malheureusement un caractère fragmentaire qui ne permettait point de les préférer à des ouvrages dont le cadre était entièrement rempli.

*Les membres de la Commission des Antiquités de la France,*

Léopold DELISLE, Barthélemy HAURÉAU, Eugène DE ROZIÈRE, Gaston PARIS, Alexandre BERTRAND, Antoine HÉRON DE VILLEFOSSE, Robert DE LASTEYRIE, Auguste LONGNON, rapporteur.

L'Académie, après avoir entendu la lecture de ce rapport, en a adopté les conclusions.

Certifié conforme:

*Le Secrétaire perpétuel,*

H. WALLON.

## APPENDICE N° V.

# SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU VENDREDI 16 NOVEMBRE 1894.

## DISCOURS D'OUVERTURE

DE

M. PAUL MEYER,

PRÉSIDENT DE L'ANNÉE 1894.

Messieurs,

Le discours de votre président annuel devrait présenter le résumé de l'œuvre de l'Académie pendant le cours de l'année écoulée, depuis la dernière séance publique, et ne se point borner à faire connaître les résultats de nos concours; mais, si je devais faire ici l'exposé de nos travaux, indiquer, même sommairement, tout ce que renferment d'intéressant et de nouveau les imposants volumes in-folio et in-quarto que nous publions, je lasserais probablement la patience des auditeurs les plus bienveillants. Obligés de choisir entre nos propres œuvres et celles que l'on veut bien soumettre à notre jugement, nous n'hésitons pas : nous démentons le proverbe qui dit que charité bien ordonnée commence par soi-même, et c'est surtout des livres que nous avons couronnés que je vous entretiendrai. En procédant ainsi, nous nous montrons au public un peu dans l'attitude de ces guerriers émérites dont parle Homère, qui, assis sur les portes de Scées et devisant entre eux, suivaient des yeux les combats auxquels leur âge ne leur permettait plus de prendre part. Mais ce n'est là

qu'une apparence. Nous travaillons jusqu'à notre dernier jour, et il est du moins un cas où nos travaux ont droit, en cette séance annuelle, à un souvenir : c'est lorsque le président doit rappeler la mémoire de ceux que l'Académie a perdus.

Nous avons perdu au commencement de cette année l'un de nos plus anciens confrères, M. Waddington. Entré, jeune encore, à l'Académie, en 1867, M. Waddington s'était fait connaître de bonne heure par de savantes études sur l'archéologie et, plus particulièrement, sur la numismatique de l'Asie Mineure. Il ne s'était pas contenté des ressources que lui offraient les Musées de l'Europe. Il avait renouvelé les sujets qu'il abordait par des recherches faites sur le terrain même, et qui nécessitèrent de sa part deux voyages en Orient. Il se proposait, entre autres buts, de compléter la publication du *Voyage archéologique* que notre ancien confrère Philippe Le Bas avait laissée interrompue. Mais les circonstances devaient l'empêcher d'accomplir la tâche qu'il s'était imposée. Élu membre de l'Assemblée nationale en 1871, ministre de l'Instruction publique, président du Conseil, enfin ambassadeur en Angleterre depuis 1882, M. Waddington ne put réserver que de rares instants à des études qui n'avaient pas cessé de l'intéresser. Il augmentait sa collection de médailles, il poursuivait la rédaction d'un grand ouvrage sur les monnaies de l'Asie Mineure, qui devait être son œuvre capitale. L'an dernier, enfin, retiré des affaires publiques, il espérait se donner tout entier à la science, quand il succomba, à la suite d'une courte maladie. L'Académie a pris les mesures nécessaires pour assurer la publication de son livre presque achevé sur la numismatique de l'Asie Mineure.

La classe des associés étrangers a été particulièrement éprouvée. Sur huit membres dont elle se compose, deux nous ont été enlevés à peu de semaines d'intervalle. Sir Austen

Henry Layard était du nombre de nos correspondants étrangers depuis vingt-cinq ans, lorsque, en 1889, il fut élu associé. Son nom restera attaché à l'une des explorations archéologiques les plus importantes de ce siècle, celle de Birs Nimroud, qui a ouvert un champ nouveau à l'histoire et à la philologie assyriennes, et qu'il mena à bonne fin, grâce à son indomptable ténacité, au milieu de difficultés sans nombre, et malgré la modicité des ressources dont il disposait. Comme M. Waddington, et plus complètement encore, sir Austen fut détourné des recherches qu'il avait commencées avec un si éclatant succès par les affaires publiques. Il fut membre de la Chambre des communes, ministre à Madrid, ambassadeur à Constantinople. Il passa les dernières années de sa vie en Italie et s'y consacra à l'étude de la peinture italienne et à des recherches historiques dont les Archives de Venise lui fournirent les matériaux.

La vie de Jean-Baptiste de Rossi fut au contraire exclusivement celle d'un homme de science. Bien qu'il fût doué d'un talent de parole dont rendent témoignage tous ceux qui ont assisté à ses conférences archéologiques, il ne se sentit jamais de goût pour les affaires publiques. Il est vrai qu'il fit partie du conseil municipal de Rome; mais c'est un conseil où l'on fait peu de politique, et lui n'en fit pas du tout. Il n'y perdit rien et la science y a gagné. Les études dans lesquelles il s'était volontairement confiné lui donnèrent de bonne heure toute la renommée que peut ambitionner un savant. Son rare mérite n'avait pas tardé à être reconnu chez nous. Dès 1867, il fut élu membre associé de notre Académie. Vous n'attendez pas de moi une appréciation, ni même une énumération de ses ouvrages. A peine si je puis rappeler son grand recueil des inscriptions chrétiennes de Rome (1861-1888); sa *Roma sotterranea cristiana* (1864-1877), où sont exposées ses découvertes dans les catacombes romaines, découvertes plus inté-

ressantes encore par la méthode avec laquelle elles ont été faites que par les résultats obtenus; son Bulletin d'archéologie chrétienne, fondé par lui et rédigé presque uniquement par lui; sa collaboration au *Corpus inscriptionum latinarum* et à la rédaction des catalogues de la bibliothèque Vaticane; son édition du Martyrologe hiéronymien, préparée en collaboration avec M. l'abbé Duchesne, et qui nous était offerte il y a quelques mois. Selon le mot de Mommsen, que citait naguère un de nos confrères, dans une touchante notice, «avant de Rossi, l'archéologie chrétienne n'était qu'un passe-temps d'amateur; avec lui elle est devenue une science».

Parmi nos correspondants, quatre sont décédés cette année : un Français et trois étrangers. M. Robiou, ancien professeur à la Faculté des lettres de Rennes, était un homme d'une érudition solide et très variée. Il nous a laissé des travaux approfondis sur divers points de l'histoire de l'Égypte et de la Grèce, et sur la littérature française du XVII[e] siècle. Nous imprimons actuellement dans nos mémoires un travail considérable auquel il a consacré les derniers temps de sa vie si laborieuse, sur l'état religieux de la Grèce et de l'Orient au siècle d'Alexandre.

M. Hodgson était le plus ancien de nos correspondants, il nous appartenait depuis 1850. Haut fonctionnaire de la Compagnie des Indes, il avait mis à profit les facilités que lui offrait sa situation de résident au Népaul pour réunir et publier, vers le milieu de ce siècle, d'importants documents sur l'ethnographie et sur l'histoire de l'Inde. Il avait fait don à la Société asiatique d'une précieuse collection de manuscrits indiens qui ont été utilisés par Eugène Burnouf pour son Introduction à l'histoire du Bouddhisme.

M. Whitney, professeur à Yale College (New-Haven, États-Unis d'Amérique), était correspondant de l'Académie depuis 1877. Son édition de l'*Atharva Véda* l'avait classé de bonne

heure parmi les premiers indianistes de notre temps. Il a écrit sur la science du langage des livres qui ont fait époque, entre lesquels il faut citer son ouvrage sur la vie et le développement du langage (*Life and growth of language*, 1875) qui a eu plusieurs éditions.

Nous avons enfin perdu, il y a peu de semaines, M. Fabretti, professeur à l'Université de Turin, notre correspondant depuis 1876, qui s'était acquis une réputation méritée par ses travaux sur les antiquités italiques, et notamment par son *Corpus inscriptionum italicarum* (1867, in-4°, avec suppléments publiés en 1872, 1874, 1878). Il est aussi l'auteur de travaux estimés sur l'histoire de Pérouse, sa ville natale.

Les académiciens meurent, mais les Académies sont des établissements de mainmorte constitués pour durer longtemps. Il ne leur faut, pour vivre et agir, que des subsides, et il ne semble pas que nous soyons près d'en manquer. Nous voyons s'augmenter d'année en année le nombre des fondations dont les revenus nous permettent d'encourager la pratique des sciences qui sont de notre domaine. Tout récemment encore, un éminent diplomate, M. le baron de Courcel, nous a donné les moyens de fonder un prix, qui sera décerné de neuf en neuf ans, destiné à des recherches sur les premiers siècles de l'histoire de France, et la veuve de M. Gabriel de Chénier nous a laissé une rente qui récompensera des travaux sur la grammaire grecque. Naguère la donation d'un amateur éclairé, Eugène Piot, nous permettait de fonder un recueil consacré à l'art, depuis l'antiquité jusqu'à la Renaissance, dont il a déjà paru deux livraisons, et de venir en aide à des publications ou à des explorations archéologiques. C'est grâce à la libéralité de M. Piot que nous avons pu assurer l'impression du grand ouvrage de M. Waddington sur les monnaies de l'Asie Mineure. La même fondation nous a permis de subventionner diverses explorations, notamment celles de M. Chantre en



IMPRIMERIE NATIONALE.

Cappadoce, qui ont amené la découverte de précieux restes d'antiquité.

La fondation Garnier est affectée, d'après les termes mêmes de la donation, à des voyages scientifiques dans l'Afrique centrale ou dans les régions de la haute Asie. Sur les revenus de cette fondation, diverses sommes ont été attribuées à M. Foureau, le courageux explorateur du Sahara occidental, et à Mgr Le Roy, évêque du Gabon, qui étudiera l'ethnographie et le langage des populations naines des pays situés à l'est de la rivière Ngouniai. C'est sur les mêmes fonds qu'était rétribuée la mission de l'infortuné Dutreuil de Rhins, qui a trouvé récemment la mort au Thibet. Nous espérons que les relevés et les notes de voyage de cet intrépide géographe ne seront pas perdus, et qu'ainsi une mission si tragiquement interrompue ne restera pas sans résultat.

Entre les concours que les libéralités de l'État et des particuliers nous permettent d'instituer, les uns portent sur un sujet limité qui varie d'année en année, tandis que les autres laissent aux concurrents une liberté plus grande, admettant tous les ouvrages imprimés ou manuscrits qui se rapportent à un ordre d'études déterminé. L'Académie, liée par les termes des fondations, ne peut modifier les conditions qu'elle a acceptées. Elle reconnaît toutefois que les concours sont en général d'autant plus fructueux qu'ils offrent aux concurrents un champ plus largement ouvert.

*Prix du Budget.* — Le sujet proposé était : « Faire l'histoire de la domination byzantine en Afrique, d'après les auteurs, les inscriptions et les monuments (l'Égypte restant en dehors du programme). » Un seul mémoire a été présenté; mais, de l'avis de la Commission, c'est un excellent travail, épuisant toutes les sources d'informations, dont la principale est l'historien Procope, d'ailleurs bien composé et offrant des conclusions nouvelles. Le prix a été décerné à cet ouvrage dont

l'auteur est M. Diehl, professeur à la Faculté des lettres de Nancy.

*Prix Bordin.* — Un seul candidat a répondu à la question formulée en ces termes : « Étudier, d'après les récentes découvertes, la géographie et la paléographie égyptiennes et sémitiques de la péninsule sinaïtique jusqu'au temps de la conquête arabe. » L'auteur a donné la preuve d'une connaissance approfondie du sujet. Il a transcrit toutes les inscriptions gravées sur les rochers du Sinaï. Beaucoup étaient inédites; pour d'autres, il a amélioré le texte que l'on possédait. En ce qui concerne la géographie, il avait peu à ajouter aux résultats obtenus par la Commission anglaise du Sinaï; mais là encore il a su imprimer à son travail un cachet très personnel. La Commission n'a pas hésité à décerner le prix à cet ouvrage dont l'auteur est M. Georges Bénédite, conservateur adjoint au Musée du Louvre.

Les concours dont j'ai maintenant à rendre compte offrent aux travailleurs un programme large et permanent. Aussi sommes-nous assurés d'avance que le nombre des travaux dignes d'être encouragés dépassera toujours celui des récompenses dont nous disposons.

*Antiquités de la France.* — Ici trois médailles dont la valeur a été fixée à une époque où le pouvoir de l'argent était double de ce qu'il est maintenant, trois modestes médailles et six mentions honorables ont été disputées par trente ouvrages d'importance fort diverse, mais dont aucun n'est sans valeur, preuve manifeste du progrès des études, car les œuvres supérieures, rares en tout temps, ne peuvent être prises comme criterium; mais la disparition graduelle des travaux superficiels ou nuls est un sûr indice de la diffusion des bonnes méthodes et d'une amélioration générale.

La première médaille a été décernée, à l'unanimité, à M. Guilhiermoz pour son livre intitulé : *Enquêtes et procès.*

*Étude sur la procédure et le fonctionnement du Parlement au XIV<sup>e</sup> siècle* (Paris, 1892, in-4°). Les recherches sur l'histoire du Parlement se sont multipliées dans ces dernières années, et nous avons eu à récompenser plus d'un travail relatif à quelque partie de ce vaste sujet. Mais le point particulier traité par M. Guilhiermoz avait été à peine effleuré et restait entouré d'obscurité. Il a le premier reconnu le véritable caractère de la Chambre des enquêtes; il en a exposé, à l'aide de documents nouveaux, le fonctionnement; il a montré son importance croissant à mesure que le mode de preuve par témoins gagnait du terrain. Tout, dans cet important travail, révèle une connaissance intime du sujet et une grande sagacité.

La seconde médaille a été attribuée à M. Héron, laborieux érudit, que l'Académie a déjà eu l'occasion de récompenser, pour des travaux antérieurs qui touchent à l'histoire littéraire de la Normandie. L'ouvrage qu'il a présenté au concours est une édition des œuvres de Robert Blondel, publiée pour la Société de l'histoire de Normandie (Rouen, 1891 et 1893, deux volumes in-8°). Cette édition a paru de tout point irréprochable. La *Reductio Normanniæ*, le plus important des écrits de Blondel, avait déjà été convenablement éditée, mais M. Héron a joint au texte un commentaire historique qui assure à sa publication une valeur supérieure.

M. René Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir, et M. l'abbé Clerval ont présenté un ouvrage intitulé : *Un manuscrit chartrain du XI<sup>e</sup> siècle : Fulbert, évêque de Chartres; Martyrologe à l'usage de l'Église de Chartres* (Chartres, 1893, in-4°). Il s'agit d'un manuscrit richement enluminé, conservé à la bibliothèque de Saint-Étienne, et qui fournit sur l'histoire de l'église de Chartres, avant le XII<sup>e</sup> siècle, des informations dont les auteurs ont su tirer le meilleur parti. Leur édition du martyrologe forme un utile supplément aux obituaires de l'église de

Chartres publiés en 1865 par MM. Lucien Merlet et Moutié. L'une des miniatures du manuscrit de Saint-Étienne a particulièrement attiré l'attention de MM. R. Merlet et Clerval. Ils y ont reconnu avec vraisemblance la représentation de la cathédrale de Chartres; mais ils ont avancé une conjecture bien incertaine en attribuant cette peinture à l'époque même de la mort de l'évêque Fulbert, c'est-à-dire à l'année 1029. Les conclusions qu'ils ont tirées de ce document quant à la date de l'achèvement de la cathédrale ont donc paru un peu aventurées. Malgré ces réserves, la Commission, tenant compte de la difficulté des questions examinées, les a jugées dignes de la troisième médaille.

La première mention honorable a été donnée à M. Stéphane Gsell, ancien membre de l'École de Rome et professeur à l'École supérieure des lettres d'Alger, pour ses *Recherches archéologiques en Algérie* (Paris, 1893, in-8°). Sous ce titre sont groupées trois dissertations bien distinctes. La première est une description de la basilique de Sainte-Salsa, à Tipasa; la seconde est une exploration fort bien conduite de diverses ruines romaines situées dans la région qui s'étend au sud-est de Sétif. M. Gsell a fait là de très heureuses découvertes dont il a su tirer le meilleur parti pour fixer le tracé des voies romaines de cette région. Il a aussi trouvé les restes de nombreuses basiliques chrétiennes dont il a donné les plans, à une échelle malheureusement trop réduite, mais qu'il se propose d'étudier ultérieurement dans un travail d'ensemble sur les basiliques du nord de l'Afrique. Enfin la troisième partie de cet ouvrage contient le recueil des inscriptions découvertes par M. Gsell dans les belles ruines de Thubursicum Numidarum et dans celles de Madaura. La valeur de cet ouvrage a fait regretter à la Commission de n'avoir pas une récompense plus élevée à lui décerner.

Nous avons donné la deuxième mention à une publication

d'un tout autre genre, au *Livre des privilèges de Manosque,* édité par M. Isnard, archiviste des Basses-Alpes (Digne, 1893, in-4°). Ce cartulaire municipal était bien connu. Tous les historiens de Digne en avaient fait usage. Mais une publication complète était désirable. M. Isnard s'est acquitté de sa tâche avec soin; son introduction est intéressante. On a regretté seulement qu'il n'ait pas joint les noms modernes aux anciens noms de lieu relevés dans sa table.

M. Bertrand de Broussillon a obtenu la troisième mention pour son livre intitulé : *La maison de Craon, 1050-1480, étude historique accompagnée du cartulaire de Craon* (Paris, 1893, deux vol. in-8°). Il existait déjà plusieurs travaux sur l'histoire de cette ancienne famille, mais il s'en fallait de beaucoup que tous les éléments qui peuvent servir à l'écrire eussent été recueillis et utilisés. M. Bertrand de Broussillon a réussi à former un très riche cartulaire d'environ 1,700 actes, pour la plupart inédits, et tous relatifs aux diverses branches de la famille qu'il étudiait. La disposition de ce cartulaire, divisé en plusieurs séries, a soulevé quelques objections. De plus, on a relevé des inexactitudes dans les transcriptions, et l'index a paru insuffisant. Ces défauts n'ont pas permis d'attribuer une récompense plus élevée à une œuvre d'ailleurs considérable.

L'intérêt qu'excite Jeanne d'Arc ne faiblit pas. Il ne s'écoule guère d'années sans qu'il paraisse quelque ouvrage sur notre héroïne nationale ou sur quelqu'un des événements qui la concernent. Les RR. PP. Belon et Balme, de l'ordre des Frères Prêcheurs, ont publié un livre très approfondi sur *Jean Bréhal, grand inquisiteur de la France et la réhabilitation de Jeanne d'Arc* (Paris, 1893, in-4°). C'est le meilleur ouvrage qui ait paru sur le procès de réhabilitation depuis la publication des procès de Jeanne d'Arc par Jules Quicherat. Le texte du rapport ou *Recollectio* de Jean Bréhal est publié par les PP. Belon et Balme avec une critique irréprochable, et sa-

vamment annoté. La Commission leur a décerné la quatrième mention.

La cinquième a été attribuée à M. le comte de Beauchesne pour son ouvrage sur *le Château de la Roche Talbot et ses seigneurs* (Mamers, 1893, in-8°). La Commission le considère comme le type achevé des monographies auxquelles l'histoire locale peut donner lieu. La conscience et la critique que l'auteur a su apporter à ses recherches font souhaiter qu'il fasse porter ses efforts sur des sujets d'un intérêt moins limité.

La sixième et dernière mention a été attribuée à M. de Trémault, éditeur du *Cartulaire de Marmoutier pour le Vendômois*, publié sous les auspices de la Société archéologique du Vendômois. C'est un intéressant recueil de documents du XIe siècle. Quelques défauts dans la détermination des dates et dans la table des noms de personne et de lieu nous ont empêchés d'accorder à cette utile publication une récompense plus élevée.

Le concours des Antiquités de la France exclut les ouvrages qui se rapportent à la période moderne de notre histoire. Le prix Gobert, au contraire, est ouvert à l'ouvrage le plus savant et le plus profond sur notre pays, sans limitation de temps. Des travaux très différents par l'étendue et par le caractère se sont offerts à nos suffrages. En premier lieu se présentait le monumental *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes*, parvenu maintenant à son huitième volume, et auquel M. Godefroy consacre tous les instants d'une vie laborieuse. L'Académie, tout en reconnaissant l'incontestable utilité de ce vaste répertoire, n'a pas cru devoir lui accorder une seconde fois le prix Gobert qu'elle lui avait décerné il y a dix ans. Elle a donné le premier prix à M. Arthur Giry, professeur à l'École des Chartes, pour son *Manuel de diplomatique* (Paris, 1894). Elle a reconnu dans cet ouvrage une information exacte et profonde de toutes les matières qui

constituent la science de la diplomatique et de la chronologie, une juste proportion dans la disposition des diverses parties, un talent d'exposition d'autant plus appréciable qu'il s'agit de sujets difficiles et complexes. Ces mérites, qui sont essentiels dans un ouvrage didactique, qui est, en grande partie, le résumé des travaux d'autrui, n'auraient pas suffi à justifier la haute distinction accordée à M. Giry, si nous n'avions remarqué dans son livre des parties entièrement nouvelles, où sont condensés les résultats de recherches personnelles conduites avec une excellente méthode. La science diplomatique n'est pas également avancée en toutes ses branches. Si la diplomatique pontificale, par exemple, a été étudiée jusqu'en ses plus petits détails dans une suite de travaux dont plusieurs, et non des moins importants, émanent de notre École de Rome, en revanche, la science des actes émanés des chancelleries françaises, qui nous intéresse plus particulièrement, présentait des lacunes nombreuses pour le XIII^e et le XIV^e siècle, et n'était même pas ébauchée pour les siècles suivants. Dans cette partie de son livre M. Giry a dû, pour ainsi dire, créer la science. Il a établi sa doctrine par l'examen personnel d'un nombre d'actes très considérable, et par l'étude d'anciens formulaires, qui, bien qu'imprimés, n'avaient guère été utilisés par les diplomatistes. Il n'était guère possible qu'un ouvrage, où sont groupées et classées tant de notions diverses, fût de tout point irréprochable. L'examen scrupuleux auquel a été soumis le livre de M. Giry par la Commission y a fait découvrir un certain nombre d'erreurs, en des parties accessoires, par exemple dans le chapitre relatif aux noms de lieu qui n'a rien à faire avec la diplomatique, ou dans la liste des saints dont les fêtes ont été employées comme éléments de date. Mais une nouvelle édition permettra de corriger aisément ces imperfections. Tel qu'il se présente, le *Manuel de diplomatique* aidera puissamment au développement des études historiques. C'est le résumé

complet et mis à jour d'une science qui, en ces dernières années, semblait avoir progressé plus rapidement à l'étranger que chez nous, mais dont les origines sont essentiellement françaises, puisque les bases en ont été posées par Mabillon.

Le second prix Gobert a été décerné à M. l'abbé Marchand pour un livre bien composé, clairement écrit et parfaitement informé sur *Le maréchal François de Scepeaux de Vieilleville* (Paris, 1893). Nous connaissions mal le maréchal de Vieilleville. La physionomie de ce guerrier diplomate avait été altérée et grandie outre mesure dans les mémoires publiés au siècle dernier, sous le nom de son secrétaire Carloix, par le P. Griffet. Certes, on n'avait pas tardé à reconnaître qu'ils méritaient peu de confiance. Un membre de notre Académie, l'abbé Garnier, les avait soumis il y a plus d'un siècle, dans nos Mémoires, à une critique approfondie, montrant que la plupart des récits attribués à Carloix contenaient de graves inexactitudes et parfois même étaient purement imaginaires, et depuis, plusieurs historiens, dont M. Marchand a soigneusement recueilli les témoignages, n'hésitèrent pas à taxer le malheureux Carloix d'imposture. Mais, comme disaient nos pères, «à un coup ne chiet pas li chesnes». Les recherches modestes des érudits n'ont chance de se propager en dehors d'un cercle très restreint, qu'autant qu'elles ont pénétré dans les dictionnaires plus ou moins encyclopédiques où le gros des écrivains va puiser sa science, et les prétendus mémoires de Carloix n'ont pas laissé d'être réimprimés dans nos grandes collections historiques, et d'être cités comme un document authentique par maints historiens de notre temps. M. l'abbé Marchand a donc fait une œuvre utile en écrivant une vie sincère du maréchal de Vieilleville, fondée exclusivement sur les documents contemporains, et qui est, en fait, une réfutation perpétuelle de ces mémoires mensongers dont en réalité on

ne connaît pas le véritable auteur. Espérons qu'il nous en aura définitivement débarrassés.

*Prix Fould.* — L'Académie des inscriptions avait, cette année, de concert avec l'Académie des beaux-arts, à décerner le prix Fould, destiné à récompenser le meilleur ouvrage sur l'histoire des arts du dessin. Elle l'a attribué à M. Gustave Gruyer pour son livre, en partie imprimé et en partie manuscrit, sur *L'Art ferrarais à l'époque des princes d'Este,* et pour l'ensemble de ses publications antérieures. Dans ce livre, l'auteur s'est proposé de mettre en lumière un des centres les plus importants et les moins connus de la Renaissance italienne. A l'histoire des œuvres d'art il a joint une étude sur l'esprit de cette cour de Ferrare si raffinée et si corrompue.

*Prix Duchalais.* — Ce prix, destiné à récompenser le meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge, a été décerné à M. Maurice Prou, sous-bibliothécaire au département des médailles de la Bibliothèque nationale, pour son *Catalogue des monnaies mérovingiennes du Cabinet des médailles* (Paris, 1892, in-8°), œuvre considérable, qui renferme près de 3,000 notices de monnaies mérovingiennes, et que précède une longue introduction où l'auteur traite avec sagacité et prudence un grand nombre de difficiles questions que soulève cette partie obscure de notre numismatique nationale.

*Prix Brunet.* — Le prix fondé par Jacques-Charles Brunet, l'auteur du *Manuel du libraire,* pour récompenser les ouvrages de bibliographie savante, avait été affecté cette année à la bibliographie du moyen âge et des temps modernes. Le champ était vaste; aussi les concurrents ont-ils été nombreux. Douze ouvrages nous ont été envoyés. Mais il n'a pas paru à votre Commission que tous répondissent aux conditions du concours tel que l'avait entendu le fondateur. Elle a été d'avis que l'auteur du *Manuel du libraire* avait voulu récompenser de préférence les ouvrages de bibliographie proprement dite, c'est-à-

dire ayant pour objet la description des livres, soit imprimés, soit manuscrits. Elle s'est donc crue obligée d'écarter certaines publications d'un réel mérite et d'une incontestable utilité, qui concernent les documents d'archives, notamment les *Archives de l'Histoire de France*, par MM. Ch.-V. Langlois et H. Stein (1891-1893, in-8°), et le *Répertoire général des sources manuscrites de l'Histoire de Paris pendant la Révolution* (1890-1894, trois vol. gr. in-8°) de M. Tuetey. Même après cette élimination, elle a dû partager le prix entre quatre concurrents. Ayant à disposer d'une somme de 4,000 francs, elle a attribué 2,000 francs à M. Tourneux pour les deux premiers volumes de sa *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution* (1890-1893, deux vol. gr. in-8°); 1,000 francs au *Catalogue des Incunables de la Bibliothèque publique de Besançon*, par feu Auguste Castan (1893, in-8°); 500 francs à M. Philippe Renouard pour sa *Bibliographie des éditions de Simon de Colines* (1894, in-8°); 500 francs à M. Julien Vinson, pour son *Essai d'une bibliographie de la langue basque* (1891, in-8°).

*Prix Stanislas Julien.* — Ce prix, institué en faveur du meilleur ouvrage relatif à la Chine, a été partagé entre M. de Groot, auteur d'un livre intitulé : *Le code du Màhàyanà en Chine; son influence sur la vie monacale et sur le monde laïque* (Amsterdam, 1893, in-8°), et M. Chavannes, professeur de chinois au Collège de France, pour son *Mémoire composé à l'époque de la grande dynastie T'ang sur les religieux éminents qui allèrent chercher la loi dans le pays d'Occident, par I-Tsing, traduit en français* (Paris, 1894, in-8°).

*Prix Delalande-Guérineau.* — Ce prix, destiné cette année au meilleur ouvrage d'archéologie ou de littérature ancienne classique, a été décerné à M. D. Mallet, pour son livre intitulé *Premiers établissements des Grecs en Égypte* (Paris, 1893).

*Prix de la Grange.* — Ce prix a été fondé par notre ancien confrère, M. le marquis de la Grange, pour récompenser l'édi-

tion d'un poème inédit appartenant à l'ancienne littérature française, ou, à défaut, un travail sur l'ancienne poésie française. Il a été attribué cette année à M. Bonnardot pour le glossaire très complet et très soigné des *Miracles de Notre-Dame*, publiés par MM. G. Paris et U. Robert. Ce glossaire forme le huitième volume de cette importante publication.

*Prix Saintour.* — Ce prix, de fondation récente, est au nombre de ceux dont l'Académie est libre de déterminer l'objet. Cette année, il avait été affecté aux études orientales. Il a été partagé entre trois concurrents. La partie principale, une somme de 2,000 francs, a été attribuée à M. Hartwig Derenbourg, professeur à l'École des langues orientales, pour sa *Vie d'Ousamâ* (1886-1893, trois vol. in-8°). C'est la traduction d'une sorte d'autobiographie découverte par lui à l'Escurial, et qui abonde en renseignements, intéressants autant que nouveaux, sur les relations des Musulmans et des Francs en Palestine au XII^e siècle. Elle a, en outre, accordé 500 francs à M. Casanova, pour une série de mémoires ayant trait à l'histoire et à l'archéologie de l'Égypte, et pareille somme à M. Victor Henry, chargé de cours à la Sorbonne, pour sa traduction des livres VII et XIII de l'*Atharva Veda* (Paris, 1891-1892, in-8°).

Il me reste encore à mentionner les mémoires envoyés à l'Académie par les membres de nos Écoles d'Athènes et de Rome. Ces mémoires, je m'empresse de le dire, ne donnent qu'une idée bien incomplète de l'activité déployée dans ces laborieuses écoles. En ce qui concerne l'École d'Athènes, j'ai à peine besoin de faire une rapide allusion aux merveilleuses découvertes de Delphes. Espérons que les innombrables inscriptions, qui ont été trouvées dans ces fouilles déjà célèbres, seront mises sans retard à la disposition des savants, fût-ce par une publication provisoire. Vous allez tout à l'heure entendre de la bouche la plus autorisée l'exposé des résultats

obtenus jusqu'à ce jour. Quant à l'École de Rome, elle poursuit avec régularité une vaste entreprise dont l'histoire du moyen âge tirera grand profit : la publication, par voie d'analyses et d'extraits, des registres du Vatican où sont transcrites les lettres des papes. Nous verrons bientôt l'achèvement de cette vaste collection.

L'École d'Athènes nous a envoyé trois mémoires. L'un a pour auteur M. Ardaillon, qui, l'an dernier, nous avait adressé un très important travail sur les mines du Laurium et sur les vestiges qui subsistent encore de l'exploitation de ces mines pendant l'antiquité. Le *Mémoire sur les ports antiques de la Grèce* que nous avons reçu cette année de M. Ardaillon traite un sujet moins nouveau. Ce n'est guère que l'introduction d'un livre que prépare l'auteur sur le port de Délos, qui fut pendant trois siècles l'un des marchés maritimes les plus fréquentés de la Méditerranée.

M. Bourguet nous a envoyé la copie et le commentaire de deux inscriptions trouvées dans les fouilles de Delphes. La plus longue et la plus précieuse renferme les comptes d'une commission chargée de veiller à la construction d'un édifice sacré. Elle date du milieu du IVe siècle, et soulève nombre de petits problèmes que l'auteur a résolus avec sagacité.

Le mémoire de M. Millet a trait à une époque bien plus rapprochée de nous, et cependant peu connue. Il a pour sujet l'étude des églises de Trébizonde et des peintures qui les ornent. M. Millet a résumé les renseignements peu nombreux qu'on possède sur ces églises, pour la plupart postérieures à la quatrième croisade; il en a étudié l'architecture et la décoration, joignant à ses descriptions des plans et des photographies. Cette étude, féconde en résultats nouveaux, était d'autant plus nécessaire que les peintures des églises de Trébizonde se détériorent peu à peu, ou sont recouvertes par des fresques nouvelles.

L'École de Rome nous a envoyé quatre mémoires qui se partagent également entre l'antiquité et le moyen âge. M. Graillot est l'auteur d'un essai sur le culte de Cybèle à Rome qui se lit avec intérêt, sans toutefois offrir rien de bien neuf.

Le mémoire de M. Goyau sur la tétrarchie de Dioclétien, c'est-à-dire sur le gouvernement de l'Empire par quatre souverains, est un travail plus considérable et plus neuf. L'auteur montre que les réformes de Dioclétien ne furent pas le résultat d'un plan conçu *a priori*, mais qu'elles ont été effectuées graduellement au cours des événements. Son travail est très approfondi et porte la marque d'un esprit réfléchi et judicieux. M. Goyau a joint à son mémoire deux dissertations d'un caractère plus spécial, l'une sur la *Numidia Militiana*, l'autre sur la correspondance inédite entre Marini et Bianchi.

M. Bourel de la Roncière a poursuivi à Rome les études sur les marines militaires du moyen âge qu'il avait commencées à Paris, et auxquelles se rattachait sa thèse de l'École des chartes sur la marine française au temps de Louis XI. Dans le mémoire qu'il nous a envoyé il étudie les marines de Byzance, des Arabes et des peuples latins de la Méditerranée. Ses recherches dans les archives italiennes l'ont mis en possession de beaucoup de documents que ses devanciers, Jal notamment, n'ont point connus. Des vues intéressantes et nouvelles se dégagent de ces recherches que l'auteur se propose de poursuivre et de compléter.

M. J. Deloye, tout en collaborant avec d'autres membres de l'École à l'analyse des lettres pontificales, s'est livré à un travail très long et très ingrat sur un des fonds les plus malaisés à consulter des Archives du Vatican. Il a entrepris d'inventorier les documents relatifs à l'administration de la Chambre apostolique pendant le séjour des papes à Avignon. Ces documents ont été reliés en désordre, et c'est seulement

lorsqu'ils auront été inventoriés qu'il sera possible d'en dresser un catalogue méthodique. Les parties d'inventaire qui ont été mises sous les yeux de la Commission permettent déjà d'apprécier l'utilité qu'aura ce travail lorsqu'il sera achevé. M. Deloye y a joint une longue introduction qui fait connaître la nature des documents que renferment les séries inventoriées et l'intérêt des notions qu'on en peut tirer.

Si résumé qu'il soit, ce simple exposé des travaux que nous avons eu à juger, et des explorations que nous avons encouragées, montre d'une façon saisissante combien s'accroît dans tous les sens le champ de nos études. Il fut un temps où l'antiquité grecque et latine, l'histoire du moyen âge et quelques branches de la philologie orientale composaient à peu près tout notre domaine. Tout a bien changé : d'une part, le sol fouillé avec méthode nous a révélé des civilisations antiques dont nos devanciers n'avaient guère le moyen de s'occuper. D'autre part, l'histoire des temps modernes est soumise peu à peu aux investigations réglées de la critique savante. Les idiomes de tous les temps et de tous les pays, ceux mêmes qui n'ont pas eu de littérature, attirent l'attention des philologues, qui les analysent et les décrivent à l'aide de procédés nouveaux. La libéralité des donateurs suit de près, et parfois même devance ce mouvement en avant de l'esprit de recherche. La fondation Garnier nous force à nous intéresser à la haute Asie et à l'Afrique centrale. Le prix Loubat, que nous aurons à décerner l'an prochain, nous oblige à apprendre l'archéologie de l'Amérique septentrionale. Le temps est loin où l'une de nos occupations habituelles était de composer des inscriptions pour les monuments publics, ou des légendes pour les médailles qu'on frappe à la Monnaie. Nous faisons peu d'inscriptions, mais nous en déchiffrons beaucoup, et en des langues peu connues : en latin, en grec, en phénicien, en

araméen, en égyptien, en assyrien, en perse, en sanscrit. Bientôt, espérons-le, viendra le tour de l'étrusque. L'œuvre humaine entière, en tous les temps et sous toutes les latitudes, nous appartient. Mais, bien loin que l'espace immense qui se développe à nos yeux excite en nous un sentiment d'orgueil, nous nous sentons bien modestes en considérant combien est minime la portion que chacun de nous en particulier peut en parcourir.

# JUGEMENT DES CONCOURS.

## PRIX ORDINAIRE DE L'ACADÉMIE.

L'Académie avait proposé, pour l'année 1894, le sujet suivant :

*Faire l'histoire de la domination byzantine en Afrique, d'après les auteurs, les inscriptions et les monuments.* (L'Égypte est en dehors du programme.)

L'Académie décerne le prix à M. Ch. Diehl, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, pour son mémoire portant pour épigraphe : *Africa barbaricis planxit nudata rapinis.*

## ANTIQUITÉS DE LA FRANCE.

L'Académie décerne trois médailles et six mentions honorables dans l'ordre suivant :

1re médaille. — M. Guilhiermoz : *Enquêtes et procès; études sur la procédure et le fonctionnement du Parlement au xve siècle.*

2e médaille. — M. Héron : *Œuvres de Robert Blondel, historien normand du xve siècle.*

3e médaille. — MM. Merlet et Clerval : *Un manuscrit chartrain du xie siècle : Fulbert, évêque de Chartres; Martyrologe à l'usage de l'église de Chartres, etc.*

1re mention honorable. — M. Gsell : *Recherches archéologiques en Algérie.*

2e mention honorable. — M. Isnard : *Livre des privilèges de Manosque.*

3e mention honorable. — M. Bertrand de Broussillon : *La Maison de Craon (1050-1480); étude historique accompagnée du cartulaire de Craon.*

4e mention honorable. — Les RR. PP. Belon et Balme : *Jean Bréhal, grand inquisiteur de France, et la réhabilitation de Jeanne d'Arc.*

5e mention honorable. — M. le comte de Beauchesne : *Le château de la Roche-Talbot et ses seigneurs.*

6e mention honorable. — M. de Trémault : *Cartulaire de Marmoutier pour le Vendômois.*



IMPRIMERIE NATION.

### PRIX DE NUMISMATIQUE.

Le prix de numismatique fondé par Mme veuve DUCHALAIS, destiné au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge, publié depuis le mois de janvier 1891, est décerné, cette année, à M. Maurice PROU, pour son *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies mérovingiennes.*

### PRIX FONDÉ PAR LE BARON GOBERT
#### POUR LE TRAVAIL LE PLUS SAVANT ET LE PLUS PROFOND SUR L'HISTOIRE DE FRANCE ET LES ÉTUDES QUI S'Y RATTACHENT.

Le premier prix est décerné à M. A. GIRY, pour son *Manuel de diplomatique.*

Le second prix est décerné à M. l'abbé Ch. MARCHAND, auteur de la publication intitulée : *Le maréchal François de Scepeaux de Vieilleville et ses Mémoires.*

### PRIX BORDIN.

L'Académie avait proposé, pour l'année 1894, la question suivante : *Étudier, d'après les récentes découvertes, la géographie et la paléographie égyptiennes et sémitiques de la péninsule sinaïtique jusqu'au temps de la conquête arabe.*

L'Académie décerne le prix à M. Georges BÉNÉDITE pour son mémoire portant pour épigraphe : *Le Sinaï est en quelque sorte la montagne de l'Égypte* (RENAN).

### PRIX FOULD.

L'Académie décerne, cette année, le prix à M. Gustave GRUYER, pour son travail, en partie imprimé et en partie manuscrit, sur *L'art ferrarais à l'époque des princes d'Este*, et pour l'ensemble de ses publications antérieures.

### PRIX BRUNET.

L'Académie attribue, sur les revenus de la fondation :

1° Une récompense de *deux mille francs*, à M. Maurice TOURNEUX, pour les deux premiers volumes de sa *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française ;*

2° Une récompense de *mille francs* à feu M. Auguste Castan, pour son *Catalogue des Incunables de la Bibliothèque de Besançon;*

3° Une récompense de *cinq cents francs* à M. Philippe Renouard, pour sa *Bibliographie des éditions de Simon de Colines;*

4° Une récompense de *cinq cents francs* à M. Julien Vinson, pour son *Essai d'une bibliographie de la langue basque.*

### PRIX STANISLAS JULIEN.

L'Académie partage le prix entre :

M. de Groot, professeur à l'Université de Leyde, pour son ouvrage intitulé : *Le code de Mâhâyanâ en Chine, son influence sur la vie monacale et sur le monde laïque,*

Et M. Chavannes, pour son ouvrage intitulé : *Mémoire composé à l'époque de la grande dynastie T'ang sur les religieux éminents qui allèrent chercher la loi dans le pays d'Occident*, par I-tsing (traduit et commenté).

### PRIX DELALANDE-GUÉRINEAU.

L'Académie décerne, cette année, le prix à M. D. Mallet, pour son ouvrage intitulé : *Les premiers établissements des Grecs en Égypte* (*VIIe et VIe siècles*).

### PRIX DE LA GRANGE.

L'Académie décerne le prix à M. François Bonnardot pour son livre intitulé : *Les miracles de Notre-Dame*, t. VIII, *Vocabulaire,* publié pour la Société des anciens textes français.

### FONDATION GARNIER.

L'Académie attribue, sur les arrérages de la fondation :

1° A M. Foureau, une somme de *sept mille cinq cents francs,* pour la continuation de sa mission dans le Sahara occidental;

2° A Mgr Le Roy, évêque du Gabon, une somme de *six mille sept cents francs*, pour étudier très spécialement l'ethnographie et la linguistique des populations qui habitent les montagnes à l'est de la rivière Ngouniai.

FONDATION PIOT.

L'Académie a attribué sur les arrérages de la fondation :

1° Une subvention de *deux mille francs* à M. DE LA BLANCHÈRE, pour faire des recherches en Tunisie sur le culte de la déesse Cælestis ;

2° Une subvention de *trois mille francs* pour la publication, par M. E. BABELON, d'un *Catalogue des bronzes du Cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale;*

3° Une subvention de *cinq cents francs* à M. BARTHÉLEMY, drogman-chancelier du Consulat de France à Alep, pour ses explorations archéologiques dans la Syrie septentrionale;

4° Une subvention de *trois mille francs* au R. P. DELATTRE, correspondant de l'Institut, pour continuer ses fouilles à Carthage;

5° Une subvention de *cinq mille francs* à M. CHANTRE, pour ses fouilles en Asie Mineure;

6° Une subvention de *trois mille francs* à M. COUVE, membre de l'École d'Athènes, pour la continuation des fouilles de Délos;

7° Une subvention de *dix mille francs* (payable en trois annuités) pour la publication des manuscrits numismatiques laissés par M. Waddington.

PRIX SAINTOUR.

L'Académie attribue, sur les revenus de la fondation :

Une récompense de *deux mille francs* à M. Hartwig DERENBOURG, pour son *Autobiographie d'Ousâma.*

De plus, eu égard au mérite des autres ouvrages présentés au concours, l'Académie a décidé d'accorder une somme de *cinq cents francs*, à titre d'encouragement :

1° A M. CASANOVA, pour une série de mémoires ayant trait à l'histoire et à l'archéologie de l'Égypte;

2° A M. Victor HENRY, pour sa traduction des livres VII et XIII de l'*Atharva Véda.*

# ANNONCE DES CONCOURS

## DONT LES TERMES EXPIRENT EN 1894, 1895 ET 1896.

### PRIX ORDINAIRE DE L'ACADÉMIE.

L'Académie rappelle qu'elle a proposé les questions suivantes :

1° Pour l'année 1895 :

*Étude sur la chancellerie royale depuis l'avènement de saint Louis jusqu'à celui de Philippe de Valois.*

Les concurrents devront exposer l'organisation de cette chancellerie et faire connaître les divers fonctionnaires qui ont pris part à la rédaction et à l'expédition des actes.

2° Pour l'année 1896 :

*Chercher dans les* Métamorphoses *d'Ovide ce qu'il a pris aux Grecs et comment il l'a transformé.*

L'Académie rappelle ensuite qu'elle a prorogé à l'année 1895 le sujet suivant :

*Étude comparative du rituel brahmanique dans les Brāhmanas et dans les Soutras.*

Les concurrents devront s'attacher à instituer une comparaison précise entre deux ouvrages caractéristiques de l'une et de l'autre série, et à dégager de cette étude les conclusions historiques et religieuses qui paraîtront s'en déduire.

L'Académie propose en outre, pour l'année 1897, le sujet suivant :

*Étudier, d'après les inscriptions cunéiformes et les monuments figurés, les divinités et les cultes de la Chaldée et de l'Assyrie.*

Les mémoires sur chacune de ces questions devront être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier de l'année du concours.

Chacun de ces prix est de la valeur de *deux mille francs.*

### ANTIQUITÉS DE LA FRANCE.

Trois médailles, de la valeur de *cinq cents francs* chacune, seront décernées aux meilleurs ouvrages manuscrits ou publiés dans le cours des années 1892 et 1893 sur les *Antiquités de la France,* qui auront été dé-

posés en double exemplaire au secrétariat de l'Institut avant le 1^er^ janvier 1894. — Les ouvrages de numismatique ne sont pas admis à ce concours.

### PRIX DE NUMISMATIQUE.

I. Le prix de numismatique fondé par M. Allier de Hauteroche sera décerné, en 1895, au meilleur ouvrage de numismatique ancienne qui aura été publié depuis le mois de janvier 1893.

II. Le prix biennal de numismatique fondé par M^me^ veuve Duchalais sera décerné, en 1896, au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge qui aura été publié depuis le mois de janvier 1894.

Chacun de ces prix est de la valeur de *huit cents francs*.

Les ouvrages devront être déposés en double exemplaire au secrétariat de l'Institut : pour le concours Allier de Hauteroche, avant le 1^er^ janvier 1895 ; pour le concours Duchalais, avant le 1^er^ janvier 1896.

### PRIX FONDÉS PAR LE BARON GOBERT.

Pour l'année 1895, l'Académie s'occupera, à dater du 1^er^ janvier, de l'examen des ouvrages qui auront paru depuis le 1^er^ janvier 1894, et qui pourront concourir aux prix annuels fondés par le baron Gobert. En léguant à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la moitié du capital provenant de tous ses biens, après l'acquittement des frais et des legs particuliers indiqués dans son testament, le fondateur a demandé «que les neuf dixièmes de l'intérêt de cette moitié fussent proposés en prix annuel pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, et l'autre dixième pour celui dont le mérite en approchera le plus ; déclarant vouloir, en outre, que les auteurs des ouvrages couronnés continuent à recevoir, chaque année, leur prix, jusqu'à ce qu'un ouvrage meilleur le leur enlève, et ajoutant qu'il ne pourra être présenté à ce concours que des ouvrages nouveaux».

Tous les volumes d'un ouvrage en cours de publication, qui n'ont point encore été présentés au prix Gobert, seront admis à concourir, si le dernier volume remplit toutes les conditions exigées par le programme du concours.

Sont admis à ce concours les ouvrages composés par des écrivains étrangers à la France.

Sont exclus de ce concours les ouvrages des membres ordinaires ou

libres et des associés étrangers de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

L'Académie rappelle aux concurrents que, pour répondre aux intentions du baron Gobert, qui a voulu récompenser les ouvrages les plus savants et les plus profonds sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, ils doivent choisir des sujets qui n'aient pas encore été suffisamment approfondis par la science. La haute récompense instituée par le baron Gobert est réservée à ceux qui agrandissent le domaine de la science en pénétrant dans des voies inexplorées.

Six exemplaires de chacun des ouvrages présentés à ce concours devront être déposés au secrétariat de l'Institut (délibération du 27 mars 1840), avant le 1er janvier 1895, et ne seront pas rendus.

### PRIX BORDIN.

M. Bordin, notaire, voulant contribuer aux progrès des lettres, des sciences et des arts, a fondé par son testament des prix annuels qui sont décernés par chacune des cinq Académies de l'Institut.

L'Académie rappelle qu'elle a proposé les sujets suivants :

1° Pour l'année 1895 :

*Étudier quels rapports existent entre l'Ἀθηναίων πολιτεία et les ouvrages conservés ou les fragments d'Aristote, soit pour les idées, soit pour le style.*

2° Pour l'année 1896 :

*Étude sur les vies de saints, traduites du grec en latin jusqu'au xe siècle.*

L'Académie rappelle, en outre, qu'elle a prorogé à l'année 1896 les deux questions suivantes :

I. *Étude sur les traductions françaises d'auteurs profanes exécutées sous les règnes de Jean II et de Charles V.*

II. *Étude critique sur l'authenticité des chartes relatives aux emprunts contractés par les Croisés.*

L'Académie propose en outre, pour l'année 1897, la question suivante :

*Étudier dans ses traits généraux le recueil de traditions arabes intitulé «Kitab el-Aghâni» (le livre des chansons); signaler, au moyen de citations, l'importance de ce livre pour l'histoire politique, littéraire et sociale des Arabes.*

Les mémoires sur chacune de ces questions devront être déposés au secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier de l'année du concours.

Chacun de ces prix est de la valeur de *trois mille francs.*

PRIX LOUIS FOULD.

Après la délivrance du prix de *vingt mille francs* fondé par M. Fould, un prix biennal de *cinq mille francs* a pu être institué, d'accord avec ses héritiers, sur les revenus de la même fondation, en faveur de l'auteur *du meilleur ouvrage sur l'histoire des arts du dessin, en s'arrêtant à la fin du XVI^e siècle.*

Ce prix sera décerné en 1896.

Les ouvrages manuscrits ou imprimés devront être écrits ou traduits en français ou en latin et déposés en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au secrétariat de l'Institut avant le 1^er janvier 1896.

PRIX LA FONS-MÉLICOCQ.

Un prix triennal de *dix-huit cents francs* a été fondé par M. de la Fons-Mélicocq *en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Île-de-France* (Paris non compris).

L'Académie décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1896; elle choisira entre les ouvrages manuscrits ou publiés en 1893, 1894 et 1895, qui lui auront été adressés en double exemplaire, s'ils sont imprimés, avant le 1^er janvier 1896.

PRIX BRUNET.

M. Brunet, par son testament en date du 14 novembre 1867, a fondé un prix triennal de *trois mille francs* pour *un ouvrage de bibliographie savante que l'Académie des inscriptions, qui en choisira elle-même le sujet, jugera le plus digne de cette récompense.*

L'Académie décernera, en 1897, le prix au meilleur des ouvrages de bibliographie savante, publiés en France dans les trois dernières années, dont deux exemplaires auront été déposés au secrétariat de l'Institut, avant le 1^er janvier 1897.

PRIX STANISLAS JULIEN.

Par son testament olographe, en date du 26 octobre 1872, M. Stanislas Julien, membre de l'Institut, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente de *quinze cents francs* pour fonder un prix annuel *en faveur du meilleur ouvrage relatif à la Chine.*

L'Académie décernera ce prix en 1895.

Les ouvrages devront être déposés, en double exemplaire, au secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier 1895.

### PRIX DELALANDE-GUÉRINEAU.

Mme Delalande, veuve Guérineau, par son testament en date du 16 mars 1872, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une somme de vingt mille francs (réduite à dix mille cinq francs), dont les intérêts doivent être donnés en prix, tous les deux ans, au nom de Delalande-Guérineau, à la personne qui aura composé l'ouvrage jugé le meilleur par l'Académie.

L'Académie décide que le prix Delalande-Guérineau, à décerner, en 1896, au meilleur ouvrage concernant les études orientales, sera, de préférence, attribué à un ouvrage relatif à l'Inde.

Les ouvrages manuscrits ou publiés depuis le 1er janvier 1894, destinés à ce concours, devront être déposés en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier 1896.

### PRIX JEAN REYNAUD.

Mme veuve Jean Reynaud, «voulant honorer la mémoire de son mari et perpétuer son zèle pour tout ce qui touche aux gloires de la France», a, par un acte en date du 3 décembre 1878, fait donation à l'Institut d'une rente de *dix mille francs*, destinée à fonder un prix annuel qui sera successivement décerné par chacune des cinq Académies.

Conformément au vœu exprimé par la donatrice, «ce prix sera accordé au travail le plus méritant, relevant de chaque classe de l'Institut, qui se sera produit pendant une période de cinq ans.

«Il ira toujours à une œuvre originale, élevée, et ayant un caractère d'invention et de nouveauté.

«Les membres de l'Institut ne seront pas écartés du concours.

«Le prix sera toujours décerné intégralement.

«Dans le cas où aucun ouvrage ne paraîtrait le mériter entièrement, sa valeur serait délivrée à quelque grande infortune scientifique, littéraire ou artistique.

«Il portera le nom de son fondateur Jean Reynaud.»

L'Académie décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1895.

### PRIX DE LA GRANGE.

M. le marquis DE LA GRANGE, membre de l'Institut, par son testament en date du 4 août 1871, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une rente annuelle de *mille francs*, destinée à fonder un prix en faveur de la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France; à défaut d'une œuvre inédite, le prix pourra être donné au meilleur travail sur un ancien poème déjà publié.

Ce prix sera décerné, s'il y a lieu, en 1895.

### FONDATION GARNIER.

M. Benoît GARNIER, par son testament en date du 11 avril 1883, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la totalité de ses biens (legs réduit d'un tiers en faveur des héritiers par décret du 27 septembre 1884). Les intérêts du capital résultant de la liquidation de la succession doivent être affectés, chaque année, «aux frais d'un voyage scientifique à entreprendre par un ou plusieurs Français, désignés par l'Académie, dans l'Afrique centrale ou dans les régions de la haute Asie».

L'Académie disposera, en 1895, des revenus de la fondation selon les intentions du testateur.

### PRIX LOUBAT.

M. LOUBAT, membre de la New-York Historical Society, a fait don à l'Académie des inscriptions et belles-lettres d'une rente annuelle de *mille francs* pour la fondation d'un prix de *trois mille francs*, qui sera décerné tous les trois ans au *meilleur ouvrage imprimé* concernant l'histoire, la géographie, l'archéologie, l'ethnographie, la linguistique, la numismatique de l'Amérique du Nord.

L'Académie fixe, comme limite de temps extrême des matières traitées dans les ouvrages soumis au concours, la date de 1776.

Ce prix sera décerné en 1895.

Seront admis au concours les ouvrages publiés en langues latine, française et italienne, depuis le 1er janvier 1892.

Les ouvrages présentés à ce concours devront être envoyés au nombre de deux exemplaires, avant le 1er janvier 1895, au secrétariat de l'Institut.

Le lauréat, outre les exemplaires adressés pour le concours, devra en

délivrer trois autres à l'Académie, qui les fera parvenir, l'un au *Columbia College* à New-York, le deuxième à la *New-York Historical Society* de la même ville et le troisième à l'Université catholique de Washington.

### FONDATION PIOT.

M. Eugène Piot, par son testament en date du 18 novembre 1889, a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la totalité de ses biens. Les intérêts du capital résultant de la liquidation de la succession doivent être affectés chaque année «à toutes les expéditions, missions, voyages, fouilles, publications que l'Académie croira devoir faire ou faire exécuter dans l'intérêt des sciences historiques et archéologiques, soit sous sa direction personnelle par un ou plusieurs de ses membres, soit sous celle de toutes autres personnes désignées par elle».

L'Académie a décidé qu'il sera réservé, chaque année, sur les revenus de la fondation, une somme de *six mille francs* pour la publication d'un recueil qui portera le titre suivant : Fondation Piot. *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*

L'Académie disposera, en 1895, du surplus des revenus de la fondation selon les intentions du testateur.

### FONDATION JOSEPH SAINTOUR.

L'Académie rappelle que ce prix sera décerné dans l'ordre suivant :

En 1895, au *meilleur ouvrage relatif à l'Antiquité classique,* publié depuis le 1er janvier 1892;

En 1896, au *meilleur ouvrage relatif au Moyen âge ou à la Renaissance,* publié depuis le 1er janvier 1893;

En 1897, au *meilleur ouvrage relatif à l'Orient,* publié depuis le 1er janvier 1894.

Seront admis au concours les ouvrages manuscrits ou imprimés d'auteurs français.

Les ouvrages destinés à ces concours devront être déposés, en double exemplaire, s'ils sont imprimés, au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier de l'année du concours.

---

## CONDITIONS GÉNÉRALES

### DES CONCOURS.

Les ouvrages envoyés aux différents concours ouverts par l'Académie devront parvenir, *francs de port et brochés,* au secrétariat de l'Institut, avant le *1er janvier de l'année où le prix doit être décerné.*

Ceux qui seront destinés aux concours pour lesquels les ouvrages imprimés ne sont point admis devront être écrits en français ou en latin. Ils porteront une épigraphe ou devise, répétée dans un billet cacheté qui contiendra le nom de l'auteur. Les concurrents sont prévenus que tous ceux qui se feraient connaître seront exclus du concours : leur attention la plus sérieuse est appelée sur cette disposition.

L'Académie ne rend aucun des ouvrages imprimés ou manuscrits qui ont été soumis à son examen; les auteurs des manuscrits ont la liberté d'en faire prendre des copies au secrétariat de l'Institut.

Le même ouvrage ne pourra pas être présenté en même temps à deux concours de l'Institut.

---

## DÉLIVRANCE DES BREVETS

### D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE.

En exécution d'un arrêté du Ministre de l'instruction publique rendu en 1833, l'Académie déclare que les élèves de l'École des chartes qui ont été nommés *archivistes paléographes* par arrêté ministériel du 7 février 1894, conformément à la liste dressée par le Conseil de perfectionnement de cette École, sont :

MM. Mirot (Marie-Léon).
Vautier (Aimé-Augustin-Henri).
Join-Lambert (Octave-André).
Laurain (Ernest-Théodore).
Dunoyer (Joseph-Georges-Charles-Alphonse).
Villepelet (Julien-Léon-Robert).
Chavanon (Jules-Joseph).

Sont nommés archivistes paléographes hors rang, comme appartenant à des promotions antérieures :

MM. Gérard (Albert-François).
Lemoine (Jean-Marie-Pierre-Joseph).
Maisonobe (Abel-Jean-Bertrand).
Prinet (Léon-Jacques-Maxime).

# NOTICE
## SUR LA VIE ET LES TRAVAUX
## DE
# LOUIS-FERDINAND-ALFRED MAURY,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

PAR H. WALLON,
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE.

---

Messieurs,

La mort d'Alfred Maury a été pour notre Académie une perte des plus sensibles. Par la variété de ses connaissances, par l'immensité de son érudition, il tenait une place considérable dans nos diverses commissions d'études. En nous quittant, il a laissé dans la compagnie un vide qui ne sera point facilement comblé. Par quels efforts d'énergie et de persévérance, et à travers quelles vicissitudes il en était arrivé à la haute position qu'il occupait parmi nous, c'est ce que je me propose de dire dans un exposé succinct de sa vie et de ses travaux.

Alfred Maury est né à Meaux, le 23 mars 1817. Son grand-père, homme d'affaires, rendu suspect par sa trop noble et trop religieuse clientèle, et dénoncé comme royaliste, avait dû se cacher sous la Terreur; ce qui le fit inscrire sur la liste des émigrés, et, à ce titre, aurait pu lui coûter la vie, s'il n'avait réussi à s'en faire rayer après la chute de Robespierre. Son père, élève de l'École polytechnique, était ingénieur des ponts et chaussées[1], monarchiste par tradition de famille.

[1] Nommé ingénieur en chef en 1829, il fut chargé de la reconstruction du pont de Trilport, à six lieues de Meaux, ce qui lui permettait de résider encore dans cette ville.

libéral selon l'esprit du temps. Sa mère, femme de grande piété, veilla toujours sur lui avec la plus tendre sollicitude, et à son tour il lui prodigua les soins les plus attentifs jusqu'à la fin. C'est de son père et de sa mère qu'il reçut les premières leçons; mais des maîtres étrangers étaient associés à cette éducation toute domestique. Le maître d'écriture fut un soldat de Marengo, et plus tard le maître d'armes un grenadier de Waterloo : on comprend que plus d'un souvenir de bataille se soit mêlé à cet enseignement. Les langues anciennes réclamaient des professeurs d'autre origine. Le principal du collège de Meaux, mécontent de voir que M. l'ingénieur des ponts et chaussées parût faire peu de cas de sa maison, avait mis l'interdit sur ses régents : il fallut recourir au séminaire. On y trouva un jeune ecclésiastique, à qui Alfred Maury témoigna toujours une sincère affection. Quant aux mathématiques, il n'était pas besoin de chercher le professeur au dehors; mais le père mourut beaucoup trop tôt pour sa famille (21 juin 1831).

De bonne heure s'annoncèrent chez Alfred Maury les instincts qui se donnèrent plus tard libre carrière dans son ouvrage intitulé : *La Terre et l'Homme*. La terre! De sa fenêtre, qui donnait sur la campagne, il croyait voir se déployer devant lui tout le monde à connaître. L'homme! Dans les excursions où l'emmenait son père, il retenait les noms de tous les cantonniers; il s'était procuré un Almanach royal où il apprenait les noms des fonctionnaires; il lisait les journaux et enregistrait dans sa mémoire les noms des personnages politiques de la France et de l'étranger. L'histoire, la géographie, l'histoire naturelle avaient un attrait puissant pour lui. Il s'était fait acheter le *Discours sur les révolutions du globe* de Cuvier. Il avait vu à la bibliothèque de Meaux le grand ouvrage de la Commission d'Égypte. Intrigué par les figures tracées sur les monuments que reproduisait ce recueil, il réussit à faire

entrer dans la bibliothèque de son père le *Précis du système hiéroglyphique* de Champollion, et en fit, beaucoup plus que son père, l'objet de ses lectures. Il s'était même quelque peu initié à l'archéologie et à la numismatique, grâce à son jeune camarade Longpérier, qui préludait à l'étude des médailles, en collectionnant toutes les anciennes monnaies confondues parmi les vieux sous dans les tiroirs des épiciers, des boulangers de Meaux. Signalons deux traits qui étaient pour le jeune Alfred présages d'avenir : son admiration précoce pour l'Institut, son grand attrait pour l'Angleterre. Autres symptômes : il dévorait les catalogues de libraires ; il recherchait avec curiosité les livres de physiologie, de médecine, de voyages. Il aurait voulu être tout aux voyages. Il a raconté la sensation qu'il éprouva quand il vint pour la première fois de Meaux à Paris; quand, une autre fois, après trois journées de voiture, il alla de Meaux à Rouen, et qu'enfin, prenant le bateau à voiles de la Bouille au Havre, il découvrit l'embouchure de la Seine! Les événements politiques firent aussi une vive impression sur son esprit. En se reportant plus tard aux journées de juillet 1830, il notait comme les révolutions remuent les bas-fonds de la société et à quel point les passions politiques, même dans les classes éclairées, peuvent altérer jusqu'au patriotisme ; il en trouvait la preuve dans l'Opposition, qui, à la veille de ces journées, redoutait le succès de l'expédition d'Alger, de peur que la royauté n'en tirât trop de force.

Alfred Maury avait deux frères, l'un (Adolphe) plus âgé, l'autre (Hyacinthe) plus jeune que lui[1]. L'aîné était entré à l'École polytechnique en 1831. Alfred Maury s'y préparait aussi, mais bien des choses vinrent à la traverse. Il avait du goût pour les études médicales ; il aimait la littérature aussi. Il était pour Lamartine contre Victor Hugo; *Hernani* le révol-

[1] Un autre frère était mort en bas âge.

tait : antipathie qui s'adoucit par la suite. A ses livres de mathématiques se mêlaient bien des livres : livres de voyages, livres irréligieux, clandestinement achetés; ils effacèrent, au grand désespoir de sa mère, les impressions de l'éducation chrétienne qu'elle lui avait donnée. Il avait même conçu l'idée de faire une histoire du christianisme, histoire qui eût été alors assez peu orthodoxe, si l'on en juge par les traces que ces études ont laissées dans ses premiers écrits.

Depuis la mort de son père, sa mère, n'étant plus retenue à Meaux, s'était décidée, dans l'intérêt de ses études, à venir se fixer à Paris : elle trouva un appartement rue Hautefeuille, dans la maison où demeurait Silvestre de Sacy (juillet 1833). A cette époque, et dans ce quartier, on se faisait encore, à Paris, des visites de voisinage. M[me] Maury se présenta avec son fils chez le vénérable secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions, et Maury garda un vif souvenir du bienveillant accueil qu'il y trouva. Il ne songeait pourtant point alors à la carrière d'érudit; il travaillait toujours pour l'École, avec Véron-Vernier, avec Sturm. Il échoua d'abord (le latin, le grec, les histoires de voyages faisaient aux mathématiques une si rude concurrence!) et l'année suivante (1835) il se crut reçu : son nom était sur la liste. On le lui dit : grande joie parmi les siens. — C'était un homonyme! Il y renonça enfin, et un peu après il entra comme surnuméraire à la Bibliothèque royale (25 mai 1836).

Les surnuméraires de la Bibliothèque royale, comme il le dit lui-même, ne différaient alors des gens de service que parce que ceux-ci avaient un uniforme et qu'ils étaient payés. Il leur fallait courir pour servir les clients à leurs tables, comme des garçons de restaurant ; mais au moins ils vivaient au milieu des livres, et même ils en goûtaient dans leur office. Maury avoue que, si le lecteur attendait quelquefois plus que de raison, ce n'était pas que le livre demandé fût introu-

vable, mais parce que le chercheur, retiré au fond du dépôt, dans quelque embrasure de fenêtre, employait pour lui-même le temps que d'ailleurs on ne lui payait pas.

Les écrivains, les publicistes, avec lesquels ces fonctions le mettaient en rapport, lui procurèrent un peu (ce qu'elles ne lui donnaient pas) les moyens de vivre, en le mettant à même de faire quelques articles dans des dictionnaires ou des recueils périodiques. L'*Encyclopédie du XIXe siècle* touchait à sa fin. Alfred Maury put encore y trouver un lot d'empereurs chinois dont les noms commençaient par les dernières lettres de l'alphabet. Quelques collègues payés de la Bibliothèque, comme Dubeux, l'introduisirent aussi au *Magasin universel*, à l'*Encyclopédie des gens du monde*, où il traita des sujets de mythologie et d'histoire naturelle, même à l'*Europe monarchique* de Capefigue, où il fit paraître une *Nouvelle orientale*. Enfin il donnait des leçons. Il fut admis comme professeur dans une institution de demoiselles, rue de Clichy. Son âge faillit être un obstacle : il n'avait pas vingt ans! mais il portait lunettes. Il y enseignait la grammaire, la géographie, la physique, l'histoire naturelle. Il savait aussi placer à la fin de ses leçons des historiettes qui avaient auprès de ces jeunes filles un très grand succès[1]. Il avait alors une vie fort occupée, il travaillait seize heures sur vingt-quatre : le double-huit, comme on dirait aujourd'hui dans le langage des ouvriers qui envient les loisirs du bourgeois. Il suivait des leçons aussi lui-même. Il était assidu au cours de Stanislas Julien, dont il admire les étonnantes facultés, tout en disant : «Il avait la passion de traduire, comme on a la passion de la chasse, non pour manger le gibier, mais pour tirer avec adresse.» Il fut même

[1] «J'arrangeais, dit-il, à l'usage de mes jeunes élèves, quelque conte des *Mille et une Nuits*, quelque légende du moyen âge, et j'inventais au besoin quelque aventure comique. Il ne fallait rien moins que l'insistance de la cloche pour arracher mes auditrices au plaisir que je leur donnais à si bon marché.»

admis à la Société asiatique : mais il renonça au chinois ; il renonça aussi au surnumérariat, vraiment trop peu rémunératif, de la Bibliothèque royale, et se tourna vers l'École de droit.

Sa position était alors des plus précaires. Sa mère avait la meilleure partie de sa fortune en actions de sociétés industrielles, fort compromises par le contre-coup de la révolution de Juillet. Cela le mit personnellement en grand péril. Un jour qu'il assistait à l'assemblée générale d'une de ces compagnies, on le prit comme secrétaire. Or la société fit faillite, et un jugement par défaut le déclara solidaire, en raison des signatures qu'il avait données. Il se tint coi, et bien lui en prit. Mais c'est un cauchemar qui pesa sur lui pendant deux ans.

Ce qu'il y avait de plus triste dans sa situation, c'est qu'elle le forçait à chercher des ressources partout, à éparpiller son travail ; et la variété de ses connaissances, la multiplicité de ses aptitudes ne lui en fournissaient que trop l'occasion. Il aimait les beaux-arts ; il fréquentait les musées ; il était surtout un habitué du Muséum d'histoire naturelle, où il s'était fait des relations précieuses par les leçons qu'il donnait au fils de M. Cordier ; il s'était épris d'un goût tout particulier pour la botanique avec MM. Brongniart, Auguste Saint-Hilaire, de Jussieu et Decaisne ; mais il y dut renoncer, à cause de sa vue que le microscope fatiguait. La botanique se lie à la géographie, qui n'a pas besoin de microscope, et c'était une de ses études de prédilection ; mais le droit était alors sa carrière. Il prenait part aux exercices des étudiants en droit ; il fréquenta plusieurs conférences : d'abord la conférence Bailly, un peu transformée depuis le temps où Frédéric Ozanam en tira la première conférence de Saint-Vincent de Paul ; elle se divisait alors en deux camps, les catholiques et les philosophes : Maury était naturellement du camp des philosophes, et

il en fut le chef; mais avec ces divisions elle ne pouvait tarder à se dissoudre. Puis la conférence d'Orsay où l'on jouait à la Chambre des députés : projets de loi, rapports, discussions; c'est là que le prince Albert de Broglie et M. Buffet firent avec lui leurs premières armes. Maury n'avait pas l'ambition d'arriver au Parlement. Il avait alors ses quatre inscriptions, il touchait à la licence, qui lui promettait l'honneur un peu sec d'être inscrit au tableau des avocats.

Ce n'était pas assez pour vivre. Il rentra, payé cette fois, aux appointements de 1,200 francs, à la Bibliothèque royale, employé au catalogue, au fonds de musique, puis aux achats (1841-1843). Les avantages étaient médiocres, l'avancement peu rapide : une place de sous-bibliothécaire à l'École de médecine devint vacante; mais, pour l'obtenir, il fallait être docteur de la Faculté. Il prit sa première inscription en médecine. Le doctorat en exige seize, et demande au moins cinq ans d'études : dans cinq ans, il pourrait donc solliciter la place, si elle continuait à vaquer. — On comprend qu'en attendant il ait dû chercher quelque autre chose à faire.

Au milieu de ces difficultés de la vie, il avait eu pourtant une bonne fortune qui devait l'acheminer dans sa vraie voie; une chose providentielle, comme il le dit. M. le comte de Clarac, conservateur des antiques au Louvre, cherchait quelqu'un pour l'aider à finir deux ouvrages dont il s'occupait depuis longtemps, l'un sur la Sculpture ancienne, l'autre sur l'Histoire des Arts. On lui présenta Maury, qui n'était pas novice dans ces études, et qu'il accueillit avec empressement (1841). Il se prit d'affection pour ce collaborateur intelligent et laborieux, et, en même temps que, par une rémunération convenable, il lui assurait le présent, il se trouva en mesure de le seconder dans une circonstance tout à fait décisive pour sa carrière. M. Feuillet, bibliothécaire de l'Institut, venait de mourir : M. Landresse, premier sous-bibliothécaire, lui suc-

céda, et M. Roulin, second sous-bibliothécaire, devint premier, laissant la seconde place vacante. C'était l'Institut qui nommait, sur une liste de trois candidats, dressée par le bibliothécaire. M. Landresse, qui avait rencontré Maury à la Société asiatique et savait l'apprécier, le présenta en première ligne. C'était beaucoup, mais ce n'était qu'un premier point. Restait de se faire choisir par l'Institut : candidature cinq fois plus laborieuse que pour n'importe quel fauteuil académique, puisqu'il fallait briguer les suffrages des cinq classes. Maury n'était pas homme à reculer devant deux cents et quelques visites. Il l'emporta, non sans lutte, car il avait en face de lui de très dignes concurrents. Dès ce moment son sort était fixé (18 janvier 1844).

A. Maury avait des titres fort sérieux à cette marque significative de la confiance de l'Institut. Indépendamment de ses articles de littérature, de critique ou d'histoire, il venait, l'année précédente, de publier deux ouvrages : *Les légendes pieuses du moyen âge*[1] et *Les fées du moyen âge*[2]; *Les fées,* petit livre plein de science, où il rattache au culte primitif des fleuves, des forêts, des lacs, des fontaines et des pierres, que le druidisme ne détruisit pas dans la Gaule et que la religion chrétienne combattait encore, les divinités de second ordre qui avaient été les *Moirai* ou les Parques chez les Grecs et les Romains, les nymphes des fontaines et des forêts, et qui, sous divers noms, en France, en Allemagne, en Scandinavie, deviennent les fées du moyen âge, ces fées dont la tradition a survécu dans les contes recueillis pour l'amusement

(1) Essai sur les légendes pieuses du moyen âge, *ou Examen de ce qu'elles renferment de merveilleux d'après les connaissances que fournissent de nos jours l'archéologie, la théologie, la philosophie et la physiologie médicale.* Paris, Ladrange, 1843; un vol. in-8°.

(2) Les Fées du moyen âge, *Recherches sur leur origine, leur histoire et leurs attributs,* pour servir à la connaissance de la mythologie gauloise. Paris, Ladrange, 1843; un petit volume in-12.

de notre enfance ; *Les légendes,* livre plus dogmatique, où il a entrepris, dit-il, de frayer dans l'histoire des saints une voie nouvelle à ceux qui viendront après lui. C'est un travail très condensé, d'une lecture colossale. L'auteur a compulsé toutes les vies des saints ; il n'a pas reculé devant l'immensité des Bollandistes, voulant élucider ce qu'il y a de vrai, ce qu'il y a de légendaire dans ces volumineuses compositions. Pour y mettre un peu d'ordre, il range les faits en trois catégories, qui, de son aveu même, parfois se confondent. Mais quel est le *criterium* qu'il leur applique ? C'est que tout ce qui est surnaturel est faux. Voilà un procédé bien radical en matière de vie des saints. En bonne critique historique, la première chose à faire est d'estimer l'autorité des témoignages. Évidemment c'est une tâche que l'auteur, sur un sujet si étendu et dans un cadre si restreint, ne pouvait point aborder. Il eût bien fait de ne pas toucher davantage à la question des Évangiles. Ce n'est pas dans les quatre pages où il en parle qu'elle peut être discutée : elle n'est que tranchée par des affirmations qui soulèvent plus de difficultés qu'elles n'en prétendent résoudre. Je ne sais quel accueil ce livre a reçu du public, mais il a eu un résultat qui a dû affliger l'auteur : sa pieuse mère, c'est lui qui nous le dit, a refusé de le lire.

Désormais, il se sentait plus libre de se consacrer à ses études préférées. Il en finit avec le droit, en passant sa thèse et en se faisant inscrire au tableau des avocats : il abandonna avec plus de regret ses études médicales : non qu'il songeât encore à la bibliothèque de l'École de médecine, mais ces études lui plaisaient, et du reste ce qu'il en avait tiré ne devait pas être inutile à ses travaux postérieurs. La *Revue archéologique* venait de se fonder : il en fut un véritable habitué. Il y débuta par une dissertation caractéristique sur la *psychostasie* ou pèsement des âmes[1], suivie d'une autre sur les *divinités*

[1] *Recherches sur l'origine des représentations figurées de la psychostasie et*

*psychopompes* (qui escortent les âmes des morts) *dans l'antiquité et au moyen âge*[1]. Une grande bataille se livrait alors

*sur les croyances qui s'y rattachent : Revue archéol.*, t. I[er] (1845), p. 235, 291, et t. II, p. 707.

[1] *Ibid.*, t. I[er], p. 501, 581, 657, et t. II, p. 229, 289.

Voici dans l'ordre des années (les années donnant plus commodément l'indication des volumes), les autres articles publiés par Alfred Maury dans la *Revue archéologique;* les chiffres qui suivent les années indiquent les pages :

Sur une ancienne peinture symbolique de l'Annonciation, de la Bibliothèque de Weimar, 1844, 462. — Sur l'arbre de Jessé, 1844, 755, et 1846, 542. — Analyse d'un mémoire sur l'ogive, 1845, 30; — de l'histoire des Gaulois de M. Amédée Thierry, 119; — des recherches sur les Augustales de M. Egger, 316. — Sur le mythe du lion de Némée, 521. — Coup d'œil sur l'architecture religieuse en Russie, jusqu'au règne de Pierre le Grand, 773. — Dissertation sur un miroir magique du XV[e] ou XVI[e] siècle, 1846, 154. — Explication d'un bas-relief persépolitain relatif à Darius (inscription cunéiforme de Behistun), 549. — Notice sur M. de Clarac et ses travaux, 754. — Sur une statue du dieu Ashmoun, 763. — Du personnage de la Mort et de ses représentations dans l'antiquité et au moyen âge, 1847, 305, 686, 737, 784; 1848, 287. — Légende de saint Nicolas, 1847, 613. — Corne à boire en ivoire, conservée à l'hôtel de ville de Lunebourg (Hanovre), 1848, 251. — Notice sur l'identité des *fatuæ*, des *deæ matres* ou *matronæ* et des fées, 363. — Recherches sur le nom et le caractère du Neptune phénicien, 544. — Observations sur la divinité égyptienne que les Grecs avaient assimilée à leur Pan, 590. — Notice sur la vie et les ouvrages de M. Letronne, 637. — Sur un des noms de l'Adonis de l'île de Chypre, 695. — Observations sur des bas-reliefs trouvés à Announah (Algérie), 1849, 22. — Compte rendu de l'ouvrage de M. Léon de Laborde sur les arts et l'industrie au XV[e] siècle dans les Pays-Bas, 124. — Un temple appelé *Sosthenium* qui existait avant Constantin au lieu appelé *Hestiæ*, et sa conversion en une église consacrée à saint Michel, 144; 1850, 257. — L'Hercule Magusanus, 1849, 236. — Le musée de Leyde, 421. — Examen du livre de M. Egger, *Histoire de la critique chez les Grecs*, 743. — De la cosmogonie orphique, 1850, 340. — Lettre à M. Raoul Rochette sur l'étymologie du nom de Véronique, 484. — De la chronologie des dynasties égyptiennes d'après les travaux les plus récents, 691; 1851, 159, 273. — Examen des derniers travaux sur la philologie égyptienne, 1851, 692. — Études sur les documents mythologiques contenus dans les *Philosophumena* d'Origène, publiés par M. Emmanuel Miller, 233, 364, 635; 1852, 144. — Les danses des morts, 125. — Compte rendu de l'ouvrage de Francisque Michel sur la fabrication des étoffes de soie, d'or et d'argent, etc., en Occident, 318. — Compte rendu de l'ouvrage posthume de M. Letronne sur les fragments d'Héron d'Alexandrie, 518. — Essai historique sur la religion des Aryas,

(1843-1844) dans l'Académie des inscriptions à propos d'un cœur trouvé à la Sainte-Chapelle, devant l'autel, et qu'on disait être le cœur de saint Louis. Plusieurs étaient pour; Letronne, une grave autorité, était contre. A. Maury résuma le débat dans cette même revue, inclinant du côté de Letronne, et des textes publiés depuis ont montré qu'il avait raison. L'habileté de notre confrère en ces matières était déjà assez reconnue pour que M. Adolphe Régnier lui confiât la rédaction d'un *Manuel d'archéologie* à l'usage du jeune comte de Paris. Il est vrai que le prince n'eut pas à s'en servir : l'ouvrage ne fut terminé qu'en 1847, et il fut perdu, l'année suivante, dans le pillage des Tuileries.

Bien des travaux avaient déjà rempli sa vie, usé sa vue. Sa bonne mère lui venait en aide en lui prêtant des yeux déjà

pour servir à éclairer les origines des religions hellénique, latine, gauloise, germaine et slave, 589, 771, et 1853, 1, 129. — Compte rendu de l'ouvrage de Francisque Michel (2e volume), 1854, 191. — Examen du rapport de M. Léon de Laborde sur l'application des arts à l'industrie, 1857, 120. — Fragment d'un mémoire sur l'histoire de l'astrologie et de la magie dans l'antiquité et au moyen âge, 1859, 1. — Études étrusques en Italie, 1860, 167. — Antiquités danoises, 1862, 9.

A ces articles, insérés dans la *Revue archéologique*, joignons ceux qu'il donnait en même temps aux *Mémoires de la Société des antiquaires :* Observations sur les origines du mont Saint-Michel et en particulier sur l'existence de la forêt de Scissy, pour faire suite au mémoire de M. Bizeul sur le même sujet, 1844, 378. — Rapport sur les travaux de la Société royale des antiquaires de France pendant l'année 1844, 1846, p. I. — Notice sur la vie et les ouvrages de J.-B. Prosper Jollois, p. XXXVIII. — Recherches sur la divinité mentionnée dans les inscriptions latines sous le nom de *Camulus*, 1849, 15. — Nouvelles recherches sur l'époque où a été composé l'ouvrage connu sous le nom d'Évangile de Nicodème, 1850, 341 (nouvelle édition de l'article qu'il avait publié dans la *Revue de philologie*, en 1847). — Des ossements humains et des ouvrages de main d'homme enfouis dans les roches et les couches de la terre, 1852, 251. — Notice sur la vie et les travaux de Villiers du Terrage, 1859, 65. — Notice sur la vie et les travaux d'Édouard Biot, *Annuaire* de 1851. — Notice sur la vie et les travaux de G.-B. Depping, *Annuaire* de 1854. Il publia dans le même annuaire : les Calendriers des divers peuples de l'Antiquité, 1851, p. 137, avec un supplément, 1852, p. 165.

vieillis et toutefois meilleurs que les siens : c'est ainsi qu'elle lui lut le *Voyage aux régions équatoriales* d'Alexandre de Humboldt, lecture qui lui donna une première idée de son *Histoire des forêts de la Gaule.* Il prenait bien quelques distractions pourtant : la chasse, les voyages. La chasse : il se rendit deux fois à l'invitation d'amis opulents. La première fois, il tua un lièvre : « Il faut, dit-il, que cet animal ait été bien maladroit ! » La seconde fois, c'était une chasse à l'affût; sa place était au coin d'un bois : il se mit à herboriser. Les voyages lui offraient une manière de se reposer plus conforme à ses goûts. Ce n'étaient pas, il est vrai, de ces grands voyages, à la conquête de l'univers, qu'il avait rêvés dans son enfance, mais de petites excursions dans la mesure de ses ressources. Il en avait pris l'habitude et il y consacrait chaque année une partie des émoluments que ses articles lui procuraient : voyage en Normandie, sur la Loire, en Bretagne; voyage en Suisse et jusqu'en Italie, à plusieurs reprises; voyage aux Pyrénées et jusqu'en Espagne; voyage en Belgique et en Hollande; voyage en Angleterre, en Irlande et en Écosse : il alla en Suisse dix fois et passa la Manche quinze fois au moins dans sa vie; voyage sur le Rhin et en Allemagne jusqu'à Berlin; voyage en Grèce, et au delà jusqu'à Constantinople, grand voyage cette fois : il y employa ce que lui avait rapporté son *Manuel d'archéologie* à l'usage du comte de Paris. Mais était-ce vraiment une interruption dans ses études ? Il y trouvait toujours quelque chose à apprendre, quant à la langue[1] ou au caractère des habitants et des contrées[2].

[1] A. Maury savait généralement la langue des pays où il voyageait. Il avait appris le hollandais pour aller en Hollande, mais trop imparfaitement encore; il dut en revenir au français. En Bretagne, il s'était contenté d'apprendre les mots usuels : c'est ainsi qu'il put se faire servir dans une auberge du pays bas-breton; mais il avait négligé de prendre les noms des fruits : voulant avoir pour son dessert une poire et ne pouvant se faire entendre, il recourut au dessin. L'aubergiste comprit : il lui apporta une motte de beurre.

[2] Témoin ses excursions en Espagne et en Algérie; et sur la route il savait

Quand il rentrait à Paris, après ces excursions de vacances, il se remettait à ses livres avec plus d'ardeur, multipliant ses articles de revues, non plus comme au début de sa carrière, par la nécessité d'en retirer de quoi vivre, mais par intérêt pour les ouvrages dont il rendait compte et pour faire plaisir aux auteurs (car il avait, dit-il, ses pratiques); ajoutez ceux qu'il faisait par intérêt pour le sujet même et pour son plaisir à lui, comme ceux qu'il fit dans les *Annales médico-psychologiques*, sur *Brière de Boismont*, sur le *somnambulisme*, le *magnétisme animal*, etc.[1]. Il prit, pour un moment, la direction de la *Revue archéologique;* il rédigea même les *Comptes rendus de l'Académie des sciences,* suppléant M. Roulin, et ceux de l'*Académie des sciences morales,* suppléant M. Vergé. Il collabora à l'*Athenæum* de M. Lud. Lalanne, où il fit, de 1852 à 1855,

encore tirer profit de ses compagnons de voyage. C'est ainsi que dans son voyage à Constantinople il rencontra sur le bateau, à l'aller, le P. Gabet, qui avait accompagné le P. Huc en Chine; au retour, des Boukhares se rendant à la Mecque. Ses mésaventures mêmes quelquefois l'instruisirent sur les relations économiques des différents pays. Ainsi en 1847, quand il revint de Constantinople par l'Italie, il ne trouva, ayant épuisé tout son or, aucun moyen de faire accepter ses billets de banque, même à Milan. Il fut réduit à vivre d'expédients, de prêts et pour ainsi dire d'aumônes, jusqu'à ce qu'il arrivât à Genève, où enfin la Banque de France trouva crédit.

[1] De l'hallucination envisagée au point de vue physiologique et historique, ou Examen critique de l'opinion émise par M. Brière de Boismont touchant les caractères auxquels on doit reconnaître l'hallucination chez certains personnages célèbres de l'histoire (*Annales médico-psychologiques*, 1845, t. V, p. 317). Il publia dans le même recueil : De la folie considérée sous le point de vue pathologique, philosophique, historique et judiciaire, de Calmeil (article bibliogr.), 1846, t. VII, p. 110. — L'amulette de Pascal pour servir à l'histoire des hallucinations par F. Lélut, t. VIII, p. 285. — Du coryabantisme et de l'analogie que certains auteurs ont établie entre cet état et la chorée ou le tarentisme, 1847, t. X, p. 55. — La Psychologie d'Aristote, trad. de Barthélemy Saint-Hilaire, 1848, t. XI, p. 15. — Des hallucinations hypnologiques, ou des erreurs des sens dans l'état intermédiaire entre la veille et le sommeil, *ibid.*, p. 26. — Analogie des phénomènes du rêve et de l'observation mentale, 1853, t. XVII, p. 404. — Les mystiques extatiques et les stigmatisés, 1855, p. 181. — De certains faits observés dans les rêves et dans l'état intermédiaire entre le sommeil et la veille, 1857, p. 177.

les premiers comptes rendus qui aient été publiés des séances de notre académie [1]; à l'*Encyclopédie moderne* de Didot, traitant sans ménagement les théories historiques ou sociales qui heurtaient ses idées, les utopies de Cabet et de Louis Blanc, les apologies de la Terreur, introduites dans ce recueil, inoffensif d'intention, sous l'inspiration de Philippe Le Bas, ce qu'il appelait l'*atelier Le Bas* [2]. Le titre de membre de l'Institut ne l'arrêtait pas quand il voyait une erreur à relever : c'est ainsi que, par ses connaissances géographiques, il redressa des identifications de lieux, que notre confrère M. Reinaud avait mal entendues en publiant la relation de deux voyageurs arabes dans l'Inde [3]. M. Reinaud avait pensé que les Arabes suivaient les côtes comme l'auraient fait les caboteurs, au lieu de chercher dans la mousson la clef de leur itinéraire. Notre excellent confrère, qui pourtant n'aimait pas d'être pris en défaut, accepta silencieusement cette critique. Il fournit même à son contradicteur quelques textes à l'appui, et lui demanda de rédiger deux notes relatives à l'hydrographie, pour l'introduction à l'ouvrage d'Abulféda qu'il allait publier. Les membres de l'Institut recouraient volontiers à une collaboration si compétente. J'ai parlé du comte de Clarac, qui mourut alors, lui laissant le soin d'achever son *Musée de sculpture antique et mo-*

[1] Il y publia encore divers comptes rendus : De l'art en Italie (Drouilhet de Sigalas, Calemard de Lafayette, Delécluze), 1852, 177, 200, 241. — *Les Religions de l'antiquité de Creuzer, traduites par M. Guigniaut*, p. 305. — Les *Pensées de Pascal*, édit. Havet, p. 399. — Lettre au directeur sur l'opinion de M. de Saulcy touchant l'année de la naissance du Christ, 1855, p. 513.

[2] Voici un échantillon des autres articles qu'il a donnés : Baptistère; Barre (hydrographie); Béatification; Béhemoth; Biarmie; Bibliomanie; Botanique; Bouddhisme ; Brahmanisme ; Canonisation ; Capital ; Capitole ; Cénobites; Chiffres; Ciel; Colonies; Communion; Coutume; Cosmogonie; Coupole, etc. On y peut voir, avec la variété de ses connaissances, les tendances de son érudition.

[3] L'article de Maury fut lu à la Société de géographie et parut dans son Bulletin sous ce titre : *Examen critique de la route que suivaient, au IX<sup>e</sup> siècle de notre ère, les Arabes et les Persans pour aller en Chine* (avril 1846).

*derne*. M. Dureau de la Malle usa aussi de son concours dans les recherches qu'il faisait alors sur l'*Histoire de la climatologie*, et M. Guigniaut lui confia la rédaction d'une partie des notes qu'il devait joindre à sa grande traduction des *Religions de l'antiquité* de Creuzer [1] : notes dont il voulut lui réserver tout l'honneur, en exigeant qu'il les signât [2].

Un article inséré dans l'*Encyclopédie moderne* attira sur lui l'attention de M. Isambert, qui l'introduisit dans la Société philosophique; un dîner chez M. Isambert le mit en rapport avec les hommes qui, sans le vouloir, allaient faire la révolution de Février. Quant aux hommes qui l'avaient faite, le voulant, il eut plus d'une occasion de les rencontrer à la suite de ces journées fatales. Paris, dans sa confusion, lui offrait l'image de la tour de Babel. Il parcourait les rues, il fréquentait les clubs : la réunion des gens de lettres, des «ouvriers de la pensée», qui se tint sous la coupole de l'Institut, lui rappela la cour du roi Pétaud. Mais les choses prirent un caractère plus grave. Il fit son service dans la garde nationale au 15 mai; il l'aurait fait aussi, jusqu'au bout, aux journées de juin, si, après les fusillades du vendredi dans le quartier Latin, souffrant de rhumatismes et autorisé par son capitaine à se reposer le lendemain, il n'avait voulu en profiter pour aller mettre en sûreté, chez son oncle Picard, à Auteuil, les valeurs que sa mère, réfugiée chez son frère aîné à Metz, après le 15 mai, lui avait laissées à Paris. Il nous a raconté lui-même comment, partis, lui et son plus jeune frère, de la rue Hautefeuille pour Auteuil, ils étaient arrivés... à Meaux, en passant par les Batignolles, Saint-Denis, Gonesse, Dammartin et

[1] Ces notes se trouvent dans le tome II, 3e partie (1849) et dans le tome III, 3e partie (1851).

[2] Eugène Pelletan avait commencé une *Histoire du brahmanisme* : c'est Maury qui fut chargé de l'achever. L'ouvrage parut sous les deux noms en 1845, mais Maury n'est pas éloigné de le renier comme une médiocre compilation.

Villers-Cotterets ! Encore, après tous les crochets que suppose un pareil itinéraire, faillirent-ils ne pas arriver à Meaux; car à Villers-Cotterets, les gardes nationaux, qui s'apprêtaient à marcher sur Paris, les prirent pour des insurgés fugitifs et les menèrent, comme tels, à un comité de surveillance improvisé. Passeports ni papiers ne servirent : il fallait être connu de quelqu'un du pays. L'excellente mémoire d'Alfred Maury lui vint en aide dans cette circonstance. Il se rappela un cantonnier de son père, qui s'était retiré à Villers-Cotterets. Il le nomma : c'était le capitaine des pompiers ! et il était dans la salle voisine. La reconnaissance n'était pas facile après vingt années écoulées : on change de onze à trente et un ans; mais une confrontation de vieux souvenirs y suppléa. Le capitaine des pompiers répondit des deux jeunes hommes, et toutefois il leur donna le conseil de partir pour Meaux sans retard, car les têtes étaient montées : il eût été si commode de tomber sur les insurgés de Paris, sans sortir de Villers-Cotterets! A Meaux les deux frères retrouvèrent aussi la garde nationale en armes. Un premier détachement était déjà en route pour sauver la capitale : ils partirent avec le second. A leur arrivée, la capitale était sauvée; mais l'insurrection inspirait toujours quelques craintes, et Maury, reprenant son service, qu'il regrettait d'avoir abandonné, eut encore le temps de faire des patrouilles, ou de crier, posé en sentinelle : « Sentinelle, prenez garde à vous ! »

Les journées de juin pour Maury se terminèrent par un petit voyage. En raison des secours que les départements avaient envoyés à Paris, les gardes nationaux de Paris fraternisaient avec ceux de province. On échangeait des visites. La XI^e^ légion répondit à une invitation de Calais. Maury en fut. De Calais, les délégués de la légion eurent envie de passer le détroit : ils allèrent à Douvres et poussèrent jusqu'à Londres. Maury, le seul peut-être qui sût l'anglais, les dirigeait. On y

voyait de bon œil cette invasion pacifique des braves gardes nationaux Parisiens; mais celui qui excita le plus la curiosité des Anglais, ce fut le tambour-major, avec son grand plumet et sa canne à pommeau d'argent. On disait dans la foule : «C'est le général Cavaignac!»

Quand il fut question d'élire un président de la République, A. Maury vota pour le général Cavaignac. Le héros de Strasbourg et de Boulogne ne lui disait absolument rien. Il le jugeait, comme un certain nombre de conservateurs qui (à cause de cela) votèrent pour lui, incapable. «La figure impassible et terne de Louis-Napoléon, écrivait-il plus tard, je ne l'avais pas déchiffrée[1].» Quand le Prince fut élu, il ne se fit pas illusion sur les tendances bonapartistes : il ne les partageait en aucune sorte. Il eut pourtant la curiosité d'assister à une réception de l'Élysée. Il y vint, et il en sortit, se disant : «Nous ne sommes plus en république.» Désintéressé de la politique, il se tournait de plus en plus vers l'Institut. Les travaux qu'il soumit aux concours de l'Académie des inscriptions n'obtinrent pas le succès qu'il pouvait espérer. Ses *Recherches sur la divinité mentionnée dans les inscriptions latines sous le nom de Camulus*, jointes à son premier *Essai historique sur les grandes forêts de la Gaule et de l'ancienne France*, n'eurent, en 1849, qu'une simple mention aux *Antiquités nationales*. Son mémoire sur la *Chute du paganisme dans l'Empire d'Orient à partir de Constantin*, n'arrivant pas au prix, ne fut pas mentionné; mais M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui était en même temps de notre Académie, en avait signalé l'érudition dans son rapport, et plus tard, montrant à l'auteur qu'en fait de mémoire il ne le cédait à personne, il pouvait encore lui en citer des passages.

[1] Il n'en resta pas à cette première impression. «Les gens éclairés, dit-il, ne soupçonnaient pas que ce prince eût une valeur réelle, qu'a gâtée malheureusement son esprit chimérique.»

Un deuil bien imprévu, la mort malheureuse de son plus jeune frère, fit diversion à cet échec, bientôt réparé d'ailleurs. Un grand bonheur l'en releva : je veux parler de ses fiançailles et bientôt de son mariage avec une jeune Anglaise, Mlle Anna Smith, belle-sœur du voyageur Richardson[1]; mais un deuil bien plus douloureux suivit : ce fut la mort de sa bonne mère (28 juin 1851). La pieuse femme, en mourant, eut au moins cette consolation qu'elle laissait auprès de son fils une compagne digne de la remplacer.

Ce mariage imposait à Maury de nouveaux devoirs. Il redoubla d'activité. Il venait d'achever son *Histoire des forêts de la Gaule et de l'ancienne France,* remaniement d'un premier travail, et cette fois il obtint la deuxième médaille au concours des Antiquités nationales de 1854. Il continua avec M. Bourquelot la *Littérature française contemporaine* de Quérard[2] et inséra de nouveaux articles dans la *Revue archéologique*[3]. Toujours des articles! Il en gémissait lui-même, bien que le public ne s'en plaignît pas. Quoique étranger à la politique, il ne laissait pas de s'intéresser, comme tout le monde, à des faits qui, dans l'état précaire où nous étions, tenaient en suspens les destinées de la France. Il déplorait les divisions de l'Assemblée nationale. Il s'était fait dès lors une meilleure opinion de celui pour qui il n'avait pas voté. Il eût voulu que l'Assemblée se prêtât à une revision qui, en autorisant sa rééligibilité, eût prévenu le coup d'État. Le Prince-Président l'aurait souhaité lui-même, si l'on en croit ce qu'il dit plus tard à son bibliothécaire, pendant un séjour à Vichy, ajoutant (sans le convaincre absolument) qu'il se serait contenté du

[1] Richardson, parti peu de temps après pour l'Afrique, mourut dans le Sahara, avant d'avoir atteint le lac Tchad vers lequel il se dirigeait.

[2] Les tomes IV et V (1852 et 1854) portent dans le titre les noms d'Alfred Maury et de Bourquelot.

[3] On les trouvera à leur date dans la note ci-dessus, p. 539.

titre de Président de la République. Le coup d'État se fit, et Maury, tout en reconnaissant que l'affaire fut habilement menée, n'a que de l'indignation contre les complices, de la sympathie pour les victimes. Tout lui répugne dans le coup d'État, son principe, ses procédés et ses funestes entraînements : combinaison de brumaire et de fructidor; serment exigé alors par celui qui, l'ayant prêté seul, venait de le violer, fausse mesure qui blessa, sans profit, ceux qui le prêtèrent par nécessité et jeta dans une opposition implacable ceux qui refusèrent de s'y soumettre; coupe sombre parmi les suspects; proscriptions, confiscations. Il parle avec quelque mépris de ce rallié d'importance qui s'excusait, disant : «On ne peut pas toujours suivre un corbillard», et qui, allant jusqu'au panégyrique par ce vers de Virgile :

*Magnus ab integro seclorum nascitur ordo,*

s'attira de son interlocuteur cette mordante réplique :

Le latin dans les mots brave l'honnêteté.

C'était là, il en témoigne, et nous nous en souvenons tous, le sentiment qui dominait dans l'Institut; et il était en communauté d'idées avec ceux qu'il y voyait tous les jours, quand, le 15 janvier 1852, il écrivait à son frère aîné, officier d'artillerie, attaché à l'école de Metz, l'intime confident de ses espérances et de ses craintes :

J'ai bien de la peine à me remettre du profond découragement dans lequel les événements m'ont jeté. Mes précédentes, mes anciennes lettres, t'avaient pourtant montré que je ne m'étais jamais fait d'illusion; toutefois je conservais quelque espoir que nous en sortirions autrement que par le despotisme et le retour à tout un système d'idées arriérées. . . . . Lorsqu'il y a trois mois, j'inclinais à voter dans le sens de la réélection du Président, je m'imaginais à tort que les idées libérales existaient encore chez cette fraction parlementaire qui appuyait Louis-Napoléon.

Malheureusement, l'événement a montré le peu de foi qu'il fallait avoir sur les sentiments libéraux de MM...

Et il les nomme. Il reconnaît cependant que le mouvement général en France, par soif de sécurité et par peur du socialisme, était pour ce qui venait de s'accomplir; mais il détestait les flatteurs et n'était pas fâché qu'il leur arrivât quelque mésaventure. Quand le Prince-Président, dans son voyage à travers la France en quête et à la conquête de l'Empire, vint à Bordeaux, le préfet lui avait fait dresser, à l'entrée de la ville, un arc de triomphe; une couronne, suspendue à une corde, devait descendre sur sa tête au passage, et l'arc portait cette inscription : *Il l'a bien méritée.* Mais un coup de vent enleva la couronne; il ne resta que la corde..., et l'inscription : *Il l'a bien méritée.* Le préfet aurait pu voir se terminer là sa très brillante carrière. En raison de la couronne, on lui passa la corde.

Quand l'Empire fut proclamé, A. Maury en prit son parti : ce qui précédait était déjà l'Empire. Il se plongea dans ses études. Sa vue très affaiblie lui fit sentir le besoin d'un secrétaire. Il en trouva, et des plus intelligents, parmi ceux que l'exigence du serment avait fait sortir de l'Université. Il en prit donc un et même deux; et sa femme l'aidait encore dans ses lectures. Il n'avait dans l'avenir qu'une confiance médiocre. Il ne croyait au retour ni de la monarchie légitime, ni de la République. Il écrivait encore à son frère, le 20 mars 1853 :

Que disent les légitimistes de Metz? Henri V ne me paraît pas encore sur la route royale de Paris. Quant à la République, elle est allée trouver son aînée. Je ne sais s'il y en aura une troisième, mais si cette troisième fille à marier vient au monde, je crains fort qu'elle ne coiffe [pas] sainte Catherine[1]. La République III<sup>e</sup> ne sera pas plus fortunée que ses deux sœurs. Les Français ont tout ce qu'il faut pour faire une République, excepté l'esprit républicain.

[1] Elle est pourtant bien près de ses vingt-cinq ans!



IMPRIMERIE NATIONALE

Et il ne manifestait pas plus de sympathie pour l'Empire. Le succès du plébiscite du mois de novembre l'avait surpris : «Toutes les démonstrations impériales, les adresses envoyées de tous côtés m'irritaient», dit-il; et, en 1853, comme on parlait de fusion, il écrivait : «Je ne sais si les Bourbons réconciliés nous apporteront plus de liberté, cela est probable, sans doute; mais leur gouvernement sera plus honnête.» Il était froissé des mesures décrétées contre la presse. Qui l'eût pu croire? Il eut lui-même à en souffrir. On lui refusa au *Moniteur* un article sur Abel Rémusat. Il eut beau dire que notre grand sinologue n'avait rien de commun avec Charles de Rémusat, rien n'y fit : le nom sonnait trop mal! La politique étant interdite, on se jetait à côté, sur les tables tournantes par exemple, qui furent d'ailleurs fort en vogue à la cour; et puis les questions religieuses étaient abandonnées à la libre discussion : on pouvait s'en prendre à Dieu, pourvu qu'on ne touchât point à César. Pour Maury, du reste, bien des voies lui étaient ouvertes. Son esprit curieux s'appliquait à tout, même aux mathématiques : témoin son article sur la *Mécanique analytique* de La Grange, éditée par M. Joseph Bertrand[1]. Il donna la preuve de cette universelle capacité dans un livre que M. Duruy lui demanda pour le mettre en tête d'une collection d'Histoire universelle : *La Terre et l'homme* (1854)[2]; la Terre dans son origine et son état actuel, son atmosphère et ses mers, ses montagnes et ses fleuves, avec la distribution des minéraux, des végétaux et des animaux à sa surface; l'homme dans ses races diverses, et il incline à les ramener toutes à une même souche; les langues et leur distribution géographique; les croyances religieuses, la famille, la société,

[1] *Athenæum*, 27 août 1853.

[2] *La Terre et l'homme, ou Aperçu historique de géologie, de géographie et d'ethnologie générales, pour servir d'introduction à l'Histoire universelle.* Paris, Hachette, 1 vol. in-16. La quatrième édition est de 1877.

le travail aux époques primitives ou chez les peuples qui sont restés à l'état voisin du premier âge de l'humanité.

Les travaux d'Alfred Maury commençaient enfin à prendre plus d'ampleur. A la suite de ses notes pour le *Creuzer* de M. Guigniaut, il avait entrepris d'écrire, pour son compte, une *Histoire des religions de la Grèce antique*[1]. Bien qu'inspiré par le grand ouvrage de notre savant maître (et Maury s'était fait un devoir de le reconnaître par une lettre dédicatoire pleine d'affection et de respect), ce livre a son originalité propre. Dans une courte préface, il en définit le caractère. Après tant de travaux sur le système et les symboles des religions de l'antiquité, il a voulu en signaler le progrès dogmatique et le développement moral. Mais son ouvrage n'est pas de pure théorie. La théorie s'appuie sur l'histoire. C'est ainsi qu'il fait passer sous nos yeux les populations primitives de la Grèce, Pélasges, Hellènes, avec leurs divinités, les dieux d'Homère, la théogonie d'Hésiode; il nous montre l'anthropomorphisme dominant, les mythes devenant de moins en moins symboliques et faisant place aux fables et aux légendes; puis, après l'épanouissement de la religion hellénique, avec ses temples, ses sacrifices, ses oracles et ses mystères, l'influence qu'exercèrent sur elle les mythes et les idées religieuses de l'Asie Mineure, de la Syro-Phénicie, de l'Égypte; et, à côté, les doctrines philosophiques, si nobles, si élevées dans Platon, aboutissant à l'athéisme, mais laissant subsister les superstitions dans les masses, jusqu'au jour où une doctrine plus pure répondit au besoin que l'homme a de croire en Dieu. En fermant ce livre, je ne puis cependant souscrire à sa conclusion que «le polythéisme hellénique fut, à certains égards, une préparation, une introduction à la religion sortie de

[1] *Histoire des religions de la Grèce antique*, depuis leur origine jusqu'à leur complète constitution. — Le premier et le deuxième volumes ont paru chez Ladrange en 1857; le troisième volume en 1859.

l'Évangile qui devait pourtant le combattre et en triompher ». L'Évangile a sa préparation, son introduction dans l'Ancien Testament, dans le livre dont Jésus-Christ a dit : « Je ne suis pas venu détruire la loi, mais l'accomplir. »

Le premier volume seul était imprimé en 1856. On pouvait dès lors prévoir ce que seraient les autres, et c'était un titre pour arriver à notre Académie. Maury faisait déjà partie des principales sociétés savantes: Société asiatique, Société des antiquaires, Société de géographie, dont il était alors secrétaire général [1], Société philosophique, sans compter la Société médico-psychologique, dont il fut l'un des fondateurs. Il était naturel qu'il aspirât à l'Institut, et, sous-bibliothécaire, en relations journalières avec tous les membres, il avait un pied dans la place. Il se présenta à la fin de 1856, quand il s'agit de remplacer Augustin Thierry et Hippolyte Fortoul, en concurrence avec Ernest Renan et Léon Renier; il se désista devant ces deux rivaux redoutables, qui étaient d'ailleurs ses amis; mais trois autres fauteuils devinrent successivement vacants à peu d'intervalle: ceux de MM. Dureau de la Malle, Boissonnade et Étienne Quatremère. Alfred Maury obtint le premier (13 novembre 1857).

Il était au comble de son ambition, mais il y perdait sa place: un membre de l'Institut ne pouvant être, comme sous-bibliothécaire, dans la dépendance de ses confrères. Il y sacrifiait son traitement de quatre mille francs pour les douze ou quinze cents francs de l'indemnité académique. Il fallait donc qu'il en revînt à ses articles littéraires, et une Revue qui payait généreusement ses collaborateurs le comprit parmi eux: la *Revue des Deux Mondes*. Mais ne pouvait-on pas lui trouver quelque autre place de bibliothécaire, équivalente à celle qu'il avait dû quitter? — A la Bibliothèque Mazarine? Une place

[1] Il en fit les *Rapports annuels* de 1855 à 1859 inclusivement.

qui était vacante fut supprimée. A la Bibliothèque impériale? M. Naudet, qui avait grande estime pour Maury, aurait pu l'y faire rentrer; mais il venait de se retirer devant M. Taschereau, qui lui avait été donné comme adjoint, un adjoint avec lequel il lui était impossible de vivre. Des amis de Maury parlèrent de lui au prince Napoléon, très puissant en dehors de la politique. Maury le vint trouver, non sans quelque répugnance, et lui fit hommage de ses deux premiers volumes des *Religions de la Grèce antique,* bien reliés. Le prince le reçut très gracieusement et lui offrit en retour la relation de son *Voyage dans les mers boréales.* Tout se borna à cet échange de livres.

Il allait arriver plus haut.

Il avait été mis en rapport avec M[me] Cornu, filleule de Napoléon III, qui l'avait tenue sur les fonts du baptême, n'ayant lui-même que trois ans, et qu'il avait eue pour compagne des jeux de son enfance. Le souvenir ne s'en était jamais effacé, et elle avait gardé sur le prince une influence rendue plus forte par le plus absolu désintéressement. Elle n'en usait, amie de l'érudition comme elle était, que pour servir d'intermédiaire, avec autant de discrétion que de tact, entre l'Empereur et les gens de lettres. L'Empereur songeait alors à écrire une vie de Jules César. La guerre des Gaules devait tenir une place importante dans cette histoire: une carte de l'ancienne Gaule était à revoir et à refaire. Alfred Maury fut attaché, comme secrétaire, à la Commission qui en fut chargée sous la présidence de M. de Saulcy.

La Commission eut avec l'Empereur une conférence, et Maury a consigné par écrit la première impression que lui fit le futur historien de César:

Dès cette entrevue, dit-il, j'admirai chez Napoléon III la douceur de commerce et la facilité de rapports qui lui ont valu l'attachement de son entourage et qui faisaient aimer l'homme même à ceux qui, comme

moi, n'approuvaient pas le souverain. En revanche, je pus, dès ce moment, constater en lui une disposition d'esprit fâcheuse: c'était de se faire à l'avance des idées arrêtées sur des sujets qu'il n'avait point encore approfondis. Cette tendance fut un des caractères les plus saillants de ce qu'on pourrait appeler sa constitution intellectuelle. Napoléon cherchait dans l'histoire, non la connaissance des faits en eux-mêmes, mais la démonstration d'une thèse qu'il avait conçue, avec la confiance que lui donnait la mission napoléonienne à laquelle il se croyait appelé. Il est manifeste qu'il avait pour Jules César une faiblesse qui tenait à l'origine même de l'élévation de sa propre famille. César était dans l'antiquité son héros de prédilection, parce que ce grand homme semblait avoir joué à Rome un rôle analogue à celui qu'a joué de notre temps Napoléon Ier, et aussi à celui qu'il avait déjà joué lui-même et qu'il comptait poursuivre. Il tint à nous dire, dans cette conférence, que César avait été le représentant de la démocratie, et il ajouta, ce qui était plus vrai, que la République n'avait pas disparu sous l'Empire romain pour faire place à un nouvel ordre de choses; qu'elle subsistait sous les premiers empereurs, ses vieilles institutions se conservant encore alors en partie. Sur ce dernier point il avait assurément raison, mais il négligeait de nous dire que ce qui restait, c'étaient plus des formes que des réalités. Enfin il énonça une idée sur laquelle je l'ai vu depuis souvent revenir: c'est qu'on avait un peu calomnié Catilina. Il remarquait en souriant que les gouvernements en place noircissent d'ordinaire toujours beaucoup les conspirateurs. César avait défendu Catilina, et c'était là le motif principal qui poussait l'Empereur à ne point accepter les accusations que Cicéron a fulminées contre lui dans ses immortelles harangues. Ayant naguère conspiré, Napoléon III se montrait naturellement fort indulgent pour les conspirateurs: aussi plusieurs fois, durant la composition de son *Histoire de César,* se montra-t-il préoccupé de laver la mémoire de ce fameux Catilina, dont la figure nous est arrivée si noircie, et qui, je crois, méritait de l'être.

Cette citation nous mène au point culminant de la carrière d'Alfred Maury. Le secrétaire de la Commission de la carte des Gaules allait en effet être appelé à collaborer plus activement à l'œuvre de Napoléon III. L'impérial historien avait besoin d'un auxiliaire qui fût plus constamment à sa disposition. Il y avait des travaux, déjà publiés, à connaître, des

textes à recueillir, des points douteux à élucider. M^me Cornu signala Maury à l'Empereur. On ne pouvait lui proposer un meilleur choix. Maury connaissait admirablement les livres, et ses études avaient porté sur tous les points de l'histoire. Il se prêta sans scrupule aux démarches dont il était l'objet. Il avait blâmé le coup d'État, et jamais il ne s'en cacha: mais il s'était soumis à l'Empire et il n'avait pas à s'en excuser. Il n'avait été ni homme politique, ni écrivain politique; il pouvait donc accepter cette mission toute littéraire, sans abdiquer ses sentiments, et on ne lui demandait pas de les abdiquer. Homme de lettres il était, homme de lettres il resta, gardant sa liberté de jugement. Cette fréquentation devait fortifier en lui l'opinion assez complexe qu'il avait fini par se faire de Napoléon III, en tant qu'homme politique. Il n'en était plus à le tenir, comme en 1848, pour incapable. La guerre de Crimée, qui avait paru faire de la France l'arbitre de l'Europe au congrès de Paris, la guerre d'Italie, si chère au parti libéral comme un échec à la papauté, lui avaient en effet montré sous un jour nouveau le rival du général Cavaignac et l'auteur du coup d'État. La suite des temps l'éclaira sur les vrais résultats de ces guerres si brillantes, et lui fournit encore d'autres éléments d'appréciation. Mais ce commerce de tous les jours devait aussi lui révéler l'homme privé: simple dans son intérieur et comme heureux de se soustraire à toute cette domesticité officielle dont il entourait systématiquement sa dignité impériale; plein de sollicitude pour ses serviteurs et s'inquiétant de leur santé; bon pour les pauvres gens [1]; trop aveugle, il est vrai, dans ses faveurs : comme il ne songeait

[1] « L'Empereur, dit Maury à propos de son séjour à Vichy, laissait volontiers approcher ceux qui lui demandaient. Je me rappelle notamment une petite mendiante qui jouait agréablement des castagnettes et qui se plaça devant l'Empereur quand il sortait du bureau de la poste. Le colonel de Toulongeon, qui était ce jour-là de service, la voulut écarter, mais l'Empereur lui fit chanter une petite chanson et lui donna impérialement. »

pas à demander si ses ordres avaient été exécutés, les ministres en profitaient quelquefois, non sans raison, pour n'y pas donner suite; trop prodigue dans ses libéralités: c'étaient souvent des sommes considérables, demandées, obtenues pour doter une fille ou pour payer des dettes, et quelles dettes! Un mandat de cette nature, accordé à un joueur, fut joué, perdu et apporté à la caisse par le gagnant qui venait le toucher. Tout en regrettant le laisser-aller du prince à cet égard et sa faiblesse pour d'insatiables solliciteurs, notre confrère ne pouvait pas ne pas être subjugué, comme tant d'autres, par ce qu'il y avait de séduisant dans la douceur de son caractère et la bienveillance de son accueil: il en a gardé un souvenir affectueux.

Alfred Maury, mandé aux Tuileries, fut reçu par l'Empereur, et, l'Impératrice survenant pendant cette entrevue, il eut l'honneur d'être présenté à sa très gracieuse Majesté. Napoléon lut à notre confrère plusieurs pages de sa composition, lui dit qu'il avait à lui demander divers renseignements bibliographiques et le chargea de quelques recherches sur des points d'antiquité romaine; l'entretien avait duré près de trois quarts d'heure quand Maury se retira.

Lorsque l'Impératrice était entrée dans le cabinet de l'Empereur, elle venait le prendre pour une promenade: les voitures se tenaient attelées sous le pavillon de l'Horloge, les gens de service étaient à leur poste, les cent-gardes faisaient la haie. On se demandait quel était le personnage qui retardait ainsi la promenade de l'Empereur. Maury sortit enfin. « Quand je parus, dit-il, chacun se découvrit comme si j'avais été un ministre ou un sénateur, et les cent-gardes en haie me portèrent les armes. Cela ne m'empêcha pas de revenir à pied chez moi, dans un appartement qui ne ressemblait guère aux splendides salons que je venais de traverser. »

Peu de jours après, il apporta à l'Empereur les résultats de

son travail, et c'est alors qu'il sut officiellement à quel titre il devait le continuer. M. Fould, ministre d'État, en le recevant, assez froidement d'ailleurs, lui dit : « Vous êtes nommé bibliothécaire des Tuileries; il n'y a pas de bibliothèque; vous serez attaché à la personne de l'Empereur; » et, par le fait, le nouveau bibliothécaire des Tuileries, tout en cherchant à y former une collection de livres qui justifiât son titre, eut à remplir son office à Saint-Cloud, à Compiègne, à Fontainebleau, même à Vichy, au moins autant qu'à Paris. Quant à l'œuvre à laquelle il devait travailler, Maury lui-même dit qu'il y faisait le métier de praticien. C'était un peu plus et un peu moins aussi. Notre confrère fournissait des matériaux, il étudiait des questions spéciales, mais il restait étranger à la composition, même à la mise au point. Cela était l'œuvre de l'Empereur. Il dictait à M. Mocquart son secrétaire. Ses idées étaient très personnelles. Il avait par exemple, Maury nous l'a dit, un faible pour Catilina; il faisait chercher les textes qui pouvaient venir à l'appui de ses idées[1], et il était visiblement contrarié quand on ne les trouvait pas. Mais enfin il se résignait, tant bien que mal[2]; il souffrait la contradiction, la critique, même sur le chapitre où les auteurs sont le plus cha-

[1] Maury en parle d'une façon plus générale, à propos de la politique impériale :

« Napoléon III, dit-il, agit en politique comme je le vis souvent agir pour son *Histoire de César*. Il faisait examiner en vue de chercher la confirmation de ses opinions. Il était pourtant de bonne foi, parce qu'il prenait ses convictions *a priori* et était si convaincu d'être dans le vrai qu'il croyait fort légitime de se préoccuper surtout d'en trouver pour autrui la démonstration... L'Empereur n'écoutait guère que ceux qui lui parlaient sa langue. »

[2] Pas tout à fait pourtant, en ce qui touche Catilina. On lit en effet dans la *Vie de Jules César* (t. I, p. 274) : « On lui reprochait d'avoir, au temps de sa jeunesse, trempé dans les meurtres de Sylla, de s'être associé aux hommes les plus mal famés et rendu coupable d'incestes et d'autres crimes : il n'y aurait aucune raison de l'en disculper, si l'on ne savait combien les partis politiques qui triomphent sont prodigues de calomnies envers les vaincus. »

touilleux : le style. Il corrigeait sur les observations de Maury ou de M. Mocquart; et pour le fond, il ne prétendait pas se tenir sur les hauteurs des vues générales : il s'attachait aux moindres détails de chronologie ou de géographie. Grâce à cette collaboration, Maury était entré dans l'intimité de l'Empereur presque autant que M. Mocquart. Il eut à relire, avec le secrétaire en titre, les discours d'ouverture des sessions de 1862 et de 1863. En 1865, il prêta son concours à Napoléon III sur une autre matière. L'Empereur se disposait à faire un voyage en Algérie, où une révolte avait éclaté récemment. Pour ramener le calme dans les esprits agités et mieux faire accepter notre domination des Arabes, il voulait leur montrer, par une proclamation, que rien, dans leur foi, ne les empêchait de vivre en bonne harmonie avec nous; que l'alliance des musulmans et des chrétiens était dans l'esprit du Koran; et il pria Maury de lui donner les textes du livre sacré à l'appui de cette thèse. « Mais, dit Maury, les textes du Koran sont formellement contraires. » L'Empereur en fut très surpris. Il interrogea un des officiers d'Afrique qui se trouvait là et qui lui confirma cette réponse. Comme il en était fort contrarié, Maury promit de chercher dans le livre et finit par tomber sur un passage qui, détaché des alentours, semblait répondre un peu aux intentions de Napoléon III et il le lui apporta. « C'est mon affaire », dit l'Empereur; et le texte se trouve en effet dans la proclamation qu'il adressa aux Arabes[1].

[1] « Acceptez donc les faits accomplis. Votre prophète le dit : *Dieu donne le pouvoir à qui il veut* (chap. 2, verset 248). Or, ce pouvoir que je tiens de lui, je veux l'exercer dans votre intérêt et pour votre bien. » On y lit encore : « Vous m'avez d'ailleurs prêté serment, et votre conscience comme votre livre sacré vous obligent à garder religieusement vos engagements (chap. 8, *du Repentir*, verset 4). » Et à la fin : « Ayez donc confiance dans vos destinées, puisqu'elles sont unies à celles de la France, et reconnaissez avec le Koran que celui que Dieu dirige est bien dirigé (chap. 7, *El-Araf*, verset 177). » (Proclamation au peuple arabe, *Moniteur universel*, 10 mai 1865, p. 570.)

Ce travail, qui mettait Maury en relations si fréquentes et si familières avec Napoléon III, attirait nécessairement la considération sur sa personne : l'homme de la chose qui semblait être la grande pensée du règne, la *Vie de César!* Savoir au moins parler de César était un point qu'on ne devait pas négliger, si l'on voulait avoir avec le prince une conversation un peu suivie. Aussi tout le monde s'intéressait-il à l'histoire romaine à la cour, même le maréchal Vaillant.

Maury pourtant n'y était pas entièrement absorbé. C'est même au cours de ses travaux avec l'Empereur qu'il publia plusieurs de ses principaux ouvrages. Après son *Histoire des religions de la Grèce antique* (1857-1859), il avait fait paraître en 1860 : *La magie et l'astrologie dans l'antiquité et au moyen âge, ou Étude sur les superstitions payennes qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours*[1]. « Présenter, dit-il, en aperçu l'histoire de ce grand mouvement qui nous éleva graduellement des ténèbres de la magie et de l'astrologie aux lumineuses régions de la science moderne, tel est le but de ce petit ouvrage; » et pour l'atteindre il nous montre la magie, qui est encore souveraine chez les tribus sauvages, se produisant, soit seule, soit avec l'astrologie, dès la plus haute antiquité, chez les Chaldéens, les Perses, les Égyptiens, en Grèce, à Rome; combattue par le christianisme, et revêtant au moyen âge la forme de la sorcellerie où elle fit encore bien des dupes et compta hélas! trop de victimes[2].

[1] Paris, Didier, 1860, 1 vol. in-8°.

[2] Il montre pourtant que tout n'a pas été perdu dans cette aberration si prolongée de l'esprit humain: « Les enchanteurs, dit-il, arrivèrent de bonne heure à la notion de plusieurs phénomènes dont ils ne savaient pas percer les causes, mais dont ils suivaient avec attention tous les accidents. . . De la magie sont ainsi sorties quelques sciences qui restèrent longtemps infectées des doctrines chimériques au sein desquelles elles avaient pris naissance », la thérapeutique, l'astronomie, la chimie, et qui, dégagées de ces langes, sont entrées dans

Il publia encore, en 1861, *Le sommeil et les rêves*[1], ouvrage tout physiologique, fruit des études où il s'était essayé déjà dans les *Annales médico-psychologiques;* en 1863, *Croyances et légendes de l'antiquité*[2], recueil de morceaux d'histoire religieuse, déjà publiés et reliés entre eux d'après une méthode dont il expose les principes dans sa préface; en 1864, *Les anciennes Académies d'autrefois: l'ancienne Académie des sciences* et *L'ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres*[3]: c'est, en deux volumes distincts, le tableau des progrès que la science proprement dite et les sciences historiques, philosophiques ou morales ont accomplis, jusqu'à la fin du dernier siècle, par le travail ou par l'influence de ces deux académies, — les deux académies auxquelles il donne ses préférences[4], sacrifiant résolument le beau au vrai, pour soutenir, non sans quelque outrecuidance scientifique, peut-être, la prééminence des œuvres de la raison sur celles de l'imagination. Enfin,

la voie où leurs progrès se continuent tous les jours. La première partie de ce livre contient encore un chapitre sur la magie en Orient, et un autre sur cette magie nouvelle que la Renaissance suscita, en réveillant les traditions de l'antiquité. Dans une seconde partie, passant de l'érudition à la physiologie, qui n'a pas pour lui moins d'attrait, il reprend les phénomènes que la magie avait exploités et que l'on signale aujourd'hui dans le somnambulisme, l'hypnotisme, la catalepsie, etc., la magie pathologique, comme il l'appelle, ne prétendant pas tout expliquer, mais rejetant, au nom de l'esprit scientifique, le merveilleux qu'on y voudrait rattacher.

[1] *Le sommeil et les rêves*, études psychologiques sur ces phénomènes et les divers états qui s'y rattachent, suivies de recherches sur le développement de l'instinct et de l'intelligence dans leurs rapports avec le phénomène du sommeil. Paris, Didier, 1861, 1 vol. in-8°.

[2] *Croyances et légendes de l'antiquité*, essais de critique appliquée à quelques points d'histoire et de mythologie; les religions de l'Inde et de la Perse; traditions de la Grèce et de la Gaule; les premiers historiens et les anciennes légendes du christianisme; rapports de l'Occident avec l'Extrême Orient.

[3] Paris, Didier, 1864.

[4] Comme il s'arrête à la fin du dernier siècle, les études de l'Académie des sciences morales se trouvaient comprises dans celles de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

en 1867, il donnait une édition définitive de son livre des *Forêts de la Gaule et de l'ancienne France*, contenant un aperçu de leur histoire, de leur topographie et de la législation qui les régissait[1].

Membre de notre Académie (qu'il présida en 1875), il devait d'ailleurs prendre sa part de nos travaux. Entré presque aussitôt dans la Commission des Antiquités nationales, il eut, quatre ans de suite, à faire, en son nom, le rapport sur ce concours (1860-1863)[2]. Ajoutez les devoirs qu'il avait à remplir, en dehors de notre Académie, dans tant de commissions où l'on avait recours à sa compétence éprouvée[3]. Enfin il avait accepté une délégation capable, à elle seule, d'occuper je ne dis pas tous les loisirs, mais tout le temps d'un savant.

[1] Paris, Ladrange, 1 vol. in-8°.

[2] Indépendamment de ces rapports il publia dans notre Recueil, un Mémoire sur le véritable caractère des événements qui portèrent Servius Tullius au trône et sur les éléments dont se composait originairement la population romaine (lu en février et en octobre 1862, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XXV, 2e partie, p. 107). Il fit aussi de fréquentes lectures, au cours de nos séances, sur divers sujets indiqués ou analysés dans nos Comptes rendus : *Mémoire sur l'alphabet et la vocalisation de la langue étrusque*, mars 1857. — *Histoire de l'astrologie et de la magie dans le moyen âge*, septembre 1858. — *Sur la question d'Alésia*, en réponse à M. J. Quicherat, juillet 1861. — *Notice sur les monuments des Tchoudes*, mai 1867. — *Nouvelles observations sur la langue étrusque*, août et septembre 1875. — *Sur l'origine des Ligures*, juin 1877. Je ne relève point les traces de son intervention dans nos discussions et elles sont nombreuses. En janvier 1889, il prenait encore la parole dans un débat sur les noms propres d'origine étrusque. Il y faut joindre, outre son discours comme président en 1875, ceux qu'il prononça en diverses circonstances : à l'inauguration de la statue d'Amiot à Melun (1860), aux funérailles de Mohl (1876), de Longpérier (1882), de Defrémery (1883), d'Abel Bergaigne (1888). On peut joindre à ses travaux académiques le rapport qu'il fit à l'occasion de l'Exposition universelle : *Exposé des progrès de l'archéologie* (Imprimerie impériale, 1867). Personne en cette matière n'était plus compétent.

[3] Comité consultatif pour la souscription aux ouvrages; Commission scientifique du Mexique, instituée par M. Duruy (février 1864). On rêvait déjà quelque publication qui eût fait le pendant au grand ouvrage de la Commission d'Égypte.

M. Guigniaut, qui tout en gardant sa chaire de géographie à la Sorbonne, s'était laissé chargé du cours d'histoire et de morale au Collège de France (la chaire ôtée à Michelet), avait trouvé le poids de ce cumul trop écrasant, et, connaissant par expérience toute la capacité d'Alfred Maury, il lui céda la place, à titre de suppléant. Suppléant en novembre 1860, chargé du cours, par suite de la démission de M. Guigniaut, en novembre 1861, il fut nommé professeur, le 23 novembre 1862, sur la double présentation du Collège et de l'Académie des sciences morales et politiques.

Le travail de Maury pour la *Vie de César* redoubla lorsque le livre fut mis sous presse. Il fallait corriger les épreuves; et l'Empereur ne les corrigeait que trop lui-même: c'étaient de perpétuels remaniements. A propos de César, notre confrère eut même une mission presque diplomatique. Il fut envoyé au congrès tenu à Rochester pour déterminer l'époque du débarquement de César dans l'île de Bretagne. Il y fut reçu avec tous les honneurs dus au représentant du César français: il en parle presque avec confusion, et toutefois il dut en jouir pour le légitime orgueil que M^me^ Maury, née Anglaise, devait concevoir de cet hommage rendu à son mari par ses concitoyens.

Cette période de dix ans (1860-1870), où Maury eut une position si brillante et si enviée, a dû être (je suis tenté de le croire) la plus douloureuse de sa carrière. L'Empire, parvenu au sommet où l'avaient élevé les guerres de Crimée et d'Italie, allait descendre cette pente rapide qui menait aux abîmes, et Maury, que les habitudes d'un travail en commun attachaient de plus en plus à la personne de Napoléon III, en était péniblement affecté pour le prince comme pour la France, dont les destinées étaient liées à sa fortune. Sur tous les points, la politique impériale était mise en échec : en Italie, la confédération, dont les bases étaient posées par le traité de Villa-

franca, morte en naissant, et faisant place à l'unité italienne; en Amérique, la guerre du Mexique, un empire latin à établir en regard de la république anglo-saxonne des États-Unis, fort malveillante, avec le frère de l'empereur d'Autriche pour empereur; en Allemagne, l'affaire des duchés (Slesvig-Holstein), qui unit la Prusse et l'Autriche contre le Danemark, pour les armer bientôt l'une contre l'autre. Que devait-il sortir de tout cela? L'Empereur s'en fiait à son étoile, continuant sa *Vie de Jules César*, et Maury le suivait partout pour ce travail. Il était appelé à Saint-Cloud, mandé et retenu à Compiègne; il avait à Fontainebleau, comme aux Tuileries, son cabinet attenant à celui de l'Empereur. L'Empereur, qui l'y venait trouver, lui dit avec regret, un jour, en le quittant: «Et maintenant, allons faire de l'histoire moderne!»

— Plût à Dieu, se dit Maury, et nous le disons avec lui, qu'il n'eût jamais été occupé d'autre guerre que de la guerre faite aux Gaulois par Jules César!

Maury, tout en travaillant au César, ne laissait pas que de s'occuper aussi de cette histoire moderne qui se passait sous ses yeux, et ses lettres à son frère témoignent de l'inquiétude qu'il en concevait. Son séjour, en 1864, à Vichy, auprès de l'Empereur, qui ressentit alors les premiers symptômes d'un mal menaçant, lui avait fait voir et lui fit apprendre bien des choses. Il a raconté dans une de ses lettres la conversation qu'il y eut avec un des commensaux de Napoléon III. Ce personnage, en mesure d'être bien informé, prévoyait la guerre. L'affaire de Pologne, disait-il, a tout gâté. La Russie, la Prusse et l'Autriche sont contre nous, et l'Allemagne nous déteste. Rien à attendre des Anglais. «Il me dit, continue Maury, que l'Empereur avait la pensée de faire la guerre à la suite des affaires d'Allemagne, dans quelques années, mais qu'alors, il serait bien souffrant, peut-être, et que cela pourrait avoir de terribles conséquences. On ne pouvait mieux voir.

Il me dit que M. Drouyn de Lhuys lui avait dit positivement que nous avions toutes les puissances contre nous; mais, ajoute-t-il, l'Empereur est d'une volonté inflexible dans ses idées politiques, et il m'en donna diverses preuves. Il lui avait entendu dire quelques mois auparavant : Ils n'ont pas voulu de mon congrès? Eh bien! ils auront la guerre[1]. »

En 1865, toutes les grandes affaires étaient engagées et mal engagées. Le royaume d'Italie s'était imposé à tout le monde. Pour lui donner un nouveau gage, l'Empereur, par la convention du 15 septembre 1864, qui transférait la capitale de Turin à Florence, avait promis l'évacuation de Rome par les troupes françaises au bout de deux ans, en même temps que le roi d'Italie s'engageait à ne pas attaquer, à protéger même le territoire du Saint Père; mais les Italiens ne comprenaient pas le royaume d'Italie sans Rome pour capitale, et ils n'attendaient, malgré cet engagement, qu'une bonne occasion pour la prendre : ce qui ne manqua point. Au Mexique, l'empereur Maximilien était arrivé à Mexico, mais le pays restait à conquérir sur le dictateur Juarès. La France, qui lui avait donné tant d'hommes et tant d'argent, ne pouvait indéfiniment le soutenir. On en avait assez de ces sacrifices; on murmurait, on criait maintenant tout haut contre cette guerre toute napoléonienne, une répétition de la guerre d'Espagne! Il fallut bien y renoncer, rappeler les troupes. On pressait Maximilien de revenir avec elles : c'était abandonner aux vengeances de Juarès les hommes qui avaient embrassé sa cause; il refusa noblement, combattit seul et succomba (19 juin 1867). En Allemagne, enfin, la querelle avait éclaté, comme on

[1] L'Empereur le disait moins crûment, mais il le laissait pressentir en ouvrant la session de 1865 (jeudi 15 février) : « A l'époque de votre dernière session, j'espérais voir aplanir par un congrès les difficultés qui menacent le repos de l'Europe. Il en a été autrement, et je le regrette, car l'épée tranche souvent les questions sans les résoudre. »

l'avait pu prévoir, entre les deux copartageants des duchés. Pas de troisième larron comme dans la fable. La Prusse y suffit bien : elle garda sa part et prit l'autre. Elle ne devait même pas s'en tenir là. L'Autriche, se rapprochant de la diète, avait invoqué, contre sa rivale, l'exécution fédérale. La Prusse se retira de la confédération et accepta l'alliance que lui offrait l'Italie. C'est un conflit dont Napoléon se promettait beaucoup; tandis qu'à la cour on faisait des vœux pour l'Autriche, il était pour la Prusse et croyait avoir pour cela de bonnes raisons. On le put voir à l'annonce du premier succès des Prussiens : « Quand je lui apportai la dépêche, dit l'huissier Félix à Maury, l'Empereur, après l'avoir lue, a pincé l'extrémité de sa moustache, c'est un geste qu'il fait quand il est content »; et lorsque la nouvelle de Sadowa jeta tout le monde autour de lui dans la stupeur, on put voir qu'il n'en était pas autrement effrayé. Il laissa la Prusse écraser les petits Etats, désarmer l'Autriche. La Prusse régla donc toutes choses à son gré. Elle rejeta l'Autriche hors de l'Allemagne et organisa la Confédération du Nord, la Confédération du Sud, sans trouver le moindre territoire à offrir à la France. Napoléon seul avait le droit d'en être surpris.

Maury voyait avec tristesse cette ruine de la politique de l'Empereur au dehors et le contre-coup qu'il en recevait à l'intérieur : le déclin de sa popularité; la police faisant seule les frais des manifestations, quand il se hasardait à faire, avec l'Impératrice, une promenade au faubourg Saint-Antoine; l'opposition accrue à chaque renouvellement du Corps législatif, n'usant des droits qu'il lui rendait avec parcimonie que pour discuter plus âprement ses actes; les proscrits de décembre relevant la tête et demandant à l'auteur du coup d'État ce qu'il avait fait de la France qu'il avait prétendu sauver. Et avec tout cela, il fallait faire bonne mine en public, rester en représentation. Les petits jeux, les charades,



IMPRIMERIE NATIONALE.

les proverbes en action occupaient toujours les loisirs bien assombris de Compiègne, et l'on donnait encore au monde le grand spectacle de l'Exposition universelle : *Festin de Balthasar,* comme dit Maury. — Si on n'y lut pas les mots fatidiques que le prophète Daniel expliqua, on y put voir, dans un jour éclatant, les figures sinistres qui reparurent bientôt à la lueur des incendies de la France envahie !

L'heure n'en était pas venue et, par intervalle, on reprenait la *Vie de Jules César*. Le premier volume en avait paru en 1865 et Napoléon III s'était mis, sans désemparer, au second. Ce second volume avait pour objet la guerre des Gaules, sujet militaire qui occupa surtout le baron Stoffel, officier d'ordonnance de l'Empereur; Maury n'avait qu'à revoir les épreuves, et, pour les volumes qui devaient suivre, à lire les rapports des jeunes savants envoyés en mission dans les provinces où César avait porté la guerre. Le tome II parut en 1866; et, en 1867, l'Empereur exprimait encore l'intention de se remettre à son œuvre historique : c'est le moment où l'on apprit le dénouement fatal de la guerre du Mexique, la mort tragique de Maximilien (19 juin 1867)! Le projet tomba; l'ouvrage ne devait pas aller plus loin [1]. A la fin de 1867, Maury vit M. Conti qui avait succédé à M. Mocquart comme secrétaire de l'Empereur (1865) et lui remit un dernier travail. « L'Empereur, lui dit M. Conti, n'a pas actuellement le temps de le regarder. »

Dès ce jour-là, Maury n'eut plus d'emploi actif aux Tuileries. M. Duruy lui proposa la direction littéraire de l'École des Hautes-Études qu'il déclina. L'Empereur fit mieux. La direction des Archives devenait vacante. Le marquis de La-

[1] Le colonel Stoffel a continué plus tard cette *Vie de Jules César*, en deux nouveaux volumes qui eurent les honneurs de l'Imprimerie nationale, t. I (1887), du passage du Rubicon à la bataille de Pharsale ; t. II (1888), de la bataille de Pharsale à la mort de César.

borde, atteint du mal qui devait bientôt l'emporter, donnait sa démission et passait au Sénat. Maury n'avait pas un instant songé à lui succéder. Il avoue qu'il ne connaissait rien des trésors de ce grand dépôt. Mais personne n'était plus apte à en prendre rapidement connaissance. Il était désiré de tout le personnel, un peu par crainte du candidat que le prince Napoléon voulait. Il y avait, à cet égard, conflit entre le prince et le ministre de qui relevaient alors les Archives, le maréchal Vaillant. Le ministre était pour Maury; mais le prince était bien fort; seulement il y avait plus fort que lui, c'est celui qui nommait. L'Empereur nomma Maury.

Si Maury déplora la chute de l'Empire, ce ne fut pas seulement parce qu'il se voyait à la veille de tomber lui-même de la haute position que l'Empereur lui avait faite. Il avait une affection réelle pour Napoléon III. Il ne s'était pas fait illusion sur les périls de son esprit aventureux. Quelque attaché qu'il fût à sa personne, il l'avait vu de trop près pour ne pas connaître ses défauts, il était trop avisé pour ne pas être frappé des fautes de sa politique et des suites qu'elles devaient avoir. L'Empereur n'était pas d'humeur belliqueuse. Il avait dit : «L'Empire, c'est la paix», et il s'était jeté dans la guerre, comme pour faire diversion au coup d'État, et sans doute aussi par la fatalité de son nom et de son origine. Cette guerre, il l'avait faite à l'encontre de tous les intérêts de la France : guerre à la Russie, en Crimée, pour complaire à l'Angleterre; guerre à l'Autriche, en Italie, pour affranchir la péninsule; et en y mettant fin trop tôt, au gré des Anglais et des Italiens, il avait trouvé moyen de mécontenter les uns et les autres. En dernier lieu, trompé par Bismarck, comme il avait été séduit par Cavour, il avait laissé la Prusse accabler l'Autriche et s'annexer directement ou indirectement l'Allemagne du Nord. Et maintenant il se trouvait seul : en présence de l'Italie unifiée quand il l'eût voulue fédérée, unifiée

moins Rome que les Italiens ne lui pardonnaient pas de retenir sous sa garde, et de la Prusse qui, maîtresse ou arbitre de l'Allemagne entière, n'attendait plus qu'une guerre heureuse pour y relever l'Empire germanique. C'est cette guerre qui grondait sur la frontière, si peu après qu'il avait déclaré que les traités de 1815 n'existaient plus, croyant que la Prusse l'aiderait à s'étendre vers le Rhin!

Dans cette situation redoutable, quand il avait blessé la Russie, humilié l'Autriche, sans pouvoir compter sur l'Italie, pas plus que sur l'Angleterre (elle ne se compromet jamais pour un allié), ce n'eût pas été trop de toutes les forces de la France sous la main du vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna. Mais les forces de la France venaient de s'épuiser dans cette fatale expédition du Mexique, qui, si elle avait réussi, aurait pu tourner les États-Unis contre nous; et le neveu du vainqueur d'Iéna, Napoléon III, malade, affaissé, alourdi (ce sont les expressions de Maury), n'avait qu'une chance de salut à nous offrir : c'est qu'il fût assez malade, assez affaissé, assez alourdi pour être hors d'état de faire la guerre. Maury ne voyait plus que bien rarement l'Empereur. Depuis qu'il était installé aux Archives, il avait cessé d'être bibliothécaire aux Tuileries; mais, bibliothécaire honoraire, il avait toujours ses entrées au château, il avait conservé des relations avec les gens les mieux informés de la cour, avec le successeur de M. Mocquart et tout le personnel du cabinet. Il savait les tiraillements de la politique à Saint-Cloud, les irrésolutions de l'Empereur. Et dans quelles conditions allait-il entrer en campagne? Sur ce point Maury a recueilli plus tard un fait bien curieux de la bouche d'un homme qui avait collaboré avec lui à l'histoire de César, le colonel Stoffel. La guerre étant déclarée, cet officier, alors attaché militaire de France à Berlin, avait reçu de M. de Bismarck l'invitation de quitter la Prusse au plus vite : « Arrivé à Paris (le 20 ou 21 juillet), le colonel Stoffel

alla trouver le maréchal Le Bœuf pour l'aviser de son retour, et lui demander de l'introduire près de l'Empereur à Saint-Cloud. Et comme il s'entretenait avec le maréchal sur l'état de l'armée française : « Ah çà, nous sommes prêts, dit-il, monsieur le Maréchal? J'aime à le croire, car les Prussiens le sont déjà. — Non, répondit le maréchal Le Bœuf, nous ne sommes pas encore prêts et je ne supposais pas que les Prussiens fussent aussi préparés que vous le dites. Mais ne parlez pas de cela à l'Empereur! » — Il en parla à l'Empereur et lui dit que l'ennemi serait au plus tard le 2 août sur la frontière. Avertissement tardif! Le sort en était jeté.

Cette guerre où le roi Guillaume commandait les forces confédérées de toute l'Allemagne, avec le feld-maréchal de Moltke pour second, c'était donc Napoléon III, malade, qui allait s'y engager avec le maréchal Le Bœuf pour chef d'état-major général. Or Napoléon III (je m'attache à ne reproduire ici que les opinions de Maury) n'était pas fait pour le métier des armes. On l'avait pu voir en Italie, quand il avait voulu conduire lui-même ses armées : à Magenta, sur un champ de bataille étroit, c'étaient ses lieutenants, un surtout, qui l'avaient sauvé d'un échec imminent; à Solférino, sur un champ de bataille plus vaste, il n'avait su (c'est lui-même qui l'a dit) comment donner des ordres, ne voyant qu'en confusion les corps français et autrichiens engagés dans la lutte. Et ce prince, qui ne savait la guerre qu'en théorie, allait diriger ces grandes opérations avec le chef d'état-major le moins capable de suppléer aux qualités que son chef n'avait pas. Quel devait donc être le trouble de l'Empereur en partant pour cette redoutable aventure? L'huissier de cabinet Robin, qui le vit au moment où il quitta Saint-Cloud, dit qu'il avait « l'air d'un mort ». Maury ne sut le reste que par les nouvelles que nous avons tous recueillies dans ces jours de deuil national; mais il suit avec une sympathie douloureuse l'Em-

pereur, qu'il aimait, dans ses pénibles étapes de Metz à Sedan, et il ne veut pas le laisser sous le poids accablant de cette dernière journée. Si Napoléon III fit arborer le drapeau blanc, s'il remit son épée à l'ennemi, et, par le fait, lui livra l'Empire en sa personne, ce n'est point par un sentiment indigne du grand nom qu'il portait. Se rappelant ce qu'il lui avait dit un jour de l'impression d'horreur qu'il avait ressentie à Solférino, dans cette plaine couverte de morts et de mourants, notre confrère avait la conviction qu'il n'a cédé (ce que son oncle n'aurait pas fait assurément) qu'à la pensée de mettre un terme à un carnage inutile, sacrifiant sa couronne, son honneur même, pour épargner le sang de ses soldats[1].

Cette chute de l'Empire pouvait renverser de fond en comble la situation de notre confrère. La chaire d'histoire et

[1] Voici textuellement ce que dit Maury, toujours à propos de la *Vie de César* : « L'Empereur trouvait d'ailleurs, je puis l'affirmer, dans ces études une satisfaction plus douce et plus vive que celle qu'il a pu tirer de ses propres victoires. Il était, en vertu du proverbe *Noblesse oblige*, et par l'origine même de la fortune de son nom, entraîné à la guerre pour laquelle il n'était point fait, quoiqu'il l'eût théoriquement souvent étudiée. Il y avait en lui trop de sensibilité pour garder son sang-froid complet sur le champ de bataille. Quand en revenant d'Alise-Sainte-Reine, il nous parlait de la campagne d'Italie, il le faisait comme un homme qui a été profondément ému par la vue des morts et des blessés ; et, me parlant en tête-à-tête plus tard à Saint-Cloud, il revenait dans des paroles qu'on sentait sortir du fond du cœur sur l'impression qu'avait produite en lui cet affreux spectacle. C'est par un retour de ce sentiment qu'à Sedan il a voulu qu'on arborât le drapeau qui devait mettre fin au carnage, mais consommer en même temps et la ruine de sa dynastie et la honte de la France. Ceux qui, comme moi, ont connu le caractère de ce prince, ne douteront pas un instant que tel ait été le sentiment auquel il a obéi. Son oncle se fût montré plus impitoyable ; il aurait peut-être succombé également en cette circonstance, mais y aurait glorieusement succombé. Il n'aurait pas hésité à laisser écraser des masses d'hommes, et les vivants, qui sont les seuls qui parlent, lui auraient fait presque un titre d'honneur de son inhumanité, tandis que le sentiment contraire a été pour Napoléon III comme une flétrissure. Jusqu'au dernier jour de son règne, Napoléon III a laissé voir en lui deux hommes différents, et cette contradiction, qui se manifestait sur divers côtés, a empêché ce prince d'accomplir en bien des choses ce qu'il avait rêvé. »

de morale au Collège de France était la chaire dont Michelet avait été dépossédé. Michelet la réclamait, disait-on, et il n'y avait pas lieu d'en être surpris; il pouvait d'ailleurs invoquer un décret du gouvernement de la Défense nationale, prescrivant de rétablir dans leurs emplois ceux qui en avaient été destitués pour refus de serment. Mais Maury avait un titre aussi à faire valoir. La chaire ne lui avait pas été donnée directement. Comme on n'avait osé, au lendemain de la destitution de Michelet, demander des présentations au Collège et à l'Institut qui n'eussent pas manqué de le remettre en première ligne, on avait chargé du cours, à titre provisoire, M. Guigniaut, dont Maury était devenu, un peu plus tard, le suppléant, et c'est, nous l'avons dit, lorsque M. Guigniaut eut donné sa démission que, la chaire étant déclarée vacante, il en avait été nommé titulaire dans les formes légales (23 novembre 1862). Michelet aurait pu répondre que, sa destitution étant un acte de force, la chaire n'était pas régulièrement vacante, ce qui rendait caducs les présentations et le décret qui les avait suivies. Mais il était hors de Paris, malade, et sans qu'on pût espérer qu'il remontât dans sa chaire. Probablement il n'insista pas, ou se contenta de faire reconnaître ses droits à la retraite. En maintenant Maury au Collège de France, le ministre du gouvernement de la Défense nationale, notre confrère Jules Simon, n'entendait assurément pas sacrifier les intérêts de son ancien maître, ni les droits d'un professeur injustement destitué. Quant aux Archives, c'était autre chose. Il était trop clair que Maury n'y était arrivé que par la faveur impériale. Plus de cent candidats réclamaient la place. Le ministre leur opposa la règle qu'il s'était prescrite. Il avait déclaré que tant que Paris serait, par le blocus, séparé du reste de la France, il ne ferait aucune nomination nouvelle dans le ressort de son ministère, et les Archives étaient revenues au ministère de l'Instruction publique.

Maury profita donc de cette sage mesure qui sauva l'Université de l'invasion révolutionnaire ; et quand Paris fut remis en communication avec la France par la signature de la paix, d'autres raisons l'affermirent dans son poste.

L'insurrection de la Commune avait éclaté, comme sous la protection de l'ennemi, maître des environs de Paris. Maury, qui avait pendant le siège veillé sur son précieux dépôt, avait maintenant à le protéger contre cet ennemi intérieur; et c'est pour cela qu'il n'était pas allé à Versailles. Il eut bien à recevoir la visite d'un délégué de la Commune. Il le promena dans ses grandes salles, lui montra ses plus vieux papiers, ses belles chartes mérovingiennes, carolingiennes : il fallait savoir lire tout cela pour pouvoir gouverner les Archives ! Le délégué se retira, convaincu qu'il n'y avait là rien à faire, rien à prendre, pas même la place. Maury la garda sans compétition. Il garda même le drapeau tricolore sur la porte des Archives, assez peu voyant, il en convient[1], et presque jusqu'aux derniers jours; mais pendant la lutte suprême, quand on le retira, on ne vit point à la place flamboyer le drapeau rouge. La grande et belle cour de l'hôtel Soubise, avec ses arcades, était en ce moment occupée par une compagnie du quartier. Le capitaine qui la commandait, ayant reçu l'ordre de marcher au combat, dit à notre confrère qu'il resterait à la garde de l'établissement s'il voulait lui signer un mandat de réquisition. Maury lui dit que, ne tenant pas ses pouvoirs de la Commune, il n'avait aucune réquisition à lui faire. — Au moins donnerait-on à sa compagnie la solde de deux francs par jour? — Maury le promit, y ajoutant même les vivres : car il avait quelques réserves; et la troupe resta bravement à la garde des Archives, pendant que les autres allaient se faire tuer aux barricades.

Il y a dans le récit de Maury une scène qui m'a vivement

[1] «Assez sale, il est vrai, et peu apparent.»

ému : c'est quand, Paris à peine délivré, Léopold Delisle accourut de la Bibliothèque nationale à l'hôtel Soubise et que nos deux confrères se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, se félicitant, au milieu de ces ruines fumantes, de voir sauvés des flammes les deux grands dépôts qui leur avaient été confiés.

Voilà donc comment les Archives échappèrent aux incendies de la Commune. Pouvait-on, au retour de Versailles, les reprendre à Maury? Non, assurément. Il les garda pendant dix-sept ans encore, pleinement maître désormais de la position, améliorant ses services et ne laissant pas de se livrer à ses travaux. C'est dans l'exercice de cette virile activité que, le 29 janvier 1888, une note du *Journal officiel* lui apprit, en même temps que la nomination de son successeur, qu'il était admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Il ne fit pas valoir ses droits à la retraite, car il occupait au Collège de France une chaire qu'un arrêté ministériel, même un décret du président de la République, ne pouvait pas lui ôter arbitrairement, et il resta professeur. Il continua donc de parcourir le cycle immense que le titre même de sa chaire (*histoire et morale*) lui avait permis de se tracer [1], jusqu'au jour où une insolation, qui le frappa aux funérailles de l'un de nos confrères [2], devint l'origine du mal cruel qui l'atteignit et le tint éloigné de nous pendant près de trois ans, avant la suprême séparation (2 février 1892). Spiritualiste durant toute sa vie, inclinant vers le protestantisme après son mariage, il avait fini par se rapprocher de l'Église au sein de laquelle il était né, dont il avait reçu les enseignements dans son enfance; et par son testament (1884) il exprima la

[1] Notre confrère M. Longnon, qui lui succéda, en a parlé sommairement en prenant possession de sa chaire (Leçon d'ouverture, *Histoire d'une chaire du Collège de France*).

[2] Le baron de Witte, mort le 29 juillet 1889.

volonté d'être inhumé en catholique, comme sa pieuse mère l'aurait voulu.

Alfred Maury appartenait à de nombreuses sociétés savantes, nationales et étrangères [1]. Il était commandeur de la Légion d'honneur [2].

Nous ne pouvons donner un aperçu complet de l'œuvre d'Alfred Maury. La Société des Antiquaires de France, la Société de géographie, la *Revue archéologique*, l'*Athenæum*, le *Moniteur universel*, la *Revue des Deux Mondes* [3], le *Journal des*

[1] Sur le titre de la dernière édition de son *Histoire des Forêts de la Gaule et de l'ancienne France*, je relève cette énumération des corps savants dont il était membre : Institut, Société des Antiquaires de France, Institut archéologique de Rome, Institut archéologique de la Grande-Bretagne, Société de géographie de Paris, Académies de Caen et de Bordeaux, Sociétés de géographie de Saint-Pétersbourg, des Antiquaires de Moscou, des Antiquaires de la Suisse romande, de littérature néerlandaise de Leyde, Académie d'archéologie de Madrid.

[2] Chevalier le 29 décembre 1855, officier le 13 janvier 1866, commandeur le 9 août 1870. Quand il reçut la lettre qui lui annonçait qu'il était nommé commandeur (on était alors en pleine guerre), il lut *commandant* et poussa une exclamation : *Commandant !* Il croyait qu'on le nommait commandant de quelque bataillon de mobiles.

[3] Nous rangeons ses articles de la *Revue des Deux Mondes* dans l'ordre des études diverses entre lesquelles ils se partagent :

*Histoire religieuse.* — Histoire des sectes religieuses au XIXe siècle; les Irvingiens et les saints des derniers jours (*Mormons*), 1er septembre 1853. — Des hallucinations du mysticisme chrétien; la stigmatisation et les stigmatisés depuis saint François d'Assise, 1er novembre 1854.

*Archéologie.* — Des découvertes modernes sur l'Égypte ancienne, 1er septembre 1855. — Les voies romaines en Italie et en Gaule, d'après les travaux les plus récents de l'archéologie, 1er juillet 1856. — L'Exposition égyptienne au Champ de Mars : l'ancienne Égypte, d'après les dernières découvertes, 1er septembre 1867. — Ninive et Babylone, d'après les récentes découvertes de l'archéologie, 15 mars 1868. — Une nouvelle science auxiliaire de l'histoire : la sigillographie, 15 octobre 1874. — L'invention de l'écriture : les origines et le développement de l'alphabet, 1er septembre 1875. — La vieille civilisation scandinave, d'après les récents travaux des archéologues, 15 septembre 1880.

*Sciences.* — Les premiers âges de notre planète, 15 mai et 15 juin 1859. — Des forces électriques et des nouvelles applications de l'électricité, 1er octobre 1859. — La géographie zoologique; recherches faites sur la distribution et les

*Savants*, qui le compta au nombre des « auteurs » depuis 1869[1], et bien d'autres recueils, sans compter les nôtres, ont reçu de lui la plus large contribution. Il faudrait une notice spéciale — et l'on s'en occupe[2] — pour en faire une suffisante analyse; mais de tous les ouvrages qu'il a écrits et que j'ai mentionnés ci-dessus à la date de leur publication, celui qui sera

migrations des espèces animales, 1er novembre 1859. — Les dégénérescences de l'espèce humaine; origine et effets de l'idiotisme et du crétinisme, 1er janvier 1860. — Des études nouvelles sur le somnambulisme; le somnambulisme naturel et l'hypnotisme, 1er février 1860. — Le monde alpestre et les hautes régions du globe, d'après les dernières recherches de la physique, 1er mars 1860. — Les nouvelles théories sur le Déluge, 1er août 1860. — Des récents progrès de la chimie organique, 1er septembre 1865. — L'homme primitif : des lumières que les découvertes paléontologiques récentes ont jetées sur son histoire, 1er avril 1867.

*Histoire.* — Une Prusse dans l'antiquité : la Macédoine, 1er décembre 1870. — Les guerres des Français et les invasions des Allemands, 15 février 1871. — La commune de Paris de 1588, d'après des documents inédits, 1er septembre 1871. — Le socialisme au XVIe siècle : la guerre des paysans, 15 juillet 1872; la propagande anabaptiste après la guerre des paysans, 1er septembre 1872; les anabaptistes néerlandais et le siège de Münster, 15 septembre 1872. — L'administration française avant la Révolution de 1789, 1er et 15 octobre et 1er novembre 1873. — La législation criminelle sous l'ancien régime, 15 septembre et 1er octobre 1877. — Les Anglais en France au XIVe siècle et la délivrance du territoire sous Charles V, 1er juillet 1878. — Les assemblées du clergé en France sous l'ancien régime, 15 février, 1er avril, 15 septembre 1879, 1er août 1880. — La noblesse et les titres nobiliaires en France avant et depuis la Révolution, 15 décembre 1882.

*Divers.* — Théologie de la nature, par M. H. Straus-Durckheim, 1er août 1855. — La philologie comparée; ses principes et ses applications nouvelles, 5 avril 1857. — Du mouvement moral des sociétés d'après les derniers résultats de la statistique, 15 septembre 1860.

(1) Pour le *Journal des Savants*, nous renvoyons à toutes les années qui suivent l'entrée de Maury à la conférence, en 1869, jusqu'à sa dernière maladie. Chaque année contient ses articles réglementaires : c'est un devoir auquel il ne manquait pas. Il avait même, avant d'être au journal, fait admettre deux articles (mai et juillet 1867) sur le *Voyage aux États-Unis, au Canada et au Mexique* du baron J.-W. de Müller.

(2) M. Bonet-Maury, neveu et exécuteur testamentaire d'Alfred Maury, y travaille avec le concours de notre confrère M. Longnon, son successeur au Collège de France; elle ne pourrait être en des mains plus fidèles et plus sûres.

lu avec le plus de curiosité, c'est l'ensemble des cinq gros volumes manuscrits qu'il a légués à l'Institut, sous ce titre : *Souvenirs d'un homme de lettres* (1817-1871)[1]. Il ne commença à les rédiger — cela résulte de son avant-propos et de divers faits rappelés dans les premières pages — que vers 1873; il devait pourtant posséder des notes d'une date antérieure, des lettres écrites au cours des événements : lettres à sa femme pendant ses séjours à Fontainebleau, à Compiègne, à Vichy; lettres à son frère à toute époque; et, de plus, il avait une mémoire comme on en voit peu : une mémoire implacable! « Figurez-vous, me disait-il un jour, au retour d'un voyage en Angleterre, que telle affiche insignifiante, que j'ai vue sur les murs de Londres, reste gravée dans ma tête! » Heureusement, il avait la vue basse. Mais tout ce qui l'avait frappé depuis son enfance demeurait comme imprimé dans son esprit. Or il avait été de bonne heure en relations avec une infinité de personnes. Surnuméraire à la Bibliothèque royale, il avait connu tous les conservateurs ou employés des trois départements : imprimés, manuscrits, médailles, et dans le sien (les imprimés), il avait vu passer devant lui tout un public d'hommes de lettres, de romanciers, d'érudits, de critiques, de savants ou d'originaux dont il avait remarqué les habitudes et ne manquait pas de noter les travers : « Nous autres surnuméraires, dit-il, nous étions comme au parterre d'un théâtre où se jouait chaque jour à peu près la même pièce, mais dont les acteurs changeaient sans cesse. Il y avait là, comme sur la scène, les grands rôles et les petits rôles, les personnages tragiques et les personnages bouffons[2]. » Étudiant des facultés, il connais-

[1] Cinq volumes in-folio de 500 à 600 pages, avec 83 pages d'un sixième, et un demi-volume de notes supplémentaires.

[2] Il signale, en plusieurs endroits, ce caractère particulier de ses *Souvenirs* : « Je me promenais pour ainsi dire tous les jours dans une galerie de portraits : qu'on me permette d'en détacher, pour les mettre ici sous les yeux du lecteur, ceux qui m'ont le plus frappé. » — « Me voilà, dit-il encore après avoir parlé

sait le personnel du Muséum, de l'École de médecine, de l'École de droit; il avait rencontré dans les conférences plus d'un jeune homme devenu plus tard homme d'État, magistrat, etc. Critique estimé et recherché, il avait été reçu dans les salons où se retrouvaient les artistes et les savants, chez le comte de Clarac, chez M. Letronne, chez M. Reinaud, chez Paul Delaroche; et que de monde ne rencontrait-il pas dans les diverses sociétés dont il était membre : Société des Antiquaires, Société de géographie, des études grecques, d'ethnologie, Société philosophique, Société médico-psychologique, etc.

Sous-bibliothécaire de l'Institut il avait vu, pendant plusieurs années, venir à sa petite table les membres de toutes les Académies, qui avaient à lui demander un livre, le plus souvent à le consulter sur la bibliographie d'un sujet, et qui s'attardaient à causer avec lui, échangeant des souvenirs, féconds en anecdotes[1]. C'était tel de ces architectes dont Louis-Philippe employait les talents et savait supporter les rudesses, qui un jour dit au roi : «Sire, je vois bien que nous ne pouvons plus vivre ensemble. — Il y a longtemps, repartit le roi, que je m'en apercevais, mais je n'osais pas vous le dire;» ou bien encore tel illustre géomètre, très justement soucieux de la correction en toute chose, qui courait dans la rue du Jardinet, criant : Ne tirez pas! ne tirez pas! On était dans les années d'émeute. Venait-on de dresser au coin de la rue quelque nouvelle barricade? Les petits marchands allaient fermer leurs

de Stanislas Julien, bien loin du cours de chinois, mais l'habitude que j'ai prise d'insérer la biographie des personnages que le récit des faits amène sous ma plume m'entraîne inévitablement à de longues digressions.»

[1] À propos d'Horace Vernet et de son habitude de dessiner toujours, quand il avait du papier devant lui et une plume à sa portée, Maury nous dit que les garçons de salle, qui, chaque semaine, à l'issue de la séance de l'Académie des beaux-arts, enlevaient les papiers laissés sur les tables, en tiraient un fort joli profit.

boutiques; le prote de l'imprimerie Bachelier ouvrit sa fenêtre, on lui criait de ne pas tirer la feuille qu'il allait mettre sous presse. Citons seulement encore ce fait, qui serait assurément bien incroyable, si le héros de l'aventure, notre confrère à l'Académie des Inscriptions, lieutenant-colonel en 1815, ne l'avait raconté lui-même à Maury (et il n'était ni Gascon, ni Marseillais) : à Waterloo, au plus fort de la lutte, harassé par des veilles prolongées, il tomba de sommeil sur le champ de bataille et resta, près de deux heures, endormi parmi les morts!

Bibliothécaire des Tuileries, associé aux études de Napoléon III, Maury devait voir bien plus de monde à la cour. Il avait son bureau dans la pièce attenante au cabinet du prince. Il fallait traverser cet avant-cabinet pour arriver chez l'Empereur. Il y vit donc passer bien des hommes de haut rang; et le premier huissier, attaché de tout temps à ce service, un ancien serviteur de la reine Hortense, personnage à sa manière, d'une figure très originale, devenu familier avec lui, ne manquait pas de les lui faire connaître, non sans joindre au nom plus d'une anecdote, s'il ne les connaissait pas. Ajoutez tous ceux qu'il rencontrait à la table de l'Empereur et dans les fêtes où il était admis, pendant les séjours à Saint-Cloud, à Fontainebleau, à Compiègne, dans les réceptions du Palais-Royal, dans les salons de la princesse Julie Bonaparte, et dans les soirées des ministres, des hauts dignitaires, où, d'ailleurs, il restait le moins possible, le temps de voir, comme il le dit lui-même, « le temps de voir ceux qui y venaient ». Il a donc vu beaucoup et de près : « J'étais, dit-il, un peu comme ceux qui regardent la comédie dans les coulisses. » Ce qu'il a vu, ce qu'il a su est consigné dans ses *Souvenirs d'un homme de lettres*, souvenirs à la façon de Saint-Simon. Je ne le dis pas pour en faire un éloge qui serait, par son exagération, un mauvais compliment. On n'y trouve pas cette fougue prestigieuse, cette

passion enfiévrée de courtisan superbe et envieux, ce souffle de grand écrivain, qui, dans Saint-Simon, nous emporte. Notre confrère est si loin de toute prétention à cet égard, qu'il demande très modestement dans son testament que ses Mémoires ne soient publiés par l'Institut « qu'après avoir été revisés et corrigés pour le style par celui qui se chargera bénévolement de cette publication ». D'ailleurs ses relations de famille, dont il se plaît à parler beaucoup, n'offrent pas l'intérêt historique de l'entourage de Saint-Simon, et la cour de Napoléon III est un peu pâle auprès de celle de Louis XIV; mais, comme Saint-Simon, il dit ce qu'il sait de chacun. Le « mur de la vie privée » est pour lui percé de bien des fenêtres. Aussi, en exprimant le vœu que ses Mémoires fussent communiqués à tous, a-t-il voulu qu'on ne les publiât point « avant dix ans depuis sa mort ». Le secret en sera donc gardé jusque-là; mais alors. . .

Liber scriptus proferetur,
In quo totum continetur,
Unde mundus judicetur.

Disons pourtant que, si la publication en est interdite avant ce terme, elle n'est pas imposée à l'heure où elle sera permise. L'Institut, en qui Alfred Maury s'est confié, sera juge de ce qu'il conviendra de faire, par respect pour ses intentions et pour ses droits d'écrivain. C'est un devoir dont il saura s'acquitter envers un confrère dont il a toujours estimé le caractère autant que le talent; et notre Académie, qui a été fière de le posséder, qui l'a suivi de tant de regrets jusqu'à la tombe, sera la première à veiller à ce que l'œuvre à laquelle il a consacré les dernières années de sa vie, où il a déposé toute sa pensée et, comme il le dit, les enseignements de son expérience, où il se survit à lui-même, subsiste selon sa volonté : ce sera notre manière de lui témoigner le prix que nous attachons à l'honneur de son nom.

# LES FOUILLES DE DELPHES,

PAR

M. HOMOLLE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

---

MESSIEURS,

L'Académie, en me confiant l'honneur de la représenter aujourd'hui, a voulu récompenser sans doute les efforts et les succès de l'École française d'Athènes; au nom de mes collaborateurs [1] et au mien, je la remercie. J'ai pensé répondre à son désir, et peut-être aussi à votre attente, en choisissant pour sujet *Delphes*. Veuillez, je vous en prie, vous attacher aux faits plutôt qu'aux mots et ne point oublier, en m'écoutant, que j'ai plus fait métier de terrassier que d'orateur.

Je résumerai d'abord, en quelques dates et en quelques noms, les antécédents de notre entreprise; c'est une justice que nous devons aux explorateurs qui nous ont frayé la voie : Ottfried Müller, en 1840; MM. Wescher et Foucart, en 1860; Haussoullier, en 1880; Pomtow, en 1887. Dans toutes ces recherches la France avait de beaucoup la meilleure part, et l'on peut dire qu'elle possédait, après la Grèce elle-même, les premiers droits sur Delphes. M. Foucart, qui les lui avait conquis, ne devait jamais les laisser prescrire, et, avec la même obstination qu'avait apportée M. Curtius à conseiller en Allemagne les fouilles d'Olympie, il ne cessait de réclamer celles de Delphes. Il négocia pendant dix années à Athènes, pour en assurer le

[1] MM. Couve, Bourguet, Perdrizet, Millet et Jouguet, membres de l'École française; Quellennec, ingénieur-conseil; Convert, conducteur technique des travaux; Tournaire, architecte, et Blot, dessinateur.

privilège à l'École française, soutenu par le concours dévoué des ministres de France en Grèce, le comte de Mouy et le comte de Montholon.

J'ai la responsabilité d'avoir demandé et obtenu un crédit de 500,000 francs, qui a permis enfin de réaliser le projet. La convention de Delphes fut votée par les Chambres françaises en février et mars 1891 et par le Parlement grec en avril. Les travaux commencèrent seulement en octobre 1892, et ils furent presque aussitôt suspendus par la mauvaise saison. Le temps n'avait point été perdu cependant, car nous avions, dans cet intervalle, exproprié 350 maisons et plus de 700 parcelles, constitué notre matériel, formé un personnel technique, posé 1,000 mètres de voie Decauville en pleine montagne et sur une pente extrêmement rapide. Les chantiers ont pris toute leur activité en 1893, et depuis lors ils n'ont plus chômé, car l'hiver est occupé aux travaux de réparation et de préparation.

Permettez-moi, pour en finir avec les détails matériels, un peu de statistique. Le nombre des wagons ou plates-formes en mouvement est de 75; la longueur des voies exploitées de 3 kilomètres environ; le service de la traction est assuré par une écurie de 10 chevaux; l'entretien du matériel, par deux ateliers, l'un de charpente et l'autre de serrurerie; le personnel ouvrier varie, suivant les saisons, de 40 à 220 hommes, Grecs, Italiens et Ottomans. Les déblais se montent au total à 70,000 mètres cubes; ils ont atteint jusqu'à 400 mètres par jour. La superficie des fouilles mesure environ 2 hectares.

Je me garderai d'appliquer dans l'exposé de nos découvertes les mêmes procédés mathématiques. A quoi vous servirait-il de savoir que nos registres d'inventaire comptent plusieurs milliers de numéros, tant en statues, bas-reliefs, inscriptions, monnaies, que vases et figurines de terre cuite, statuettes et instruments de bronze, ustensiles de fer ou de plomb? Rien



IMPRIMERIE NATIONALE.

n'est plus décevant qu'un chiffre, puisqu'il égale un fragment informe à un chef-d'œuvre et que le moindre acte d'affranchissement compte autant que l'hymne à Apollon.

La vraie méthode eût consisté à mettre sous vos yeux des moulages, des plans et des photographies. Vous en pourrez voir bientôt, avec les restaurations architecturales de M. Tournaire, à l'École des beaux-arts, qu'on a bien voulu nous ouvrir. Je voudrais, en attendant, vous donner une idée générale du sanctuaire delphique, tel que les fouilles nous l'ont rendu, décrire avec quelque détail certains monuments choisis parmi les plus beaux et les plus rares, et vous permettre ainsi de juger notre œuvre et d'apprécier la portée historique de nos découvertes.

Le site de Delphes est un des plus beaux de la Grèce; je n'en connais guère qui produise une impression plus profonde et plus vraiment religieuse : il a le mystère, la grandeur et l'effroi du divin. Le sanctuaire est comme caché au fond d'un théâtre de roc; un escarpement colossal l'enclôt, le domine, l'écrase, et les contreforts extrêmes du demi-cercle où il est enfermé semblent le séparer du monde; le sauvage Kirphis en borne au sud l'horizon. Des roches éclatantes de blancheur, sur lesquelles le soleil semble aviver encore l'ardeur de ses rayons; des cimes où s'assemblent les nuées grosses d'éclairs et de tempêtes; des gorges étroites et mystérieuses qui renvoient tous les bruits en échos multiples et sonores; des ravins qui se creusent en précipices sans fond; un sol sujet à des secousses fréquentes et parfois redoutables; des exhalaisons qui montent de la terre et excitent le délire; des eaux limpides qui semblent faites pour purifier toutes les souillures; quels signes plus manifestes de la présence et de l'action des dieux! quels lieux plus propices à la prière et à la prophétie !

« Le sol est pierreux, disaient en gémissant à Apollon, les Crétois transportés miraculeusement sur le Parnasse; il ne

porte ni vignes ni prairies : hélas! comment vivre ici et communiquer avec les hommes? » Mais le dieu leur répondit : « Pauvres hommes, pourquoi craignez-vous? J'élèverai ici un temple, un temple riche, où afflueront du monde entier les pèlerins, les victimes et les présents. »

Et le temple se dressa en effet durant les siècles, sur la montagne sainte, majestueux et opulent, rempli d'offrandes, chargé du butin étincelant des combats; des édifices sans nombre l'environnaient, hommages de tous les peuples, chefs-d'œuvre de tous les temps; et les statues composaient alentour comme un peuple d'adorateurs, magnifique parure de marbre et de métal. L'or et l'argent y brillaient de toutes parts, et le bronze s'y revêtait, par un artifice des fondeurs ou sous l'action de l'air, d'une patine chatoyante et douce comme l'émail.

Toute cette splendeur est loin, Messieurs : les Phocidiens pillèrent le trésor; Romains et Byzantins enlevèrent avidement les statues pour en orner leurs villes; les tremblements de terre ont renversé les édifices, qui se sont transformés en carrières : rien ne reste debout que des murailles et des soubassements, souvent encore disloqués et écroulés. Et cependant ces ruines nivelées au ras du sol ne sont pas sans beauté. Ces pierres ont un langage qui nous émeut, car elles portent témoignage des vieilles croyances, et plus d'une évoque le souvenir d'une victoire ou d'un chef-d'œuvre.

Le sentier moderne de Castalie nous conduit droit à l'antique porte du téménos, dont l'enceinte subsiste presque partout, construite ici en belles assises horizontales, à la mode hellénique, et là en blocs polygonaux d'appareil cyclopéen. Par quelques degrés nous atteignons la voie sacrée, revêtue encore presque sur toute sa longueur de son dallage de calcaire et de marbre. Çà et là l'œil y aperçoit quelques lettres : c'est un traité d'alliance, c'est la dédicace d'une offrande disparue, qui a servi à boucher un trou. La route gravit en lacet la pente de

la montagne, sur laquelle elle se développe en forme de grand S renversé : d'une traite, elle gagne le Trésor des Athéniens, s'y retourne pour atteindre obliquement l'angle ouest du mur polygonal et, dans une seconde boucle, enferme le temple d'Apollon et sa terrasse : un escalier permettait d'en éviter les détours, et de superbes degrés, encore aujourd'hui tous en place, conduisaient, à l'extrémité, du temple au théâtre. Sur le parcours, on rencontre des deux côtés bases de statues et pieds de stèles; aux carrefours, sur les esplanades, des autels, des édicules, des trésors, des portiques, petits édifices dont les délicats contours et les fines proportions se détachaient sur de massives terrasses et faisaient valoir par le contraste l'imposante grandeur du temple d'Apollon.

Voici dès l'entrée, face à face, les trophées d'Athènes et de Lacédémone, dîme du butin de Marathon et d'Ægos-Potamos : singulier rapprochement qui réunissait dans la paix d'Apollon les vainqueurs et les vaincus, ou plutôt antagonisme voulu et obstiné d'ennemis irréconciliés qui se provoquaient encore. Athènes avait élevé dix statues; Lysandre en consacra quarante, Phidias avait suffi pour la première offrande : toute la Grèce travailla à la seconde. Après avoir passé entre les deux hémicycles, où l'artiste Antiphanès avait sculpté pour les Argiens, les Épigones et les anciens rois d'Argos, nous rencontrons, à droite, une grande inscription, dédicace des Tarentins; à gauche, le Trésor de Sicyone, temple dorique du VIe siècle, pittoresque dans ses formes primitives, sous sa couleur de tuf et ses décorations crues, avec ses sculptures naïvement hardies. A la boucle de la route, règne un large carrefour, l'un des plus beaux endroits du sanctuaire : autour, le Trésor des Siphniens, en gros marbre des îles, celui de Thèbes, en calcaire bleu, celui d'Athènes, en éclatant et fin paros; au-dessous, celui de Syracuse; en arrière, celui de Potidée, d'autres encore, anonymes, et plus haut le Bouleutérion. Ces édifices

se présentent chacun sur sa terrasse, à des niveaux divers, sous des angles différents, dégagés de toute symétrie conventionnelle, adaptés au sol avec la plus libre et pittoresque souplesse. L'un offre les délicatesses les plus raffinées de l'ionisme, d'autres la fermeté sévère ou radoucie du style dorique en 480 ou en 370; et les yeux, qui s'amusent de ces contrastes, sont charmés encore par les sculptures des frises, des métopes, des architraves, des corniches et des doucines, par l'harmonie des ors, des bleus, des rouges et des blancs de la polychromie monumentale, par l'éclat des ornements métalliques. Là encore des Caryatides, en long chiton relevé, à l'himation finement plissé, aussi belles que les plus belles vierges de l'Acropole, portaient sur leur tête la légère corniche d'une tribune, prototype de celle de l'Érechteion; tandis que de rustiques Apollons, à la chevelure bouffante, aux larges épaules, aux membres lourds, à l'ossature saillante, les bras collés au corps et les jambes immobiles, gardaient le souvenir de quelque victoire, peut-être celle des Lipariens sur les Tyrrhènes.

Mais, parmi tant de monuments exquis, des rochers bruts se dressent : on en avait respecté la rudesse, on semble les avoir enfermés dans une enceinte. C'est, en effet, le sanctuaire vénérable de la plus ancienne divinité delphique, la Terre qui sait tous les secrets, et celui des Muses, ses interprètes; c'est le primitif oracle. Du haut de la roche à deux sommets prophétisait la Sibylle, et dans l'anfractuosité qui les sépare veillait le gardien de l'oracle, Python, tué par Apollon.

Mais asseyez-vous un moment sur cette grande place, tout entourée d'exèdres et de bancs : c'est l'*Aire,* comme on l'appelait, lieu de rassemblement pour les processions; lieu de spectacle aussi, où tous les huit ans était représenté le drame sacré d'Apollon et du serpent.

Des restes magnifiques couvrent le sol : la pyramide des Messéniens, haute base triangulaire, aux assises décroissantes

en échelons, semblable à celle d'Olympie, et qui, comme elle, portait sans doute une Victoire; la colonne élancée des Naxiens, si singulière avec ses cinquante cannelures à arêtes vives, et dont l'énorme chapiteau ionique était couronné d'un sphinx aux ailes éployées, lointain ancêtre du lion de Saint-Marc; le portique des Athéniens, qui étalait sous son entablement de bois et derrière ses fines colonnes ioniques de marbre le butin conquis dans la Grèce entière. A tout cela le mur pélasgique, d'un chaud ton doré, d'un appareil pittoresquement bizarre et élégant — les pierres en sont assemblées à joints curvilignes —, d'une puissance en quelque sorte immuable, forme un fond brillant et majestueux. Il sert en même temps de piédestal au temple d'Apollon, dont il soutient la terrasse.

Elle est haute de cinq mètres environ, et le soubassement du temple en a cinq autres; la pente est roide pour gagner sur une distance de moins de cinquante mètres le niveau supérieur, et le dallage est sillonné de stries profondes, pour que le pied s'y attache sans glisser. On longe des trésors encore inexplorés, et l'on arrive sur une large esplanade, devant le grand autel des sacrifices. Plus on avance et plus la place est belle, plus proche le voisinage du dieu, plus pressées aussi et plus somptueuses les offrandes. Là, Gélon de Syracuse avait consacré les trophées de la victoire d'Himère, contemporaine, jour pour jour, de celle de Salamine, une Niké d'or et un trépied. Nulle part les statues ni les bronzes ne sont sortis de terre en aussi grand nombre.

Voici le temple enfin : il mesure soixante mètres sur vingt-cinq; il était élevé sur un soubassement énorme, pour dominer le mur polygonal et apparaître tout entier par-dessus. Il a semblé longtemps qu'il dût nous cacher ses formes, sa décoration et sa beauté, tant les grandes divisions du plan étaient mal définies, les débris rares, incomplets et informes. Les découvertes sont venues peu à peu : des degrés demeurés en

place, des dalles portant la trace des colonnes, les substructions des murs, le pronaos très vaste où se réunissaient les pèlerins et peut-être aussi le sombre et souterrain adyton, séjour de la Pythie, voilà pour le plan : des tambours de colonnes restés alignés sur le sol, un chapiteau, ferme dans ses lignes relevées et nerveuses, presque comme ceux du Parthénon; des métopes où l'on voit encore la trace des boucliers perses ou gaulois qui y étaient suspendus; un torse en haut relief sur fond rouge, reste d'une des métopes de marbre de la façade orientale, voilà pour l'élévation et l'aspect décoratif. Qui sait si les frontons ne sont pas quelque part cachés sous des remblais, et si le temple ne nous révélera pas quelque jour tous ses mystères, ne nous apparaîtra pas dans toute sa splendeur?

Faisons-en le vœu, mais sans impatience comme sans inquiétude. La fortune nous comblera si elle nous accorde cette faveur, et, si elle nous la refusait, ne soyons pas ingrats; car le Trésor des Athéniens et le Trésor de Siphnos nous assurent dès à présent un succès remarquable et rare, égal aux meilleurs des plus heureuses fouilles. Encore me borné-je aux œuvres décoratives de l'archaïsme finissant; je passe et les vieilles sculptures en tuf du Trésor de Sicyone et maintes statues isolées qui représentent, parfois excellemment, toutes les époques de l'art grec.

Pausanias ne fait que nommer en passant le Trésor des Athéniens. S'il semble avoir lu et peut-être copié la dédicace qui rappelle les exploits et la piété des vainqueurs de Marathon, on dirait qu'il n'a point vu les métopes et les acrotères qui faisaient à la défaite des barbares une si claire allusion, au temple une si brillante parure. Sa concision ou sa légèreté nous a valu du reste une bien passionnante émotion. Lorsque nous avons vu sortir de terre les morceaux trop souvent maltraités, quelquefois aussi dans leur fleur, des trente métopes

qui décoraient les façades et les flancs de l'édifice : Zeus, Héra, Athéna, Dionysos, Apollon, Héraclès, vainqueurs des géants; Héraclès et Thésée, dompteurs de monstres, aux prises avec le lion de Némée, le taureau de Marathon, les Centaures, les Amazones, Géryon, le Minotaure; et ces Amazones lancées au galop, qui se dressaient au sommet des frontons, monument éternel de la terreur inspirée par la cavalerie perse et de sa déroute, nous avons ressenti avec une singulière vivacité la joie de la découverte et la surprise de l'inattendu. Nous avions sous les yeux, nous tenions dans nos mains les témoins d'un des plus grands événements de l'histoire, du plus beau, du plus pur triomphe de la Grèce, et l'œuvre était digne des circonstances, jeune, confiante, hardie, un peu inexpérimentée encore, mais pleine de sève et d'élan. C'est la période des transformations fécondes qui mènent en politique à l'égalité démocratique, en art à la pleine réalisation de la libre beauté. La sculpture est inégale, mais partout elle révèle les qualités maîtresses du génie attique, avec cette probité naïve dans l'effort, qui nous inspire pour les primitifs autant de respect et d'amitié que d'admiration. Certains morceaux déjà sont accomplis : tel le taureau de Marathon, digne pendant de la belle métope d'Olympie que nous possédons au Louvre, d'un modelé même plus étudié et d'un aussi saisissant effet; telle l'Athéna conversant avec Thésée, sereine dans sa majesté comme la déesse du fronton d'Égine, mais souriante d'une grâce virginale; tel encore l'Hercule qui menace Eurysthée, puissant de forme, hardi de pose, élégant de visage, d'un modelé un peu ressenti, mais très ferme et très juste; ou Dionysos enfin, dont le visage alangui sait allier à une simplicité un peu sèche de faire une rondeur enveloppée et — j'ose à peine appliquer ce terme à une œuvre archaïque — une véritable morbidesse.

Je voudrais éviter tout détail trop technique; il est pourtant

difficile de ne pas vous signaler que ces sculptures sont datées rigoureusement, que seules elles le sont, parmi les œuvres primitives de l'École attique, et de ne pas vous faire remarquer qu'elles ont ainsi pour la chronologie de l'art, c'est-à-dire pour l'histoire de son évolution, une inappréciable valeur.

Les sculptures du Trésor de Siphnos sont plus anciennes peut-être de vingt à trente ans, et appartiennent à une autre école, moins délicate et moins sévère dans la recherche de l'élégance, moins soucieuse des finesses de la forme, mais savante, habile dans l'art de développer sur les parois d'un monument des compositions d'une symétrique ordonnance ou d'une fougueuse complication. La frise mesurait, répartie sur les quatre faces, environ 28 mètres, et nous en avons conservé plus de 20; un fronton décoré de figures, moitié en relief et moitié en ronde bosse, complète cet ensemble, vraiment unique pour le VIe siècle, de décoration sculpturale. On avait représenté sur les plaques de la frise : l'apothéose d'Hercule, la course de Pélops et d'Œnomaos, le combat des Grecs et des Troyens autour du corps de Sarpédon, la Gigantomachie; dans le tympan du fronton, la dispute du trépied entre Hercule et Apollon.

Les sujets se groupent et s'opposent deux à deux, scènes pacifiques et presque religieuses, scènes guerrières et tumultueuses; ici la calme ordonnance d'une marche triomphale ou les préparatifs sacrés de la course; là les mêlées furieuses des héros et des dieux. La composition, l'aspect même des divers bas-reliefs diffèrent jusqu'au contraste; tantôt les personnages s'alignent dans un large champ et se profilent sur un fond vide, tantôt ils se groupent, se superposent en plans compliqués, se croisent et s'enchevêtrent, couvrant toute la surface disponible; d'une part la symétrie règne avec exactitude; de l'autre le balancement, plus ingénieux et en quelque sorte latent, consiste plutôt dans l'adroite pondération des masses que dans

le nombre des personnages opposés à la réciprocité des attitudes. Les différences de manière frappent davantage encore; et, si le trésor n'était point tout petit, si la prospérité de Siphnos n'avait pas très peu duré, on croirait volontiers que les différentes faces de la frise ont été exécutées en plusieurs fois, à vingt ans au moins d'intervalle. On y reconnaît manifestement deux mains; les artistes ont travaillé ensemble, ils appartiennent à la même école, mais l'un touchait à la fin de sa carrière, fidèle aux traditions anciennes, l'autre la commençait, novateur et génial. Celui-ci, l'auteur de la gigantomachie et du combat, a mêmes procédés que son collaborateur, mais avec une souplesse de ciseau bien plus adroite, le goût des formes arrondies, des modelés fondus et nuancés, le sentiment de la vie, l'invention ingénieuse, pittoresque et dramatique. Les animaux sont traités avec une aisance, un naturel surprenant, les lions, surtout, d'un réalisme bien rare dans l'art grec et qui fait songer aux maîtres animaliers de l'Assyrie. Les attitudes des personnages étonnent par l'exactitude des détails anatomiques — parfois un peu forcés, — la justesse des mouvements, la variété et l'intensité de l'expression, l'imprévu heureux des oppositions. Ainsi à Héra, qui se précipite avec rage sur un ennemi terrassé, presque jusqu'à en perdre elle-même l'équilibre, l'artiste donnera pour compagne Athéna, dont la marche tranquille renverse sans effort tous les obstacles et qui semble n'avoir pour triompher qu'à se montrer. Auprès d'Énée, d'Hector, de Ménélas et de Patrocle, qui se provoquent et se frappent, il a placé les dieux qui, de leurs trônes olympiens, suivent les péripéties du combat, et si passionnément qu'ils y prennent part, ils gardent la sérénité divine; ils applaudissent aux coups, ils s'interpellent entre eux avec des gestes animés, mais gracieux et naïfs. Arès, couvert de ses armes, semble prêt à s'élancer dans la mêlée; Jupiter garde le calme souverain d'un arbitre; Thétis, qui pose en suppliante

la main sur le genou du dieu, attendrit la scène par ses maternelles angoisses; Némésis, par sa majesté grave, par les idées morales qu'elle éveille, laisse au spectateur une impression sévère et religieuse; elle annonce, au milieu des incertitudes de la lutte, l'inévitable triomphe de la justice. Ainsi cette sombre déesse domine l'histoire d'Hérodote, la tragédie d'Eschyle et la poésie de Pindare. Le sculpteur, en l'introduisant dans son œuvre, a montré qu'il savait concevoir autant qu'exécuter : c'est un maître.

Il serait curieux de rechercher l'influence que les sculpteurs du monument de Siphnos ont pu exercer sur d'autres artistes, et je vous montrerais sans peine dans des œuvres plus récentes et jusque sur le Parthénon des scènes qui semblent inspirées de l'assemblée des dieux, ou des défilés de chars et de chevaux de la course d'Œnomaos. C'est un monument qui fit époque dans l'art comme il marquera dans nos études. Il est capital par sa nouveauté, et j'ose dire aussi, par sa beauté, captivante jusque dans ses imperfections.

« Le Trésor des Athéniens, m'écrivait naguère M. Studniczka, est, pour l'histoire de la sculpture, une pierre angulaire, *ein wahrer Eckstein.* » Quant à M. Furtwængler, il résume ainsi ses impressions de Delphes : « La frise de Siphnos dépasse de loin tout ce que nous connaissions jusqu'ici des bas-reliefs grecs d'ancien style par l'excellence de la conservation, la finesse du rendu, une extraordinaire intensité de vie et la nouveauté des motifs.

« Le Trésor des Athéniens n'est pas moins remarquablement conservé pour l'architecture que pour la décoration. L'architecture est bien la plus fine et la plus serrée qui existe. Les métopes sont aussi précieuses par leur beauté que par leur valeur historique.

« Les fouilles ont été favorisées d'un extraordinaire bonheur; elles ont mis au jour des richesses que l'on ne soupçonnait pas

et que même les plus présomptueux n'auraient point osé espérer. »

Je ne me fais pas scrupule de citer ces témoignages, aussi honorables pour la loyauté de nos collègues étrangers que flatteurs pour l'École française d'Athènes. J'en tire vanité sans embarras, car la louange s'adresse non pas à moi, mais à l'œuvre dont les membres de l'École et moi ne sommes que les ouvriers, et que la France a entreprise avec son ordinaire générosité, sans autre souci que la science, sans autre ambition que la gloire. Si tels sont les résultats de nos fouilles et tels les jugements que portent sur elles les étrangers, peut-être estimera-t-on que le but a été atteint et que l'honneur de pareilles découvertes n'est pas trop chèrement acheté.

## APPENDICE N° VI.

# RAPPORT

### DE LA COMMISSION DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME SUR LES TRAVAUX DE CES DEUX ÉCOLES PENDANT LES ANNÉES 1893-1894, PAR M. JULES GIRARD.

(LU DANS LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 1894.)

MESSIEURS,

Nos Écoles d'Athènes et de Rome tendaient depuis quelque temps à avoir chacune sa spécialité. A Rome on ne s'est, sans doute, jamais complètement désintéressé de l'antiquité latine, mais les études médiévales y dominaient, favorisées d'un côté par la richesse des archives non encore explorées, de l'autre par la provenance des membres de l'École, formés en grande partie à l'École des chartes. En Grèce, les souvenirs du moyen âge sont éclipsés par ceux de l'antiquité, et des fouilles, entreprises sur une grande échelle dans un sol à peine effleuré par la pioche, font revivre l'art et l'histoire des anciens Hellènes. Aussi l'étude de l'antiquité classique y prenait-elle le pas sur l'étude du moyen âge. Aujourd'hui les deux Écoles, sans cesser d'avoir chacune son caractère propre, deviennent cependant de moins en moins exclusives dans leurs prédilections. Pour ce qui est de la Grèce ou, pour parler plus exactement, des anciens pays grecs, l'attention des savants commence à se porter sur l'histoire byzantine. On s'intéresse avec raison à une civilisation trop longtemps dépréciée; on se promet des découvertes dans un domaine dédaigné par la science. Ce revirement de l'opinion n'a pas laissé d'agir sur notre École

d'Athènes : plusieurs de ses membres se sont livrés avec succès à l'étude de l'art byzantin. A son tour le palais Farnèse envoie depuis plusieurs années l'un ou l'autre de ses pensionnaires explorer le sol de l'Algérie et de la Tunisie. Grâce à l'intelligente direction de notre savant confrère M. Geffroy, l'Afrique est devenue une province de notre École de Rome et a remis en honneur l'étude de l'antiquité classique. Que l'École normale et l'École des hautes études nous donnent quelques jeunes philologues versés dans la critique des textes grecs et latins, et disposés à fouiller les bibliothèques de l'Italie, ce mouvement se prononcera de plus en plus. Mais procédons par ordre, et commençons par Rome.

M. Graillot nous a envoyé un mémoire intitulé : *Essai sur le culte de Cybèle à Rome.* C'est un travail bien composé, bien écrit, et qui se lit avec intérêt. Seulement M. Graillot semble s'être trop étroitement enfermé dans le sujet qu'il avait choisi. L'histoire du culte de Cybèle à Rome est bien connue; les textes qui la racontent ne sont pas très nombreux et ils avaient déjà été étudiés de près. M. Graillot, en se contentant de les reprendre, ne pouvait espérer trouver grand'chose de nouveau. Pour renouveler ce sujet, il fallait aller plus au fond, il fallait nous exposer quels étaient les traits essentiels de ce culte venu d'Asie, afin de nous faire mieux comprendre l'attrait et la répulsion qu'il exerça sur les Romains; il fallait étudier avec plus de soin les documents épigraphiques, qui font soupçonner bien des détails ignorés, notamment l'organisation du culte dans les colonies et les municipes de l'empire; il fallait montrer d'une manière plus complète comment se fit, au IV^e^ siècle, la fusion de tous les cultes païens coalisés contre le christianisme et la part que prit celui de la *Magna mater* dans cette lutte.

M. Graillot a fait avec M. Gsell un voyage d'exploration au nord de l'Aurès. Ils ont parcouru les environs de Timgad et de

Kheuchela, et ils en ont rapporté quelques inscriptions inédites, qui n'ont pas, il est vrai, grand intérêt, des plans des *aquæ Flavianæ,* grand établissement thermal, et de quelques églises dont il ne reste que les fondations. Il est fâcheux qu'ils n'aient pu faire de vraies fouilles, qui auraient pu donner des résultats plus fructueux qu'une simple tournée archéologique. Un article des *Mélanges d'archéologie de l'École française de Rome* rend compte de ce voyage.

Avec M. Goyau nous passons aux institutions politiques de l'empire romain.

Ce jeune savant a étudié la tétrarchie, c'est-à-dire le gouvernement de l'empire par quatre souverains, deux Augustes et deux Césars, système né avec Dioclétien et qui ne lui a guère survécu. M. Goyau a pu en embrasser le commencement et la fin, en sorte que son travail forme un tout bien complet et d'une grande unité. Il émet d'abord une idée nouvelle : c'est que Dioclétien n'avait pas formé d'avance tout un plan de gouvernement, comme on le croit d'ordinaire, et qu'il n'était pas un théoricien politique qui veut réaliser à tout prix une conception de son intelligence. Ses réformes, selon M. Goyau, sont nées peu à peu des circonstances, après des tâtonnements et des essais, et c'est toujours le mal qui a suggéré le remède. Étudiant ensuite dans le détail l'œuvre constitutionnelle de Dioclétien, il montre comment il était parvenu à maintenir, dans un empire qui paraît presque partagé en parties égales, l'unité du commandement et une certaine hiérarchie entre les princes. Il fait voir enfin que ce fut l'abdication de Dioclétien qui porta le premier coup au système, et, à cette occasion, il se demande quels motifs ce prince pouvait avoir pour quitter l'autorité souveraine. C'est là une question qu'on a souvent agitée et qui n'est pas résolue. M. Goyau pense que le plus sage est de croire Dioclétien lui-même sur parole et de penser qu'il disait la vérité quand il alléguait, pour se justifier, son

âge et le déclin de ses forces. Dioclétien a renoncé à l'empire parce qu'il avait la conviction qu'une santé languissante est incompatible avec les fonctions d'empereur telles qu'il les concevait.

L'analyse de ce travail en montre l'importance. On pourra discuter certaines conclusions de M. Goyau, mais il est impossible de nier qu'elles ne s'appuient toutes sur des textes d'auteurs anciens et qu'elles ne soient en somme très vraisemblables.

Le mémoire de M. Goyau suggère pourtant une observation qui n'en diminue pas le mérite, mais que nous ne pouvons cependant passer sous silence : c'est qu'il n'était pas besoin d'aller à Rome et d'y séjourner deux ans pour le composer. Toutes les bibliothèques importantes auraient fourni à M. Goyau les textes historiques et juridiques, les recueils de numismatique et d'épigraphie dont il s'est servi.

C'est pour cela sans doute qu'il a cru devoir joindre à son mémoire deux travaux d'un caractère plus archéologique, l'un sur la *Numidia Militiana* de la liste de Vérone, l'autre sur la *Correspondance inédite entre Marini et Bianchi*, dont le premier ne peut pas aboutir à une conclusion certaine et l'autre est plus intéressant par les notes qu'y a jointes M. Goyau que par les lettres mêmes des deux érudits.

M. Charles Bourel de la Roncière s'est proposé de faire connaître en détail l'organisation et les vicissitudes des marines militaires du moyen âge : marines de l'empire d'Orient, marines des Arabes, enfin et surtout marines des différents peuples latins. Un tel sujet demandera encore de longues années de travail pour que toutes les parties puissent en être traitées à fond et de première main.

Les essais qui ont été soumis à l'Académie permettent d'espérer que l'auteur réussira à remplir le cadre qu'il s'est tracé. Il ne s'est dissimulé ni l'étendue ni les difficultés de

l'entreprise; mais il a déjà reconnu les sources auxquelles il doit puiser ses informations, et les chapitres qu'il a rédigés ou esquissés montrent qu'il est familier avec l'archéologie navale, qu'il sait découvrir et interroger les textes, et mettre en œuvre les renseignements fournis par les écrivains du moyen âge et par les pièces d'archives.

M. Bourel de la Roncière a profité de son séjour en Italie pour explorer les dépôts de ce pays. Il y a trouvé beaucoup de documents dont personne n'avait encore fait usage et qui ne se rapportent pas exclusivement aux marines italiennes. Tel est, entre autres, un compte détaillé des dépenses qu'entraînèrent à Narbonne, en 1318 et 1319, la construction et l'armement de cinq galères destinées par le roi Philippe le Long à prendre part à une campagne contre les Musulmans. Ce compte jette un jour inattendu sur les débuts de la marine des rois de France; il a été découvert au cours du dépouillement des archives de la Chambre apostolique, travail très considérable et très délicat, dont un autre membre de l'École de Rome, M. Joseph Deloye, s'était chargé et que l'Académie ne doit pas regretter d'avoir particulièrement encouragé à l'aide d'une allocation prise sur les revenus de la fondation Piot.

Le travail de M. Joseph Deloye auquel nous venons de faire allusion est des plus utiles et sera fort apprécié de tous ceux qui ont à faire des recherches dans un des fonds les plus embrouillés des archives du Vatican. Il a voulu donner un fil conducteur qui permette de se diriger au milieu de la masse énorme des documents relatifs à l'administration de la Chambre apostolique pendant le séjour des papes à Avignon. Il a minutieusement passé en revue les pièces qui en sont provenues : il en a dressé l'inventaire en suivant l'ordre matériel dans lequel elles sont aujourd'hui disposées; il y joindra des tables pour rétablir les classements primitifs, et il se propose d'en tirer un tableau de l'organisation camérale au XIV^e siècle.

Les cahiers que M. Deloye a soumis à l'Académie nous montrent que le dépouillement a été conçu et exécuté avec intelligence et méthode. Les morceaux d'inventaire qui ont été mis sous nos yeux ne laissent aucun doute sur l'utilité pratique du travail.

Une longue introduction jointe aux spécimens d'inventaire fait connaître la composition des séries inventoriées, la nature des documents qu'elles renferment et l'intérêt des renseignements qu'on en peut tirer. Ces séries sont au nombre de cinq :

La principale est connue sous la dénomination de *Introitus et exitus*. Ce sont, à proprement parler, les registres des recettes et des dépenses, se rapportant les uns à l'administration centrale, les autres aux administrations locales, notamment à celles du Comtat-Venaissin, de la marche d'Ancône, du patrimoine de Saint-Pierre en Toscane et du duché de Bénévent. Les relevés de M. Deloye indiquent exactement la nature et la date des cahiers assemblés, souvent sans ordre, dans 377 registres. On comprend tout le parti que les historiens pourront tirer d'un répertoire à l'aide duquel ils verront dans quels comptes ils ont à chercher des informations sur la matière et sur la période dont ils s'occupent. Les publications de M. Müntz ont pu donner une idée de la richesse et de la précision des détails contenus dans les *Introitus et exitus* relatifs aux artistes et aux travaux d'art. Ces comptes ne sont pas moins précieux pour les études d'histoire générale, en tant surtout qu'elles ont trait à la politique et à l'administration du gouvernement pontifical, aux questions économiques, à l'état des arts, de l'industrie et du commerce, aux détails de la vie privée.

La série intitulée *Collectoriæ*, dont 504 registres entraient dans le cadre de M. Deloye, se rapporte aux revenus que les collecteurs ou sous-collecteurs du Saint-Siège avaient à percevoir dans les divers diocèses de la chrétienté : décimes, re-

venus des bénéfices vacants, etc. On y a mêlé des articles d'un caractère différent, mais dont l'intérêt n'est pas moindre pour nous : tels sont des comptes très détaillés de la claverie d'Avignon.

Une troisième série : *Obligationes, divisiones et solutiones*, a pour objet la comptabilité des sommes dues pour cens, pour droits de visite, etc., par divers prélats ou feudataires, sommes qui se partageaient entre les cardinaux et la Chambre apostolique. M. Deloye a dépouillé 60 registres de cette série; il y a rattaché, en appendice, l'indication d'un certain nombre de cahiers qui se trouvent indûment confondus avec les 347 registres en papier de la chancellerie des papes d'Avignon.

La série des *Litteræ camerales*, telle qu'elle est aujourd'hui constituée, ne remonte pas au delà du commencement du xv^e^ siècle; mais M. Deloye a recueilli de divers côtés des pièces émanées du camérier, ou à lui adressées, qui peuvent donner une idée de ce que devait être au xiv^e^ siècle le groupe des *Litteræ camerales*. C'est là qu'on voit le mieux quelles étaient les attributions et les fonctions du camérier et des agents qu'il avait sous ses ordres.

Dans une dernière série : *Instrumenta miscellanea*, sont rassemblées des pièces volantes se rapportant à la comptabilité : mandats, quittances, correspondances, états récapitulatifs, etc. Celles qui appartiennent à la période avignonaise, au nombre d'environ 3,000, remplissent une cinquantaine de layettes, dans lesquelles elles sont rangées chronologiquement. M. Deloye n'a pu les analyser une à une; il a dû se borner à donner un aperçu général de la composition de cette série, dans laquelle un classement chronologique rigoureux rend les recherches assez faciles.

Il est à désirer que M. Joseph Deloye puisse promptement mettre au net et publier les notes qu'il a prises sur le fonds des archives camérales du Saint-Siège.

L'inventaire dont il a réuni les matériaux sera certainement l'un des travaux les plus utiles qui aient été accomplis sur les documents du moyen âge par les membres de l'École de Rome.

M. Ardaillon, qui était membre de troisième année, à l'École d'Athènes, a envoyé à l'Académie un travail intitulé *Mémoire sur les ports antiques de la Grèce,* et accompagné d'un atlas de neuf planches.

Cet essai, qui n'a que 66 pages, est loin d'avoir l'importance et l'intérêt de celui que M. Ardaillon nous avait adressé l'an dernier sur les restes de l'exploitation antique des mines du Laurium. Ce n'est qu'une analyse et une comparaison, d'ailleurs très claire et très méthodique, des textes anciens qui peuvent nous renseigner sur la disposition des ports, et une description, faite d'après les divers explorateurs dont l'attention s'est portée sur ce point, de tous les restes qui subsistent des ports de cités antiques dans le bassin oriental de la Méditerranée. Les planches ne sont que des calques exécutés d'après les plans dessinés par ces explorateurs ou d'après les restitutions qu'ils ont proposées. Nulle part l'auteur ne fait intervenir ses propres observations; ce mémoire ne lui appartient que par l'ordre qu'il a mis dans les textes et dans les faits qu'il cite, par le parti qu'il a tiré des relevés d'autrui, par les conclusions, toujours judicieuses, qu'il en tire.

On est d'abord un peu étonné du caractère tout impersonnel de cette étude; on se l'explique quand on sait comment M. Ardaillon a employé les derniers mois de sa troisième année de pension. Il les a consacrés à des fouilles et à des recherches faites sur place, à Délos, pour y relever, sur le rivage et sous l'eau, dans la mer même, les dispositions du port de cette île.

Les résultats de cette exploration ne pourront manquer d'offrir un grand intérêt. Sous une forme ou sous une autre, ils seront portés prochainement, nous l'espérons, à la connaissance du monde savant; en attendant, ce que nous a donné

là M. Ardaillon, c'est en quelque sorte la préface du livre qu'il prépare, c'est le résumé du travail préliminaire auquel il a dû se livrer avant de tenter une description et une restauration du port de Délos. Par lui-même, le mémoire est un peu mince; il suffit pourtant à prouver quelles précautions le jeune savant a prises pour reconnaître le caractère et le sens des vestiges qu'il est allé étudier à Délos; c'est à ce titre, comme une espérance et une promesse, que votre Commission l'envisage et l'accueille.

M. Bourguet a eu le bonheur de faire deux campagnes à Delphes et d'être initié à la méthode des fouilles et au déchiffrement des inscriptions par un maître tel que M. Homolle. Nous nous plaisons à reconnaître que M. Bourguet a bien profité de cet enseignement : le mémoire qu'il nous a envoyé en est la preuve. Ce mémoire contient la copie et le commentaire d'une inscription de 208 lignes, comprenant les comptes, pour une durée de 25 années, d'une commission chargée de veiller à la construction d'un édifice sacré. Des documents du même genre avaient été découverts à Épidaure et à Délos et ont fourni de nombreux détails techniques sur les constructions et les contrats avec les entrepreneurs. Ce qui fait l'intérêt du texte expliqué par M. Bourguet, c'est qu'il est contemporain de la Guerre sacrée et que la commission opère sous le contrôle de l'assemblée amphictyonique.

Les travaux ont lieu à Delphes, mais ils sont faits au nom des peuples qui font partie de l'assemblée. Les commissaires appelés *ναοποιοί* sont au nombre de 36; ils sont pris dans les peuples qui avaient droit de suffrage au conseil des Amphictyons. L'argent, mis en dépôt dans la caisse de la ville de Delphes, leur est délivré par l'intermédiaire des sénateurs de la ville; quelques-uns des commissaires seulement assistent au versement, mais il n'est fait que sur la demande de la commission tout entière. Les *ναοποιοί* vont en personne surveiller

l'exploitation de carrières à Tégée, ou l'extraction de blocs de pierre à Corinthe; ils s'occupent aussi du transport des matériaux à Delphes, ainsi que de la taille et de la mise en place; les ouvriers, les entrepreneurs et l'architecte sont sous leurs ordres et sont payés par eux.

A cette longue inscription M. Bourguet a joint un autre texte malheureusement fragmentaire. C'est une partie de la liste des versements faits par les Phocidiens après la Guerre sacrée pour s'acquitter de l'amende énorme à laquelle le conseil amphictyonique les avait condamnés. Nous avons là un heureux complément des sept fragments de même nature que M. Paris avait découverts dans ses fouilles d'Élatée. Mais l'inscription de Delphes donne de plus la liste complète des Amphictyons qui assistaient au versement. Parmi eux figure Philippe de Macédoine, qui disposait des deux suffrages enlevés aux Phocidiens. Une autre liste, insérée dans le compte des *ναοποιοί*, mentionne les deux représentants d'Alexandre. Un texte bien postérieur, que M. Haussoullier avait copié à Delphes, prouve que Persée avait aussi deux voix dans le conseil et que les rois de Macédoine cherchèrent de tout temps à faire maintenir les droits qui leur avaient été attribués après la Guerre sacrée. Reste encore à trouver une liste antérieure à 346, pour fixer l'histoire des variations du conseil amphictyonique, qui a déjà suscité tant de travaux.

Le mémoire de M. Bourguet atteste un travail sérieux, et les résultats auxquels il est arrivé sont en général satisfaisants. Des raisonnements justes, peut-être un peu longs, l'ont conduit à fixer la date du monument avec certitude; une inscription, découverte depuis l'envoi de son mémoire, a confirmé ses conclusions et prouvé que la guerre dont il est question dans les comptes est bien la première des deux Guerres sacrées du IVe siècle (355-346).

La commission était intéressante à étudier à cause de son

caractère international : M. Bourguet s'est appliqué à en déterminer la composition et à préciser le rôle de ses membres. Il devine plutôt qu'il ne prouve que la différence entre les deux parties du compte tient à une réorganisation au profit de l'influence macédonienne. Le texte ne fournit aucune indication pour une conjecture de ce genre.

Le mécanisme de la caisse et les détails de la comptabilité ont été étudiés avec grand soin et résumés dans des tableaux très complets. C'est un travail minutieux, qui fait honneur à la conscience de notre jeune savant, mais qui n'aboutit pas à un résultat bien important. Il eût peut-être mieux valu chercher à déterminer le rôle des Amphictyons dans le règlement du compte général. Les représentants de la ville de Delphes apportaient la liste des sommes qu'ils avaient versées à la commission ; celle-ci, de son côté, présentait un état détaillé des dépenses qu'elle avait faites. Le conseil des Amphictyons, après examen, déclarait que les deux comptes étaient d'accord (*ἐνεφανίζθη τοῖς ἱερομνάμοσιν ὁμόλογα*).

Dans un document de cette nature, il se présente de nombreuses difficultés provenant soit de mots nouveaux, soit de détails techniques. Le devoir de l'éditeur est de les éclaircir. M. Bourguet n'a pas reculé devant cette tâche et il y a le plus souvent réussi. Voici cependant quelques passages dont l'interprétation a paru moins heureuse. Les *πωλητῆρης τᾶν δεκατᾶν* sont, comme les polètes athéniens, des magistrats financiers chargés, entre autres choses, de mettre en adjudication la ferme des impôts ; les dîmes devaient former un des principaux revenus de la ville de Delphes.

Dans une autre partie, M. Bourguet, trouvant la mention d'une machine à Cirrha et préoccupé de la guerre pendant laquelle les dépenses ont eu lieu, a cru qu'il s'agissait d'une machine de guerre. Il serait assez singulier qu'une commission de *ναοποιοί* se fût ainsi chargée de pourvoir à des préparatifs

militaires. Aussi le texte peut-il s'expliquer autrement. Si l'on remarque tout à côté la mention de payements faits à un entrepreneur chargé d'amener par mer des pierres du Péloponèse, on pensera que la machine de Cirrha devait seulement servir à débarquer les matériaux destinés à la construction dont les commissaires étaient chargés.

Il serait encore plus important de savoir quel est l'édifice dont s'occupaient les *ναοποιοί*. M. Bourguet n'a pas osé reconnaître qu'il s'agissait du grand temple de Delphes. Si le sanctuaire fut commencé à la fin du VIe siècle, si même on peut croire que la cella fut construite au temps des guerres médiques, l'ensemble des constructions n'était pas encore terminé au IVe siècle. Nous avons là-dessus le témoignage formel du scholiaste d'Eschine.

L'inscription donne une grande valeur à ce témoignage, car elle parle de la fourniture et de la pose de six blocs d'architrave et de douze triglyphes. On travaillait donc encore à la colonnade extérieure, qui était d'ordre dorique. Ainsi s'explique un fait qui paraît avoir surpris et un peu déconcerté dans les fouilles du temple. Le rapport publié dans le Bulletin constate très judicieusement que les chapiteaux doriques, aux lignes à peine renflées et presque droites, ne rappellent en rien les types du VIe siècle et même du Ve. C'est qu'en effet, ils sont du IVe. L'achèvement du temple de Delphes, comme il est arrivé pour les églises du moyen âge, a traîné pendant plusieurs siècles et même, suivant le scholiaste d'Eschine, il aurait été terminé seulement sous Néron. Il y aura lieu de tenir compte de ce fait, prouvé par l'inscription des comptes, lorsqu'on voudra apprécier la valeur des sculptures et des débris d'architecture provenant de la colonnade extérieure.

En somme, le mémoire de M. Bourguet, un peu modifié et abrégé, figurera avec honneur dans le Bulletin, et l'auteur mérite les éloges de l'Académie pour l'esprit judicieux,

la sagacité et les connaissances épigraphiques dont il a fait preuve.

M. G. Millet nous avait envoyé l'année dernière, qui était la seconde de son séjour en Grèce, un remarquable mémoire sur le couvent grec de Daphné, près d'Athènes. Fidèle à l'étude de l'art byzantin, qu'il connaît si bien, il nous adresse cette année un important travail sur «les églises et les peintures murales subsistant à Trébizonde». Il est peu de régions de l'ancien empire byzantin qui aient été moins étudiées jusqu'ici au point de vue de l'archéologie comme de l'art. Sauf quelques indications de l'historien Fallmerayer, sauf quelques pages de Texier, fourmillant d'inexactitudes, il n'a jamais été fait aucune étude des monuments religieux encore debout à Trébizonde. M. Millet vient de faire ce travail, qui constitue une contribution des plus utiles à l'histoire générale de l'art byzantin.

Il était grandement temps qu'un érudit fît ces recherches. Les édifices religieux de Trébizonde sont fort délabrés. Les monastères ont en grande partie disparu ou tombent en ruines. Parmi les églises, celles qui ont été transformées en mosquées ont leurs parois recouvertes de badigeon et sont livrées à un complet abandon; d'autres sont tout à fait ruinées. A chaque pas du mémoire de M. Millet, on constate que telle fresque, tel détail d'architecture, qui existait du temps de Fallmerayer et de Texier, même encore en 1870, a disparu, détruit par le temps ou recouvert par le badigeon ou par des fresques modernes.

Les églises de Trébizonde, sauf quelques-unes, les peintures surtout qui en recouvrent les murailles, ne sont pas d'un âge très ancien. La plupart datent de l'empire même de Trébizonde, fondé au temps de la quatrième croisade, empire florissant qui dura deux siècles et demi. Ces églises possèdent des peintures, souvent très endommagées, il est vrai, mais encore visibles et

parfois munies d'inscriptions intéressantes. Leur étude est d'une grande importance pour la connaissance de l'art byzantin local à cette époque.

M. Millet a commencé par esquisser, autant que cela se pouvait, l'histoire de chacun de ces monuments. C'était une tâche des plus difficiles. Les documents manquent presque complètement. Il ne subsiste pas une pièce d'archives, à peine quelques textes épars dans les auteurs. Ce n'est qu'à force de recherches minutieuses, en s'aidant de quelques inscriptions encore existantes, ou rapportées par les historiens modernes, que M. Millet a pu rassembler péniblement quelques notices sur la fondation et l'histoire de chacune de ces églises, depuis la métropole, la Panaghia Chrysoképhalos, qui est au centre de la citadelle actuelle, ou celle du monastère célèbre de la Théosképastos, jusqu'aux temples plus humbles que le temps épargna. Il était difficile d'être plus complet. M. Millet n'a négligé aucun indice; et il a fait le même travail consciencieux sur les constructions monastiques, bien plus délabrées encore que les églises.

La seconde partie du mémoire, plus considérable que la première, comprend la description de ces édifices. C'est d'abord l'étude minutieuse de leur architecture. M. Millet ramène toutes les églises de Trébizonde à trois types, et compare chaque groupe avec les édifices byzantins contemporains de même espèce. Il note avec le plus grand soin les caractères essentiels de l'architecture de Trébizonde, qu'il groupe en deux catégories. Les uns répondent à une tradition du pays; tels sont la forme des absides et l'emploi de la mosaïque ou de la peinture à l'intérieur des édifices. D'autres caractères, tels que l'allongement du corps de l'église et la tendance à traiter la coupole comme un élément accessoire, ne sont pas spéciaux à Trébizonde, mais apparaissent à la suite d'une évolution lente, au cours de laquelle les Byzantins finirent par oublier les principes

essentiels de leur architecture. Des plans et des photographies en nombre sont joints à cette partie du mémoire.

Les chapitres suivants traitent des peintures murales des églises de Trébizonde. M. Millet étudie successivement l'ordonnance de ces décorations, l'iconographie de chacune des scènes religieuses, de chacun des personnages représentés, la technique des peintures et leur style, s'efforçant constamment de tirer de ses observations de quoi enrichir l'histoire de l'art et de l'archéologie, tant de l'empire de Trébizonde en particulier que des Byzantins en général. Ici encore il appuie ses explications sur de nombreuses reproductions photographiques, dont beaucoup, il est vrai, sont forcément défectueuses. Les conclusions de l'auteur offrent un grand intérêt. Il s'inscrit en faux contre ceux qui dédaignent les artistes byzantins du XIV^e^ et du XV^e^ siècle, et en particulier ceux de Trébizonde. Les peintures de cette ville sont loin de la grossièreté qu'on a trop longtemps reprochée à l'art byzantin finissant; au contraire, le retour des Paléologues à Constantinople suscita dans tout l'empire une sorte de renaissance de l'hellénisme byzantin. Le mémoire de M. Millet est le premier travail consacré spécialement à l'art byzantin de cette époque. C'est en même temps le premier essai tenté pour faire connaître l'art particulier à cette région de l'Asie Mineure. Il sera très utile à qui reprendra un jour cette histoire de l'empire de Trébizonde, qui n'a pas fait un pas depuis les travaux déjà anciens de Fallmerayer. Je ne saurais assez dire combien je suis frappé des qualités de science solide, claire et précise dont cet excellent mémoire témoigne à chaque page.

Cet éloge acquiert un grand prix par l'autorité de celui qui le donne. Votre rapporteur n'est que l'interprète de notre savant confrère, M. Schlumberger, qui a bien voulu prêter à la Commission le secours de sa compétence spéciale.

Ce serait donner une idée insuffisante des travaux et des

efforts de notre École d'Athènes que de se borner à l'examen des mémoires envoyés par ses membres. Il est vrai que les fouilles exécutées par eux à Délos et à Delphes ont eu un si grand retentissement qu'il est presque inutile de les rappeler ici. Disons cependant que M. Ardaillon a poursuivi avec l'attention pénétrante dont il avait fait preuve dans ses belles recherches sur le Laurium, son exploration du port et des docks de Délos, où, pendant deux ou trois siècles, les négociants affluèrent de toutes les parties de la Méditerranée. Ajoutons que M. Ardaillon s'associe au grand travail de triangulation entrepris par M. Convert, conducteur des ponts et chaussées. Ce travail, qui s'achève en ce moment, donnera aux archéologues une carte générale de l'île, dressée à un millimètre pour mètre, et leur sera un précieux guide pour des recherches ultérieures. — Après avoir étudié les inscriptions trouvées à Delphes, M. Couve a employé sa quatrième année à faire, dans la même île de Délos, des fouilles, pour lesquelles l'Académie avait accordé une allocation sur les fonds du legs Piot. Vous avez pu, l'autre jour, vous convaincre par vos propres yeux des beaux résultats de ces fouilles. Les photographies, les dessins, les plans, exécutés par M. Convert, vous ont introduits dans les maisons grecques du IIe siècle avant notre ère, et vous en ont montré, non seulement la disposition générale, mais aussi la décoration sobre et élégante. Parmi les œuvres plastiques trouvées au cours de ces fouilles, vous avez surtout remarqué un Diadumène, qui est une des meilleures répliques que nous possédions du chef-d'œuvre de Polyclète. Parlerai-je de l'exploration du grand sanctuaire continental d'Apollon, conduite avec tant d'intelligence par l'éminent directeur de l'École d'Athènes? Là encore vos yeux vous ont instruits, mieux que ne pourrait le faire la description la plus minutieuse, de l'importance capitale des fouilles de Delphes pour l'histoire de l'architecture et de la sculpture grecques. Et ce n'est là qu'une

partie des résultats obtenus; l'exposition des plâtres et des photographies ne pouvait faire connaître les nombreux textes épigraphiques fournis par le sol de Delphes. Comme ils sont du plus haut intérêt pour l'histoire, les institutions et la littérature des Hellènes, nous espérons que les fonds nécessaires à leur publication intégrale ne se feront pas attendre longtemps. Une nouvelle campagne va s'ouvrir l'année prochaine; mais on peut dire, dès aujourd'hui, que les résultats des travaux entrepris à Delphes ont largement rempli les espérances qu'on en avait conçues.

## LIVRES OFFERTS.

### SÉANCE DU 2 NOVEMBRE.

Sont offerts :

*Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner- und dem Cistercienser-Orden.* Jahrg. XV, Heft III, 1894 (Brünn, 1894, in-8°);

*Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften.* Philosophisch-historische Classe. Jahrg. 1893 (Vienne, 1893, in-8°);

*Archiv für österreichische Geschichte*, herausgegeben von der zur Pflege vaterländischer Geschichte aufgestellten Commission der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. T. XVIII, 1re et 2e parties; t. XIX, 1re et 2e parties (Vienne, 1892 et 1893, 4 vol. in-8°).

M. le docteur Hamy présente, de la part de l'auteur, M. G. Marcel, *Le Conte d'Alsinoys, géographe* (Paris, 1894, in-8°; extrait de la *Revue de géographie*).

«Nicolas Denisot, dit Le Conte d'Alsinoys, auquel notre confrère M. Hauréau a jadis consacré une courte notice dans son *Histoire littéraire du Maine*, vient d'être l'objet de la part de M. Gabriel Marcel d'une nouvelle étude, que je suis chargé de présenter à l'Académie. Ce petit travail a été écrit à l'occasion d'une carte-tableau de ce dessinateur habile, retrouvée par le laborieux conservateur du dépôt des cartes de la Bibliothèque nationale, dans les collections de Klaproth, acquises, en 1832, par cet établissement. La gravure en question a été faite pour accompagner la traduction de l'*Histoire de la Terre-Neuve, du Pérou et l'Inde occidentale*, publiée par Jacques Gohorry, en 1545, chez l'éditeur parisien Vincent Sartenas. Elle représente la côte occidentale de l'Amérique du Sud, depuis Veragua jusqu'un peu au sud de Tombez. Une vingtaine de noms sont écrits en désordre au-dessous de l'équateur; je citerai : *Saint-Michel*, fondée par Pizarre quand il quitta le littoral pour gagner l'intérieur; *Caxamalca, ville royale*, la ville de Cajamarca, correctement placée sur le versant oriental d'une grande montagne qui correspond aux Andes, mais d'où l'auteur fait descendre deux fleuves coulant vers l'est, dont l'un traverse un lac, au bord duquel se voit une île dite *de Collao*, nom que les Incas donnaient à l'est de leur empire, et que les Espa-

gnols imposèrent au bassin intérieur de Titicaca. Je lis encore *Pachalchami, ville plus grande que Paris*, Pachacamac, dont les célèbres ruines s'étendent sur le rivage, à quelques kilomètres au sud de Lima, et où l'on visite notamment les restes imposants d'un temple du soleil, que Denisot a figuré avec cette légende : *Mosquée du soleil toute couverte d'or.* Puis ce sont les villes de Caxas (Cajatambo), *Piuxa* pour Piura, et une bataille qui représente *la défaite de Atabalipe* (Atahualpa). Toute cette géographie péruvienne est bien rudimentaire, sans aucun doute, mais il ne faut pas oublier qu'elle a été gravée par Le Conte d'Alsinoys, au lendemain même de la conquête. L'auteur s'excuse d'ailleurs très gracieusement de son insuffisance : «Il n'a esté possible de vous faire ung «portraict de description plus parfaicte sur imparfaicte congnoissance. «Toute foys j'ay pensé qu'en attendant mieulx, encore aymeriez vous «mieulx peu que rien.»

### SÉANCE DU 9 NOVEMBRE.

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL présente à l'Académie, de la part de l'auteur, M[gr] Dehaisnes, un volume intitulé : *Notices descriptives sur les objets mobiliers conservés dans les établissements publics de l'arrondissement de Lille* (Lille, 1894, in-8°).

M. SCHLUMBERGER a la parole pour un hommage:

«J'ai l'honneur de présenter à l'Académie, de la part de M. Ch. Diehl, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, un volume intitulé : *L'art byzantin dans l'Italie méridionale*, qui est la réunion de divers mémoires publiés par cet érudit dans diverses revues. Tous ces mémoires, fort remaniés par l'auteur, sont le résultat de longs voyages entrepris dans la terre d'Otrante, la Basilicate, la Calabre et la Sicile. Tous se rapportent à un même objet de recherches, l'étude des influences exercées par Byzance sur l'art italien des provinces méridionales. Sur cette question délicate et tant discutée, ils fournissent des éléments très nouveaux, d'un grand intérêt surtout pour l'histoire de la peinture byzantine et de ses influences sur l'art italien au moyen âge. Je signalerai en particulier les chapitres si intéressants sur les grottes érémitiques et les chapelles souterraines de la terre d'Otrante, de la région de Brindisi et des contrées voisines, avec leurs peintures à fresques si curieuses, malheureusement souvent si délabrées. J'ai plaisir à signaler à mes confrères ce beau et savant volume. C'est un document très important de plus à l'actif de

cette histoire de l'art et de l'archéologie de Byzance, qui sort enfin de l'oubli où elle était si longtemps demeurée.»

M. Alexandre Bertrand fait hommage à l'Académie, au nom de l'auteur, M. Salomon Reinach, du second volume de la *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain* (Paris, 1894, in-8°).

«Vous n'avez certainement pas oublié que le premier volume de cette intéressante série a obtenu la première médaille au concours des Antiquités de la France de 1890. Ce second volume est aussi méritant que le premier. L'auteur nous donne, aujourd'hui, la *Description raisonnée* des bronzes figurés de la Gaule romaine, au nombre de 545. Il ne se contente pas de les décrire, il les a tous reproduits par la zincogravure, depuis les plus importants jusqu'aux plus petits, afin que l'impression générale fût plus vraie et répondît mieux à la réalité que ne l'eût fait un choix de pièces capitales, à l'exclusion des autres.

«Les dessins, qui sont de M. Devillard et de M. Salomon Reinach lui-même, sont d'une scrupuleuse exactitude, et, malgré leur simplicité, d'un aspect agréable. Notre savant confrère M. Georges Perrot écrivait récemment dans le *Journal des savants* : «*L'idéal serait un catalogue illustré à chaque page. Mais alors que de frais! Il faudrait peut-être agrandir le format; en tous cas, il faudrait élever le prix du volume.*» La présente *Description* répond au désir de M. Perrot, sans justifier ses craintes. Grâce aux nouveaux procédés que l'industrie met à notre disposition, le format n'a pas été augmenté, et le prix de ce volume de 384 pages, illustré d'une héliogravure et de 600 dessins, est resté des plus modestes. M. Reinach a montré la voie; il trouvera, je l'espère, des imitateurs.

«*Les bronzes figurés de la Gaule romaine* sont loin d'avoir ce seul mérite. M. Salomon Reinach ne s'est pas contenté de décrire et de figurer les objets, avec indication de leur provenance; il les étudie dans tous leurs détails, les rapproche des objets analogues connus, avec mention des ouvrages où ils ont été publiés. Il discute les opinions précédemment exprimées, — avant de donner la sienne. L'examen de certaines figures, comme celui des *Dis pater,* prend, dans ce catalogue, le caractère et l'importance de véritables notices, où rien de ce qui peut éclairer les problèmes soulevés par les figures n'est oublié.

«De ces larges et minutieuses études ressortent des vues générales, que l'auteur résume dans un avant-propos; il y définit, à son point de vue, les caractères de l'art gaulois, en indique les origines et les trans-

formations après la conquête romaine, sous l'influence de l'art gréco-égyptien, c'est-à-dire alexandrin, influence que M. S. Reinach croit avoir été prépondérante à cette époque. Ces influences altèrent l'originalité du génie gaulois qui reprend le dessus au moyen âge.

«Les vues de M. S. Reinach pourront être discutées. On ne pourra leur refuser d'être ingénieuses et originales.

«Ce catalogue n'est donc pas seulement un précieux répertoire d'antiquités d'un ordre spécial, le plus complet qui existe. C'est bien, comme son titre l'indique, un *catalogue raisonné*. Nous ne craignons pas de dire un *catalogue modèle*, — œuvre qui s'adresse à la fois aux savants, aux collectionneurs, et même au grand public qui visite nos musées. On ne saurait trop le recommander aux amateurs et aux curieux des origines et des péripéties de notre art national.

«M. Reinach nous promet prochainement un troisième volume consacré à la salle de mythologie gallo-romaine. Ce qu'il dit dans le présent catalogue de quelques-unes des divinités de la salle du bronze nous permet de présager le parti qu'il tirera de cette nouvelle série. Nous ne saurions trop remercier M. Salomon Reinach de l'intelligente activité qu'il déploie dans l'accomplissement d'une œuvre de patience qui exige, pour être menée à bonne fin, en même temps qu'un grand savoir, un profond dévouement à la science.»

M. Delisle présente, de la part de l'auteur, M. Bertrand de Broussillon, le *Cartulaire de Saint-Michel de l'Abbayette*, prieuré de l'abbaye du Mont-Saint-Michel (997-1421) (Paris, 1894, in-8°), où se trouvent, entre autres pièces intéressantes, deux actes émanés des comtes du Maine.

M. Maspero a la parole pour un hommage :

«L'Académie a reçu de la famille de M. Dillmann le cinquième volume de la version éthiopienne de l'Ancien Testament, comprenant les Livres apocryphes, Baruch, Tobie, Judith, etc. C'est la dernière œuvre d'un des hommes qui ont le plus contribué au progrès des sciences orientales en Europe. Théologien, Dillmann s'était consacré à la publication et à l'interprétation des versions de l'Ancien Testament, qui nous ont été conservées dans la langue antique de l'Abyssinie. Il avait renouvelé l'étude de l'éthiopien, négligée pendant longtemps; il lui avait rendu la place qu'elle méritait de tenir parmi les autres idiomes sémitiques; il en avait précisé la grammaire et l'histoire. L'Académie, en accusant réception de ce volume, tient à remercier la famille qui le lui a

envoyé, et à saluer une dernière fois la mémoire du savant éminent qui vient de disparaître, après une existence longue et bien remplie.»

M. Ph. Berger offre à l'Académie, au nom de M. le professeur Dav.-Heinr. Müller, de Vienne, un travail intitulé : *Ezechiel-Studien* (Berlin, 1895, in-8°).

«Le prophète Ézéchiel a été, dans ces derniers temps, l'objet d'études approfondies de la part de MM. Smend et Cornill.

«M. D.-H. Müller, qui s'est fait connaître depuis longtemps par des travaux remarquables sur les inscriptions araméennes, assyriennes, himyarites, applique à l'étude d'Ézéchiel le résultat de ses études épigraphiques.

«Quand on étudie les inscriptions, on remarque qu'elles ne sont pas laissées au caprice de leurs auteurs; elles sont composées d'après des règles fixes, et elles rentrent toutes dans certains cadres conventionnels, ce qui nous permet de restituer souvent un texte très mutilé à l'aide d'autres inscriptions appartenant à la même catégorie. Les prophéties, par leur nature, sembleraient ne devoir relever que de l'inspiration individuelle; et pourtant, on y retrouve les traces d'une composition savante analogue et on est amené à les considérer comme un genre littéraire obéissant à certaines lois fixes.

«En appliquant ces principes au livre d'Ézéchiel, M. D.-H. Müller a démontré, par un exemple précis, l'utilité que l'étude des textes peut retirer de l'application de la méthode épigraphique. Il a ainsi établi que certaines formules familières à cet auteur, la «dispersion des cadavres sur les montagnes et les hauteurs, dans les ravins et les vallées», la menace de «l'épée, la famine et la peste», d'autres encore, s'expliquent par les inscriptions cunéiformes, où on les retrouve presque textuellement.

«Bien d'autres choses méritent d'être notées dans ce court travail. Il faut signaler en particulier la description du char d'Ézéchiel, et l'explication, à l'aide des monuments figurés de la mythologie assyrienne, des différences qu'il présente aux chapitres 1 et 10.

«On comprend l'importance qu'ont ces coïncidences répétées, pour la détermination de la date des prophéties d'Ézéchiel.»

M. Homolle présente à l'Académie, de la part de l'auteur, M. A. de Ridder :

1° *Catalogue des bronzes de la Société d'archéologie d'Athènes* (Paris,

1894, in-8°; fascicule 71 de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*);

2° *Statuette de bronze de l'Acropole* (Athènes et Paris, 1894, in-8°; extrait du *Bulletin de correspondance hellénique*).

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE.

Le Secrétaire perpétuel offre à l'Académie, au nom des auteurs, *Jeanne d'Arc en Berry et l'ancienne fête dite* de la Pucelle *à Bourges*, par MM. Lucien Jeny et P. Lanéry d'Arc (Paris et Bourges, 1894, in-8°).

« C'est une nouvelle édition d'un livre où les deux auteurs ont recueilli, avec un très grand soin, tous les incidents, toutes les traces du séjour de Jeanne d'Arc en Berry, en y joignant des pièces inédites qui ont un grand intérêt comme tout ce qui regarde la Pucelle d'Orléans. »

Le Président présente, au nom de l'auteur, M. C. Rothe, docteur en philosophie de l'Université de Copenhague: *Les négations dans la langue française depuis le* xvi$^{e}$ *siècle jusqu'à nos jours* (Copenhague, 1890, in-8°).

M. l'abbé C. Douais adresse en hommage à l'Académie quatre brochures, dont il est l'auteur et qui sont intitulées :

*Mélanges sur Saint-Sernin de Toulouse*, fasc. I. (Toulouse, 1894, in-8°);

*Poème latin rythmique du* xiv$^{e}$ *siècle sur le* Missus est angelus (Paris, 1894, in-8°);

*Des fortunes commerciales à Toulouse et de la topographie des églises et maisons religieuses de Toulouse d'après deux testaments* (xiii$^{e}$-xv$^{e}$ *siècles*) (Paris, 1894, in-4°);

*L'Albigeisme et les Frères prêcheurs à Narbonne au* xiii$^{e}$ *siècle* (Paris, 1894, in-8°).

La « Smithsonian Institution » adresse à l'Académie les publications suivantes :

*Tenth annual Report of the Bureau of Ethnology of the Secretary of the Smithsonian Institution, 1888-1889*, by J. W. Powell, director (Washington, 1893, in-4°);

*The Maya Year*, by C. Thomas (Washington, 1894, in-8°);

*Bibliography of the Wakashan Languages*, by James Constantine Pilling (Washington, 1894, in-8°).

Sont encore offerts :

*Jean-Baptiste de Rossi*, par M. Edm. Le Blant, membre de l'Institut (Paris, 1894, in-8°; extrait de la *Revue archéologique*);

*Notice généalogique sur les familles Bonnefoy et Pons de Pouzol*, par un de ses membres, Georges Bonnefoy (Clermont-Ferrand, 1894, in-4°);

*Origines et migrations des peuples de la Gaule jusqu'à l'avènement des Francs*, par M. Em. Petitot (Paris, 1894, in-8°).

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE.

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau le cinquième fascicule des *Comptes rendus des séances* de l'Académie pour l'année 1894. Bulletin de septembre-octobre (Paris, 1894, in-8°).

Il offre ensuite, au nom de notre confrère, M. Maspero, le premier volume de l'*Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique. Les Origines. — Égypte et Chaldée* (Paris, 1895, gr. in-8°).

Le Secrétaire perpétuel présente enfin, au nom de l'auteur, M. Henri Pognon, consul de France à Bagdad: *L'inscription de Raman-Nérar Ier, roi d'Assyrie* (réponse à un article de M. Oppert) (Bagdad, 1894, in-8°).

M. le Ministre de l'intérieur adresse à l'Académie la feuille XVI, 12 : *Pontoise*, de la *Carte de la France*, dressée sur son ordre par le Service vicinal, à l'échelle de $\frac{1}{100\,000}$.

L'Université de Pennsylvanie adresse à l'Académie la collection suivante de ses publications :

*University of Pennsylvania*, Bulletin, vol. I, nos 1-4 (4 broch. in-4°);

*Catalogue of the University of Pennsylvania*, 1890-1894 (Philadelphia, 1890-1894, 4 vol. in-8°);

*Publications of the University of Pennsylvania*. Series in Philology, Literature and Archæology :

Vol. I, n° 1, *Poetic and Verse Criticism of the Reign of Elizabeth*, by Felix E. Schelling; — n° 2, *A Fragment of the Babylonian « Dibbara » Epic*, by Morris Jastrow; — n° 3, I. Π*ρός with the accusative;* II. *Note on the Antigone*, by W.-A. Lamberton; — n° 4, *The gambling Games of the Chinese in America*, by Stewart Culin.

Vol. II, n° 1, *Recent archæological Explorations in the Valley of the Delaware*, by Charles C. Abbott; — n° 2, *Observations on the Platform at Persepolis*, by Morton W. Easton; — n° 4, *The Life and Writings of George Gascoigne*, by Felix E. Schelling (Philadelphia, 1891 et 1892, 7 vol. in-8°);

*Transactions and Reprints from the original Sources of european History :* vol. I, n° 1, *The early Reformation Period in England, Wolsey, Henry VIII, and sir Thomas More*, edited by Edward P. Cheyney; — n° 2, *Urban and the Crusaders*, edited by Dana C. Munro; — n° 3, *The Restoration and the european Policy of Metternich (1814-1820)*, edited by James Harvey Robinson (Philadelphia, 1894, 3 br. in-8°);

*Annual Report of the Curator of the Museum of American Archæology in Connexion with the University of Pennsylvania*, vol. I, n° 1. (Philadelphia, 1890, in-8°);

*Report of the Provost of the University of Pennsylvania*, for the three Years ending October 1, 1892 (Philadelphia, 1893, in-8°);

*University of Pennsylvania, Department of Archæology and Palæontology : Manual descriptive of a Collection of Talismans engraved on Stones and Metals of various Countries and Epochs*, etc., being part of the important Glyptic Collection of Maxwell Sommerville (Philadelphia, 1889, in-12);

*Loan Exhibition Objects used in religious Ceremonies and Charms and Implements for Divination*, edited by Stewart Culin (Philadelphia, 1892, in-12);

*Addresses delivered at the Opening Ceremonies of the Exhibition of Objects used in Worship*, by Dr. William Pepper, Rev. John S. Mac Intosh, Rev. Marcus Jastrow, and Charlemagne Tower (Philadelphia, 1892, in-8°);

*Report of the Board of Managers of the Department of Archæology and Palæontology of the University of Pennsylvania*, 1893 (Philadelphia, 1894, in-12);

*Annals of the American Academy of political and social Science*, vol. I-IV; Editor : Edmund J. James (Philadelphia, 1890, 1892, 1893, 1894, 4 vol. in-8°).

Est encore offert :

*Le Mashonaland*, par M. le marquis de Nadaillac, correspondant de l'Institut (Paris, 1894, in-8°; extrait du *Correspondant*).

M. A. de Barthélemy présente, au nom de l'auteur, M. A. Bruel, le

tome V du *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny* (Paris, 1894, in-4°).

«Le tome V de cette importante publication vient de paraître et j'ai l'honneur d'en faire hommage à l'Académie au nom de M. Alexandre Bruel. Ce volume fait connaître 802 actes, de 1091 à 1210. Il embrasse la fin de l'abbatiat de Hugues Ier et ceux de douze autres abbés, parmi lesquels figure Pierre Ier le Vénérable, dont M. Bruel a pu déterminer la date de mort, le 25 décembre 1156.

«Ce volume est l'avant-dernier de cette collection de documents, dont la publication commença en 1876. Aug. Bernard, dont le nom n'est pas oublié, avait préparé le Recueil des chartes de Cluny, mais la mort ne lui permit pas d'y mettre la dernière main et d'en voir commencer l'impression. M. Bruel fut chargé de cette lourde tâche qu'il a su mener à bien. Il eut à compulser quatre cartulaires, chacun incomplet, un certain nombre d'originaux venus de Cluny et déposés aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, les copies de Lambert de Barive et quelques pièces tirées du British Museum. C'était un labeur qui aurait effrayé plus d'un paléographe, mais qui devait fournir aux érudits une mine inépuisable d'instruments de travail.

«Le cinquième volume est non moins précieux que ceux qui l'ont précédé, au point de vue de la diplomatique, du droit, des institutions et de la géographie historique; on peut dire que toutes les provinces de la France y sont représentées, excepté la Bretagne. On relève les noms de 80 prieurés en France, 2 en Angleterre, 4 en Espagne, 4 en Italie et 1 en Syrie.

Les documents inédits sont nombreux; citons entre autres des bulles d'Urbain II, Pascal II, Innocent II, Luce II, Eugène III, l'antipape Victor IV, Alexandre III, Urbain III, Innocent III; des diplômes de Philippe Ier, Louis VI, Louis VII et Philippe-Auguste, rois de France; de Lothaire III et Frédéric Ier, empereurs d'Allemagne; de Henri II, roi d'Angleterre; d'Amaury, roi de Jérusalem.

«Trop longue serait la liste des donations faites par les rois et les seigneurs féodaux ayant un rang dans l'histoire générale; notons simplement que ces actes fournissent des renseignements très utiles pour fixer la chronologie de ces personnages.

«Le cinquième volume donne une ample moisson de renseignements au point de vue du droit et des institutions, principalement en ce qui concerne la Bourgogne. Presque tous les contrats civils y sont représentés par de nombreux exemples; on remarque aussi, en plus grand nombre, des jugements émanés de légats du Saint-Siège et d'évêques, ainsi que

des accords qui renferment des détails curieux pour l'histoire des mœurs. »

M. Schlumberger a la parole pour un hommage :

« Dans sa séance du 28 septembre dernier, il a été offert à l'Académie, de la part de M. A. de Zwénigorodskoï, un exemplaire du splendide ouvrage qu'il vient de faire publier, sur les émaux byzantins, par M. N. Kondakow, un des plus distingués parmi les byzantinistes russes. Je ne puis laisser passer un livre de cette importance sans en dire ici quelques mots. Chacun de nous connaît déjà, du moins de réputation, cet ouvrage d'une exécution matérielle si belle, si luxueuse, jusque dans ses moindres détails. Certainement, il peut compter parmi les plus somptueuses productions typographiques de ces dernières années. Les nombreuses planches en couleur sont presque parfaites. Il semble vraiment qu'on voit les originaux. Mais cet ouvrage immense a une autre valeur encore. Depuis les travaux de Labarte, qui n'a fait qu'indiquer la voie, c'est le premier grand travail d'ensemble sur l'émaillerie byzantine, et ce travail a été exécuté par un maître en cette matière. Grâce aux recherches de M. N. Kondakow, une des branches les plus intéressantes et les plus caractéristiques de l'art byzantin se trouve maintenant avoir sa monographie détaillée. Un certain nombre de fort beaux émaux, possédés par M. de Zwénigorodskoï, ont été le prétexte de ce livre, mais le travail de M. Kondakow est en réalité infiniment plus étendu. C'est une histoire complète de l'émaillerie byzantine. Le chapitre Ier traite des origines de cet art et de ses procédés techniques. Le chapitre II est une description excellente de tous les principaux monuments connus. Beaucoup de pièces précieuses sont ici décrites pour la première fois. Les chapitres III et IV sont consacrés aux émaux de la collection Zwénigorodskoï et à un certain nombre de pièces en grande partie inédites, provenant de la Géorgie et des régions du Caucase. Notre bibliothèque a bien rarement reçu un don à la fois plus somptueux et plus intéressant. On ne saurait assez louer M. A. de Zwénigorodskoï pour la générosité magnifique qu'il a mise à faciliter à M. Kondakow l'achèvement de ce beau volume. »

M. Barbier de Meynard offre, au nom de l'auteur : *L'amiral Jaubert de Barrault et les pirates de la Rochelle*, par M. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut (Paris, 1894, in-8°; extrait de la *Revue catholique de Bordeaux*).

« M. Tamizey de Larroque a découvert à Carpentras, dans la riche collection d'Inguimbert, quelques opuscules imprimés à Bordeaux au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle et si peu connus, qu'ils peuvent passer pour inédits. Ces pièces ont trait à un fait historique rapporté par l'amiral Jurien de la Gravière dans son livre sur *Le siège de la Rochelle*. En 1617, quatre capitaines de navires, appartenant à la religion réformée, tiennent l'entrée de la Gironde entièrement bloquée, sans s'émouvoir des injonctions du lieutenant général de Guyenne. La terreur se répand à Bordeaux menacée dans son expansion commerciale et peut-être aussi dans sa foi religieuse. L'amiral Jaubert de Barrault, issu d'une des plus nobles familles du pays, est chargé de courir sus aux rebelles et de dégager les abords du fleuve. Il se mit à leur poursuite avec une flotille improvisée et, après une lutte acharnée, il finit par s'emparer des navires ennemis qu'il ramène à Bordeaux avec ce qui reste de l'équipage rochelais. Par arrêt du Parlement, les deux principaux chefs insurgés Blanquet et Gaillard sont soustraits à la juridiction de la *Chambre de l'édit*, c'est-à-dire au tribunal réservé aux protestants. Condamnés comme pirates au supplice de la roue, ils meurent en déployant un courage héroïque. En terminant son récit, M. Jurien de la Gravière se demandait si l'on est en présence de pirates ou de martyrs. M. T. de Larroque n'a pas cru devoir insister sur ce point, mais il est bien difficile de ne pas reconnaître le souffle fanatique des guerres de religion dans ces libelles passionnés écrits au lendemain même des événements. Je n'étonnerai personne en ajoutant que notre savant correspondant les a publiés avec cette richesse d'information et ce souci des moindres détails qu'il prodigue dans tous ses travaux et notamment dans l'histoire politique et littéraire de la Guyenne. »

M. Maxime Collignon présente le premier fascicule de la traduction de son *Histoire de la sculpture grecque*, *Geschichte der griechischen Plastik*, par M. Edouard Thraemer (Strasbourg, 1895, in-4°).

### SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE.

M. de Lasteyrie fait hommage à l'Académie, au nom de l'auteur, M. Ch. Fichot, du 3<sup>e</sup> volume de sa *Statistique monumentale du département de l'Aube. — Troyes, ses monuments civils et religieux* (Paris et Troyes, 1894, gr. in-8°).

M. G. Paris présente, de la part de l'auteur, M. Léopold Hervieux, la deuxième édition de son ouvrage intitulé : *Les fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge* (Paris, 1893 et 1894, 3 vol. in-8°).

M. Maspero offre, au nom de l'auteur, un volume intitulé : *La caricature historique, politique et morale*, par M. Ollivier-Beauregard (Paris, 1894, in-8°).

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE.

Sont offerts à l'Académie :

*Antiquités frankes trouvées en Bohême*, par M. le baron de Baye (Caen, 1894, in-8°; extrait du *Bulletin monumental*);

*La vie sociale, la morale et le progrès*, essai de conception expérimentale, par le docteur Julien Pioger (Paris, 1894, in-8°).

S. Exc. Hamdy Bey, correspondant de l'Institut, adresse à l'Académie un exemplaire du *Catalogue des monnaies des califes*, publié par le Musée impérial ottoman (Constantinople, 1894, in-8°).

M. Longnon offre à l'Académie, au nom de M. Alphonse Roserot, archiviste adjoint du département de la Haute-Marne, une brochure intitulée : *Seize chartes originales inédites de Jean de Joinville, avec un autographe* (Paris, 1894, in-8°).

«Depuis un quart de siècle, on recueille de toutes parts, avec un zèle qu'on ne saurait trop louer, les divers documents relatifs à l'historien et au compagnon d'armes du roi saint Louis. M. Roserot nous donne aujourd'hui le texte de seize nouvelles chartes de Jean de Joinville, d'après les originaux conservés aux archives départementales de la Haute-Marne, à celles de la Meuse et aux archives municipales de Joinville. Une planche photographique offre la reproduction d'une dix-septième charte, dont le texte avait été publié par M. Simonnet, mais qui devient particulièrement intéressante, en raison de la mention autographe : *Ce fu fait par moi*, signalée pour la première fois par M. Roserot et constituant le cinquième spécimen connu de l'écriture du bon sénéchal de Champagne.»

M. Bréal présente, au nom de l'auteur, M. Paul Regnaud, un *Exposé succinct des lois qui ont présidé aux modifications des explosives initiales dans les dialectes germaniques* (Lyon, 1894, in-8°).

« Dans ce travail, M. Paul Regnaud examine le bien fondé de la célèbre *loi de Grimm*, ou *loi de substitution des consonnes germaniques*. C'est ce qui donne de l'intérêt à son livre. »

M. Eug. DE ROZIÈRE fait hommage à l'Académie, au nom de l'auteur, d'un volume intitulé *Éléments du droit étrusque*, extrait de l'ouvrage *Jus antiquum*, par M. Charles Casati de Casatis (Paris, 1895, in-8°).

M. L. DELISLE présente le tome IX (1377-1380) des *Chroniques de J. Froissart*, publié pour la Société de l'histoire de France, par M. Gaston Raynaud (Paris, 1894, in-8°).

« Les huit premiers volumes, renfermant le livre I de la *Chronique* de Froissart, ont été publiés par notre très regretté confrère M. Siméon Luce. Il n'est pas besoin de rappeler que le commentaire, dont le texte de ces huit premiers volumes est accompagné, est le travail le plus complet que nous possédions sur la critique des historiens de la première période de la guerre de Cent ans.

« M. Gaston Raynaud a été choisi par la Société de l'histoire de France pour continuer l'œuvre de M. Luce. Il vient de publier le premier volume du livre II. La façon dont les manuscrits ont été classés et dont le texte a été établi et commenté nous donne la certitude que l'édition de Froissart sera terminée avec tout le soin que Siméon Luce avait apporté à la publication du premier livre. »

### SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE.

Sont offerts :

*Le Concours d'agrégation des lettres en 1894, rapport à M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts*, par M. Jules GIRARD, membre de l'Institut (Paris, 1894, in-8°; extrait de la *Revue universitaire*);

*Manuel de la langue Buganda, contenant la grammaire et un recueil de contes et de légendes*, par les PP. L. L. et C. D., des Pères blancs, missionnaires dans le Buganda (Einsiedeln, 1894, in-12);

*Mémoires de l'Académie des sciences et belles-lettres d'Angers*, nouvelle période, tome II (1892-1893) (Angers [1894], in-8°).

M. Aug. LONGNON présente au nom de l'auteur, M. l'abbé Cappliez, doyen de Saint-Nicolas de Valenciennes, un ouvrage intitulé : *Histoire des métiers de Valenciennes et de leurs saints patrons* (Valenciennes, 1893, in-8°, avec planches).

«Le livre que vient de publier M. l'abbé Cappliez est une intéressante contribution à l'histoire des classes ouvrières en France. Il se compose de deux parties : la première a pour objet une étude d'ensemble sur les corporations valenciennoises d'arts et métiers; la seconde renferme les monographies de chacune de ces corporations, réparties en six groupes distincts (alimentation, métaux, textiles, habillements, métiers divers et beaux-arts).

«M. l'abbé Cappliez a mis en œuvre de curieux documents conservés dans les archives locales, documents dont le plus important est sans contredit le «Livre des métiers», composé en 1403, sous la prévôté de Jean du Bos, et il a publié intégralement le texte de la plupart des chartes de métier.

«Grâce au concours que lui ont prêté des artistes valenciennois, l'ouvrage de M. l'abbé Cappliez est accompagné de dix-huit gravures. Six d'entre elles représentent des scènes de la vie corporative, d'après les miniatures d'un manuscrit du XV^e siècle, intitulé *La confrairie de Saint Nicolay*, appartenant à la bibliothèque de Valenciennes. Plusieurs autres sont consacrées aux blasons des diverses corporations d'arts et métiers.»

## SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE.

Ont été offerts :

*Archivo do districto federal. Revista de documentos para a historia da Cidade do Rio de Janeiro.* Prefeito : D^r Henrique Valladores. Redactor : Mello Moraes Filho. Octobre et novembre 1894, n^os 10 et 11 (Rio de Janeiro, 1894, in-4°);

*Atti della R. Accademia dei Lincei.* Anno CCXCI, 1894, serie quinta : classe di scienze morali, storiche e filologiche, vol. II, part. 2; notizie degli scavi : settembre 1894 (Rome, 1894, in-8°);

*Biblioteca nazionale centrale di Firenze. Bollettino delle pubblicazioni italiane*, 1894, n^os 212-214 (Florence, 1894, in-8°);

*Bibliothèque de l'École des chartes*, 5^e livraison, septembre-octobre 1894 (Paris, 1894, in-8°).

*Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie*, octobre et novembre 1894 (Cracovie, 1894, in-8°);

*Bullettino di archeologia cristiana*, del commendatore Giovanni Battista de Rossi, serie quinta, anno quarto, fasc. 4 (Rome, 1894, in-8°).

*École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 14^e année, fascicule III-IV, octobre 1894 (Paris et Rome, in-8°);

*Histoire de l'art pendant la Renaissance*, par M. Eug. Müntz, membre de l'Institut, livraisons 123-127 (Paris, 1894, in-8°);

*Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, 13e année, nos 10 et 11 (Trèves, 1894, in-8°);

*Oriente (L')*, rivista trimestrale pubblicata a cura dei professori del R. Istituto orientale in Napoli, anno I, n° 4, 1 ottobre 1894 (Rome, 1894 in-8°);

*Proceedings of the Society of biblical Archæology*, vol. XVI, part. 8 (London, 1894, in-8°);

*Rendiconti della reale Accademia dei Lincei*, classe di scienze morali, storiche e filologiche, serie quinta, vol. III, fasc. 9 (Rome, 1894, in-8°);

*Revue des études juives*, n° 57, juillet-septembre 1894 (Paris, 1894, in-8°);

*Revue épigraphique du midi de la France*, n° 75, juillet-septembre 1894 (Vienne [Isère], 1894, in-8°);

*Revue des Pyrénées, France méridionale, Espagne*, t. VI, 1894, 5e livraison (Toulouse, 1894, in-8°);

*Revue de la science nouvelle*, 1894, nos 85 et 86 (Paris, 1894, in-4°);

*Società reale di Napoli. Rendiconto delle tornate e dei lavori dell' Accademia di archeologia, lettere e belle arti;* nuova serie, anno VIII, marzo a giugno 1894 (Naples, 1894, in-8°).

# TABLE DES MATIÈRES

## DU VINGT-DEUXIÈME VOLUME DE LA QUATRIÈME SÉRIE.

IMPRIMERIE NATIONALE.



